



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172027 2

Presented by

to the

New York Public Library

14 Jan 1905.

3

XDN

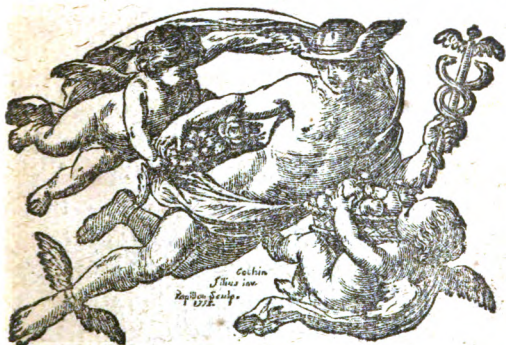
Merc

2000000000

*IM

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
JUILLET 1766.
PREMIER VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue du Foin.
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

335832

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
1905

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebus.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Les volumes du nouveau Choix des Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau , où l'on pourra se procurer quatre collections complètes qui restent encore moyennant 130 livres chacune brochée , d'ici au premier Août , passé lequel temps elles vaudront 170 livres s'il en reste.



M E R C U R E
D E F R A N C E.
J U I L L E T 1766.

ARTICLE PREMIER.
P I E C E S F U G I T I V E S
E N V E R S E T E N P R O S E.

*SUITE des Lettres originales de HEN-
RY IV, tirées des manuscrits légués par
M. le Comte D'ARGENSON, à M. le
Président HÉNAULT.*

VINGT-CINQUIEME LETTRE.

M O N cœur, jay fayt un voyage de
huyt jours vers le *Berry*, où je né esté
ynutylle, ayant prys myraculeusement le
château d'*Arjanton*, place plus forte que
A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Leytoure, desfayt une troupe de synquante hommes choysys de la lygue quy la venoyent secourir, réduyt bien troy cens Gentylishommes lygeurs, les uns à porter les armes avec moy, les autres promys de ne bouger, & ont pryns sauuegarde, les autres contreyns ne bouger de chés eus de peur qu'on leur prégne leur mésons; jai pryns aussy *le Blanc au Berry*, & dys ou douze autres fors: cela sapelle cent mylle escus de revenu. Je me porte très-bien, Dieu Mercy, naymant rien comme vous au monde. Jay receu votre lettre, il na-faylu guéres de temps à la lyre. Bon foyr, mon ame, ie vous bése un mylyon de foyr. Cest le xviii^{me} Mars. De Chaterlaut.

VINGT-SIXIEME LETTRE.

Vous antandrés de ce porteur l'heureus succès que Dieu nous a donné, au plus fureus combat quy ce foyt fayt de ceste guerre; il vous dyra aussy, comme *M. de Longueuyllle, de la Noue* & autres ont tryonfé pres de Parys. Sy le Roy use de dylygence, comme jespere qu'il fera, nous voyrrons bientoft les clochers Notre-Dame de Parys. Je vous escryuys il ny a que deus jours par *Petyjan*; Dieu veylle que ceste ce-



J U I L L E T 1766. 7

mayne nous fesyons encore quelque chose daussy sygnalé que lautre. Mon cœur , aymés moy tousjours , comme vous nestes à moy ny moy à vous , sur ceste véryté je vous bése les mayns. A Dieu , mon ame. Cest le XXI^{me} May. De Boyjancy.

VINGT-SEPTIEME LETTRE.

J ATANS votre fylz qui nest loyn ; toutes foyz ce quyl a afère est le plus dangereux. Il sacompagnera de quelques troupes qui me vyenent. Nous sommes devant *Ponroyse* , que je croys que nous ne prendrons pas ; lon la attaqué contre mon opynyon : les plus vyeus ont esté crus , jay peur quyls révoyent. *Hautesfort* fut tué hyer , qui est perte pour la lygue. Les enemys & nous avons esté an bataylle tout cejourd’huy pêle mêle , la *ryuyere* antre deus , leurs troupes ne sont éguales aus nôtres , ny an nombre , ny an bonté. *Lysle - Adam* cest randu aussy , qui est un pont sur la ryvyere d’*Oyse* ; jy voys loger demayn : il ny aura plus deau antre M. *Dumeyne* & moy ; il est à St. Denys. Nous nous joyndrons aus *Souyces* dans sys jours ; M. de *Longuevyle* & de *Lanoue* les meynent. Bien que nous soyons jour & nuit à cheval , sy et-ce que nous treuvons ceste guerre bien plus douce ;

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

lespryt y est plus contant. Devantyer je fys voyr mes troupes au Roy. Passant sur le pont de *Poyssy*, je luy montré douze cens mettres & quatre myle Harquebusyers. Mon cœur, janrage quant je voys que vous doutés de moy, & de dépyt je ne tâche poynt de vous oster ceste opynyon; vous avés tort, car je vous jure que jamais je ne vous ay aymée plus que je foys, & aymeroyz myeus mouryr que de manquer à ryen que je vous aye promys. Ayés ceste créance, & vyvés asseurée de ma foy. Bon foyr, mon âme; je vous bése un mylyon de foys. Ce 14^{me} Juylet, du camp à *Pontoyse*.

VINGT-HUITIEME LETTRE.

MON cœur, cest merveylle de quoi je vys au trauayl que jay; Dieu aye pytyé de moy & me face miséricorde. Bénysant mes labeurs comme il fayt au despyt de beaucoup de gens, je me porte bien & mes afayres vont bien, au prys de ce que panssoyent beaucoup de gens. Je pryns hyer *Eus*; les enemys, quy sont fort au double de moy asteure, my panssoyent atraper. Ayant fayt mon antreprynse, je me suys rapproché de *Dyepe* & les atans à un camp que je fortyfye. Ce sera de-

mayn que je les voyrray, & espere, avec layde de mon Dieu, que s'ils mataquent ils s'en treuveront mauués marchans. Le porteur part par mer ; le vant & mes afayres me font fynyr, an vous bésant un mylyon de foys. Ce 9^{me} Septambre, dans la tranchée à *Arques*.

VINGT-NEUVIEME LETTRE.

MON âme, depuis le partement de *Lyce-
race* jay pryns les vyilles de *Cés*, *Argentan*
& *Falése*, où jay attrapé *Bryssac*, & tout ce
qu'il avoit mené de secours pour la Nor-
mandye. Je par demain pour aller ataq-
uer *Lyfyeus*, en maprochant du Duc de
Mayene, qui tyent assyégé *Pontoyse*. Mes
troupes sont crues depuys le despart de
Lycerace de bien s'ys cens Gentyshommes
& deus mylle hommes de pied, de fasson
que par la grace de Dieu je ne crayns rien
de la lygue. Jay fayt la sène anuyt, que
je ne pansoys pas fayre an Normandye il
y a un an. Je vous despescheré dans troys
jours un de mes laqués par mer, car je
suis sur le bort. Certes je foys bien du
chemyn, & voys comme Dieu me conduyt,
car je ne fay jamais ce que je doys fayre
au bout ; cependant mes éfets sont des
myracles, aussy sont-yls conduyts du grand

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Mettre. Je nayme ryen que vous, & an ceste résolutyon je mourray sy ne me donnés ocafyon de changer. Je me porte très-bien, Dieu mercy, fort à votre fervice. A Dieu, mon cœur, je te bése un mylyon de foys. De *Falése*, ce 8 me Janvyer.

En achevant ceste lettre ceus de *Bayeux* mont aporté les clés, quy est une très-bonne vylle.

TRENTIEME LETTRE.

MON cœur, vous n'avez deigné descryre par *Bycose*. Pancés-vous quyl vous syése bien dufer de ces froydeurs? je vous an leste à vous-mesmes le jugement. Jay esté très-ayse de sçauoir de lui le bon estre auquel vous êtes. Dieu nous y meynryene & me contynue ses bénédixtyons comme il a fayt jusques ycy. Jay pryns ceste Place sans tyrer le canon que par moquerye, où yl y auoyt mylle Soldats & cent Gentyshommes; cest la plus forte que jayeréduyre an mon obéyssance, & la plus utable, car jan tyreray soyfante mylle escus. Je vys bien à la *Huguenote*, car jan tretyens dys myle estrangers, & mà méson, de ce que jaquyers chacunjour, & vous dyré que Dieu me beny tellement quyl ny a que peu ou poynt de maladyes an mon armée,

J U I L L E T 1766. 11

quy aucmante de jour à autre. Jamays je ne fus sy seyn, jamays vous ayment plus que je foy. Sur ceste véryté je te bése, mon âme, un mylyon de foy. De *Lysyeus*, ce 16 me Janvier.

TRENTE-UNIEME LETTRE.

MON cœur, jay achevé mes conquêtes jusques au bord de la mer ; Dieu bénysse mon retour comme il a fayt le venyr. Il le fera par sa grace, car je luy raporte tous les heurs quy marryuent. Jespére que vous oyrrés bien tost parler de quelqueune de mes fayllyes : Dieu my assyste par sa grace. Le Léguat, l'Ambasadeur d'Espagne, le Duc de *Mayene*, tous les chefs des enemys sont assamblés à Parys. Les oreylles me devroyent bien corner, car ils parlent bien de moy. Je receus hyer de vos lettres par lhome de *Revygnan*. Je fus très-ayse de scauoyr votre bon estat ; pour moy, je me porte à souhet, vous ayment plustost trop qu'autremant. Jay faylly à estre tué trante foy. . . ; Dieu est ma garde. Bon soyr, mon âme : je man voys plus dormyr ceste nuyt que je nay fayt depuys huyt jours. Je te bése un myllyon de foy. Ce xxix Janvier.

A vj

TRENTE-DEUXIEME LETTRE.

MON cœur, ne doubtés pas que je ne prégne bien garde à moy ; mays ma pryn-cypalle assurance est an Dieu, quy me gardera par sa grace. Votre fylz cera ycy anuyt du tout guéry. Nous sommes devant *Vandosme*, que jespére prandre demayn, & veus nétoyer les anvyrons de *Tours* devant quy aller. Il n'est pas croyable les menée quy ce font partout. Je dys dedans moi-mesme, le Dyable est déschéné, Dieu cera sur tout, par concéquant mes afayres yront bien, car jay an luy toute ma fyançe. Soyés tousjours assuree de ma foy, elle est ynvyolable. Bon jour, mon âme ; je man voys aus tranchées. Je te bése un mylyon de foy. Nos *Reytres* sont antrés an Champagne, cest à dyre, les troys mylle, & sync mylle *Lansquenets*, car la grande levée ny vyendra quan Juyn. Dans deus jours jy anvoye le Mareschal *Daumont* pour les amployer an *Loreyne*, jusques à ce qu'ayant fayt mes aferes à *Tours* je les puyffe aller joindre, quy fera à la my Désambre ; & pancé-vous pouvoyr assurer que de la fyn de Janvyer je seray dans Parys. A Dieu.

TRENTE-TROISIEME LETTRE.

MON ame , je te pry de trouver bon (sy le malheur voulloyt que *M. de Turenne* mourut) que je ne donne l'estat que demandés à votre filz ; ce n'est chose propre , & seroyt le randre ynutylle , car depuys quyls sont à ceste charge , elle est sy cagnarde que cest la perte dun jeune homme. Vous me lavés donné , lessés le moy nourryr à ma fantésye , & ne vous donnés peyne de luy , jen auray tel soynt que vous connoytres combien je layme pour lamour de vous. Jan ay parlé à *La basse* , & de vos autres afayres. Je suys an colere quant vous croyés quyl ne me faut que voulloyr. Je vous jure questant Roy de Nauarre je nay poynt esprouvé les nécécytés que je foys depuys un an. Je suys devant Parys , où Dieu massystera. La prenant , je pourray commancer à fantir des éfets de la couronne. Jay pryns les pons *Cheranton* & *St. Mor* à coups de canon , & pandu tout ce quy estoyt dedans. Hyer je pryns les faubours de Parys de force. Les enemys y perdyrent beaucoup & nous peu. Bien est vray que *M. de Lanoue* y fut blessé , mais ce ne cera rien. Je fys bruller tous leurs moullyns , comme j'ay fayt de tous les

appercevoir quelques marques d'inquiétude sur le visage de son hôtesse : qu'est-ce donc (lui dit-il), Madame ? Vous causerois-je ici quelque embarras ? A mesure que la nuit vient , je vous trouve moins gaie ! Parlez-moi librement , & soyez sûre que mon intention n'est pas de vous gêner en rien.

Monsieur (lui répondit la Dame), je vous avouerai franchement l'espèce d'embarras où je me trouve. C'est aujourd'hui Jeudi ; pour peu que vous connoissiez la province, vous ne ferez point étonné de la peine où je suis pour pouvoir , aussi bien que le voudrois , vous donner à souper. J'ai vainement fait parcourir la ville entière ; il ne s'y trouve exactement rien , & vous m'en voyez désespérée ! . . . Un de mes voisins seulement dit avoir à son croc une dinde grasse , & qu'il me cédera volontiers pourvu qu'il vienne en manger sa part. Cette condition me paroît d'autant plus dure , que cet homme n'est en effet qu'une espèce d'artisan renforcé que je n'oserois admettre à votre table , & qui pourtant tient si fort à sa dinde , que ; quelques offres que je fasse , il ne prétend la lâcher qu'à ce prix. Tèl est , au vrai , le sujet de mon inquiétude.

Cet homme (dit le Roi) me paroît un

bon compagnon. — Oui, Monsieur, c'est le plaissant du quartier, honnête homme d'ailleurs, bon François, très-zélé royaliste, & assez bien dans ses affaires. — Oh, Madame ! qu'il vienne : je me sens beaucoup d'appétit ; & dût-il un peu nous ennuyer, il vaut encore mieux souper avec lui que de ne point souper du tout.

Le Bourgeois averti, arrive *endimanché*, avec sa dinde ; & , tandis qu'elle rotissoit, tint les propos les plus naïfs, les plus gais, raconta les histoires scandaleuses de la ville, assaisonna ses récits de faillies aussi vives que plaisantes, amusa enfin le Roi, de façon que ce Prince, quoique mourant de faim, attendit le souper sans impatience. La gaieté de cet homme, quoiqu'il ne perdît pas un coup de dent, se soutint, augmenta même tant que dura le repas. Le bon Roi rioit de tout son cœur ; & plus il s'épanouissoit, plus le joyeux convive étoit à son aise & redoubloit de bonne humeur. Au moment où le Roi quitta la table, l'honnête Bourgeois, tombant tout-à-coup à ses pieds : Sire (s'écria-t-il), pardon ! ce jour est certainement pour moi le plus beau de ma vie. J'avois vu passer Votre Majesté lorsqu'elle est arrivée ici ; j'étois assez heureux pour la connoître ; je n'en ai rien dit, pas même à Madame,

18 MERCURE DE FRANCE.

lorsque j'ai vu qu'elle ne connoissoit point notre grand Roi. . . Pardon, Sire ! encore un coup, pardon ! . . . je prétendois vous amuser quelques instans ; j'aurois sans doute été moins bon, & Votre Majesté n'eût pas joui de la surprise de ma voisine.

La Dame, en ce moment, étoit également aux pieds du Roi, qui les fit relever avec cette bonté qui fut toujours la bête de son caractère ainsi que de celui de ses augustes descendans.

Non, Sire ! s'écria le Bourgeois, en s'obstinant à rester à genoux, non, Sire ! je resterai comme je suis jusqu'à ce que Votre Majesté ait daigné m'entendre encore un instant.

Eh bien, parle donc (lui dit le Monarque, vraiment enchanté de cette scène). Sire, lui dit cet homme, d'un air & d'un ton également grave, la gloire de mon Roi m'est chère ; & je ne puis penser qu'avec douleur combien elle seroit ternie d'avoir souffert à sa table un faquin tel que moi. . . . Et je ne vois qu'un seul moyen de prévenir un tel malheur.

Quel est-il ? répliqua *Henry*. — De m'accorder des lettres de noblesse. — A toi ? — Pourquoi non, Sire ? quoique jadis artisan, je suis François ; j'ai un cœur comme un autre : je m'en crois digne, du moins par

J U I L L E T 1766. 19
mes sentimens pour mon Roi. — Fort bien, mon ami!.. mais quelles armes prendrois-tu? — Ma dinde, Sire : elle m'a fait aujourd'hui trop d'honneur. — Et bien, soit, s'écria le Monarque, en éclatant de rire ... *ventre-saint-gris*, tu seras Gentilhomme, & porteras ta dinde en pal.

Depuis cette époque, soit que ce Particulier fût déjà assez riche, soit que par la suite il le fût devenu, il acheta dans les environs d'Alençon une terre qui a été érigée en Châtellenie, sous son nom, qu'il ne voulut jamais changer. Ses descendans la possèdent encore, & portent en effet pour armes une dinde en pal.

Envoi à M. DE LA PLACE.

Telle est, Monsieur, l'anecdote que je vous avois promise. Elle m'a été racontée par une femme respectable, dont le fils a pris alliance dans cette même famille, où l'on raconte volontiers cette historiette, qui s'y est conservée par tradition. Je vous aurois nommé le héros de cette aventure, la terre & la famille existante ; mais il se trouve dans le Royaume plusieurs familles nobles du même nom ; je suis peu à portée de vérifier le fait sur les lieux mêmes, & je craindrois de me tromper. Ce fait,

*ÉPITAPHE de STANISLAS , Roi
de Pologne.*

Cy gît , sous cette tombe , un Roi plein de
justice ;
Qui protégea les arts , honora le talent ;
Qui soutint la vertu , qui fut l'effroi du vice ;
En un mot un Roi *bienfaisant* .

*ÉPITAPHE de FRÉDÉRIC V , Roi
de Danemarck.*

Cy gît un Prince doux , compatissant , sincère ,
Le *Salomon* du Nord , *Frédéric* le Danois ,
Qui fut par ses vertus le modèle des Rois ,
Et qui fit son bonheur d'être nommé le père
Des peuples que le sort soumettoit à ses loix.



TRADUCTION du Stabat Mater dolorosa.

LA Mère du Sauveur du monde
Pleuroit dans sa douleur profonde ,
Sous la croix où son fils pendoit ;
Là son âme d'effroi glacée
De part en part fut traversée
Par le glaive qu'elle attendoit.

Dans quelle angoisse épouvantable
Fut cette mère respectable
De l'Héritier du Roi des Cieux !
Combien de sanglots & d'alarmes ,
Combien lui coûtèrent de larmes
Les maux de ce fils glorieux !

Sans pleurer , quelle âme endurcie
Verroit la mère du Messie
Souffrir ces tourmens infinis ?
Ah , sans la douleur la plus juste ,
Qui verroit cette Mère auguste
En pleurs à côté de son Fils ?

Pour les péchés des créatures ,
Elle l'a vu dans les tortures ,
Sous le fouet des bourreaux gémir.

24 MERCURE DE FRANCE.

Elle a vu ce Fils cher & rendre
Mourir dans l'amertume, & rendre
Sous ses yeux le dernier soupir.

Source d'amour & de tendresse,
O Mère, que votre tristesse
Passe toute entière en mon cœur !
Faites qu'une divine flâme
Pour Jésus embrase mon âme,
Et que je plaise à mon Sauveur !

Sainte Mère, faites en sorte
Qu'enfoncés dans mon cœur, je porte
Les cloux qui perçoient JÉSUS-CHRIST !
Son sang coula pour mes offenses :
Donnez-moi ma part des souffrances
Que pour moi mon Sauveur souffrit.

Que, répandant des larmes vrayes,
Je m'attendrisse sur ses playes,
Aussi long-temps que je vivrai !
A vos côtés si je puis être,
Sur la croix de ce divin-Maître,
A vos soupirs je m'unirai !

Vierge des Vierges, Vierge Mère,
Ne me soyez donc point amère,
Qu'avec vous je pleure Jésus !
Je veux sentir sa mort affreuse,
Et sa passion douloureuse :
Compter les coups qu'il a reçus.

Que

J U I L L E T 1766. 25

Que mon âme en soit déchirée !

Et que de la croix enivrée

Elle brûle du saint amour !

Quand je serai devant mon juge ,

O Vierge ! soyez mon refuge :

Plaidez pour moi dans ce grand jour.

Que Jésus mourant me regarde ;

Que sa croix soit ma sauvegarde ,

Et sa gloire mon reconfort !

Que mourant d'une mort chrétienne ,

Par votre prière j'obtienne

Le paradis après ma mort !

Par M. . . abonné au Mercure. A Brive ;

le 28 Mars 1766 , jour du Vendredi Saint.

U NE Dame ayant l'équivalent de ce vers
d'*Horace* :

Naturam expellas furcâ , tamen usque recurret.

quelqu'un le cita. Elle fut flattée d'avoir
eu la même pensée. On en fit part à une
jeune Demoiselle , qui fléchit le genou
devant elle & rendit ainsi son hommage
à cette Dame & au Poëte. Cela donna
lieu à l'impromptu suivant :

Vol. I.

B.

A Mde R.

Vous parlez comme *Horace*, il pensa comme
vous ;

Un rapport si flatteur ajoute à sa mémoire :
Et l'encens que lui rend *Lucinde* à vos genoux
Est encore un hommage au-dessus de sa gloire.

Par M. PALLU.

**REMERCIEMENT de M. HARDUIN, Secrétaire
perpétuel de la Société Littéraire d'Arras, à
LEURS ALTESSES SÉRÉNISSIMES ELEC-
TORALES PALATINES, sur le présent qu'Elles
ont daigné lui faire de leurs portraits, pour
mettre dans une tabatière dont elles l'avoient
précédemment gratifié, ainsi que d'une médaille
d'or portant d'un côté la tête de l'Electeur, &
de l'autre celle de l'Electrice.**

ENTRE mes plus chers avantages
Je dois compter, sans doute, augustes Souverains,
Cette riche médaille où brillent vos images,
Et dont m'ont honoré vos bienfaisantes mains.

Mais l'élégante mignature
Qui vous offre encore à mes yeux ;
Est un trésor plus précieux,
Puisqu'elle rend mieux la nature.

J U I L L E T 1766. 27

Vous semblez maintenant , dans ces nouveaux
 à portraits ,
A mes regards charmés vous montrer de plus
 près.
Quelquefois entraîné , séduit par l'apparence ,
Je suis l'impression d'un prestige flatteur ,
 Et me crois admis à l'honneur
 D'exprimer en votre présence
 Tout ce que la reconnoissance ,
En traits vainqueurs du temps , a gravé dans mon
 cœur.

*ETRENNES à la SOURIS , petite chienne de
M. le Mquis DU CHATELET, Lieutenant-
Général , en lui envoyant des colliers.*

BELLE & sage Souris , distinguez , je vous prie ,
 Mon hommage en ce temps suspect ;
 Le tribut de la flatterie
 Pour vous ni pour moi n'est pas fait.
Mon présent est petit , sans être méprisable ,
Il est sorti des mains d'une Fée admirable ;
 Mais il deviendra sûrement
 A vos yeux plus considérable ,
Lorsque vous apprendrez que c'est le sentiment ,
(Quoi qu'en cette saison il marche rarement)
 Qui vient pour vous l'offrir lui-même.
Du cas que vous ferez de mon petit présent ,
Vos caresses seront un signe suffisant ,
 B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

Il n'est point équivoque au moins sur ce qu'on aime.

Sachez que d'un tel compliment
Je serois cent fois plus content
Que des harangues mensongères
Qui volent aujourd'hui sur les aîles du vent,
Et qui sont encor plus légères.
Pour mes vœux, ils sont bien sincères ;
Vous connoissez combien pour vous
J'ai toujours témoigné d'estime ;
Souvent devant vous je l'exprime
Dans ces momens pour moi si doux ,
Où votre illustre maître , assis seul avec nous ,
De la philosophie agréable & sublime ,
Daigne me donner des leçons ,
En nous retraçant une image
De ces immortels *Scipions*
Qui sçurent, comme lui, par un rare assemblage ,
Réunir les vertus du sage
Et le goût du Dieu des beaux arts
Avec tous les talens de *Mars*.
Ses préceptes ont dû m'apprendre
À combattre l'erreur de notre vanité ,
Ce préjugé qui veut vous rendre
Méprisable à l'humanité :
C'est lui qui , m'arrachant le bandeau du vulgaire ,
M'a fait de votre esprit pénétrer les ressorts ,
Et m'en expliquant le mystère ,
M'a découvert les grands trésors

Cachés dans votre petit corps.
Tendresse invariable & sûre,
Egale dans ses mouvemens,
Vérité dans les sentimens,
Volupté douce, vive & pure;
Sans dégoût, sans emportement;
Toujours prise dans la nature,
Et sans excéder la mesure
Prescrite à nos amusemens;
Enfin point de coquetterie,
Ni tout cet attirail de la frivolité;
Point d'intrigue, de fourberie,
D'ambition, de vanité,
Rien enfin qui trouble une vie
Faite pour la félicité.
Voilà le portrait véritable
Que me traçoit de vous ce philosophe aimable.
J'applaudissois, vous le savez;
Couchée alors à nos côtés,
Vous paroissiez par modestie
Dans le sommeil ensevelie,
Et de ce trait encor nous étions enchantés.
Vous comprenez, *Souris*, qu'à tant de qualités
Il accorde sans peine une estime infinie;
Car vous savez qu'il apprécie
Les mortels au poids de leur cœur,
Et qu'il sait écarter toute superficie
De rang, de nom & de grandeur;
B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

Qu'en un mot il a pour système
De chercher l'homme dans lui-même,
Et de n'accorder sa faveur
Qu'à ces mêmes vertus dont il fait son bonheur.
Aussi concluoit-il qu'à l'humaine foiblesse
Dans son esprit vous faisiez tort,
Et qu'aussi vous honoriez fort
Et votre sexe & votre espèce.
Sans résistance je souscris
A cette équitab'e sentence ;
Pour qu'on résiste à son avis
Votre maître a trop d'éloquence
Et vous trop de vertus, *Souris.*
Pour preuve de ce que j'avance,
Oui, je voudrois, sur mon honneur,
Changer avec vous d'existence ;
Je voudrois, pour jouir du sort le plus flatteur,
Mériter, comme vous, de posséder son cœur.

*VERS pour mettre au bas du portrait de
Mlle F. qui en avoit fait présent
le jour de sa fête à Mde sa mère.*

JEUNE beauté, charmante F.
Dans ce tableau qui nous offre vos traits,
Je reconnois des *Grâces* le modèle
Et de *Vénus* les séduisans attraits.

J U I L L E T 1766. 31

Par-tout où l'on vous voit paroître,
Le Dieu des vers se plaît toujours ;
Sa lyre chante les amours,
Et vous les faites naître.

Par M. D.....

*LETTRE à Mde D'EST..... sur les
DEVOIRS.*

8 Mai 1766.

SANS cesser, Madame, de respecter vos sentimens & votre façon de penser, il me semble toujours que les devoirs sont des loix, & que, ni la perversité des mœurs, ni les intérêts personnels, ne sont pas des motifs suffisans pour empêcher la probité & l'équité de les observer. La prudence & la circonspection sont des vertus, il n'est permis à personne de les braver ; mais il ne l'est pas non plus de les porter à l'excès aux dépens du devoir. S'il y a cent choses sur lesquelles la prudence nous dicte de garder le silence, il y en a mille où les devoirs de l'humanité exigent que nous parlions, même sans espérance d'être écoutés. La prudence consiste alors, non pas à se taire, mais à unir à la fermeté des pa-

B iv

roles & du ton les ménagemens & les bienféances que les choses peuvent prescrire. N'envisager dans sa conduite que ses avantages ou ses dommages personnels, c'est n'aimer que soi-même, & manquer au reste des hommes ; c'est être dans l'occasion perpétuelle de sacrifier la vertu au vice, & la probité au respect humain. Des personnes de ce caractère ne seront jamais, ni bons parens, ni amis vrais, ni citoyens utiles. Dès qu'ils ne connoissent de devoirs que les maximes de l'intérêt personnel, il est impossible qu'ils soient vertueux & honnêtes gens.

Croyez-vous sérieusement, Madame, que le système de l'indifférence à l'égard des hommes soit plus raisonnable & moins vicieux que celui de l'intérêt personnel ? Mais puisque cette indifférence est elle-même opposée aux loix comme à l'instinct de la nature, ne s'ensuit-il pas qu'elle ne peut être adoptée par aucun bon cœur, pas même par un philosophe, s'il n'est misanthrope ? Tant qu'il y aura des malheureux à plaindre, des bons à estimer & à protéger, des méchans à détester, je ne conçois pas qu'il soit permis à un honnête homme d'être indifférent sur les uns ou sur les autres.

Il y a sans doute des caractères indolens,

qu'aucune passion n'agite jusqu'à un certain point, qu'aucun sentiment n'excite à la pratique des grandes vertus, & qui ne savent, ni compatir aux misères de l'humanité, ni se réjouir de ses prospérités. Il y a encore de prétendus philosophes qui regardent la société comme un théâtre, & qui, se croyant à la Comédie, rient de tous les événemens de la vie, & par conséquent de tous les hommes. Mais quelle idée la raison nous donne-t-elle de ces faux *Démocrites* ? Considérons-les attentivement, entrons dans le fond de leur âme, qu'y voyons-nous d'estimable & de vertueux ? Quel peut être dans un cœur le principe louable de l'insensibilité ou de la plaisanterie sur les vertus ou les vices, sur l'innocence ou l'oppression, sur les succès ou les infortunes de ses concitoyens, de ses frères, de ses semblables ? Si chacun n'étoit né que pour soi ; si l'intérêt commun n'étoit pas le lien naturel de tous les hommes ; si les passions, les besoins & les foiblesses de chaque particulier ne formoient pas les nœuds & les loix de la société, on ne répondroit de soi qu'à soi-même ; on seroit innocemment tout ce qu'on voudroit être, on riroit, on pleurerait à son gré, chacun se façonneroit une philosophie bonne ou mauvaise, ce seroit seu-

B v

lement tant pis pour les uns, & tant mieux pour les autres ; mais les choses ne sont pas ainsi. Tous les hommes, il est vrai, doivent se procurer leur repos personnel ; la tranquillité de l'âme est un bien, un trésor, que chaque individu de la société doit être jaloux d'acquiescer & de conserver, aux dépens même de ses passions : ce seroit cependant se tromper que de faire consister ce repos & cette tranquillité dans l'indifférence dont je viens de parler. Plus cette indifférence sera raisonnable & réfléchie, plus elle sera blâmable, parce qu'elle répugnera davantage à la loi naturelle.

Il ne suffit pas, pour être essentiellement honnête homme, d'avoir des principes de probité & de ne point faire de mal : il faut encore n'éviter aucune occasion de prévenir le mal, de conseiller & de procurer le bien. *Alidor dans sa chaise*, ou ce solitaire tapi dans sa cellule, est supposé ne faire aucun mal à la société ; occupé de lui seul, tout le reste du genre humain semble ne plus exister pour lui ; il se croit sage & heureux, & il n'en est rien. A le bien examiner, c'est un lâche, un ingrat & un fou. Il fuit l'action pour laquelle il étoit né ; il se sépare d'une société à qui il a des obligations de toute espèce, qu'il devroit reconnoître par ses

services ; il s'abandonne à ses propres idées , il s'énervé l'esprit , il s'enyvre , pour ainsi dire , d'illusions , & il déraisonne nécessairement. Quoi ! me direz - vous , cet homme-là n'est pas heureux ? Non , Madame ; ou il ne l'est qu'à la façon des loirs & des marmottes. Si la passion ne produit jamais le bonheur , jamais non plus il n'est le fruit de l'indifférence. *Ce sont les actions de l'homme qui le rendent heureux* , disoit l'Empereur Marc - Aurele , & , pour les faire bonnes , il faut savoir pourquoi l'homme est né , & quels sont ses devoirs. Il y a donc des devoirs à remplir pour parvenir au bonheur ; & quels sont-ils , sinon ceux de la société ? Ce solitaire , cet homme retiré du monde , ce prétendu sage , qui nous paroît si vertueux , n'en remplit aucun : sa tranquillité n'est que l'assoupissement de son âme , le calme de ses passions n'en est que le sommeil , il n'est heureux que parce qu'il dort ; mais est-ce l'être en effet ?

Puisque j'y suis , je vous parlerai encore , Madame , de cette autre espèce d'indifférens , qui le sont presque sans le savoir , & que l'on nomme *esprits complaisans*. Aussi inutiles à la société que les solitaires , ils y sont beaucoup plus dangereux , parce que la foiblesse de leur caractère les rend

36 MERCURE DE FRANCE.

susceptibles de tous les vices qui les environnent. Je vous les ai déjà peints dans ma lettre *sur la complaisance* ; mais du côté dont je les considère ici, j'ai quelques traits de plus à leur donner : il est bon de les connoître à fond.

Il faut , pour être utile à la société, qu'un homme ait des vertus & des passions qui lui soient propres ; qu'il ait le courage de se roidir contre l'usage & l'exemple ; qu'il soit ferme dans ses principes, vertueux dans ses liaisons, incapable par conséquent de se prêter aux impressions les plus séduisantes ; & c'est ce que vous ne trouverez pas dans le *complaisant*. Ses principes, ses vertus, ses passions, ne lui appartiennent point ; il les prend, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Son caractère ressemble à ces terres mouvantes sur lesquelles on ne peut fonder d'édifice ; vous ne pouvez compter, ni sur son estime, ni sur ses mépris. Tout lui est égal & indifférent. La même chose le fera rire avec celui-ci & pleurer avec celui-là ; si vous plaignez un malheureux, il le plaindra avec vous, & il en plaisantera un instant après, si l'occasion s'en présente. Il n'a point d'autre ton que celui qu'on lui donne ; ses penchans & ses sentimens lui sont étrangers : on diroit qu'il n'est animé que de

l'âme de ceux qui lui parlent. Sans cesse en contradiction avec lui-même, on ne fait, ni ce qu'il pense, ni ce qu'il sent; la vertu ne le touche pas plus que le vice, il passe de l'une à l'autre avec autant de facilité que de la table au lit : l'honnête homme lui fera faire le bien, le méchant le trouvera prêt à seconder sa malignité. Facile à prendre toutes les formes qu'on voudra lui donner, il est, souvent sans s'en appercevoir, l'homme du monde le plus vicieux & le plus méprisable, comme le plus inutile au bien de la société. Il traite avec ceux qu'il méprise & dont il est méprisé, comme avec ceux qu'il estime & dont il croit être estimé; il flatte ceux qu'il hait, comme ceux qu'il aime : c'est à l'égard des uns & des autres la même politesse, le même air gracieux. Peut-il même se conduire autrement ? Voudroit-on qu'il manquât aux bienséances, qu'il témoignât ses préférences ou ses mépris, & qu'il répondît froidement aux prévenances & aux politesses qu'on lui fait ? Ne faut-il pas dans la vie se prêter aux circonstances, observer les décences, & vivre avec les hommes ? C'est ainsi que ce personnage, sans caractère, en croyant accomplir les devoirs de l'humanité, n'en remplit effectivement aucuns, & que, par son empressement imbécille à vouloir tout ce que

veulent les autres , il affiche l'indifférence la plus coupable sur les choses les plus essentielles au bonheur & à la gloire de la société.

Mais quels sont donc ces devoirs dont un honnête homme ne doit ni ne fait jamais se dispenser ? Les voici , Madame : aimer tous les hommes ; faire leur bonheur par nos conseils , notre exemple & nos bienfaits ; louer & encourager la vertu , flétrir & humilier le vice , plaindre & aider les malheureux , démasquer & avilir les méchans , les fuir au moins & leur faire sentir toute l'indignation de la probité ; être franc & désintéressé dans ses avis , intégrè dans ses jugemens , ami fidèle & constant , citoyen zélé & généreux : oui , Madame , ce sont-là les devoirs indispensables d'un honnête homme. Il n'y a ni complaisance , ni intérêt personnel , ni respect humain , qui puisse prescrire contre la pratique de ces devoirs ; ou , ce qui répugne même à imaginer , il faudroit avancer que la loi naturelle elle-même est sujette à prescription.

Je ne veux pas dire que l'accomplissement de ces devoirs n'ait pas lui-même pour règles la prudence , la modération , & les circonstances des temps , des personnes & des lieux ; je ne prétends point ,

par exemple, que chaque honnête homme juge *prévôtalement* les méchans, ou qu'il s'érige en *redresseur* public de tous les torts : il y a un milieu à toutes choses, c'est ce point fixe de la vertu qu'il faut chercher & saisir. Au reste les mœurs du siècle ont tellement défiguré la vertu, elle s'y trouve si souvent compromise avec le vice, les bienséances modernes l'ont rendue si *gothique*, qu'un homme de bien doit craindre aussi quelquefois d'être trop prudent & trop mesuré dans son zèle. S'il ne choque que ce qui s'appelle le ton & l'usage du monde, sa probité n'est pas en faute ; les reproches qu'on lui feroit retomberoient naturellement sur ce ton même & sur cet usage dont le ridicule & la perversité ne méritent évidemment que les mépris du sage. Je conviens que l'on ne doit pas imiter ces spadassins qui, sans cesse l'épée à la main, cherchent à *ferrailer*, & à prouver leur adresse ou leur bravoure à des gens qui n'en doutent pas ; mais que l'on n'oublie jamais les obligations que l'humanité & la probité imposent à tout homme, & que, selon les occasions, on les remplisse avec autant de fermeté que de décence & de ménagement ; c'est, je crois, ne désirer que ce que la

40 MERCURE DE FRANCE.

raison & la conscience exigent, & je n'en demande pas davantage.

Si l'on veut réussir dans le monde, ou seulement y vivre tranquille, il faut, dit-on, y user de politique. La maxime est bonne & j'y souscris. Mais qu'est-ce qu'un honnête homme doit entendre par cette politique ? Sera-ce de flatter le vice, d'encenser le méchant, d'admirer l'orgueil, d'applaudir à l'impertinence, de se prêter à la calomnie ou à la médisance, de conriver à l'injustice, de déguiser la vérité, de n'oser s'intéresser pour un ami disgracié, de se taire quand il faut parler ? Ah ! Madame, je le fais, cette politique sert aujourd'hui de loi générale à nos mœurs ; mais quel est le cœur bien fait qui y reconnoisse ses devoirs, qui puisse y adapter ses sentimens & s'y conformer dans sa conduite ? Je n'irai point insulter un méchant qui ne me dira rien ; je ne chercherai pas l'occasion d'humilier un cœur faux, ou de faire rougir l'ingrat, le traître & le perfide : mais ne croyez pas non plus qu'en certains cas je fisse bien de dissimuler avec eux & de déguiser sous les couleurs de la politesse ou de la complaisance l'horreur qu'ils m'inspirent.

Il n'est jamais question d'être civil &

poli avec le vice ; plus on lui témoigne de déférence , plus aussi on l'encourage. Si vous ne le traitez pas brusquement , que ce soit au moins avec froideur ; qu'il sache que vous l'avez démasqué , que vous rougiriez de vos attentions pour lui , & qu'il ne doit qu'à son rang ou à sa place l'usage que vous faites avec lui des bienséances les plus simples & les plus générales. Il oseroit rechercher vos égards & votre considération , & vous ne le punirez pas de cet attentat à votre gloire ! Respectez-vous , Madame ; soutenez la dignité de vos sentimens , humiliez ce cœur faux , cet hypocrite ; soyez froide avec lui , c'en est assez : il se retirera persuadé de votre mépris , & peut-être il sentira qu'il le mérite.

D'où vient que le vice va tête levée dans la société , & que la vertu , au contraire , n'ose y paroître qu'en coëffes rabattues ? C'est que , sans parler de l'irreligion qui règne dans les esprits , on s'accoutume depuis long-temps à oublier ce que l'on se doit à soi-même , aux hommes en général & en particulier , à sa famille , à ses concitoyens , à l'Etat. C'est que le bel esprit se substitue tous les jours à la raison , & que le respect humain , soutenu des bienséances que l'amour-propre & la duplicité ont établies , se jette à la traverse pour

empêcher l'honneur & la conscience de jouir de leurs droits. On sent bien que l'on manque aux premiers principes de la probité & de l'humanité en faisant bonne mine à la perfidie , à la noirceur & à la fausseté ; mais , pour s'étourdir sur cette lâcheté , on réclame la politesse & la bien-séance , & l'on en vient jusqu'à se persuader que la prudence elle-même dicte cette conduite & ces ménagemens.

Quelle erreur , Madame ! qu'elle est préjudiciable à la société ! La prudence peut-elle donc conseiller contre ses propres intérêts ! Les sages ont-ils jamais appris d'elle à subordonner la vertu & la vérité aux maximes & aux usages du siècle ? Si elle permet de s'y prêter dans les choses indifférentes & de pure convention , elle ne veut jamais qu'on les adopte aux dépens de la raison & du devoir. Voudroit-on la rendre responsable des abus , des ridicules & des vices que ces usages ont introduits ou qu'ils ont mis en crédit ? Mais ce seroit-là le comble de la dépravation des mœurs ; ce seroit corrompre la vertu elle-même , & détruire l'homme , la religion & la société.

N'en doutez pas , Madame , cette prétendue prudence dont on use à l'égard du vice & des vicieux , des hommes faux ,

méchans & perfides, n'est exactement que foiblesse de sentiment, facilité de caractère, bassesse d'âme ou petitesse d'esprit. Les méchans ne s'y méprennent pas, & c'est aussi ce qui les rend si forts, si hardis & si entreprenans. Leur force ne vient en effet que de la foiblesse des bons. Vous ne les voyez pas s'exposer aux yeux d'un homme dont ils connoissent la franchise, le courage & la fermeté ; à son aspect seul ils seroient interdits. Ils savent que l'intérêt de la vertu, de l'innocence & de la vérité, est l'âme de ses sentimens & de ses procédés ; & ils font eux-mêmes trop lâches pour hasarder le moindre choc avec lui : mais cet homme vertueux & sincère est-il donc un imprudent ? une âme d'argile le dira & se le persuadera ; & malheureusement les âmes de cette trempe forment les trois quarts du genre humain civilisé, autant au moins qu'il est permis de juger des causes par les effets. La preuve en est d'ailleurs que l'on sourit tous les jours aux gens que l'on méprise, qu'on les reçoit avec l'accueil de l'estime, & que, par bienséance, on prend avec eux le ton de la bonne compagnie. Un homme estimable survient, on ne fait si on lui doit quelque chose de plus, ou l'on n'ose le distinguer, de peur de rendre un hom-

44 MERCURE DE FRANCE.

mage imprudent à la vertu , & de manquer aux bienféances en faisant rougir le vice.

Il faut en convenir de bonne foi, Madame : ce sont ces fausses bienféances qui ont avili nos âmes & qui nous écartent sans cesse des règles de nos devoirs. Je blâmerois un prétendu philosophe qui, trop ardent dans son zèle & trop âpre dans sa sagesse, refuseroit en toute occasion d'observer ,

Ces regards mutuels, dont la nécessité
A formé les liens de la société.

La raison même a tort quand elle est indiscrette & sauvage. Je crois avec *Moliere*,

Qu'à force de sagesse on peut être blâmable ;
Qu'il faut parmi le monde une vertu traitable....
Qu'il est mal , sur quoi que l'on se fonde ,
De fuir obstinément ce que suit tout le monde.

Mais aussi, comme il est très-possible de ne point fronder bisarrement son siècle, & d'être cependant honnête homme, je blâmerai toujours l'usage inhumain de faire honte à la vertu de ses couleurs naturelles, & de n'oser paroître avec elle en public.

Nous ne sommes point à nous, c'est une vérité constante : nous avons donc des devoirs à remplir à l'égard de la société

pour laquelle nous existons. Ces devoirs relatifs nous deviennent personnels ; l'amour-propre , qui semble nous en éloigner , nous les prescrit lui-même , puisqu'il est le premier auteur de la société civile. Il s'agit de nos intérêts les plus précieux lorsqu'il est question de ceux de la vertu , de l'humanité & de la vérité ; c'est notre cœur que nous défendons , ce sont nos sentimens que nous respectons , c'est à nous-mêmes enfin que nous rendons hommage toutes les fois que nous humilions le vice & que nous faisons triompher la vertu. Toutes les fois que nous opposons la candeur à la fausseté , la fidélité à la trahison , le zèle de l'amitié à l'indifférence de l'esprit de la société , l'équité à la politique , la vérité à la complaisance , la froideur de l'accueil aux bassesses des bien-séances , nous nous conduisons alors avec dignité , nos devoirs font notre éloge , l'estime de la société devient notre récompense , le méchant même nous respecte. Aurions-nous donc encore quelque chose de plus flatteur & de plus solide à désirer ? En s'asservissant au contraire à l'esprit du siècle , & aux loix dépravées de sa politesse & de ses bien-séances , n'est-il pas évident que l'âme se deshonne , que le cœur s'avilit , que l'homme n'est plus rien de ce qu'il

46 MERCURE DE FRANCE.

doit être essentiellement , & qu'il augmente le nombre des corrupteurs de la société , bien loin de lui rendre le moindre service ?

Voilà cependant ce que l'on peut dire d'une infinité de personnes , & ce qu'on ne dit pas , quoiqu'on le pense , parce qu'il est d'usage de s'estimer les uns les autres sans se soucier de se rendre estimables. L'estime aujourd'hui n'est plus un sentiment , c'est simplement une façon d'être poli les uns à l'égard des autres , une espèce de monnoie dont on est convenu qu'on se paieroit réciproquement sur l'étiquette des bienfécances. On a l'air d'estimer , & l'on méprise très-sincèrement. Voilà le *bon ton* , le ton à la mode , & ce qui s'appelle *savoir le monde*. Quelle science, bon Dieu ! quelles mœurs !

Ainsi tout est bouleversé ,

Ainsi du monde renversé

Se tourne la tête falotte.

Pour vous, Madame , toujours fidelle à vous-même , l'extérieur de votre vertu n'en annoncera jamais que la solidité. Puisse votre belle âme former autant de zélés imitateurs de ses principes & de ses sentimens , qu'elle a d'admirateurs de ses

J U I L L E T 1766. 47
généreux procédés ! J'ai l'honneur d'être
avec le plus tendre respect, &c.

D. P. R. B.

*A Madame DE P*****, Abb... de...
en réponse à quatre couplets qu'on lui
avoit offerts , & dans lesquels on la com-
paroit successivement , sous le nom d'Iris,
à Diane , à Vénus , à Minerve & à
Juno.*

I R I S , Dieu me préserve
D'en croire certaine chanson !
Vous n'êtes point *Vénus* , *Diane* , ni *Minerve* ;
Encore moins *Juno*.
Moi , qui suis équitable ,
Je vois , j'admire en vous leurs brillans attributs ;
Mais ces Déeses de la fable ,
Iris , n'avoient pas vos vertus.

Par le même.



*ESSAIS d'une traduction en vers , de
l'Anti-Lucrèce , du Cardinal DE POLI-
GNAC. Le Poëte exprime ainsi le desir
qu'il a d'égalier dans ses vers la beauté
& la richesse de ceux de LUCRÈCE. Vers
45 jusqu'au 67.*

QUE né puis-je , en marchant dans ces routes
sacrées ,
Des eaux de l'Hypocrène arroser ces contrées !
Changer d'épais buissons en de rians vergers !
Faire éclore les fleurs sous les pas des bergers !
Je n'ai point les accens ni la douce harmonie
Du Chantre des plaisirs qui charma l'Aufonie.
Le langage qu'il dut à ses premiers ayeux
Fournit à ses besoins des trésors précieux :
J'emprunte, pour répondre, une langue étrangère.
Sa muse , consacrée aux autels de Cythère ,
Ne chante que *Vénus* , les ris , la volupté :
Je présente aux mortels l'austère vérité ;
Et ma lyre sévère enfante la tristesse.
D'un naturel heureux l'abondante richesse
Prodigue entre ses mains les plus brillantes fleurs ,
Les grâces , les attraits , les charmes enchanteurs :

A

A la voix l'aquilon n'est plus qu'un doux zéphire ,
 Sous un ciel plus serein *Philomèle* soupire ;
 Le jour est plus brillant ; la fraîcheur des forêts
 Invite au doux sommeil dans un bocage épais ;
 Du sommet d'un coteau couronné de verdure ,
 L'onde d'un clair ruisseau tombe , fuit & mur-
 mure ;

D'un fleuve bienfaisant le cours majestueux
 Engraisse les guerêts , rend les peuples heureux ;
 Ecoutez ces oiseaux ; leur aimable ramage
 Le dispute aux couleurs de leur riche plumage.
 Voyez-vous dans ces prés ces bergers , ces trou-
 peaux ?

Tout s'anime , tout danse au son des chalumeaux.
 Ces lieux sont enchantés : sur tout ce qui respire ,
 La mère des amours exerce un doux empire.

*Le même Poëte peint ainsi les funestes
 effets du système épicurien dans un mau-
 vais naturel. Vers 144 jusqu'au 163.*

ENIVRÉ des vapeurs de ce mortel breuvage ,
 Que peut ne point oser un naturel sauvage ,
 Violent , plein de feu , de lui-même porté
 A rejeter des loix la sage autorité ?
 Qui , méprisant les Dieux , sans espoir & sans
 crainte ,

Croira que pour goûter le bonheur sans contrainte ,
 Il doit livrer son cœur aux attraits des plaisirs ,
 Et satisfaire en tout l'ardeur de ses desirs ;

Vol. I.

C

50 MERCURE DE FRANCE.

Que le néant précède & termine notre être ;
Que le sort détruit tout , comme il a tout fait
naître ;

Que les chagrins cuisans sont d'éternels voutours ,
Qui seuls peuvent troubler le calme de nos jours ?
Qui pourra retenir cette âme impétueuse ,
Si de l'obscurité la faveur ténébreuse
Peut jamais le cacher aux regards des humains ?
Le glaive , le poison , la flamme arme ses mains ;
La vengeance est sa loi : la volupté l'ordonne.
Quelques brillans avis qu'*Epicure* lui donne ,
Par-tout où le conduit son transport furieux ,
Là se trouve son bien , son plaisir & ses Dieux.
Eh quoi ! s'il n'est au ciel ni bonté ni puissance ,
Qui peut forcer un cœur né pour la dépendance ,
De préférer la peine aux biens qui l'ont charmé ,
Et d'étouffer les feux dont il est consumé ?

*Il réfute de cette manière une réponse
d'Epicure. Vers 236 jusqu'au 250.*

NON , dites-vous , l'effroi qu'inspire un châti-
ment ,

Qui du crime à la fin punit l'emportement ,
Des vengeances des loix le terrible spectacle
N'est-il pas aux forfaits un suffisant obstacle ?
Quand on ne connoît plus le bras d'un Dieu
vengeur ,

Peut on être frappé d'une moindre terreur ?

Sourd à la voix des cieux , je brave le tonnerre
Pâlirois-je à l'aspect des juges de la terre ?

Mais si ce foible objet peut gêner mes desirs ,
Je vois loin de mes yeux s'envoler les plaisirs ;
Je rentre en gémissant sous ce joug homicide
Que j'avois cru briser en vous prenant pour guide :
Déchiré par les maux , tremblant pour mon
bonheur ,

Je ne combats pas moins ; je combats sans honneur :
Devenu pour moi-même un critique sauvage ,
Si mes fers sont nouveaux , c'est le même esclavage :

Je ne puis sans frémir me rappeler la loi ;
Et l'objet qui m'effraye , est moins digne de moi.
Ah , laissez-nous jouir d'un destin plus propice !
S'il faut des voluptés faire le sacrifice ,
C'est à vous seul , grand Dieu , qu'il les faut
immoler.

*Des exemples tirés de la fable & de Phis-
toire prouvent quels désordres naissent
des principes d'Epicure. Vers 317 jus-
qu'au 457.*

IL n'est plus de repos pour l'inconstant *Thésée* ;
Dès que *Phédre* , plus chère à son âme abusée
Que sa sœur malheureuse , a fait naître en son
cœur

D'un criminel amour l'incestueuse ardeur.

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

Traître à ses premiers nœuds , & devenu parjure ,
Il ravira l'objet de cette flamme impure.
Princesse infortunée ! à quoi donc t'a servi
D'avoir sauvé les jours d'un perfide mari ,
Et dégagé ce bras vainqueur du *Minotaure* ;
Des détours d'un cachot plus redoutable encore ?
Quoi ! l'honneur , ses sermens , tes services , tes
 pleurs ,

Ne pourroient étouffer ces naissantes ardeurs ?
Le héros en rougit : contre son cœur il s'arme :
Mais combattra-t-il donc un penchant qui le
 charme ?

Céder à son amour , c'est l'art de l'amortir.
C'est ramener la paix par les mains du plaisir.
Principes qu'*Epicure* adopta dans la suite ,
Vous réglâtes alors du traître la conduite.
Il rompt tous les liens d'un hymen malheureux ;
Et laisse son épouse en des climats affreux.
Le barbare ! il la voit , tombant sur la poussière ,
Tourner encor vers lui sa mourante paupière.
Hyppolite de *Phédre* a-t-il charmé le cœur ?
Elle ne peut goûter ni repos ni douceur
Qu'elle n'ait triomphé de sa vertu sauvage ,
Et fait à son époux le plus sanglant outrage.
Sa mort , sa triste mort , va donc être le prix
Des refus d'*Hyppolite* & de ses fiers mépris ?
Oui ; mais ce prompt trépas servira sa vengeance.
Telle est de ses transports l'horrible violence ;

Dans sa perte elle entraîne un héros innocent.
Que d'horreurs , de forfaits ! que le crime est
puissant !

Né pour vaincre & régner , le bouillant *Alexandre*
Brûle de voir la Perse & l'univers en cendre.

L'univers est soumis , mais non pas ses desirs ;

Allez , conseillez-lui de goûter les plaisirs ,

De contempler en paix , du sein de sa patrie ,

Darius & *Porus* se partager l'Asie ;

Dites-lui qu'un grand nom , au prix de tant de
maux ,

Ne vaut pas les douceurs d'un paisible repos.

Du superbe *César* l'ambition cruelle

Trouble le monde entier pour venger sa querelle ;

Que de peuples détruits ! que de murs renversés !

De quels fleuves de sang les champs sont engraisés !

Sur les débris des loix , de *Pompée* & de Rome ,

S'élève le pouvoir dangereux d'un seul homme ;

L'ancienne liberté pour lui n'est plus qu'un nom.

Arrêtez ce vainqueur aux bords du Rubicon ;

Dites-lui d'abjurer cet orgueil tyrannique ,

De vivre en citoyen dans une république :

Goûte seul , diront-ils , ce repos , s'il t'est cher :

Nos plaisirs sont les feux , les combats & le fer.

*On oppose le portrait du chrétien vertueux
au prétendu sage d'Epicure. Vers 825
jusqu'au 852.*

De celui qui craint Dieu l'âme , toujours égale ,

Dans un honteux loisir ne met point son bonheur ;

C . iij

54 MERCURE DE FRANCE.

N'étrouffe point la voix des vertus dans son cœur ;
Nul travail pour l'Etat ne lui paroît extrême :
Patrie , amis , parens , jusqu'aux étrangers même,
Tous ont part aux bienfaits de ce cœur généreux :
Il mêle ses soupirs aux pleurs des malheureux :
C'est peu pour lui ; du sort , pour réparer l'injure ,
Il prodigue ses biens : docile à la nature ,
Il chérit ces beaux nœuds que forment les besoins :
Au barreau , dans les camps , il se livre à des soins
Dignes des grands objets confiés à son zèle ;
Mais son âme est en paix : la raison , son modèle ,
L'anime & le conduit : le crime fuit ses yeux :
Du bien toujours avide , il voit écrit aux cieux
Ce qu'exigent de lui son cœur & ses semblables ,
Et des Etats divers les droits inviolables.

Oui , la religion enfante des héros ;
Mais elle a des motifs plus puissans & plus beaux ;
Que d'un renom douloureux l'impétueuse attente ,
De l'or ou des honneurs la soif impatiente ,
Implacables vautours , pères des grands forfaits ;
Pour déchirer nos cœurs les desirs sont leurs traits.
Le Dieu que nous chantons veut le bien & l'or-
donne :

Son sceptre est l'équité , les vertus sa couronne.
Jugez donc maintenant qui nous a mieux servi ,
Ou ce Grec , du plaisir & l'esclave & l'ami ,
Ou celui qui de Dieu fait sa plus chère étude ?

LES TROIS BOSSUS.

C O N T E *.

NUL coup mortel, dit-on, sur male-bête;
 Souvent le sort persécute les bons,
 Quand du bonheur un monstre atteint le faite;
 Le meilleur grain se précipite au fonds
 Dans le fluide où le mauvais surnage:
 C'est vérité; le sort comble de dons
 Ceux qui du ciel en ont moins en partage.

On vit jadis à *Damas* trois bossus,
 Monstres tous trois, nés d'une même couche;
 Dignes du sein qui les avoit conçus;
 Monstres hideux, au regard sombre & louche;
 Boiteux, de plus, & du même côté;
 Ayant enfin même difformité.
 Quant à leur bosse, elle étoit si semblable;
 Que chaque dos étoit numéroté;
 Sans quoi, pour eux & pour leur parenté,
 Aucun des traits n'eût été connoissable;
 Sans quoi souvent chacun eût confondu
 Et chaque dos & chaque individu.

Tous trois ayant une même figure;
 Un même habit, une même parure,

* Imité des contes tartares de M. *Gueuleste*.

C iv

56 MERCURE DE FRANCE.

Vivent ensemble & mettent en commun
 Assez de fonds pour un petit négoce ;
 Et, pour s'entendre, un se nomme *Fier-dos*,
 L'autre *Dos-fier*, le dernier *Riche-bosse*.
 Or, ce *trio* faisoit rire les sots
 Et les enfans, assez méchante race.
 Nos trois bossus souffroient depuis long-tems
 Force brocards, mais enfin on se laisse.
 Certain jour donc, les deux frères absens,
 Que *Riche-bosse* étoit seul sur la place,
 A son comptoir une troupe d'enfans
 Fond tout à coup, lui fait mainte grimace,
 L'excède, enfin, & lui tient tels propos,
 Qu'impatient, il poursuit les marmots,
 En atteint un, le renverse & le blesse
 D'un fer tranchant qu'il tenoit à la main ;
 Puis, le coup fait, soudain fendant la presse,
 Rentre chez soi. . . . Le délit est certain ;
 Une famille en demande justice,
 Et les bossus disent tout d'une voix
 Qu'un des bossus mérite le supplice ;
 Mais nul ne peut dire lequel des trois.
 Lors le *Cadi* fait venir chaque frère :
 C'est à *Dos-fier* qu'il s'adresse d'abord.
 Parle, est-ce toi, dont l'aveugle colère
 Met un enfant aux portes de la mort ?
 Non, Monseigneur ; c'est un fait que j'ignore,
 Répond *Dos-fier* : *Fier-dos* le nie encore.

Pour *Riche-bosse*, il proteste à son rang,
 Très-assuré qu'on ne peut le convaincre,
 Que du forfait il est très-innocent.
 Le cas paroît au juge embarrassant.....
 C'est un complot, dit-il; mais, pour les vaincre,
 La loi nous offre un remède puissant.
 A tous les trois donnons la bâtonnade;
 Peut-être enfin, pour s'épargner l'aubade,
 Que le coupable avouera son forfait.
 Ce dur remède est encor sans effet;
 Les deux premiers souffrent avec courage;
 Et *Riche-bosse*, à son tour bâtonné,
 Sans s'ébranler, voit fondre cet orage.
 Que faire donc, dit le juge étonné?
 En punir trois seroit déraisonnable;
 Mieux vaut encor faire grâce au coupable;
 Deux au délit ne participent pas:
 Mais comme enfin ce délit est notoire,
 Pour prévenir par la suite un tel cas,
 Bannissons-les de notre territoire.

Ainsi fut fait; les trois bossus proscrits
 Et bâtonnés, vuidèrent le pays
 Se résignant à la même fortune.
 Tous trois enfin arrivent à *Bagdat*;
 Mais tout l'argent de la bourse commune
 Est épuisé: dans ce cruel état,
 Dit *Riche-bosse*, il seroit mieux de vivre
 Séparément en différens climats;

C v

59 MERCURE DE FRANCE.

C'est mon avis. Si vous voulez le suivre,
Je reste ici ; portez ailleurs vos pas :
Chacun de nous fera mieux ses affaires ;
D'un tas de fors les brocards ordinaires
Apporteront moins d'obstacle à nos soins,
Et, divisés, nous affecterons moins.

Ce parti pris , les deux frères délogent ;
Mais au traité par amitié dérogent ,
Vivent ensemble & , d'un sort rigoureux ,
Font en commun la longue & rude épreuve.
Pour *Riche-bosse* , il devient plus heureux ,
Il fait commerce , il épouse une veuve ,
Belle , bienfaite , à-peu-près comme lui .
Mais opulente & d'abord son appui ,
Qu'il apprivoise & qu'enfin il maîtrise ,
Le sort lui rit , & le plus prompt succès
De chaque jour couronne l'entreprise.
En peu de temps il fait tant de progrès ,
Qu'au loin le bruit s'en répand à la ronde.

Ses deux jumeaux , las de courir le monde ,
De fors discours sans relâche assaillis ,
Traînant par-tout une vie importune ,
Et de misère en tous lieux accueillis ,
De *Riche-bosse* apprenant la fortune ,
Vont le trouver ; car tous deux comptent fort
Qu'à leurs besoins il ne peut faire faute ;
Qu'il ouvrira pour eux le coffre fort.
Mais les jumeaux ont compté sans leur hôte.

Qu'est-ce, dit-il ? que me demandez-vous ?
 J'ai seul ici travaillé pour mon compte ;
 N'étoit-ce pas marché fait entre nous ?
 Adieu , bon soir , & qu'une fuite prompte
 Demain matin vous dérobe à mes yeux.

La femme assiste à ces brusques adieux ,
 Et la pitié s'empare de son âme ;
 Car elle étoit sensible & bonne femme.
 Mais *Riche-bosse* étoit maître au logis ,
 Et la rossoit souvent de bonne sorte :
 Femme , dit-il , quand pour cause j'agis ,
 Quel *vertigo* ! quel zèle vous transporte ?
 Et que peut-on gagner avec des gueux ?
 Si vous risquez de leur ouvrir la porte ,
 Chez nous bientôt nous ne verrons plus qu'eux ,
 Je vous défends , sans quoi vous êtes morte ,
 Absent ou non , de les avoir chez vous.
 Je pars bientôt : si , pendant mon absence ,
 Ils revenoient , une grêle de coups
 Sur votre dos vengeroit cette offense.

Ses volontés étoient autant d'arrêts.
 Pour le départ il n'en faisoit accroire ;
 D'un long voyage il faisoit les apprêts. . .
 Loin de *Bagdat* se tenoit une foire ,
 Que sa présence honoroit tous les ans.

Les deux jumeaux sont partis mécontents ;
 Le ventre vuide & la bourse assez plate.

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

Ils sont partis , mais ils n'iront pas loin :
 La belle-sœur , dont la pitié les flatte ,
 Le naturel , l'instinct & le besoin ,
 De l'amour-propre étouffent le murmure ;
 Tout les invite à tenter l'aventure.
 Leur frère absent , pour la seconde fois ,
 Ils vont du sang faire valoir les droits.
 La bonne sœur , que leur sort intéresse ,
 Et libre enfin , se livre à sa tendresse ,
 Un même cœur les unit tous les trois ;
 De son époux oubliant la menace ,
 Elle les garde , & pendant plus d'un mois
 Joyeusement entr'eux le temps se passe.

Mais il revient , ce redoutable époux :
 Sa rauque voix déjà se fait entendre.
 Pour dérober ses frères à ses coups ,
 Dans une cave elle les fait descendre ,
 Puis les y cache , & reçoit son mari
 Comme on reçoit l'amant le plus chéri.
 Lui , qui du cas peut-être se défie ,
 Exactement visite tous les lieux ;
 Mais c'est en vain , deux pipes d'eau-de-vie
 Font échapper ses frères à ses yeux.
 Du souterrain il referme la porte ,
 Et se saisit de la clef qu'il emporte.

Dans leur prison , déjà depuis deux jours ;
 Les deux jumeaux languissent sans secours ;

La bonne sœur, plus libre le troisième,
 Veut les sauver de ce péril extrême ;
 Jusqu'à la nuit son époux est absent :
 Il doit souper chez un correspondant ;
 Elle a les clefs qu'il a laissé par grace :
 Court à la cave... Hélas ! il n'est plus temps !
 Les deux jumeaux, étendus sur la place,
 N'ont plus ni voix, ni poulx, ni sentiment...
 Elle gémit du sort de ses beaux-frères.
 Mais, pour mettre ordre à ses propres affaires,
 Elle en monte un, le porte sur un ais ;
 Sur son séant le redresse & l'ajuste,
 Puis court au port, accoste un porte-faix
 Simple & naïf, mais agile & robuste.
 Viens, lui dit-elle, on a besoin de toi ;
 Par accident un homme est mort chez moi ;
 Pour éviter une cruelle épreuve,
 Si le *Cadi* vient à savoir le cas,
 Voi si tu veux le jeter dans le fleuve :
 Jusqu'au logis tu peux suivre mes pas ;
 Quatre sequins seront ta récompense ;
 Des quatre deux seront payés d'avance ;
 Pour le surplus, il te sera compté
 A ton retour, lorsque je serai sûre
 De n'avoir plus à craindre d'aventure.
 Le porte-faix souscrit à ce traité.
 A son logis en hâte elle l'amène ;
 De brandevin lui leste la bédaine.

62 MERCURE DE FRANCE.

Lui cependant , qui la voit larmoyer ,
L'exhorte & dit , pour soulager sa peine ,
Qu'un tel magot n'étoit bon qu'à noyer ;
Puis dans un sac , sur son dos vous le charge ,
Choisit le bord où le fleuve est plus large ,
Le précipite , & revient très-content ,
De cet exploit recevoir le salaire.

La belle-sœur , pendant qu'il est absent ,
A, du caveau , remonté l'autre frère ;
Attend son homme & lui dit en colère :
Ce mort revient ! . . Comment donc as-tu fait ?
Comment ? . . je l'ai bien jeté , je vous jure ,
Lui répond-il . . . mais il voit en effet
Devant ses yeux la hideuse figure ,
Gissant de même , en la même posture ;
Et , convaincu , retourne sur ses pas ,
Se promettant de le jeter de sorte
Que , cette fois , il n'en reviendra pas.
Derechef donc , dans le sac il l'emporte ,
Va le jeter dans un lieu plus profond ,
Et du succès son zèle lui répond ;
Il ne craint plus enfin qu'on le soupçonne.
A la maison , joyeux & triomphant ,
Il accouroit , au moment qu'il entend
A son côté une voix qui fredonne
D'un ton lugubre une hymne au Dieu du vin.
Ce chanfre étoit *Riche-bosse* en personne ,

Qui , clopinant , une lanterne en main ,
 Charmoit ainsi les ennemis du chemin ,
 Qu'il se sentoit quelque peine à poursuivre ;
 Mais disons tout ; *Riche-bosse* étoit yvre.

Le porte-faix , à l'aide d'un faillot ,
 L'envifageant : eh , quoi ? vilain magot !..

Maudit bossu ! tu reviens donc au gîte !...

Va , ne crains pas m'échapper d'aujourd'hui ;
 Fusses-tu diable ou sorcier !... au plus vite ,
 Et furieux , il se jette sur lui.

Or la partie entr'eux est inégale.

Le *Riche-bosse* , en gros juron s'exhale ,

Mord , égratigne & se défend en vain ;

Le porte-faix prend le petit mutin ,

De toutes parts dans son sac l'enveloppe ;

Comme un éclair jusqu'au fleuve galoppe ,

Et lestement , lui fait faire le saut

Avec le sac , puis revient chez sa Dame.

Impatiente , elle attend le rustaud ;

De son mari déjà la pauvre femme

Craint le retour... Hé bien , dit-il , ce mort

Ne revient plus ?... il auroit très-grand tort ,

Lui répond-elle... A présent j'en suis sûre.—

Ainsi soit-il... Ça , payez moi d'abord

Mes deux sequins ; aussi bien je vous jure

Que je les ai bien gagnés !... L'animal !

Qu'à le noyer il m'a donné de mal !

C'étoit un sort... ou bien c'étoit le Diable !

64 MERCURE DE FRANCE.

Ne l'ai-je pas rencontré près d'ici ,
 Qui fredonnoit , qui faisoit l'agréable ? ...
 Mais je l'ai bien reconnu , Dieu merci !
 Sans quoi tout droit il revenoit encore. ...
 J'ai donc saisi la maudite pécore
 Qui résistoit , & , sans tant de *mic mac* ,
 L'ai fait aller enfin tout son saoul boire. ...
 Bien est-il vrai qu'il vous en coûte un sac ;
 Mais vous voilà quitte de cette histoire !

La bonne femme a pendant son récit
 Quelques soupçons ; & , lorsqu'il s'applaudit ;
 Elle , cédant au remord qui l'accable ,
 S'écrie enfin : qu'as-tu fait , misérable ? ...
 T'avois-je donc si bien traité , nourri ,
 Payé , de plus , pour noyer mon mari ? ...
 Puis les sanglots lui coupent la parole. ...
 Votre mari , dit-il ? ... Vous êtes folle ! ...
 Je vous soutiens , moi , que c'est le bossu
 Qui , par trois fois , s'est offert à ma vue.
 En revenant , je l'ai bien apperçu :
 C'étoit lui-même. ... Ai-je donc la berluë ?
 Et , s'il revient , est-ce ma faute à moi ?
 Pour m'acquitter d'un si pénible emploi ,
 Vous me voyez bientôt tout hors d'haleine. ...
 Or , finissons. ... vite ! Mes deux sequins.
 La femme , en pleurs , hurle & l'entend à
 peine ;
 Au bruit , déjà , s'assemblent le voisins. ...

Crainte de pis , le porte-faix détail ;
 Maudit cent fois la rencontre fatale ,
 La fausse veuve , & sur-tout le corps mort.
 En murmurant , il retournoit au port ,
 Quand tout à coup trois hommes le saisissent ,
 Doubtent le pas , sans façon l'avertissent ,
 En lui montrant la pointe d'un poignard ,
 Que de sa vie il court quelque hasard
 S'il n'obéit à leurs ordres suprêmes....
 Les inconnus , déjà chargés eux-mêmes ,
 Au porte-faix livrent certain fardeau ,
 Lourd & massif , fangeux , dégoutant l'eau.

Or ces *quidams* , que le rustre soupçonne ,
 N'étoient rien moins que des voleurs de nuit ;
 L'un d'eux étoit le *Calife* en personne ,
 Le grand *Haroun* (1) , par deux des siens conduit.

Assez souvent il alloit sur la brune ,
 Et déguisé , sans suite , sans éclat ,
 Dans tous les lieux fréquentés à *Bagdat* ,
 Chercher ou bonne ou mauvaise fortune ,
 Examiner tout ce qui se passoit ,
 Savoir de lui ce que chacun pensoit.

Ce soir-là même , en côtoyant le fleuve ,
 Il avoit fait rencontre d'un pêcheur ,
 Qui , fatigué d'une inutile épreuve ,
 De son destin déplorait la rigueur.

(1) *Haroun Raschid* , cinquième Calife de la race des Abbassides.

66 MERCURE DE FRANCE.

Le bon Sultan le plaint, & lui propose
Trente sequins d'un seul coup de filet.
Le pêcheur raupe, & c'est un marché fait;
A le remplir en hâte il se dispose.
Enfin il a réussi cette fois,
Tant & si bien que, trompé par le poids,
Il craint de perdre au marché qui le lie,
Et qu'un fardeau sous lequel son corps plie.
De ses réseaux ne rompe le tissu.
Il faut enfin produire sa capture....
Il n'a pêché que le corps d'un bossu !
Le Prince rit d'une telle aventure.
Peste, dit-il, soit du vilain magot !
Or voyons donc si j'aurai meilleur lot...
Hé bien, Pêcheur, veux-tu toujours me vendre
Trente sequins ce que tu pourras prendre ? ...
Trouvant, pour lui, que c'est un marché d'or,
Il y consent, s'éloigne, prend le large,
Range ses plombs, les jette & sent encor
Dans son filet même poids, même charge.
C'est un bossu qu'il met encore à bord...
Jusqu'à trois fois le Prince a même aubaine.
Pour le pêcheur, bien payé de sa peine,
Il prend congé sans scandale & sans bruit.
Pour lui, jamais pêche n'a tant produit.

Que ferons-nous d'une telle trouvaille,
Dit à ses gens, le *Calife* surpris ? ...
Quoi ? ... les remettre où nous les avons pris,
Ou les laisser ici ? Vaille que vaille,

S'ils sont bien morts , il n'importe en effe :
 Mais si l'on peut rappeler à la vie
 Ces malheureux , c'est un rare bienfait !..
 A le tenter du moins tout nous convie...
 Peut-être aussi que de quelque forfait
 Ils aideront à découvrir la trace...
 Nous sommes trois , prenons-en chacun un.

Or donc c'étoit de ce poids importun
 Dont , par prière autant que par menace ,
 S'étoit trouvé chargé le porte-faix.
 Avec sa charge il arrive au palais :
 De son fardeau chacun se débarrasse.
 De son bossu reconnoissant les traits ,
 Lors le rustaud , que la fureur transporte ;
 S'écrie : hé quoi ! tu suis toujours mes pas ,
 Maudit bossu ? .. que le Diable t'emporte !..
 Puis au *Calife* il raconte son cas :
 Il m'a donné bien de la tablature ,
 Seigneur ! dit-il ; ne vous y trompez pas !
 Je connois bien sa hideuse figure !
 C'est un forcier .. Quoiqu'ils paroissent trois ,
 Ce n'en est qu'un. .. Je l'ai noyé trois fois. ..
 C'est un forcier , je vous le certifie ,
 Qui , tantôt mort , & tantôt plein de vie ,
 Suivant qu'il veut faire damner les gens ,
 Gît tout à plat ou prend la clef des champs ;
 Qui , comme il veut , croît & se multiplie.

68 MERCURE DE FRANCE.

Le bon Sultan , qui rit de tout son cœur ,
 Du porte-faix a soupçonné l'erreur ;
 Et de nouveau , visitant sa conquête ,
 Voit , par le corps ainsi que par la tête ,
 Les trois bossus semblables en tout point...
 A les sauver il donne tous ses soins ;
 De cordiaux on redouble la dose ,
 Tant & si bien qu'il leur prend un hoquet ,
 Qui de leur mal indique enfin la cause :
 Aucun des trois n'étoit mort en effet.

De *Riche-bosse* on a pu voir la chance.
 Les deux aînés manquant de subsistance
 Dans le caveau , pour prolonger leurs jours ,
 A l'eau-de-vie ils avoient eu recours.
 Ce spécifique étant en leur puissance ,
 Modestement on en usa d'abord ;
 Mais on avoit redoublé la pitance ,
 Et tant de fois , qu'enfin , sur l'apparence ,
 La bonne sœur jugea le couple mort ,
 Lorsqu'il n'étoit que complètement yvre.
 Aucun des trois ne paroît las de vivre ;
 Déjà chacun a confessé son tort
 Autant qu'il peut , car leur séjour dans l'onde
 A dérangé les fibres du cerveau :
 Ils revenoient comme de l'autre monde.

Or il falloit éclaircir de nouveau
 Toute l'histoire , en certain point obscure.

Le porte-faix, dont d'abord on s'assure,
 Peut, pour sa part, y donner quelque jour.
 La femme doit comparoître à son tour.
 Chez elle on va prendre la bonne Dame;
 Mais on lui tait, pour éprouver son âme,
 Ou lui causer plus de ravissement,
 Le merveilleux & prompt événement
 Qui reproduit son époux & ses frères:
 Ses pleurs couloient pour des têtes si chères;

Sur un sofa, placés également,
 Et revêtus d'une robe semblable,
 Les trois jumeaux attendent cependant
 D'un si bon juge un arrêt favorable.
 A ses remords *Riche-bosse* cédant,
 Lui dit, Seigneur : je suis le seul coupable;
 Que sur moi seul tombe votre rigueur :
 Le Ciel déjà punit mon mauvais cœur
 Qui dut causer la perte de mes frères,
 En permettant que j'aie un sort égal :
 Toujours aux leurs mes vœux furent contraires;
 D'un premier crime, à leur repos fatal.
 Je ne me sens l'âme que trop chargée !
 Sur tous les trois à *Damas* fut vengée
 Certaine mort dont j'étois seul l'auteur ;
 Injustement j'abusai de l'erreur
 Qui résultoit de notre ressemblance,
 Et méchamment trahis leur innocence.

70 MERCURE DE FRANCE.

C'en est assez , dit l'auguste Sulran ;
 Résignez-vous au sort qui vous attend.
 Lors en secret la femme est introduite ;
 Elle paroît affligée , interdite....
 Ça rendez-moi compte de votre époux ,
 Dit le *Calife* , & de deux de ses frères
 La bonne femme embrasse ses genoux ;
 Conte , en versant les pleurs les plus amers ,
 Tous ses malheurs avec naïveté.
 Le porte-faix , à ses yeux présenté ,
 La déconcerte ; enfin elle s'accuse
 D'avoir forgé cette méchante ruse ,
 Par contre-coup , funeste à son mari.
 Voudriez-vous voir cet époux chéri ,
 Dit le Sultan ? - Seigneur , quelle apparence?...
 Et , lorsqu'elle a conçu quelque espérance ,
 On l'introduit dans l'autre appartement.
 Le Prince veut jouir de sa surprise ;
 Ses transports vont jusqu'au saisissement.
 Quand de son trouble il la juge remise :
 Hé bien , lui dit le Sultan , votre époux
 Est-il ici ? le reconnoissez-vous ?...
 Oui , lui dit-elle , un des trois est mon maître ;
 Mais je ne puis dire lequel des trois ,
 Si de lui-même il ne se fait connoître.
 Souffrez , Seigneur , qu'il réclame ses droits.—
 Non. Il vaut mieux pour lui que je l'ignore ;
 Je me verrois forcé de le punir.

De notre erreur il peut jouir encore.
 De son forfait il vient de convenir ;
 S'il n'est pas feint , son repentir l'efface ;
 Mais c'est à vous , sur-tout , qu'il doit sa grace.
 Il est à moi : d'ailleurs , je l'ai payé
 Plus qu'il ne vaut lorsqu'il étoit noyé.
 Ainsi que lui , sont à moi ses deux frères.
 Mais en tout point leurs cas sont différens :
 Il est coupable ; ils sont très-innocens .
 Il est riche ; eux , accablés de misères ,
 Imploreront l'assistance des gens ,
 Si je ne mets quelque'ordre à leurs affaires.
 Si la nature , en formant ces jumeaux ,
 Fit mêmes dons à ce *trio* bisaire ;
 Je prétens , moi , qu'en biens ils soient égaux :
 Pour conserver une espèce si rare ,
 Je veux , de plus , s'il se trouve à *Bagdat* ;
 A leur égard , deux filles indulgentes ,
 Des deux aînés rompre le célibat ;
 Si l'on convient , riches comme indigentes ;
 En leur faveur je grossirai le lot ,
 Et donnerai mille sequins de dot .

La bonne sœur se charge de l'affaire ;
 Avec franchise embrasse chaque frère :
 Mais sans savoir lequel précisément
 Est son mari. Déjà très-largement
 Le portè-faix a reçu son salaire.
 Ainsi , chacun se retire content .

*ESSAI sur l'ajustement des ANGLOISES ,
traduit d'un Ouvrage périodique Anglois.*

ON a comparé ingénieusement une Angloise à une statue de *Raphaël*, dont la draperie seroit d'un élève sans goût & sans connoissances : elle est peut-être la plus belle femme des nations, mais aussi la moins bien mise. Cette remarque appartient à tous les étrangers qui viennent dans notre île.

Un Poëte, en se livrant ici à son imagination, chanteroit l'*optimisme* dans la distribution des biens de la nature : il faudroit croire avec lui que cette sage dispensatrice, en donnant à nos Dames la beauté en partage, leur a refusé, par réflexion, le talent d'en tirer parti, afin que nous puissions conserver, en les voyant, notre raison. Mais laissons des idées si sublimes.

Est-ce faute de goût ? est-ce par un orgueilleux dédain pour tout ce qui peut relever leurs charmes, que les Angloises négligent le soin des ajustemens ? Hélas ! si ce problème étoit approfondi, la solution pourroit n'être pas flatteuse pour elles

elles. Voit-on qu'elles aient plus d'éloignement que leurs voisines pour le luxe, pour la décoration, pour la magnificence dans les habillemens ? Eh ! la femme d'un Marchand de *Chéapside* n'a pas plus de ménagemens pour la fortune de son mari qu'une Bourgeoise de Paris ; nos jeunes pensionnaires, en entrant dans le monde, sont tout aussi peu économes, autant amies du faste, aussi jalouses de la somptuosité que les Françoises au sortir du Couvent.

Dans l'Europe entière, il est vrai, Paris est regardé comme la source des modes ; leur empire cependant y est plus doux, plus réservé qu'ici. Là, l'étude du sexe est de les allier toujours avec les grâces. Telle femme est ridicule uniquement pour suivre une mode qui ne lui va pas, & ce ridicule est sans excuse : à sa toilette la Françoisse est une habile Architecte ; une ignorance gothique ne lui fait point confondre les différens ordres ; jamais on ne la voit, par un contraste bisarre, mêler à la forme *dorique* un ornement *corinthien* : elle ne se livre au caprice d'une nouveauté, à la fantaisie d'une mode, qu'autant que ses charmes n'en souffrent point d'altération.

Les Angloises au contraire adoptent, en quelque sorte, pour toutes grâces, les

74. MERCURE DE FRANCE.

usages courans. Qu'une mode paroisse ; point de différences de traits, de tein, d'ensemble du visage, de taille, qui puisse arrêter nos femmes, en queues traînantes, ou en bonnets à la Prussienne ; toutes semblent être rangées sous un même étendart ; dans les jardins, dans le mail, aux spectacles, on croiroit que leurs habillemens ont été ordonnés par un Colonel d'infanterie, ou imaginés par celui qui fournit ceux des trois bataillons des Gardes.

Cette extravagance d'étiquette est de tous les états, de tous les âges ; la bourgeoisie est vêtue en femme de qualité ; la sexagénaire comme sa petite fille.

Cela me rappelle l'aventure d'un vieillard de mes amis : en allant se promener au parc il s'étoit attaché à suivre de loin une Dame, qu'à son habillement élégant & léger il avoit jugée n'avoir pas plus de quinze ans. Elle étoit seule ; & , dans l'imagination de mon ami, ce devoit être une divinité sous la figure humaine. Déjà le compliment le plus délicat & le mieux tourné étoit tout prêt, & vingt petits amours placés dans chaque pli de la robe de sa Déesse, comme un corps de réserve, devoient le secourir au besoin. Mais quelle surprise ! quelle confusion ! il se présente, & ne trouve dans

cette *Vénus* imaginaire qu'une cousine *Hannach*, qu'il savoit être plus âgée que lui.

Tant d'étalage & de recherche dans l'ajustement de la Dame, n'étoit pas sans dessein. Elle alloit (dit-il) comme moi au parc , où nous arrivions quand je l'abordai : peut-être eût-elle balancé d'abord à m'agréer pour son écuyer ; mais à l'aspect de ma belle perruque elle se détermina à l'instant, prit mon bras & offrit de renvoyer son laquais : la proposition me fit trembler ; je me figurois d'avance la réception qu'alloit nous faire le public : mais comment m'en sauver ! Il fallut soutenir la galanterie jusqu'à la fin. Bientôt nos deux figures antiques fixèrent tous les yeux ; nous excitions la bonne humeur de tous ceux qui nous environnoient : les uns ne faisoient que sourire, les autres éclatoient. La cousine *Hannach* s'en apperçut ; mais elle étoit trop persuadée du bon goût de son ajustement & de la décence de son maintien pour se croire l'objet de la risée publique ; elle avoit la bonté de ne l'attribuer en secret qu'à la singularité du mien , tandis que fort cordialement je rejettois tout sur son compte. En entrant au parc , nous étions les deux meilleurs amis du monde ; dès le premier tour, ce petit accident nous rendit

d'une humeur insupportable. En vérité, cousin *Jeffray*, me dit ma triste compagne, je ne vous conçois pas ! n'obtiendrai-je jamais de vous faire habiller d'une façon moins ridicule ? Je me suis toujours doutée que votre énorme perruque, si bien frisée, avec un habit si chétif, & ce très-monstrueux manchon ne manqueroient pas de nous attirer une scène.

Qu'elle se fût bornée à la critique de mon habillement, je m'en souciois peu, & je l'aurois souffert patiemment ; mais attaquer mon manchon favori. . . . oh ! je n'y pus tenir : Madame, lui dis-je, en jettant sur son sein découvert un regard dédaigneux ; je souhaiterois, pour le bien de votre santé, que ce même manchon pût vous servir de-palatine,

J. DE TROYES.

6 Juin,



QUATRAIN sur le portrait de M. DE
SARTINE, Lieutenant - Général de
Police, &c.

CETTE noble candeur
Que peignent à nos yeux les traits de son visage ;
Des solides vertus qui règnent dans son cœur ;
Est la fidèle image.

CHAPPOTIN DE SAINT-LAURENT, de
la Bibliothèque du Roi, de l'Académie
d'Auxerre, &c.

VERS proposés pour une estampe qui doit
représenter l'amour réciproque du Roi
pour la FRANCE, & de la France pour
le Roi.

SPERAT amando suos Rex vincere, vincero
Regem

Gallia ; sic stimulos mutuus addit amor.
Splendida suspensus spectat certamina mundus ;
Sed palma dubium est, par quia pugna, decus.

Par M. ROUX DUCLOS.

D iij

LE mot de la première Énigme du Mercure de Juin est l'*esprit*. Ceux de la seconde sont, *qui se fait brebis le loup le mange*. Ceux de la troisième sont, *tout ce qui brille n'est pas or*. Celui du premier Logogryphe est *inoculation* : on y trouve *ut, la, Luc, canon, col, latin, (peuple) latin, (langue) oui, non, union, Ino, Nil, Io, Inca*. Celui du second est *cabriolet*, dans lequel on trouve *Abel, Loire, crote, Lote, carlet, raie, Clio, air, abricot, col, tric-trac, Brie, écart, lit, table, lot, cire, rat, la, re, or, lait, Icare, ciel, Roi, bal, blé, crible, bâte, Caire, Tibre, car, carte, colet ou calote, taire*.

E N I G M E S.

J'EXERCE sur les cœurs un pouvoir absolu :
 Qui ne peut me souffrir ne va point au spectacle.
 Si je me glisse ailleurs, ce n'est pas un miracle ;
 Je séduis aisément : ce droit m'est dévolu.
 Pour plaire & triompher, voici mes seules armes ;
 J'excite la pitié, j'inspire la terreur,
 Je donne du plaisir, je cause la douleur,
 Et l'amour bien souvent a régné par mes charmes.

 ENIGME EN LOGOGRYPHE.

DANS un sens , j'ai souvent deux utiles lumières.
 Dans l'autre je vous offre un fat , un plat bouffon.
 Tel qui voudroit avoir trois membres de mon
 nom ,
 Donneroit bien à trois quelques coups d'étrivières.

L O G O G R Y P H E S .

O N n'eût pas vu sans moi cette lame ho-
 micide ,
 Instrument des fureurs du soldat inhumain :
 Je forgeai le glaive d'*Alcide* ,
 Et celle dont jadis *Achille* arma sa main.
 Sept membres forment ma structure ;
 Tu trouveras , en la décomposant ,
 Des matelots la sépulture ;
 Et des forçats le pénible toutiment.
 J'ai ce qui fait mouvoir un bâtiment sur l'onde ;
 Le chemin d'une ville où passe tout le monde ;
 L'outil propre aux jardins ; plus , deux notes de
 chant ;
 L'animal qui du chat craint la griffe & la dent ;
 D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

Et le nom de celui qui , par malheur insigne ,
Ne peut plus s'expliquer que par geste ou par
figne.

Je t'offre encore un élément fougueux ;
L'africain à noire figure ;
De l'arbre une riche parure ,
Avec un chantre très-fameux.

A U T R E.

NOURRISSIER des plaisirs , j'enfante la tristesse ;
La haine , le dépit , l'amour & la tendresse ;
Je suis du sentiment l'impérieuse loi :
A d'autres traits , Lecteur , reconnois mon em-
ploi.

J'ai huit pieds différens , ou tu verras paroître
Deux titres que l'on donne à nos souverains
maîtres ;

Deux pronoms ; une ville , ou mont de grand
renom ;

Un chemin usité ; une privation ;

Un vase destiné pour contenir des cendres ;

Ce que donne à l'enfant une mère bien tendre ;

Une fleur agréable ; un méchant animal ;

Le contraire d'aller ; un précieux métal ;

Une eau ; la fin du jour ; une ville d'Asie ;

Une autre dans le Maine ; une autre en Nor-
mandie ;



Si d'en faire un pareil j'avois l'heureux pou-



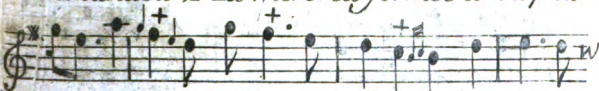
-voir, Crois moi, je n'irois pas le porter à Cy -



-thè - - re. Thémire ! dit l'amour je connois



sa candeur. Ma mère la formée à sa plus



tendre image. Tu l'aimes : du retour pour t'as su -

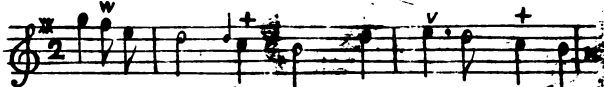


-rer le ga - ge : Donnes lui mon bouquet, je

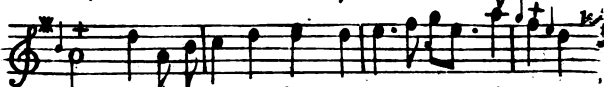


répons de son cœur : je répons de son cœur.

Lent.



Le petit Dieu charmant qui domte tous les



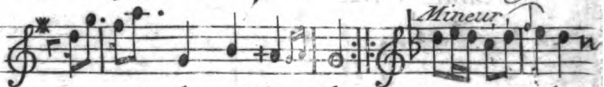
cœurs. A déserté Cythère et prévenu l'aurore:



Que fait-il si matin dans les jardins de Flore?



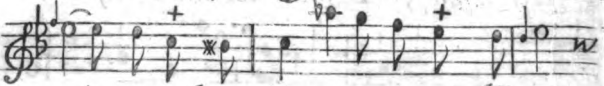
Il compose un bouquet dont il choisit les fleurs



dont il choisit les fleurs. Hé . . . las!



il prend ce soin pour l'offrir à sa mè-re: Thé-



-mire en ce beau jour si je pouvois l'a voir,

J U I L L E T 1766. 81

Deux rivières en France ; une Isle du Poitou ;
Là femme d'*Athamas* ; une vache... c'est tout.

Eu. M. à Lingévre, près Bayeux, le 20 Juillet 1762.

BOUQUET A THÉMIRE.

LE petit Dieu charmant, qui dompte tous les
cœurs,

A déserté Cythère & prévenu l'aurore.

Que fait-il, si matin, dans les jardins de *Flore* ?

Il compose un bouquet dont il choisit les fleurs.

Hélas ! il prend ce soin pour l'offrir à sa mère ;
Thémire, en ce beau jour, si je pouvois l'avoir ;
Si d'en faire un pareil j'avois l'heureux pouvoir ;
Crois-moi, je n'irois pas le porter à Cythère.

Thémire ! (dit l'amour) je connois sa candeur ;
Ma mère l'a formée à sa plus tendre image.
Tu l'aimes : du retour pour t'assurer le gage,
Donne - lui mon bouquet ; je répons de son
cœur.

*Paroles de M. GERMAIN-DE CRAIN,
Musique de M. DUVAL, Maître de
Musique, rue des Cordeliers.*

D V

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE des Auteurs du JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE à M. DE LA PLACE, au sujet de celle de M. LINGUET, Avocat au Parlement, auteur de l'Histoire des Révolutions de l'Empire Romain, insérée dans le second volume du Mercure du mois d'AVRIL dernier, page 91.

MONSIEUR,

Nous avons lu, avec la plus grande surprise, la lettre que M. Linguet vous a écrite contre le *Journal Encyclopédique*, au sujet de notre annonce de son histoire des *Révolutions de l'Empire Romain*; ce qui nous a le plus étonnés, c'est qu'il ait pu vous en imposer. Nous ne repousserons pas l'injure par l'injure, mais il est nécessaire que nous justifions notre jugement,

& il est juste que nous mettions au jour les torts de cet Auteur , au sujet d'un trait satyrique qu'il ose nous accuser d'avoir pris pour un éloge. Cette double justification nous oblige d'entrer dans des détails peut-être un peu longs mais indispensables.

Dès que *l'Histoire des Révolutions de l'Empire Romain* eut paru , notre exactitude nous fit un devoir de l'annoncer. En parcourant cet ouvrage nous trouvâmes que l'Auteur , courant après le paradoxe & le singulier , affectoit à chaque page de déprimer tout ce que l'histoire a célébré , & d'élever tout ce qu'elle a déprimé. Nous dûmes , d'après un examen impartial (1) ,

(1) Voici le jugement que M. Querlon porte de l'Histoire des R. d. l'E. R. dans son annonce du 7 Mai. « On n'a jamais raison contre le public. « M. Linguet paroît montrer un peu d'humeur. » Rebuté par quelques dégoûts inévitables dans la » profession des lettres , il s'est jetté dans la Juris- » prudence. . . . Il semble avoir voulu seulement » peindre à grands traits les temps dont il parle » pour contredire toutes les idées reçues. Son » ouvrage tient plus aussi de la forme décou- » sue des mémoires & prend souvent l'air de » dissertation. M. Linguet , après avoir décrié les » Historiens du temps , qu'il parcourt , pour se » livrer plus à son aise à ses idées systématiques , » à ses conjectures , fait un étrange portrait d'Au- » guste : il ne trouve aucune bonne qualité dans

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

qu'une critique amère de l'*élégant Vertot*, des *éloges prostitués aux Néron*, aux *Caligula*, des *traits hardis*, de la *chaleur*, un *style mordant caractérisoient principalement cet ouvrage*, dont nous promîmes de rendre compte. Nous n'avions pas encore songé à remplir notre engagement, lorsque sa fatyre contre nous a paru dans le *Mercur*: le peu de succès de son livre avoit rallenti notre empressement. Au fond, un Journaliste seroit bien à plaindre s'il étoit obligé de tirer de l'oubli les productions de tous les Auteurs médiocres.

Pour mieux en imposer au public & à vous, Monsieur, cet Auteur a eu l'adresse de rapporter dans sa lettre quelques phrases qu'il n'avoit pu, par bienséance, se dispenser de répandre dans son livre, soit en faveur de l'*Abbé de Vertot*, soit contre les deux Empereurs que nous avons cités: mais il n'a pas eu même l'art de les rapporter de manière qu'elles pussent contredire notre jugement. Veut-il prouver, par exemple, que nous l'avons accusé injustement d'avoir mal parlé de *Vertot*?

» ce Prince. Il ne voit en lui qu'un scélérat qui
 » joint au plus odieux caractère l'hypocrisie & la
 » fausseté: *Tibère*, défiguré par *Tacite* & par
 » *Suetonne*, à ce qu'il prétend, lui paroît bien
 » plus honnête homme, & il défend sa mé-
 » moire, &c. ».

« On regrette, dit-il, qu'il se soit arrêté
 » au milieu de sa carrière, & qu'il ait ter-
 » miné son livre par l'éloge d'un usurpa-
 » teur,, ; ce qui est faux, car cet Ecrivain
 n'a eu d'autre dessein que d'écrire les
Révolutions de la République Romaine,
 jusqu'à la bataille d'*Actium*, & il a rem-
 pli son objet en s'arrêtant à cette époque.
 Il n'a jamais fait l'éloge de l'usurpation
 d'Auguste, mais il a loué cet Empereur
 d'avoir sçu, par ses bienfaits, par ses ver-
 tus civiles & politiques, par son vaste gé-
 nie, accoutumer au joug un peuple fana-
 tique de sa liberté. M. *Linguet* continue ce
 prétendu éloge par cette phrase hérissée d'an-
 tithèses comme tout le reste. « Il a sçu, dit-
 » il, renfermer en trois volumes la grandeur
 » de Rome : on voudroit qu'il n'en eût pas
 » employé sept à développer la petitesse de
 » Malthe ». Il ne manque à cela que de la
 justesse. M. *Linguet* semble dire que c'est
 l'histoire de l'Isle de Malthe, que l'Abbé
 de *Vertot* a écrite, tandis que ce qui con-
 cerne Malthe n'est que la moindre partie
 de son histoire.

M. *Linguet* ne s'est pas borné à la cri-
 tique de *Vertot* : aucun Historien ancien
 ne tombe sous sa main qu'il ne le déprime;
 il ne parle d'aucun Auteur moderne, quel-
 que respectable qu'il soit, que pour le dé-

chirer , comme on le verra par les exemples que nous allons rapporter , qui justifient en même temps notre jugement sur son ouvrage , au sujet des éloges qu'il profite aux tyrans les plus détestables.

Il soupçonne que *Tacite* , dont le style , dit-il , est naturellement amer , en disant du mal de *Tibère* , de *Néron* , de *Caligula* , peut bien avoir cherché à faire sa cour aux seuls Princes dont il a dit du bien , & sous le règne de qui il a écrit. Les satyriques les plus outrés , ajoute-t-il , sont souvent les flatteurs les plus adroits : en conséquence de ce soupçon , ou plutôt de ce rêve , si *Tacite* dit , pour peindre d'un seul trait le caractère d'*Auguste* & celui de *Tibère* , qu'*Auguste* sembloit avoir choisi son successeur , afin que les Romains , qui jugeroient d'eux par comparaison , le regrettaient encore davantage ; M. *Linguet* ajoute que rien ne peut justifier cette réflexion. Au reste M. *Linguet* n'est pas le premier qui ait relevé cet endroit de *Tacite* , mais non pas dans le même sens. Si l'Historien latin rapporte que *Tibère* , avant de prendre les rênes de l'Empire , se fit prier long-temps , fléchit peu à peu , & ne voulut paroître ni accepter ni refuser le trône ; « *Tacite* , dit M. *Linguet* , lui fait jouer une » comédie ridicule ». Si *Tacite* peint avec

indignation les excès auxquels *Tibère* se livroit à *Caprée*, M. *Linguet* regarde ce tableau comme un tissu d'ordures absurdes qui deshonoreroient un Prince qui ne pouvoit pas s'en rendre coupable, & il accuse cet Historien d'acharnement & de calomnie. « *Tacite*, dit-il, ailleurs, en détaillant les » cruautés de *Tibère*, y ajoute des cir- » constances si affreuses, & *Suetonne* y en » joint de si ridicules, qu'on se soulève » malgré soi contre l'éloquence maligne » de l'un & contre la crédulité imbécille » de l'autre ». Quelles sont ces circonstances si incroyables ? C'est que parmi les complices de *Séjan*, que *Tibère*, ennuyé de l'examen de leur procès, fit égorger en prison, il y en avoit, selon *Tacite* & *Suetonne*, de tout âge, de tout sexe & de toute condition ; qu'il n'étoit permis à leurs parens ni à leurs amis d'approcher de près ni de loin de leurs cadavres ; que des gardes dispersés aux environs étoient chargés de punir sur le champ le moindre témoignage de tristesse ; qu'on jetta ces cadavres dans le *tibre* ; qu'on les voyoit flotter sur la rivière, ou pourrir sur les bords, sans qu'on osât les enterrer. Ce tableau, tout effrayant qu'il est, n'a rien de merveilleux quand on fait attention aux fureurs du tyran. Nous ne

88 MERCURE DE FRANCE.

finirions point si nous voulions rapporter toutes les critiques que M. *Linguet* fait de *Tacite*. *Suetonne* qui, par sa place de Secrétaire du Cabinet de l'Empereur *Hadrien*, avoit été à portée de s'instruire, est traité par M. *Linguet* avec encore plus de dureté. « Il s'occupe, dit-il, à ramasser des anecdotes bien plus qu'à les choisir ; il les raconte avec un style aussi lâche qu'indécent ; il les entasse sans examen & sans distinction ». M. *Linguet* ne rencontre jamais cet Historien sur ses pas, sans l'accabler d'invectives. *Suetonne* a décrit, ainsi que *Tacite*, les plaisirs de *Tibère* à *Caprée*. « *Suetonne*, dit M. *Linguet*, laisse voir ou une fureur bien maladroite, ou une crédulité bien grossière. Je m'arrête à regret sur ces horreurs dégoûtantes dignes tout au plus du port d. C. ». Qu'elle expression indigne de l'Histoire ! « Ce *Suetonne* tant cité, dit-il encore, est un Ecrivain méprisable ». C'est dans ce même chapitre & dans le suivant que M. *Linguet* donne le dernier coup de pinceau au portrait flaté qu'il fait de cet Empereur. « Quiconque aura la patience de lire dans le latin tout ce qu'a écrit ce ridicule Historien (*Suetonne*) ne pourra s'empêcher de gémir sur le sort des Princes dont les siècles suivans

» flétrissent la mémoire avec tant de légè-
 » reté. Voilà l'Auteur qu'on n'a pas honte
 » de citer, &c ». Nous ne rapporterons
 que le dernier trait de cet éloge. « Qu'a
 » donc fait de plus, dit M. *Linguet*, pour
 » le bonheur des peuples, le petit nom-
 » bre de Princes dont la postérité chérit
 » avec raison la mémoire ? Combien de
 » règnes décorés des titres les plus pom-
 » peux sont bien loin d'offrir de pareils
 » traits pour la ressource de l'adulation
 » qui les célèbre ! Combien de Souverains
 » seroient mis par leurs flatteurs sur la
 » même ligne que *Trajan* ou *Henry IV*,
 » s'ils avoient montré la centième partie
 » de la bienfaisance que les plus cruels
 » ennemis de *Tibère* ne peuvent lui re-
 » fuser » ? Qui jamais, avant M. *Linguet*
 s'étoit avisé de mettre *Tibère* à côté de
Henry ? Il avoit dit auparavant que *Tibère*
 & *Louis XIV*, ne mirent envers leurs
 Ministres, (*Sejan* & *Fouquet*) que de la
 finesse dans des entreprises qu'ils auroient
 pu sans risque achever avec grandeur.

Tacite, *Suetonne* & *Dion* ont peint
Caligula des couleurs odieuses que mé-
 ritoit un tel monstre ; M. *Linguet*, après
 XVII siècles, sans autre autorité que la
 sienne, prend la défense de cet Empe-
 reur : mais comme il ne peut pas absolu-

ment le déclarer innocent, il commence par le soupçonner d'avoir été un peu fou. D'ailleurs il ne pense pas qu'il faille croire de lui tout ce qu'en rapportent *Dion & Suetonne*, ces deux compilateurs d'anecdotes hasardées. En conséquence, il nie que *Caligula* fit fermer les greniers de la ville pour annoncer la famine aux Romains ; il nie que cet Empereur ait condamné aux bêtes, ou à être scés en deux, de fort honnêtes gens, *honesti ordinis*, que M. *Linguet* traduit par des gens obscurs : il ne nie ces faits que parce que *Suetonne* les rapporte. Il donne pour raison de son assertion, que ces supplices n'étoient point en usage chez les Romains. Il est vrai que M. de *Voltaire* a dit, en parlant des Historiens Ecclésiastiques qui ont écrit les actes des Martrys, & qui ont attribué à *Dioclétien* des condamnations semblables, qu'elles n'étoient point en usage sous cet Empereur ; le mal-adroit plagiaire n'a pas fait attention que *Suetonne* parle des vengeances secrètes d'un tyran, de condamnations arbitraires ; au lieu que M. de *Voltaire* parle de condamnations juridiques, de supplices autorisés par les loix. « *Louis XI*, ajoute M. *Linguet*, ne s'avisa point de faire empaler personne ; le » Cardinal de *Richelieu* ne faisoit point

» écorcher ses ennemis ». Il faut convenir que M. *Linguet* fait d'étranges parallèles ! *Caligula*, disent les Historiens, fit son cheval prêtre, & vouloit le faire Consul. Notre Zoile aime mieux croire que les Historiens sont des imbécilles que de prendre ce fait au pied de la lettre. Au pis aller, il oppose à *Caligula* *Charles XII* qui, dans un moment de dépit, menaçoit les Sénateurs Suédois de leur envoyer sa botte pour les gouverner. Mais c'est trop long-temps insister sur l'éloge de ces odieux tyrans ; aussi ne rapporterons-nous qu'un seul trait de celui de *Néron* ; il faut cependant avouer que l'Auteur protège beaucoup moins celui-ci que ses semblables. « *Néron*, dit » M. *Linguet*, élevé dans une Cour voluptueuse & sanguinaire, devenu le maître » de tout dans un âge où il est aussi difficile de se connoître que de se conduire, » entouré de flatteurs, dont l'intérêt est » toujours d'avoir des Princes qui leur » ressemblent, c'est-à-dire, foibles & » méchans : *Néron* auroit eu besoin d'être » le plus sage des hommes pour n'en pas » devenir le plus corrompu ; malgré les » leçons si vantées de *Sénèque* & de » *Burrhus*, il n'a jamais connu peut-être, » ni la vertu, ni l'obligation de la prati-

2 MERCURE DE FRANCE.

» quer ». M. *Linguet* oublie à dessein tout le bien qu'on rapporte des premières années de *Néron*.

C'est avec les mêmes ménagemens que M. *Linguet* parle de *Caracalla*, d'*Eligabale*, &c. par-tout où les Historiens en parlent conformément à la vérité, il les accuse de mensonge, d'extravagance, ou d'exagération. Ce pyrronisme est bien extraordinaire ! car enfin à qui s'en rapporter, si nous commençons par jeter des soupçons sur les premières sources de l'histoire, sur les Historiens contemporains ?

Mais ne croyez pas, Monsieur, que M. *Linguet* se borne à dire du bien des tyrans dont l'histoire a dit tant de mal ; il s'attache avec encore plus d'affectation à dire du mal des Princes dont ils ont dit du bien. Le mot de *Vespasien* mourant, rapporté par *Suetonne* : *je pense que je deviens Dieu*, épigramme contre les apothéoses d'*Auguste* & de *Claude*, & contre les flatteurs, est une absurdité suivant M. *Linguet*. Le mot de *Titus* : *j'ai perdu une journée*, est un apophtegme ridicule qui, s'il étoit vrai, ne prouveroit tout au plus que de la petitesse dans l'esprit de cet Empereur. *Suetonne* rapporte que *Titus* disoit, qu'il ne falloit jamais que personne se retirât mécontent des propos de son Sou-

verain : M. *Linguet* trouve dans cet axiôme tout ce qu'il est possible de rassembler de plus odieux, l'infidélité, l'imprudence, la fourberie & la cruauté.

Tacite, *Suetonne*, *Dion*, *Vertot*, ne sont pas les seules victimes qu'il sacrifie à sa petite vanité ; c'est encore *Plutarque*, qui fait toujours des réflexions & qui ne fait jamais les placer à propos ; c'est *Pline le jeune*, qui en impose sur l'accident qui lui enleva son oncle, dont le panégyrique qu'il a fait de *Trajan* est une bassesse & une absurdité comme le sont en général tous les panégyriques ; « c'est M. de Mon-
» tesquieu, dont la réputation a autant
» d'éclat que ses ouvrages ont quelquefois
» d'obscurité, qui a fait bien des méprises
» dans tout ce qu'il a dit de la sagesse du
» gouvernement des Romains, de la per-
» fection de leur discipline & de leurs
» armes ». La preuve admirable qu'en donne M. *Linguet*, c'est qu'on n'a jamais bien expliqué la manœuvre, ce que les Romains appelloient la *tortue* ; *TESTUDO*, dont M. de *Montesquieu* n'a jamais donné aucun détail ; c'est enfin tous ceux qui n'ont pas pensé comme M. *Linguet*, & même souvent ceux qui ont pensé comme lui.

Notre jugement sur cet ouvrage est assez

94 MERCURE DE FRANCE.

justifié relativement à la critique amère des Auteurs les plus célèbres & aux éloges prostitués aux monstres qui occupèrent le trône de l'Empire. Il nous resteroit à faire voir que son style est mordant ; mais on peut en juger par les traits que nous avons rapportés : qu'il y a de la chaleur ; mais c'est la chaleur d'un homme qui ne respecte rien : enfin qu'il y a des traits hardis ; mais

Nous serions bien fâchés de les avoir redits ().*

Il ne nous reste qu'à nous justifier de l'imputation ridicule qu'il nous fait, d'avoir pris un trait critique de M. de Voltaire pour un éloge. Nous sommes obligés de prendre les choses de plus haut.

Un de nos collaborateurs, dont le public fait combien nous avons eu à nous plaindre, & qui ne l'a pas été long-temps, qui alors étoit Ecclésiastique, avoit follement avancé, sans doute pour s'en faire un mérite auprès de ses protecteurs, que M. Hume étoit aussi célèbre par son impiété que par son esprit. M. de Voltaire ne manqua pas de relever ce trait dans la préface de l'*Ecoffaise* ; & sous le nom de Jérôme Carré, il fit un éloge ironique du Journal Encyclopédique. Nous n'avons aucune

* Fonsenelle, Egl.

part à l'accusation d'impiété faite à M. *Hume* ; nous applaudîmes en secret à l'épigramme de M. de *Voltaire* ; & plus vrais que notre injuste collaborateur , qui cessa bientôt après de travailler à notre Journal , nous rendîmes justice à M. *Hume* dans les extraits que nous fîmes de l'histoire des Maisons de *Tudor* & de *Plantagenet* , en le présentant à nos lecteurs tel que nous l'avions vu , se dépouillant de tout préjugé de nation , d'état , de religion & de patrie , n'ayant pour guide que la critique & pour objet que la vérité.

M. *Linguet* , pour prouver que nous sommes *difficiles aux éloges* , comme il dit , & que nous ne nous connoissons pas mieux en critique , assure que le Journal , peu de temps près que l'*Ecoffaise* eut paru , releva avec emphâse le passage de *Jérôme Carré* , & qu'il s'en prévalut pour s'attribuer la primauté sur les cent soixante & treize Journaux qui paroissent tout les mois en Europe.

Nous rougissons d'avoir à réfuter une calomnie aussi grossière. Nous avons rendu compte de l'*Ecoffaise* dans le Journal du 15 Mai 1760, page 102. Nous avons gardé le silence sur la préface de cette comédie , & nous n'avons jamais relevé le trait de *Jérôme Carré*.

Mais quelque temps après que l'*Ecof-
faise* eut paru, M. de *Voltaire* publia son
appel à toutes les Nations, &c. à la suite
duquel il fait un parallèle entre *Horace*,
Boileau & *Pope*. Dans l'un & l'autre de ces
ouvrages il fait l'éloge du Journal En-
cyclopédique, *l'un des plus curieux*, dit-il,
& *des plus instructifs de l'Europe*. Il en
parle sur ce ton dans plusieurs autres oc-
casions & dans plusieurs lettres qu'il nous
a adressées, & qu'on trouve éparpillées dans le
Journal. Sensibles à ces rémoignages d'es-
time, nous nous empressâmes de marquer
notre reconnoissance à ce sublime Ecrivain
& nous nous félicitâmes, dans l'extrait
que nous fîmes de l'*Appel aux Nations*,
(Journal du 15 Mars 1761, page 89),
de ce que le Législateur de la littérature
& du goût nous combloit publiquement
de ces éloges flatteurs.

Voilà, Monsieur, ce qui a donné lieu
à ces égratignures, à ces coups de fouet,
à cette comparaison aussi sublime que bril-
lante d'un Nègre de Saint-Domingue avec
un Journaliste, & à toutes ces invectives dont
le panégyriste de *Tibère* & de *Caligula* a
parsemé sa lettre. Notre Journal est sous
vos yeux, vous pouvez le confronter avec
le libelle de M. *Linguet*, & vous serez
forcé de convenir qu'il est, non-seulement
le

le détracteur le plus audacieux, de l'antiquité, le critique le plus amer de ses compatriotes ; mais encore un homme qui n'a pas rougi de vous en imposer & d'en imposer au public pour se venger d'une critique qui l'offense parce qu'elle est juste.

Nous avons l'honneur d'être, &c.

Les AUTEURS du Journal Encyclopédique.

*POÉTIQUE de M. DE VOLTAIRE. Vol.
in-8°, divisé en deux parties. A Paris,
chez LACOMBE, Libraire, quai de Conti.
Prix 5 liv. relié.*

M. de Voltaire n'a point composé de corps d'ouvrage sur la poétique, mais, conduit par le goût dans toutes les productions qu'a enfantées son génie, il a souvent placé le précepte à côté de l'exemple. Il a répandu dans ses ouvrages une multitude d'observations fines & délicates sur la versification françoise, les différens genres de poésie & de style poétique ; sur le poëme épique, l'art dramatique, la

Vol. I. E

98 MERCURE DE FRANCE.

tragédie , la comédie , l'opéra ; sur les petits poëmes & les poëtes les plus célèbres anciens & modernes. Un homme de lettres a eu l'idée de former un ensemble de tous ces morceaux épars ; & il en est résulté une poétique complète , lumineuse , pleine de ces traits agréables , brillans & ingénieux , qui caractérisent si bien tous les écrits de *M. de Voltaire*.

Cette Poétique est partagée en huit livres , dans chacun desquels sont réunies toutes les matières qui ont le plus d'analogie entre elles. C'est un vaste & riche parterre où nous cueillerons au hasard , persuadés qu'en quelque endroit que puisse porter notre main , elle en rapportera de belles fleurs.

Dans le premier livre , consacré presque entièrement à ce qui regarde la *versification françoise* , on voit que *M. de Voltaire* connoît mieux que personne les difficultés extrêmes de l'art sublime dans lequel il est devenu un si grand maître. J'ai souvent regretté , dit-il , cette heureuse liberté que les Anglois ont d'écrire leurs tragédies en vers non rimés , d'allonger & surtout d'accourcir presque tous les mots , de faire enjamber les vers les uns sur les autres , & de créer , dans le besoin , des termes nouveaux qui sont toujours adop-

tés à Londres, lorsqu'ils sont sonores, intelligibles & nécessaires. Un Poète Anglois est un homme libre qui asservit sa langue à son génie ; le François est un esclave de la rime, obligé de faire quelquefois quatre vers pour exprimer une pensée qu'un Anglois peut rendre en une seule ligne. L'Anglois dit tout ce qu'il veut, le François ne dit que ce qu'il peut. L'un court dans une carrière vaste, & l'autre marche avec des entraves dans un chemin glissant & étroit.

Malgré toutes ces réflexions & toutes ces plaintes, ajoute-t-il, nous ne pourrions jamais secouer le joug de la rime ; elle est essentielle à la poésie françoise.... C'est même à cette contrainte de la rime, & à cette sévérité extrême de notre versification, que nous devons ces excellens ouvrages que nous avons dans notre langue ; comme *M. Delafaye* l'a si bien exprimé dans son ode sur l'harmonie :

De la contrainte rigoureuse
Où l'esprit semble resserré,
Il reçoit cette force heureuse
Qui l'élève au plus haut degré.
Telle dans des canaux pressée,
Avec plus de force lancée,

E ij

535532

L'onde s'élève dans les airs ;
 Et la règle , qui semble austère ,
 N'est qu'un art plus certain de plaire ,
 Inséparable des beaux vers.

Le second livre traite uniquement de la poésie lyrique.

Le théâtre & l'art dramatique sont l'objet du troisième livre. Nos bonnes pièces dramatiques n'ont pas produit une admiration stérile ; elles ont souvent corrigé les hommes : M. de l'oltaire en cite plusieurs exemples frappans dont il a été témoin. Si le peuple, dit-il, assistoit à des spectacles honnêtes, il y auroit bien moins d'âmes grossières & dures. C'est ce qui fit des Athéniens une nation si supérieure.... Ce n'est point le théâtre qui est condamnable, mais l'abus du théâtre. Or les pièces étant approuvées par les Magistrats, & ayant la sanction de l'autorité royale, le seul abus est de les condamner.

Nous devrions faire réflexion que toutes les choses de ce monde dépendent de l'usage & de l'opinion. La Cour de France a dansé sur le théâtre avec les acteurs de l'opéra ; & on n'a rien trouvé en cela d'étrange, sinon que la mode de ces divertissemens ait fini. Pourquoi seroit-il plus étonnant de réciter que de danser en public ? Je le répète encore, & je le dirai

toujours , aucun des beaux-arts n'est méprisable , & il n'est véritablement honteux que d'attacher de la honte aux talens.

Que de richesses rassemblées dans le quatrième & le cinquième livrés qui traitent de la tragédie ! Nous nous arrêterons un moment sur l'article des bienséances théâtrales. *M. de Voltaire* , après avoir reproché à *Dryden* , célèbre Poète dramatique Anglois , d'avoir mis dans la bouche de ses héros amoureux , ou des hyperboles de rhétorique , ou des indécences , ajoute : quelques Anglois ont beau dire , c'est là la pure nature , on doit leur répondre que c'est précisément cette nature qu'il faut voiler avec soin.

Ce n'est pas même connoître le cœur humain , de penser qu'on doit plaire davantage en présentant ces images licentieuses ; au contraire , c'est fermer l'entrée de l'âme aux vrais plaisirs. Si tout est d'abord à découvert , on est rassasié ; il ne reste plus rien à rechercher , rien à désirer , & on arrive tout d'un coup à la langueur en croyant courir à la volupté. Les spectateurs , en ce cas , sont comme les amans qu'une jouissance trop prompte dégoute ; ce n'est qu'à travers cent nuages qu'on doit entrevoir ces idées qui feroient rougir présentées de trop près. C'est ce voile qui fait

le charme des honnêtes gens : il n'y a point pour eux de plaisir sans bienséance.

Le Traducteur Anglois de *Zaïre* a respecté presque par-tout ces bienséances théâtrales ; mais il y a quelques endroits où il s'est livré encore à d'anciens usages.

Par exemple, lorsque dans la pièce angloise *Orosmane* vient annoncer à *Zaïre* qu'il croit ne la plus aimer, *Zaïre* lui répond en se roulant par terre. Le Sultan n'est point ému de la voir dans cette posture, de ridicule & de désespoir ; & le moment d'après il est tout étonné que *Zaïre* pleure ; il lui dit cet hémistiche :

» *Zaïre* , vous pleurez » !

il auroit dû lui dire auparavant :

» *Zaïre* , vous vous roulez par terre » !

Aussi ces trois mots , *Zaïre* , *vous pleurez* , qui font un grand effet sur notre théâtre , n'en ont fait aucun sur le théâtre Anglois , parce qu'ils étoient déplacés. Ces expressions familières & naïves tirent toute leur force de la seule manière dont elles sont amenées. *Seigneur* , *vous changez de visage* , n'est rien par soi-même ; mais le moment où ces paroles si simples sont prononcées dans *Mithridate* fait frémir.

Si dans la plupart des tragédies angloises les héros sont ampoulés & les héroïnes extravagantes, en récompense le style est plus naturel dans la comédie (qui est le sujet du sixième livre de cette poétique). Mais M. de *Voltaire* observe que ce naturel nous paroîtroit souvent celui de la débauche plutôt que celui de l'honnêteté. On y appelle chaque chose par son nom... Quelques cyniques, ajoute-t-il, prennent le parti de ces expressions grossières ; ils s'appuyent sur l'exemple d'*Horace*, qui nomme par le nom toutes les parties du corps humain & tous les plaisirs qu'elles donnent. . . . Il faut considérer que si les Romains permettoient des expressions grossières dans des satyres qui n'étoient lues que de peu de personnes, ils ne souffroient pas des mots deshonnêtes sur le théâtre. Car, comme dit *LaFontaine* ; *chastes sont les oreilles, encore que les yeux soient fripons.*

Les Anglois ont pris, ont déguisé, ont gâté la plupart des pièces de *Molière*. Ils ont voulu faire un *Tartuffe* ; il étoit impossible que ce sujet réussît à Londres : la raison en est qu'on ne se plaît guères aux portraits des gens qu'on ne connoît pas. Un des grands avantages de la nation Angloise, c'est qu'il n'y a point de *tartuffe*

chez elle ; pour qu'il y eût de faux dévots , il faudroit qu'il y en eût de véritables .

Londres , qui n'a point de tartuffe , est plein de *Timons*. Aussi le misantrope ou l'homme au franc procédé , est une des bonnes comédies de *Wicherley*. La pièce angloise est intéressante , & l'intrigue en est ingénieuse , mais trop hardie pour nos mœurs , comme il est aisé de le voir par l'analyse qu'on lit dans ce recueil. *Wicherley* a encore tiré de *Moliere* une pièce non moins singulière & non moins hardie ; c'est une espèce d'école des femmes. *M. de Voltaire* , après avoir donné une esquisse de cette comédie , finit en disant : cette pièce n'est pas , si vous voulez , l'école des bonnes mœurs ; mais , en vérité , c'est l'école de l'esprit & du bon comique.

Un Chevalier *Van-Brugh* a fait des comédies encore plus plaisantes , mais moins ingénieuses. Ce Chevalier étoit un homme de plaisir , & par-dessus cela Poète & Architecte. On prétend qu'il écrivoit avec autant de délicatesse & d'élégance qu'il bâtissoit grossièrement. C'est lui qui a bâti le fameux château de *Blenheim* , pesant & durable monument de notre malheureuse bataille d'*Hochster*.

Celui de tous les Anglois qui a porté le plus loin la gloire du théâtre comique

est feu M. *Congréve*. Il n'a fait que peu de pièces, mais toutes sont excellentes dans leur genre. Les règles du théâtre y sont rigoureusement observées. Elles sont pleines de caractères nuancés avec une extrême finesse : vous y voyez par-tout le langage des honnêtes gens avec des actions de fripon ; ce qui prouve qu'il connoissoit bien son monde, & qu'il vivoit dans ce qu'on appelle la bonne compagnie.

On trouve dans le septième livre ce qui regarde l'opéra, c'est-à-dire, les tragédies-opéra, les opéra-ballets & les pièces où la musique est mêlée avec la déclamation.

Où trouver un spectacle qui nous donne une image de la scène grecque ? C'est peut-être, dit M. de *Voltaire*, dans les tragédies italiennes nommées *opéra* que cette image subsiste. Quoi ! me dira-t-on, un opéra italien auroit quelque ressemblance avec le théâtre d'Athènes ? Oui. Le récitatif italien est précisément la mélodie des anciens, c'est cette déclamation noyée & soutenue par des instrumens de musique ; cette mélodie, qui n'est ennuyeuse que dans les mauvaises tragédies-opéra, est admirable dans les bonnes pièces. Les chœurs qu'on y a ajoutés depuis quelques années, & qui sont liés essentiel-

E v

lement au sujet, approchent d'autant plus des chœurs des anciens, qu'ils sont exprimés avec une musique différente du récitatif ; comme la strophe , l'épode & l'antistrophe étoient chantées tout autrement chez les Grecs que la mélopée des scènes.

Notre mélopée rentre bien moins que l'italienne dans la déclamation naturelle ; elle est plus languissante ; elle ne permet jamais que les scènes aient leur juste étendue ; elle exige des dialogues courts , en petites maximes coupées, dont chacune produit une espèce de chanson.

Malgré ces défauts j'ose encore penser que nos bonnes tragédies-opéra , telles qu'*Atis*, *Armide*, *Thésée*, étoient ce qui pouvoit donner parmi nous quelque idée du théâtre d'Athènes.... Il m'a paru en général, en consultant les gens de lettres qui connoissent l'antiquité, que ces tragédies-opéra sont la copie & la ruine de la tragédie d'Athènes. Elles en sont la copie, en ce qu'elles admettent la mélopée, les chœurs, les machines, les divinités. Elles en sont la destruction, parce qu'elles ont accoutumé les jeunes gens à se connoître en sons plus qu'en esprit, à préférer leurs oreilles à leurs âmes, des roulades à des pensées sublimes, à faire quelquefois les ouvra-

ges les plus insipides & les plus mal écrits , quand ils sont soutenus par quelques airs qui nous plaisent. l'Enchantement qui résulte de ce mélange heureux de scènes, de chœurs, de danses, de symphonie, & de cette variété de decorations, subjugué jusqu'au critique même ; & la meilleure comédie , la meilleure tragédie , n'est jamais fréquentée par les mêmes personnes aussi assidûment qu'un opéra médiocre... Dans tous les genres les petits agrémens l'emportent sur le vrai mérite.

L'Auteur de ce recueil a renfermé dans le huitième & dernier livre les divers genres de Poésie dont il n'est point parlé dans les livres précédens, & plusieurs morceaux intéressans sur des matières détachées, telles que l'imitation des anciens, les traductions des Poëtes, les comparaisons poétiques, &c.

Il est certain, dit *M. de Voltaire*, qu'on ne devrait traduire les Poëtes qu'en vers.

Le contraire n'a été soutenu que par ceux qui n'ayant pas le talent, tâchent de le décrier ; vain & malheureux artifice d'un orgueil impuissant ! J'avoue qu'il n'y a qu'un grand Poëte qui soit capable d'un tel travail ; & voilà ce que nous n'avons pas encore trouvé.

Nous n'avons que quelques petits mor-

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

ceaux épars çà & là dans les recueils, mais ces essais nous font voir au moins qu'avec du temps, de la peine & du génie, on peut parmi nous traduire heureusement les Poètes en vers. Il faudroit avoir continuellement présente à l'esprit cette belle traduction que *Boileau* a faite d'un endroit d'*Homère* :

L'enfer s'émeut au bruit de *Neptune* en furie,
Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie :
Il a peur que ce Dieu, dans cet affreux séjour,
D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour.

Mais qu'il seroit difficile de traduire ainsi tout *Homère* !

» J'eus toujours pour suspects les dons des ennemis.

MÉDÉE de *Corneille*, acte IV, scène IV.

Ce vers est la traduction de ce beau vers de *Virgile* :

Timco Danaos & dona ferentes.

On trouve dans la *Médée* de *Sénèque* ce beau vers :

Si judicas, cognosce ; si regnas, jube.

M. de Voltaire le traduit ainsi :

» N'es-tu que Roi ? commande. Es-tu-juge ?

» examine ».

Cette Poétique est une des plus complètes qui ait paru jusqu'à présent ; elle embrasse , non-seulement la poésie & ses accessoires, tous les divers genres de poèmes depuis l'épopée jusqu'à l'épigramme , mais encore tout ce qui concerne les Poètes les plus célèbres anciens & modernes , nationaux & étrangers. Aucune langue n'étant étrangère à M. de *Voltaire* , il a été à portée de lire dans l'original les ouvrages dont il parle. Il en a même fait passer dans notre langues des morceaux considérables , qui se sont embellis sous ses crayons & qu'on lit dans ce recueil avec le plus grand plaisir. On ne s'apperoit presque jamais que ce soit un ouvrage de compilation. Les matières y sont traitées de suite & avec profondeur ; mais cette profondeur dispa- roît en quelque sorte par la légèreté & l'agrément de la plume de M. de *Voltaire*. On n'y rencontre nulle part le dissertateur & le donneur de préceptes ; on y voit partout l'homme de goût & de génie.

Ce recueil sera nécessaire même à ceux qui ont les ouvrages de M. de *Voltaire*. Aucune édition des œuvres de cet illustre Ecrivain n'est complète , & parmi ses productions il y a un grand nombre de pièces fugitives qui ne sont connues que de peu de personnes ; il falloit les rassem-

bler toutes pour en tirer ce qu'elles contiennent sur la poétique, & cette recherche n'est pas, à beaucoup près, aussi facile qu'on pourroit le penser. D'ailleurs il est aisé de sentir combien il doit y avoir de différence entre des observations disséminées en mille endroits, & ces mêmes observations, liées entr'elles & rassemblées en un corps dont toutes les parties s'étayent mutuellement. Ce sont des rayons qui répandent la lumière, quoique dispersés, mais qui, réunis & rapprochés, forment un foyer dont la chaleur égale l'éclat : *tantum series junctura que pollet.*

*DICTIONNAIRE de Chymie, contenant la théorie & la pratique de cette science, &c.
A Paris, chez LACOMBE, Libraire,
quai de Conty ; 1766 : 2 vol. in-8°.*

LA Chymie n'est bien connue en France que depuis le commencement de ce siècle. Mais, à compter de cette époque, elle a fait de si grands progrès parmi nous, elle a répandu tant de lumières sur la physique, l'histoire naturelle, la médecine, la pharmacie ; elle a jeté un si grand jour sur

les arts & manufactures, dont elle a inventé ou perfectionné les procédés, & dont elle a développé les principes fondamentaux, que le public a témoigné le plus grand empressement de connoître une science si utile. C'est ce qui nous a procuré sur cette matière plusieurs excellens ouvrages, parmi lesquels le *Dictionnaire de Chymie* tiendra un rang distingué.

Ce livre, qui est en deux volumes in-8°, d'environ six cents cinquante pages chacun, & en caractère petit romain, est un recueil de dissertations sur tous les objets les plus importans, tant généraux que particuliers de la Chymie. Il ne diffère d'un traité suivi de cette science que parce que toutes les dissertations dont il est composé, étant disposées dans l'ordre alphabétique, ne sont assujetties à aucun plan systématique; & il résulte de-là que les lecteurs peuvent, non-seulement trouver facilement & promptement toutes les matières qui les intéressent, mais encore, que ceux qui voudront entreprendre la lecture de l'ouvrage en entier; pourront faire cette lecture dans l'ordre qui leur paroîtra le meilleur & le plus lumineux; c'est une remarque judicieuse que fait l'Auteur lui-même dans son avertissement.

Comme l'étendue & la multitude des

objets qui sont traités dans ce Dictionnaire ne nous permettent point de donner une idée même succincte du tout, nous nous bornerons, pour faire connoître la méthode & la manière de l'Auteur, à un seul article : ce sera celui des *sels*. Cet article, avec toutes ses suites, & malgré un nombre très-considérable de renvois, occupe à lui seul soixante & seize pages, & nous paroît être un traité des sels plus complet, à plusieurs égards, qu'aucune des dissertations qui ont paru jusqu'à présent sur cette matière.

L'Auteur commence celle-ci, par la définition du sel, ou de toutes les substances salines en général ; mais l'esprit & la marche constante de la Chymie étant toujours d'analyser, de distinguer les substances simples d'avec celles qui sont composées, enfin de reconnoître & de déterminer les principes ou parties constituantes de ces dernières, l'Auteur, qui nous paroît par-tout très-exact à observer cette marche analytique, appliquant sa définition aux différentes classes des substances que les Chymistes nomment *sels*, prouve facilement que tous les sels ne sont point également simples.

Les réflexions qu'il fait à ce sujet lui donnent occasion de distinguer les sels qui

ne sont point tels essentiellement, ou qui ne doivent leurs propriétés salines qu'à un principe salin plus simple qui entre dans leur composition, d'avec les matières plus véritablement salines, & qu'il nomme *salines par elles-mêmes*. Il ne range parmi ces dernières que les acides & les alkalis salins ; les autres sont toutes les combinaisons de celles-ci avec les substances terreuses, métalliques, & même huileuses.

D'un autre côté toutes les matières, regardées comme salines par elles-mêmes, ne sont point aussi simples les unes que les autres ; les plus grands Chymistes, à la tête desquels est *Stahl*, ont pensé qu'il n'y a qu'un seul principe salin dont les différentes modifications & combinaisons forment le nombre presque infini des sels plus composés ; & c'est l'acide vitriolique que ces mêmes Chymistes regardent comme ce principe salin le plus simple : ils l'ont nommé à cause de cela *acide universel*.

Enfin l'acide vitriolique lui-même, quoique plus simple que tous les autres sels, est regardé par *Stahl*, & par tous les Chymistes qui ont embrassé son opinion, comme composé des principes aqueux & terreux. L'Auteur du Dictionnaire de Chymie adopte cette histoire comme la plus conforme aux phénomènes, comme la plus

114 MERCURE DE FRANCE.

propre à les lier entr'eux, enfin comme la meilleure & la plus lumineuse qu'on ait donnée jusqu'à présent. Il avertit cependant qu'il ne la croit point encore prouvée par un assez grand nombre de faits décisifs pour qu'on puisse la regarder comme démontrée. Il l'expose d'une manière très-claire, & l'appuie de toutes les observations & expériences chymiques propres à lui donner la plus grande probabilité.

L'Auteur fait succéder à cette théorie un tableau général de toutes les substances salines & *sels neutres*. Ce tableau, qui est dressé suivant l'ordre des acides, renferme non-seulement les sels déjà connus, mais encore ceux qui n'ont point été faits, & qui ne sont que peu ou point connus. Cette énumération de sels, dans laquelle l'Auteur propose plusieurs réformes dans la nomenclature, pour plus de clarté & de précision, nous paroît très-utile & très-commode, tant pour donner une idée générale de tous les sels, que pour faire connoître d'un seul coup-d'œil, ceux sur lesquels la chymie a besoin qu'on fasse de nouvelles expériences.

« On voit, dit-il, par cette simple énumération des combinaisons salines, combien il y en a qui ne sont que très-imparfaitement connues, combien il y en a

„ même qui ne le font point du tout &
 „ auxquelles on n'a jamais pensé. Les ex-
 „ périences nombreuses qui restent à faire
 „ sur cette vaste partie de la Chymie sont
 „ cependant de première nécessité ; elles
 „ sont fondamentales & élémentaires. Il
 „ ne faut, pour les faire avec succès, que
 „ de l'exactitude, de la patience & la
 „ connoissance des premiers principes de
 „ la Chymie. Tout homme intelligent &
 „ de bonne volonté en est capable. Il ne
 „ s'agit que de prendre par ordre tous les
 „ acides bien purs ; de les unir aux alkalis,
 „ aux terres, aux métaux aussi purs ; d'exa-
 „ miner les composés salins résultans de
 „ ces unions ; de reconnoître leur faveur,
 „ leur dissolubilité dans l'eau, leur crys-
 „ tallisation, leur déliquescence, la ma-
 „ nière de les décomposer, &c.

„ Ces considérations, ajoute-t-il, sont
 „ assurément bien capables d'exciter le
 „ zèle de ceux qui veulent contribuer par
 „ leurs travaux aux progrès de la Chymie.
 „ Combien n'est-il point agréable en effet
 „ pour quelqu'un qui ne fait que com-
 „ mencer à s'occuper d'une science, de
 „ voir les découvertes se multiplier entre
 „ ses mains dès ses premiers travaux, &
 „ d'en compter le nombre par celui de ses
 „ expériences ! Cela prouve bien au reste

„ combien la Chymie est encore peu avan-
 „ cée sur certains objets pour avoir été
 „ mal prise. On s'est engagé dans les re-
 „ cherches les plus épineuses & les plus
 „ difficiles, en laissant derrière soi un nom-
 „ bre presque infini de choses nécessaires,
 „ fondamentales ou élémentaires, aux-
 „ quelles on n'a pas fait la plus légère
 „ attention. C'est assurément le cas où l'on
 „ est indispensablement obligé de revenir
 „ sur ses pas, si l'on veut aller plus avant ,,,

Telles sont les réflexions par lesquelles l'Auteur expose les besoins de la Chymie sur l'objet présent, & les vues qu'il donne pour l'avancement de cette science. Il en a répandu de semblables dans beaucoup d'autres articles de son ouvrage quand l'occasion s'en est présentée. Elles prouvent le zèle qu'a l'Auteur pour la science dont il s'occupe ; & assurément elles ne peuvent être que très-utiles à ceux que leur goût & leur talent peuvent exciter à s'engager dans la même carrière.

Enfin après ces préliminaires sur les sels en général , l'Auteur traite, suivant l'ordre alphabétique, de tout ceux qui n'ont point d'autre nom particulier que celui de *sel*, joint à une épithète qui les caractérise.

Il nous paroît qu'il étoit difficile de traiter, d'une manière plus claire & plus

méthodique, l'objet des sels, eu égard à son étendue, à sa complication & même à son obscurité ; & ce que nous disons sur cet article, que nous avons pris pour exemple, nous croyons qu'on peut le dire aussi sur tous les autres morceaux de ce Dictionnaire. On ne sera point étonné d'y trouver tant de profondeur réunie avec tant de clarté quand on saura que cet ouvrage est de M. *Macquer*, de l'Académie Royale des Sciences, qui s'est acquis beaucoup de célébrité par ses traités sur la Chymie & par les leçons qu'il a données sur cette science.

Pour mettre ce Dictionnaire à la portée du plus grand nombre d'acquéreurs, surtout des jeunes gens & des étudiants, on en a tiré sur papier ordinaire un nombre d'exemplaires qui ne se vendent que 8 liv. reliés. Les exemplaires en papier fin se vendent 9 liv.



LES SENS POÈME.

SECONDE EXTRAIT.

DANS l'extrait que nous avons donné de cet ouvrage dans le Mercure d'Avril nous nous sommes contentés d'en rendre un compte exact, en laissant à nos lecteurs le plaisir de porter un jugement, réglé par le plus ou le moins de plaisir qu'ils auroient ressenti. Nous suivrons la même méthode dans ce nouvel extrait.

Le Goût, chant quatrième du Poëme, est celui auquel nous nous sommes arrêtés. Il est peut-être de tous les chants de cet ouvrage celui qui doit plaire le plus aux âmes sensibles. Tout y est naturel, mais délicat, mais bien senti.

Il est dans les âmes sensibles
Des transports délicats, de secrets mouvemens,
Qu'à l'aspect du vrai beau leurs sens plus susceptibles

Expriment par d'heureux élans.
Ces sentimens subtils, ces rapports invisibles,
En font des juges infailibles,
Et des censeurs intelligens.

Connoisseurs sans étude, & savans sans science,
Ce qu'au fer est l'aimant, le beau l'est pour
leurs sens :

Mille riens délicats sont pour eux importans.

Leur vigilante intelligence

Sait connoître & jouir de tout :

Hélas ! dans chaque jouissance

L'effet c'est le plaisir, la cause c'est le goût.

Ce sens heureux, à lui-même infidèle,

Par une double essence agit différemment :

Cette essence souvent n'est qu'intellectuelle.

Et quelquefois sensible seulement.

Il élève, il conduit l'essor de la pensée :

Par lui de l'ignorance ayant brisé les fers,

Vers les cieux notre âme élançée,

Sur des aîles de feu plane dans l'univers,

Quand ce germe premier dont tout naît & s'en-
fante,

Par le souffle de l'Eternel,

Reçut une chaleur active & fécondante,

Tout jusques à l'esprit étoit matériel.

L'homme vécut long-temps sans oser se connoître :

Ainsi que la nature il étoit au berceau.

Enfin au flambeau du génie

Le goût vivifia les âmes des héros.

Bientôt une auguste harmonie

Asservit tout à ses heureuses loix :

D'un Maître Créateur l'homme acquit tous les
droits ,

Et l'univers soumis à sa noble magie

Fut le temple des arts & le palais des Rois.

Ce goût du beau , ce sens métaphysique ,

Est un sixième sens dont l'ineffable prix ,

Pour tant de vulgaires esprits ,

N'est qu'un être problématique.

C'est à la fois un sens particulier ,

Dont l'existence & physique & morale ,

Ne connut jamais de rivale

Dans l'art de tout apprécier ;

Et c'est un sens dont le pouvoir suprême

Agit sur tous les autres sens ;

Ils ne sont jamais bien que ce qu'il est lui-même :

Tous asservis à ses heureux penchans ,

Connoissent par ses connoissances ,

Jouissent de ses jouissances ,

Se meuvent par ses mouvemens.

De tels vers sont plus difficiles à faire
que les jolis madrigaux qui brillent dans
les ouvrages de mode. Quelques vers plus
bas l'Auteur ajoute ceux-ci , qui résument
son système , qui l'expliquent , & que leur
vérité rend sublimes.

La prudente nature a pour premier mystère

De ne tout varier qu'en simplifiant tout :

Chaque sens est un tact , chaque sens a son goût.

Le

Le physique des sens est un tact plein de flamme :
 Et leur métaphysique est le goût des penchans :
 L'âme , dans le premier , doit ses plaisirs aux sens ;
 Les sens , dans le second , doivent les leurs à l'âme.

L'Auteur , pour varier son ouvrage ,
 passe ensuite à des peintures délicates , qui
 échappent à ces hommes

Dont la vie est un sommeil léthargique ,
 Dont l'existence mécanique
 A pour sens des ressorts & pour discours des sons.

Il ajoute ensuite ces vers précieux par
 les vérités qu'ils contiennent,

Est-il quelques objets que son pouvoir n'embrace ?

C'est par lui que chante *Apollon* ,

C'est par lui que charme une Grâce.

A *Cythère* , au sacré vallon ,

Il couronne *Gresset* , avec *Chaulieu* soupire ;

Il chauffe le cothurne , il accorde la lyre

De *Bernis* & d'*Anacréon*.

C'est dans ses bras que composoient *Molière* ,

Et le gentil *Bernard* , & la nerveux *Piron*.

Il inspiroit le mâle *Crébillon* ,

L'élégant *Marmontel* , & le docte *Buffon*.

Il a taillé la plume de *Voltaire* :

Racine fut son nourrisson ;

Mais de *Corneille* il fut le père.

Vol. I.

F

122 MERCURE DE FRANCE.

Ces aigles , voisins du tonnerre ,
 Rivaux des Dieux pour la grandeur ,
 Les deux *Roussaux* , ces maîtres de la terre ,
 Doivent à ses leçons l'art de charmer le cœur.
 Mais comme sous sa main , par l'heureux don de
 plaire ,
 Tout s'annoblit , & tout devient faveur ;
 C'est aussi lui qui place & dérobe une fleur
 Dans le corset de la simple bergère.
 O goût , trésor de l'âme & de l'esprit ,
 C'est par toi qu'il est deux noblesses ;
 L'une , due au hasard , ou le prix des richesses ,
 Qui sans illustrer annoblit :
 L'autre des potentats & des Princes rivale
 S'élève & voit ramper leur précaire hauteur ;
 Et des rangs éloignés remplissant l'intervale ,
 Donne au sang le pouvoir , aux talens la grandeur.

Après ces morceaux de raisonnement ,
 suit l'épisode des compagnons d'*Ulysse*
 changés par *Circé* en différens animaux.
 Les images y sont vives & les contrastes
 adroits. L'Auteur rappelle finement l'épi-
 sode du chant de l'ouïe , où l'adresse d'*U-*
lysse a préservé ses Compagnons du danger
 d'entendre les Syrenes.

Aux accens de la volupté
 Les Compagnons d'*Ulysse* opposoient la fierté.
 Le goût les a vaincus. Quel bonheur est le vôtre ,
 Tendres bergers ! toujours un sens n'a résisté

Que pour mieux illustrer la défaite de l'autre.

Entrez tous avec moi dans un bocage frais ,

Temple de la volupté pure

Où l'amour fait la guerre, & le plaisir la paix.

Peinture anacréontique de ce bosquet.

Là , d'un repas charmant *Glycère* & son *Lycas*

Goûtoient la volupté champêtre :

Le faste est apprêté , le plaisir ne l'est pas.

Pour un cœur délicat, dont l'amour est le maître ,

Le Louvre est bien moins qu'un bosquet ;

Et le plaisir le plus parfait ,

Le plus durable enfin , est le plus prompt à naître.

Leçon pour ces *Crésus* qui croient que
 For donne un prix à tout : ils vantent leurs
 possessions ;

Mais trop d'art vous trahit , vous m'en montrez
 l'apprêt ;

Je pense à ce qu'il vous en coûte ,

Je calcule , & mon cœur se tait.

Je veux plus de désordre & bien moins d'élégances

Des rameaux trop unis , contraints par la science ,

Ne m'offrent point l'image d'un bosquet.

Glycère, dans le tien , la douce jouissance

Naît du désordre heureux qui pare chaque objet ;

Qu'une simple noblesse a de magnificence !

Oui , ce séjour délicieux ,

Simple comme *Lycas* , comme son innocence ,

Seroit moins bien s'il étoit mieux.

F ij

Description du repas des deux amans,
 Ils pressurent le jus de la treille ; *Lycas*
 chante une chanson , dont ce couplet est
 charmant.

D'une fleur sous ses pas éclosé
 Une *Eglé* chérit la fraîcheur :
 Elle effeuille à dessein sa rose ,
 Chaque feuille vaut une fleur.
 Dans les biens qu'amour nous propose
 Le cœur doit tout apprécier ;
 Celui qui mieux les décompose
 Sait par-là les multiplier.

Lycas , toujours délicat , diffère son
 bonheur & respecte l'obstacle que la na-
 ture a mis à ses transports. Nos lecteurs
 nous pardonneront cette dernière citation
 à laquelle nous ne pouvons nous refuser.

Cet obstacle imprévu que respecte leur flamme
 Est un charme de plus , chef-d'œuvre du desir ;
 Et ce qu'en eux les sens ont perdu de plaisir ,
 S'ajoute au bonheur de leur âme.

Leçon de goût , nouvelle pour les cœurs !
 Notre âme quelquefois s'arrête & se captive
 Pour irriter les pressantes ardeurs.

Pour elle-même fugitive ,
 Elle s'ôte son bien , s'échappe , se poursuit ;
 Se prive alors qu'elle jouit ,
 Jouit alors qu'elle se prive ,

Rien ne doit être indifférent :

Ni le ruisseau qui près de nous s'écoule ,
 Ni ce lit de cailloux sur lequel il se roule ,
 Ni le rideau du feuillage naissant ,
 Ni le moindre zéphir , ni le gazon qu'on foule ,
 Ni le bouton de fleurs , ni le jour , ni l'instant.
 Un rien nous prive , un rien nous enrichit peut-être :

C'est pour parler au cœur que tout parle à nos yeux ;

Il ne suffit point d'être heureux ,

Il faut sentir , il faut connoître

Pour quoi , pour qui , comment , & combien on va l'être :

Tout importe , le choix de l'objet & des lieux.

L'Auteur termine ce chant en vantant les plaisirs délicats & la beauté qui peut dire sans mensonge ,

Je n'ai point de desirs quand je n'ai point d'amant.

Les citations multipliées étoient nécessaires dans un chant où tout est sentiment.

L'odorat forme le sujet du cinquième chant. On reconnoît toujours la même touche ; c'est toujours le métaphysique des sens contrasté avec le physique. Voici comme l'Auteur définit celui-ci :

Ce n'étoit point assez , pour l'auguste puissance ,
 Qui ne nous fait jouir que pour mieux l'imiter ,

F iiij

126 MERCURE DE FRANCE.

De donner une intelligence
 Au sens qui pour jouir nous apprend à goûter.
 Comme dans tous les biens, par qui notre substance,
 En les décomposant, répare sa vigueur,
 Des sucs la volatile essence
 De parfums délicats répand la douce odeur ;
 Il nous fit un sens propre à cette jouissance.
 Avec ces corps subtils, atômes sublimés,
 La volupté dans les airs se balance ;

Comme il est des cailloux dont les veines fidelles
 Récèlent des feux inconnus ;
 En les heurtant mille éclats imprévus
 Cherchent où réunir leurs foibles étincelles.
 Ces corps ignés naissent en pétillant,
 Sans échauffer comme la flamme ;
 Comme elle dans les airs ils volent en brillant,
 La font naître & lui donnent l'âme.

Ainsi dans ces chocs violens
 Qui naissent dans un cœur timide, mais sensible,
 Du combat de l'âme & des sens ;
 Sous les corps attractifs d'un pouvoir invisible
 Des esprits animaux la brûlante vapeur
 Se répand, se sublime ; & son tact infailible
 Cherche sans se tromper l'objet de son ardeur.

Le système de l'Auteur est que les pres-
 sentimens secrets, les sympathies subites
 naissent de cette force attractive des esprits
 animaux émanés de nos corps. Si ce n'est

qu'un système, au moins est-il ingénieux.
L'Auteur passe à une description de la différence des sensations qu'on éprouve en respirant l'air du matin, celui de midi, celui du soir.

Ainsi respirer même est un piège enchanteur !

Souvent d'une Nymphé sauvage

Un simple œuillet a fléchi la rigueur,

Qu payé les fers d'un volage ;

Le sceptre de l'amour n'est souvent qu'une fleur.

Description d'une fête de village qui amène naturellement l'épisode de ce chant, toute de fiction. L'Auteur suppose que deux amans ayant été un modèle de fidélité pendant leur vie, leur chien s'est fixé sur leur tombeau ; & que l'Amour a fait de ce chien un oracle. Toutes les bergères, suivies de leurs mères, venoient jeter leur bouquet devant le chien ;

Et jamais, jamais une mère

Ne vit son bouquet rapporté.

Tous les détails de cette épisode sont agréables.

Ce fut pendant long-temps un triomphe suprême
D'avoir un sûr garant d'un trésor conservé :

L'or craint-il le creuset ; Un cœur sûr de lui-même

Gagne toujours quand il est éprouvé.

F iv

D'autres temps, d'autres mœurs. Jouis devint
basseffe !

L'abus de la beauté fut un crime commun ;
Dès qu'on mit tout à prix, & plaisirs & tendresse,
Tout cessa d'en mériter un.

L'oracle devient importun. Le poison
en délivre.

Le vice après sa mort défiant la vertu,
Des pertes de l'honneur enrichit la décence :
Comme s'il suffisoit, pour preuve d'innocence,
De n'être jamais conyaincu.

Du masque de la bienséance
La Phryné sut cacher l'œil de son impudence,
Et de son manteau se couvrit ;
Dans ce siècle trompeur votre vertu commence,
Sexe volage, où l'épreuve finit.

Glycère n'a pas besoin de garant. Chaque instant développe ses sensations & celle de son amant. L'Auteur décrit, d'une manière curieuse, les progrès de l'odorat, qui est le plus tardif des sens. Il peint un homme qui interroge son être, qui essaye ses forces par degrés ; il soupire, il est inquiet.

Un jeune objet paroît... & déjà sa beauté
Par un charme secret l'attire.

Il la poursuit avec rapidité ;
Pour le fuir elle cherche un bosquet écarté.

Dans ce bosquet *Flore* tient son Empire ,
 Ce qui n'étoit qu'un trouble est bientôt un délire !
 Sur ces tapis rians on tombe en sûreté ;
 Mille naissantes fleurs , sur leur tige orgueilleuse ,
 Soutiennent en tombant la bergère amoureuse
 Que sa fuite n'a pu sauver.

Cette chûte , peu dangereuse ,
 Ne seroit-elle douloureuse
 Qu'à l'instant de se relever ?
 Qu'ai-je dit ? qu'ai-je peint ? . . . Ce bosquet ;
 cette fuite ,

Cette yvresse , cette poursuite ,
 Je ne les ai chantés que pour chanter *Lycas*.

Glycère , le soir de la fête du village ,
 fuyoit vers son bosquet chéri. *Lycas* l'y
 poursuit ; & l'Auteur raconte que *Flore* ,
 alarmée de l'inconstance de *Zéphire* , avoit
 ce jour même demandé à l'Amour un trait
 sûr de ses coups. L'amour lui avoit accordé
 sa demande , à condition qu'elle lui don-
 nerait en échange toutes les fleurs nées
 dans son Empire pendant le même jour.
Flore y avoit consenti , & en essayant le
 trait , s'étoit blessée elle-même.

Le petit Dieu , maître de la nature ,
 Prodigue à *Glycère* les fleurs
 Que *Flore* lui donna , pour fléchir ses rigueurs
 Mais ne prêtant rien sans usure ,

E v

Pour les fleurs comme pour le trait ,
 Il va dans ce sombre bosquet
 Se payer par une blessure.

L'Auteur passe enfin au chant de la jouissance. Nous n'en citerons aucun morceau ; & M. de Rosoi , qui sait que notre Journal peut tomber entre les mains des jeunes personnes , à qui il ne faut offrir que des images modestes , nous pardonnera cette omission.

Plaisirs des deux amans, leçons de délicatesse , réunion de tous les sens , peinture de la défaite d'un jeune cœur ; cris de l'âme ; voilà ce que l'Auteur exprime avec toute la chaleur de la Poésie.

Par une transition naturelle il amène l'épisode. Le Phœnix ensuite. Le sujet de cette idée est embelli par-tout de détails intéressans ; nous laissons à nos lecteurs le plaisir de les lire dans le Poëme. l'Auteur termine en appliquant l'épisode aux deux amans qu'il a célébrés , & finit en adressant l'ouvrage à *Zélis*, jeune beauté à qui il donne des leçons analogues au sujet qu'il a traité. Elles sont écrites avec finesse , avec sentiment. La difficulté du choix empêche d'en rapporter des morceaux. Il est impossible d'en adopter un à l'exclusion de l'autre. Nous renvoyons donc encore à l'ouvrage même.

Si nous nous sommes étendus sur cette production, plus que nous n'avons coutume de faire, nous croyons que le public nous en saura gré. On y trouve pourtant quelques inversions forcées, des expressions quelques fois foibles ou peu propres; mais il prouve du génie, de la combinaison dans les idées. La marche en est rapide, les images brillantes quoique sages, & multipliées sans être confuses; la Poésie en est naturelle: point trop d'esprit, point de jeux de mots; beaucoup de sentiment, & sur-tout une belle ordonnance; voilà de quoi consoler l'Auteur des mauvaises chicanes que la critique pourroit lui faire. M. de Rozoi a les plus grands droits à la bienveillance du public, & cet ouvrage est un engagement pour lui à faire de nouveaux efforts pour mériter de nouveaux éloges.

INSTITUTS de Chymie, ou Principes élémentaires de cette science, présentés dans un nouveau jour par M. DE MACHY, Me Apoticaire, Démonstrateur de Chymie, & Membre de l'Académie Royale des Sciences de Berlin; deux vol. in-12: 1766; chez LOTTIN le jeune, Libraire, rue St. Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie.

DES qu'on eut réduit la science de la Chymie en principes suivis, les Profes-

F vj

seurs, Allemands sur-tout, se sont fait un devoir de rédiger des cahiers pour les dicter à leurs auditeurs; ils imprimoient ensuite sous le nom de *Fundamenta*, *Prælectiones*, *Instituta*, *conspēctus Chymia*, leur doctrine ou celle qu'ils adoptoient. Depuis *Brendelius* qui dans le commencement du siècle dernier publia son petit ouvrage intitulé, *Chymia in artis formam redacta*, *Kolfinck*, *Lemort*, *Barchusen*, *Boerhaavve*, *Rott*, *Freind*, *Leckmeyer*, *Stabel*, *Gerike*, *Vogel*, *Cartheuser*, *Walerius*, *Hoffman*, *Spielmann*, tous Chymistes célèbres & recommandables à toutes sortes de titres, ont suivi cette coutume, chacun selon un plan particulier qui lui paroissoit ou meilleur ou plus commode. Nos Chymistes François ont imité fort tard ces savans; M. *Macquer* se hasarda le premier à rédiger la doctrine sublime de *Stahl* & de *Becker*, enseignée depuis quelques années par un de nos plus habiles artistes. Sa première intention fut de rendre cette doctrine plus à la portée des étudiants, en la débarrassant de certaine obscurité qu'y avoient jettée par excès de savoir ses premiers Auteurs; & en y rapprochant des idées conséquentes, mais abstraites & éparées. Le succès couronna son entreprise, & jamais livre ne parut plus.

méthodique, mieux écrit, & ne fut mieux accueilli. Voici des Instituts de Chymie d'un autre genre. M. de Machy, après avoir étudié & travaillé pendant plus de vingt ans, a pris courageusement le parti de publier ses propres opinions. Nous distinguons dans son ouvrage le plan, les innovations dans la théorie, & le style. Les phénomènes généraux, ceux qui ne dépendent pas de la décomposition de tel ou tel corps, tels que les solutions, les dissolutions, l'influence de l'air, l'application du feu, la formation des corps, leur état fluide ou solide, leur pesanteur, tiennent si fort à la physique, que l'Auteur a cru devoir les traiter séparément dans sa première partie, qu'il appelle Chymie physique; soit, dit-il, parce que la physique n'explique ces phénomènes qu'à l'aide de la Chymie, ou que celle-ci fait aux physiciens cette espèce de larcin, de s'approprier ces phénomènes & de les expliquer à sa guise.

Tout ce qui tient à la décomposition des corps, les produits de l'analyse, les réactions mutuelles de ces corps, ou de leurs produits, occupe la seconde partie, ou la *Chymie analytique*.

Enfin l'Auteur s'étant aperçu de bonne heure, que la description des arts relatifs

134 MERCURE DE FRANCE.

à la Chymie, faite à mesure que l'occasion s'en présentoit, faisoit autant d'épisodes plus propres à faire perdre le fil des connoissances qu'à les conserver, il a pris le parti de les reléguer à sa troisième partie, fort succincte à la vérité, mais bien traitée.

L'Usage où l'Auteur est depuis six ans de suivre ce plan dans ses cours particuliers prouve en sa faveur ; & en effet il nous a paru jetter beaucoup de jour sur cette science.

Il ne nous appartient pas de juger les innovations de l'Auteur. Sa théorie, en une infinité de points, nous a paru neuve ; & ce sera toujours un mérite pour cet ouvrage, d'avoir présenté de nouvelles vues & d'offrir des moyens de frayer des sentiers nouveaux ; on ne peut trop avoir de chemins qui conduisent à la vérité.

Enfin le style nous a paru concis, se comprenant aisement & ayant l'espèce d'éloquence qui convient à un Démonstrateur ; ce qui annonce beaucoup de clarté dans son élocution & de facilité à écrire. Cette aisance n'a cependant pas dégénéré en négligence. Son style est correct.



LA PHARSALE de LUCAIN , traduite en françois par M. MARMONTEL , de l'Académie Française. A Paris , chez MERLIN , Libraire , rue de la Harpe , vis-à-vis la rue Poupée , à l'image saint Joseph ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; deux volumes in-8°, avec de très-belles gravures.

DANS le compte que nous allons rendre de cette traduction , nous nous arrêterons d'abord sur la préface qui a deux parties , l'une critique & l'autre historique. La première regarde le Poëte Latin , auteur de la Pharsale, duquel M. Marmontel porte un jugement dont nous ne pouvons trop louer l'impartialité. “ *Lucain* est mort à „ vingt-sept ans ; avant même d'avoir fini „ de tracer l'esquisse de son poëme. Ce „ que la méditation & la maturité du goût „ peuvent seules donner à un ouvrage de „ cette étendue , doit donc manquer à ce- „ lui-ci. Le bel ordre , cet heureux accord , „ cet enchaînement des parties d'où résulte „ un tout harmonieux & accompli , se „ trouve quelquefois dans la première con- „ ception du plan d'un long poëme ; mais

136 MERCURE DE FRANCE.

„ cela suppose un esprit consommé. Ici
 „ c'est un jeune homme impatient de pro-
 „ duire, qui répand ses idées à flots tumultueux,
 „ laissant en arrière à la réflexion
 „ le soin du choix & de l'ordonnance. Ce
 „ n'est point une illusion que je me fais
 „ en faveur de *Lucain*. Son âge annonce,
 „ & son poëme atteste que ce n'étoit là
 „ que la première ébauche ; & c'est en quoi
 „ il est prodigieux : c'est aussi ce qui m'a
 „ fait voir quelque avantage à le traduire.
 „ S'il étoit par-tout comme dans les mor-
 „ ceaux qu'il a travaillés avec soin, s'il
 „ avoit eu le temps de donner à son style
 „ l'élégance, le coloris, l'harmonie des
 „ vers de *Virgile*, je n'aurois eu garde d'y
 „ toucher ; mais presque tout s'y ressent
 „ de la précipitation ; presque tout y est
 „ fait à la hâte. On voit ce Poëte, quel-
 „ quefois si heureux dans la rencontre de
 „ l'expression forte, précise & juste, se
 „ contenter ailleurs d'indiquer sa pensée
 „ en termes vagues & confus, dont on a
 „ peine à démêler le sens. Sa poésie est
 „ harmonieuse par intervalles ; mais le
 „ plus grand nombre de ses vers sont bri-
 „ sés ; & ces ruptures, qui, dans le dra-
 „ matique, sont favorables à l'expression
 „ des mouvemens passionnés, privent l'é-
 „ pique de cette rapidité nombreuse qui

„ enchante l'oreille & qui l'attache à la
 „ narration. Son coloris est sombre & mo-
 „ notone, & il n'y a jamais employé la
 „ magie du clair-obscur. Il s'engage dans
 „ des détails qui, en épuisant la descrip-
 „ tion, rendent l'impression du tableau
 „ moins vive. Il les accumuloit pour avoir
 „ à choisir. Après avoir atteint les bornes
 „ du grand & du vrai, sa fougue l'em-
 „ porte; il les franchit, & donne fréquem-
 „ ment dans cette enfture qu'on lui repro-
 „ che. De plus, son poëme a le défaut
 „ de presque tous les poëmes épiques; il
 „ manque d'ensemble; il est mal tissu.
 „ L'action en est éparse; les événemens
 „ ne s'y enchaînent pas; toutes les scènes
 „ sont isolées; il a négligé l'art d'*Homere*,
 „ l'art des groupes & des contrastes, &
 „ semble avoir oublié ce grand principe
 „ d'*Aristote*, que l'épopée ne doit être
 „ qu'une tragédie en récit. La proximité
 „ de l'événement ne lui ayant pas permis
 „ de le manier à son gré pour former le
 „ nœud d'une intrigue, il a suivi le fil de
 „ l'histoire; & se bornant au mérite de
 „ la peinture, il a presque absolument
 „ renoncé à la gloire de l'invention. Enfin
 „ le peu de merveilleux qu'il employe n'a
 „ qu'un effet momentanée; l'action du
 „ poëme en est indépendante „. Après cet

138 MERCURE DE FRANCE.

aveu je ne crois pas , dit avec raison M. *Marmontel* , qu'on me soupçonne de préférer *Lucain* à *Virgile*. Mais que reste-t-il donc à son poëme , dénué des charmes de l'élégance , de l'harmonie & du coloris , plein de langueur & de négligence , & composé presque sans art ? Ce qui reste , répond M. *Marmontel* ? “ Des vers d'une
 „ beauté sublime , des peintures dont la
 „ vigueur n'est affoiblie que par des détails
 „ qu'on efface d'un trait de plume , des
 „ morceaux dramatiques d'une éloquence
 „ rare , si l'on prend soin d'en retrancher
 „ quelques endroits de déclamation ; des
 „ caractères aussi hardiment dessinés que
 „ ceux d'*Homere* & de *Corneille* ; des pen-
 „ sées d'une profondeur , d'une élévation
 „ étonnante ; un fond de philosophie qu'on
 „ ne trouve au même degré dans aucun
 „ des poëmes anciens ; le mérite d'avoir
 „ fait parler dignement *Pompée* , *César* ,
 „ *Brutus* , *Caton* , les Consuls de Rome ,
 „ & la fille des *Scipions* ; en un mot le
 „ plus grand des événemens politiques ,
 „ présentés par un jeune homme , avec une
 „ majesté qui impose , & un courage qui
 „ confond „.

Ce jugement de *Lucain* , que nous avons appelé la partie critique de la préface de M. *Marmontel* , est suivi d'un morceau

qui tient à l'histoire ; c'est le développement des causes de la dissolution de la République Romaine, & de la guerre qui l'entraîna sous le joug. Ce tableau de la tyrannie du Sénat, qui a réduit le peuple à se donner un maître, ne le cède à aucun des écrits de *Saint-Evremont*, de *Saint-Réal* & de *Montesquieu* sur cette matière, & l'emporte sur plusieurs. Nous ne croyons pas que le public démente notre jugement.

„ Ce ne fut ni la jalousie de *Pompée*, ni
 „ ni l'ambition de *César* qui perdit Rome ;
 „ ce fut l'orgueil, la dureté des patriciens :
 „ & ce que *Lucain* n'a pas assez fait sentir,
 „ c'est que la dissolution de la République
 „ presque dès sa naissance, les guerres in-
 „ testines élevées dans Rome depuis les
 „ *Gracches*, & enfin celle de *Pompée* & de
 „ *César* prirent leur source dans le Sénat,
 „ & eurent pour causes premières sa dan-
 „ gereuse politique & son injuste domi-
 „ nation.

„ Rome, sous les Consuls, fut d'abord
 „ aristocratie. Le Sénat étoit Roi ; le peu-
 „ ple étoit sujet. Avec un Sénat composé
 „ de vrais citoyens, ce Gouvernement
 „ auroit eu le même avantage que la Mo-
 „ narchie sous un Roi juste & modéré ;
 „ mais les Sénateurs n'étoient que SENA-
 „ teurs, & l'esprit du corps fut toujours

„ d'abuser le peuple & de l'asservir ;
 „ de se regarder soi-même comme l'Etat
 „ par excellence, & de faire de la mul-
 „ titude le jouet de sa politique & l'ins-
 „ trument de sa grandeur. Dès le temps
 „ même qu'on appelle les beaux jours de la
 „ République, on voit le Sénat partagé
 „ en trois opinions à l'égard du peuple.
 „ L'une étoit celle d'un petit nombre
 „ d'hommes sages, vertueux, pacifiques,
 „ & sans autre ambition que le zèle du
 „ bien public, tels que les *Valerius*, les
 „ *Servilius*, les *Ménénius Agrippa*, les
 „ *Cincinnatus*, & tous les vrais Romains
 „ qui, après leurs victoires & leurs triom-
 „ phes, ne laissoient pas en mourant de
 „ quoi payer leur sépulture. Ces hommes
 „ justes, simples & modestes ne cessent
 „ de représenter au Sénat que son mépris
 „ pour le peuple étoit insensé; que c'étoit
 „ par le peuple que l'Etat subsistoit; qu'il
 „ lui devoit la puissance acquise & les biens
 „ dont il jouissoit; que des hommes
 „ libres, vaillans, sans cesse sous les ar-
 „ mes, sans cesse vainqueurs au dehors,
 „ se laisseroient bientôt d'être esclaves au
 „ dedans; & que du moins, par prudence,
 „ on devoit les ménager. Une autre opi-
 „ nion étoit celle des *Appius* des *Corio-*
 „ *lans*, de tous les jeunes patriciens,

„ hommes violens & superbes, qui sou-
 „ tenoient que la douceur étoit un parti
 „ dangereux ; qu'en flattant la multitude
 „ on la rendoit plus insolente ; qu'on ne
 „ lui auroit pas plutôt cédé qu'il faudroit
 „ lui céder encore, & qu'enfin le peuple
 „ étoit fait pour obéir & pour souffrir.
 „ Le gros du Sénat, plus modéré, sem-
 „ bloit tenir le milieu entre ces deux
 „ partis contraires ; mais, en usant des
 „ ménagemens auxquels l'obligeoit sa foi-
 „ blese, il ne cédoit jamais au peuple
 „ que lorsqu'il y étoit forcé, & ne se relâ-
 „ choit, que pour le moment, de cette
 „ domination absolue & tyrannique qui
 „ le perdit.

„ Si le Sénat n'eût rejeté que des de-
 „ mandes excessives, injustes, nuisibles à
 „ l'Etat, sa fermeté mériteroit les éloges
 „ qu'on lui a donnés. Mais quelles étoient
 „ les prétentions du peuple ? Qu'on retran-
 „ chât de ses dettes l'usure qui le dévorait,
 „ & qu'on lui donnât pour subsister avec
 „ ses enfans & ses femmes, une portion
 „ des terres qu'il avoit conquises & arro-
 „ sées de son sang. Voilà les sources inta-
 „ rissables de tous les troubles élevés dans
 „ Rome entre les pauvres & les riches,
 „ entre le peuple & le Sénat.

„ Pour sentir toute la dureté du Sénat

„ dans le refus constant de ses demandes ,
 „ il faut se rappeler qu'à Rome , dans les
 „ premiers temps, les incursions fréquentes
 „ des ennemis sur les terres de la Répu-
 „ blique , & l'interruption de la culture ,
 „ occasionnée par des guerres continuelles ,
 „ ruinoient le peuple & rendoient les dé-
 „ biteurs insolubles ; que , livrés comme
 „ des esclaves au pouvoir des créanciers ,
 „ ils étoient détenus dans d'étroites pri-
 „ sons , & réduits à un état cent fois pire
 „ que la servitude ; que , d'un autre côté ,
 „ le peuple n'avoit d'autre métier que la
 „ guerre & l'agriculture ; que les riches
 „ s'étant emparés peu à peu de toutes les
 „ terres de la République , & les faisant
 „ cultiver par leurs esclaves , à l'exclusion
 „ des hommes libres , le peuple de la ville
 „ & des campagnes se trouva n'avoir pas
 „ même pendant la paix la ressource de
 „ son travail. C'étoit lui faire une nécessité
 „ d'être sans cesse sous les armes ; mais la
 „ guerre étoit un état violent qui deman-
 „ doit au moins du relâche ; & ce peuple ,
 „ qui n'alloit aux combats que librement
 „ & par honneur , sentoît fort bien qu'il
 „ avoit le droit de vivre en paix du fruit
 „ de ses victoires. Il ne souffroit pas sans
 „ se plaindre ; mais il se plaignoit sans se
 „ prévaloir des forces qu'il avoit en main ;

„ & plus ce bon peuple se montroit pa-
 „ tient , modéré , docile , plus le Sénat
 „ s'enhardissoit à le tenir dans l'oppres-
 „ sion. Non-seulement on fermoit l'oreille
 „ à ses plaintes ; mais si quelque patricien
 „ en paroïssoit touché , on l'accusoit d'am-
 „ bition ou d'une lâche complaisance ; &
 „ on alloit jusqu'à lui refuser le triomphe
 „ après les victoires les plus signalées.

„ Un empire si dur révoltoit le peuple :
 „ il faisoit le moment où l'ennemi étoit
 „ aux portes , & déclaroit qu'il ne pren-
 „ droit les armes qu'après qu'on l'auroit
 „ satisfait. Alors on usoit de condescen-
 „ dance ; on lui envoyoit un Dictateur ou
 „ un Consul avec des paroles de paix &
 „ des promesses consolantes , qu'on ne
 „ manquoit jamais de désavouer quand
 „ il avoit sauvé l'Etat „.

Nous voudrions pouvoir citer tout ce
 morceau , où régner à la fois une grande
 connoissance de l'histoire , de la philoso-
 phie & de la politique. Les bornes de notre
 Journal ne nous permettent pas de suivre
 notre goût ; & pour cette fois nous nous
 arrêterons à la préface de *M. Marmontel* ,
 dont nous tirerons encore un parallèle de
César & de *Pompée* , persuadés que nos
 lecteurs nous sauront gré de le leur avoir
 mis sous les yeux.

„ *Pompée* n'étoit pas un homme à op-
 „ poser à *César*. Il y avoit entre eux cette
 „ différence que *Balsac* a heureusement
 „ exprimée en disant : que l'un étoit l'ou-
 „ vrage de sa fortune, & que l'autre en
 „ étoit l'ouvrier. Ce que *Pompée* avoit en
 „ ostentation & en apparence, *César* l'avoit
 „ en réalité. On voit *César*, avant de pas-
 „ ser le Rubicon, modéré, patient, mo-
 „ deste, & presque suppliant, demander
 „ comme une grace de n'avoir que des
 „ égaux ; on voit *Pompée* rejeter avec
 „ arrogance cette condition comme indi-
 „ gne de lui. Mais *César* passa le Rubi-
 „ con, & *Pompée* s'enfuit de Rome. En
 „ reculant devant *César* il ne cessa de le
 „ menacer ; & *César* lui demande la paix
 „ en le poursuivant sans relâche. *Pompée*,
 „ avant la bataille de Pharsale, régle d'a-
 „ vance dans son camp le sort des vain-
 „ queurs & celui des vaincus, nomme à
 „ la charge de Souverain Pontife, désigne
 „ les Consuls de l'année suivante, & fait
 „ préparer des festins pour célébrer sa vic-
 „ toire. *César*, tout occupé de ses dispo-
 „ sitions, exhorte, encourage ses troupes,
 „ en régle l'ordre & les mouvemens ; &
 „ après avoir tout prévu pour l'attaque &
 „ pour la défense, il marche à *Pompée*
 „ &

„ & le bat. Voilà quels étoient ces deux
 „ hommes, &c. „.

Nous commencerons dans le *Mercur* prochain l'extrait de la traduction de *Lucain*, à la tête de laquelle est cette belle préface, qui méritoit bien un article séparé de notre Journal. C'est tout à la fois un excellent morceau de littérature, d'histoire & de philosophie, & un modèle d'éloquence & de goût.

ANNONCES DE LIVRES.

LE Voyageur François, ou la Connoissance de l'ancien & du nouveau monde, mis au jour par M. l'Abbé de Laporte. A Paris, chez *Vincent*, Libraire, rue Saint Severin; 1766 : avec approbation & privilège du Roi; in-12, les tomes III & IV.

Nous avions prévu l'année dernière le succès de cet ouvrage; & nous avions invité l'Auteur à continuer un genre de relation dont le public paroît faire le plus grand cas. Nous apprenons aujourd'hui avec plaisir, non-seulement que l'ouvrage se continue, mais qu'au lieu de deux volumes par an, M. l'Abbé de Laporte, uniquement occupé de ce travail, doit désormais

Vol. I.

ém.

G

en donner quatre. Nous n'avons fait que parcourir les deux tomes qui paroissent nouvellement ; c'est la même précision , le même intérêt, le même goût, la même légèreté , le même agrément, le même ton de philosophie qui ont fait le succès des deux premiers volumes. Nous ne connoissons point de relations de voyages plus variées , plus instructives , & sur-tout plus piquantes pour des Lecteurs François. Nous justifierons ce jugement lorsque nous rendrons compte dans les Mercures suivans de cet ouvrage utile , intéressant & agréable.

LA Théorie des songes ; avec cette épigraphe :

Sibi quisque facit. *PETRONIUS.*

Par M. l'Abbé *Richard*. A Paris , chez les frères *Etienne*, rue Saint Jacques, à la vertu ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi : un vol. in-12.

Il résulte de cet ouvrage que les songes ne doivent être considérés que comme une répétition quelquefois exacte , plus souvent confuse & embrouillée , des images des choses dont on a été occupé antérieurement , & qui n'ont d'autre rapport avec l'avenir, que la liaison nécessaire qui se trouve dans la suite des pensées & des actions d'un même individu. Le but de

l'Auteur est de dissiper le préjugé vulgaire & de porter le flambeau de la raison sur un sujet qui n'a jamais existé que pour la dégrader.

VARIATIONS de la Monarchie Françoisse dans son Gouvernement politique, civil & militaire, avec l'examen des causes qui les ont produites : ou Histoire du Gouvernement de France, depuis *Clovis* jusqu'à la mort de *Louis IV*, divisées en neuf époques ; par M. *Gautier de Sibert*. A Paris, chez *Saillant*, rue Saint Jean-de-Beauvais, vis-à-vis le Collège ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi : quatre volumes in-12, qui doivent être suivis de plusieurs autres.

Voici encore un abrégé de l'Histoire de France, mais présenté sous un nouveau point de vue. Le dessein principal de M. *Gauthier* est de donner dans chaque époque une connoissance suffisante du Gouvernement intérieur & extérieur de la Nation Françoisse, de ses loix fondamentales, politiques & civiles, ainsi que des objets qui y ont rapport, tels que les sciences, les arts, le commerce, &c ; de faire observer les variations & les progrès qui se sont faits en bien ou en mal, relativement à chacune de ces parties, avec l'examen

148 MERCURE DE FRANCE.

des causes qui les ont produits : & pour faire un ensemble qui réunisse sous un seul point de vue tout ce qu'il y a de plus important dans cette carrière, il a embrassé dans le corps même de ses époques l'histoire générale de la Monarchie. Telle est à-peu-près la perspective de l'ouvrage qu'il offre à ses lecteurs. Il n'en est encore qu'à la sixième époque qui termine le quatrième tome.

HISTOIRE de *Louis de Bourbon*, second du nom, Prince de *Condé*, premier Prince du Sang, surnommé *le Grand* ; ornée de plans, de sièges & de batailles ; par M. *Désormeaux*. A Paris, chez *Saillant*, rue Saint Jean-de-Beauvais, la veuve *Duchefne*, rue Saint Jacques, *Desaint*, rue du Foin Saint Jacques ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; 2 vol. in-12.

La réputation qu'ont acquise à M. *Désormeaux* dans le genre historique, l'Histoire d'Espagne & celle de la Maison de *Montmorency*, est un préjugé favorable pour l'ouvrage que nous annonçons. Le mérite de l'Auteur & le sujet important qu'il traite avec autant de dignité que de talens, doivent rendre l'impression de cette histoire extrêmement agréable au public. Nous y reviendrons dans le *Mercur* prochain,

SERMONS prêchés devant le Roi, par M. *Leboux*, Evêque de Périgueux, ci-devant Prêtre de l'Oratoire ; dédiés à Mgr *de la Rochefoucault*, Archevêque de Rouen, & Primat de Normandie, &c. &c. A Rouen, chez la veuve *Besongne*, cour du Palais, & J. J. *Besongne* fils, au Palais ; & à Paris, chez *Durand*, rue Saint Jacques, à la sageffe ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; deux vol. in-12. Prix 5 liv. 10 sols reliés.

Ces Sermons ont été prononcés il y a près d'un siècle, par un des plus respectables Prélats de l'Eglise de France. Les fidèles y trouveront encore aujourd'hui un grand fond d'instruction, & les Prédicateurs un modèle de cette éloquence noble & simple qui touche les cœurs en éclairant les esprits.

TRAITÉ des fleurs blanches, avec la méthode de les guérir ; par M. *Raulin*, Docteur en Médecine, Conseiller-Médecin Ordinaire du Roi, de la Société Royale de Londres, &c. A Paris, chez *Hérissant* fils, Libraire, rue Saint Jacques ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; deux vol. in-12.

Ce livre est divisé en trois parties & en deux volumes. Les deux premières parties

150 MERCURE DE FRANCE.

forment le premier tome, & la troisième le second. La première partie contient la théorie des fleurs blanches, la deuxième les causes prochaines & immédiates de cette maladie, & la troisième la cure. Sur une matière qui n'est point de notre ressort, & que nous avouons ne point connoître, nous croyons devoir nous en tenir à cette simple annonce.

LES FRÈRES, ou Histoire de Miss *Osmond*; traduit de l'Anglois par M. de *Puiseux*. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Prault* le jeune, Libraire, quai de Conti, à la Charité; 1766: quatre parties in-12.

Le succès de ce livre à Londres a engagé M. de *Puiseux* à le traduire en françois. Il a cru, avec raison, que les situations intéressantes, les détails de mœurs, les caractères, les aventures singulières, les événemens imprévus qui attachent dans l'original, ne perdroient rien de leur prix en passant dans notre pays, travestis dans notre langue.

ESSAIS sur les principaux événemens de l'histoire de l'Europe; contenant des considérations politiques & historiques sur le règne d'*Elisabeth*, Reine d'Angleterre. A Londres, & se trouve à Paris,

J U I L L E T 1766. 151
chez *Grangé*, Imprimeur-Libraire, pont
Notre-Dame, près la pompe, au Cabinet
Littéraire ; 1766 : in-12, en deux parties.

Ce petit morceau d'histoire nous paroît
forti d'une main habile ; & , s'il ne pré-
sente rien de nouveau pour le fond, il faut
convenir qu'il est traité d'une manière à
se faire lire avec intérêt.

ABRÉGÉ du Pilotage , divisé en deux
parties , où l'on traite principalement des
amplitudes , des loxodromies dans l'hy-
pothèse de la sphère & du sphéroïde , des
marées , des variations de l'aiman , & de
la recherche des longitudes à la mer. A
Paris, chez *Desaint*, Libraire, rue du Foin,
près la rue Saint jacques ; 1766 : avec
approbation & privilège du Roi ; un vol.
in-8°.

La première partie de ce livre est très-
élémentaire , & connue des Hydrographes ;
on y a fait seulement les additions qui ont
paru les plus essentielles. L'autre partie ,
quoique nouvelle & fort abrégée , n'en
doit pas moins être utile. Elle suppose , il
est vrai , des connoissances non vulgaires
dans les mathématiques & dans la physique ;
mais on s'y est rapproché autant qu'il a été
possible des règles pratiques & des pre-
miers élémens.

G iv

TARIF de la réduction des bois en pieds cubes & pieds quarrés ; auquel on a joint celui des proportions des pièces qui entrent dans la construction des vaisseaux , avec les figures desdites pièces , pour l'intelligence de ceux qui font ce commerce.

Autre titre : Traité de la mesure des bois, contenant le Tarif de la réduction des bois équarris en pieds cubes. Le Tarif de la réduction des bois ronds en pieds cubes. Le Tarif de la réduction du sciage des bois en pieds quarrés. Par M. *Segondat* , Sous-Commissaire de la Marine , préposé aux constructions des vaisseaux du Roi. Imprimé par ordre de Mgr le Duc de Choiseuil , Ministre d'Etat , de la Guerre & de la Marine. A Rochefort , chez *P. Fage* , Libraire , à l'Encyclopédie ; 1765 : & se trouve à Paris , chez les frères *Etienne* , Libraires , rue Saint Jacques , à la Vertu , & chez *Vincent* , rue Saint Severin : avec approbation & privilége du Roi ; un vol. in-8°.

La longueur de ce titre , & les matières même traitées dans ce livre , fort étrangères à la plupart de nos lecteurs , nous dispensent d'une annonce plus détaillée.

RECHERCHES sur l'Art Militaire , ou Essai d'application de la fortification à la

J U I L L E T 1766: 153

tactique. A Paris chez *Desaint*, Libraire, rue du Foin, près la rue Saint Jacques; 1766: avec approbation & privilège du Roi; un vol. in-8° d'environ 240 pages.

Ce n'est ici ni un traité de tactique, ni un traité de fortification, mais seulement l'application des principes de la seconde à la première; & il ne peut y avoir de comparaison qu'entre des objets qui ont entre eux de l'analogie & de la connexité. Ainsi on a été obligé de supprimer plusieurs questions de fortifications, qui, quoiqu'essentielles & intéressantes par elles-mêmes, devenoient étrangères au dessein qu'on s'étoit proposé, puisqu'il n'en résulroit aucune conséquence immédiate en faveur de la tactique.

L'ILIADÉ d'*Homere*, traduction en vers, avec des remarques, par M. D. R. A Paris chez *Saillant*, Libraire, rue Saint Jean de Beauvais; 1766: vol. in-8°. de 220 pages.

Il y a quelques années que nous annonçâmes avec éloge le premier essai de cet ouvrage. L'Auteur l'a perfectionné, & en donne aujourd'hui six chants qui font desirer la suite avec empressement. Nous attendons que ce Poëme soit achevé, pour en rendre compte.

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

THÉAGÈNE, tragédie en cinq actes, représentée par les Comédiens François en 1762. A Paris, de l'Imprimerie de Sébastien Jorry, rue & vis-à-vis de la Comédie Française, au grand Monarque & aux Cigognes; 1766 : in-8° avec tous les ornemens de la typographie & du burin.

Nous renvoyons nos lecteurs à l'article des spectacles au sujet de cette tragédie de M. Dorat, dans laquelle nous avons trouvé des situations frappantes, & des scènes pleines de force & de sentiment. Nous avons sur-tout été charmés du discours préliminaire qui est à la tête de cette pièce; on n'écrit pas avec plus d'esprit, de chaleur & d'agrément.

RÉGULUS, tragédie en trois actes & en vers, précédée d'une lettre au solitaire du Guélaguet; nouvelle édition. A Paris, de l'Imprimerie de Sébastien Jorry, rue & vis à vis de la Comédie Française; 1766: avec approbation: in-8° avec des figures en taille-douce, & les autres ornemens typographiques qui distinguent depuis quelques années l'Imprimerie du sieur Jorry.

Nous avons rendu compte dans la nouveauté de la première édition de cette tragédie; l'Auteur a eu le tems de recueillir des

J U I L L E T 1766. 155

conseils & d'en profiter : c'est d'après les avis des gens du goût & des connoisseurs, qu'il a corrigé sa pièce , qui a beaucoup gagné dans cette nouvelle édition.

CODE Matrimonial , ou Recueil des Edits , Ordonnances , & Déclarations sur le mariage; avec un Dictionnaire des décisions les plus importantes sur cette matière; par M. le Ridant , Avocat au Parlement. A Paris, chez Hérissant fils, rue Saint Jacques ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi, un vol. in-12 ; prix , 3 liv. relié.

Ce recueil, depuis long-tems nécessaire au public , est divisé en deux parties. La première comprend les Edits , Ordonnances & Déclarations qui sont depuis long-tems en usage dans le Royaume sur le mariage. On les a placés dans l'ordre chronologique. La seconde partie contient plusieurs décisions curieuses & importantes sur le mariage , qui sont presque toutes confirmées par des Arrêts de la Cour , rendus sur les conclusions du Ministère public. On les trouve dans un ordre alphabétique, comme un espèce de dictionnaire. On ne verra pas avec moins de satisfaction ce qui a été recueilli sur les naissances tardives ; matière qui a été vivement & contradictoirement discutée dans ces derniers temps

G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

par les Médecins & les Chirugiens de Paris. Ce Recueil peut être également utile aux Curés, aux Vicaires, aux Avocats, aux Magistrats, & généralement à tous ceux qui sont chargés d'instruire, de consulter, & de décider sur le mariage. C'est, en un mot, la collection des loix du Royaume sur une des matières les plus importantes, & néanmoins assez négligées. On lit à la fin du volume, une table alphabétique, par le moyen de laquelle on trouve aisément tout ce qui est répandu dans la première partie.

LES Vies des Femmes illustres & célèbres de la France. A Paris chez *Grangé*, pont Notre-Dame, la veuve *Duchefne*, rue Saint Jacques, & de *Lalain*, rue Saint Jacques; 1766 : avec approbation & privilège du Roi. Cinq parties in-12; prix, 5 liv. 5 sols brochés; la quatrième & la cinquième se vendent séparément.

Nous avons déjà annoncé cet ouvrage lorsqu'il parut dans sa nouveauté. On met ici parmi les femmes *illustres*, la fameuse M^{de} *Tiquet*, qui fit assassiner son mari, & qui mourut en place de Grève; c'est bien abuser du terme d'*illustre*.

L'ART des Armes, ou la manière la

J U I L L E T 1766. 157

plus certaine de se servir utilement de l'épée, soit pour attaquer soit pour se défendre, simplifiée & démontrée dans toute son étendue & sa perfection, suivant les meilleurs principes de théorie & de pratique, adoptés actuellement en France: ouvrage nécessaire à la jeune Noblesse & à ceux qui se destinent au service; aux personnes même, qui par la destination de leur état, ou par leurs charges, sont obligées de porter l'épée; & à tous ceux qui veulent faire profession des armes. Dédié à S. A. S. Mgr le Prince de Conty: par M. *Danet*, Ecuyer, Syndic Garde des ordres de la compagnie des Maîtres en fait d'armes des Académies du Roi, en la Ville & Fauxbourgs de Paris; vol. in-8°, avec 35 planches en taille-douce; prix, 9 liv. relié. A Paris, chez *Hérissant* fils, rue Saint Jacques; 1766: avec approbation & privilège du Roi.

Nous donnerons dans le *Mercur*e prochain un extrait de ce livre utile, & qui est le fruit d'une expérience de vingt années d'exercice.

Essai théorique & pratique sur les maladies des nerfs. A Paris, chez *De la-
lain*, rue Saint Jacques, à l'image Saint Roch; 1766: avec approbation & privi-

158 MERCURE DE FRANCE.

lège du Roi ; brochure in-12 de 66 pages.

Les personnes sujettes à la maladie qui fait le sujet de cet écrit , pourront , sans le secours des Médecins , mais avec l'aide de cet ouvrage , se guérir aisément ; c'est du moins ce que leur promet l'Auteur de cette brochure.

HISTOIRE de *Jacque Féru* , & de va-leureuse Damoiselle *Agathe Mignard* ; écrite par un ami d'iceux , avec des airs notés. A la Haye , & se trouve , à Paris , chez *Cuiffart* , sur le Pont-au-Change , à la Harpe ; 1766 : brochure in-12 de 66 pages.

On a voulu imiter le style de nos vieux romans ; c'est un genre qui demande beaucoup d'ingénuité. Il a déjà paru un ouvrage dans le même goût il y a quelque temps , intitulé *Pierre Lelong* , qui paroît avoir servi de modèle à l'Histoire de *Jacques Féru* ,

LES Indiscretions galantes , amusantes , & intéressantes ; en deux parties in-12. A Amesterdam , & se trouvent à Paris , chez *Dufour* , Libraire , Quai de Gesvres , au bon Pasteur , & chez *Deschamps* , rue Saint Jacques , vis-à-vis de la fontaine de Saint Severin , aux Associés : prix 1 liv. 10 sols.

On auroit dû prévenir le public dans un court avertissement, que les différens contes qui forment ce recueil, sont tirés des contes moraux de Mlle *Unfi*, & d'autres recueils qui ont paru depuis peu de temps. Mais, non-seulement on a caché les sources où le compilateur a puisé ces vieilles historiottes; il a même cherché à tromper le public, en déguisant les titres des contes & les noms des personnages; je n'en citerai qu'un exemple. L'histoire qu'on intitule ici *L'enfant abandonné pour un temps*, se trouve d'abord dans le *Mercur* de Janvier 1719, puis dans le *choix des Mercur* & autres *Journaux*, tome 41, page 47, sous le titre d'*Histoire de Mlle Cathos*; de là il a passé dans le recueil de Mlle *Unfi*. Le compilateur a métamorphosé le nom de *Cathos* en celui de *Reine*; le nom de Madame *Grosse Tête*, en celui de Madame *la Chapelle*; & sans faire aucun autre changement dans le cours de l'ouvrage, il a donné le vieux conte, comme une histoire neuve. Nous ne pouvons trop nous élever contre ces tromperies littéraires, auxquelles les Libraires, faute de connoître les sources, participent sans le sçavoir.

LE Conservateur du sang humain, ou la saignée démontrée toujours pernicieuse,

160 MERCURE DE FRANCE.

& souvent mortelle ; par M. de Malon : avec cette épigraphe : *Salus populi suprema lex.* Cic. Que le salut public soit votre première loi. A Paris, chez *Antoine Boudet*, Imprimeur du Roi, rue Saint Jacques ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; brochure in-12 de 300 pages.

Ce petit ouvrage renferme un système qui combat l'usage de la saignée reçu dans la pratique de la Médecine. Il faut être bien convaincu de la vérité de ce qu'on avance, pour oser attaquer une méthode anciennement établie, & généralement soutenue, au moment même qu'elle semble être dans sa plus grande vigueur.

MANUEL des Tapissiers, contenant 1°. un état de la largeur & du prix de chaque marchandise. 2°. Ce qu'il entre de marchandise dans chaque espèce de meubles. 3°. Le montant des poudes en pieds & en aulnage. 4°. Le montant des pieds en aulnage. Par M. *Bimont*, Maître & Marchand Tapissier, rue aux Ours, vis-à-vis la rue Quincampoix. A Paris, chez *Nicolas-Augustin Delalain*, Libraire, rue Saint Jacques, à Saint Jacques ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; brochure in-12 de 100 pages.

Les personnes qui font faire des meu-

bles, & qui veulent les avoir de la meilleure qualité & de la plus belle forme, sans craindre d'être trompées ou par les Tapissiers ou par les Marchands, ne peuvent se dispenser de se procurer ce petit ouvrage. On y voit d'un coup d'œil tout ce qu'il en coûte pour meubler un appartement; & l'on ne fera plus dans le cas de faire réduire des mémoires, ni de payer les meubles au-delà de leur juste valeur.

SUPPLÉMENT aux affiches de Lyon, des mois de Janvier, Février & Mars 1766; Journal des prières qui ont été faites dans cette ville pour *Monseigneur le Dauphin*, pendant sa maladie & après sa mort; in-4°. A Lyon chez *Aimé de la Roche*, aux halles de la Grenette.

Tout ce qui s'est passé à Lyon à l'occasion du triste événement qui a plongé toute la France dans le deuil, est rapporté ici dans le plus grand détail; ces relations sont un monument éternel du tendre attachement de cette ville pour feu *Monseigneur le Dauphin*, & toute la Famille royale.

LETTRE en vers de *Gabrielle de Vergy*, à la Comtesse de *Raoul*, sœur de *Raoul de Coucy*, par M. *Mailhol*; suivie de la re-

162 MERCURE DE FRANCE.

mance sur les amours infortunés de *Gabrielle de Vergy* & de *Raoul de Coucy*, attribuée à M. le Duc de ***. A Paris, chez la veuve *Duchefne*, rue Saint Jacques, au Temple du goût; 1766 : avec approbation & privilège du Roi; brochure in-8°. avec de très-belle gravure.

Cette lettre ornée de toutes les beautés de la typographie & du burin, est bien digne d'entrer dans la belle collection des poésies estampées, imprimées chez *Jorry*. Les vers de M. *Mailhot* ne dépareront pas la plupart de ceux qui composent ce superbe recueil.

PARALLELE entre *Descartes* & *Newton*; par M. L.... A la Haye, & se trouve à Paris, chez *Lesclapart*, Quai de Gesvres; 1766 : feuille in-8°.

Les deux grands hommes qui sont le sujet de cette brochure, nous paroissent assez bien caractérisés.

ODE à la Reine, sur sa convalescence; par M. *Duchemin de la Chenaye*, avec cette épigraphe: *Infandum, Regina, jubes renovare dolorem.* Virg. *Æneid.* lib. 2. A Paris, chez *Dufour*, Quai de Gesvres, au bon Pasteur; 1766 : feuille in-4°.

Le zèle de l'Auteur, & son talent pour

J U I L L E T 1766. 159

la poésie se manifestent également dans cette ode.

STANCES sur la mort de Mgr le Dauphin ; EPI TRE à la Reine , sur l'heureux rétablissement de la santé de Sa Majesté ; EPI TRE au Roi , sur la mort du Roi de Pologne, de Mgr le Dauphin, & du Duc de Parme : feuille in-8°. Par M. Duvau-
cel : 1766.

Nous réunissons ici sous un même titre, trois pièces détachées, faites par le même Auteur, & dans lesquelles nous remarquons des vers de sentiment.

ESSAY de l'éloge historique de Stanislas I, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar ; par M. M***, avec cet épi-
graphe : *Æquam memento rebus in arduis
servare mentem.* A Bruxelles, & se trouve
à Paris, chez Claude Hérissant, rue Neuve-
Notre-Dame, à la Croix d'or ; 1766 : in-
4°. de 98 pages,

On ne s'est proposé dans cet ouvrage, que d'ouvrir un champ à l'éloquence des Orateurs qui pourroient être jaloux de répandre des fleurs sur le tombeau de Stanislas. C'est ce que nous apprend un petit avertissement qui est à la tête de ce discours, divisé en deux points. Dans le pre-

164 MERCURE DE FRANCE.

mier, *Stanislas* lutte contre la fortune ; il se montre supérieur à ses caprices , & la force enfin par ses vertus à rougir de son injustice. Dans le second, *Stanislas* déploie, dans tous les instans, la bienfaisance d'un cœur magnanime.

ORAISON funèbre de très-haut & très-puissant & excellent Prince *Stanislas I*, Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie, Duc de Lorraine & de Bar, prononcée en l'église primatiale de Lorraine, le 10 du mois de Mai 1766, au Service ordonné par le Roi, auquel les Cours Souveraines & autres Corps ont assisté : par le R. P. *Elisée*, Carme déchaussé, Prédicateur du Roi. A Nancy, & se trouve à Paris, chez *Lottin le jeune*, rue Saint Jacques, vis-à-vis de celle la Parcheminerie ; 1766 : in-4°.

Les deux parties de ce discours sont : 1°. « Dans une vie agitée, au milieu d'une » vicissitude de revers & de succès, ce » Monarque a reconnu la puissance du » Seigneur, & il a paru supérieur à tous » les événemens par une soumission constante à la volonté divine. 2°. Dans une » vie tranquille, & au milieu des douceurs d'une longue prospérité, il ne s'est » montré que bienfaisant ; & il n'a usé

» de sa puissance que pour le bonheur des
 » hommes ». Le nom du Père *Elisée* répond
 d'avance du succès de cet éloge.

DESCRIPTION du mausolée & de la
 pompe funèbre, faite dans l'église de Notre-
 Dame le 12 Juin 1766, pour très-haut,
 très-puissant & très-excellent Prince *Sta-*
nislav Leszczyński, Roi de Pologne,
 Grand Duc de Lithuanie, Duc de Lor-
 raine & de Bar. Cette pompe funèbre,
 ordonnée de la part de Sa Majesté par
 M. le Duc d'*Aumont*, Pair de France,
 Premier Gentilhomme de la Chambre du
 Roi, a été conduite par M. *Papillon de la*
Ferté, Intendant & Contrôleur général
 de l'Argenterie, Menus-Plaisirs & Affai-
 res de Sa Majesté ; sur les desseins du
 sieur *Mic. Ang. Challe*, Peintre Ordinaire
 du Roi, & Dessinateur de sa Chambre &
 de son Cabinet. De l'Imprimerie de *P. R.*
C. Ballard, seul Imprimeur pour la musique
 de la Chambre & Menus-Plaisirs du Roi,
 & seul Imprimeur de la grande Chapelle
 de Sa Majesté ; 1766 : par expès comman-
 dement de Sa Majesté ; in-4°.

Toutes les inscriptions contenues dans
 cet imprimé méritent d'autant plus l'at-
 tention des lecteurs, qu'elles forment une
 espèce de gradation historique de la vie de

166 MERCURE DE FRANCE.

Stanislas. On trouve de plus ici des détails qui donnent une grande idée de la magnificence de cette fête funèbre.

ORAISON funèbre de très-haut , très-puissant & très-excellent Prince *Mgr Louis , Dauphin* , prononcée dans l'église collégiale de Beaupréau , le Mardi 22 Avril 1766 , par M. l'Abbé *Favereau* , Docteur en Théologie , Doyen des Mauges & Curé de Jallais en Anjou. A Paris , chez *Vente* , Libraire , au bas de la montagne Sainte Geneviève ; 1766 : avec approbation & permission ; 1766 : in-4°.

La première partie présente « les vertus » morales de *Mgr le Dauphin* , couronnées par l'amour & la confiance des hommes. La seconde , les vertus chrétiennes couronnées par l'amour & les faveurs de la bonté du Seigneur ».

EPITRE en vers à M. *Keyser* , feuille in-8°.

On a imprimé en entier l'épître en vers dont nous n'avons donné que quelques fragmens dans un de nos derniers *Mercur*. L'ouvrage de M. *Keyser* , qui a donné lieu à cette épître , jouit du plus grand succès. On le trouve solidement , clairement & fortement écrit. Il renverse

d'une manière victorieuse & triomphante
toutes les objections de ses adversaires.

TRAITÉ des droits de l'Etat & du Prince,
sur les biens possédés par le Clergé. A
Amsterdam chez *Arkstée & Merkus* ;
1766 : & l'on en trouve quelques exem-
plaires à Paris, chez *Vincent*, rue Saint
Severin ; six volumes in-12.

Cet ouvrage nous paroît mériter une
attention particulière ; il présente à la ré-
flexion des lecteurs des matières très-impor-
tantes & très-curieuses. En établissant sur
des preuves incontestables les droits qui
sont acquis à l'Etat & au Prince sur les
biens possédés par les Ecclésiastiques ,
l'Auteur rend au Clergé toute la justice
qui lui est due ; & en lui enlevant des
privileges imaginaires, auxquels il ne s'est
jamais véritablement intéressé, il lui as-
sûre un droit plus réel, fondé sur les mo-
numens les plus certains de notre histoire.
Indépendamment de l'importance du sujet,
cet ouvrage a encore le mérite de contenir
des faits qui peut-être n'avoient jamais
été présentés sous leur véritable point de
vue ; & il n'y a personne, pour peu qu'on
veuille être instruit de l'histoire de l'Eglise
& de la Nation, qui ne soit obligé d'y
avoir recours. Je ne parle pas de ceux qui

168 MERCURE DE FRANCE.

par état doivent connoître ces sortes de matières ; il est évident que la lecture de ces six volumes est pour eux d'une nécessité indispensable.

GUIDE des Corps des Marchands , & des Communautés des Arts & Métiers , tant de la ville & faubourgs de Paris , que du Royaume ; contenant , en forme de dictionnaire , l'origine historique de chaque Corps , un abrégé de leurs statuts , la manière dont ils se gouvernent , avec les réglemens pour l'administration des deniers communs des Communautés , & la reddition des comptes ; la juridiction où ils peuvent être traduits & traduire les autres , l'usage des différentes places de commerce , &c. Ouvrage utile aux négocians , banquiers , artisans. A Paris , chez la veuve *Duchefne* , rue Saint Jacques , au temple du goût ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; un vol. in-12.

On voit par le titre de ce livre , qu'il y a une infinité de gens auxquels il peut être d'un usage continuel & journalier. Ceux qui ne le consulteront que par curiosité , y trouveront aussi de quoi se satisfaire. Nous y avons lu des détails instructifs sur toutes les parties du commerce , & des anecdotes intéressantes sur les différentes professions

J U I L L E T 1766. 169
professions dont il est parlé dans ce volume.

HISTOIRE du siège de Pondichéry, sous le gouvernement de M. *Dupleix*, précédée d'un journal du voyage fait aux Indes en 1747, & d'autres morceaux aussi curieux qu'intéressans ; nouvelle édition. A Bruxelles, & se trouve à Paris, chez la veuve *Duchesne*, rue Saint Jacques ; 1766 : vol. in-12.

Les personnes qui forment une collection de ce qui concerne les affaires des Indes, dont on a beaucoup parlé dans ces derniers temps, ne peuvent se dispenser d'y faire entrer le volume que nous annonçons. Il contient des détails curieux, & qui ne se trouvent dans aucun autre livre. La relation du siège de Pondichéry est l'ouvrage d'un Officier François qui s'est extrêmement distingué dans la belle défense de cette Place. Le journal du voyage est de feu M. *de Roßaing*, Officier d'Artillerie au service de la Compagnie des Indes. On voit donc que ceux qui parlent dans ce recueil ont été témoins & parties dans tous les événemens dont ils nous instruisent.

FABLIAUX & Contes des Poëtes François, des XII, XIII, XIV & XV^{mes} siècles, tirés des meilleurs Auteurs. A Paris, chez
Vol. I. H

Vincent, Imprimeur-Libraire, rue Saint Severin ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; trois vol. in-12, petit format.

On regrettoit depuis quelques années de ne plus trouver chez le Libraire ces agréables productions de nos premiers Poëtes. L'édition faite en 1755 étoit épuisée, & la plupart des cabinets des curieux étoient privés de ces anciennes poésies, où les grands hommes du siècle passé ont pris les fonds d'un grand nombre de leurs ouvrages. On lit encore avec un plaisir infini les descriptions ingénieuses de nos mœurs antiques ; & les poésies modernes les plus estimées n'ont rien de si agréable ni de si piquant. Elles forment comme la base du Parnasse François ; &, quoique très-anciennes, elles n'ont encore rien perdu de ce sel attique qui distingue les ouvrages de goût & d'agrément. C'est un des premiers livres que doit avoir tout amateur de notre poésie ; & il plaira également aux partisans des anciens & des modernes. C'est une source intarissable de beautés pour ceux qui aiment à faire refleurir dans un nouveau langage, des plantes que le temps a pu flétrir, mais qui ne laisseront pas de se conserver éternellement.

HISTOIRE d'*Izerben*, Poëte Arabe, tra

duire de l'arabe par M. *Mercier* ; avec cette épigraphe :

Felices errore suo. Lucan.

A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Cellot*, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, & grande salle du Palais ; 1766 : vol. in-12. Trente sols broché.

On comprend bien que sous le nom d'un Poëte Arabe, c'est l'histoire d'un Poëte François qu'on a voulu donner ; nous ignorons quel est ce Poëte : voici quelques titres de l'histoire de sa vie qui pourront le faire connoître. « Le drame » d'*Izerben* lu, reçu, joué, applaudi. . . . » *Izerben* reçu dans le grand monde. . . . » Il devient amoureux d'*Almanzaïde*. . . » Il l'immortalise. . . S'arrache au monde. . . » Dissertation du Poëte *Izerben* sur la poésie, les poëtes, l'art dramatique, & la vénération due aux auteurs tragiques. . . » Etat de la fortune du Poëte *Izerben*, ses malheurs, ses revers. . . Mort d'*Almanzaïde* ; constance & grandeur d'âme de notre Poëte. . . Il va à la Cour. . . Il est obligé de prendre la fuite. . . Il se réfugie dans un Royaume voisin. . . » Vieillesse du Poëte *Izerben*, &c. &c. ».

Cet ouvrage est écrit de manière à piquer la curiosité. Il est agréable, ingénieux & amusant, & donne lieu à des applications.

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

CÉLIANE , ou les Amans séduits par leurs vertus ; par l'Auteur d'*Elisabeth*. A Amsterdam , & se trouve à Paris , chez *Lacombe* , Libraire , quai de Conti ; 1766 : brochure in-12.

Madame *Benoît* , Auteur. du roman d'*Elisabeth* , que nous avons annoncé avec éloge dans un de nos derniers *Mercures* , se hâte de répondre à l'empressement du public à lire ses ouvrages. Cette nouvelle brochure suit de très-près la précédente , & mérite un extrait détaillé que nous promettons de donner incessamment.

MÉMOIRES du Marquis de *Solanges*. A Amsterdam , & se trouve à Paris , chez la veuve *Duchefne* , rue Saint Jacques , & *Lefclapart* le jeune , quai de Gesvres ; 1766 : deux parties in-12.

Ce roman , écrit en forme de lettres , est de l'Auteur d'une autre brochure qui parut l'hiver dernier sous le titre de *Rose* , ou les *Effets de l'Amitié* , & que le public a reçu avec plaisir. L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui n'est pas moins digne de lui plaire ; on y voit la même honnêteté , la même pureté de mœurs qui atteste celles de l'Auteur. Nous en rendrons compte plus amplement dans un de nos prochains *Mercures*.

J U I L L E T 1766. 173

DICTIONNAIRE portatif des Eaux & Forêts ; par M. *Maffé*, Avocat en Parlement. A Paris, chez *Vincent*, Libraire, rue Saint Severin ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; un vol. in-8° de 800 pages.

Le nombre des ordonnances & réglemens faits en divers temps sur les eaux & forêts est considérable ; & plusieurs Auteurs les ont recueillis en corps. MM. *Gallon* & *Pecquet* se sont sur-tout illustrés par les conférences qu'ils en ont faites ; mais leurs compilations, enrichies de commentaires où brille une érudition profonde, laissent à desirer au lecteur un ordre plus précis & plus clair qui l'instruise au premier coup-d'œil. M. *Maffé* a suppléé à cet inconvénient, en mettant par ordre alphabétique toutes les dispositions de l'ordonnance du mois d'Août 1669. Personne, jusqu'à présent, n'a traité cette matière importante dans la forme où il la présente ; & , pour rendre son livre portatif, il s'est seulement appliqué à faire des citations exactes & de courtes définitions qu'il a puisées dans de bons Auteurs ; tels que les noms, qualités & propriétés des différens bois, gibiers & poissons ; les noms des instrumens de chasse & de pêche, tant permis que défendus, & les termes & cris

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

de chasse & de navigation. Ce travail, très-méthodique, très-clair, très-précis, très-exact, fera du plus grand secours pour ceux qui, par une étude sérieuse, desirent de se rendre utiles, dans cette partie, au service de l'Etat, du Roi & de la Patrie.

ESSAI de traduction libre de *Lucrèce* ; par un Libraire de Paris. A Paris, chez les Libraires où se distribuent les nouveautés ; 1766 : brochure in-12 de 54 pages.

Nous exhortons l'Auteur de cet *Essai* à continuer un travail pour lequel il montre ici un talent décidé. Si tout le Poëme de *Lucrèce* étoit traduit dans le goût de ce commencement, nous aurions certainement une traduction de ce Poëte, qui ne le céderoit à aucune de celles des autres Auteurs latins.

CHOIX de Poésies Allemandes, par M. *Huber*. A Paris, chez *Humblot*, rue Saint Jacques, près Saint Yvés ; 1766 : quatre vol. in-12.

Nous avons annoncé ce livre comme devant bientôt paroître, & nous n'en avons vu que le prospectus. Aujourd'hui, que l'ouvrage est entre nos mains, nous ne craignons pas de dire qu'il répond parfaitement, dans son exécution littéraire & typographique, aux idées avantageuses que

J U I L L E T 1766. 175
nous en avons conçues. Nous en parlerons
plus amplement.

A V I S.

Despilly, Libraire à Paris, rue Saint Jacques, donne avis qu'ayant été obligé de réimprimer les Panégyriques de M. l'Abbé *Ballet*, il se trouve en état de les fournir au premier Juillet, aux personnes qui les ont retenus. Cette réimpression lui complétant des exemplaires, il offre de les donner au même prix de 13 liv. 4 sols d'ici au premier de Septembre.

A Messieurs les Gens de Lettres, au sujet d'une nouvelle édition de LA FRANCE LITTÉRAIRE.

M E S S I E U R S ,

Je me propose de publier au premier de Janvier 1767, une édition nouvelle de *la France Littéraire*; & comme l'intention de l'Auteur est de la rendre aussi exacte & aussi complète qu'elle peut l'être, j'ai espéré que vous ne refuseriez pas de concourir à la perfection d'un Livre, auquel tous les Gens de Lettres paroissent devoir s'intéresser. J'ose donc vous prier, Messieurs, de m'envoyer vos articles tels

H iv

qu'ils doivent être ; c'est-à-dire , une note bien détaillée de tous vos ouvrages imprimés , avec la date & la forme de leur édition , vos qualités , votre nom de baptême , le lieu de votre naissance. Dans le dessein où je suis d'en commencer l'impression au mois d'Août , il seroit à propos , Messieurs , que ces articles me fussent remis dans le courant de Juillet , afin d'avoir le tems de disposer les matières dans l'ordre alphabétique , & de n'être point obligée d'avoir recours à un supplément lorsque l'ouvrage sera imprimé. J'ose encore , Messieurs , vous prier d'affranchir vos lettres , supposé que vous me fassiez parvenir ces articles par la poste. Comme l'Auteur n'a rien de plus à cœur que de satisfaire les gens de lettres , & de prévenir leurs plaintes , il se conformera exactement aux notes que l'on m'aura envoyées , persuadé que c'est l'unique moyen de donner à l'ouvrage la perfection que le public paroît desirer.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération ,

M E S S I E U R S ,

Votre très-humble & très-obéissante servante,
V^e DUCHESNE , Libraire , rue S. Jacques.

A R T I C L E I I I.

S C I E N C E S E T B E L L E S - L E T T R E S.

A C A D É M I E S.

S O C I É T É Littéraire d'Arras.

CETTE Société tint le 22 Mars 1766 sa séance publique ordinaire, que M. *Dubois de Fosseux*, Ecuyer du Roi, Directeur en exercice, commença par un discours intitulé : *de la Lecture*, où il s'attacha, entre autres choses, à comparer l'utilité de l'histoire à celle des bons romans. M. l'Abbé *de Gaston*, Chanoine de l'Eglise d'Arras, Chancelier de la Société, lut un éloge historique du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. M. *Enlart de Grandval*, Conseiller au Conseil d'Artois, donna ensuite des observations sur les fossiles de cette province ; & M. l'Abbé *de Lys*, Bénéficiaire de la Cathédrale, lut des notes sur quelques personnes illustres nées en Artois, ou qui ont vécu dans le pays.

H v

On croit devoir rappeler ici, à l'occasion de cette séance, que la Société Littéraire d'Arras, qui s'étoit empressée à témoigner son zèle pour le rétablissement de la santé précieuse de feu Monseigneur *le Dauphin*, par une Messe solennelle dans l'église des PP. Dominicains, a aussi fait célébrer le 26 Février, dans la même église, un Service pour le repos de son âme. M. de *Bonneguize*, Evêque d'Arras, Associé Honoraire de cette Compagnie, y officia pontificalement; & l'Oraison funèbre du Prince fut prononcée par M. l'Abbé de *Gaston*, dont on vient de parler. Il prit pour texte ce passage d'*Isaïe* : *præcisa est, velut à texente, vita mea : dum adhuc ordiner, succidit me* ; & divisa son discours en trois points, dans lesquels il prouva que Monseigneur *le Dauphin* possédoit éminemment 1°. l'esprit de sagesse & d'intelligence, 2°. l'esprit de conseil & de force, 3°. l'esprit de science & de piété. Cet éloge funèbre a été imprimé à Arras chez *Nicolas*.



*MÉCHANISME de l'Électricité continuelle
de notre globe , appliqué à la végétation
des plantes ; par M. GAUTIER DA-
GOTY , Anatomiste pensionné du Roi.*

L'ANNÉE dernière je lus une dissertation à l'assemblée de l'Académie de Dijon , du 25 Janvier , sur l'électricité de la terre par sa rotation journalière. Cette idée neuve , qui tend à expliquer bien des météores & des phénomènes , fut reçue avec plaisir des savans de cette Académie ; mais comme je n'avois pas eu le temps de donner l'ordre convenable à ma dissertation , je la retirai des mains du Secrétaire , & je me contentai d'annoncer cette nouvelle hypothèse dans la Gazette d'Amsterdam , me réservant un jour d'entrer dans un plus grand détail pour démontrer la possibilité & peut-être la certitude de l'action électrique de notre globe.

Ma dissertation tendoit à prouver que l'athmosphère se forme par la force active de la rotation de la terre , & que la lune ne manque d'athmosphère que parce que sa rotation est lente & ne donne aucune

H vj

électricité, puisqu'elle ne fait le tour de son globe sur elle-même que dans environ un mois; de plus, parce qu'elle a une moindre étendue de surface que la terre, & par conséquent bien moins de vitesse & de frottement entre sa surface & l'air subtil & comprimant qui l'entoure.

L'élevation des nuages & des vapeurs vient de la même cause. La formation du tonnerre, les feux saint Elme, les volcans, les tremblemens de terre, les aurores boréales, l'apparition des comètes, la végétation des plantes, la lueur des phosphores, la flâme des chandelles, celle qui dévore & s'attache aux matières combustibles, &c. tous ces météores & ces phénomènes ignés & actifs se démontrent par la seule électricité journalière & continuelle de la terre, & demandent des dissertations particulières & plus étendues que je n'avois fait dans mon mémoire académique. Cependant je ne traiterai ces matières que l'une après l'autre, soit pour ne pas confondre tant d'objets qui naturellement découlent de cette source, dans laquelle il ne sera plus question que de puiser, si une fois elle est bien établie.

Je crois jeter les fondemens de cet hypothèse en considérant la forme, la substance de la terre, composée de tant de

parties salines, vitrifiques, bitumineuses, fulphureuses, &c. & son mouvement ; & la comparant alors à la boule de soufre en rotation , la vîtesse du mouvement de notre globe & son frottement sur l'air qui la comprime sont bien au-dessus de ceux de la boule que nous lui comparons ; & la force active du soleil qui l'impulse & l'échauffe par ses rayons (1) vaut bien la chaleur de la main : ainsi rien ne s'oppose aux causes de l'électricité du globe terrestre. Le mécanisme de l'électricité n'étant pas autre chose qu'un mouvement rapide d'un globe ou d'un tube de matière électrisante posés dans l'air & échauffés par la frixion.

Les plantes qui sont inanimées, & qui n'ont besoin d'aucune activité qui leur soit propre pour croître & générer, sont continuellement vivifiées par l'action de l'électricité de la terre. Cela est si vrai, qu'elles périssent tout aussi-tôt qu'on les sépare de cette âme végétale. En effet, la terre est l'âme des végétaux, ainsi que des minéraux, & de tout ce qui croit & génère dans son sein & à travers sa surface. C'est par les pores de leurs racines que cette élec-

(1) Système que je donnai au public & que j'eus l'honneur de dédier au Roi en 1750 sous le titre de *Crogenesie* ou *Système de l'Univers*.

tricité impulse les parties de feu, & ces parties ignées conservent toujours leur activité au moyen de cette continuelle électrisation pour dilater & augmenter les fibres qui constituent les tiges, les feuilles & les fleurs ; & d'une autre part, cette action de la matière électrique ou du feu impulse & entraîne les sels délayés, les sucs, la sève, en un mot, les huiles, les parties sulphureuses & bitumineuses que la terre contient en abondance, & les porte dans les glandes de la plante qui séparent à propos, comme à travers des cribles, ces diverses particules pour former les diverses parties qui la composent, & sur-tout pour colorer leur fleur & leurs feuilles & donner à leur fruit & à leur racine, le goût, la faveur & les qualités qui leur sont requises. C'est pourquoi, dans la même terre & à côté l'une de l'autre dans la classe des herbes, la laitue porte sa douceur, & la chicorée sauvage son amertume ; l'oranger, dans celle des arbres, porte l'acide agréable de ses fruits, & le figuier, le miel succulent qui renferme ses graines : ce qui arrive souvent parmi ces végétaux en entre-laçant leurs branches & leur racines.

On a mal pensé lorsqu'on a cru que les plantes avoient une âme végétale qui faisoit les fonctions nécessaires de leur deve-

loppement , & de plus ; de croire par contradiction & en même temps que les animaux étoient des machines qui ne se mouvoient que par l'action que les objets imprimoient sur leurs sens ; mais l'une, & l'autre de ces suppositions , contraires aux observations les plus simples & les plus approfondies , n'ont aucune vraisemblance. Les animaux se meuvent & ont des forces bien supérieures à l'action des objets. Un cheval , par exemple , qui traîne un poids , s'il ne recevoit l'action de ses muscles que par la réflexion de celle des objets , & que cette action ne fût qu'ainsi réfléchie , comme on le prétend , les conducteurs useroient leur fouet sans fruit , & le cheval ne bougeroit de la place ; l'impression du fouet même ne pourroit servir de supplément : la seule intelligence ou l'appréhension de la douleur qu'occasionnent les coups redoublés le font avancer , parce qu'il a une âme active qui commande à ses mouvemens & dirige vers les muscles convenables les forces dont elle est maîtresse. Une plante , au contraire , bien différente d'un être vivant , d'où tireroit-elle ses forces ? de son âme végétale ? seroit-ce par des mouvemens propres & spontanés qu'elle impulseroit ses fluides actifs ? qu'il faudroit qu'elle eût , si elle vivoit par elle-

184 MERCURE DE FRANCE.

même, si elle agissoit comme les animaux, qui croissent parce qu'ils ont des nerfs & des vaisseaux sanguins, mis continuellement en action par la vie, c'est-à-dire, par l'activité qui leur est propre sans dépendre aucunement de la terre ; phénomène que nous voyons à tout instant, ce que nous ne faisons que supposer mal-à-propos dans les plantes, qu'il faut attacher à la terre pour les faire végéter.

La terre anime donc les plantes, & c'est dans son sein que leur semence commence à végéter ; il est vrai que l'action du globe s'élevant jusqu'à la hauteur de l'atmosphère, les oignons végètent sans être enfouis ; mais il faut observer qu'ils touchent la terre par leurs supports, & qu'ils végètent dans la saison tempérée jusqu'à leurs fleurs, mais cette foible végétation ne va pas jusqu'à la maturité du fruit ni jusqu'à leur graine complète par conséquent, & n'est qu'une végétation imparfaite nourrie de la pâte, ou pour mieux dire, de la substance de l'oignon, dans laquelle est implanté le germe, comme s'il étoit dans une portion de terre.

On ne s'est pas contenté de donner une âme végétale aux plantes, on a voulu les faire participer du règne animal sous le nom de *zoophites*. « Ces substances orga-

» nifées, dit-on, ont exercé de tout temps
 » la sagacité des plus habiles naturalistes :
 » placées sur les limites des deux règnes,
 » elles semblent les réunir, &c.». Mais les
 faits démentent toutes ces prétendues obser-
 vations ; car le corail, sur lequel on fonde
 des grandes conjectures, n'est qu'une plante
 marine attachée par ses racines sur les ro-
 ches ; & les insectes qui l'habitent, & qui
 en font leur pâturage, la pénètrent dans
 l'intérieur de ses branches, comme les vers
 qui sont sur terre dans les fruits & même
 dans les bois des végétaux. Souvent les
 vers ou les polipes, attachés à d'autres
 productions, ont été regardés comme la
 partie animale de la plante.

*Suite du projet de la collection des plantes
 imprimées en couleur avec leur fleur,
 leur fruit, leur graine, leur feuille &
 leur racine ; par M. GAUTIER.*

L'INTENTION de M. Gautier est de don-
 ner au public une collection de plantes
 imprimées avec la couleur & la grandeur
 naturelle des racines, des tiges, des feuilles,
 des fleurs & du fruit, aisées à reconnoître
 par les amateurs & les étudiants sans beau-
 coup d'application, en herborisant dans les
 campagnes & dans les jardins, comme il

est nécessaire quand on veut faire des progrès dans la botanique & ne point prendre le change sur les genres & les espèces différentes des végétaux, ce qu'on ne peut presque éviter quand on s'en rapporte aux planches noires ou enluminées par diverses mains.

Les planches de *M. Gautier*, qui représentent les plantes imprimées en couleur, ont onze pouces de haut sur sept & demi de large, sans compter la marge; elles sont accompagnées d'une table de pareille grandeur, sur beau papier & le caractère encadré: ces tables & les planches sont détachées pour donner aux amateurs la facilité de les mettre sous telle classe qu'ils jugeront à propos. L'Auteur a fait imprimer, au-dessus du cadre de chaque table, des caractères & des chiffres qui dénotent 1°. le système de *M. Tournefort*, 2°. celui de *M. Linus*; & comme ces deux systèmes ne concernent que la fleur & la fructification des plantes, où il n'est question que des pétales, des étamines, des pistiles, des calices, des fruits & des graines, parties très-curieuses & très-essentièlles, mais inutiles lorsque la plante est privée de sa fleur & de son fruit, ce qui arrive la plus grande partie de l'année, *M. Gautier* ajoute à l'indication de ces deux systèmes des lettres

& des chiffres qui serviront à celui qu'il va établir pour connoître les plantes sans leurs fleurs & sans leurs fruits. Ce système sera composé de *familles* prises des diverses configurations de racines, au nombre de vingt-deux, qui auront leurs qualités particulières dans leurs diverses espèces pour les distinguer ; & ces qualités seront prises sur la tige que produit la racine, & sur la couleur de chaque racine.

Chaque famille sera sous-divisée en vingt-deux classes, & les classes seront prises dans la forme des feuilles, & distinguées de même que les racines dans leurs genres différens, par leurs qualités prises du contour de la feuille, de son attache à la tige, & de la texture qui compose la feuille, ce qui forme un système très-peu compliqué, où il n'est question que de considérer dans la division des familles, pour ne pas les confondre, leur couleur & la tige qu'elles portent ; comme, par exemple, si la tige est lisse ou poudreuse, velue ou cotoneuse, &c. & la couleur de la racine, si elle est blanche ou jaune, rouge ou brune, &c. & après considérer la forme de la feuille de la plante, dont on connoît déjà la famille & ses qualités, pour connoître le nom qu'elle porte : ce qui se détermine entièrement en faisant

158 MERCURE DE FRANCE.

attention aussi aux qualités attribuées à la feuille que la forme a déjà rangée dans la classe qui lui convient. Ainsi, en voyant une plante sans fleur & sans fruit, dont la racine est nodeuse, & sa tige lisse, la feuille commune, ses contours unis, son attache à queue folieuse, sa texture canelée, on dira sur le champ, c'est *le sceau de Salomon*, sur-tout ayant l'estampe imprimée en couleur, qui achève d'en démontrer le caractère, & ainsi de toutes les autres plantes en général, que l'on reconnoîtroit cependant, sans le secours de la description & des systèmes, mais auxquels il faut toujours avoir recours, afin d'en imprimer bien dans l'esprit le port, le caractère & la forme de chaque partie des plantes pour ne plus les confondre quand une fois on en a fait l'étude.

M. *Gautier Dagoty* demeure présentement place du quai de l'Ecole, en entrant par le quai, à main droite, la maison neuve, proche le Vinaigrier du Roi, au troisième, où il a son imprimerie.

Les autres adresses où il distribue sont toujours aux mêmes endroits qu'on a indiqués dans le *Mercure de Mars* de cette année.

*La suite du Mécanisme de l'Electricité au
Mercure prochain.*

A R T I C L E I V.

B E A U X - A R T S.

A R T S U T I L E S.

G É O G R A P H I E.

LE sieur *Denys*, Géographe des Enfans de France, rue Saint Jacques, près le Collège de *Louis le Grand*, vient de mettre en vente plusieurs cartes curieuses & très-utiles, non-seulement à ceux qui apprennent la Géographie, mais à ceux même qui sont déjà avancés dans cette science & qui desiront s'y perfectionner. L'une est une nouvelle Mappemonde, dressée pour servir d'intelligence aux cartes analytiques de l'univers. Les quatre suivantes représentent l'Europe, l'Asie, l'Afrique & l'Amérique, & sont distinguées par leur netteté & leur exactitude. La carte de France suit ces cinq premières, & contient toutes les villes titrées, c'est à-dire, celles où il y a Parlement, Archevêché, Evêché, Duché, &c. Ce qui donne à cette carte un

mérite particulier; outre la perfection avec laquelle elle est faite, c'est une analyse de la France qui fait voir du premier coup-d'œil de quelle Province est une Ville, de quelle Généralité, de quel Parlement, de quel Diocèse, de quelle Election, de quel Présidial, &c. Cette carte générale du Royaume se sous-divise en autant de cartes particulières qu'il y a de Provinces différentes, dans lesquelles on voit les environs topographiques des Villes principales : le tout est dans le même format, & compose un atlas bien détaillé, bien exact, & qui tiendra lieu de tout ce que nous avons de plus complet sur cette matière.

A R T S A G R É A B L E S.

ÉCOLES GRATUITES DE DESSEIN.

L'IMPOSSIBILITÉ où sont plusieurs Bourgeois & Artisans de faire donner à leurs enfans les principes qui sont la base des Arts mécaniques, a fait naître le projet d'ouvrir plusieurs Ecoles de Dessin dans différens quartiers de la ville de Paris, où seroient enseignés gratuitement les jeunes

gens , chacun dans le genre d'exercice qui lui conviendra.

Le Sieur *Bachelier*, Peintre du Roi, Adjoint à Professeur de son Académie Royale de Peinture & Sculpture , a été chargé d'annoncer cet établissement , dont l'étendue sera porportionnée aux besoins du Public.

Il fera sous l'inspection de M. le Lieutenant Général de Police. Chaque Ecole contiendra cent Eleves ; l'exercice durera deux heures , sous les yeux d'un habile homme dans chaque genre.

Tableau de la journée.

100 Elèves entrans à 7 heur.	sortans à 9 h.
100 autres entrans à 9 $\frac{1}{2}$	sortans à 11 $\frac{1}{2}$
100 autres entrans à 12	sortans à 2
100 autres entrans à 3 $\frac{1}{2}$	sortans à 5 $\frac{1}{2}$
100 autres entrans à 6	sortans à 8

500 jeunes gens enseignés dans la journée en chaque Ecole.

Tableau de la semaine.

500 Eleves seront instruits le lundi ;
500 autres le seront le mardi, ainsi alternativement de trois jours l'un , ce qui produira le nombre de 1500 jeunes gens exercés deux fois par semaine dans chaque Ecole.

192 MERCURE DE FRANCE.

L'on enseignera les principes élémentaires de la Géométrie pratique, de l'Architecture, de la Figure, des Animaux, des Fleurs & de l'Ornement. Les Eleves seront chauffés & éclairés

Il fera délivré une marque à la fin de chaque exercice : elle sera pour les Parens ou pour les Maîtres une preuve de l'exactitude des Eleves.

Il sera tenu une note exacte de l'absence des Eleves, pour servir dans les concours à faire pencher la balance en faveur de l'assiduité, à mérite égal d'ailleurs.

Pour exciter l'émulation, il y aura des distinctions de places; on distribuera aux jeunes gens 126 prix tous les ans.

Plusieurs maîtrises & apprentissages seront payés à ceux qui se seront distingués par des succès réitérés

Les Parens & les Maîtres de la jeunesse sont invités d'envoyer le nom, l'âge, la demeure & la profession de ceux qui voudront profiter de l'instruction des Ecoles gratuites, pour être enclassés dans les différens genres d'étude sur la liste du jour & de l'heure des exercices, chez le Sieur Bachelier, cour des Princes aux Tuileries, qui recevra jusqu'au 15 Juillet, toutes les lettres qui lui seront adressées à ce sujet par la petite Poste, & il suffira de les contre-signer sans en payer le port : on aura l'attention

J U I L L E T 1766. 193

attention de ne les mettre qu'aux Bureaux de chaque quartier, ou entre les mains des facteurs.

Le Public sera averti par des affiches de l'ouverture des Ecoles, & des lieux où elles se tiendront.

G R A V U R E.

LE sieur *Patour*, jeune Graveur, demeurant rue Saint Jacques, vis-à-vis le Collège de *Louis le Grand*, vient de donner au public *le doux sommeil*, qu'il a gravé d'après un tableau de M. *Hallé*, & qu'il a dédié à M. le Marquis de *Villette*. Ce morceau donne une idée très-avantageuse des talens du jeune Artiste. Prix 1 liv. 4 sols.

IL paroît une très-belle estampe, représentant J. C. crucifié, gravé d'après J. *Jordaens*, par *Schettius*, célèbre Graveur, & celui qui a le mieux gravé *Rubens* & *Vandick*. Cette estampe étoit si rare, qu'elle étoit souvent portée à un prix exorbitant dans les inventaires ; & le sieur *Lebas*, Graveur du Cabinet du Roi, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Percée, dans les mains duquel elle est heureusement tombée, s'empresse de l'annoncer au public au
Vol. I. I

prix modique de 6 liv. Cette estampe est ;
on ne peut plus légitimement dédiée, à
Mgr. l'Archevêque de Paris.

M U S I Q U E.

RECUEIL d'Ariettes & Romances, de
M. *Moline*. A Paris, chez *Dufour*, Li-
braire, quai de Gesvres, au bon Pasteur,
& aux adresses ordinaires de Musique,
Prix 12 sols.

Les paroles en sont lyriques & la musi-
que agréable.

SEI Trio, par due violini & basso. Com-
posti d'all Signor *Melchior Chiesa*, Maes-
tro di Capella della Cita di Milano, nova-
mente stampati. A spece di *G. B. Venier*.
Opéra seconda.

Ces trio sont d'un chant nouveau, agréa-
ble, & de la plus grande facilité. La partie
du violon pourra s'exécuter avec un haut-
bois ou une flûte. La basse est réguliè-
rement chiffrée pour la commodité des per-
sonnes qui apprennent l'accompagnement.
A Paris, chez *M. Venier*, éditeur de plu-
sieurs ouvrages de musique, à l'entrée de
la rue Saint Thomas du Louvre, vis-à-vis
le château d'eau, & aux adresses ordinaires,
Prix 6 liv.

A R T I C L E V.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE Royale de Musique a continué le Ballet de la *Reine de Golconde* ; vingt-six représentations de suite. Mlle DURANCI a remplacé Mlle ARNOULD dans le rôle d'*Aline*, sur la fin de cet Opéra. Le sieur TIROT, duquel nous avons déjà parlé dans le précédent *Mercur* à l'article du Concert Spirituel, a débuté au théâtre, par un air détaché, pendant les trois dernières représentations de cet Opéra. Non-seulement nous n'avons point à nous démentir de tout ce que nous avons dit de favorable de cette jeune haute-contre, mais beaucoup à ajouter sur ce que ce sujet donne lieu d'attendre. Il seroit difficile de trouver une voix plus flexible à tous les accens du sentiment & des grâces ; le son clair & argentin de cette voix en fait entendre distinctement toutes les articulations ; le volume en a paru généralement plus considérable au théâtre qu'au

Concert, & l'on a senti par-là que la crainte en altéroit beaucoup la force. On desire avec empressement voir exercer sur la scène ce nouveau Débutant dans des rôles proportionnés à sa capacité actuelle ; seul moyen de former plus promptement les sujets d'espérance, & moyen auquel se prêtera toujours avec indulgence le public amateur des talens. L'âge & la figure agréable de M. TIROT concourront sans doute à lui concilier des suffrages.

Le Mardi 17 Juin on a mis sur ce théâtre des FRAGMENS composés des actes de *l'Italie* & de la *Turquie*, de *l'Europe Galante* & de *Zélindor, Roi des Sylphes*.

Dans *l'Italie*, dont le poëme est de LA MOTHE & la musique de CAMPRA, le rôle d'*Octavie, Seigneur Vénitien*, est très-bien chanté & très-bien joué par M. PILLOT ; celui d'*Olimpia ou la Dame du Bal*, par Mlle DUBRIEUL, à la place de Mlle DURANCI, qui s'est trouvée indisposée aux premières représentations. On sait que l'intrigue de cet acte consiste dans la jalousie du Vénitien contre un François qui danse dans le grand Bal masqué où la scène se passe. Ce François, acteur muet, mais acteur principal dans cette petite action, ne pouvoit être mieux représenté que par M. VESTRIS, qui, indépendamment du brillant & des grâces de sa danse,

prête beaucoup au jeu du jaloux par sa taille, sa figure, & par l'action pantomime convenable à la situation ; ce qui concourt à rendre toute cette scène aussi agréable qu'amusante.

Les troupes ou quadrilles de masques , qui forment le Ballet, sont des *masques galans*, des *Polonois & Polonoises*, à la tête desquels M. & Mlle LIONNOIS dansent ensemble une entrée du caractère national de leur déguisement ; ensuite des *Espagnols & Espagnolettes*. La fraîcheur & la galanterie des divers habillemens de tous ces masques offrent un tableau fort agréable.

La décoration de cet acte est un vaste & riche salon très-convenable pour un Bal de fête.

La *Turquie*, deuxième acte des *Fragmens*, est des mêmes Auteurs que l'acte précédent.

Mlle L'ARRIVÉE y chante avec un goût & une précision admirable le rôle de *Zaïde*, Sultane favorite, & les talens aimables de cette actrice y sont applaudis avec vivacité. Mlle DUBOIS a chanté, les deux premières représentations, celui de *Roxane*, autre Sultane. Elle a été remplacée par Mlle DURANDI, dont nous avons, conjointement avec le public, loué & applaudi tant de fois l'action théâtrale ;

198 MERCURE DE FRANCE.

elle reçoit dans ce rôle des applaudissemens universels & dûs au feu , à l'âme , avec lesquels elle fait sentir tout ce que le Poëte & le Musicien ont prétendu mettre de pathétique dans une scène de Ballet , qui doit servir de modèle en ce genre , & dont l'Auteur a eu l'honneur de la création. Tout le monde connoît *l'Europe Galante*. On ne connoît pas moins aujourd'hui les talens de M. L'ARRIVÉE. Ainsi les lecteurs imagineront facilement le bon effet que produisent dans le rôle du *Sultan* la voix , la figure & le jeu de cet Acteur.

Le divertissement de cet acte réunit avec la pompe asiatique la variété , la galanterie & l'amusement , faits pour plaire à toutes les nations. On ne sçauroit imaginer rien de plus brillant & de plus agréable en spectacle , que de voir ces troupes de Sultanes , toutes vêtues le plus galamment dans le costume exact du pays , descendre de leurs appartemens , par des perrons élevés de plusieurs degrés , dans l'endroit des jardins du Serrail , où les rassemble l'ordre du grand Seigneur & l'empressement de contribuer à ses plaisirs. Mlle GUIMARD , entièrement rétablie de l'accident dont nous avons parlé précédemment , a reparu à la tête des Sultanes , & a reçu du public , par de nombreux applaudissemens , la preuve

la plus flatteuse de l'intérêt qu'il a pris à elle & du prix qu'il met à ses talens. Le second divertissement, qui termine cet acte, fait le plaisir le plus vif aux spectateurs. Il est composé de *Bostangis*, d'*Ieoglans*, & de plusieurs autres Officiers domestiques du Serrail. On en a multiplié le nombre par une quantité de Compars habillés ; en sorte que cette multitude de Turcs, dont les vêtemens manifiques, & caractérisés suivant leurs diverses fonctions, transporte, pour ainsi dire, au milieu du Serrail.

M. CASSAIGNADE, basse-taille, chante les paroles franques si connues : *vivir, vivre, gran Sultana*, &c. qui donnent le ton & animent toute cette fête ; il s'en acquitte avec l'applaudissement général. On a fort goûté, sur-tout, dans la façon dont il joue le rôle de *grand Bostangi*, la suppression du bas comique dont on étoit dans l'usage de le charger autrefois. Le même esprit a dirigé les figures & les pas du Ballet, qui conserve le caractère étranger qui lui convient, mais qui ne retient plus rien de la farce employée à propos dans le *Bourgeois-Gentilhomme*, & qui étoit fort déplacée dans cet acte d'Opéra. Nous remarquons ces progrès du goût dans le temps même où il court

tant de risques sur d'autres théâtres soi-disant lyriques, avec autant de plaisir qu'un moraliste releveroit une grande & vertueuse action parmi un peuple qui avanceroit à grands pas dans la perversion. M. LANI, M. LAVAL & M. DAUBERVAL dansent dans ce Ballet, ainsi que M. BEATE & M. MALTER. Chacun d'eux mérite des éloges; mais nous croyons les devoir tous à M. DAUBERVAL qui; dans des pas fort singuliers & d'un caractère qui paroît tout-à-fait étranger, fait briller une adresse & une légèreté inconcevables. Non-seulement il plaît, il éveille & soutient le plaisir du spectateur par le jeu spirituel qu'il met dans sa danse, mais il anime encore, il égaye tout le reste du divertissement auquel il semble ne cesser de prendre part. C'est le mérite, en ce genre, de l'acteur qui joue la scène muette. Nous croyons mal fondée la remarque critique de quelques gens qui accusent ce Danseur de trop charger, en cette occasion, le caractère de sa danse: ils ignorent sans doute que chaque nation a, pour exprimer les choses, des manières & des gestes particuliers, aussi naturels que son style & son langage; que malgré ce que cela peut avoir de bizarre ou de comique à des yeux étrangers, cela ne sort point de la bienséance tant que cela

est placé en son lieu original ; & que tout ce que fait ici ce Danseur aussi ingénieux qu'adroit, a pour base la manière de danser des gens du peuple parmi les *Turcs*. Ainsi il feroit fort mal de céder au penchant de ceux qui cherchent toujours quelque chose à retrancher sur le sentiment du plaisir, pour le donner à celui du petit orgueil de la censure. L'acte se trouve bien terminé. Le Sultan & la Sultane favorite se retirent au milieu des acclamations répétées de tout ce qui a formé le divertissement. C'est une remarque que nous devons à l'honneur du Compositeur de ce Ballet, en ce que cela n'étoit pas aussi régulièrement arrangé dans les précédentes reprises.

Zélinor, ou le Roi des Silphides, troisième partie de ces *Fragmens*, est la plus applaudie, &, sans contredit, celle que le poème & la musique doivent faire regarder comme le crayon du génie entre les mains des grâces. Le choix & la conduite du sujet, le ton des détails dans la poésie, le caractère aérien de la musique, je ne sçais quoi de mystérieux dans la mélodie & dans l'harmonie, tout enfin sépare & distingue des autres genres, celui de cet ouvrage vraiment enchanteur. Il est trop connu pour en replacer ici l'extrait. Le poème est de M. DE MONCRIF, *Lect.*

teur de la Reine, l'un des Quarante de l'Académie Française, &c. La musique de MM. REBEL & FRANCŒUR, Chevaliers de l'Ordre du Roi, Surintendans de sa musique, & Directeurs de l'Académie Royale.

Mlle ARNOULD, qui chante le rôle de *Zirphé*, semble être en effet une mortelle distinguée par tant de charmes, qu'elle mérite d'enflammer un être céleste. On ne peut pas chanter ni jouer ce rôle avec plus de goût, de délicatesse, d'art & de sentiment, en un mot, avec une expression plus délicieuse & plus séduisante. Ce n'est point ici notre seule impression ou celle de quelques partisans enthousiastes, qui nous dicte des éloges exagérés, c'est l'impression universelle des spectateurs, & c'est la voix publique que nous attestons hardiment contre le soupçon de l'hyperbole. On croyoit avec crainte que cette actrice précieuse au théâtre, avoit perdu de sa voix & de ses forces; on en est agréablement détrompé dans ce rôle. Nous avons dit précédemment qu'en général, sur tous les théâtres, les grands rôles faisoient les grands acteurs. Je ne fais si l'on ne peut pas dire avec autant de vérité, particulièrement pour le théâtre de l'Opéra, que ce sont souvent les rôles qui font ou détruisent les voix. Un certain en-

chaînement heureux & analogue à l'action la plus naturelle de l'organe, ne contribueroit-il pas à lui conserver ses forces, & à lui fournir les moyens de les soutenir, même de les multiplier ? Si cela est, la pratique des modulations disjointes, des sons escarpés, auxquels il faut plutôt sauter que monter ou descendre, doit donner un effet tout contraire au premier. On n'a pas besoin de dire avec quelle espèce de transport Mlle ARNOULD est applaudie dans cet opéra. M. LE GROS partage l'honneur du succès brillant de cet acte. Si l'on considère le peu de temps qu'il y a que cet acteur est dans l'usage du théâtre, le point d'où il est parti, on doit trouver en effet très-honorable pour le progrès de ses talens, d'avoir pu se faire applaudir dans un rôle inspiré, pour ainsi dire, par l'art du célèbre M. GELIOTE, qui l'a chanté le premier, & auquel on n'imaginoit pas pouvoir suppléer. Les nuances fines & délicates qu'exige le chant de ZÉLINDOR, & dont M. LE GROS a saisi une grande partie, donnent les présomptions les plus favorables sur son talent, s'il est, comme il y a lieu de le croire, assez sage pour ne pas se figurer que les éclats d'une belle voix font tout le mérite d'un acteur de l'Opéra ; & les plats éloges des petites co-

series de société, tout le prix qu'il doit se proposer d'obtenir.

Mlle DUBRIEULLE chante les airs détachés dans cet acte.

Dans le premier divertissement, Mlle GUIMARD danse la principale entrée des *Nymphes*. Dans celui des génies élémentaires, Mlle PESTIN danse les principales entrées des *Silphides*, caractère dans lequel se distingue aussi la jeune Mlle DUPERREI, dont le Public continue d'encourager, par ses applaudissemens, les talens qu'elle offre à son admiration & ceux que ses rares dispositions promettent encore à l'avenir.

M. GARDEL, dont nous aurons toujours à faire l'éloge, danse dans les *Gnomes*; M. LAVAL, dans les *Salamandres*.

LES Ballets du premier acte sont de M. LANI, ceux du second de M. LAVAL, & ceux du troisième de M. LAVAL & de M. LANI.

Quoique les décorations des fragmens soient en général assez bien, quoique dans d'autres tems elles eussent pu même mériter des applaudissemens de notre part, cependant, relativement à la façon dont sont aujourd'hui décorés les opéras que l'on met sur cette scène, nous ne pouvons nous dispenser de reprocher quelques négligences à cet égard dans celui-ci, notamment dans les premières scènes de *Zelin-*

dor, où le paysage du fond n'est nullement d'accord avec celui des aîles du théâtre, ni pour le ton de couleur, ni même pour l'espèce des arbres qui paroissent de soles très-étrangers l'un à l'autre. On est étonné que l'on n'ait pas mis plus d'accord entre le local de cette scène & le charme qu'elle présente d'ailleurs. Le Palais du Roi des Silphes est plus conforme à la grande & brillante image que présente le sujet; il paroît néanmoins que l'idée en a été supérieure à l'exécution, en quoi cet Opéra diffère beaucoup de celui qu'il a précédé, puisque rien ne pouvoit être mieux rempli que cette partie, dans laquelle on excelle depuis quelques années sur ce théâtre.

Malgré ces légers défauts, les Fragmens ont eu le plus grand succès & un concours de spectateurs, très-extraordinaire, dans la saison où ils sont remis sur la scène.

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a donné sur ce théâtre, dans le courant du mois de Juin, en Tragédies, *Héraclius* de P. CORNEILLE, *Adelaïde du Guesclin* de M. DE VOLTAIRE, *Phédre & Hippolite* de RACINE, *Didon* de M. LEFRANC DE POMPIGNAN, *Iphigénie en Aulide* de RACINE, *l'Orphelin de la Chine* de

206 MERCURE DE FRANCE.

M. DE VOLTAIRE. En grandes Comédies, *Turcaret* de LESAGE, *l'Etourdi* de MOLIERE, *le Philosophe sans le savoir* (redemandé) de M. SEDAINE, *l'Avaré*, de MOLIERE, *le Misanthrope*, *le Dépit amoureux* & *le Tartuffe* du même, *le Dissipateur* de NERICAULT DESTOUCHES, *le Légataire* de REGNARD, *l'Irrésolu* de NERICAULT DESTOUCHES, *Amphitrion* de MOLIERE.

On a redonné souvent aussi, avec de grandes Pièces, celle de *Dupuis & Desronais* (par M. COLLÉ), pour laquelle la sensibilité des spectateurs & le talent des acteurs paroissent également inépuisables. Sans en regretter moins Mademoiselle PRÉVILLE, qu'un long & fâcheux affoiblissement de santé rend absente du théâtre, & du rétablissement prochain de laquelle on a lieu de se flatter, Mademoiselle D'ESPINAY a donné des espérances de progrès qui ont été applaudies du Public, & qui doivent lui inspirer l'honnête & modeste émulation qui, loin de faire trop présumer, encourage à redoubler d'efforts pour corriger les défauts qu'on peut avoir, & acquérir les qualités qui manquent.



COMÉDIE ITALIENNE.

ON a donné sur ce théâtre *les Pêcheurs*, Comédie nouvelle en un acte, mêlée d'ariettes. La musique de cette Pièce, qui a été continuée pendant plusieurs représentations, est de M. F. G. Gossec. On trouve cette Pièce imprimée à Paris, chez *Vente, Libraire*, montagne Sainte Geneviève; le prix est de 24 sols avec la musique.

On a toujours continué avec un égal succès les représentations de *Tom Jones*.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Concert Spirituel du 29 Mai, jour de la Fête - Dieu, a commencé par *Exultate Deo*, nouveau Motet à grand chœur de M. l'Abbé *Dugué*, Maître de Musique de l'Eglise Royale de Saint Germain-l'Auxerrois. Ce Motet a été fort bien exécuté & a eu un véritable succès, d'autant plus flatteur pour M. l'Abbé *Dugué*, que cette production a réuni les suffrages des gens de l'art, des connoisseurs & des personnes qui ne peuvent juger que par sentiment. Des chants également heureux & propres aux versets du psaume que l'Auteur avoit choisi; des chœurs

208 MERCURE DE FRANCE.

savans & mélodieux ; un ensemble agréable, harmonieux & concis : tel est le nouvel ouvrage qui confirme l'idée avantageuse que l'on avoit déjà des talens de M. l'Abbé *Dugué*, qui nous procurera sans doute d'autres occasions de rendre justice à son mérite.

Après ce Motet les Musiciens de S. A. S. Mgr. le Prince de Condé exécutèrent différens morceaux choisis du célèbre *Rameau*.

Ensuite Mlle *Rozet* chanta *Diligam te Domine*, Motet à voix seule de M. d'*Auvergne*, qui n'avoit point été entendu depuis plus de deux ans, & qui fut très-vivement applaudi, comme il le mérite.

M. *Hochbrucker*, de la Musique du Prince Louis de Rohan, exécuta supérieurement plusieurs pièces de harpe, dont le public fut on ne peut pas plus content.

M. *Tirot*, de l'Académie Royale de Musique, chanta, pour la seconde fois, *Coronate flores*, avec cette voix aimable dont nous avons dernièrement rendu compte, & qu'il eut encore occasion de faire entendre dans un récit du charmant Motet de M. l'Abbe d'*Haudimont*, *Memento Domine David*, qui termina ce Concert, où une assemblée brillante & nombreuse pour la saison, fit l'accueil le plus favorable, singulièrement à M. *Tirot*, dont on conçoit beaucoup d'espérance & qui certainement répondra, par ses progrès dans la musique & dans l'art du chant, aux encouragemens qu'il a reçus, & qui doivent le faire redoubler de zèle & de cette émulation bien entendue qui conduit aux grands succès.



SPECTACLES DE PROVINCE.*Avis de l'Auteur de l'Article des Spectacles.*

LE desir d'étendre, autant qu'il est possible ; d'une part , l'émulation dans ceux qui cultivent les talens dramatiques , d'autre part , l'intérêt du Public pour ces mêmes talens , nous avoit engagés à inviter les personnes de Province , en état de rendre compte des divers théâtres établis dans quelques Villes principales , à nous faire part de leurs observations ; mais nous avons fait conditionnellement cette invitation, en priant de vouloir bien 1°. ne prendre ce soin que pour des choses qui pussent faire objet de curiosité & d'intérêt au-delà du lieu où elles se passent & du cercle qu'elles occupent. C'est une des raisons qui ne nous ont pas permis souvent d'insérer les lettres que l'on nous a fait l'honneur de nous adresser ; nous prions les Auteurs de ces diverses relations de n'imputer notre silence en ces occasions ni à négligence ni , encore beaucoup moins , à aucune sorte de dédain.

2°. Nous avons plusieurs fois répété dans nos Journaux que nous ne ferions aucun usage des lettres , ou entièrement anonymes pour nous-mêmes , ou , ce qui revient au même , signées seulement de lettres initiales. C'est ce qui nous empêche d'insérer ici un avis adressé à mon Confrère , M. DE LA PLACE , quoiqu'il pût être d'une très-grande utilité , par l'exemple qu'on y

présente de la conduite honnête , des mœurs réglées & de la concorde qui règnent parmi des Comédiens établis dans une de nos Villes de Province ; mais dans cette même lettre, on y apprécie des talens : on les compare , on les balance avec quelques-uns de ceux de la Capitale. Seroit-il prudent de ne pas exiger de garant en pareil cas ? Nous avons été fidèles à conserver l'anonyme pour le public , à ceux qui nous en prescrivent la condition ; nous le serons toujours également , mais nous demandons que l'on se fasse connoître à nous sans équivoque , afin d'être en état de prouver au moins , dans les occasions forcées , aux personnes intéressées à certains articles , que nous n'avons point emprunté le masque de l'anonyme pour hasarder des faits contestés ou notre propre jugement sur les objets dont on auroit à se plaindre. Nous mettrons au jour , avec plaisir , une autre lettre , datée de Lyon , qui remplit les conditions requises , & qui sert à relever la gloire d'une des plus estimables productions du théâtre moderne.

Cette Lettre sera dans le Mercure prochain.

SUPPLÉMENT à l'Article des Théâtres.

IL paroît une seconde édition de la Tragédie de *Régulus* en trois actes par M. DORAT. Nous avons fait connoître cet ouvrage , qui n'a point été représenté , dans le temps que parut la première édition. Comme elle fut promptement enlevée , cela a donné lieu à l'Auteur de profiter

dans cette seconde, qu'il a retardée, des conseils qu'il a recueillis pour corriger ce que les observations de ses amis & les siennes propres lui ont indiqué de défectueux ; en sorte que les beautés qui étoient déjà dans cette Pièce, & qui lui avoient mérité le succès d'un aussi prompt débit, sont actuellement dans un bien plus beau jour. Nous ne doutons pas de l'empressement des lecteurs, à se la procurer & de l'applaudissement qu'ils donneront au soin que nous prenons de leur en donner avis. On retrouve aussi dans cette édition la lettre de l'Auteur au Solitaire du Guélaguet, qui a été & qui doit être toujours fort goûtée des amateurs de cette littérature qui assortit les fleurs des Muses à la solide vérité de la philosophie & de la saine critique.

Le même Auteur, pour satisfaire au vœu de beaucoup de gens qui desirerent & sollicitent vivement une collection complète de ses œuvres, a fait imprimer *Théagène*, Tragédie en cinq actes, représentée sur le théâtre françois en 1762.

Il faut lire le discours préliminaire qui est à la tête de cette Pièce pour bien connoître la façon de penser de M. DORAT sur lui-même & sur les autres. Ce discours est écrit dans ce ton léger & uniquement propre à cet Auteur, dans ce style qui,

sans négliger la plus délicate élégance, respire la molle & agréable facilité de l'homme du monde instruit & éclairé, & de l'homme de lettres le plus aimable. Il est bien éloigné de vouloir défendre sa Pièce contre le jugement de ce qu'il appelle les cinq cents *Aristarques*, qui jugent debout les productions théâtrales. Il n'en appelle point, il se croit bien jugé & ne veut point opposer des raisons qu'il croiroit trop foibles au torrent de la multitude. Le dépit d'un *Ecrivain*, ajoute M. DORAT, immolé au goût, ou si souvent au caprice des spectateurs, ressemble assez à la fureur d'un amant quitté qui murmure & s'empporte contre la perfide qu'il regrette. Comme si le Public & une jolie femme devoient ou pouvoient rendre compte de leur conduite. C'est un crime de leur déplaire, & les droits de leur souveraineté ne sont point sujets à discussion. L'Auteur que l'on siffle & l'amant que l'on chasse sont plus fots de moitié quand ils se plaignent.

Tel est le ton qui règne dans tout ce discours, de dix-huit pages in-8°, & que certainement tout lecteur regrettera de voir finir.

Cet Auteur convient de bonne foi qu'il s'est trompé sur le choix de son sujet, en le prenant dans un roman où il convient que la prévention lui ferma les yeux sur

l'échafaudage des aventures, l'invraisemblance des moyens, & sur-tout sur cet enfantillage de sentimens qui ressort mal dans le grand cadre du théâtre. Il demande grace pour cette Pièce en faveur des détails, & nous, nous demandons justice à cet égard, persuadés que les lecteurs auront grand plaisir à se mettre à portée de la rendre ; car il est tout autrement de l'effet d'une Pièce au théâtre à celui du repos & du silence du cabinet. Celle-ci est précisément dans le cas de ces parures de pierres de couleurs qui, malgré leur assortiment, perdent beaucoup de leur effet aux grandes assemblées & considérées en masse, mais qui deviennent infiniment agréables à l'œil qui les détaille tranquillement : nous croyons au moins que c'est l'effet que produira sur les autres la lecture de cette Tragédie, ainsi qu'elle a fait sur nous.

Les deux Pièces dont nous venons de parler sont *in-8°*, c'est-à-dire, du même format, du même caractère & avec les mêmes ornemens typographiques qui enrichissent l'agréable collection des œuvres de M. DORAT & quelques autres ouvrages imprimés dans ce goût chez SÉBASTIEN JORRY, Imprimeur - Libraire rue & vis-à-vis la Comédie Française.

Il doit paroître incessamment du même Auteur un *Poème sur la déclamation*. Nous

nous empresserons d'en donner avis aux lecteurs. Notre impatience sur cette production est d'autant mieux fondée, qu'il ne peut résulter que d'excellentes leçons, dans l'art de rendre le sentiment, de la main d'un Poète qui paroît en sentir si vivement toutes les délicatesses, & qui le fait toujours présenter sous des couleurs aussi agréables qu'elles sont en même temps vraies & touchantes.

N. B. IL nous paroît important pour le Public qu'il soit informé d'une Ordonnance de Mgr. le Duc de Choiseul, du 13 Avril dernier, qui renouvelle, suivant l'intention du Roi, d'anciennes dispositions touchant les postes, c'est-à-dire, qui défend aux Maîtres des Postes de la Ville de Paris & des lieux où le Roi fera son séjour, & de celles des environs de ladite Ville & lieux, à douze lieues à la ronde, de donner des chevaux aux Couriers extraordinaires sans un ordre du Roi, ou une permission du Grand-Maître & Surintendant général des Postes; & aux Maîtres des Postes des Villes frontières du Royaume & autres, à douze lieues à la ronde, de donner pareillement des chevaux à aucun Courier sans une permission signée du Gouverneur, Commandant ou Lieutenant de Roi desdites Villes, frontières & autres Places les plus proches de la Poste où le Courier sera dans le cas de prendre des chevaux, &c.

ERRATA DU MERCURE DE JUIN 1766.

Page 129, ligne 17, la préface, qui est de *M. Cavary*, Médecin de Rochefort: lisez, de *M. Savary*, Médecin du Roi à Brest,

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le premier volume du Mercure du mois de Juillet 1766, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 2 Juillet 1766.

GUIROY.

T A B L E D E S A R T I C L E S.

A R T I C L E P R E M I E R.

P I E C E S F U G I T I V E S E N V E R S E T E N P R O S E.

A R T I C L E I I. N O U V E L L E S L I T T É R A I R E S.

S U I T E des Lettres originales de <i>Henry IV.</i>	P. 1
A N E C D O T E de <i>Henry IV.</i>	19
L E S D E U X chiens, conte imité de l'Allemand.	20
M A D R I G A L à Mlle d'Abr***.	21
E P I T A P H E de <i>Stanislas</i> , Roi de Pologne.	22
E P I T A P H E de <i>Frédéric V.</i> , Roi de Danemarck.	Ibid.
T R A D U C T I O N du <i>Stabat Mater dolorosa.</i>	23
U N E D a m e dit l'équivalent de ce vers d' <i>Horace</i> :	23
R É M E R C I E M E N T de M. <i>Hardouin</i> , Secrétaire perpétuel de la Société Littéraire d'Arras.	25
E T R E N N E S à la Souris, petite chienne.	27
V E R S pour mettre au bas du portrait de Mlle <i>F.</i>	30
L E T T R E. à Mde d' <i>Es</i> sur les devoirs.	31
A Mde de <i>P*****</i> , Abb. . . de . . . &c.	47
E S S A I S d'une traduction en vers de l' <i>Anti-Lucrèce</i> , du Cardinal de Polignac,	48

216 MERCURE DE FRANCE.

LES trois Bossus, Conte en vers.	55
ESSAI sur l'ajustement des Angloises.	72
QUATRAIN sur le portrait de M. de Sartine.	77
VERS proposés pour une estampe.	<i>Ibid.</i>
ENIGMES.	78
LOGOGRYPPES.	79
BOUQUET à <i>Thémire</i> .	81

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE des Auteurs du Journal Encyclopédique à M. de la Place.	82
POÉTIQUE de M. de Voltaire.	97
DICIONNAIRE de Chymie.	110
LES Sens, Poème. Second extrait.	118
INSTITUTS de Chymie, ou Principes élémentaires de cette science.	131
LA Pharsale de <i>Lucain</i> , traduite en françois par M. <i>Marmontel</i> .	135
ANNONCES de Livres.	155

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

A C A D É M I E S.

SOCIÉTÉ Littéraire d'Arras.	177
MÉCHANISME de l'Electricité continuelle de notre globe.	179

ARTICLE IV. BEAUX ARTS.

A R T S U T I L E S.

GÉOGRAPHIE.	189
-------------	-----

A R T S A G R É A B L E S.

ÉCOLES gratuites de dessein.	190
GRAVURE.	193
MUSIQUE.	196

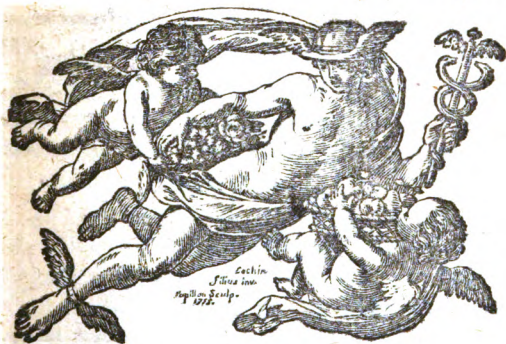
ARTICLE V. SPECTACLES

O P É R A.	195
COMÉDIE François.	205
COMÉDIE Italienne.	207
CONCERT Spirituel.	<i>Ibid.</i>

De l'Imprimerie de LOUIS CÉLLOT, rue.
Dauphine.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
JUILLET 1766.
SECOND VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue du Foin.
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du *Mercur*e est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du *Mercur*e, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du *Mercur*e.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le *Mercur*e par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit, leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebus.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Les volumes du nouveau Choix des Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale, par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau, où l'on pourra se procurer quatre collections complètes qui restent encore moyennant 130 livres chacune brochée, d'ici au premier Août, passé lequel temps elles vaudront 170 livres s'il en reste.



M E R C U R E

D E F R A N C E.

J U I L L E T 1766.

ARTICLE PREMIER.

P I E C E S F U G I T I V E S
E N V E R S E T E N P R O S E.

*SUITE des Lettres originales de HENRY IV,
tirées des manuscrits légués par M. le
Comte D'ARGENSON, à M. le Prési-
dent HÉNAULT.*

*TRENTE-CINQUIEME LETTRE *.*

M O N cœur, il n'est rien survenu de
nouveau depuis le partement de *Maraval*,
synon que ce qui restoyt de *Valons*, sans
font rerournés an Flandres sans que le Duc

* En 1590.

6 MERCURE DE FRANCE.

Dumeyne ayt eü pouvoyr de les arrester ; les Reytres an ont fayt de mesmes , quy ont esté presque tous dévalysés par les leurs mesme. Le Léguat veut trétrer asteure de la pays ; il ne ce parle plus des coumunycation ; croyés que je ne mandormyré pas an santynelle. Je me porte très-bien , Dieu mercy , vous aymanz comme le pouryés souhéter. Vous auryés pytyé de moi sy me voyyés , car je suys sy acablé dafayres , que jan sucombe sous le fays. Aymés moy comme celuy quy ne changera jamays de volonté anvers vous. Cest allés dyt. Je bése un mylyon de foyz vos beaus yeux.

TRENTE-SIXIEME LETTRE.

MADAME , jay byen reconneu que vous aués esté par dela où vous estes employée pour mon ceruyce , anssy je sauoys byen que votre présance y estoyt très-nécessere. Despuys quynse jours au ca les forces de France & d'Espagne se sont affrontées & Dieu a voullu que ces brauaches san sont retournés avec honte. Le Cardynal nynt pout cecouryr ceste Place finyeusemant , & yl san est retourné honteusemant sans rien fère. Demayn nous antrons dans la

J U I L L E T 1766 7

Place, & yncontynant après je me remés
aus chams avec mon armée pour amployer
ce reste de moys & le prochayn. Sy Dieu
benyt mon labeur, comme je lespère &
lan pryé, nous aurons de quoy les brauer.
Je mande à *Gramont*, puy quyl n'est plus
nécessiere par dela, de me venyr trouver,
car yl peut tousyours aprandre près de moy,
& mon naturel est de laymer. Jay une
estresme anuyé daller fére un tour an Anjou
& Bretagne pour ranger le Duc de *Mer-*
queur à la résón. A Dieu, Madame, je
vous bése les mayns. Ce xxime Cétambre
au camp Damyens.

HENRY.

Au dos à Madame la Comtesse
de *Guysehe*.

TRENTE-SEPTIEME LETTRE.

JAY receu tout ce que maués anuoyé,
que je tyendrés comme je le doy. Dieu
cest avec quelle joye jay receu votre lettre.
Asteure confésés-vous que vous auyés an-
vye de mafflyger. Je vous ay tousjours
aymé avec toute perfectyon ; mon amour
estóyt fondée sur vous & sur vos vertus,

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

ces deux pylyers ansamble font hors de ruïne. Lessons cest dyscours, le sort en est jeté, il ny doyt plus auoyr de doubte antre nous. Je me porte très bien du cors, trauerfisé de lespryt comme la sésou le veut, ayant assyegé un chateau au commencement par faym, puy la contraryeté de tems ayant préjudycyé à mon deseyn. Quoique votre.... vous a dyt, jay esté contraynt de my embarquer à bon esyant, je doubte de lysue, la sésou mest fort enemye, & les enemys, fesant tous leurs efors de sasambler pour macabler; ce quy an reusyra vous sera tost mandé par la voye de *Marsan* puyisque le voulés. Ay syn, Dieu quy a tousjours bény mes labeurs, me donnera peut estre meylleure ysue que je ne lespére, cest pourquoy voyés ma seur plus souuant que ne fesyés. Je sayt quyl ny a poynt de danger de luy dyre tout, elle vous an aymera myeus, luy ayant dyt quyl faut quelle le face. Le Conte de *Soyson* dyt que lon parle fort de son mariage avec Mademoyselle..... Il nye davoyr esté amoureux d'*Essa*; bien, dytyl, quon la esté de luy. Les Etas nestoyent poynt ouuers hyer xvii me d'Octobre. Lon parle dyuersemant de leur tenue. Hyer catorse cheuaus de la troupe de *Boullee*, menés par son Lyeutenant, rancontrerent la meylleure compagnie de Che-

J U I L L E T 1766. 9

vous-Légers de *Merqueur*, la desyrent & ne
s'en sauua que troys de trante lances qu'ils
estoyent. La pluspart des notres estoyent
défarmés, ne passant aucunement à enemy.
Leur chef est pryns. Des notres le... est blessé
& huit Jantylshomes ; le moyndre a quatre
coupstous dépee, mès nul n'en mourra. Dans
deux jours je vous despêcheré un couryer
& feré aussy sogneus de scauoyr de vos. . . .
que je desyre scauoyr des votres. Je man-
uoys à la tranchée. A Dieu, monâme, je te
bése & rebése un myllion de foys. Ce xviii.

Jay resté à *Arfac* deux jours depuys la
lettre escryte, passant aprandre quelque
chose de nouveau.

TRENTE-HUITIEME LETTRE *.

M O N cher cœur, je fus tout hier am-
pesché à la réception de M. le Duc de *Man-
toue*, qu'y est certes un honeste Prynce &
le plus courtoys du monde. Je pance le
mener Mardy à *Saint-Germain*. Nos brouy-
lons sont bien alertes & me font sonder
de tous côtés. Ces fames sont fort mau-
uées ; mes elles ne treuve plus doreilles à
ma fame pour eus, qu'y me demande des
nouuelles de notre filz avec soyn, & quelle

* A la Marquise de Verneuil en 1608.

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

croyoyt que uous an- auyés etté bien an pêne. Yl y a long-tamps quelle ne vous auoyt nommée fans rougyr que ce coup-là, car elle ne montra nulle émotyon & par-lames long tamps de toutes ces brouille-ryes. Je me porte bien, Dieu mercy, vous aymant plus que vous ne fêres à moy, car cest sans restrynctyon, ny modyfycatyon, comme vous. Bon jour, mon tout, je te bése un mylyon de foys. Je te pryé ne me parle plus de demayns.

TRENTE-NEUVIEME LETTRE.

MON cher cœur, ce ne sont poynt les dévotyons quy mont ampesché de vous escryre, car je ne pance poynt malfère de vous aymer plus que chose du monde, mays cest que je nre suys treuvé sy mal, quan sortant des servyces yl me fayloyt mettre au lyt demy mort; & pour achever de me peyndre, le jours de Paques * je touché douse cens synquante malades, & hyer je preyns médecyne, quy ne ma pas ce me samble fort profyté, car yl y a huyt jours que je ne dors poynt, & le sanc sy échaufé, que je suys an perpétuelle yn-

* Pâques sur le 6 Avril l'an 1608.

J U I L L E T 1766. 11

guyétude. Demayn je seré ségné. Dès le
soyr je vaus manderé de mes nouvelles ;
bien dès asteure vous puyz dyre que vous
êtes mon cher cœur, que je bése un my-
lyon de foys.

QUARANTIEME LETTRE.

QUANT vous refusés de faire ce que
je vous pryé, toutes vos belles paroles ne
me satisfont poynt ; je les treuve tousjours
contrères aus éfers. Ce nest pas. dasteure
que jay cette opynyon ; mais vos despor-
temans my confyrment de plus an plus.
Pour le jubilé * vous le pourrés aussy bien
fayre auec votre Curé qu'ycy , car yl est
général. Je vous donne le bon soyr & vous
bése les mayns.

QUARANTE-UNIEME LETTRE.

MES chers amours, je ne vous voyré
poynt donc qu'après lacouchemant de ma
fame. Jauoys desja pourveu aus afères
dont mavés escryt pour Labé de Clugny.
Yl nest poynt malade. Je manuoys demayn

* *Paul V* publia un jubilé le 6 Septembre 1608.

12 MERCURE DE FRANCE.

courre le serf. Mon filz d'Orléans a esté fort mal aujourd'huy d'un fort vyolant accès de fyeure, quy luy a fyny par un grand vomysmant. Yl ce porte fort bien, Dieu mercy, asteure, comme aussy fayt tout le reste de mon ménage. Bon soyr, mon cher menon ; je te donne le bon soyr, & te bése & rebése un mylyon de foys.

QUARANTE-DEUXIEME LETTRE.

MON chér cœur, je montré arsoyr votre lettre à ma fame, luy demandant aduis de ce que je vous respondroys. Je la reguardoys au vyfage pour voyr sy jy voyrrés de lémotyion quant elle lysoyt votre lettre, comme dautres foys javoys veu quant lon parloys de vous. Elle me répondyt, sans aucune altératyion, que jétoys le mettre, que je pouvoys ce que je vouloys, mays quyl luy sambloyt que je devoys vous contanter an cela. Tout le reste du soyr elle fut fort joyeuse & parlames par reprynses de vous, & me dyt, ryant, que sy la Pryncestte de Conty luy avoyt veu lyre votre lettre elle seroyt bien anpéne, car elle se tourmantoyt tellement de tout, quelle ne s'esbaysoyt sy elle

J U I L L E T 1766. 13

estoyt aussy mesgre. Anuoyés donc votre carrosse & ce quyl faut pour les mener. Yls seront Mercredy à Chalyot, nayant voulu quyls demeurassent à Parys pour les flus de sanc quy y courent. Januoyeré quelqun de mes Jantylshomes auec eus. Le Duc de *Mantouë* nous vyent voyr yn-cognyto auec carante chevaus de poste ; yl cera le vynteunyeme de ce moys ycy. Comme nous retournerons à Parys , je le vous manderé pour ranuoyer nos marmots à *Saint-Germayn*. Aymés-moy bien , mon cher cœur , & je vous jure que vous l'ettes de moy autant que vous le fûtes jamays. Je vous donne le bon soyr , & un mylyon de bésers.

QUARANTE-TROISIEME LETTRE.

Vous dytes que vous ne scavés plus que fayre pour me contanter , & uous ny aués pas seulemant ésayé , ny respondu à la premyere playnte que porte ma lettre. Vous ettes une moqueuse , & au partyr de là , vous dytes que vous me connoyssés bien. Vous vous ettes sy mal treuvé de me vouloyr mener à la baguète que vous vous devryés estre fayte sage. Vous me

14 MERCURE DE FRANCE.

menassés de vous an aller à *Verneuyl*. Faytes ce quyl vous pléra ; sy vous ne maymés pas , je seré fort ayse de ne vous poynt voyr ; sy vous dytes maymer , san est un mauués témoygnage que de san aller quant jarryue. Je voyrré donc par certe actyon quelle vous êtes. Je seray Jeudy à Parys , aussy mal satisfayt de vous , sy vous ne changés de styllé , que je fus jamais. Sur cette véryté , je vous bese les mayns.

QUARANTE-QUATRIEME LETTRE.

Vous vousestes mespryse dans votre lettre , car vous dytes que je suys votre cher cœur & que vous nêtes pas le myen. Je ne vous orys jamais rien , & vous maués pryvé de tout ce que vous pouuyés ; voylà une réson où yl ny a poynt de responce. Nalanbyqués poynt votre espryt à an chercher , car yl vaut myeus ce téré que de ne dyre rien quy vaylle. Pour moy , je vous ayme sy chéremant , que moy-mesmes ne me suys rien au prys. Je le vous jure , mes chers amours ; mays me pancer nourryr de pyerres , après mauoyr donné du payn.... jugés mon âge , ma calyté , mon espryt & mon afectyon , & vous ferés ce que

J U I L L E T 1766. 15
ne faytes poynt. Bon jour, mon tout, &
un mylyon de bésers.

*IMITATION des pensées de Sainte THÉ-
RÈSE, sur le jour de la naissance de la
REINE.*

C'ÉTOIT dans ce beau jour, qu'aux accords de
leurs voix,
De célestes esprits, une troupe choisie,
Sur *l'autel des parfums*, pour la première fois;
A consacré le nom de l'auguste *Sophie*.
Ainsi, notre bonheur a commencé son cours;
Favorables esprits, étendez-en la chaîne:
Que vos divins concerts éternisent les jours
De la plus chère & la plus digne Reine.

MONCRIF, Lecteur de SA MAJESTÉ.



*COUPLET chanté en présence de S. A. S.
Mgr. le Prince DE CONDÉ, à la fin du
Maréchal Ferrant, à Valenciennes.*

AVEC ardeur, braves guerriers,
Moissonnez toujours des lauriers ;
Vous savez qu'aux champs de la gloire ,
Tout *Bourbon* est Chef & Soldat.
Si *Condé* vous mène au combat ,
Sûrs , avec lui , de la victoire ,
Tôt , tôt , tôt ,
Battez chaud ,
Tôt , tôt , tôt ,
Bon courage ,
Ayez toujours cœur à l'ouvrage.

F. DE LA PERRIÈRE.



*COMPLIMENT des Grenadiers de la Gar-
nison de LILLE , à leur Général , Mgr.
le Prince DE CONDÉ , à son passage le
24 Juin 1766.*

SI la langue étoit un outil
Qu'on pût monter comme un fusil ,
Mon Général , en beau langage ,
Je vous ferions un compliment ;
Mais je n'avons pas ce talent.
Nature , pour notre partage ,
A bien voulu nous accorder
L'obéissance & le courage ,
Comme à vous l'art de commander.
Pour mériter votre suffrage ,
Pendant l'été , pendant l'hiver ,
Dans la plaine , ou dans la cazerne ,
En vrais enfans de la giberne ,
Nous allons patiner le fer.
Bourbonnois , Piémont , Normandie ,
Les Dragons , la Cavalerie ,
A l'envi nous nous escrimons :
Mon Général , je pelotons ,
Mais c'est en attendant partie.
Lorsque CONDÉ nous mènera ,
Nous offrons bisque à qui voudra.

18 MERCURE DE FRANCE.

Sous ses ordres vienne la guerre ;
Vive CONDÉ ! nos Grenadiers ,
Toujours exercés à lui plaire ,
Ajoûteront à ses lauriers.

*Par M. PASCAL, Capitaine de Grenadiers
au Régiment de Piémont.*

*A M. DE LA PLACE, auteur du Mercure
de France.*

L'INTÉRÊT qu'il y a, Monsieur, de conserver dans toutes sa pureté le vrai goût de la saine littérature, & une utile critique, n'est pas sans doute l'unique objet du *Mercur de France* : la manière, dont cet ouvrage est fait par vous, nous annonce de votre part un but encore plus noble, & plus relevé : je me persuade que tout ce qui peut tendre à l'entretien de ce feu sacré, que l'amour de la gloire rendoit si précieux à nos pères, est un titre pour y être admis.

Ce n'est, Monsieur, qu'à ce titre seul, que j'ose vous demander dans le *Mercur* une petite place pour la lettre & la pièce françoise qui suivent : ouvrage d'un Militaire, qui sans avoir de prétention à la

J U I L L E T 1766. 19

poésie, a toujours cru, contre l'exemple de son siècle, devoir à la langue latine une partie des momens de loisir que son métier lui laisse. Dispensé malgré lui, de servir son pays, par une réforme que le bien de l'état lui fait subir sans murmurer; ce Militaire ne croira jamais l'être de servir la vertu & les mœurs.

J'ai l'honneur d'être, &c.

D * * *

Paris, ce 16 Juin 1766.

A M. le Comte DE MONTMORENCY-
LAVAL, âgé de treize ans.

M O N S I E U R ,

LA gloire qui vous regarde comme son bien propre, goûta une joie bien douce en voyant vos succès dans l'exercice militaire, que vous avez soutenu à treize ans avec tant de talent & de grâces devant une assemblée aussi illustre que nombreuse.

Les leçons qu'elle vous donna ce même

20 MERCURE DE FRANCE.

jour dans la langue des *Horaces* & des *Scipions*, par la main de M. l'Abbé *Guyot*, me parurent dignes d'elle, & de vous. J'ose prêter aujourd'hui la mienne pour vous les rendre dans notre langue naturelle; mais je ne me croirois pas digne de son suffrage, si j'en étois copiste servile. Voici, Monsieur, la pièce la latine, & la françoise: jugez vous-même, si tout au dessous que je suis de l'élégant ouvrage de M. l'Abbé *Guyot*, j'ai mérité ce reproche. Trop heureux, Monsieur, si dans ce petit hommage que je rends aux muses, bien moins encore qu'à vous, vous voudrez bien voir une foible marque de l'amitié, & de tous les sentimens qu'il est impossible de vous refuser pour la vie, avec lesquelles j'ai l'honneur, &c.

Par le même.

Paris, ce 16 Juin 1766.



A M. le Comte DE MONTMORENCY-LAVAL, âgé de treize ans, sur un exercice soutenu par lui au Collège Mazarin le 6 Février 1766.

O D E,

IMITÉE de l'Ode latine de M. l'Abbé Guyot, Professeur audit Collège, composée sur le même sujet, & distribuée dans l'assemblée qui assista audit exercice.

SAVANTES filles de mémoire ;
 Accourez ; & vous, Dieu des vers ;
 Pour assurer votre victoire ,
 Préparez vos brillans concerts.
 Par les doux sons de votre lyre ,
 En ce jour soutenez la voix
 D'un tendre Elève qui n'aspire
 Qu'à faire triompher vos loix.

A ses vœux, de votre suffrage ;
 Muses, tout promet les douceurs ;
 Ses talens, sa grâce, son âge ,
 Sont le gage de vos faveurs.
 Du docte laurier du Parnasse
 Venez ceindre son jeune front ,
 Et, d'avance, marquez sa place
 Sur le sommet du double Mont.

Mais sur la cîme menaçante ,
 De mille rochers fourcilleux ,
 Quel palais pompeux se présente
 Et touche la voûte des cieux ?
 Quelle redoutable cohorte ,
 Des monstres les plus inhumains ,
 Sans cesse veillant à la porte ,
 Par-tout en défend les chemins ?

Je vois l'infâme calommie ,
 L'amour (écueil des plus grands cœurs) !
 Le trépas , la haine , l'envie ,
 En faire un théâtre d'horreurs.
 Par eux , dans les profonds abîmes ,
 Pour prix d'incroyables travaux ,
 Je vois des milliers de victimes
 Périr sur les pas des héros.

N'en doutons point , de tels spectacles
 Annoncent la gloire à mes yeux ;
 La vertu seule , sans obstacle ,
 S'ouvre ce temple radieux ;
 Ce temple où , près de la Déesse ,
 Et sur mille lauriers assis ,
 Entre *Bellone* & la *Sagesse* ,
 Brillent tous les *Montmorency*.

Séjour , où bientôt sur la trace
 De tes magnanimes ayeux ,
Laval , digne en tout de sa race ,
 Tu vas t'élever avec eux.

Déjà de la sage *Minerve*

Ton cœur docile entend la voix ;
Le haut rang qu'elle te réserve
Peut honorer les plus grands Rois.

Déjà de ta tendre jeunesse
Secondant les nobles transports ,
Je vois tous les Dieux du Permesse
Vers elle guider tes efforts ;
Que dis-je , avides de l'étendre ,
Des cieux j'apperçois sur tes pas
Tous les Dieux en foule descendre ,
Excepté le Dieu des combats.

Ainsi donc , frémissant de rage ,
(Dit-il) une ingrate maison ,
Quand sa grandeur est mon ouvrage ;
Dédaigne mon culte & mon nom !
Ainsi d'un Enfant , l'espérance
D'un peuple fier & belliqueux ,
Les plus beaux jours vont pour la France
Se perdre en ces frivoles jeux !

L'art de renverser des murailles
Fut-il jamais l'art d'*Apollon* ?
Celui de gagner des batailles
S'apprend-il au sacré vallon ?
De leur pays si tes ancêtres ,
O mon fils , furent les remparts ,
Ils n'eurent jamais de tels maîtres ;
Tous leurs exploits sont dûs à *Mars*.

44 MERCURE DE FRANCE.

Que par ses frivoles ramages
Le timide Chantre des bois,
Au sein des tranquilles bocages,
Fasse briller sa foible voix ;
Mais l'aigle superbe & rapide
Doit porter la foudre des Dieux,
Et par son courage intrépide,
Etonner la terre & les cieux.

Crois-moi, laisses-là cette lyre,
Les chastes Sœurs, & leurs appas :
Prends mes traits ; un puissant Empire
T'appelle. . . & réclame ton bras ;
Avec *Mars* vole à la victoire,
Monte sur mon char, à ton tour ;
Efface, s'il se peut, la gloire
Des héros dont tu tiens le jour.

O mon fils ! au nom de mes larmes,
Répondit *Minerve* à ces mots,
De l'inflexible Dieu des armes
Fuyez les dangereux drapeaux.
Il peut, à travers mille orages,
Rendre vos jours plus glorieux :
Mais si *Minerve* a vos hommages,
C'est pour les rendre plus heureux.

Condé, Frédéric & Turenne,
César, & tant d'autres guerriers,
Ont souvent des eaux d'Hyppocrène
Arrosé leurs sanglans lauriers.

Si

Si jamais la main de *Bellone*
 Donna des honneurs immortels,
 C'est quand la mienne la couronne
 Des guirlandes de mes autels.

Des traits de sa foudre enflammée,
 Le Dieu qui régit l'univers
 N'a pas toujours la main armée;
 Le printemps renaît des hivers.
 Enfin la nature respire;
 Et l'aquilon, fuyant les mers,
 Cède au doux souffle de zéphire
 Le paisible empire des airs.

Vils mortels, dont l'âme flétrie
 Sous le poids d'un honteux repos,
 Opprobre de votre patrie,
 Frémit au seul nom de travaux;
 C'est à vous de craindre les Muses
 Et leurs immortelles chansons:
 Votre honte vous sert d'excuses;
 L'avenir apprendrait vos noms.

Mais vous, mon fils, qui de la France
 Etes né pour fixer les yeux;
 Vous, dont la noble impatience
 Brûle de suivre vos ayeux;
Vol. II. B

26 MERCURE DE FRANCE.

Pourriez-vous des dons du génie
Dédaigner la célébrité ?
Eux seuls mettront à votre vie
Le sceau de l'immortalité.

L'aveugle & féroce courage,
Seul, a perdu bien des Etats.
Le plus grand héros le partage
Avec le moindre des soldats.
Mais une valeur éclairée,
Dont je règle tous les desseins,
De l'Europe en vain conjurée
Peut braver tous les Souverains.

Faut-il aux annales obscures
De la suspecte antiquité,
Rechercher les preuves trop sûres
De cette grande vérité ?
Non.... Voyez ce Roi qu'en mon temple
Tous les beaux arts ont couronné,
Dans le Nord en donner l'exemple
Aux regards du monde étonné.

Voyez dans les plaines sanglantes
De *Laufeldt* & de *Fontenoy*,
Par moi trois nations tremblantes
Fuir à l'aspect de votre Roi.
Du François, quand je suis son guide,
Voyez la valeur, en trois mois,

Soumettre en sa course rapide
L'*Elbe* & le *Wefer* à ses loix.

Mais, hélas ! de votre patrie
Retraçant ici les succès ;
Dois-je dans votre âme attendrie
Réveiller de justes regrets !
Faudra-t-il toujours voir la gloire
Coûter des larmes aux vainqueurs ?
Et dois-je peindre une victoire,
Source éternelle de vos pleurs ?

Dieu trop fatal à cette race !
Ta main, pour la gloire des lys,
Ne sera-t-elle jamais lasse
D'implorer des *Montmorencis* ?
Mon fils, que rien dans la carrière
N'arrête vos pas généreux ;
Cueillez la palme héréditaire,
Prix des travaux de vos ayeux.

Sur ce temple, immortel partage
De tant de héros glorieux,
Que leurs vertus, que leur courage
Attachent sans cesse vos yeux !
Apprenez de ces grands modèles,
Que pour jouir de tant d'honneurs,
Vers ces demeures éternelles
Il n'est aucun chemin de fleurs.

B ij

11 MERCURE DE FRANCE.

Mon fils , interrogez l'histoire ,
Les temps , les peuples & les mœurs ;
Vous apprendrez d'eux que la gloire
Toujours vendit cher ses faveurs :
Qu'on ne fixe point sa tendresse
Entre les bras du doux repos ,
Et que du sein de la mollesse
Jamais ne naquit un héros.

Si dans la France consternée ,
O *Mars* ! rallumant tes fureurs ,
Ta main , de la paix fortunée
Venoit lui ravir les douceurs :
Que *Laval* te prenne pour guide ,
Dieu cruel ; mais dans les combats ,
Permits que ma puissante égide
Par-tout le couvre sur tes pas.

*Par M. D***. Capitaine au Régiment
de Cavalerie de Conty.*



DIALOGUE DES MORTS.

SCIPION L'AFRICAIN , LE CONNÉTABLE
DU GUESCLIN.

Du Guesclin.

IL y a long-temps que je vous cherche ; j'ai toujours été votre admirateur : de tous les héros que célèbre l'histoire, vous êtes le seul à qui j'aie souhaité de ressembler, & j'ai toujours tâché, quoique de très-loin, de suivre vos traces.

Scipion.

Je reçois avec reconnoissance ce que vous me dites de flatteur ; la vanité suit les hommes jusques dans la nuit du tombeau ; elle tient à leur être : les louanges qu'on ne recherche pas plaisent toujours, sur-tout lorsque celui qui les donne a lui-même un mérite supérieur. Mais comment le peu que j'ai fait est-il parvenu jusqu'à vous ?

Du Guesclin.

Quel Général ne connoît pas vos campagnes d'Espagne, & vos dispositions dans

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

cette célèbre journée, qui, par la destruction de Carthage, assûra à Rome la conquête de l'univers ? Quelle gloire pour vous d'avoir vaincu ce fameux *Annibal*, la terreur du nom Romain ! Et quelle audace à lui ; dans la conférence que vous eûtes ensemble en Afrique, d'avoir osé prendre le pas sur vous ! La postérité en a jugé bien autrement ; elle vous a vengé. Il suffit de nommer *Scipion*, pour donner l'idée de celui qui possède au plus haut degré toutes les vertus civiles & tous les talens militaires.

Scipion.

Mon étonnement redoublé ; on m'avoit assuré que la France étoit plongée dans les ténèbres de la barbarie, & *Annibal* y est connu ! on y étudie notre langue ! on y a réduit en principes l'art de la guerre ! voilà qui ne s'accorde point avec les rapports qu'on m'a faits.

Du Guesclins

Charles V, surnommé *le Sage*, à si juste titre, mon maître, mon bienfaiteur, a senti de quelle importance étoit la culture des lettres dans un grand Royaume ; il les a appelées dans le sien.

Scipion.

Il est certain que les talens naturels ne rendent qu'autant qu'on les cultive ; je n'ai jamais compris qu'on pût être quelque chose , & bien moins encore Général , sans étude. L'art de la guerre tient à tant d'autres , suppose & demande tant de connoissances , qu'il ne fera jamais le partage de la seule bravoure. *Alexandre* lisoit & relisoit *Homère* ; *Pyrrhus* étoit savant ; quelles connoissances ne possédoit pas *Annibal* ?

Du Guesclin.

Et *César* ?

Scipion.

J'ai appris depuis que je suis ici , qu'il avoit été le destructeur de son pays. Le glaive que la patrie avoit mis dans ses mains , il l'enfonça dans le sein de cette même patrie ; tout fut immolé à son ambition effrénée. Il faut pourtant convenir qu'il est & sera toujours le modèle de l'homme de guerre. Les commentaires qu'il a laissés sont une source inépuisable d'instructions : il y a développé avec autant d'élégance que de précision ces principes

A iv

32 MERCURE DE FRANCE.

féconds & lumineux qu'il savoit si bien mettre en pratique.

Du Guesclin.

Si je profitai de quelques-unes de ses leçons à la bataille de *Cocheret*, je fus moins heureux à celle d'*Auray* & en Espagne.

Scipion.

Nos malheurs ne sont souvent que nos fautes ; vous combattiez en Espagne pour un rebelle qui vouloit détrôner son Roi : le ciel devoit-il bénir une pareille entreprise ?

Du Guesclin.

Mais n'avez-vous pas remarqué comme moi, que les guerres injustes sont presque toujours couronnées du succès ? C'étoit une raison pour espérer la victoire. Quels droits avoit *Sémiramis* sur l'Asie, *Alexandre* sur les Etats de *Darius*, les Romains sur ces nations innombrables qu'ils ont soumises à leurs loix, *Mahomet* sur l'Arabie, *Guillaume I* sur l'Angleterre, les deux *Edouards* sur l'Ecosse, les Arabes sur l'Espagne ?

Scipion.

Cette réflexion est très-juste. Je pourrois

pourtant objecter en faveur des Romains, que leurs victoires ont apporté par degrés la lumière dans l'univers. Ils ne subjugoient les peuples que pour les policer.

Du Guesclin.

Dites pour les corrompre. Les Gaulois, nos ancêtres, ces peuples si vaillans, si robustes, si pleins de franchise & d'honneur, une fois subjugués, ne furent plus que de misérables si esclaves, sans force, sans vigueur dans l'âme, ne délibérant que sur le choix des maîtres. Toujours prêts à rendre les mains aux fers dont on vouloit les charger, ils furent tour à tour la proie des Gots, des Visigots, des Francs & des Normands.

Scipion.

J'ai pourtant oui dire qu'ils furent l'instrument des victoires de *César* ; rien n'est d'ailleurs plus naturel. Les Romains perdirent leurs vertus avec la liberté. Les nations prirent les mœurs de leurs maîtres, cela devoit être. Mais revenons à mon principe : la guerre que vous fîtes en Espagne étoit injuste ; elle fut malheureuse. Les exemples que vous avez cités prouvent seulement que les événemens ne se règlent

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

pas sur l'équité ; mais certainement quand les choses ne sont que ce qu'elles doivent être, tout n'en va que mieux. Ce *Pierre premier* pouvoit être cruel ; mais convenez qu'on l'avoit furieusement outragé. Une furie implacable qui arboroit partout l'étendard de la rébellion, une femme infidèle dont les amours étoient publics, les fils de la maîtresse de son père cabalant ouvertement, & pris les armes à la main contre leur frère, leur Roi, leur Souverain Seigneur, ne méritoient-ils pas la mort ? Le Prince de *Galles* ne me paroît jamais si grand que lorsqu'il rétablit sur le trône cet infortuné Monarque. L'héroïsme peut-il s'allier avec l'injustice ?

Du Guesclin.

D'accord ; mais nous autres sujets, que pouvons-nous lorsque le Monarque commande ? L'obéissance est notre première vertu. Quand la République vous ordonnoit d'aller faire la guerre à un Roi à qui on ne reprochoit souvent que ses richesses & l'étendue de ses Etats, vous obéissiez sans réplique.

Scipion.

Sans doute ; aussi n'ai-je garde de vous

J U I L L E T 1766. 55

blâmer. Il me suffit de vous avoir fait convenir que les choses sortent de leur cours naturel, lorsqu'une guerre injuste est couronnée du succès.

Du Guesclin.

Quel bonheur pour l'humanité, si l'avenir pouvoit ne voir que des guerres justes !

Scipion.

La chose est malheureusement impossible. Etablissez sur la terre l'empire de l'équité, vous détruirez le germe de la guerre.

Du Guesclin.

Laissons donc aller le cours des choses ; aussi-bien tous nos desirs seroient fort inutiles. Les guerres, d'ailleurs, ont par fois leur utilité : ce sont des médecines violentes qui rétablissent le calme dans la société, en la délivrant des esprits inquiets & féroces qui ne la troublent que trop souvent.

*Par M. DE MONTAGNAC, Capitaine
au Régiment de recrues de Riom.*

B iv

*A S. A. S. Mgr. le Prince DE LÆVENS-
TEIN , Prince régnant de VERTHEIM ,
Honoraire de l'Académie des Sciences.*

D'UNE main libérale & chère,
Je reçois un précieux don.
C'est une belle tabatière :
Tout autre que moi diroit, bon !
Je l'ouvre , je cherche , j'espère
Y voir le portrait souhaité
De l'ami de la vérité ,
D'un Prince chéri dont l'image ,
Les connoissances , la candeur ,
L'esprit & les vertus du sage
Sont gravés au fond de mon cœur.

Du fini de ce riche ouvrage
Quel œil ne feroit satisfait ?
Je tressaille ; mais quel dommage !
Je n'y vois point votre portrait.
O mon Prince ! ce seul bienfait ,
(En traçant ces mots , ma main tremble)
Pour moi des mines du Pérou
Eût valu les trésors ensemble ,
Ce desir , dira-t-on , est fou.

JUILLET 1766. 37

Il est sage en toute manière;
Et mon bonheur seroit complet. . . .
Je conserve la tabatière,
Et j'irai chercher le portrait.

L***. F***.

*COPIE de l'Epitaphe qui se trouve gravée
sur une tombe dans le chœur de l'Eglise
Paroissiale de COURTAVON, Village
appartenant à MM. les Comtes DE
WIGNACOURT, en Haute-Alsace, du
côté de l'évangile du maître autel.*

*MIRA hic vide, viator (1),
Septem mundi miraculis
Majora in terra
Cælum septem stellas
Sub hoc lapide latentes
In cælo micantes
Liberi sunt,
Hamana carne liberi*

*Septem filii & filia perillustrium Domini
ANTONII A WIGNACOURT & Domina LUDO-
VICÆ DE VARS.*

Laudate pueri Dominum.

* On a suivi dans cette copie la mesure des lignes de
l'original.

38 MERCURE DE FRANCE.

Nous *François - Joseph - Antoine Hell*,
Bailli du Comté de Montjoye, certifions
d'avoir collationné & trouvé la présente
épitaphe conforme à ce qui est gravé sur
la tombe ci-dessus.

Fait à Courtavon, en l'église paroissiale,
le 23 Mai 1766. D'HELL.

ANECDOTE traduite de l'Anglois.

VERS la seconde année du gouverne-
ment de *Richard II*, Roi d'Angleterre,
qui régna si malheureusement, c'est-à-
dire, en 1383, il se passa dans ce Royau-
me un événement qui présente un beau
trait d'honneur & de fidélité. Le voici
tel qu'il est consigné dans l'Histoire :

Dans les guerres que les Anglois eurent
à soutenir contre les Espagnols, sous la
conduite du fameux *Edouart*, surnommé
le *Prince Noir* *, deux braves Ecuyers,
nommés *Robert Haule* & *Jean Scakel*,
avoient eu le bonheur de faire prisonnier
le Comte de *Dena*, Grand d'Espagne.
Il leur avoit rendu les armes de bonne
foi, & les avoit suivis en Angleterre.

* C'est le même qui gagna la bataille de
Poitiers & qui facilita la prise de *Calais*.

Peu de temps après il traita avec eux de sa rançon, & partit pour aller chercher en Espagne de quoi y satisfaire, & leur laissa son fils aîné pour ôtage. De retour en sa patrie, le père ne songea plus à sa rançon, & mourut peu de temps après. Sa mort fit passer tous les honneurs & toutes les charges dont il étoit revêtu sur la tête du jeune ôtage, qui étoit toujours en Angleterre. Le Roi *Edouard*, qui régnoit alors, & le Prince son fils, sollicitèrent vivement les deux Gentilshommes de relâcher cet Espagnol, par le moyen duquel on espéroit que le Duc de *Lancastre*, troisième fils d'*Edouard*, trouveroit des facilités pour parvenir à la Couronne de *Castille*, sur laquelle il avoit des prétentions. Mais les deux Gentilshommes, loin de laisser partir leur prisonnier, ne voulurent pas même découvrir l'endroit où ils le tenoient caché. Le Roi, indigné de leur refus, les fit resserrer dans la tour de Londres, d'où ils trouverent le moyen de s'échapper, & de se réfugier dans l'Abbaye de *Westminster*, qui, comme toutes les autres maisons religieuses, étoit alors un asyle inviolable. Ils y restèrent jusques à ce que le Duc de *Lancastre*, ayant appris le lieu de leur retraite, forma le dessein de les en faire sortir. Il envoya pour cet effet cinquante

40 MERCURE DE FRANCE.

hommes d'armes, qui s'emparèrent de *Scakel*, & le traînèrent pour la seconde fois à la tour. Quant à *Robert Haule*, il s'étoit retiré au fond de l'Eglise vers l'autel, où il étoit entouré & défendu par les religieux : ce qui n'empêcha point les soldats, après l'avoir sommé inutilement de les suivre, de l'attaquer & de le poignarder au pied de l'autel même.

L'Archevêque de Cantorbery, averti de ce qui s'étoit passé, lança sur l'heure les foudres de l'excommunication tant contre ces violateurs du sanctuaire que contre le Roi même, la Reine-mère, les oncles du Roi, & notamment le Duc de *Lancastre*. Cette affaire, au bout d'un an, ayant pour tant été arrangée par le crédit de graves & vénérables personnages, il fut convenu que *Scakel* sortiroit de la tour; qu'il découvreroit où étoit le Comte de *Dena* & le mettroit en liberté, sous condition que le Roi lui donneroit des terres pour la valeur de cent marcs de revenu annuel, lui paieroit cinq cents marcs comptant pour tenir lieu de la rançon si long-temps attendue; & qu'en outre, Sa Majesté, pour réparation du tort fait à l'Eglise, fonderoit à perpétuité une Communauté de six Prêtres, chargés de prier pour le repos de l'âme du *martyr* que ses Officiers avoient

J U I L L E T 1766. 41

massacré. Mais lorsqu'il fut question, de la part de *Scakel*, de représenter son prisonnier, on fut bien étonné de le retrouver dans la personne du domestique qui servoit depuis long-temps ce même Gentilhomme Anglois, & qui malgré la dureté de son maître, non seulement n'avoit point voulu manquer à la parole qu'il lui avoit donnée, mais l'avoit constamment & suivi & servi, tant dans la tour de Londres que dans l'Eglise, où il avoit été forcé de chercher un asyle conjointement avec *Robert Haule*.

P O R T R A I T. -

LA s de ne vous offrir que de foibles couplets,
Pour vous chanter, ô ma *Thémire* !
D'un ton plus haut je veux monter ma lyre,
Et ce n'est rondeaux ni sonnets.
Que même ici j'entreprends de vous faire,
Mais de tracer votre portrait.
Ma foi c'est être téméraire :
En y pensant je renonce au projet.
Si vous étiez un objet ordinaire,
Peut-être, frottant mon cerveau,
Je pourrois à la fin esquisser le tableau.

42 MERCURE DE FRANCE.

Mais vous chanter , c'est chanter tous les charmes ,

Tous les talens unis à la vertu :

C'est trop pour moi , j'abandonne les armes.

Mais je sens relever mon courage abattu ;

Un Dieu vient m'inspirer. . . . c'est l'Amour. . . .

il m'ordonne

De ranimer mes timides accens.

Je t'obéis , Amour ! Soutiens mes chants ,

Et fais que *Thémire* pardonne

Si mon pinceau , par de trop foibles traits ,

Va plutôt profaner que peindre ses attraits.

Pour la former , l'Amour & la Nature

Employèrent tous leurs talens :

L'Amour lui donna la figure ,

Les tendres agrémens ,

Air gracieux , beau teint & belle bouche ,

Regards faits pour tout enflammer ,

Bras faits au tour , enfin tout ce qui touche ;

Rien n'épargna le Dieu qui fait aimer

Pour orner sa beauté nouvelle.

A l'aimable *Thémire* ayant donné le jour ,

Amour , ravi de la trouver si belle ,

Dans ses yeux se logea. Sur les pas de l'amour ,

Les jeux , les ris , accoururent près d'elle.

Pour habiter cet aimable séjour ,

Grâces bientôt délogèrent Cythère ;

Si bien qu'on crut que de sa mère

Amour vouloit abandonner la cour.
 De son côté, Nature orna son caractère
 D'esprit, de douceur, d'enjoûment;
 Et, pour rendre l'ouvrage encore plus charmant;
 Lui fit un cœur plein de droiture,
 Où règne la simplicité,
 En défendit l'entrée à l'imposture,
 Lui donna la vertu moins farouche que pure,
 Que semble encor accroître la gaîté,
 Lui... mais en vain je prétendrois décrire
 Tout ce qui plaît en ma *Thémire*;
 Mon esprit étonné du nombre des objets,
 Jamais n'épuisera d'aussi riches sujets.

Par M. B. D. B....

ÉPÎTRE sur l'utilité de la satire. Par
 M. MATON.

*Egò si risi quod ineptus
 Pastillos Rufillus olet, Gorgonius hircum;
 Lividus & mordax videor tibi.* Horat.

PAR quel abus les méchans & les sots
 Font-ils le mal, errent-ils en repos?
 N'ose-t-on plus, ami de la droiture,
 Des mœurs du temps hasarder la peinture?

44 MERCURE DE FRANCE.

Et rougit-on d'entretenir l'honneur
Qui d'un état confirme la grandeur ?
C'est donc depuis qu'avec l'art de médire
Les médisans confondent la satire,
Et que le vice , au plus haut point porté,
S'accroît encor de son impunité ?

O siècle ! ô jours ! si féconds en maximes ,
En théorie , en documens sublimes ,
Pour qui le nom d'honneur ou de vertu
N'est que trop vague , & souvent rebattu ;
Permettez-vous qu'une Muse stoïque
Monte sa lyre au ton de sa logique ?

Qu'il soit banni de la société ,
Qu'il soit , dit-on , à jamais d'étesté ,
Le bel-esprit qui , fâcheux par système ,
Nous décrira pour se louer lui-même.

Quoi qu'on en dise , intégrè & citoyen ,
Un satyrique est un homme de bien :
S'il se pouvoit qu'un peuple en son enfance
Cherchât au loin sa frêle subsistance ,
Qu'avec transport il béniroit la main
Qui , séparant le baume du venin ,
Lui marqueroit tout ce que la nature
Sage & constante offre à sa nourriture !

Tel est l'objet du censeur éclairé ;
Un est fervent que pour l'homme égaré :

D'un mot plaisant , ou d'un trait satirique ,
 Il force au bien que la morale indique ;
 Se faisant craindre , il éclaire nos pas :
 La loi commande , & ne raisonne pas.

Chez des humains yvres de flatterie ,
 De tous les temps la satire avilie
 Range le sage à côté du méchant ,
 Lorsque son œil veut percer trop avant.
 Qu'une leçon dans le secret nous pique ,
 Elle révolte alors qu'elle est publique.
 Comment peut-on , jaloux de son erreur ,
 Baïser la main qui nous perce le cœur ?
 Le bel emploi (de l'orgueil dont nous sommes)
 Que de reprendre , & d'instruire les hommes !
 Témoins les fruits que moissonne *Roussseau* ,
 De son *Vitam impendere vero*.
 Est-on toujours pour y voir mieux qu'un autre ,
 De la raison le martyr & l'apôtre ?
 L'humanité demande des heureux ,
 Et l'art d'en faire est un présent des Cieux ;
 Mais on a beau terrasser l'imposture ,
 On jouit peu du bien que l'on procure :
 Il est d'ingrats un nombre illimité ,
 Et mille erreurs pour une vérité.

Quoique ces vers admettent la satire ,
 La bienfaisance en rétrécit l'empire.
 Qu'est-il besoin , pour la gloire des sots ,
 Qu'un Ecrivain se ruine en bons mots ?

46 MERCURE DE FRANCE.

Ou qu'un forfait, abhorrant la lumière,
 Soit par humeur tiré de la poussière ?
 La voix publique aime la chasteté,
 Et le vrai zèle atteint l'utilité :
 De *Juvenal* les portraits sont infâmes ;
 Ne fouillons pas dans les replis des âmes :
 Il est des cœurs jusques là corrompus ,
 Que n'émeut point l'exemple des vertus ;
 Mais essayez de leur créer des vices ,
 Les voilà prêts d'en faire leurs délices.

Un crime occulte est presque indifférent ;
 Qui se perd seul , est à peine un méchant.
 Pour peu qu'un mal devienne épidémique ,
 Pour l'arrêter, il n'est qu'un satirique ;
 Un ennemi de l'ordre , un imposteur ,
 S'il est puissant , doit exciter l'horreur ;
 Il faut sur lui déployer le sarcasme ,
 Et le glacer dans son enthousiasme :
 De ses noirceurs vient-il à se parer ,
 C'est un *Typhon* qu'il faut d'espérer.
 Tel d'un arrêt s'ose targuer & rire ,
 Brave le Ciel , qui craindra la satire.

Elle a produit de surprenans effets ;
 Elle a de *Guise* arrêté les excès (1) ;

(1) On sait que la multiplicité des écrits répandus dans la Sicile , par les partisans du Roi contre le Duc de *Guise* , mirent un frein puissant aux entreprises orgueilleuses de cet homme.

Et *Maffei*, par sa forte ironie (2),

D'affreux duels a purgé l'Italie.

Que mon cœur s'ouvre aux pleurs des mal-
heureux ,

Sentant leur sort, je parlerai comme eux :

Leurs maux divers m'arracheront des larmes ;

Leur désespoir me fournira des armes :

Je ne verrai qu'opresseurs & tyrans ;

Que des petits les victimes des grands ;

Que l'ingocence & l'orphelin timides

Tristes jouets de juges trop avides ;

Que la faveur couronnant de ses mains ,

De vils flatteurs, l'opprobre des humains :

Ce ne sera que haine & préfidie ;

Qu'ambition de flots de sang nourrie ;

Que novateurs , que de faux citoyens ,

Que des docteurs s'égorgeant pour des riens ;

Que des savans, dont la philosophie

Verse en leur sein le poison de l'envie.

Ils sont , hélas ! ces oracles du temps ,

Peu lumineux , & jamais consolans.

Lorsqu'un héros qui respire la guerre ,

De ses sujets se fait nommer le père ;

Qu'un autre érige en maxime d'état ,

Qu'un trône ouvert excuse l'attentat ;

(2) Il est certain que le ridicule amer jetté par le Marquis *Maffei*, sur l'usage barbare des duels, dans son traité *Della Scienza Cavalleresca*, produisit en Italie des effets surprenans.

13 MERCURE DE FRANCE.

Que s'unissant à des femmes perdues,
 Des grands encor se placent dans les nues ;
 Que tel aux siens refuse des secours,
 Qui risque au jeu sa fortune & ses jours ;
 Qu'aux yeux de ceux qui ne savent l'attendre,
 L'or n'avilit que quand il le faut rendre :
 Le Ciel m'eût-il départi sa douceur,
 Le fiel alors surnage dans mon cœur :
 Il faut du moins qu'en bonne politique,
 Faute de loix, la satire s'explique :
 Dans un Etat il est contagieux
 Qu'à ces tableaux s'accoutument les yeux.
 Quelque rumeur que la satire excite,
 On ne la craint que lorsqu'on la mérite.
 Malheur à ceux qui la comptent pour rien :
 L'horreur du mal fait l'éloge du bien.
Alcide expire & les monstres renaissent :
Boileau n'est plus, & les sots reparoissent.

Mais de censeur, pour s'arroger le droit,
 Il faut, dit-on, soi-même marcher droit,
 Et qu'innocent des vices qu'on réprime,
 De vicimaire on ne soit pas victime.
 Est-ce aux *Lays* à nous parler d'honneur ?
 Aux *Arétins*, d'un Dieu juste & vengeur ?
 Soit : & mon but, en me mêlant d'écrire,
 Est qu'on m'estime, & non pas qu'on m'admire.
 Si je nommois, je veux l'être à mon tour.
 J'ai deux acteurs ; c'est le peuple & la cour.
 Que

Que dis-je encor ? Il faut , pour être juste ,
 Blâmant *Cinna* , s'enrouer pour *Auguste* ,
 Et composer , d'un style sec & dur ,
 En temps & lieu des odes sur *Namur* :

Que risque-t-on ? Pour une apologie
 Mille sujets dérident mon génie ;
 Être à l'affut de l'orgueil & du fat ,
 C'est ce qu'observe un Auteur par état.

Mais il faut rire ; ennemi de la joie ,
 Aux vers rongeurs on est toujours en proie ;
 Tout est chaos quand le ciel est obscur ;
 Tout se corrompt quand le vase est impur.
 Ami lecteur , j'ai banni mon scrupule ;
 Pour peu qu'un vice offre de ridicule ,
 Il n'est pour lui , ni trêve ni traité :

Salvien , dit-on. . . . Dieu même a plaisanté (3).

Boileau nommoit & bravoit la tempête ;

Boileau pourtant avoit une âme *honnête*.

Dans leurs palais , s'il visitoit les grands ,

Se piquoit-il d'y brûler de l'encens ?

Moins protégé sans doute & moins fertile ;

En d'autres mains son art peut être utile.

Mais quant aux morts , ils ne rougissent plus ,

Et les tombeaux regorgent de vertus.

Des torts vivans parcourons la carrière ,

Sans nous morfondre à rimer en arrière ;

Examinons , l'optique est sous nos yeux.

(3) Les Ecritures & les Saints Pères sont pleins de traits
 plaisans & d'ironies , qui l'emportent , pour la force , sur
 la déclamation : on me dispensera de les citer , il y en a trop.

Vol. II.

C

50 . MERCURE DE FRANCE.

Tout est pigmée & veut-atteindte aux cieux ;
 A sa besogne on met tant d'importance ,
 Qu'on croit seul être un personnage en France :
 Aussi ne vois-je en nos jours dépravés
 Qu'artistes peints & que magots gravés.
 Contre les grands jour & nuit on déclame ;
 En vain ils sont sans principes , sans âme :
 Leurs détracteurs, ces frondeurs éternels ,
 (Mourant de faim pour se rendre immortels)
 Sont les premiers , séduits par des carresses ,
 A s'adoucir , à chanter leurs foiblesses.
 Il faut d'un grand , en diffamant les traits ,
 Désespérer de le louer jamais.

Mais c'en est trop , Muse , pour un chapitre ;
 Et souviens-toi que tu fais une épître :
 Des maux réels de ce monde moral
 Nous n'avons pas entrepris le journal ,
 Dis seulement , avec quelque justice ,
 Que la satire est le fléau du vice ;
 Qu'en fait de mœurs & de bons réglemens ,
 Dix vers heureux font plus que vingt pédans ;
 Qu'un Juge instruit ne sauroit la proscrire ;
 Que sous *Trajan* on permit de tout dire ;
 Et que depuis loix , édits & sermons
 Sont à-peu-près tirés du même fonds.

Dans un moment où l'esprit de vertige
 Renverse tout & s'écrie au prodige ,

Que serviroit un *Moliere* nouveau,
 Si, resserrant son génie au berceau,
 On l'astreignoit au mérite assez mince
 De mettre en jeu des défauts de province ?
 Du plus grand homme on feroit un flatteur,
 Et... Je me tais pour n'avoir pas d'humeur.

LE mot de la première Énigme du premier volume du *Mercur* du mois de Juillet est *l'illusion*. Celui de la seconde Énigme-Logogryphe est *fatot*, qui, d'un côté, est une lanterne où l'on met deux chandelles pour éclairer pendant la nuit, & qui, dans un autre sens, signifie un fat, un ridicule, un mauvais plaisant, un plat bouffon. Les trois membres de ce nom, qu'on voudroit avoir, c'est le *lot*, & les trois qu'on voudroit étriller est le *fat*. Celui du premier Logogryphe est *marteau* : on y trouve *mer*, *rame*, *mât*, *rue*, *rateau*, *ut*, *ré*, *rat*, *muet*, *eau*, *Maure*, *rameau* & *Rameau* (Musicien). Celui du second est *souvenir*, dans lequel on trouve *Sire*, *Roi*, *nous*, *vous*, *Sion*, *ruë*, *bien*, *urne*, *sein*, *rose*, *ours*, *venir*, *or*, *urine*, *soir*, *Sion*, Ville d'Asie, *Evron*, Ville du Maine, *Rouen* en Normandie, *Oise*, rivière en

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

France, *Rie*, île du Poitou, *Ino*, *Io*. Ses huit pieds sont différens, puisque la prononciation de l'*u* & de l'*y* est différente.

E N I G M E S.

Air : *Réveillez-vous belle, &c.*

JE suis d'une taille légère ;
J'ai le corps presque transparent ;
Je passe pour être la mère
Et du plaisir & du tourment.

Je ne suis guères sans compagnes ;
Chacune d'elles vaut son prix.
On me voit peu dans les campagnes :
De moi les grands sont plus épris.

Me livrer à qui me desire
Est mon ordinaire façon :
Mes amans sont comme en délire,
J'en tire de l'or à foison.

Pour jouir de ce que l'on aime
On risque, & souvent il en cuit ;
Je cause joie ou peine extrême
A qui passe avec moi la nuit.

Par M. le Ch. H. . .

BOUTS - RIMÉS EN ÉNIGME.

JE suis composé de deux . . . *mots* ,
 Je fais l'amusement des . . . *sots* ,
 Quelquefois celui du . . . *génie* .
 Eh ! dans quelle étrange . . . *manie*
 N'ai-je pas plongé l' . . . *univers* ?
 Je suis une aimable . . . *folie*
 Synonyme de mauvais . . . *vers* .
 C'est moi qu'un Poète . . . *pervers* ,
 Par une piquante . . . *ironie* ,
 Joua dans une . . . *Comédie* ;
 Puisse-t-il être après sa . . . *vie* ,
 Pour avoir montré mes . . . *travers* ,
 Bien houspillé dans les . . . *enfers* !

Par le même.

L O G O G R Y P H E S.

J'ÉTOIS membre d'abord d'un animal glouton ,
 Utile aux payfans de plus d'une manière ;
 Mais des cruels humains la rage carnacière
 M'a fait perdre & la vie & ma forme & mon nom.

C iiij

§4 MERCURE DE FRANCE.

Ma dépouille aux auteurs est d'un très-grand usage,
Et je suis en ragoût un mêt fort délicat.
De tout mon composé je te donne l'état :
C'est tout ce que je puis. Pour t'aider davantage,
Je comporte un légume, & cette passion
Qui jadis fit pètir le fils de *Télamon* ;
Item des Procureurs le ruineux grimoire ;
Un titre glorieux souvent porté sans gloire ;
Ce qu'on ne feroit point sans le secours des yeux ;
Une invisible masse ; un jour bien précieux ;
Trois rivières en France ; un fleuve dans l'Afrique ;
Un Pape fort célèbre & fameux politique ,
Qui frappa d'anathème & *Luther* & les siens ;
Ce qui fait des Etats le plus grand des soutiens ;
Le féroce animal qui seul manque à la Chine ;
Un poisson ; une vache ; un oiseau de cuisine ;
Deux articles ; deux tons ; une bête à chasser ;
Et ce que sans effort le froid ne peut percer ;
Tu trouveras aussi le gourmet Patriarche
Qui nous planta la vigne en sortant de son arche.

A U T R E.

Pour mille fins on m'interpose :
Tantôt, aidé de mon concours,
Un cœur trop enflammé dispose
Du cher objet de ses amours.

J U I L L E T 1766. 55

Tantôt mon art est nécessaire
Au bien de la société,
Et de mon talent mercénaire
Par fois le prix est limité.

Si d'un autre œil on m'envisage,
On ne peut un plus beau séjour ;
Mais il faut que l'on me partage
Sans employer aucun détour.

D'une telle métamorphose,
Pour trouver la solution,
Cherchez les plaines que j'arrose,
Et vous savez quel est mon nom.

Par M. F.... à Amiens.

C H A N S O N.

LE M O M E N T D E G A I E T É.

Air : *Que je chéris mon cher voisin, &c.*

RIANS propos & liberté,
Que rien ne vous arrête.
La bonne chère, sans gaité,
Ne fait pas une fête.

C iv

96 MERCURE DE FRANCE.

Faites les honneurs de l'écor,
Enfans de la faillie.
Si la raison profère un mot,
Qu'elle soit assaillie.

La sagesse a beau s'opposer,
Au plaisir qui nous lie;
Tout nous défend de refuser
Une aimable folie.

Fais boire, & tu verras soudain
Ce que tu te proposes.
On dit qu'une pointe de vin
Avance bien les choses.

Momus, viens nous donner des loix;
Pars du séjour céleste :
On n'y voit point de ces minois,
Ces grâces & le reste.

Faisons un bail d'aimer toujours,
Faut-il tant de mystères ?
Bacchus & le Dieu des amours
Seront les deux Notaires.

Par M. FUZILLIER, à Amiens.



A R T I C L E I I.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

D I C T I O N N A I R E portatif des Arts & Métiers, contenant en abrégé l'histoire, la description & la police des Arts & Métiers, des Fabriques & Manufactures de France & des Pays Etrangers ; deux volumes in-8°. A Paris, chez LACOMBE, Libraire, quai de Conty ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi. Prix 9 liv. relié.

LES arts & métiers sont d'une si grande utilité dans la société ; nous en retirons tous les jours tant d'avantages & tant d'agrémens ; nous avons si souvent besoin de leur secours, qu'il n'est personne qui ne desire connoître leur origine, leurs progrès, leurs divers établissemens, les procédés qu'ils emploient pour satisfaire nos goûts & nos besoins, & même les réglemens qui ont été faits pour assurer

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

une bonne fabrication & mettre les acheteurs à l'abri de la fraude. Tels sont les motifs qui ont donné naissance à ce Dictionnaire, qui renferme les descriptions de plus de deux cents arts, traités avec plus ou moins d'étendue, suivant leur importance ou leur utilité, ou suivant la nature des secours qu'on a été à portée de se procurer.

On trouve dans la préface une indication des ouvrages qui ont été consultés, ainsi que les noms de plusieurs savans & amateurs qui ont contribué à l'exécution de ce Dictionnaire. Nous ne pouvons nous arrêter sur la multitude de choses aussi curieuses qu'utiles qu'il renferme ; ainsi nous nous bornerons à tracer une esquisse de l'art de faire la Porcelaine, par où l'on pourra juger de la marche générale de l'ouvrage. Cet article est de la composition de M. *Baumé*, Apothicaire à Paris, qui a eu occasion de faire des travaux particuliers sur cet art & sur beaucoup d'autres. Ce Savant a fourni tous les arts qui dépendent de la Pharmacie & une grande partie de ceux qui tirent leur origine de la Chymie ; les excellents ouvrages qu'il a donnés sur ces deux sciences, & qui ont été si bien accueillis du public, sont de sûrs garans de l'exactitude qui doit régner dans ses descriptions.

Les Orientaux, dit M. *Baumé*, sont depuis très-long-temps en possession de l'art de faire la vraie Porcelaine, qui suivant la définition qu'on en trouve ici, doit être regardée comme une poterie de terre blanche & demi-transparente. C'est au Japon que l'on a excellé dans cet art ; c'est de là qu'est sortie la plus belle Porcelaine ; & en effet, l'ancienne Porcelaine du Japon est celle qui est encore la plus estimée.

On a été long-temps à travailler en Europe, pour imiter la Porcelaine des Indes ; mais on a d'abord formé des poteries qui n'avoient que l'apparence de la Porcelaine. Ce n'est que depuis environ un siècle qu'on est parvenu, dans certaines parties de l'Europe, à former de la Porcelaine aussi belle & aussi bonne que celle des Indes.

Il paroît que ce sont les Saxons qui, en Europe, ont fait les premiers de la vraie Porcelaine, mais qui néanmoins est d'un autre genre que celle des Indes, quoiqu'aussi bonne. Dans certains endroits de l'Allemagne on en fait qui imite assez bien celle de Saxe, quoique souvent inférieure en beauté. A leur imitation les François ont établi plusieurs manufactures de cette magnifique poterie.

60 MERCURE DE FRANCE.

Jusqu'à présent, il n'en existe aucune dans laquelle on fasse de la Porcelaine qui soit semblable pour la solidité à celles de la Chine, d'Allemagne & de Saxe. Celles qui se fabriquent à Saint-Cloud, à Chantilli, à Villeroy, à Orléans, ne sont que du verre tendre, mêlé de matières terreuses blanches, dispersées & mal combinées dans le verre fondu ; elles sont d'une très-grande fusibilité au feu. Mais les nouvelles expériences que M. *Macquer*, de l'Académie Royale des Sciences, a faites par ordre du Roi, dans la manufacture Royale de Porcelaines de France, établie à Sévres, donnent la certitude que cette manufacture, dont les ouvrages surpassent en beauté tout ce qui a été fait jusqu'à présent, aura dans peu une Porcelaine égale en solidité à celles du Japon, de la Chine & d'Allemagne.

Après ce détail historique sur les manufactures de Porcelaine, M. *Baumé* examine les qualités intérieures & extérieures qu'elle doit avoir pour être réputée parfaite. Il remarque que les qualités intérieures ne sont sensibles qu'au vrai connoisseur. Il faut, pour les appercevoir, dépouiller pour ainsi dire, la Porcelaine de tout ornement extérieur, & en examiner les fragmens dans leur cassure. La plus estimée,

J U I L L E T 1766. 61

& qui mérite la préférence à juste titre, est celle dont la cassure présente un grain très-fin, très-serré, très-compact, qui s'éloigne autant du coup d'œil plâtreux & terreux que de l'apparence de l'émail fondu.

La belle Porcelaine doit avoir une demi-transparence nette & blanche, sans cependant être trop claire ; il faut qu'elle s'éloigne totalement de l'apparence du verre & de la girasole. Elle doit avoir un enduit dur & brillant, que l'on nomme *couverte*, & qui n'est qu'un crystal net, pur & transparent.

Les qualités extérieures qu'on desire dans la Porcelaine sont une blancheur éclatante & agréable, des couleurs vives, fraîches & bien fondues, des peintures élégantes & correctes, des formes nobles, bien proportionnées & agréablement variées ; enfin de belles sculptures, dorures & gravures & autres ornemens de ce genre. Les Porcelaines de la manufacture Royale de France possèdent ces qualités supérieurement à toutes les autres.

La bonne Porcelaine doit soutenir alternativement, sans se casser ni se fêler, la fraîcheur de l'eau prête à geler, & le degré de chaleur de l'eau bouillante, du café, du bouillon, du lait bouillant qu'on

62 MERCURE DE FRANCE.

y verse brusquement. Elle doit rendre, quand on en frappe des pièces entières, un son net & rimbré qui approche beaucoup de celui d'un vase de cuivre ou d'argent. Ses fragmens jettent sous les coups de briquet des étincelles vives & nombreuses, comme le font les pierres à fusil. Enfin elle soutient le plus grand degré de feu, celui d'un four de verrerie, par exemple, sans se fondre, sans se boursoufler, sans y devenir sèche & friable, en un mot, sans être altérée d'une manière sensible.

Ainsi la Porcelaine diffère essentiellement de la faïence, 1°. par sa dureté & sa solidité; 2°. par sa pâte qui est parfaitement blanche & demi-vitrifiée; 3°. par sa transparence; 4°. par sa couverte qui est cristalline & transparente, au lieu que celle de la faïence n'est que de l'émail blanc, comme on peut le voir dans ce Dictionnaire, au mot *Faïancier*, où l'art de fabriquer la faïence est expliqué dans toutes ses parties.

Il n'entre qu'un petit nombre de matériaux dans la bonne Porcelaine; celle de la Chine n'est composée que de deux substances, l'une que l'on nomme *kaolin* & l'autre *petunt-sé*. Ainsi, pour pouvoir fabriquer ici de la Porcelaine semblable à celle des Indes, il falloit commencer par étudier la nature

J U I L L E T 1766. 63

de ces deux substances & examiner s'il s'en trouve de semblables en France. Les Naturalistes ont été là-dessus fort partagés d'opinions. M. *Baumé* fait voir, d'après les expériences, que le kaolin de la Chine est semblable en tout aux argilles blanches que l'on trouve en France, mais qui sont rarement assez exemptes de matières étrangères pour demeurer très-blanches malgré l'action du feu. Le *perunt-sé* est un vrai *spath fusible*, de même nature que ceux qu'on trouve en quantité dans différens endroits du Royaume. Ainsi nous avons en France les vrais matériaux de la Porcelaine des Indes; mais pour imiter parfaitement la transparence de la Porcelaine du Japon & de la Chine, il faut ajouter à ces matériaux une certaine quantité de sable, de caillou, ou de quartz. La pâte de Porcelaine doit être faite de la manière suivante.

Pour débarrasser l'argille blanche de son sable & des autres matières étrangères, on la délaye dans un baquet avec une grande quantité d'eau, en l'agitant avec un bâton; on la laisse reposer un moment, afin que le plus grossier tombe au fond du baquet: on passe l'eau trouble & comme laiteuse au travers d'un tamis de soie moyen: on reverse de l'eau sur le

64 MERCURE DE FRANCE.

marc qui reste dans le vaisseau, & on l'agit comme la première fois. On passe ensuite la liqueur de la même manière, & on continue ainsi de suite jusqu'à ce que l'on ait tiré toute la partie fine de l'argille; alors on laisse reposer toutes ces liqueurs troubles: on rejette l'eau comme inutile lorsqu'elle s'est bien éclaircie. On ramasse ensuite l'argille qui s'est déposée, & on la fait sécher.

On broye le *spath-fusible* ou *pétunt-sé* dans un moulin, entre deux meules de grès, avec de l'eau; lorsqu'il est suffisamment broyé ou le lave comme l'argille, afin d'en séparer les portions grossières qui auroient pu échapper à la meule, & on le fait sécher.

On prépare le sable, les cailloux & le quartz de la même manière que le pétunt-sé, si l'on veut faire entrer de ces matières dans la Porcelaine.

Lorsqu'on a ainsi toutes les matières lavées & broyées, on les mêle ensemble dans des proportions convenables, le plus exactement qu'il est possible, & on en forme avec de l'eau une pâte qui doit avoir une consistance propre à pouvoir se pétrir commodément entre les mains sans s'y attacher. C'est avec cette pâte qu'on fait les pièces qui se fabriquent au tour ou

dans les moules. Le tour à faire la Porcelaine est semblable à celui du faïancier & du potier de terre, & les pièces s'y traitent de la même manière ; il faut voir dans l'ouvrage la description de ce travail, dont tout le détail est curieux.

Les pièces qui sont d'une forme à ne pouvoir être tournées, se moulent par le procédé suivant.

On prend une certaine quantité de pâte, on l'étend sur une peau de mouton qui a été mouillée & bien exprimée ; on étend cette pâte avec un rouleau de bois à une épaisseur convenable. Si l'on veut faire un plat, on met cette pâte dans un moule de plâtre, composé de deux pièces, dont l'une doit former l'intérieur du plat & l'autre l'extérieur. On arrange la pâte dans une des pièces, le plus exactement qu'il est possible, & on remet la seconde pièce par-dessus. On appuie d'abord légèrement, & ensuite on serre le moule davantage par le moyen d'une presse, pour en faire sortir le superflu de la pâte, qu'on a soin de couper à mesure.

Lorsque la pièce est assez sèche pour qu'on puisse la tirer commodément sans la briser, on en répare les petits défauts avec de la *barbotine* qui se fait avec de la pâte de Porcelaine délayée avec de l'eau

66 MERCURE DE FRANCE.

en consistance de bouillie claire ; on la polit ensuite avec un pinceau de poil de lièvre trempé dans l'eau.

Les figures, les statues, les bustes dont on orne les appartemens, sont faits également dans des moules de plâtre ; on les travaille aussi à la main avec divers ébauchoirs, de la même manière que les modelleurs en terre glaise ou en cire exécutent les ouvrages de ce genre.

Quand les pièces sont parfaitement séchées & bien réparées, on les fait cuire dans des étuis ou espèces de creusets destinés à garantir les pièces, en cuisant, des gouttes de verre & de la flamme du bois qui ternit la blancheur de la Porcelaine ; ces étuis se nomment *gazettes*. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des diverses espèces de fours chinois & françois dont l'Auteur donne la description.

Les pièces étant cuites au degré convenable, on laisse refroidir le four pendant deux ou trois fois vingt-quatre heures ; on retire les pièces de leurs gazettes, & en cet état, on les nomme *biscuits*. C'est sur ces pièces ou biscuits que l'on met la couverte de crystal. On broye ce crystal dans des moulins pour le réduire en poudre impalpable, & dans cet état de finesse

il forme avec l'eau une bouillie très-claire. On verse de cette bouillie sur toutes les pièces de porcelaine, en ayant soin qu'il y en ait également par-tout, & on laisse sécher cet enduit ; alors on les met, comme la première fois, dans un four, où le crystal se fond sur toutes les pièces & y forme la couverte.

Lorsque la porcelaine est dans cet état, on l'orne de peintures & de dorures par des procédés semblables à ceux de la *peinture sur émail*, qui est traitée à son article dans ce Dictionnaire.

L'Arrêt du Conseil du 17 Février 1760 étant le principal règlement qui ait paru jusqu'à présent sur la fabrication de la Porcelaine en France, on en a inséré l'extrait à la fin de cet article, dont nous ne faisons qu'indiquer sommairement les principaux objets : mais c'en est assez pour faire voir que les arts & métiers son traités dans cet ouvrage d'une manière très-satisfaisante ; que les descriptions sont d'une étendue convenable ; qu'elles sont faites avec beaucoup de clarté & de précision, & par des personnes très-instruites.

Ce Dictionnaire des Arts & Mériers est destiné à faire suite avec le *Dictionnaire raisonné d'Histoire Naturelle*, par M. Valmont de Bomare, imprimé du même for-

68 MERCURE. DE FRANCE.

mat & du même caractère. L'un met sous les yeux du lecteur toutes les richesses de la nature dans leur simplicité primitive & originale ; l'autre les lui montre embellies , perfectionnées , appropriées à notre usage par les efforts du génie & par les travaux de l'industrie. Le *Dictionnaire de Chymie* , qui paroît en même temps chez le même Libraire , peut être regardé comme le complément de l'histoire de la nature & des arts , puisqu'il en explique les agens secrets , les ressorts & les principes. C'est dans cet ouvrage que l'on trouve l'analyse de la nature , qui , dans le Dictionnaire d'Histoire Naturelle , est présentée telle qu'elle se montre à nous , & dans le Dictionnaire des Arts & Métiers telle que nous l'assujettissons & façonnons pour nos besoins & pour nos plaisirs.



HISTOIRE des progrès de l'esprit humain dans les Sciences exactes & dans les Arts qui en dépendent ; par M. SAVERIEN : in-8° de près de 600 pages. A Paris , chez LACOMBE , Libraire , quai de Conty : prix 5 liv. relié.

M. Saverien s'est presque uniquement occupé , depuis plus de vingt années , de l'étude de l'histoire des Sciences exactes. Il a déjà publié en 1753 , un *Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique* , en deux volumes in-4° , qui contient l'origine & les progrès de ces sciences , & les révolutions qui leur sont arrivées jusqu'à nos jours. Nous avons annoncé dans notre *Mercure* du mois de Février dernier , le cinquième tome de son *histoire des Philosophes modernes* , dont il fait imprimer tous les ans un volume. Et voici aujourd'hui une histoire des Sciences exactes , dont l'objet paroît être principalement d'inspirer le goût de ces sciences aux jeunes gens & aux gens du monde.

Rien n'est plus propre en effet à remplir ce dessein , qu'un ouvrage où l'on

prend les sciences dans leur simplicité primitive, & pour ainsi dire, dans leur berceau, pour suivre ensuite leur développement & leur accroissement successifs, leurs applications aux différens usages de la vie, & où on les voit enfin parvenir au degré d'élévation où elles ont été portées par les travaux des modernes. Pour donner une idée de la manière dont ce travail est exécuté, nous choisissons l'*Arithmétique*.

L'origine de cette science des nombres, se perd dans l'antiquité la plus ténébreuse; on en attribue l'invention aux Indiens; mais on ne fait point en quoi consistoit cette invention. Les Grecs puisèrent chez eux les connoissances qu'ils avoient sur l'arithmétique, & leurs Philosophes ajoutèrent à ces connoissances leurs réflexions particulières. C'est une chose étonnante que les Historiens ne nous aient pas instruits de ce que l'arithmétique étoit entre les mains des Philosophes. On fait seulement que *Pithagore*, cinq cens ans avant *Jésus-Christ*, cultiva particulièrement cette science; il inventa une table contenant la multiplication des nombres depuis 1 jusqu'à 10, & qui est connue aujourd'hui sous le nom d'*abaque*. Ensuite au lieu de s'attacher à suivre les vrais progrès de l'a-

arithmétique, il s'appliqua à chercher dans les nombres de prétendus rapports mystérieux. Et cette doctrine superstitieuse eut tant crédit parmi ses disciples & ses sectateurs, qu'on en a retrouvé des traces jusqu'à nos jours dans le préjugé sur les septièmes années de l'âge de l'homme, qu'on a appellées *années climatiques*.

Platon & Euclide qui parurent un siècle après *Pithagore*, connoissoient les quatre règles de l'arithmétique ; ils extrayoient les racines quarrées & cubiques, & formoient des proportions. *Nicomaque*, qui parut ensuite, inventa le *nombre poligone*, c'est-à-dire, une progression arithmétique qui commence par 1, & dont les unités peuvent être rangées en figures géométriques. Cette belle découverte passa pour une remarque stérile, dans un temps où tous les esprits ne s'occupaient qu'à de vaines spéculations sur les propriétés des nombres.

Enfin cent quatre-vingt-sept ans avant *Jésus-Christ*, *Archimede*, le plus grand génie de l'antiquité, s'attacha sérieusement aux progrès du calcul arithmétique. Il connut sans doute l'invention de *Nicomaque* sur les nombres polygones ; il possédoit aussi tout l'art des progressions, art tellement ignoré de son temps, que quelques

Savans ne croyoient pas qu'on pût exprimer en nombres une quantité considérable. Dans une conversation qu'ils eurent avec lui, ils parlèrent de cette prétendue impossibilité. *Archimède* répondit qu'il n'y avoit point de quantité, fût-elle composée d'un nombre infini de parties, qu'on ne pût exprimer par des nombres. On n'osa pas rire de cette réponse, quoiqu'on la trouvât absurde; mais un mauvais plaisant crut avoir bien répliqué, en lui demandant s'il évalueroit le nombre des grains de sable qui sont au bord de la mer. Ce railleur ignorant s'applaudissoit de sa demande : il fut bien étonné quand *Archimède* s'engagea à trouver un nombre, qui non-seulement exprimeroit le nombre des grains de sable qui peuvent être au bord de la mer, mais encore celui des mêmes grains dont on pourroit remplir l'espace de l'univers jusqu'aux étoiles fixes; & il prouva ce qu'il avançoit, en faisant voir que le cinquantième terme d'une progression décuple croissante satisfaisoit à son engagement. Ce fait peut donner lieu de présumer qu'*Archimède* a inventé les progressions; car si on en eût fait avant lui la découverte, on en trouveroit quelque usage ou quelque application.

Douze siècles s'écoulèrent ensuite sans qu'on

qu'on parlât des progressions; ce ne fut qu'au commencement du onzième siècle qu'on les vit renaître à l'occasion de l'invention du jeu de *tric-trac* & du jeu d'*échecs*, dont il faut voir l'histoire dans l'ouvrage de M. *Savérien*. Il est certain, dit-il en finissant, que c'est à un Arithméticien qu'on doit le jeu d'échecs; car il ne faut compter pour rien le témoignage des Poètes, qui en font honneur à *Palamède*, lequel l'inventa, dit-on, pour délasser les Grecs rebutés des longueurs du siège de Troye.

Quoiqu'il en soit, la connoissance des progressions fournit la solution de plusieurs problèmes qui paroissent insolubles. Tel étoit celui qu'avoit proposé *Zénon*, qui par un raisonnement très-captieux, paroissoit prouver qu'il n'y a point de mouvement; & celui par lequel on détermine l'espace que doit parcourir un corps qui se meut & se mouvera éternellement par un mouvement retardé.

Un Arithméticien Grec, nommé *Maunel Mascophule*, fit en 1400 un autre usage des progressions. Il rangea des nombres dans un quarré en progression, & trouva que les sommes des colonnes horizontale & verticale & celle de la diagonale étoient égales. Cette curiosité arithmétique qu'il

74 MERCURE DE FRANCE.

nomma *quarré magique*, a été depuis l'objet des recherches de MM. de *Maxiriac*, *Stifel*, *Freniele*, *Poignard*, *la Hire*; & dans cet exercice on découvrit une règle pour trouver en combien de manières on peut varier diverses quantités, en les prenant une à une, deux à deux, trois à trois, &c. c'est par le moyen de cette règle, que le *P. Prestel*, géomètre, a fait voir que ce vers latin

Tot tibi sunt dotes Virgo, quod sidera cælo,
peut être varié en trois mille trois cent soixante & treize manières, sans cesser d'être vers. Voilà de ces choses singulières, qui suivant la remarque de l'Auteur, peuvent nous donner une idée de ce que peut la nature, par la combinaison de ce nombre infini d'êtres qui la composent.

Mais quels étoient les caractères dont on faisoit usage pour exprimer les nombres? Ce point curieux de l'histoire a été suivi avec assez de soin par les écrivains. On voit dans cet ouvrage que les chiffres dont nous nous servons aujourd'hui, sont tous originairement formés de lignes droites & du cercle; ils ressembloient d'abord un peu aux caractères grecs, mais à mesure que l'art d'écrire s'est perfectionné, ils ont acquis la forme que nous leur voyons actuellement.

L'usage de ces caractères si simples, facilita beaucoup les opérations de l'arithmétique ; & cette facilité donna lieu à de nouveaux artifices dans le calcul. Vers 1460, *Regiomontan* introduisit une méthode d'éviter les inconvéniens des fractions ou nombres rompus, en se servant de fractions de 10^e 100^e 1000^e parties, qu'il appella *arithmétique décimale*. Cette manière de calculer paroissoit à peine, que le *Baton Neper* publia une nouvelle arithmétique, à laquelle il donna le nom de *rabdologie*. Elle consiste à faire les calculs avec de petites baguettes en forme de pyramides rectangulaires, dont chaque face contient une partie de la table ordinaire de la multiplication. C'est de cette idée qu'est dérivée la *machine arithmétique* du grand *Pascal*, que MM. *Grillet & Perrault* ont voulu simplifier depuis. Mais malgré leurs recherches, la machine arithmétique est restée sans usage. Il faut, dit M. *Savérien*, laisser ces secours à ceux qui veulent compter sans avoir des yeux, comme l'a fait M. *Anderson*, lequel a rempli avec distinction une chaire de Professeur de Mathématiques à Cambrigde, quoiqu'aveugle dès l'âge de douze mois.

Pendant qu'on perfectionnoit la *rabdologie* de *Neper*, le Docteur *Wallis* m^r.

76 MERCURE DE FRANCE.

au jour l'*arithmétique des infinis*, qui est l'art de trouver la somme d'une suite composée d'une infinité de termes, & *Pascal* imagina en 1664, de joindre les deux progressions arithmétique & géométrique. Il forma par cette réunion un triangle qu'il appelle *triangle arithmétique*, lequel a plusieurs belles propriétés, dont la principale est de donner la combinaison des nombres toute faite.

Ces succès engagèrent plusieurs Mathématiciens à étudier les rapports des nombres, pour faciliter l'art du calcul. M. *Weigel* crut pouvoir le simplifier, en n'y employant que trois caractères; & il publia en effet en 1687 son *arithmétique tétractique*, ainsi nommée parce qu'on n'y emploie que les caractères 1, 2, 3 & 0. Mais l'illustre *Leibnitz* poussa cette recherche encore plus loin. Il inventa au commencement de ce siècle une *arithmétique binaire*, dans laquelle il ne fit usage que des caractères 1 & 0, pour exprimer tous les nombres.

On n'a pas suivi cette idée de *Leibnitz*; & l'*arithmétique binaire* n'a pas fait d'autres progrès. Les Mathématiciens se sont contentés de faire diverses applications de l'*arithmétique commune*. De-là sont nées deux *arithmétiques*; l'une qu'on a appel-

l'ée *arithmétique calculatoire*, n'est autre chose que l'art de calculer avec des jettons ; l'autre a été appelée *arithmétique divinatoire*, parce qu'en déguisant certaines opérations, on paroît par son moyen deviner plusieurs choses. M. Savérien en donne quelques exemples, qui consistent à deviner le nombre qu'un homme a pensé ; où est le nombre impair des jettons dont on auroit pris une certaine quantité dans chaque main ; nommer la personne qui aura pris une bague en secret & même déterminer la main, le doigt & la jointure où cette bague aura été mise. Ces détails sont curieux, mais il seroit trop long de les rapporter ici, & nous sommes obligés de renvoyer nos lecteurs à l'ouvrage même. Il nous a paru bien écrit & aussi amusant qu'instructif. L'Auteur y a ajouté deux tables très-amples ; l'une des matières, l'autre des Auteurs, pour qu'on puisse trouver tout d'un coup les choses qu'on desire connoître.

L'édition est très-belle, tant pour le caractère que pour le papier, & enrichie d'une estampe dessinée par M. de Seve, auquel nous devons toutes les belles planches du grand ouvrage de M. de Buffon. Cette estampe, placée au frontispice, représente l'histoire vêtue avec une noble

simplicité, qui grave sur le marbre les noms des savans Mathématiciens, dont un génie lui présente les portrait. Elle est gravée par M. *Maffard*, & fait honneur à ces deux Artistes.

LES Mémoires du Marquis DE SOLANGES;
avec cette épigraphe :

Mon fils, à vos vertus faites-vous reconnoître.

Mélanide, scène dernière.

Chez l'Esclapart, quai de Gesvres, & la
veuve DUCHESNE, rue Saint Jacques;
deux parties in-12.

LA première partie de ces Mémoires est divisée en lettres, entre le jeune Marquis de *Solanges*, *Saint-Félix*, son camarade, le Baron, son oncle, & M. de *Juliers*, ami du Baron.

Le Marquis de *Solanges* est demandé à Bruxelles par son oncle. Il part, laisse *Saint Félix* à Paris & lui écrit les particularités de son voyage: La seconde lettre, qui est de *Saint-Félix*, contient une petite description d'un autre voyage qu'il a fait à la campagne. Elle finit par une réflexion qui annonce son caractère.

« Cher *Solanges* . . . ménages un peu
 » ton oncle. C'est un honnête homme qui
 » t'aime de tout son cœur, & que j'aime
 » de tout le mien à cause de cela. Il tire
 » vanité d'une haute naissance ; c'est un
 » préjugé ridicule sans doute, mais sou-
 » vent nécessaire. Un homme qui parle
 » sans cesse de la gloire de ses ayeux, ne
 » voudroit pas devenir la honte de sa
 » postérité ».

Solanges trouve chez son oncle M. de *Juliers*, dont l'air respectable & intéressant le prévient. Il brûle d'être son ami, ce n'est plus qu'à lui qu'il veut plaire ; il jette en ce moment les premiers regards sur son cœur pour le rendre digne de M. de *Juliers*.

Son oncle le présente à cet homme estimable. L'amitié est jurée de part & d'autre, & *Solanges* invite *Saint-Félix* à venir la partager. M. de *Juliers* apprend à son jeune ami tous les malheurs du Marquis de *Solanges* son père.

Dans un voyage que le Marquis fait à la cour du Prince de . . . il devient amoureux de la Comtesse *Caroline*, fille du Comte de *Wan* . . . Les deux familles consentent à leur union, excepté le grand-père de *Caroline*, qui l'a promise à un favori du Prince *Adolphe*. Ce détestable

D iv

Prince l'a demandée lui-même dans le dessein de la posséder du consentement de ce lâche ministre de ses plaisirs. Une circonstance malheureuse sépare les deux amans pour quelque temps. Ils se revoient enfin à Paris, théâtre ordinaire des aventures romanesques. Leurs pères consentent à les unir, mais secrètement, à cause de l'ayeul de *Caroline*.

La veille du jour où le mariage doit être célébré les deux amans se trouvent ensemble. Ils n'ont avec eux que leurs desirs ; l'amour les trahit, ils succombent & goûtent des plaisirs anticipés qui doivent leur coûter bien des larmes. La porte étoit restée ouverte. « Ils avoient oublié les pré-
» cautions qu'ils auroient dû prendre pour
» rendre leur faute secrète. S'ils eussent
» pû y songer, ils ne l'auroient pas com-
» mise ».

Le Prince *Adolphe* les surprend & se retire sans être aperçu. Le soir même il trouve *Caroline* au bal. D'après ce qu'il a vu il ne la regarde que comme la maîtresse de *Solanges* & se permet les derniers outrages. Le Marquis accourt à ses cris ; il devient furieux, demande inutilement satisfaction à ce Prince, le frappe de son gant au visage, & est obligé de se sauver pour éviter les suites de cet emportement.

Adolphe, par la mort de son père, prend possession de ses Etats ; il fait enlever *Caroline*. Le malheureux *Solanges* apprend cette nouvelle, & meurt de chagrin.

Cette triste histoire, racontée avec intérêt par M. de *Juliers*, remplit le cœur du jeune *Solanges* d'une mélancolie sombre qu'on ne croit pouvoir dissiper qu'en le faisant voyager. Ils partent accompagnés de *Saint-Félix*.

M. de *Juliers* veille à l'éducation de son jeune ami sans qu'il puisse s'en appercevoir. Ils sont à La Haye. Il le fait manger à table d'hôte, parce qu'il est bien aise de voir comment *Solanges* se comportera au milieu d'un si grand nombre de personnes inconnues. Un des convives montre beaucoup d'esprit, mais il profite trop de la liberté du pays pour parler ouvertement sur les gouvernemens & sur la religion.

« Comment voulez-vous, disoit-il, que
 » je me détermine sur ce que je dois croire ?
 » Je trouve presque par-tout la religion
 » confondue avec le cérémonial, les Mi-
 » nistres avec la doctrine. . . . Si j'examine
 » les Docteurs de toutes les sectes, la
 » fourbe & l'astuce couvrent tous les pièges
 » qu'ils me préparent. . . . Ce n'est pas mon
 » salut, c'est leur gloire qu'ils cherchent. . .
 » Si je vais consulter les Philosophes, l'un

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

» me parlera de forces , l'autre de chan-
» ces , &c. chacun se moquera des autres ,
» je me moquerai peut-être de tous , mais
» je n'en ferai pas plus avancé.

» Eh quoi , dis je , (*M. de Juliers*) à ce
» sceptique , vous pouvez rester un instant
» dans une incertitude si cruelle sur la chose
» qu'il vous importe le plus de savoir....
» L'instinct moral suffit pour repousser les
» idées que les hommes veulent nous don-
» ner de la Divinité. Ne consultez que
» votre cœur , il est plus fait pour le sentir
» que l'esprit n'est fait pour le compren-
» dre.... Ce que vous dites , répond le
» convive , touche le cœur mais n'éclaire
» point l'esprit. S'il me convainc de la
» nécessité d'une religion , il ne m'ensei-
» gne point celle que je dois préférer ,
Il faut voir la réponse de *M. de Juliers* ,
& même toute la lettre dans l'original.

La lettre suivante contient une des pre-
mières erreurs de *Solanges*. C'est encore
dans l'ouvrage même qu'il faut lire les
moyens dont se sert *M. de Juliers* pour le
ramener à ses devoirs. Les tendres soins ,
la douce persuasion , les suites funestes du
crime , les magnifiques récompenses de la
vertu vivement représentées , tout est
employé avec une adresse extrême & une
parfaite connoissance du cœur humain.

Saint-Félix, qui voyoit en ce moment avec douleur les fautes de son ami & la perte entière de sa confiance, prend la triste résolution de le quitter après lui avoir laissé une lettre remplie des plus tendres reproches. Le Baron, qui est instruit de sa fuite, blâme l'excès de sa sensibilité.

« L'amitié, dit-il, doit avoir plus de force & de générosité. C'est un état continuel d'épreuves & de patience. . . . C'est un bien trop précieux pour qu'il ne soit pas mêlé de quelques peines. Lorsqu'un ami s'est dévoué à l'ami que son cœur a choisi, dès ce moment il ne doit rien excepter des sacrifices qu'il est toujours prêt à lui faire. Sa fortune, ses penchans, son amour-propre, son bonheur. . . . Son bonheur ! Eh ! peut-il en connoître d'autre que celui de son ami ? Il s'en occupe sans cesse, il y travaille sans relâche, malgré tous les obstacles, malgré lui-même. Il fait essuyer ses froideurs, ses injustices, ses mépris, ses injures, son ingratitude même, plutôt que de renoncer à l'espoir de le rendre heureux ; ce qu'il ne peut gagner par ses conseils, il l'obtient par ses larmes ; ce qu'il ne peut empêcher par ses reproches, il l'arrête par ses cris. Il se jette à ses pieds, s'attache à ses habits. . . . Ah ! qu'un ami est grand dans cette posture humiliée. . . .

D vj

Si quelque vertu peut opérer des miracles, c'est à l'amitié qu'ils sont réservés ; elle ne transporte pas les montagnes, mais elle les applanit, &c. ».

Saint Félix, marchant la nuit, & trop occupé de ses tristes réflexions, se laisse tomber dans une mine de tourbe & se casse le bras. Quelques ouvriers le transportent dans un château voisin. Il y reçoit toutes sortes de secours. *M. de Maubrai*, maître de ce château, n'accueille pas moins *M. de Juliers & Solanges*, qui se rend aux charmes, & plus encore aux belles qualités de l'aimable *Sophie*, sa belle-fille. Cette passion développe toute la vivacité du caractère de *Solanges*. Le mariage est proposé & accepté avec joie. Il faut voir encore dans l'original avec quelles grâces, quelle aimable simplicité toutes les circonstances de cet amour sont présentées. Il y a sur-tout une lettre où les jeux innocens des deux amans sont peints avec une naïveté pleine d'intérêt.

Un obstacle présenté par l'Auteur de la manière la plus touchante s'oppose à la conclusion du mariage.

La seconde partie de ces Mémoires n'est point en lettres ; mais l'Auteur se justifie de l'avoir mise en récit. On ne fait si cette façon ordinaire de conter n'est pas plus

favorable que le style épistolaire à la rapidité des événemens que contient cette seconde partie.

M. de *Juliers* paroît à *Solanges* la seule cause de son malheur. Il court à lui résolu de lui ôter la vie ou de perdre la sienne. Son oncle arrive. . . . Malheureux. . . c'est ton père. . . *Solanges* tombe évanoui. M. de *Juliers* disparoît, le Baron le suit de près; *Solanges* reste abandonné à son désespoir. *Saint-Félix* arrive. Il essaie de le consoler. Entre autres moyens il lui propose de se rendre à la cour d'*Adolphe* & d'obtenir la liberté de *Caroline* à quelque prix que ce soit.

Solanges apprend que son père a été enlevé. Il ne doute point que ce ne soit encore par l'ordre de ce Prince cruel. Il part sur le champ, même sans voir sa chère *Sophie* ni M. de *Maubrai*, qui a promis à *Saint-Félix* de ne prendre aucun engagement avant leur retour. Les deux amis arrivent au château de K. . . Ils apprennent qu'*Adolphe* est dans une forêt voisine, ils s'y rendent & le trouvent traîné par son cheval; mais leur générosité trahit leur vengeance! Ils ne peuvent se résoudre à lui ôter la vie de sang froid. La suite du Prince arrive. Il reprend ses sens; il

ordonne qu'on ait toutes sortes d'égards pour ses libérateurs.

Ils lui sont présentés le lendemain. *Solanges* se découvre, il demande la liberté de sa mère. Le Prince, après un instant de silence, la lui accorde. Elle le reçoit avec assez d'amitié, mais elle lui avoue qu'elle a renoncé au Marquis *de Solanges* pour céder à la tendresse d'*Adolphe*. Le Prince les renvoyé désespérés. Ils reviennent chez le Baron, y trouvent M. *de Juliers*. Quelle affreuse nouvelle il leur apprend ! Leur douleur est peinte avec les couleurs les plus fortes ; elle se change en une sombre mélancolie qui pénètre jusqu'au fond de leur cœur.

Ils forment le dessein de finir leurs jours dans la retraite & de laisser tous leurs biens à *Saint-Félix*. Il découvre leur projet & fait tous ses efforts pour les en détourner. Il apprend en ce moment que le Prince *Adolphe* est déposé, que son neveu est sur le trône. Il est connu de ce Prince. Il espère ramener *Caroline* à son devoir. Il communique cette idée au Baron, qui ne paroît pas l'approuver. Il part seul. Le Prince le reçoit avec bonté. Il voit la coupable : à peine lui a-t-il exposé le sujet de son voyage que le Baron, qui l'avoit suivi de près, entre & plonge son épée

dans le sein de cette malheureuse... Quel est son étonnement ! Ce n'est pas sa sœur. Cette femme vit encore assez pour leur apprendre qu'*Adolphe* l'a engagée à tromper *Solanges* en passant pour sa mère. Elle donne les moyens de délivrer la véritable *Caroline*, que l'on trouve dans un cachot affreux presque morte de faim. Un Médecin habile prend soin de la rappeler à la vie. Après avoir recouvré ses forces elle part pour aller rejoindre son époux & son fils. *Saint-Félix* l'engage de prendre *Sophie* en passant, mais en arrivant à Bruxelles elles apprennent que les deux *Solanges* sont retirés dans un couvent & qu'ils doivent prononcer leurs vœux le lendemain. Ils ont recours à la protection du Gouverneur, qui leur procure le moyen d'assister à cette cérémonie. Cette situation est bien peinte. *Caroline* se justifie pleinement, & les deux mariages se célèbrent avec la plus grande satisfaction.

En général cet ouvrage est écrit avec une élégante simplicité, des pensées fortes & des expressions délicates. Les événemens sont peut-être trop précipités, mais le lecteur avide ne regardera pas cette rapidité comme un défaut. On eût peut-être aussi désiré une plus grande variété dans les caractères, mais des caractères unifor-

88 MERCURE DE FRANCE.

mes peuvent aussi concourir à un intérêt varié. On pourroit demander compte de quelques personnages ; mais vraisemblablement l'Auteur se prépare à donner une suite à ces Mémoires.

L'ART DES ARMES.

QUOIQUE l'exercice de l'épée, connu sous le mot d'*escrime*, ait toujours été plus pratiqué en France qu'en aucun autre Royaume depuis *François I*, & qu'il ait déjà paru sur cet art beaucoup de traités italiens & françois, l'on peut dire qu'il en manquoit encore un qui fût complet, méthodique, intelligible & de facile exécution. Celui que nous annonçons ici sous le titre de *l'Art des Armes*, en un volume in - 8°, orné de trente - cinq planches, & dédié à S. A. S. Mgr. le Prince de Conty, chez HÉRISANT fils, Libraire, rue Saint Jacques, prix 9 liv. relié, & 8 liv. en feuilles, semble ne laisser rien à désirer sur ce qui peut servir à développer & démontrer parfaitement les règles de cet art, depuis ses premiers élémens jusqu'à son dernier période. Nous ne porterons point de jugement sur le fond des principes dont l'ex-

position paroît claire pour une matière abstraite ; non plus que sur les parties d'exécution , qui ne sont pas de notre compétence. C'est aux connoisseurs & aux amateurs , invités par l'Auteur dans sa préface , à lui faire part de leurs réflexions critiques. Nous nous bornons seulement à rendre compte de la conduite de cet ouvrage , & de l'utilité qu'il semble promettre au public.

L'Auteur , après avoir indiqué dans une intéressante introduction , la cause des progrès des Maîtres François dans l'enseignement des faits d'armes, fait connoître l'origine de son art , son utilité pour la défense , ses avantages pour former la constitution , le tempéramment & le caractère d'un jeune homme. Puis il divise sa matière en trois parties d'exécution , subdivisées en quarante-trois chapitres ; dans la première il traite du jeu simple , dans la seconde du jeu double , & dans la troisième du jeu décisif. Il a soin de donner à son élève la définition du nom & de la chose sur laquelle il doit l'exercer ; & les réponses qu'il fait aux questions qu'il lui permet , deviennent tantôt un point de remarque , de comparaison ou d'instruction , tantôt d'avertissement , de conseil ou de critique contre les abus à réformer , ou qui sont prêts à naître.

L'idée que l'Auteur tâche de nous donner d'un bon maître nous apprend assez ce qu'il est lui-même ; & si en général son ouvrage doit mériter des éloges, il lui en fera dû encore pour avoir su concilier les règles de son art avec celles qu'il donne à son élève sur le vrai point d'honneur, la conduite qu'il doit tenir, & les nobles sentimens de paix, de prudence & de sagesse qu'il s'efforce de lui inspirer. C'est ainsi qu'en lui apprenant à se vaincre pour vaincre les autres, il lui imprime tout à la fois, avec la vraie bravoure, la douceur, la politesse, la modération & la circonspection. Une réflexion même qui semble avoir toujours animé l'Auteur, est celle par laquelle il finit. Puissai-je, dit-il, concourir, avec les ordonnances de notre auguste Monarque, à forcer les ferrailleurs & les perturbateurs du repos public d'abandonner leur fureur meurtrière, à éteindre les duels secrets, étouffer les rixes, tempérer les violences, concilier l'honneur des armes avec la raison, l'humanité & la religion ! Nous ne saurions trop conseiller la lecture de ce livre instructif aux jeunes gens qui se destinent à la perfection des armes. Les planches représentent, avec la plus grande netteté, les différentes attitudes les plus nobles & les plus naturelles, soit pour tirer, soit pour parer.

TRADUCTION de la *Pharsale* de *LUCAIN*
par M. MARMONTEL.

S E C O N D E X T R A I T .

Nous avons eu la satisfaction d'apprendre que le public a pensé comme nous de l'excellente préface qui est à la tête de cette traduction, & qu'il a confirmé le jugement que nous en avons porté dans le *Mercur* précédent. Nous allons parcourir l'ouvrage même; & en suivant toujours notre méthode, nous placerons sous les yeux de nos lecteurs plusieurs morceaux de l'ouvrage, d'après lesquels il sera aisé d'apprécier le travail du traducteur, dont nous faisons le plus grand cas.

Nous commençons par un endroit qui a été imité par *Corneille* dans la *Tragédie des Horaces*. « Les deux armées campent
» en présence, seulement séparées par
» un étroit vallon. Dès qu'elles se virent
» de près, & que de l'un à l'autre camp
» le frère reconnut son frère, le fils son
» père, le père ses enfans, la fureur des
» partis fut étouffée dans leurs larmes.
» D'abord la crainte leur imposa silence,
» & chacun d'eux ne salua les siens que

92 MERCURE DE FRANCE.

„ d'un signe de tête ou d'un mouvement
 „ de l'épée. Mais bientôt leur amour mu-
 „ tuel devenu plus pressant, leur fait ou-
 „ blier la discipline austère ; ils osent
 „ franchir le vallon & courir s'embrasser
 „ l'un l'autre. L'ennemi s'entend nommer
 „ par l'ennemi ; le parent répond au parent
 „ qui l'appelle : tout ce qu'il ya de Romains
 „ dans les deux camps se reconnoissent.
 „ Ils se rappellent leur enfance, leur liai-
 „ son, leur ancienne amitié ; leurs armes
 „ sont baignées de pleurs ; des sanglots
 „ entre-coupés se mêlent à leurs embras-
 „ semens ; & , quoique leurs mains n'aient
 „ pas encore trempé dans le sang, ils se
 „ reprochent avec effroi tout celui qu'ils
 „ alloient répandre ».

La harangue de *Pétréius* à ses soldats,
 lorsqu'il apprend que la paix est jurée ;
 & qu'il est trahi & livré à *César*, est un
 autre morceau très-éloquent. « Peuple in-
 „ fidèle à la patrie, & déserteur de ses
 „ drapeaux, si le Sénat ne peut obtenir
 „ de vous d'attendre que *César* soit vaincu,
 „ attendez du moins qu'il soit vainqueur.
 „ Il vous reste une épée & du sang dans
 „ les veines ; le sort de la guerre est
 „ encore incertain ; & vous irez tom-
 „ ber aux pieds d'un maître ! & vous irez
 „ porter ses étendards ! Il faudra supplier

„ *César* de daigner sans péril accepter des
 „ esclaves ! Ne lui demanderez vous pas
 „ aussi la grace de vos chefs ? Non , per-
 „ fides , jamais notre vie ne sera le prix
 „ d'une lâcheté. Ce n'est pas de nos jours
 „ qu'il s'agit , & que doit décider la guerre
 „ civile. Votre paix infâme n'est qu'une
 „ trahison. Ce ne seroit pas la peine d'ar-
 „ racher le fer des entrailles de la terre ,
 „ d'élever des remparts , d'aguerir des
 „ coursiers , d'armer & de lancer des flottes ,
 „ si l'on pouvoit sans honte acheter la paix
 „ au prix de l'honneur & de la liberté. Un
 „ coupable serment suffit pour attacher
 „ vos ennemis au parti du crime ; & vous ,
 „ parce que votre cause est juste , la foi qui
 „ vous lie est plus vile à vos yeux ! Ils sont
 „ fidèles , & vous êtes parjures. Mais ,
 „ direz-vous , on nous permet d'espérer
 „ notre pardon. O ruine entière de la
 „ pudeur ! O *Pompée* , dans le moment
 „ même , hélas ! ignorant ton malheur , tu
 „ lèves des armées par toute la terre ; tu
 „ fais avancer des extrémités du monde
 „ les Rois ligués pour ta défense ; & l'on
 „ traite ici de ta grace ! & peut-être *César*
 „ la promet ! „

Voici une autre situation : c'est celle de
Vulturnus , & sa harangue à sa troupe pour
 l'engager à se détruire elle même. Ce Ro-

94 MERCURE DE FRANCE.

main , commendoit un navire ; il se résolut au combat sans aucun espoir de salut ; sans savoir même de quel côté il feroit face à l'ennemi. Cependant tout ce que peut la valeur environnée de périls fut exécuté dans ce moment terrible. Le choc , il est vrai , ne fut pas long ; la nuit qui survint ramena le calme. Ce fut alors que ; d'une voix magnanime, *Vulteïus* releva les esprits abattus. “ Romains, nous n'avons
 „ plus à être libres que le court espace d'une
 „ nuit. Employez donc ce peu d'instans
 „ à voir, dans cette extrémité, quel est
 „ le parti que vous devez prendre. La
 „ vie n'est jamais trop courte quand il en
 „ reste assez pour choisir sa mort. Et ne
 „ croyez pas qu'il y ait moins de gloire à
 „ prévenir la mort, quand on la voit de
 „ près : nul homme en abrégeant ses jours,
 „ ne fait le temps qu'il eût pu vivre. Il
 „ faut le même courage pour renoncer à
 „ des momens, ou à des années ; l'honneur
 „ en est à disposer de soi, & à prévenir
 „ ses destins. On n'est jamais forcé à vou-
 „ loir mourir ; & c'est à le vouloir que la
 „ vertu se montre. La fuite nous est in-
 „ terdite ; nous sommes environnés d'en-
 „ nemis prêts à nous égorger. Décidons
 „ nous ; loin d'ici la crainte ; cédon's à la
 „ nécessité, mais en hommes libres, &

„ non pas en esclaves. Ce n'est pourtant
 „ pas dans l'obscurité qu'il faut périr, &
 „ comme des troupes qui, dans les téné-
 „ bres s'accablent de traits lancés au hasard
 „ sur un champ de bataille & dans un tas
 „ de morts : le plus beau trépas se perd
 „ dans la foule ; la vertu y reste ensevelie
 „ & sans honneur ; il n'en sera pas ainsi
 „ de la nôtre. Les Dieux ont voulu l'ex-
 „ poser sur ce théâtre aux yeux de nos
 „ amis & de nos ennemis. Ce rivage, cette
 „ mer, les rochers de l'isle que nous avons
 „ quittée, seront couverts de spectateurs.
 „ De l'un & de l'autre rivage les deux
 „ partis vont nous contempler. O Fortune !
 „ tu te prépares à faire de nous je ne fais
 „ quel exemple, grand & mémorable à
 „ jamais. Tout ce que la fidélité, le dé-
 „ vouement des troupes, a laissé de monu-
 „ mens illustres dans tous les siècles, cette
 „ brave jeunesse va l'effacer. Oui, *César*,
 „ c'est faire peu pour toi, nous le savons,
 „ que de nous immoler nous-mêmes ;
 „ mais, assiégés comme nous le sommes,
 „ nous n'avons pas de plus grand témoi-
 „ gnage à te donner de notre amour. Le
 „ sort envieux a sans doute beaucoup re-
 „ tranché de notre gloire, en ne permet-
 „ tant pas que nos vieillards & nos enfans
 „ se soient trouvés pris avec nous, & dans

96 MERCURE DE FRANCE.

„ le nombre de tes victimes ; mais que
 „ ton ennemi sache du moins qu'il est des
 „ hommes qu'on ne peut dompter ; qu'il
 „ apprenne à craindre des furieux résolus
 „ & prêts à mourir ; qu'il bénisse le Ciel
 „ de n'en avoir retenu dans ses pièges
 „ qu'un petit nombre ! Il essayera de nous
 „ tenter en parlant de paix & d'accord ;
 „ il tâchera de nous corrompre par l'offre
 „ d'une vie honteuse. Ah ! plutôt aux Dieux
 „ qu'il nous fît grace & que le salut nous
 „ fût assuré ! notre mort en seroit bien
 „ plus belle ; & en nous voyant nous la
 „ donner nous-mêmes, on ne croiroit pas
 „ que ce fût la ressource du désespoir. Il
 „ faut, amis, il faut mériter, par un cou-
 „ rage sans exemple, que *César*, entre
 „ tant de milliers d'hommes qui lui res-
 „ tent, regarde la perte de ce petit nom-
 „ bre comme un vrai désastre pour lui.
 „ Non, quand le sort m'offriroit le moyen
 „ de m'échapper, je le refuserois, tant le
 „ péril m'élève l'âme. Romain, j'ai rejeté
 „ la vie ; mon cœur n'est plus éguillonné
 „ que du desir d'un beau trépas. Ce desir
 „ va jusqu'à la fureur. Il n'y a que ceux
 „ qui touchent à leur terme qui sentent
 „ combien il est doux de mourir. Les
 „ Dieux ont soin de le cacher à ceux qu'ils
 „ condamnent à vivre, afin qu'ils subissent
 „ leur

„ leur sort & qu'ils daignent souffrir la
 „ vie „

Le combat d'*Hercule* avec *Antée* est un
 morceau de la plus grande force. “ Quand
 „ la terre enfanta les Géans, ce fut dans
 „ les antres de la Libye qu'elle conçut le
 „ formidable *Antée*. Elle en eut plus d'or-
 „ gueil que d'avoir engendré les Géans
 „ même de la Thessalie ; & il fut heureux
 „ pour le Ciel que ce ne fût pas un des
 „ *Titans*. Dès que son corps'touchoit la
 „ terre ses forces se renouvelloient. Il avoit
 „ un antre profond, pour demeure ; un
 „ vaste rocher lui servoit de toit ; les lions
 „ étoient sa pâture ; il se couchoit, non
 „ sur leurs dépouilles, ni sur les débris
 „ des forêts, mais sur le sein nud de sa
 „ mère. D'abord tout périt sous ses coups ;
 „ & les habitans des campagnes de l'Af-
 „ frique, & les soldats que les flots jet-
 „ toient sur ce funeste bord. Long-temps
 „ même la valeur du Géant dédaigna le
 „ secours de la terre. Quoiqu'il se tînt
 „ debout sa vigueur naturelle le rendoit
 „ seul infatigable. Enfin le bruit de ses
 „ fureurs attire en Libye le magnanime
 „ *Alcide*, *Alcide* qui purgeoit le monde
 „ des monstres qui le ravageoient. Ils s'a-
 „ bordent ; le héros se dépouille de la
 „ peau du lion de Némée, le Géant de
Vol. II. E

98 MERCURE DE FRANCE.

„ celle d'un lion de Libye. L'un, selon
„ l'usage des jeux olympiques , arrose
„ d'huile ses membres nerveux ; l'autre ne
„ se croyant pas assez fort s'il ne touchoit
„ que du pied sa mère , prend soin de se
„ rouler dans un sable brûlant. Leurs bras
„ & leurs mains s'entrelacent ; ils en for-
„ ment de pesans nœuds autour de leurs
„ cols inflexibles. Leur tête reste inébran-
„ lable ; leur front superbe n'est point in-
„ cliné ; chacun d'eux s'étonne de trouver
„ son égal. *Alcide*, en ménageant ses forces,
„ épuise celles du Géant ; il le voit hors
„ d'haleine & couvert de sueur ; il lui
„ secoue la tête , il lui presse le sein , il
„ le sent déjà qui chancelle ; déjà se
„ croyant le plus fort , il enveloppe &
„ serre dans ses bras le dos & les flancs du
„ Géant ; & du pied , qu'il enfonce dans
„ l'aîne , forçant les jambes à s'écarter , il
„ le pousse & le jette étendu sur le sable.
„ La terre boit la sueur de son fils , & il
„ sent ses veines se remplir d'un sang dont
„ l'ardeur le ranime. Ses muscles s'enflent ,
„ ses nerfs sont tendus , son corps renou-
„ vellé se dégage des nœuds dont l'enve-
„ loppe *Alcide*. *Alcide* est interdit de voir
„ qu'il ait repris tant de vigueur. L'hydre
„ & ses têtes menaçantes l'avoient beau-
„ coup moins étonné , quoi qu'il fût jeun

„ alors & bien moins aguerris. Ils luttent
 „ long-temps, l'un avec ses forces, l'autre
 „ avec celle de la terre, & le combat est
 „ douteux. Jamais *Junon* ne s'étoit flattée
 „ avec plus d'apparence de voir *Alcide* suc-
 „ comber. La sueur inonde ce corps infatigable,
 „ & cette tête qui, sans fléchir, a soutenu
 „ le poids du ciel. Dès que le fils du *Jupiter*
 „ veut de nouveau serrer *Antée* entre ses bras,
 „ celui-ci se laisse tomber lui-même & se relève plus affer-
 „ mi. Tout ce que la terre a de vie & de
 „ force passe dans le corps de son fils :
 „ elle se lasse à lutter contre un homme.
 „ *Alcide* enfin s'étant aperçu qu'*Antée*
 „ alloit puiser dans le sein maternel une
 „ vigueur à chaque instant nouvelle ; tu
 „ n'auras plus, dit-il, cet avantage. Je
 „ t'enchaînerai dans mes bras ; c'est dans
 „ l'air qu'il faut que tu meures. A ces
 „ mots il enlève de terre le Géant qui se
 „ débat en vain pour retomber. La terre,
 „ séparée de son fils expirant, ne peut lui
 „ redonner la vie. *Alcide* le tint suspendu
 „ loin d'elle ; & , quoi qu'il le sentît glacé,
 „ il fut long-temps sans oser le lui rendre
 „ de peur de le voir ranimé „.

Dans l'impossibilité où nous sommes de
 citer tous les beaux endroits de cette tra-
 duction, il y en a que nous ne ferons.

qu'indiquer ; telle est , par exemple , dans le cinquième livre , la harangue des Soldats de *César* à leur Chef , avec la réponse de *César*. La description de la tempête que *César* essuie est un exemple de la manière dont M. *Marmontel* a adouci les défauts de l'original , & réduit ses descriptions à leurs beautés essentielles. Les adieux de *Pompée* & de *Cornélie* terminent le cinquième livre & le tome premier ; c'est par eux que nous finirons cet article pour le *Mercur*e de ce mois ; nous réservant à rendre compte dans le volume prochain , du second tome de cette traduction.

“ *Pompée* voyant que *César* avoit ras-
 „ semblé toutes ses forces , & qu'ils tou-
 „ choient au moment fatal d'une bataille
 „ sanglante & décisive , résolut de mettre
 „ en sûreté ce qu'il avoit de plus cher au
 „ monde , en envoyant chercher *Cornélie*
 „ à Lesbos , loin du tumulte affreux des
 „ armes. Ah ! qu'un saint amour a de pou-
 „ voir sur les âmes vertueuses ! Oui ,
 „ *Pompée* , le danger de ton épouse te
 „ rendoit timide & tremblant à l'approche
 „ des combats. Ce fut elle qui te fit crain-
 „ dre de t'exposer au même coup du sort
 „ qui menaçoit Rome & le monde. Ton
 „ âme est préparée à de tristes adieux ,
 „ mais ta voix s'y refuse encore. Tu te

„ plais même à les différer , à dérober du
 „ moins quelques instans au sort cruel qui
 „ vous sépare.

„ Ce fut vers la fin de la nuit, quand
 „ le sommeil quittoit leurs yeux , & que
 „ la tendre *Cornélie* pressoit contre son
 „ sein le cœur de son époux , ce cœur
 „ plein de trouble & de peines ; ce fut alors
 „ qu'elle s'aperçut que, se refusant à ses
 „ chastes baisers , il détournoit, en soupi-
 „ rant , son visage inondé de larmes. Frap-
 „ pée jusqu'au fond de l'âme , elle n'ose
 „ paroître l'avoir surpris versant des pleurs ,
 „ mais il lui dit en gémissant : épouse plus
 „ chère pour moi que la vie , je ne dis pas
 „ aujourd'hui que la vie m'est odieuse ,
 „ mais dans mes jours les plus heureux ,
 „ voici le moment que j'ai trop différé.
 „ Et que ne puis-je le différer encore !
 „ *César* avec toutes ses forces vient me
 „ présenter le combat. Il faut s'y résoudre ;
 „ rendez-vous à Lesbos : pour vous Lesbos
 „ est un sûr asyle. Epargnez-vous d'inutiles
 „ prières. Ce que vous me demanderiez ,
 „ je me le suis refusé à moi-même. Vous
 „ n'aurez pas long-temps à souffrir de mon
 „ absence ; tout va bientôt se décider..
 „ Quand les choses sont à leur comble , le
 „ renversement en est rapide & prompt.
 „ Quoi qu'il arrive , c'est assez pour vous

„ du bruit de mes dangers sans en être
 „ témoin vous-même. Si vous pouviez en
 „ soutenir la vue, j'aurois mal connu votre
 „ cœur. Le dirai-je enfin, j'aurois honte
 „ de passer avec vous de douces nuits sur
 „ un champ de bataille, & que les trom-
 „ pettes qui donneront l'alarme & le signal
 „ au monde me surprissent entre vos bras.
 „ *Pompée* auroit trop à rougir d'être seul
 „ heureux au milieu des calamités de la
 „ guerre. Allez m'attendre loin des périls
 „ qui menacent tant de peuples & tant de
 „ Rois. Si je succombe, soyez assez loin
 „ pour ne pas ressentir tout le poids de
 „ ma chute. Si je péris dans ma défaite,
 „ que la plus belle partie de moi-même
 „ survive à mon malheur ; & si le sort
 „ m'oblige à fuir, pressé par un cruel
 „ vainqueur, qu'il me reste au moins un
 „ refuge.

„ *Cornélie* eut à peine la force de l'en-
 „ tendre & de soutenir l'excès de sa dou-
 „ leur. D'abord, frappée comme de la
 „ foudre, elle perdit l'usage de ses sens.
 „ Enfin dès que sa voix put se faire un
 „ passage, je ne me plains, dit-elle, ni
 „ des Dieux ni du sort ; ce n'est ni leur
 „ rigueur, ni celle de la mort, qui rompt
 „ les nœuds d'un saint amour ; c'est mon
 „ époux lui-même qui me chasse comme

„ une femme répudiée ; c'est la loi du
 „ divorce que j'é parois subir. Oui, hâtons-
 „ nous de nous séparer à l'approche de
 „ l'ennemi ; apaisons par-là ton beau-
 „ père. O *Pompée* ! est-ce ainsi que ma
 „ foi t'est connue ? Crois-tu qu'il y ait
 „ pour moi au monde d'autre sûreté que
 „ la tienne ? Mon sort n'est-il pas dès
 „ long-temps inséparable du tien ? Tu
 „ veux, cruel, qu'en m'éloignant de toi
 „ je laisse ta tête exposée à la foudre & à
 „ cette mine effroyable dont l'univers est
 „ menacé ! Tu parles d'un asyle assuré
 „ pour moi dans le moment même où
 „ je t'entends faire des vœux pour cesser
 „ de vivre. Quelque résolue que je sois à
 „ ne pas me voir l'esclave de tes ennemis,
 „ & à te suivre dans la nuit du tombeau,
 „ ne vois-tu pas qu'en m'éloignant de toi
 „ tu me forces à te survivre, au moins le
 „ temps d'apprendre ton trépas ! Tu fais
 „ plus ; tu m'accoutumes à souffrir la vie,
 „ tu as la cruauté de m'apprendre à vain-
 „ cre ma douleur ! Pardonne, je crains d'y
 „ résister & de supporter la lumière. Que
 „ si les Dieux daignent m'entendre, si le
 „ succès répond à mes souhaits, veux-tu
 „ que ta femme soit la dernière à se réjouir
 „ du bonheur de tes armes ? Tu seras vain-
 „ queur, & moi, tremblante encore sur

„ le rivage de Lesbos , je frémirai de voir
 „ arriver le vaisseau qui m'en portera la
 „ nouvelle ! Que dis-je , ta victoire même
 „ pourra-t-elle me rassurer ? N'aurai-je pas
 „ à craindre encore que dans un lieu isolé ,
 „ sans défense , *César* , en fuyant , ne
 „ vienne m'enlever ? Le rivage qui ser-
 „ vira d'exil à la femme du grand *Pompée*
 „ ne sera que trop célèbre. Qui ne saura
 „ que c'est à Lesbos que tu auras voulu me
 „ cacher ! Ah ! je t'en conjure pour der-
 „ nière grâce , si le sort des armes ne te
 „ laisse d'autre ressource que la fuite , en
 „ cherchant ton salut sur les mers , éloigne
 „ toi des bords où je serai & choisis un
 „ plus sûr asyle. En parlant ainsi , elle se
 „ lève éperdue ; & , pour ne pas prolonger
 „ le tourment de son départ , elle s'arrache
 „ des bras de *Pompée* & se refuse à la
 „ douceur de le presser encore une fois
 „ dans les siens. Ce dernier fruit d'un si
 „ constant amour fut perdu pour l'un &
 „ pour l'autre. Ils abrègent leurs plaintes ;
 „ ils étouffent leurs soupirs ; & aucun des
 „ deux , en s'éloignant , n'a la force de
 „ dire adieu. Ce fut le plus triste jour de
 „ leur vie ; car leur âme , endurcie au mal-
 „ heur , soutint courageusement tout le
 „ reste. *Cornélie* tombe en foiblesse entre
 „ les bras de ses esclaves. Ses esclaves la

„ portent jusqu'au bord de la mer ; mais
 „ là, se jettant sur le sable, elle embrasse
 „ en pleurant ce rivage chéri & semble
 „ vouloir s'y attacher. On l'entraîne enfin
 „ sur le vaisseau, & à l'instant le vaisseau
 „ s'éloigne. Hélas ! ce n'étoit pas ainsi
 „ qu'elle avoit quitté sa patrie dont *César*
 „ s'étoit emparé. Fidèle compagne de
 „ *Pompée*, tu t'en vas seule ; tu le laisses ;
 „ lui-même il t'oblige à le fuir. O quelle
 „ nuit va suivre son départ ! Pour la pre-
 „ mière fois seule & sans son époux dans
 „ un lit baigné de ses larmes, peut-elle
 „ y trouver le repos qu'elle goûtoit à ses
 „ côtés ? Combien de fois dans le sommeil
 „ ses mains errantes & trompées, croyant
 „ l'embrasser, n'embrassèrent qu'une om-
 „ bre ! Combien de fois, oubliant sa fuite,
 „ elle le chercha vainement ! Elle ne pré-
 „ voit que les maux de l'absence ; elle
 „ ne craint que de se voir long-temps
 „ séparer de son époux. Ah ! malheureuse
 „ *Cornélie* ! les Dieux ne vont que trop
 „ presser l'instant qui doit te réunir à lui,, !



*LE Voyageur François , ou la Connoissance
de l'ancien & du nouveau Monde ; mis
au jour par M. l'Abbé DE LA PORTE.
A Paris , chez VINCENT , Imprimeur-
Libraire , rue Saint-Severin , vis-à-vis
de l'Eglise ; 1766 : avec approbation &
privilege du Roi ; tomes III & IV , in-12.*

Nous ne ferons que parcourir aujourd'hui le troisième tome, réservant pour un de nos *Mercur* suivans l'extrait du quatrième volume.

Au sortir de l'Egypte, le voyageur traverse la mer rouge, & arrive à Ormuz, à Diu, à Surate. Il y a deux sortes de pilotes sur le Golphe Arabe; les uns pour la navigation du milieu; les autres pour guider les vaisseaux entre les bancs de sable. Ceux-ci avertissent par des cris continuels du changement qu'il faut faire à la manœuvre. Il règne sur la même mer en certains temps, un vent brulant & enflammé, qui coupe la respiration & porte dans les entrailles une chaleur que tous les rafraichissemens ne sont pas capables d'éteindre.

Dans l'Isle de Socotra , les hommes qui ont tous le nom d'un Apôtre , sont doux ; & les femmes qui portent toutes celui de *Marie* , sont fières & martiales. Autrefois elles alloient à la guerre ; & comme les amazones , elles prenoient les étrangers qui arrivoient dans leur isle pour en avoir des enfans. Elles usoient pour cela de sortilège ; & conséquemment elles ne devoient pas être jolies.

Malgré la stérilité & les chaleurs excessives qui donnent à Ormuz l'apparence d'une fournaise ardente , sa rade est néanmoins si bonne , & sa situation si avantageuse , qu'il étoit passé en proverbe parmi les Arabes , “ que si tout l'univers étoit „ une bague , Ormuz en seroit le dia- „ mant „

Jamais la nation Portugaise n'a montré plus de force & de bravoure que durant les sièges de la ville de Diü. Un nommé *Pachéco* ayant été blessé dangereusement , commençoit à se faire panser , lorsqu'il entendit le bruit d'une nouvelle attaque ; il s'échappa d'entre les mains des Chirurgiens pour retourner au combat , où il reçut une seconde blessure. La même chose arriva jusqu'à trois fois ; & l'ennemi s'étant retiré , il se fit panser de toutes ses blessures en même temps. Un soldat man-

E vj

quant de balles, se servit de ses dents pour charger son fusil. Un autre prit un baril de poudre entre ses bras, en criant à ses compagnons : “gare, je porte ma mort,, & celle d'autrui,,. Il se jeta au milieu des ennemis avec une mèche allumée, & mit le feu à la poudre. Le baril sauta en l'air, & sans faire aucun mal à celui qui le portoit, fit périr plus de cent Turcs.

A Surate, les fenêtres ne sont pas de verre comme en Europe; ce sont des écailles de crocodile, de tortue, ou des nacres de perles, dont les différentes couleurs rendent la lumière plus agréable. Les murs, les plafonds, les parquets sont revêtus de porcelaine; & une infinité de vases de la même matière, donnent aux chambres qu'ils décorent, un air de grandeur, d'opulence, de propreté & de fraîcheur. Un Indien ayant eu la curiosité d'assister à un repas d'Anglois à Surate, fut extrêmement surpris, à l'ouverture d'une bouteille, de voir sortir la liqueur avec force, aussitôt qu'on en eût ôté le bouchon. On lui demanda le sujet de son étonnement : “ce,, n'est pas, répondit-il, de voir sortir la,, liqueur de la bouteille; c'est comment,, on a pu l'y faire entrer,,.

On voit aux environs de Surate, plusieurs hôpitaux fondés pour les vaches,

les chevaux, les chèvres, les chiens, les puces, les poux, les punaises, &c. Pour régaler de temps en temps la vermine, en lui donnant la nourriture qui leur convient, on paye un pauvre pour passer une nuit sur un lit dans un de ces hôpitaux; & dans la crainte qu'il ne gêne la réfection de ces animaux en les écartant avec les mains, ou que la douleur ne l'oblige à se retirer, avant qu'ils ne soient rassasiés, on a la précaution de l'attacher de manière que rien ne puisse les troubler dans leur repas.

Le vaste empire du Mogol fait le sujet de plusieurs lettres. Un Gouverneur de la ville d'Amadebat, capitale d'une des provinces de l'Indostan, avoit demandé une troupe de courtisannes pour l'amuser après son repas, en dansant toutes nues devant lui, comme c'est l'usage dans le Mogol. On vint lui dire qu'elles étoient malades, & qu'elles ne pouvoient paroître ce jour là. Il ordonna de les amener dans l'état où elles étoient. Et ses gens lui répétant la même excuse, il tourna contre eux toute sa colère. Alors ces malheureux qui craignoient la bastonnade, lui avouèrent que ces femmes n'étoient pas malades; mais qu'étant employées dans un autre endroit où elles gagnoient de l'argent à un autre exercice

que celui de la danse, elles refusoient de venir, parce qu'elles sçavoient bien qu'il ne les payeroit point. Il en rit ; mais en même temps il les envoya prendre par un détachement de ses gardes. Elles ne furent pas plutôt entrées dans la salle, qu'il commanda qu'on leur tranchât la tête. Elles demandèrent la vie avec des cris épouvantables ; mais il voulut être obéi ; & cette exécution se fit, sans qu'aucuns des assistans osât intercéder pour ces misérables, qui étoient au nombre de huit. “ Quel contraste cet
 „ excès de cruauté forme avec la douceur
 „ de notre gouvernement ! En France une
 „ danseuse ou une actrice manque impu-
 „ nément au public sous le plus léger pré-
 „ texte de maladie, & quelquefois même
 „ sans prétexte „. Comme cet horrible spectacle causoit de l'étonnement à des étrangers qui en furent témoins, le Gouverneur se mit à rire & leur dit : “ Si j'en
 „ ufois autrement, je n'aurois bientôt plus
 „ d'autorité ; & vous verriez, ajouta-t-il,
 „ en montrant ceux qui étoient autour de
 „ lui, que ces fils de P... feroient les
 „ maîtres & me chasseroient de la ville „.

Les femmes de ce pays, ainsi que les hommes, mâchent continuellement de la feuille de bétel ; ce qui leur noircit extrêmement les dents & les gencives. Mais

elles sont parvenues à croire elles-mêmes & à persuader aux hommes, qu'il est beau de les avoir de cette couleur. Elles raillent à ce sujet les Européens " qui ont, disent-elles, les dents blanches comme les chiens & les singes ; c'est qu'elles ne connoissent pas tous les Européens.

Un divertissement qui accompagne souvent les fêtes qui se donnent à la Cour du Mogol, est une espèce de foire qui se tient dans le Serrail par les plus jolies femmes de la Cour. Elles étalent diverses étoffes d'or, d'argent & de soie, des ouvrages de broderie, de riches turbans, & toutes sortes d'autres marchandises. L'Empereur parcourt toutes les boutiques, & marchandise ce qu'il trouve sous sa main, comme pourroit faire un simple particulier. On dispute de part & d'autre sur les prix ; & souvent on en vient aux injures. Quelquefois on y admet des danseuses, des actrices, des femmes galantes. Il y en a d'aussi riches qu'en France, & qui ont sur elles, comme à Paris, pour plus de vingt mille écus de diamans. Les Seigneurs s'en amusent & les traitent d'ailleurs avec beaucoup de dureté ; témoins ce Gouverneur d'Amadabat dont nous venons de parler. Le trait suivant, quoique moins sérieux, prouve également le triste sort de ces créa-

112 MERCURE DE FRANCE.

tures, qui jouissent en France d'une plus heureuse destinée. Un Empereur avoit un favori qui s'étoit rendu si agréable par son esprit & la gaîté de sa conversation, qu'il ne se passoit pas de jour, que le Monarque ne le fît venir. Un jour que ce Seigneur avoit pris médecine, l'Empereur, qui vouloit se réjouir, lui envoya une troupe de danseuses, & leur commanda de se découvrir le derrière & de ch. . . en sa présence. Le courtisan, à qui elles signifièrent l'ordre du Monarque, & qui vouloit à son tour tirer parti de cette plaisanterie pour divertir son maître, leur demanda si c'étoit là tout ce que l'Empereur leur avoit ordonné. Il ne nous a point commandé autre chose, répondirent les danseuses, qui se mirent en devoir d'exécuter les ordres du Prince. Suivez-les ponctuellement, reprit le courtisan, mais prenez garde d'en faire plus qu'il ne vous a dit. S'il vous arrive de pisser en faisant vos ordures, je vous ferai fouetter jusqu'au sang. Il n'y en eut pas une qui voulût s'exposer à ce danger. Elles retournèrent donc à la Cour, & rapportèrent au Prince la réponse de son favori. Le Monarque s'en divertit, & fut le reste du jour de fort bonne humeur.

Dans un petit village près de Cambayé

on voit un temple célèbre par le genre des pèlerinages qui s'y font. La plupart des courtisannes de l'Inde y apportent leurs offrandes. Il est rempli de nudités, entre lesquelles on remarque particulièrement une grande figure d'homme dans un état indécent. C'est l'idole la plus révéree des vieilles courtisannes. Celles qui ont amassé une somme d'argent pendant leur jeunesse, l'employent à acheter de petites filles qu'elles forment à tous les exercices de leur profession. Ces jeunes esclaves, que leurs maîtresses mènent à la pagode à l'âge d'onze ou douze ans, regardent comme un bonheur d'être offertes à l'idole, & lui promettent qu'après avoir vieilli dans le métier, elles formeront à leur tour de jeunes élèves qui perpétueront son culte.

On fait dans la ville de Sérangé une sorte de gaze ou de toile si fine, qu'étant sur le corps, elle le laisse voir comme à nud. Le transport n'en est pas permis aux Marchands. Le Gouverneur les prend routes pour le Serrail de l'Empereur. Les Sultanes en font des chemises & des robes que le Prince, par un raffinement de volupté asiatique, aime à leur voir porter. Il jouit, sous l'apparence du vêtement, de tout le plaisir de la nudité.

Dans un pays où bien des femmes se

114 MERCURE DE FRANCE.

brûlent après la mort de leurs maris, il étoit difficile que notre voyageur ne fût souvent témoin de pareilles catastrophes. “ Je n’avois point encore vu, dit-il, „ cette cérémonie ; & je vous avoue que, „ malgré l’éloignement qu’on éprouve „ à voir périr son semblable, je me livrai „ à ma curiosité, & voulus être témoin de „ ce spectacle. Comme le Grand Mogol, „ les Vice-Rois, les Gouverneurs de l’Inde „ font profession de la religion Mahométane, ils tâchent d’abolir, autant qu’il „ leur est possible, cette coutume payenne „ & barbare ; mais c’est un préjugé si „ bien établi dans quelques contrées, qu’on „ n’en voit encore que trop souvent des „ exemples. Plutôt que de ne pas faire ce „ sacrifice, plusieurs femmes passent dans „ un autre pays où la religion des Gentils „ a plus de liberté. Si elles ne suivent „ point cette pratique odieuse, elles sont „ exposées à mille outrages. Il faut qu’elles „ se coupent les cheveux, ce qui est la „ peine la plus honteuse qu’elles puissent „ éprouver ; qu’elles se livrent aux emplois „ les plus vils, & qu’elles soient distinguées „ par une espèce d’habillement rouge, consacré à l’humiliation. On croit que l’origine de cet usage cruel vient d’un pays „ où les femmes qui se laissoient de leurs

„ maris , ne faisoient pas difficulté de les
 „ empoisonner. L'obligation de se brûler
 „ vives après leur mort fut regardée comme
 „ le moyen le plus efficace de les contenir.
 „ On leur a même persuadé que celles
 „ qui ont le courage de ne point survivre
 „ à leurs maris , vont jouir avec eux d'une
 „ vie délicieuse. Une femme jalouse de
 „ ce bonheur obtint , à force d'argent , du
 „ Gouverneur de Ragimohol , la permis-
 „ sion d'être brûlée avec le corps de son
 „ époux qu'elle avoit perdu depuis quel-
 „ ques jours. J'allai à une demi-lieuë de
 „ la ville , sur le bord du Gange , qui en
 „ baigne les murs , dans un lieu où les
 „ Indiens ont coutume de brûler les corps
 „ morts. On y voyoit celui d'un homme
 „ dont les pieds trempoient dans la rivière.
 „ Vis-à-vis de lui , à trois pas sur le rivage ,
 „ il y avoit une petite hutte de six pieds
 „ en quarré , construite avec du bois & de
 „ la paille. En dedans étoit un bûcher à
 „ l'élevation d'un siège ordinaire. Tandis
 „ que je considérois ce funeste appareil ,
 „ la femme du mort s'avança couverte
 „ d'un drap , suivie d'une foule de peuple ,
 „ & précédée de la musique du pays ,
 „ composée de hautbois & de tymbales.
 „ Des filles & des femmes chantoient &
 „ dansoient devant la veuve , qui étoit

116 MERCURE DE FRANCE.

„ parée de ses plus beaux habits, & avoit
 „ les doigts, les bras & les jambes char-
 „ gées de bagues, de bracelets & d'autres
 „ ornemens précieux. Lorsqu'elle fut arri-
 „ vée à cent pas du lieu où j'étois, elle
 „ entra dans l'eau avec plusieurs autres
 „ femmes de ses parentes & de ses amies
 „ qui l'accompagnoient. Elles y firent quel-
 „ ques prières qu'elles répétèrent à cin-
 „ quante pas de là. Comme elle approchoit
 „ du corps de son mari, on alla le prendre
 „ & le porter sur le bûcher ; & pendant
 „ ce temps-là elle entroit dans l'eau pour
 „ la troisième fois. Elle y resta un peu plus
 „ de temps que les deux premières ; & elle
 „ marcha ensuite vers la petite hutte, dont
 „ elle fit trois fois le tour. Ses parentes &
 „ ses amies vinrent l'embrasser, la félici-
 „ tèrent en lui disant le dernier adieu ; &
 „ elle distribua parmi elles tous ses joyaux.
 „ Il parut alors un jeune homme d'environ
 „ seize ans qui, s'étant jetté à ses pieds,
 „ témoigna par ses soupirs & par ses lar-
 „ mes, combien il étoit sensible au mal-
 „ heur de perdre dans le même bûcher les
 „ deux personnes qui lui avoient donné
 „ la vie, & qui lui étoient les plus chères.
 „ Mais la mère, toujours ferme, & sans
 „ donner la plus légère marque d'émotion,
 „ entra dans la petite loge, s'assit sur le

„ bûcher & mit le corps de son mari sur
 „ ses genoux. Alors on lui présenta un
 „ flambeau allumé ; & elle le prit pour
 „ mettre le feu elle-même aux fagots. En
 „ même temps on boucha l'entrée de la
 „ loge avec du bois & de la paille ; après
 „ quoi huit ou dix hommes presque nuds ,
 „ beaucoup plus hideux que nos forgerons
 „ de France , mirent le feu de tous côtés
 „ en dehors , afin d'aider celui du dedans.
 „ Ils y jettèrent de l'huile & firent des
 „ hurlemens épouvantables , sans doute
 „ pour empêcher que cette femme ne fut
 „ entendue des assistans , en cas que la dou-
 „ leur lui arrachât quelques cris. Je vous
 „ avoue que ce spectacle me causa une
 „ peine que je sens se renouveler en moi
 „ toutes les fois que j'y pense ; & je fus
 „ bien puni de ma curiosité „.

Nous ne finirions pas si nous voulions rapporter ici tout ce qu'offre de singulier chaque page de cette relation. On compte plus de vingt mille femmes publiques dans la capitale de Golconde. Voici un fait qui prouve jusqu'où va la souplesse de ces créatures. Le Roi voulant aller à Masulipatan , neuf d'entre-elles usèrent de cet expédient pour lui servir de monture. Elles représentèrent la figure d'un éléphant : quatre faisoient les quatre pattes ; quatre

118 MERCURE DE FRANCE.

autres formoient le corps de l'animal & une la trompe. Le Roi, monté sur ce groupe indécent & grotesque, fit, dans une espèce de trône, son entrée dans la ville.

Ce qui distingue principalement le Royaume de Golconde des autres contrées de l'Asie, c'est la richesse de ses mines de diamans. Elles font ici un article curieux & instructif ; il faut le lire dans l'ouvrage même.

On trouve sur la côte de Coromandel un peuple dont le culte est le comble de l'impudicité. Les Prêtres adorent solennellement le Dieu *Priape*, qu'ils appellent *Lingan*, & ils portent au cou une figure obscène à laquelle ils donnent le même nom, & qui est le symbole impur de ce Dieu. En vertu d'une loi établie par les Prêtres *Linganistes*, il faut que les jeunes filles leur prostituent leur virginité.

L'histoire de la Compagnie des Indes Française, Angloise, Hollandoise & Portugaise est écrite avec beaucoup de clarté & de précision. Ce morceau est un des plus instructifs. On y trouve en particulier des détails curieux & intéressans sur Pondichéry.

L'Isle de Ceylan offre d'autres objets de curiosité. On fait une garde fort exacte sur tous les chemins qui conduisent à la

Cour. Il n'y passe personne sans un sceau que l'on reçoit des Officiers établis pour cette distribution. Ces sceaux sont différens, suivant la qualité ou la profession de ceux qui les demandent. Celui d'un soldat représente un homme armé. Pour un laboureur, c'est la figure d'une personne qui porte deux sacs attachés aux deux extrémités d'un bâton « Comme Européen, „ dit notre voyageur, on me donna pour „ mon passeport, le portrait d'un homme „ qui avoit l'épée au côté & le chapeau „ sur la tête „.

Les Ceylanois donnent à leur Prince des titres qui l'égalent à leurs Dieux ; & , lorsqu'ils lui parlent d'eux-mêmes, c'est avec un excès d'humiliation qui les rabaisse au rang des animaux. Ainsi , au lieu de dire, *j'ai fait* , ils disent : *le membre d'un chien a fait telle chose.*

La passion pour le jeu est une fureur chez ces insulaires. Quand ils n'ont plus rien à perdre, ils jouent jusqu'à leur membres ; c'est-à-dire, que celui qui a perdu la partie, pose sa main sur une pierre, & on lui coupe le bout du doigt, qu'il trempe aussitôt dans de l'huile bouillante toute préparée pour cautériser la plaie. Quelques-uns s'opiniâtrent de telle sorte, qu'ils n'a-

bandonnent le jeu qu'après avoir eu tous les doigts coupés.

La complaisance est extrême pour le sexe dans l'Isle de Ceylan. Il est respecté jusques dans les animaux ; & , par une loi qui est peut-être sans exemple , non-seulement les terres dont les femmes héritent ne doivent rien au Roi , & sont exemptes des droits de la douane , mais on ne paie rien non plus pour ce que porte une bête de charge femelle.

Dans le Royaume de Calicut, sur la côte de Malabar , il est permis aux femmes d'avoir plusieurs maris. On prétend que lorsqu'un d'eux rend secrètement visite à sa femme , il laisse à la porte ou ses armes ou quelque signe qui avertit ses rivaux de ne pas entrer. Ceux-ci respectent ses plaisirs , dans l'espérance d'en prendre à leur tour qu'il respectera également. « Je ne
 „ garantis pas ce fait , qui sans doute est
 „ exagéré ; à moins qu'on ne prenne pour
 „ union conjugale ce qui n'est qu'un sim-
 „ ple commerce de galanterie ; & , dans
 „ ce cas , les mœurs Malabares se rappro-
 „ chent en ce point des usages de certaines
 „ rues de Paris. La voie du divorce est
 „ permise aux femmes ainsi qu'aux hom-
 „ mes. Ces séparations sont fréquentes ,
 „ mais

„ mais elles se font à l'amiable & sans aucune
 „ plainte ni procès de part ni d'autre. Une
 „ femme naturellement inconstante fait
 „ cinq à six divorces dans sa jeunesse. Une
 „ autre , sans se séparer de son mari , vit
 „ en même temps avec plusieurs amans ;
 „ & c'est encore un point sur lequel quel-
 „ ques Françoises diffèrent peu des femmes
 „ de Calicut ,,,

L'article de Goa commence par une relation curieuse sur le tribunal de l'Inquisition ; il faut la lire dans l'ouvrage même. Le reste de la lettre , ainsi que toute la suivante , présente les détails les plus piquans , & qui ne se trouvent rassemblés en si grand nombre dans aucun voyageur. Voici ce qui regarde les esclaves de l'un & de l'autre sexe. Ils se vendent publiquement à Goa avec plus d'indécence qu'en Turquie. On les conduit en troupes dans une place , & chacun a la liberté de les examiner curieusement , & de les visiter même dans les endroits du corps les plus secrets. Les plus chères ne coûtent que vingt écus , quoiqu'il s'y trouve des hommes bien faits & des femmes charmantes. On voit dans les mêmes marchés des esclaves qui ne sont point à vendre , mais qui , par ordre de leurs maîtres , cherchent des occupations convenables à leurs talens pour

122 MERCURE DE FRANCE.

grossir leurs revenus. “ Les plus belles
 „ filles sont employées à la vente des fruits
 „ & autres denrées, afin que leur beauté
 „ attire les marchands, ou que, par un
 „ double commerce, elles apportent un
 „ double profit. Elles se parent avec soin
 „ pour plaire aux spectateurs ; & le genre
 „ d'occupation qu'elles ont en ville, n'est
 „ pas d'un médiocre produit pour les Por-
 „ tugais „.

Outre les esclaves & les moines, qui
 composent la plus grande partie des habi-
 tans de Goa, on y distingue encore diffé-
 rentes classes de citoyens. Les *Castices*, qui
 sont nés de père & de mère Portugais ; les
Métis, dont le père est Portugais & la
 mère Indienne ; & les Indiens naturels,
 nés de père & de mère Indiens. Parmi les
 castices, les uns sont employés dans les
 principales charges : “ les autres sont Gen-
 „ tilshommes ordinaires de la Maison du
 „ Roi, Gentilshommes nouvellement en-
 „ noblis, Gentilshommes valets de cham-
 „ bre, Gentilshommes marchands, Gen-
 „ tilshommes artisans, Gentilshommes sol-
 „ dats. Ils ont tous l'épée au côté, sont
 „ vêtus de soie, & paroissent en public
 „ avec la même gravité & presque la même
 „ suite que les véritables nobles. A la ré-
 „ serve de quelques-uns qui coupent le

„ cuir pour les souliers, tous ces Maîtres
 „ Gentilshommes font faire leur métier
 „ par des esclaves „.

Nous avons pris au hasard les différens traits que nous avons rapportés ; c'est partout la même manière de voir, d'écrire & de raconter. Nous continuerons nous-mêmes, dans le prochain Mercure, la même façon de parcourir ce qui nous reste à connoître.

LA RAMÉIDE, poëme, par M. RAMEAU;
 1766.

Nous avons promis, dans un de nos Mercurés précédens, de faire voir, par des détails tirés de son Poëme, que M. Rameau, neveu du grand Musicien de ce nom, a encore d'autres titres qui doivent le rendre intéressant au public. Ces titres sont ses talens pour la poésie & pour la musique.

J'ai fait plus d'une fois bruit des fruits de ma
 verve ;

Et je suis sûr encor que dans bien plus d'un lieu
 J'ai fait parler aussi de Rameau le neveu.

Sur-tout en Bourgogne par des airs du
 pays, qu'on appelle *sauteuses* ; par celle

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

entr'autres sur laquelle on chante les paroles de M. Favart, *la petite Lise*, &c. Ensuite à Lyon, à Metz, à Nevers, en Champagne & chez les Grisons. M. Rameau le neveu a depuis fait imprimer de nouvelles pièces de clavecin, distribuées en six suites d'airs de différens caractères, & intitulées: *la Voltaire*, *les trois Rameaux*, *le Général d'Armée*, *le François aimable*, *la Toujours nouvelle*, &c. &c. &c.

J'entonnai le clai^{on} & la fierre trompette;
Je fis pour le hameau raisonner la musette.

.
Avant Rameau peut-être on auroit pu me voir
Paroître avec éclat dans le rang du savoir.

M. Rameau se plaint de ce que, malgré les talens qu'il a montrés dans la double carrière de la poésie & de la musique, il ne vit pas dans l'aifance que devoient lui procurer ses succès.

Moi, dont jamais le gain n'égalait la dépense,
Et qui connois encor la parfaite abstinence.
Mais de loin qui croira qu'un Auteur de mon nom
Ne tient pas dans Paris la meilleure maison?

L'Auteur se croit en droit de demander
la récompense de ses talens & de ceux de

son oncle, dont il fait par-tout un juste éloge ; c'est à-peu-près le sujet du premier chant, qu'il appelle ses *Objections*.

Dans le second, intitulé *la Défense du goût*, M. Rameau combat le système de M. Rousseau de Genève sur la musique. Il revient à ses *objections* dans le troisième chant, c'est-à-dire, à son peu d'aisance que le nom qu'il porte devoit faire disparaître.

Il faut, selon les siens, une honnête retraite ;
Le Ciel qui nous fit naître en contracte la dette.

Ce n'est pas la faute de M. Rameau si son étoile ne lui a pas été plus favorable. Fils & neveu de deux hommes à talens, il a cherché de bonne heure à s'avancer dans le monde par la même voie.

A l'âge de vingt ans, ayant perdu ma mère,
Je me trouvai contraint sous les loix de mon père,
Pour les autres si bon, de moi trop exigeant,
De quitter la maison sur la foi du talent.
Il semble que le Ciel m'ait fait pour ses revers ;
Connoissant mon devoir je les ai tous soufferts.

.
Sans disputer de rang aux neveux des *Corneilles*
Ne puis-je rien devoir aux *Rameaux*, à leurs
veilles,

126 MERCURE DE FRANCE.

Et par quelques bienfaits en ressentir les fruits,
A titre de neveu comme à titre de fils ?
Peut-être qu'échauffé d'une faveur légère ,
Je chanterois encore après l'oncle ou le père ,
Eprouvant la fortune & des jours tout nouveaux ,
Mes chants pourroient s'accroître & devenir plus
beaux.

Le quatrième chant est intitulé, *Honneur aux grands , Hommage à l'amitié.* Ici M. Rameau rappelle à ses lecteurs le nom des personnes illustres qui l'ont protégé & accueilli.

J'ai sous l'habit du Roi paru six fois en lice ;
L'on fait combien je fus aimé du grand *Maurice.*

La plupart des autres protecteurs de M. Rameau ne sont pas d'un rang moins distingué.

Le cinquième chant est appelé *Réponse à tout.* L'Auteur propose à l'Etat divers moyens de lui faire le bien qu'il semble avoir mérité par ses talens & par son nom.

Il est plusieurs moyens par où l'on peut m'en faire.
Sur la caisse lyrique * ; ou bien qu'on délibère ,
Sur quelque bénéfice ; on me vit en rabat ;
J'ai la tonsure enfin ; j'en aime encor l'état.

* Pension sur les fonds de l'Opéra.

Mais il fut marié , dira quelque bonne âme ;
Il eut vraiment beau fils , & toute aimable femme.

J'en ai porté le deuil ; on vit couler mes larmes ;
D'une si digne épouse , en rappelant les charmes ,
C'est pour louer ici qui mérita ma foi.

Mais au service encor , si Dieu ne lui pardonne
Eh bien, qu'est-ce , Messieurs ? je n'ai tué personne.
Quand je montrai du cœur , quand j'eus de la
vertu ,

Je fus jaloux d'honneur , non de sang répandu.

Pour l'église (il n'est rien qu'ici je doive taire) ;
J'ai fait depuis l'épée un an de séminaire.

Sensible à la faveur , en court ou long manteau ,
L'on verroit désormais le neveu de *Rameau* ,
Sous cet habit pieux , renonçant à la gloire ,
Qu'on accorde à mon nom , du moins que je
veux croire ,

Je serai tout entier à mes dix lustres faits ,
A l'étude du sage , où je me livrerois.
Attentif & soigneux à donner bons exemples ,
Plus qu'en tout autre lieu l'on me verroit aux
temples.

Mais si , pour cet état nulle porte ne s'ouvre ,
Je ne vois point l'abus d'un logement au Louvre.

F iv

Nous desirons ardemment que les vœux de M. *Rameau* soient remplis : ce qui s'est passé il y a quelques années à l'égard d'un parent de *Corneille*, est fait pour donner de la confiance au neveu du grand *Rameau*.

ANNONCES DE LIVRES.

ESSAIS Anatomiques contenant l'histoire exacte de toutes les parties qui composent le corps de l'homme, avec la manière de les découvrir & de les démontrer ; ornés de figures : par M. *Lieutaud*, ancien Professeur Royal d'Anatomie, Médecin ordinaire de Monseigneur le Dauphin & des Enfans de France, Membre de l'Académie des Sciences de Paris ; nouvelle édition, revue & augmentée. A Paris, chez *d'Houry*, Imprimeur-Libraire de Mgr. le Duc d'Orléans ; *Guillyn & Didot*, quai des Augustins ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; in-8°.

Les Médecins & les Chirurgiens connoissent le mérite de cet ouvrage, imprimé & connu depuis long-temps. Les additions faites dans cette nouvelle édition lui don-

ment une grande supériorité sur les précédentes.

L'Ami de la concorde, ou Essai sur les motifs d'éviter les procès, & sur les moyens d'en tarir la source ; par un Avocat au Parlement. Londres; 1765 : brochure *in* 8°.

Cet ouvrage a deux parties : dans la première l'Auteur nous offre un tableau de la manière dont les procès sont instruits & jugés ; des abus & malversations qui s'y commettent ; des soins, des peines, des inquiétudes & des dangers auxquels on s'expose en plaidant, & des frais immenses qu'on ne peut éviter. Comme il est raisonnable de supposer que la volonté des hommes s'accordera toujours avec leurs intérêts, il y a lieu de présumer que ce tableau, comme un abysme effrayant, détournera le plus grand nombre de l'envie de plaider. Dans la seconde partie on propose un moyen de prévenir les occasions de procès, qui est de rendre les hommes bons & justes en les instruisant jeunes des devoirs qu'ils doivent remplir les uns envers les autres ; de graver de bonne heure dans leur cœur les principes d'une bonne morale-pratique, qui doivent être la règle d'une bonne conduite. Un Avocat qui veut empêcher les

F v

procès est un Médecin qui desiré qu'il n'y ait point de malades.

HISTOIRE de l'Orléannois, depuis l'an 703 de la fondation de Rome jusqu'à nos jours ; par M. le Marquis de Luchet. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Gueffier fils, au bas de la rue de la Harpe, presque vis-à-vis celle de Saint Severin, à la liberté ; 1766 : in-4^o.

On ne donne encore qu'un volume de cette histoire ; nous rendrons compte de l'ouvrage entier lorsqu'il sera fini. On trouve dans ce qui paroît jusqu'à présent de l'impartialité, de l'amour du vrai, du respect pour la vertu & de la connoissance des hommes.

LES Pêcheurs, Comédie en un acte, mêlée d'ariettes, représentée sur le théâtre des Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le 7 Juin 1766. La musique est de M. F. J. Goffec. Prix 1 liv. 4 sols avec la musique. A Paris, chez Vente, Libraire, montagne Sainte Geneviève ; 1766 : avec approbation & permission ; in-8^o.

Nous renvoyons nos lecteurs à l'article des spectacles d'un des Mercurus précédens, où il a été fait mention de cette Pièce.

ÉLOGE historique de Jean de Gassion,

Maréchal de France ; discours présenté à l'Académie de Peau en Béarn ; par M. *Moline*. A Pau ; & se trouve à Paris , chez *Dufour* , Libraire , quai de Gèvres , au bon Pasteur ; 1766 : in-8°.

L'éloge de M. *de Gassion* avoit sans doute été proposé pour le sujet du prix d'éloquence à Pau ; & si M. *Moline* n'a pas été couronné , il faut du moins convenir que son discours mérite des louanges.

DE satellite Veneris , à Maximiliano HELL , è S. J. Astronomo Casareo Regio Universitatis Vindebonensis. Vienna, typis & sumptibus JOANNIS-THOMÆ DE TRATTNERN , Cas. Reg. Maj. Aula Typographi & Bibliopola ; 1765 : in-8°.

Cette dissertation sur le satellite de *Vénus* est d'un Jésuite Allemand , savant Astronome , qui est en correspondance avec quelques François qui nous ont fait tenir un exemplaire de son ouvrage , dont ils font le plus grand cas.

OBSERVATIONS sur le Traité historique & critique de M. *Fournier* le jeune , sur l'origine & les progrès des caractères de fonte pour l'impression de la musique ; par MM. *Gando* père & fils. A Berne , & se trouve à Paris , chez *Moreau* , Libraire-

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

Imprimeur de la Reine & de Mgr. le Dauphin, rue Galande; 1766 : in-4°.

Dans le *Traité* de M. *Fournier*, qui parut au mois d'Octobre dernier, il y a quelques traits dont MM. *Gando* croient avoir à se plaindre : & c'est ce qui leur a fait prendre la plume. Mais il y a dans cet écrit des choses qui ne sont pas purement personnelles, & dont les curieux seront très-satisfaits, sur-tout par rapport à la manière d'imprimer la musique.

ORAISON funèbre de très-haut, très-puissant & excellent Prince, Monseigneur *Louis, Dauphin*; prononcée le quatrième de Mars 1766, en l'Abbaye d'Abecour, Ordre de Prémontré, près Saint-Germain-en-Laye; & depuis en la principale église de Chambly, & en l'Abbaye des Dames Bénédictines de Saint-Paul, près de Beauvais; par Dom de *Belloy*, Chanoine Régulier de l'Ordre de Prémontré, Prieur de l'Abbaye d'Abecour. A Paris, chez *Aug. Mart. Lottin*, l'aîné, Libraire, rue Saint Jacques, près Saint Yves; 1766: avec approbation & permission; in-8°.

„ Vous verrez dans ces traits un grand
„ Prince selon Dieu & selon le monde.
„ Un Prince qui fait triompher de tout
„ ce que le monde a de plus enchanteur,
„ & se concilier en même temps l'amour

„ de toute la nation par les vertus même
 „ de son état ; un Prince qui sçut triom-
 „ pher de toutes les adversités de la vie,
 „ & même de la mort, en souffrant pa-
 „ tiemment, en mourant en prédestiné „

ORAI SON funèbre de très-haut, très-
 puissant & très-excellent Prince *Stanislas I*,
 Roi de Pologne, Grand Duc de Lithua-
 nie, Duc de Lorraine & de Bar ; pronon-
 cée dans l'église de Paris le 12 Juin 1766 ;
 par Messire *Jean de Dieu Raymond de*
Boisgelin de Cucé, Evêque de Lavaur. A
 Paris, chez *Hérissant* fils, Libraire, rue
 Saint Jacques ; 1766 : avec approbation &
 permission ; in-4^o.

“ Après avoir donné de grandes leçons
 „ à tous les hommes dans les vicissitudes
 „ de sa vie, *Stanislas* donne à tous les
 „ Souverains de grands exemples dans la
 „ douceur & la sagesse de son règne „. On
 a admiré dans ce discours la justesse du
 texte appliqué au Roi *Stanislas*. Voici les
 paroles françoises, traduites d'un verset du
 second livre des Rois. *Seigneur, vous me*
sauverez du milieu des contradictions de mon
peuple ; vous conserverez mon rang parmi
les chefs des nations ; un peuple qui m'est
inconnu me sera soumis.

134 MERCURE DE FRANCE.

JOURNAL de Rome, ou Collection des anciens monumens qui existent dans cette Capitale & dans les autres parties de l'Italie, représentés & gravés en taille-douce, & expliqués suivant les observations faites sur les lieux, par des Professeurs & des amateurs de la belle antiquité, actuellement à Rome : dédié à MM. *Robert & Jacques Adam*, Architectes Ecossois. Proposé par souscription. A Paris, chez *Nyon*, Libraire, quai des Augustins, à l'occasion ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; in-4°.

Dans le courant d'une année, à commencer par la publication du premier volume, on donnera quatre Journaux plus ou moins étendus, mais qui seront toujours au moins de vingt feuilles d'impression, sans compter les planches. Le prix annuel des quatre Journaux sera de quarante-huit livres, monnoie de France ; les souscripteurs paieront toujours deux Journaux d'avance, c'est-à-dire, vingt-quatre livres en souscrivant ; & les autres vingt-quatre livres en recevant le second Journal ; & ainsi de même pour les années suivantes. On pourra souscrire chez les Imprimeurs & Libraires des principales villes de l'Europe. Toutes les lettres écrites à ce sujet

doivent être affranchies par les souscripteurs qui également paieront le port des Journaux. On souscrit à Paris, chez *Nyon*, quai des Augustins.

LA Religion Chrétienne prouvée par un seul fait, ou Dissertation où l'on démontre que des Catholiques à qui *Hunne-ric*, Roi des Vendales, fit couper la langue, parlèrent miraculeusement le reste de leur vie ; & où l'on déduit les conséquences de ce miracle contre les Ariens, les Soci-niens & les Déistes, & en particulier contre l'Auteur d'*Emile*, en répondant à leurs principales difficultés. A Paris, chez *Barbou*, rue & vis-à-vis de la grille des Mathurins, & à Villefranche-de-Rouergue, chez *Pierre Videlhé*, Imprimeur ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; in-12.

Le titre de cet ouvrage fera sentir de quelle importance peut être un pareil écrit, & l'impression qu'il doit faire sur l'esprit des lecteurs. Le miracle dont il est ici question est appuyé de toutes les preuves qu'il a été possible de rassembler ; & il est difficile de se refuser aux témoignages des plus graves historiens.

PLAIDOYERS & Mémoires contenant des questions intéressantes, tant en matières

136 MERCURE DE FRANCE.

civiles, canoniques & criminelles, que de police & de commerce, avec les jugemens & leurs motifs sommaires; & plusieurs discours sur différentes matières, soit de droit public, soit d'histoire; par M. *Mannory*, ancien Avocat au Parlement: tome dix-septième. A Paris, chez *Claude Hérisant*, Imprimeur-Libraire, rue Neuve-Notre-Dame, aux trois vertus; 1766: avec approbation & privilège du Roi; in-12.

Les différentes matières contenues dans ce volume sont, 1°. une épître dédicatoire aux citoyens notables de Paris, admissibles à l'échevinage de cette ville. 2°. Un discours sur le commerce du Languedoc pour le Levant par le port de Cette. 3°. Un mémoire sur une extrême mauvaise foi de la part d'un homme que l'on avoit cessé d'obliger. 4°. Un autre mémoire sur des accusations graves & en partie justifiées dans la fameuse affaire du Canada de l'année 1763. 5°. Des lettres sur la question générale de l'admissibilité des citoyens notables à l'échevinage de Paris. 6°. Un mémoire sur une accusation de vol. 7°. Deux autres mémoires sur les affaires criminelles. C'est toujours le même genre d'éloquence de M. *Mannory*, qui plaît, qui touche & qui persuade.

J U I L L E T 1766. 137

*FABULÆ selectæ à gallico in latinum sermonem conversa, in usum studiosæ juventutis. Authore Petro***, Presbitero Congregationis O. D. J. Rothomagi, typis Steph. Vinc. Machuel, Bibliopola, viâ sancti Laudi, è regione palatii; 1765: cum approbatione & privilegio; in-12.*

Ceux pour qui la latinité collégiale peut encore avoir des charmes, & qui croient que les fables de *Phédre* ne fussent pas pour l'usage de la jeunesse, approuveront sans doute cette traduction de fables françoises, mises en vers latins par un Père de l'Oratoire.

ESSAIS historiques sur les Régimens d'Infanterie, Cavalerie & Dragons; par M. de Roussel. A Paris, chez *Guillyn*, Libraire, quai des Augustins, au lys d'or; 1766: in-12.

Nous avons annoncé cet ouvrage lorsqu'on en donna les premiers volumes, & nous en avons fait connoître l'objet & le plan. Il est question aujourd'hui des Régimens de Navarre & de Piémont. Insensiblement on aura l'histoire de tous les Régimens de France; & ces morceaux historiques ne contribueront pas peu à la perfection d'une Histoire Militaire générale du Royaume.

138 MERCURE DE FRANCE.

LES Cris de la nature & de l'humanité, dédiés au beau sexe ; par M. *Valli*, Chirurgien de Florence. A Paris, chez la veuve *Duchefne*, rue Saint Jacques, & *Molini*, Libraire, quai des Augustins ; in-8° de 30 pages.

L'Auteur de cette brochure est un Chirurgien Accoucheur qui exhorte les femmes à ne pas se servir de Sages-femmes dans leurs couches, ou du moins à ne pas mettre aveuglément leur confiance dans des Matrones peu éclairées, qu'elles rendent trop facilement les arbitres de leur destinée & de celle de leurs enfans.

M. TULLII CICERONIS eclogæ ad usum juventutis collectæ, à D. D'OLIVET, *Academia gallicæ XL viro. Parisiis, apud BARBOU, viâ Mathurinenfium* ; 1766 : in-12.

Nous avons annoncé il y a peu de temps le choix des pensées de *Cicéron* par M. l'Abbé *d'Olivet*, avec la traduction françoise à côté. On a désiré d'avoir cette même collection sans la traduction, pour la faire apprendre par cœur aux jeunes gens dans les classes, & la rendre plus facile à acquérir. C'est le but de cette nouvelle édition, qui ne forme pas un volume de plus de 150 pages.

MÉTAMORPHOSES d'*Ovide*, traduction

nouvelle, avec le latin à côté. A Paris, chez *J. Barbou*, Imprimeur-Libraire, rue & vis-à-vis de la grille des Mathurins; 1766 : 2 vol. in-12.

Un scrupule fondé sur le respect qu'on doit à l'innocence des enfans, a paru d'abord faire proscrire cet ouvrage de toute institution publique & particulère. Dans la suite, des hommes laborieux & zélés pour l'institution & pour les mœurs, en donnèrent des éditions purgées de tout ce qui pouvoit présenter à l'esprit des images dangereuses & hâter le progrès des passions. C'est sur ce plan qu'on a travaillé dans cette nouvelle traduction. On a pris le Père *Juvenci* pour guide, en ne traduisant exactement que ce qu'il a jugé à propos de faire imprimer pour l'usage des Collèges; & l'on s'est astreint au sens littéral autant que le génie de notre langue l'a permis; & quand il a fallu avoir recours à des équivalens, on a donné la traduction littérale en forme de notes. Le même Libraire, *Barbou*, rue des Mathurins, débite une édition toute latine des *Métamorphoses* d'*Ovide* avec des notes françoises, à l'usage des classes; in-12. On trouve aussi chez lui la *Diplomatique-Pratique*, ou *Traité de l'arrangement des*

archives & trésor des chartes, par M. *le Noine* ; in-4°. Prix 16 liv.

ORDONNANCE du Roi, concernant la Marine, du 25 Mars 1765. A Paris, de l'Imprimerie Royale ; 1766 : vol. in-12, d'environ 600 pages ; avec une table raisonnée.

Cet ouvrage, qui se vend chez *Panckoucke*, rue & à côté de la Comédie Française, est partagé en seize livres, & traite des objets suivans. Des pouvoirs, fonctions & devoirs des Officiers de Marine ; de la garde & sûreté des ports ; du lestage & délestage, du conseil de construction, des dimensions des vaisseaux ; de la fourniture des marchandises, de leur adjudication, réception, arrangement, conservation & convertissement ; des appointemens des Officiers dans le port, de leur distinction sur les vaisseaux ; des canons & armes & du service de l'artillerie relatif aux vaisseaux ; de la fourniture des vivres ; des hôpitaux & des Médecins à la suite de l'escadre ; du conseil de marine, justice de guerre, &c.

Le même Libraire, *Charles Panckoucke*, rue & à côté de la Comédie Française, continue de donner jusqu'à la fin du mois

J U I L L E T 1766. 141

d'Août, au prix de 700 liv. les Mémoires complets de l'Académie des Sciences, & à 210 liv. ceux de l'Académie des Inscriptions au lieu de 360 liv.

Il a cessé de donner au rabais les volumes de ces deux collections pris séparément, qui se payeront 12 liv. comme à l'ordinaire.

Il a mis en vente depuis quelques jours l'année 1763 de l'Académie des Sciences.

Si quelques curieux vouloient des exemplaires de l'Académie des Sciences de l'édition originale, les figures de bonnes épreuves, & toutes tirées sur la demi-feuille, il avertit qu'il lui en reste une douzaine d'exemplaires qu'il donnera à 750 liv. en un seul paiement comptant jusqu'à la fin d'Août prochain.

Le même Libraire vient de mettre en vente le cinquième cahier des planches enluminées par MM. de *Buffon* & d'*Aubenton*.

Les Frères *Osmont*, 4 parties brochées.

Histoire naturelle des Fraisières, 1 v. in-12.

L'ami des jeunes gens, 2 vol. in-12.

Anecdotes de Médecine, 2 vol. in-12.

Amusemens de Littérature, 1 vol. in-12.

P R O S P E C T U S d'un Atlas Général, civil, ecclésiastique, militaire, métho-

142 MERCURE DE FRANCE.

dique & élémentaire ; dressé pour l'étude de la géographie & de l'histoire ; divisé en six volumes, grand *in-4°*, dans lesquels on trouve les Elémens de la géographie, une description méthodique & suivie de toutes les parties de l'univers, les Evêchés, les Patriarchats & les Sièges des Eglises Schismatiques ; le Tableau de la France dans tous les siècles, depuis la fondation de ce Royaume, jusqu'à LOUIS LE BIEN-AIMÉ ; les anciens Gouvernemens Généraux & Militaires, les Parlemens, les Conseils Supérieurs, les Chambres des Comptes, les Cours des Aides & des Monnoies ; les Principautés, les Duchés-Pairies, les Présidiaux, Bailliages, Prevôtés, Sénéchaussées, Châtelanies, Universités, Académies, &c. l'Intendance de Paris, ses Villes, Bourgs, ses Palais, ses Châteaux, &c. les Routes de France, d'Angleterre, d'Espagne, de Portugal, d'Italie, de Suisse, d'Allemagne, & généralement de toute l'Europe. Ouvrage utile à la Jeunesse, aux Négocians, aux Militaires, & aux hommes de tous les états ; adapté également aux meilleurs Historiens, tels que *Mézerei*, le P. *Daniel*, le Président *Hénault*, MM. *Velly* & *Villaret* ; & les meilleurs Géographes, tels que l'Abbé *Lenglet-Dufres-*

noi , Dom *Vesset* , *Le François* , dédié à Mlle *Crozat* , & l'Abbé *Nicole de la Croix*. Par une société de gens de Lettres. Dirigé & mis au jour par le sieur *Desnos*. A Paris , chez le sieur *Desnos* , Ingénieur Géographe pour les Globes & Sphères & Instrumens de Mathématiques ; rue Saint Jacques , à l'enseigne du Globe & de la Sphère : avec approbation & privilège du Roi , 1766.

Les prospectus des ouvrages ont ordinairement pour but une souscription ; cette souscription est toujours un argent que l'Auteur demande au public comme un secours , & que le public finit souvent par réclamer comme une dette ; la souscription que l'on propose ne ressemble en rien à celle-ci ; cet ouvrage n'est point de ceux que l'on projette & auxquels on ne donne souvent qu'une exécution difficile & tardive. C'est un ouvrage terminé dans toutes les parties qui regardent l'impression & la gravure. Une simple promesse de la part des Souscripteurs , de prendre les volumes à mesure qu'on les mettra au jour , sera tout leur engagement ; & cette promesse , si nécessaire pour éviter la fatigue des détails , se fera chez le sieur *Desnos* , & chez ses correspondans , dans la forme suivante.

« Je promets , & m'engage à payer le somme
» de 128 liv. pour les six volumes brochés

344 MERCURE DE FRANCE.

» de l'Atlas général du sieur *Desnos*, lorsqu'
 » que ces volumes seront donnés au Pu-
 » blic ; savoir, de payer en recevant le
 » premier volume 30 livres ; en recevant le
 » second, 15 livres ; en recevant le troisiè-
 » me, 26 livres ; en recevant le quatrième,
 » 26 livres ; en recevant le cinquième, 15
 » livres ; en recevant le sixième, 16 livres.
 » A...ce... 1766. Le prix pour ceux qui auront
 souscrit de cette manière, sera de 128 livres
 broché ; & de 178 livres pour ceux qui
 n'auront pas souscrit. Comme quelques par-
 ties détachées de cet ouvrage se sont déjà
 répandues dans le public, nous offrons aux
 possesseurs de leur compléter le tout, au
 prix de la souscription, & même de leur
 tenir compte du surplus des volumes ac-
 quis, pour leur faire une diminution sur
 le total ; de manière que ceux qui, par
 exemple, auront acheté 31 liv. le volume
 de l'histoire de France, reprendront 6 liv.
 pour les verser sur la souscription ; il en
 sera de même des autres volumes par pro-
 portion. Ceux qui voudront s'assurer par
 le témoignage de leurs yeux, que les six
 volumes sont entièrement gravés, pour-
 ront les voir chez le sieur *Desnos*. Les
 souscriptions sont du premier Juiller, au
 premier Août, pour Paris, & un mois
 plus tard pour la Province ; passé ce terme
 on

on ne les recevra plus. On distribuera régulièrement deux volumes de deux en deux mois, à compter du jour de l'ouverture de la souscription; & ceux qui désireront les acquérir plutôt, ou même tous à la fois, auront la bonté d'en instruire le *St. Desnos*: on peut leur procurer dès à présent quelques exemplaires des six volumes.

Le premier volume, composé de 54 cartes, sera de 30 liv. broc.

Le deuxième, de 44 cartes, 15 liv. broc.

Le troisième, de 60 cartes, 26 liv. broc.

Le quatrième, de 60 cartes, 26 liv. broc.

Le cinquième, de 25 cartes, 15 liv. broc.

Le sixième, de 44 cartes, 16 liv. broc.

Les personnes des Province recevront les volumes francs de port, moyennant une livre au-dessus du prix de chaque volume. Les souscripteurs sont priés de retirer leurs volumes dans le temps de la livraison, ou au plus tard un mois après; toute négligence de leur part les exposeroit à n'avoir que les dernières épreuves. On s'est imposé la loi de ne pas porter le tirage cette année au-delà de cent exemplaires, par l'impossibilité de trouver des mains qui fussent pour ce travail. On souscrit à Paris, chez le sieur *Desnos*, Ingénieur Géographe, rue Saint Jacques à l'enseigne du Globe & de la Sphère. Chez

Vol. II.

G

Saillant, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais ; *Tilliar*, Libraire, quai des Augustins, Saint Benoît ; *Desaint*, Libraire, rue du Foin ; *Delalain*, Libraire, rue Saint Jacques. Nous sommes portés à croire que les amateurs & les gens éclairés se montreront empressés de faire l'acquisition de cet ouvrage, & nous fondons notre opinion autant sur leur goût, que sur la bonté de la chose même. Les efforts que le sieur *Desnos* a faits jusqu'ici pour leur plaire, doivent être pour eux une preuve, ou du moins un augure des soins qu'il a apportés pour la perfection de cet Atlas général ; rien n'a été épargné ; l'argent même a été répandu avec profusion pour se procurer les desseins de la main des meilleurs Maîtres & des Artistes les plus distingués. Il paroît que l'intérêt a moins été le mobile de cette entreprise, que l'utilité du public & l'amour de la Patrie.

On trouve chez ledit sieur *Desnos*, toutes sortes de Cartes de Géographie, tant générales que particulières ; Atlas méthodiques & élémentaires de Géographie, à l'usage des Colléges pour l'étude, tant anciens que modernes ; d'autres pour l'intelligence des quatre principaux Historiens de la France. Le nouvel Atlas présenté à M. le Président *Hénault*, en 1765, pour

J U I L L E T 1766. 147

l'intelligence de son histoire ; broché 18 liv. L'Analyse de la France, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'à Louis XV. Tableau de l'Allemagne ; Recueils complets de Cartes de tous les Auteurs ; grands Plans de Paris , Archevêché & environs de Paris , colés sur toile, montés sur gorge, de toute grandeur, & pour la poche ; Banlieue & environs de la Capitale ; Généralité de Paris, celles de Soissons & d'Amiens, ou Atlas de Picardie ; Cartes particulières des Elections du Royaume ; Routes particulières de la France , d'Angleterre, d'Espagne, de Portugal, de Suisse, d'Allemagne, & généralement tout ce qui concerne les Sciences. Il procurera aux amateurs qui s'adresseront à lui, non-seulement la connoissance de ce qui paroît en ce genre, mais encore la facilité de l'acquisition par un prix modique. Le même donnera cette année un assortiment de cent nouveaux Ecrans, sur toutes les parties de l'Astronomie & de la Géographie, pour l'étude de ces Sciences ; prix 1 liv. 4 s. Il distribue le Catalogue des nouveaux Ouvrages de son fonds, qu'il vient de faire paroître, & autres qu'il a acquis depuis.

INSTRUCTION Pastorale de Monseigneur
G ij

l'Evêque Duc de Langres, sur la religion.
A Paris chez *Humblot*, Libraire, rue Saint
Jacques, près Saint Ives; 1766 : in-4°.
de 64 pages.

M. l'Evêque de Langres fait connoître
en ces termes le sujet de son instruction
Pastorale. « Notre dessein n'est point d'é-
» tablir toutes les preuves de la religion
» annoncée par tant de prophéties, attestée
» par tant de miracles, cimentée par le
» sang de tant de martyrs, & pour la-
» quelle nous-mêmes nous verserions
» le nôtre, s'il en étoit besoin. Nous
» parlons à des Chrétiens convaincus que
» leur croyance est également raisonnable
» & nécessaire..... Ce n'est donc pas
» précisément votre esprit que nous entre-
» prenons d'éclairer; c'est sur-tout votre
» cœur que nous voulons intéresser, en
» remettant sous vos yeux ce qui doit vous
», rendre votre religion chère & précieuse.
», Ses ennemis, pour vous détacher d'elle,
», affectent de vous la représenter comme
», opposée à tous vos sentimens les plus
», naturels, comme une route étroite &
», obscure, par-tout hérissée de ronces &
», d'épines, comme une source éternelle
», de disputes & de divisions parmi les
», hommes; tandis qu'au contraire elle est
», l'unique principe de vos consolations

„ & de vos espérances, la sauvé garde de
 „ vos biens, de votre réputation, de votre
 „ vie même, qui, sans elle, feroit à la
 „ merci de quiconque auroit intérêt de
 „ vous la ravir, & le pourroit avec sûreté;
 „ qu'elle est le lien le plus fort de la société
 „ humaine, & la base de tout gouver-
 „ nement bien réglé; en un mot, qu'elle
 „ est pour chacun de vous en particulier,
 „ & pour tous les hommes en général, le
 „ plus sûr garant de la paix & du bon-
 „ heur; qu'on ne peut dès lors s'élever
 „ contre elle sans se rendre coupable de
 „ l'attentat le plus caractérisé contre l'in-
 „ térêt des particuliers & contre l'ordre
 „ public ». C'est le développement de ces
 vérités qui fait le sujet du discours pasto-
 ral de M. l'Evêque de Langres, dont la
 lecture inspire une juste horreur pour tous
 les discours & les écrits qui se répandent
 dans le dessein de détruire notre sainte
 religion.

MÉMOIRE sur les maladies épidémiques
 des bestiaux, qui a remporté le prix pro-
 posé par la Société Royale d'Agriculture
 de la Généralité de Paris, pour l'année
 1765; composé par M. *Barberet*, Méde-
 cin Pensionnaire de la Ville de Bourg en
 Bresse, ancien premier Médecin des Ar-

G iiij

150 MERCURE DE FRANCE.

mées, Membre de l'Académie des Sciences de Dijon, & imprimé par ordre de la Société ; avec des notes instructives. A Paris, chez la veuve d'Houry, Imprimeur-Libraire de Mgr. le Duc d'Orléans, & de la Société Royale d'Agriculture, rue Saint Severin, près la rue Saint Jacques ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; brochure in-8° de 170 pages.

La Société Royale d'Agriculture, en donnant le prix au Mémoire de M. *Barberet*, a couronné celui qui, de tous ceux qui lui ont été présentés, a le plus approché des vûes qu'elle a eûs dans son premier programme. Elle a été persuadée que l'impression de cet ouvrage pourroit satisfaire le public ; &, pour le rendre encore plus utile, elle a cru devoir nommer un de ses Membres pour y ajouter des notes, dont l'étendue & l'érudition le feront aisément reconnoître de ceux qui composent cette Société. Persuadée que dans toutes les sciences physiques la connoissance des faits doit toujours précéder la théorie, & qu'elle seule peut conduire à une pratique sûre, la Société Royale d'Agriculture de Paris propose aujourd'hui, pour le sujet du prix qu'elle doit distribuer au mois de Juillet 1767, *l'histoire de toutes les maladies épidémiques des bestiaux & des animaux*

de toute espèce , qui se trouvent décrites dans les Auteurs anciens & modernes ; celle des causes qui ont pu les produire , & des remèdes qui ont paru les plus efficaces pour les combattre. La Société desiré que les Auteurs ne bornent pas leurs recherches à celles des maladies qui ont été décrites dans les ouvrages de médecine ; mais qu'ils rassemblent aussi celles dont il est fait mention dans les Historiens & même dans les Poètes ; qu'ils discutent ces descriptions , & qu'ils tâchent de les lier les unes aux autres , afin d'en former un corps de doctrine qui puisse éclairer sur cette branche de l'économie rustique. Le nouveau prix sera de 1200 liv.

LA Secchia rapita, Poema héroï-comico, di *Alessandro Tassoni*. Le Sceau enlevé, Poème héroï-comique ; deux volumes, grand in-8°, beau format, beau papier, beau caractère, avec des estampes du meilleur goût, dessinées par M. Gravelot, & gravées par les meilleurs Artistes.

Cette magnifique édition, que l'on doit au zèle & au soin de M. Conti, Professeur à l'Ecole Royale Militaire, & déjà connu par son goût pour la bonne littérature, fait également honneur aux talens typographiques du sieur *Laurent Prault*.

152 MERCURE DE FRANCE.

Elle se vend chez le sieur *Pierre Durand*, Libraire, rue Saint Jacques; 25 liv. brochée, & 30 liv. dorée sur tranche.

L'ESPRIT de *Sully*, avec le Portrait de *Henry IV*, ses Lettres à M. de *Sully*, & ses conversations avec le même. Par Mlle de *Saint Vast*; dédié à Madame la Marquise de ***. A Cologne; 1766: & se trouve à Paris, chez *Despillly*, Libraire, rue Saint Jacques.

Tout ce qui concerne *Henry IV* a tellement droit de plaire à la Nation Française, que nous sommes fâchés de ne pouvoir, dès cet instant, parler plus amplement de cet ouvrage.

GERARDI de *Méerman*, *origines typographicae. Hagæ Comitum*; 1766: 2 vol. in-4°, chez *Guill. de Bure*, le jeune, quai des Augustins.

pr

4 V 1 S.

Le sieur *Merlin*, Libraire, rue de la Harpe, vis-à-vis de la rue Poupée, a reçu le quatrième & dernier volume du grand Cabinet du Céba, qui traite généralement de toute l'Histoire naturelle. Ceux qui desireront des exemplaires complets, en

J U I L L E T 1766 153

trouveront chez lui de très-bien reliés.

Le même Libraire vend les Coutumes de Lorraine , & le nouveau cours de Tactique théorique , pratique & historique, qui applique les exemples aux préceptes , développe les maximes des plus habiles Généraux , & rapporte les faits les plus intéressans & les plus utiles : avec les descriptions de plusieurs Villes anciennes. Par M. *Joli de Meizeroi* , Lieutenant-Colonel d'Infanterie , enrichi de plans ; 2 vol. in-8°.

Enfin le sieur *Merlin* donne encore avis au public, qu'il est possesseur du plus bel Atlas , du plus complet qu'il y ait peut-être en Europe. Il a été recueilli par feu M. *de Buchelet de Savalette* , Fermier Général , qui a employé plusieurs années de soins & de recherches , & n'a épargné ni peines ni dépenses pour compléter cette rare collection. Elle contient treize cens quatre-vingt dix-huit cartes les plus recherchées & les plus curieuses , & forme un recueil de seize volumes très-grand in-fol. magnifiquement relié. Les curieux qui désireront le voir ou l'acheter , le trouveront à toute heure chez le susdit Libraire.



G v

*AVIS au sujet d'une pension de MM. les
Professeurs du Collège d'Amiens.*

CETTE pension, établie depuis quinze mois par les Professeurs réunis, est aujourd'hui composée de plus de soixante-dix Ecoliers.

Les règles, les études, sont les mêmes que dans les meilleurs Collèges de l'Université, dont les Professeurs sont élèves.

La nourriture la même pour les Ecoliers & pour les Professeurs, qui mangent à la même table.

Ce sont les Professeurs eux-mêmes qui président aux études & corrigent les devoirs.

De plus il y a trois sous-maîtres, & soit à la promenade, soit en récréation, jamais les enfans ne restent seuls.

Les mœurs, la religion, le langage, la politesse, la propreté sont l'objet d'une attention particulière.

Deux femmes ont soin du linge & peignent les enfans tous les jours.

Il y a des Maîtres de toute espèce, de Danse, d'Armes, d'Ecriture, de Dessin, d'Anglois & de Mathématique, &c.

Le prix de la Pension, pour nourriture, bois, chandelle, papier, plumes, encre,

perruquier, est de trois cents trente liv. & jamais de *mémoires*.

La Pension est dans le plus beau quartier & le meilleur air de la Ville, & tout près du Collège.

On s'adressera à M. *Caboche*, Bachelier en Théologie, Professeur & Procureur de la Pension.

Les Professeurs se sont déjà distingués dans la littérature. M. *Goffart*, qui est pour la Rhétorique, est un des meilleurs humanistes que nous ayons eus à l'Université; il est connu par un ouvrage sur l'Ode, qui est très-estimé. Personne n'ignore les talens de M. l'Abbé *de Lisle*, Professeur de seconde, pour la versification françoise; il a fait ses preuves; & il jouit déjà d'une réputation méritée.

AVIS au sujet des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des Beux-Arts, connus sous le nom de JOURNAL DE TRÉVOUX.

LA longue maladie du sieur *Chaubert*, Libraire, propriétaire du privilège de cet ouvrage, a beaucoup nui à la distribution des volumes. Pendant les derniers mois qui ont précédé la mort de ce Libraire, Messieurs les Souscripteurs n'ont pas été

Gvj

servis exactement; & la situation fâcheuse des affaires du défunt a empêché qu'ils ne le fussent mieux depuis, quoique la composition du livre ait été continuée, de la part de l'Auteur, avec le même zèle & la même exactitude. Tout dorénavant est arrangé par rapport à cet ouvrage périodique. *P. F. Didot*, le jeune, Libraire, propriétaire actuel du privilège, vient de prendre les mesures les plus efficaces pour la continuation de ce Journal, & sur-tout pour l'exacte distribution des volumes. Ledit propriétaire desirant ardemment entretenir les sentimens d'estime que le public n'a cessé de montrer pour cet ouvrage malgré les traverses différentes qu'il a essuyées & les faux avis répandus dans certain Journal, il avertit que désormais chaque volume paroîtra avec la plus grande exactitude, & que c'est à lui qu'il faut s'adresser pour tout ce qui a trait à ces mémoires. Le feu sieur *Chaubert*, dont l'intégrité a toujours été & est encore généralement reconnue, n'ayant manqué à ses engagements que par l'impuissance absolue de les remplir, son successeur, tant pour répondre aux vues équitables du défunt, que pour satisfaire le public, avertit tous les Souscripteurs à qui les volumes de 1765

J U I L I E T 1766. 157

ou ceux de 1766 n'ont pas été fournis, qu'ils peuvent se présenter chez lui, avec leurs quittances de souscription, & qu'il leur délivrera *gratis* lesdits volumes.

En donnant cette preuve de désintéressement, il avertit Messieurs les Souscripteurs des Provinces qui peuvent n'avoir pas reçu leurs volumes, d'avoir la bonté de le lui faire connoître par une autre voie que celle de la poste; parce qu'il n'est pas juste que l'offre qu'il fait de son propre mouvement & par pure envie de satisfaire le public, lui soit trop onéreuse.

Le Libraire venant d'apprendre que quelques personnes ont payé sans avoir pris de souscriptions, il les prie de se présenter, ou d'envoyer leurs noms, afin qu'ils puissent être vérifiés sur le registre des souscriptions; dans ce cas, il ne leur sera rien refusé.

Nouveau plan d'abonnement.

Lorsque le Journal de Trévoux parut en 1701, pour la première fois, chaque année n'étoit composée que de douze volumes. En 1735, on donna un, deux, & même quelquefois trois volumes de supplément, qui discontinuèrent en 1741 jusqu'en 1745 inclusivement: ce ne fut

158 MERCURE DE FRANCE.

enfin qu'en 1753 que l'on publia seize volumes par année. Il y a lieu de croire que l'abondance des matières ou que les vues du Libraire furent cause de cette augmentation. Quoi qu'il en soit, notre desir étant de remettre ce Journal sur l'ancien pied, nous nous bornerons à ne donner que douze volumes par année, qui paroîtront régulièrement au commencement de chaque mois. Cependant nous avertissons que chaque volume n'ayant été, depuis l'origine jusqu'à présent, que de huit feuilles ou de 192 pages d'impression par mois, nous n'hésiterons pas, lorsque nous le jugerons nécessaire, de donner neuf feuilles ou 216 pages : le mois de Juin, qui a neuf feuilles, & que nous avons distribué le premier de ce mois, en est la preuve.

Les Abonnés de cette année ne devant recevoir que quatorze volumes au lieu de seize, pour lesquels ils ont souscrit, il leur sera remis l'argent de deux volumes.

Nouvelles conditions de l'abonnement.

Le prix de la souscription pour les seize volumes de ces Mémoires étoit pour les Abonnés à Paris, de 12 liv. 16 sols ; & de 17 liv. 12 sols rendus, francs de port, dans la Province.

L'abonnement actuel fera , pour les douze volumes , de 10 liv. pour Paris , rendus francs de port & brochés , & de 1, liv. 12 sols pour la province , où ils seront rendus sans frais par la Poste. La modération du port de chaque Journal à six sols n'a été continuée d'être accordée par MM. les Administrateurs des Postes que sous la condition expresse qu'il n'en sera expédié aucun sans être affranchi à Paris.

On pourra souscrire pour les 14 vol. de cette année au prix ci-dessus annoncé , & pour les six volumes restant de cette année , au prix de la moitié de l'abonnement.

Le prix de chaque volume , pour ceux qui n'auront pas souscrit , sera de vingt sols broché , & de dix-neuf sols en feuilles. Nous nous croyons obligés de vendre chaque volume à ce prix , parce qu'il n'est pas juste que ceux qui ne se sont point abonnés jouissent du même privilège que les Abonnés. Nous ferons observer en passant que le nouveau prix de chaque volume est , à peu de chose près , le même que l'ancien prix ; & que peu de Journaux sont à aussi bon compte. Le Public peut être persuadé que nous n'épargnerons rien pour le satisfaire , & que nous ferons tous nos efforts pour qu'il n'ait rien à nous reprocher.

Le Bureau d'adresse pour les abonnes-

mens est chez *P. Fr. Didot*, le jeune, Libraire, rue du Hurepoix, à l'entrée du quai des Augustins, près du Pont Saint Michel, à Saint Augustin, chez lequel l'on voudra bien adresser tous les avis concernant cet ouvrage & les livres que l'on fouhaitera faire analyser. On aura la bonté d'affranchir les ports des lettres & des paquets.

Le même Libraire avertit que le Lundi, 7 du présent mois de Juillet 1766, il y aura chez lui une vente à l'amiable, composée de livres sur toutes sortes de matières. Les prix seront marqués sur chaque livre.

M. l'Abbé *Goujet*, Chanoine de Saint Jacques-l'Hôpital, presque entièrement privé de la vue, s'est déterminé à vendre sa bibliothèque ; elle est composée de plus de dix mille volumes choisis dans tous les genres. Outre les corps de livres qui font ordinairement la base des bibliothèques, elle est sur-tout recommandable par la partie littéraire. Depuis plus de cinquante ans ce Savant s'est appliqué à rassembler beaucoup de morceaux qu'il est très-difficile de réunir. On y trouve entr'autres une collection des Poètes Latins anciens & modernes, presque tous les Poètes François, plus de 120 volumes d'épistolaires

latins, depuis le quinzième siècle jusqu'à présent, dont la plupart sont très-rares; une suite précieuse de vies particulières de gens de lettres & autres. La classe des Bibliographes généraux & particuliers est une des plus abondantes que l'on ait encore vue. La partie historique est aussi très-complète, sur-tout pour l'histoire générale & particulière du Royaume. Il y a plusieurs manuscrits originaux, dont quelques-uns sont très-importans, & un porte-feuille qui contient des pièces curieuses & rares en estampes & en portraits.

Cette bibliothèque est à vendre en totalité : ceux qui voudront l'acquérir pourront s'adresser à M. l'Abbé *Goujet* lui-même, ou à M. *Thomas*, Trésorier de la même église, cloître Saint Jacques-l'Hôpital à Paris.

INSTRUCTION facile sur les conventions, ou Notions simples sur les divers engagements qu'on peut prendre dans la société, & sur leurs suites. Ouvrage utile aux gens d'affaires, bourgeois, négocians, à tous chefs de famille, & aux jeunes gens qui se destinent au Palais. Troisième édition, revue, corrigée & considérablement augmentée : in-12. A Paris, chez *Leclerc*, au Palais, à la Prudence. 1766.

Le mérite de cet ouvrage est généralement connu.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

EXTRAIT de la séance publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles Lettres de DIJON, tenue en la grand'salle de l'Université, le 15 Décembre 1765,

M. *Maret*, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel, ouvrit la séance par l'annonce du sujet du Prix que l'Académie distribuera au mois d'Août 1767 (1). Et, après avoir fait sentir toute l'importance du problème dont elle demande la solution, il dit :

« En choisissant ce problème, l'Académie a donné une nouvelle preuve de son attention à porter toujours ses vues sur des objets de la plus grande utilité, & à ne point s'écarter du plan que son zèle pour le bien public lui a tracé.

(1) Le programme de ce Prix est inséré dans le volume du mois de Mars 1766.

» C'est sans doute l'attachement de cette
 » Compagnie à l'exécution d'un si beau
 » plan , qui a engagé plusieurs personnes
 » distinguées par leur naissance & par leur
 » mérite littéraire , à s'associer à ses tra-
 » vaux ».

M. *Maret* cita à cette occasion M. le Comte de *Bissy* , Lieutenant Général des Armées du Roi , un des Quarante de l'Académie Française ; M. *Chifflet* , Président à Mortier du Parlement de Besançon , Membre de l'Académie de la même Ville ; M. *Dégaret* , Lieutenant-Colonel du Régiment de Bourbonnois , M. l'Abbé *Lau-reau* , & M. l'Abbé *Bullet* , de l'Académie de Besançon. Ces Savans auroient-ils désiré d'être admis dans cette Compagnie, si cet établissement ne leur eût pas paru capable de rendre au public des services essentiels ?

« Vous vous rappelez , Messieurs , ajouta
 » M. *Maret* , que c'est sous ce même point
 » de vue que M. le Marquis de *la Tour-*
 » *du-Pin* , Maréchal des Camps & Armées
 » du Roi , Commandant en chef pour Sa
 » Majesté dans cette Province , avoit envi-
 » sagé l'Académie lorsqu'il s'est fait un
 » plaisir d'y prendre place.

» Et si M. *Amelot de Chailloux* , Maître
 » des Requêtes , Intendant des Provinces
 » de Bourgogne , Bresse , Bugey , &c. a

» souhaité d'être reçu dans cette Société
 » Littéraire , pouvons-nous méconnoître
 » les motifs qui l'y ont déterminé ?

» Aux qualités du cœur les plus belles,
 » ce Magistrat réunit le goût des belles-
 » lettres & le plus vif amour du bien pu-
 » blic ; goût & amour héréditaires dans
 » son illustre famille , & qui se transfèrent
 » mettent de père en fils depuis plusieurs
 » siècles. Mais pourquoi me hasarder à
 » interpréter ses sentimens , puisqu'il va
 » lui-même les faire connoître ? Ne dois-je
 » pas plutôt me hâter de lui donner occa-
 » sion de les exprimer ? Je suspends par
 » cette considération la lecture que je dois
 » faire de l'histoire littéraire de l'Académie
 » pour l'année 1765 ».

M. *Amelot* prit alors la parole & justifia ce que M. *Maret* venoit d'avancer , en faisant voir ,

« Qu'il étoit prévenu de la plus forte
 » estime pour les gens de lettres qui appli-
 » quent leurs études & leurs recherches au
 » profit de la Société. Qu'il étoit persuadé
 » de l'utilité que les personnes en place
 » pouvoient retirer de leur commerce , &
 » qu'il avoit désiré d'être admis dans cette
 » Académie , parce qu'il espéroit , à l'aide
 » des secours qu'il y trouveroit , mieux rem-
 » plir les fonctions dont le Roi l'a honoré.

» Qui fait mieux que vous, Messieurs,
 » a dit ce Magistrat, l'influence des scien-
 » ces & des belles-lettres sur le bonheur
 » des peuples & sur la prospérité des Etats ?
 » Qui connoît mieux ce qu'elles prêtent à
 » la force des loix, à l'autorité des Sou-
 » verains ou à celle de leurs Ministres ?

» Chargé par état de veiller sur tout ce
 » qui intéresse notre patrie, il ne pouvoit
 » rien m'arriver de plus heureux que de
 » me voir associé à des concitoyens tou-
 » jours occupés de ce qui peut en perpé-
 » tuer & en augmenter les avantages.

» L'agriculture, les arts & le com-
 » merce, sont les objets de vos spé-
 » culations, ils le sont également de ma
 » surveillance. . . . Nous pouvons en com-
 » mun mériter envers l'Etat & la Province;
 » c'est ce qu'il m'est permis de présumer
 » de mon zèle ; c'est ce qui justifie l'indul-
 » gence que vous avez eue de m'admettre
 » en votre compagnie littéraire & l'ambi-
 » tion que je vous ai montrée d'y avoir
 » place ».

M. *Amelot*, parlant de M. de *Ville-
 neuve*, qu'il a remplacé à l'Intendance, &
 qui étoit Académicien honoraire, ajouta :

« Aussi heureux que l'a été mon prédé-
 » cesseur, dont l'aménité des mœurs, dont
 » les talens & les qualités les plus rares

» ont perpétué la mémoire dans tous les
 » cœurs ; qu'il est flatteur , qu'il est agréa-
 » ble pour moi , de me trouver désormais
 » à portée de connoître tous les titres que
 » vous avez de mériter les bontés du meil-
 » leur des Souverains , de voir de plus
 » près les heureux efforts que vous faites
 » pour vous rendre dignes de la protection
 » d'un Prince , d'un héros , l'espoir de la
 » France , qui , couronné des mains de la
 » victoire , dans le sein de la paix que son
 » art & sa valeur nous ont procurée , fait
 » se couvrir d'une gloire bien flatteuse
 » pour les cœurs sensibles , de la gloire
 » d'encourager les talens !

» Quelle satisfaction , de juger par moi-
 » même avec quel succès vous répondez
 » aux vues philosophiques du célèbre Ma-
 » gistrat dont la générosité vous a rassem-
 » blés , & avec quelle ardeur vous secon-
 » dez le zèle des illustres Membres du Sénat
 » de cette Province , auxquels M. *Pouffier*
 » a confié la direction de cette Académie » !

M. *Amelot* caractérisa ensuite , par des
 traits aussi délicats que vrais , M. l'an-
 cien Evêque de Troye , Chancelier de
 l'Académie , M. le Président de *Ruffey* ,
 Vice-Chancelier ; & , après avoir dit ,
 au sujet des Magistrats qui donnent aux
 lettres les momens que leur laissent les

fonctions éminentes qu'ils remplissent :
 « C'est ainsi que les *Lamoignon*, les *Talon*,
 « les *d'Aguesseau*, se délassoient avec les
 » Muses, après avoir sauvé la fortune des
 » familles du labyrinthe tortueux de la
 » chicane, ou les avoir vengées des sur-
 » prises faites à l'autorité ». Après avoir
 donné des preuves de son estime aux Aca-
 démiciens des différentes classes dont l'Aca-
 démie est composée, il dit :

« Je n'ambitionne que les occasions de
 » coopérer aux succès déjà assurés d'un
 » établissement aussi utile & de seconder
 » vos vues pour le bien public ».

C'est ainsi qu'après avoir fait briller
 dans son discours les lumières d'un homme
 d'Etat, M. *Amelot* prouva que la sensibi-
 lité de son cœur & la modestie de son
 âme lui donnoient autant de droit à l'es-
 time publique que la solidité de son juge-
 ment, l'étendue de ses vues & la délica-
 resse de son esprit : aussi M. l'ancien Evê-
 que de Troye, dans sa réponse au discours
 de M. *Amelot*, considéra-t-il ce Magistrat
 comme homme d'Etat & comme citoyen.

Ce Prélat, rappelant d'abord la mémoire
 des événemens de la séance du 25 Août
 dernier, jour de la réception de M. de la
Tour-du-Pin, Commandant en chef de

cette Province , & adressant la parole à M. *Amelot* , lui dit :

« Quand vous avez commencé votre
 » discours , Monsieur ; cette assemblée re-
 » tentissoit encore des applaudissemens
 » donnés à celui que nous entendîmes il
 » y a quelques mois ; & , loin de faire
 » obstacle à ceux qui vous sont dus , Mon-
 » sieur , ils les avoient en quelque sorte
 » préparés par cette disposition heureuse
 » que le vrai beau mêt en sa faveur dans
 » les esprits : il s'étoit montré , nous ve-
 » nons encore de l'appercevoir.

» Le premier de ces discours exprimoit ,
 » avec une éloquence noble & aisée , le
 » caractère du guerrier & de l'homme de
 » cour : ainsi *César* écrivoit après avoir
 » combattu. Le second , plein de traits
 » réfléchis & ingénieux , peint l'homme
 » d'Etat & de société : ainsi , dans les
 » beaux jours de la littérature , parloient
 » aux assemblées académiques des Magis-
 » trats célèbres , qui , aux conseils ou dans
 » le barreau , avoient balancé les plus
 » grands intérêts. . . . Ils portoient dans
 » les fonctions publiques les fruits d'un
 » travail utile , mais ils en sèmoient l'in-
 » tervalle des fleurs d'un loisir agréable.

» C'est à leur exemple que , sans inter-
 » rompre

» rompre le cours des affaires importantes
 » qui vous occupent , Monsieur , vous
 » venez goûter avec nous & augmenter
 » les douceurs d'un commerce intéressant ,
 » dont le prix va croître à nos yeux par
 » celui qu'il recevra encore de vous ».

M. de Troie , continuant à s'adresser à
 M. *Amelot* , fit une énumération rapide
 des titres littéraires dont la famille de ce
 Magistrat peut se glorifier , & des services
 importans qu'elle a rendus à l'Etat dans
 les fonctions du ministère , fonctions aussi
 difficiles & laborieuses qu'elles sont hono-
 rables.

Il fit observer que le nom d'*Amelot*
 étoit également cher aux bons François &
 aux gens de lettres.

« Une place distinguée , ajouta M. de
 » Troie , le rend encore respectable dans
 » vous , ce nom ; mais c'est vous , oui ,
 » Monsieur , c'est vous seul que nous avons
 » envisagé dans le desir que nous avons
 » eu de vous voir assis parmi nous. Nous
 » louons les *Mécènes* , nous admettons les
 » talens. Les places & les titres sont un
 » lustre , ils ajoutent au mérite , mais ils
 » ne le font pas. Vous pourriez être avec
 » eux un des protecteurs des lettres , vous
 » ne seriez pas un de ceux qu'elles con-
 » ronnent ».

Vol. II.

H

170 MERCURE DE FRANCE.

M. de Troie jette un coup-d'œil sur l'usage que M. *Amelot* fait de l'autorité qui lui est confiée sur la bienfaisance qui caractérise son cœur. Il le félicite de l'avantage qu'il a de pouvoir suivre son penchant & faire le bien à son gré ; puis, revenant à ce qui concerne l'Académie, il dit :

„ A cet avantage, Monsieur, vous join-
 „ drez celui d'un commerce honorable
 „ pour les Muses & précieux pour nous.
 „ Vous nous apporterez cette pureté de
 „ langage, cette douceur d'esprit & de
 „ société qui, jointe à la noblesse des sen-
 „ timens, à la probité du cœur, à la droi-
 „ ture des actions & de la conduite, hono-
 „ rent plus que les places, & rendent les
 „ hommes qui les occupent d'autant plus
 „ dignes d'être aimés, qu'ils sont eux-
 „ mêmes plus sensibles au plaisir de l'être.

„ Vous verrez à votre tour, parmi nous,
 „ Monsieur, des esprits cultivés.... jaloux
 „ de contribuer aux progrès des lettres...
 „ occupés de la gloire d'un Roi que la
 „ bonté de son cœur doit rendre maître
 „ de celui de ses sujets, de la gloire d'un
 „ Prince qui, après avoir représenté par sa
 „ valeur le grand *Condé* dans les batailles,
 „ vient quelquefois le représenter par sa
 „ bonté dans cette Province ; rend comme

» lui son nom aussi chér à nos peuples que
 » redoutable à nos ennemis ; joint les lau-
 » riers dont les Muses couronnent les
 » Princes éclairés , à ceux que la victoire
 » met sur la tête des conquérans ; honore
 » cette Académie de sa protection & n'est
 » pas moins *Condé* par l'amour des lettres
 » que par la gloire des armes.

» Vous trouverez , dans nos disputes
 » littéraires, une émulation sans rivalité ;
 » une critique sans jalousie ; la politesse
 » qu'inspirent les lettres avec la chaleur
 » qui les anime ; un concert des esprits
 » & des cœurs dont vous affermirez les
 » accords ; des richesses que vous augmen-
 » terez par celles que vous y apporterez
 » vous-même , & une vérité d'éloges dont
 » ceux que vous recevez aujourd'hui, Mon-
 » sieur, font une preuve & un exemple ».

M. *Maret* , Secrétaire Perpétuel , lut
 ensuite l'histoire littéraire qu'il avoit an-
 noncée ; il y donnoit une notice de tous
 les ouvrages qui ont été lus à l'Académie
 pendant le cours de l'année 1765 : cette
 notice n'étant point susceptible d'être abré-
 gée , & une énumération sèche des diffé-
 rens ouvrages que M. *Maret* fit connoître ,
 ne pouvant être intéressante , on se con-
 tentera de dire que , par les extraits qui
 composoient cette histoire littéraire , le

public reconnu avec satisfaction que , toujours animés du véritable esprit académique , les Académiciens , chacun dans leur genre , n'avoient cessé de s'occuper à rendre leurs veilles utiles au public ; & que le discours de remerciement fait à l'Académie par M. *François* , & qui a été inséré dans le *Mercur* de France pour le mois de Février de cette année , faisoit partie des morceaux renfermés dans l'article de la poésie.

La séance a été terminée par M. de *Morveau* , Avocat Général , qui a lu la seconde partie de l'éloge du Président *Jeanin*.

Dans la première cet Académicien avoit montré que *Jeanin* , Citoyen & Magistrat , avoit servi la patrie dans ses revers , & avoit contribué à les faire cesser. Il a fait voir dans celle-ci que , « Négociateur & » Ministre , il l'avoit servie dans ses jours » de prospérité ; & avoit travaillé à en assurer la durée ».

M. de *Morveau* débute par l'exposition de l'état florissant où parvint la France lorsque *Henry IV* régna paisiblement ; mais il fait observer que « les Gouverne- » mens doivent toujours leur bonheur au » choix heureux de ceux que l'estime du » Prince appelle auprès du trône pour l'ai-

» der à supporter le fardeau de sa puissance,
 » pour partager avec lui les travaux de la
 » souveraineté ».

Il entre ensuite dans le détail des qualités nécessaires à un Ministre, & , après les avoir exposées , il met en parallèle un favori & un homme d'état & fait sentir par ce moyen la différence remarquable qui se trouve entre l'un & l'autre. « Un intervalle immense se sépare le favori & l'homme d'état ; leur attachement même n'a rien qui se ressemble. Le premier ne voit que la personne du maître , le second ne connaît que la personne du souverain. L'un , esclave des premiers mouvemens de sa volonté , met son étude à satisfaire ses caprices ; l'autre , organe fidèle de la vérité , juge avant que d'applaudir , & remontre avant que d'exécuter : il réveille sa justice ou défarme sa prévention ; il combat ses penchans par la voix de la raison & de l'équité : celui - là est le ministre des plaisirs de l'homme , celui-ci est le ministre de la gloire & des intérêts du Prince.

» *Alexandre* aime *Ephestion* , parce que
 » *Ephestion* aimait *Alexandre* : il aime
 » *Cratere* , parce que *Cratere* aimait le
 » Roi & l'Etat. Tous les deux lui furent
 » chers ; mais que le retour dont il paya

» leur affection fut différent ! Il admit
 » *Ephestion* à la familiarité de ses foiblesses;
 » il honora *Cratere* de la confiance de ses
 » projets. Quelle gloire pour le Monarque
 » qui fait distinguer la complaisance ser-
 » vile du zèle courageux ! quel bonheur
 » pour les peuples qui vivent sous sa loi !
 » Un Prince à qui la postérité, toujours
 » juste, a conservé le nom de père de ses
 » sujets, ne pouvoit confondre ces deux
 » sentimens. . . . Aussi une capacité recon-
 » nue, une applitacion infatigable, une
 » droiture éprouvée, enfin un vif amour
 » pour la patrie. . . . voilà quels furent les
 » droits de *Jeanin* à la confiance de *Henry*
 » le Grand ».

Confiance sans bornes, dont il reçut
 dans toutes les occasions des preuves signa-
 lées. M. de Morveau rappelle à ce sujet
 le souvenir de ce moment où l'un des
 Membres du Conseil avoit laissé percer un
 secret important. On cherchoit à découvrir
 l'indiscret, ou plutôt le traître, on osoit
 soupçonner *Jeanin*. « L'indignation est aussi
 » muette que la conviction ; *Jeanin* se tait,
 » mais *Henry* parle & le venge. Je répond
 » de *Jeanin*, dit ce Prince avec cette assu-
 » rance qui confond la calomnie, voyez
 » entre vous autres qui a révélé ce secret ».

Une autre preuve de la confiance que

ce Monarque avoit en lui, est le pouvoir illimité qu'il lui donne pour négocier la paix entre l'Espagne & la Hollande.

La nature avoit donné à *Jeanin* le génie propre aux négociations. Ce Ministre avoit fait plus d'une fois à la Cour d'*Henry* l'épreuve de ce précieux talent ; mais, pour concevoir jusqu'à quel point il possédoit l'art des négociations, il faut le suivre à La Haye.

« Quarante ans de guerre n'avoient pu
 » arracher aux Hollandois le sacrifice de
 » leur liberté, mais l'épuisement étoit à
 » craindre ». Il étoit important pour la France d'empêcher la ruine d'un allié, & de s'opposer à l'augmentation de la puissance de la Maison d'Autriche ; la paix seule étoit capable de détourner les maux que la continuation de la guerre pouvoit occasionner, & de maintenir entre tous les Etats de l'Europe cet équilibre si désiré, l'objet des vœux de tous les politiques de ces derniers siècles. Mais lorsque *Jeanin* arrive à La Haye, il trouve qu'on a prévenu les Hollandois contre *Henry* en lui prêtant des vues ambitieuses. Il voit « que l'An-
 » gleterre est entièrement dévouée à la Mai-
 » son d'Autriche. . . . Que les Archiducs,
 » par leur présence, gênent les suffrages
 » qu'ils n'ont pû gagner . . . Que l'ennemi

H iv

» ne se prête à suspendre les hostilités que
 » pour avoir le temps de réparer ses pertes
 » & de rassembler de nouvelles forces. . . .
 » Que la religion sert encore d'instrument
 » à l'ambition & à la politique. . . . Enfin,
 » que jusques dans l'intérieur des Etats,
 » l'intérêt personnel s'oppose à l'intérêt
 » général ».

Le génie de *Jeanin* surmonte tous ces obstacles, « & la trêve est conclue à la
 » satisfaction de toutes les Puissances.
 » *Jeanin* met le sceau à ce grand ouvrage
 » en conciliant les Princes divisés, en réglant les intérêts des grandes maisons. . . .
 » Une confiance réciproque le rend le médiateur de ces longues querelles, & ceux
 » qui avoient posé le glaive à la voix du
 » politique, soumettent le partage de leurs
 » domaines aux lumières du Jurisconsulte ».

Il restoit encore une source de divisions, le fanatisme pouvoit encore troubler la paix. « Les Etats voyoient dans leur sein
 » deux églises élevées au même Dieu,
 » mais d'autant plus acharnées à se persécuter, que se glorifiant toutes deux de
 » suivre sa parole, elles lui offroient une foi
 » différente. La tolérance ne fut point une
 » vertu dans le siècle de *Jeanin* ». Mais ce grand homme, ce zélé catholique, prévient les troubles & affermit la paix, en faisant

J U I L L E T 1766. 177

connoître aux citoyens le véritable esprit de la religion , & toute l'étendue du précepte de la charité.

M. de Morveau montre ensuite *Jeanin* quittant « les Provinces-Unies avec le titre » glorieux de Fondateur de cette Républi- » que ; ne recevant de tous les p é é n s qui » lui étoient offerts de toutes parts que » ceux que son Roi lui ordonna expres- » sément d'accepter ; & goûtant à son ar- » rivée à la Cour cette douce satisfaction » que la présence du Maître produit dans » l'âme du Sujet qui vient de le servir.

» *Henry* s'avance au devant de *Jeanin* , » il l'embrasse , & prenant la main de la » Reine » : *vous voyez* , lui dit ce Prince , *l'un des plus hommes de tien de mon Royaume , le plus affectionné à mon service , le plus capable de servir l'Etat ; & , s'il arrive que Dieu dispose de moi , je vous prie de vous reposer sur sa fidélité & sur la passion que je sai qu'il a pour le bien de mes peuples.*

Henry savoit que la religion de *Sulli* le rendoit suspect ; que la haine que lui portoient les grands se déclareroit plus ouvertement après sa mort , & que le moment où il descend oit au tombeau seroit l'époque de la disgrâce de ce Ministre : heureux de trouver le même génie , le

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

» même zèle , dans un homme que la
 » religion ne leur rendoit pas suspect ,
 » dans un homme dont la vertu plus mo-
 » dérée & moins fière leur avoit inspiré
 » moins de prévention & d'éloignement ;
 » il prescrivoit ce choix parce qu'il le voyoit
 » plus possible sans le croire moins avan-
 » tageux ».

L'événement justifia la prévoyance du
 Roi. A peine une main parricide eut-elle
 enlevé à la France le plus grand de ses
 Monarques, que *Sulli* fut écarté du trône ,
 & la Régente remit entre les mains de
Jeanin le dépôt des finances du Royaume ;
 dépôt précieux & qui répandit sur la vertu
 de *Jeanin* un éclat d'autant plus vif , que ,
 par l'intelligence & l'économie de l'ad-
 ministration la plus délicate , ce Ministre ,
 « sans cesser d'entretenir les mêmes trou-
 » pes pour la succession de *Juliers* , sans
 » discontinuer les entreprises intérieures ,
 » sans diminuer cet éclat qu'il importe de
 » conserver à la couronne , d'une main
 » répandit les richesses pour désarmer les
 » mécontents & attacher tous les grands
 » à la fortune de l'état , de l'autre allégea
 » le poids des impositions & supprima
 » toutes celles que les peuples n'avoient
 » supportées patiemment que dans la con-
 » fiance de voir accomplir les glorieux

» desseins du règne précédent. Prodigue
 » envers tous ceux dont la fidélité attend
 » quelque prix, & pour lui seul avare de
 » ces mêmes biens, il partage un pouvoir
 » qu'il peut se réserver en entier. Il s'af-
 » socie des coopérateurs, non pour couvrir
 » des abus par l'autorité, mais pour pré-
 » venir le soupçon par la publicité ; il lève
 » lui-même le voile qui couvre trop sou-
 » vent une gestion aussi étendue ; il dissipe
 » les ténèbres dont il est si facile de s'en-
 » velopper ; il fuit l'ombre qui seule tra-
 » hit le besoin de celui qui la cherche.
 » C'est à l'assemblée des États Généraux
 » du Royaume qu'il soumet le compte de
 » son administration ».

C'est ainsi que *M. de Morveau* déve-
 loppe successivement, & par des faits, la
 grande âme de *Jeanin*, & que dans la
 pureté des motifs de toutes ses actions, il
 fait appercevoir la cause de la tranquillité
 de ce grand homme dans sa disgrâce &
 dans le retour de la fortune, lorsque le
Maréchal d'Ancre étant tombé dans l'abîme
 que ses crimes avoient ouvert sous ses pas,
 il fut rétabli dans toutes ses charges avec
 le titre de Surintendant des Finances.

L'amour de la patrie étoit la seule pas-
 sion qui anima *Jeanin*. C'est cette passion
 qui, subordonnant son intérêt personnel

H vj

à celui de l'Etat, l'engagea à sacrifier au bien général, son repos, sa vie & jusqu'aux mouvemens de la nature les plus impérieux.

Sans rapporter d'après *M. de Morveau* tous les traits qui caractérisent le dévouement de ce grand homme, je n'en citerai qu'un seul qui à mon avis donne une bien grande idée de son patriotisme ; « il présida au Conseil le jour même qu'il perdit son fils ». De quel effort n'étoit-il donc pas capable ?

Aussi ne peut-on, sans admiration, suivre le tableau de sa vie par lequel *M. de Morveau* termine cet éloge, & dans lequel on voit que « *Jeanin* eut toutes les vertus, » & que ses vertus firent toujours le sort de ses concitoyens ».

A Dijon, ce 10 Mai 1766.

MARET, M. Secrétaire perpétuel.

CE qui suit nous a été communiqué par un ami de M. CLAIRAUT.

M. *SAVERIEN*, qui vient de nous donner une Histoire des Sciences exactes, doit sentir qu'ayant à répondre au public de tout ce qu'il alloit avancer, il étoit

peut-être de son devoir de ne rien hasarder sans l'examen le plus scrupuleux. L'Article de M. *Clairaut* est une preuve de la négligence de M. *Saverien* dans une partie si essentielle à la Biographie. Ce morceau nous présente des faits auxquels l'Auteur n'a pas même pris la peine de donner un air de vraisemblance.

D'abord il nous dépeint M. *Clairaut* comme le génie le plus prématuré qu'on ait vu depuis *Pascal* : il dit d'après le témoignage public , qu'à douze ans ce Savant écrivit comme le Géomètre de Port-Royal, sur les sections coniques, & qu'à seize il publia des recherches curieuses sur les courbes à double courbure : dans ce dernier ouvrage il fit usage avec succès du calcul des infiniment petits. Il connoissoit donc ce calcul avant que d'aller à Bâle chez M. *Jean Bernouilli* ; il ne fit donc pas ce voyage pour s'en instruire auprès de ce grand Géomètre, comme le dit l'Historien. Je ne fais si M. *Saverien* a senti cette contradiction ; mais elle me paroît palpable. S'il avoit bien voulu consulter les personnes instruites, il n'eût pas ignoré que dès ce temps M. *Clairaut* songeoit à perfectionner le système du monde d'après les idées du Chevalier *Newton* ; que sachant que *Jean Bernouilli* étoit alors le rival le plus re-

182 MERCURE DE FRANCE.

doutable de ce célèbre Anglois, il n'alla chez lui que pour apprendre les objections qu'il pourroit faire contre ce système, pour se mettre en état de les prévenir & d'y répondre, & qu'en effet il revint de Bâle plus Newtonien qu'il n'avoit été jusqu'alors. A son retour il ne s'occupa plus que de l'Astronomie Physique : la lune fixa le plus son attention, parce qu'après le soleil, c'est celle de toutes les planettes qui nous intéresse davantage & dont le mouvement est altéré par des inégalités plus nombreuses ou du moins plus sensibles. La théorie de *Newton* avoit fait naître des tables de cet astre plus exactes que toutes les précédentes ; mais il s'en falloit bien que cette matière fût entièrement épuisée : on n'avoit point encore déterminé l'orbite que la lune décrit en vertu de l'action que la terre & le soleil exercent sur elle. Dans cette théorie le mouvement de l'apogée a donné lieu à bien des discussions Géométriques & Philosophiques : ce point n'est pas fixe dans le ciel : on en trouve la variation par une suite infinie, dont le premier terme ne lui donne qu'environ la moitié de son mouvement réel. *M. Clairaut* & les deux autres Géomètres (1)

(1) *MM. Dalember & Euler.*

Voici une lettre de *M. de Voltaire*, datée

qui ont résolu en même temps que lui le problème des trois corps, pensèrent que les autres termes de cette suite pris ensemble, devoient être beaucoup plus petits que le premier. Ils crurent donc avoir trouvé que le mouvement de l'apogée déterminé par le calcul, étoit la moitié plus lent que les astronomes ne l'ont établi, & tirèrent de-là

du 27 Août 1759 & adressée à M. *Clairaut*, son ami, au sujet de cette prédiction, qui a fait tant d'honneur à ce grand homme.

« Votre lettre, Monsieur, m'a fait autant de
 » plaisir que votre travail m'a inspiré d'estime.
 » Votre guerre avec les Géomètres, au sujet de
 » la comète, me paroît la guerre des Dieux dans
 » l'Olimpe, tandis que sur la terre les chiens se
 » battent contre les chats.

» Je suis effrayé de l'immensité de votre travail;
 » je me souviens qu'autrefois, quand je m'appli-
 » quois à la théorie de *Newton*, je ne sortois
 » jamais de l'étude que malade : les organes de
 » l'application & de l'intelligence ne sont pas si
 » bons chez moi que chez vous : vous êtes né
 » Géomètre, & je n'étois devenu votre disciple
 » que par hasard. Votre dernier travail doit cer-
 » tainement honorer la France : les Anglois ne
 » peuvent pas avoir tout dit; *Newton* avoit fondé
 » en partie ses loix sur celles de *Kepler*, & vous
 » avez ajouté à celles de *Newton*. C'est une chose
 » bien admirable d'être parvenu à reconnoître les
 » inégalités que l'attraction des grosses planètes
 » opère sur la route des comètes. Ces astres que
 » nos pères, les Grecs, ne connoissoient qu'en qua-
 » lités de chevelus, selon l'étimologie du nom & en

quelques conséquences contre la loi de la gravitation en raison inverse du carré des distances. Il est vrai que M. *Clairaut*, se hâta trop de publier cette prétendue découverte ; mais aussi fut-il le premier à s'appercevoir, qu'il ne suffisoit pas de s'en tenir au premier terme de cette suite ; & que ce n'est qu'au quatrième terme, quelle

» qualité de méchans, comme nous connoissons
 » *Clodion le Chevelu*, sont aujourd'hui soumis à vo-
 » tre calcul, aussi bien que les astres du système
 » solaire ; mais il faudroit être bien difficile pour
 » exiger qu'on prédît le retour d'une comète à la mi-
 » nute, de même qu'on prédit une éclipse de Soleil
 » ou de Lune : il faut se contenter de l'à peu près
 » dans les distances immenses & dans les compli-
 » cations de causes qui peuvent accélérer ou re-
 » tarder le retour d'une comète : d'ailleurs la
 » quantité précise de la masse de *Jupiter* & de
 » *Saturne* peut-elle être connue avec précision ?
 » Cela me paroît impossible. Il me semble que
 » quand on vous accorde un mois d'échéance pour
 » le retour d'une comète, comme on en accorde
 » pour les lettres de change qui viennent de loin,
 » on ne vous fera pas grande grâce : mais quand
 » on m'avouera que vous faites honneur à la
 » France & à l'esprit humain, on ne vous rendra
 » que justice. Plût à Dieu que notre ami *Moreau*
 » de *Mauvertuis* eût cultivé son art comme vous,
 » qu'il eût prédit seulement le retour des comètes,
 » au lieu d'exalter son âme pour prédire l'avenir,
 » de disséquer des cervelles de géant pour connoître
 » la nature de l'âme, d'enduire les gens de

J U I L L E T 1766. 185

devient assez convergente , pour que ceux qui sont au de-là puissent être négligés sans crainte. Ce travail est immense ; mais notre Géomètre en fut bien récompensé par le résultat , qui se trouva tel qu'il devoit être pour confirmer entièrement le système de la gravitation universelle.

M. *Saverien* semble avoir négligé tous ces faits ; mais comment peut-il être tombé dans une erreur plus considérable ? M. *Clairaut*, dit-il, fixa le retour de la comète

» poix-résine pour les guérir de toute espèce de
» maladie.

» Au reste je suis fâché que vous désigniez par
» le nom de *Newtoniens* ceux qui ont reconnu la
» vérité des découvertes de *Newton* ; c'est comme
» si on appelloit les Géomètres *Euclidiens*. La vé-
» rité n'a point de nom de parti ; l'erreur peut
» admettre des mots de ralliement : les sectes ont
» des noms , & la vérité est vérité.

» Dieu bénisse l'Imprimeur qui a mis les *alter-*
» *cations* au lieu d'*altérations* ; il a eu plus de
» raison qu'il ne croyoit : toute vérité produit
» altercation. Je pourrois bien aussi me plaindre à
» mon tour de ceux qui ne m'ont pas rendu jus-
» tice , quand j'ai mis le premier en France le
» système de *Newton* au net ; mais j'ai essuyé
» tant d'injustices d'ailleurs , que celle-là m'a
» échappé dans la foule. Je suis enfin parvenu à
» ne plus mesurer que la courbe que mes nou-
» veaux semoirs tracent au bout de leurs rayons :
» le résultat est un peu de froment. Mais quand
» je me suis tué à Paris pour composer des poèmes

186 MERCURE DE FRANCE.

de 1682 & 1759 à trois mois plus tard qu'elle n'a paru en effet. *M. Dalember*, dit, dans sa théorie de cette comète, article 5, qu'au mois de Novembre 1758, plus de 76 ans après la dernière apparition de la comète, *M. Clairaut* annonça, qu'en vertu de l'action de Jupiter & de Saturne, elle ne repasseroit à son périélie que vers le 15 Avril 1759: elle y a passé le 12 Mars; ce qui fait 33 jours de différence entre le calcul & l'observation.

On seroit tenté de croire que *M. Savé-*
rien regarde *M. Clairaut* comme un simple
calculateur, & va lui refuser un rang parmi
les hommes de génie. Quoi ! celui qui a
fait de si belles recherches sur les loix de
la pesanteur, sur la figure des planètes, sur
l'équilibre des fluides ; celui qui a traité
avec tant de finesse, de l'élévation ou de
l'abaissement des liqueurs dans les tuyaux
capillaires ; celui qui a donné tant d'éten-
due à la découverte de *Bradley*, de l'aber-

» épiques, des tragédies & des histoires, je n'ai
» recueilli que de l'ivraie ; la culture des champs
» est plus douce que celle des lettres. Je trouve
» plus de bon sens dans mes laboureurs & dans
» mes vigneron, & sur-tout plus de bonne foi
» que dans les regrattiers de la littérature, qui
» m'ont fait renoncer à Paris & qui m'empêchent
» de le regretter. Je mets en pratique ce que l'ami
» des hommes conseille ; je fais du bien dans mes

J U I L L E T 1766. 187

ration des étoiles fixes ; celui enfin à qui l'Astronomie physique est si redevable , n'étoit qu'un simple calculateur ? Quoi qu'il en soit , M. *Clairaut* n'étoit pas seulement un grand Géomètre & un grand Physicien , il étoit encore homme de goût. On trouve dans la dernière édition des *Œuvres* de M. de *Voltaire* des vers de cet illustre Géomètre adressés à ce grand Poëte (2). Il a travaillé long-temps au Journal des Savans ; & ses extraits , quoique très-profonds , sont agréablement écrits.

» terres aux autres & à moi ; je fais naître l'abon-
» dance dans le pays le plus agréable à la vue &
» le plus pauvre que j'aye jamais vu. C'est une
» belle expérience de physique , de faire croître
» quatre épis où la nature n'en donnoit que trois :
» l'Académie de *Cerès* & de *Pomone* vaut bien les
» autres ».

Felix qui potuit rerum cognoscere causas !

Fortunatus & ille Deos qui novit agrestes !

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens de la plus respectueuse estime ,

Monsieur ,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur.

V.

*Au Château de Tourney , pays de Gex ,
par Genève , ce 27 Août.*

(2) LAISSE à *Clairaut* tracer la ligne
Des rayons qui frappent tes yeux ;

188 MERCURE DE FRANCE.

Il seroit difficile de justifier l'intention de M. *Savérien*, lorsqu'il avance, sans fondement, que M. *Clairaut* est mort de chagrin de ce que la Société Royale n'avoit pas jugé ses nouvelles tables dignes de concourir au prix des longitudes. Le fait est que le prix étoit donné lorsque les tables de M. *Clairaut* arrivèrent à Londres. Les savans Anglois, frappés de leur exactitude, ne purent que lui écrire des lettres de félicitation, qui ont été entre les mains de tous ses amis. Il n'a pas joui long-temps du plaisir de voir que les Astronomes se servoient de ses tables préférablement à

Armé d'un verre audacieux ,
Qu'il aille au cercle radieux
Chercher quelque treizième signe ;
Qu'il donne son nom glorieux
A la première tache insigne
Qu'il découvrira dans les cieux.

Toi , d'un plus aimable délire ,
Ecoute les tendres leçons ;
D'une autre Muse qui t'inspire
Ne dédaigne point les chansons ;
Quitte le compas , prends ta lyre.
Je donnerois tout *Pemberton* ,
Et tous les calculs de *Newton* ,
Pour un sentiment de *Zaïre*.

toutes les autres. Une fièvre maligne l'enleva vers le milieu de sa carrière. Sa maladie & sa mort ont été accompagnées de circonstances si honorables aux lettres, qu'il est étonnant que M. *Savérien* les ait supprimées. Quel tableau intéressant n'auroit pas offert l'Historien s'il avoit peint cette foule d'amis illustres qu'une grande modestie jointe à beaucoup de douceur de mœurs avoit acquis à M. *Clairaut*, désolée de le perdre sitôt, venant avec empressement & les larmes aux yeux à toutes les heures du jour & de la nuit s'informer des vicissitudes de sa maladie ; s'il nous avoit représenté un des hommes les plus distingués par son rang & par son esprit (3) assidu auprès du lit d'un savant, y passer les nuits entières, recevant les derniers épanchemens d'un ami, dont il apprécioit le mérite mieux que personne, & dont il a si dignement honoré la mémoire en prenant soin de tout ce qui lui reste.

(3) M. de M. . . . T. . . . le digne ami de M. *Clairaut*, qui a obtenu de Sa Majesté une pension de 1200 liv. pour la sœur de ce Savant.



ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

*EXTRAIT des Mémoires lus à la séance
publique de l'Académie Royale de Chi-
rurgie, le Jeudi, 10 Avril 1766.*

IL n'est pas rare de trouver sur un champ de bataille des hommes tués, auxquels on n'apperçoit aucune marque qui désigne l'endroit où ils ont été frappés. On a attribué cet effet malheureux à l'impres- sion de l'air ébranlé par le boulet de canon, qui a passé dans le voisinage. On a dit, que la commotion générale qui accompa- gne les blessures par le canon, venoit de cette cause ; & que l'air étant comprimé, condensé & poussé très-promptement par un boulet mu avec une très-grande vitesse, agissoit sur le corps avec plus de force, & y produisoit une contusion plus forte, que

ne le pourroit faire aucun corps contondant, même des plus pésans.

M. le *Vacher* s'est proposé de détruire cette erreur, adoptée par tous les Auteurs qui ont écrit sur les plaies d'armes à feu. Elle ne mériteroit pas, dit-il, d'être relevée, si elle étoit de pure spéculation; mais elle jette dans la pratique des incertitudes fort préjudiciables. L'Auteur prouve d'abord par les principes de Physique, que le boulet qui parcourt un espace quelconque dans un air libre ne peut en aucune façon comprimer une portion de cet air, pour qu'il devienne capable de faire le moindre choc contre nos parties. Un boulet de canon, en parcourant un espace égal à son diamètre, ne peut déplacer qu'une portion d'air égale à son volume. La colonne obligée de céder le passage au corps mis en mouvement, se divise en tous sens, en haut, en bas, à droite, à gauche. Or de toutes les parties de la colonne divisée, il n'y a que celle qui est jetée du côté du membre, qui pourroit le blesser; on peut donc sans crainte d'erreur préjudiciable à cette preuve, assurer que le volume d'air qu'on suppose capable de blesser, est quatre fois plus petit que celui du boulet. La vitesse avec laquelle cette portion d'air frappe, est aisée à déterminer; elle ne peut être plus

grande que celle du boulet même. Jamais un corps solide qui divise un fluide, ne peut donner à ce fluide une vîtesse plus grande que la sienne. Il ne s'agit donc plus pour apprécier l'intensité du choc, relativement à celui qui se feroit par le boulet, que d'avoir égard aux densités respectives de ces deux corps. Le boulet composé d'atomes de fer est au moins 1200 fois plus dense que l'air : donc, suivant la loi invariable des chocs, la masse d'air frapperoit avec une force 4800 fois plus petite que celle avec laquelle le boulet frapperoit. Comment donc seroit-il possible qu'un choc aussi petit produisît d'aussi grands défordres que ceux qu'on observe dans les contusions profondes, sans aucune trace extérieure de l'impression du corps contondant, & qu'on a attribués jusqu'ici à l'air mu par un boulet de canon ?

Suivant M. le *Vacher*, c'est l'action immédiate du boulet même qui produit ces contusions, lorsqu'il ne frappe, suivant une direction oblique, que par un tiers, ou par un quart de son épaisseur ; l'effet alors est de nature à ne faire aucune impression sur la peau, capable de céder, & qui en outre est garantie par les vêtemens. L'os seul résiste, & les masses musculieuses intermédiaires ont porté tout l'effort du coup. Elles
sont

sont froissées , triturées & dilacérés , les vaisseaux qui entrent dans leur texture sont meurtris & écrasés ; de-là ces dépôts énormes formés de sang & du débris des chairs, sous une peau qui paroît dans l'état naturel : blessures qu'on a faussement attribuées au choc de l'air, manifestement incapable de produire un pareil désordre.

De ce qu'on aura ouvert plusieurs blessés tués sur le champ par un boulet de canon , & à qui l'on a trouvé pour cause de mort le foie comme broyé , peut-on en conclure que les parties extérieures n'ont pas été touchées ? Il n'y avoit aucune marque extérieure à la vérité ; mais cela n'exclut pas une impression réelle du boulet même sur les parties contenant. *M. le Vacher* pense que ceux qu'on a cru avoir été suffoqués par le passage d'un boulet de canon devant la bouche, ont été frappés violemment à la poitrine , & que faute de symptomes au dehors , on n'a pas imaginé qu'il pût y avoir de désordre dans l'intérieur. Le boulet , dit-il , passe avec tant de rapidité , qu'on ne peut pas attribuer la mort à la suspension de la respiration pendant un tems si court ; mais en supposant que le blessé survécût , tant que l'exclusion des marques extérieures ne fera soupçonner que les effets de l'air ébranlé par le boulet,

la Chirurgie n'aura d'autres secours à offrir que ceux qu'elle oppose en général à toute commotion. Ces secours ne donneront pas issue à une quantité de sang épanché dans la poitrine , ou dans le bas-ventre , ou dans l'interstice des parties : au lieu que si le Chirurgien , éclairé par une meilleure théorie , dirigeoit ses vues curatives du côté d'un épanchement qu'il a tout lieu de soupçonner , & que la nature des symptômes lui indiquera , lorsque de fausses notions sur la cause du mal ne les déroberont point à son intelligence ; on pourroit encore espérer le salut du blessé par les secours utiles qui lui feroient administrés.

Le préjugé où l'on est que l'air peut blesser comme cause contondante, est donc réellement contraire aux progrès de l'art & au bien de l'humanité ; puisqu'il obscurcit le diagnostic des contusions faites par le boulet , & qu'il prive les blessés des secours capables de leur conserver la vie.

M. *Pipelet* l'aîné lut en suite un mémoire sur la réunion de l'intestin qui a souffert déperdition de substance dans une hernie avec gangrène. Il expose d'abord les principes généraux de l'Art sur cette maladie , à la guérison de laquelle la nature se suffit à elle-même dans certains cas , & qui dans d'autres a besoin du secours de l'Art. L'Auteur observe que c'est précisé-

ment lorsque le Chirurgien a le moins à faire, qu'il est obligé d'être plus éclairé. Les occasions où il faut opérer sont assez ordinairement soumises aux yeux, l'expérience y sert de guide ; mais les cas les plus difficiles sont ceux où l'on doit être conduit par les lumières de l'esprit, & où le parti décisif pour la vie d'un malade dépend d'une combinaison rationnelle, & de l'induction qu'on tire de plusieurs faits, dont l'intelligence est liée à diverses branches de connoissances, sans la réunion desquelles il n'y a ni science ni art.

Dans le fait de pratique, que *M. Pipelet* rapporte, il est question d'une femme qui fut opérée en 1740, à l'âge de 56 ans, d'une hernie dans laquelle il se trouva une anse de boyau gangréné, de la longueur de 5 à 6 pouces. Les matieres stercorales prirent pendant long-tems leur route par la plaie ; on ne prévoyoit rien de plus avantageux pour la malade que la conservation de ce nouvel anus. Cette femme commit une faute dans le régime sévère qu'on lui avoit prescrit, & cette faute lui fut salutaire ; elle indiqua l'usage d'une purgation douce. On croyoit que les matieres sortiroient par la seule voie qu'elles tenoient depuis 4 mois : il arriva au contraire que dès ce jour, elles prirent leur route vers le rectum, & la plaie

fut cicatrisée parfaitement en 12 ou 15 jours. La malade avoit 72 ans , lorsque M. Pipelet communiqua cette observation à l'Académie & elle jouissoit depuis 16 ans d'une bonne santé; il ne l'a point perdue de vue : elle est morte le 5 Février dernier âgée de 82 ans , d'une cause tout à-fait étrangère à l'opération qui lui avoit été faite il y a plus de 25 ans.

Le corps a été ouvert , & la portion intestinale réunie a été montrée à l'Académie : si elle fait voir les grandes ressources de la nature , on ne manque pas de reconnoître comment l'art peut lui aider , & à quels dangers les malades seroient exposés , s'ils n'étoient pas secourus convenablement suivant la diversité des circonstances.

Il est étonnant, que jusqu'à nos jours il y ait eu si peu d'observations sur les hernies avec gangrène : cette maladie a toujours dû être fréquente ; on donne ici les causes qui ont pu la faire méconnoître. Nous devons aux Historiens de la primitive Eglise à *Antioche* , le récit d'une hernie avec gangrène assez bien caractérisée , des suites de laquelle est mort le Comte d'*Orient* , oncle de l'Empereur *Julien* en 363. » Il fut attaqué un soir d'une colique violente , & frappé bientôt après dans les entrailles , d'une plaie incurable : les

» chairs extérieures les plus voisines se cor-
 » rompirent & engendrèrent une quantité
 » prodigieuse de vers. Il s'en formoit
 » aussi en dedans qui le rongeoient peu-à-
 » peu malgré tous les secours de la médé-
 » cine, & sortoient par la bouche avec les
 » alimens, qui ne trouvoient plus d'autre
 » issue : cette maladie dura environ deux
 » mois. »

Ce fait est tiré de la vie de l'Empereur *Julien* par M. l'Abbé de la Bletterie. Il remarque que les Chrétiens persécutés par ce Prince regarderent sa mort comme un effet de la vengeance divine. *Oribaze*, homme de grand sçavoir, le Médecin & l'ami de *Julien*, a dû être témoin de cette maladie : les recherches les plus exactes dans ses ouvrages nombreux n'en ont donné aucune notion. C'est à la prière de l'Empereur qu'il avoit compilé des œuvres de *Galien* & de tous les Auteurs précédens, es livres qu'il a publiés sur l'Art de guérir ; mais on ne voit pas qu'il y ait rien ajouté de ce qu'il avoit appris de sa propre expérience.

La séance a été terminée par la lecture d'un mémoire de M. de la Martiniere, premier Chirurgien du Roi & Président de l'Académie, sur l'opération du trépan au sternum. Il établit les cas, où elle est

convenable ; à ses observations particulières sur cette matière intéressante , il a joint celles qui ont été communiquées à l'Académie ; rapprochées sous le même point de vue , elles forment un corps de doctrine qu'on ne peut obtenir réellement que des travaux réunis de ceux qui cultivent utilement la Chirurgie, & qui pour le bien de l'humanité s'occupent de ses progrès.

Un soldat blessé en 1734 au siège de *Philisbourg*, est le sujet de la première observation ; M. de la *Martinier* le vit à l'Hôpital de Spire , ayant à la poitrine deux plaies produites originairement par l'entrée & la sortie d'une balle , dont le trajet transversal répondoit à la partie moyenne du sternum. Il n'y avoit point eu d'accidens primitifs ; vers le 15^e. jour M. de la *Martinier* s'aperçut que les plaies n'avançoient pas comme elles l'auroient dû ; le malade sentoit un malaise dans l'intervalle des deux plaies ; il éprouvoit un poids qui lui rendoit la respiration un peu moins libre qu'à l'ordinaire. Un examen attentif & suivi fit connoître une légère dépression , laquelle, quoique très-peu marquée, parut suffisante pour déterminer à une incision par laquelle on découvrit une fracture du sternum en étoile. M. de la *Martinier* se fut bon gré de n'avoir pas attendu plus long-tems à se décider : les rayons de la

fracture laissoient suinter un peu de matière purulente, dont le foyer étoit sur le médiastin. On enleva d'abord la pièce d'os qui parut tenir le moins, on en ôta ensuite trois autres, dont l'extraction parut aussi nécessaire que facile; l'abcès intérieur fut détergé & cicatrisé sans accident. On fait ici un parallèle instructif entre les fractures du sternum & celles du crâne, d'où l'on conclut que celles-ci étant non-seulement une cause, mais un signe qui indique l'opération du trepan, il doit en être de même dans celles du sternum. Les bons Auteurs ont été de cet avis; M. *du Verney* ajoute, après l'avoir adopté, qu'il est bon de remarquer que les Auteurs qui traitent cette matière, ne donnent aucuns signes caractéristiques pour connoître l'épanchement de sang ou de pus, qu'on se propose d'évacuer; & qu'ils gardent également le silence sur le succès de l'opération. D'après le mémoire de M. *de la Martiniere*, il ne restera plus aucun doute sur la possibilité de ce succès, & son objet principal est de déterminer les divers cas où l'opération est précisément indiquée. La nécessité & le succès sont également prouvés dans une observation de feu M. *Mesnier*, Chirurgien à Angoulême, dans le cas d'une fracture. Après le récit du fait, M. *de la Mar-*

ziniere remarque que l'indication étoit trop sensible pour n'être pas faisie par tout Chirurgien méthodique ; mais il y a d'autres circonstances où cette opération peut être pratiquée utilement, sans qu'il y ait ni fracture ni carie ; & il le prouve par sa propre expérience.

Le nommé *Baudry*, cocher de la petite Écurie du Roi, avoit une tumeur à la partie antérieure du col, immédiatement au-dessus du sternum ; elle ressembloit à un goëtre, elle suppura difficilement ; & l'ouverture faite par feu *M. Alary*, Chirurgien de l'Infirmerie Royale de Versailles, ne fournit qu'une matière indigeste. Le foyer de l'abcès fut traité selon l'art ; on croyoit marcher à la guérison ; mais on s'aperçut que quand cet homme toussoit, il sortoit de dessous le sternum une matière purulente ; & quand il étoit debout, il souffroit d'une oppression assez considérable, causée par la matière retenue dans le bas fond de l'abcès caché sous le sternum. On prit le parti de faire garder au malade la situation horisontale dans le lit, & pour la détersion du sac, on pratiqua les injections convenables, qu'on continua assez long-temps sans succès : on étoit privé dans ce cas de la ressource souvent efficace des bandages expulsifs. Les soins qu'on s'étoit donnés ayant été en pure perte,

il ne restoit que la contre-ouverture à tenter, & elle prescrivait l'opération du trépan à la partie declive du foyer. Le malade désignoit l'endroit où il sentoît la plus forte gêne, lorsqu'il étoit debout, & que la matière n'avoit pas été évacuée. M. de la Martinière le détermina à consentir qu'on lui trépanât le sternum. L'application d'une seule couronne procura au pus une libre issue, la plaie supérieure se cicatrifa promptement, & la déterision du fond de l'abcès caché sous le sternum, n'a pas tardé à se faire. La guérison n'a pas duré plus de deux mois; la santé s'est très-bien soutenue depuis. C'est le succès du traitement fait au soldat blessé par un coup du fusil au siège de Philisbourg, qui donna l'assurance de promettre la réussite qu'on a obtenue de l'application du trépan au Cocher du Roi.

L'indication étoit positive & ne parut point équivoque; elle n'est pas toujours aussi précise. C'est une remarque d'*Ambroise Paré*, qui dans son Anatomie, au chapitre du mediastin, rappelle le précepte de *Columbus* sur la perforation du sternum. Cet Auteur la conseille pour donner issue à l'amas d'humeurs qui peut se faire entre les deux membranes dont le médiastin est formé; mais je lui voudrois volontiers

demander, dit *Paré*, comment nous connoîtrons que *tel* humeur y soit contenu ? Cette question ne doit pas paroître une censure contre la nécessité ou la possibilité de l'opération ; n'exprime-t-elle pas plutôt le desir d'avoir des signes diagnostics , d'après lesquels on puisse l'entreprendre avec raison ?

M. *Freind* entre dans un assez grand détail à ce sujet dans son histoire de la Médecine ; à l'article d'*Avenzoar* ; il loue la description que *Salvus Diversus* a donnée des symptômes de l'inflammation du médiastin , propose d'après *Columbus* l'opération du trépan dans le cas d'abcès en cette partie ; & il reproche à *Paré* d'avoir trouvé ridicule qu'on la proposât.

M. de la *Martinière*, venge ici la mémoire d'un de ses illustres prédécesseurs ; *Freind* prête ici gratuitement à *Paré* ce qu'il n'a pas dit : il ne rejette pas l'opération ; il n'a pas avancé qu'il étoit inutile & ridicule de la tenter ; il auroit souhaité que *Columbus* eût donné des signes de l'existence de l'abcès au médiastin , pour lequel il veut avec raison qu'on trépane le sternum. Une proposition aussi judicieuse méritoit d'être applaudie , & non d'être aussi injurieusement interprétée qu'elle l'a été par M. *Freind*.

Après une ample & intéressante discus-

sion sur les signes de l'abcès formé par cause interne entre les lames du médiastin, M. de la Martiniere remarque que son existence n'exigeroit pas toujours qu'on trépanât le sternum : s'il s'étendoit vers les parties latérales de cet os, on pourroit souvent préférer l'incision des parties molles dans l'espace intercostal, & ce seroit le cas de l'empyeme dans le lieu de nécessité.

La carie du sternum est une des causes qui exigent le trépan sur cet os, & même qu'on en multiplie les couronnes, afin d'enlever tout ce qui est corrompu. Plusieurs observations communiquées à l'Académie expriment la douleur des Chirurgiens, qui ont eu la noble assurance d'avouer qu'ils ont vu périr leurs malades après un traitement long & infidèle, faute d'avoir osé tenter l'opération : un pareil abandon du secours le plus efficace est prévenu, en publiant les faits de pratique, qui montrent avec quel fruit il a été administré.



ARTICLE V.

SPECTACLES.

O P É R A.

L'ACADÉMIE Royale de musique continue, avec le plus grand succès, les *Fragmens* dont nous avons rendu compte dans le premier volume de ce mois.

Le dimanche 6 de ce mois, M. GARDEL remplaça M. VESTRIS dans l'acte du *Jaloux* ou de *l'Italie*; ce qu'il a continué depuis, toujours avec beaucoup d'applaudissemens. Le Public paroît goûter de plus en plus les talens de ce danseur, qui s'est formé sous ses yeux, & qu'il voit avec plaisir parvenir au premier ordre dans son genre.

M. & Mlle LARRIVÉE, dans leurs rôles de l'acte Turc, semblent avoir redoublé de talent, & le Public d'empressement & de chaleur à leur en marquer sa satisfaction. M. D'AUBERVAL, dans ce même acte, ne peut épuiser le plaisir & les applaudissemens des spectateurs, par les grâces & l'esprit dont il embellit le comique de la danse.

Le vendredi, 11 de ce mois, Mlle Du-

RANCI joua le rôle de *Zirphé* dans *Zélin-
dor*. Quoique ce rôle semble exclusive-
ment adapté au caractère de voix, de chant
& de figure de Mlle ARNOULD; quoique
le Public eût chaque jour été entraîné dans
une sorte de ravissement pour elle, il a
néanmoins vu avec plaisir l'art, l'intelli-
gence & le sentiment de Mlle DURANCI,
se prêter à un genre d'expression tout op-
posé à celui qui peut-être lui est plus fa-
vorable, & dont elle a tiré un si grand avan-
tage dans le petit rôle de *Roxane*. Mlle
ARNOULD, qui n'avoit été que légère-
ment indisposée, a repris ce rôle le di-
manche 14, avec un nouveau degré de
force dans la voix & dans le charme de
l'expression; en sorte qu'elle n'a jamais pa-
ru plus admirable. Nous sommes avec
grand plaisir les échos de la justice écla-
tante & flatteuse que le spectateur rend
journallement aux progrès de perfection
que M. LEGROS a faits dans le rôle de *Zé-
lindor* depuis la première représentation,
ainsi qu'au mérite unique de cet acte qu'on
ne se lasse point ni d'entendre ni d'applau-
dir.

Mlle DURANCI, qui n'avoit cessé de
chanter & d'être applaudie avec transport
dans le rôle de *Roxane*, s'étant trouvée
indisposée, Mlle DUPLAN chanta à sa place
le 14.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES tragédies représentées sur ce théâtre, depuis le précédent Mercure, sont, *Médée*, *Rodogune*, *Zaïre*, *les Horaces*. Les comédies en grande pièces, *le Médifant*, comédie en cinq actes, remise au théâtre le 29 Juin ; *l'Important de cour*, *les Dehors Trompeurs*, *l'Ecole des Femmes*, *l'Avare*, *les Femmes Sçavantes*. Entre les petites pièces, on donne souvent *l'Aveugle clairvoyant*, que l'on a remis au théâtre, où elle n'avoit pas paru depuis longtemps, mais qui devient nouvelle & très-agréable, par la manière dont M. BELLE-COUR joue l'aveugle.

Le mercredi, 9 du mois, on donna *l'Ecossoise* & *le Legs* ; deux pièces dans lesquelles Mlle PRÉVILLE n'avoit point été doublée pendant son absence, & où elle vient de reparoitre avec des marques d'intérêt de la part du Public, qui ont rendu cette représentation extrêmement intéressante.

Tout le monde avoit été informé de l'état fâcheux dans lequel étoit tombée la santé de cette actrice ; tout le monde en avoit été touché ; ses talens, applaudis,

& devenus nécessaires à notre théâtre, sembloient en être devenus plus précieux encore par la crainte qu'on avoit eu de la perdre. Lorsqu'elle parut, mercredi, dans la première pièce, le bruit continué des applaudissemens universels de toute la salle, l'empêcha long-temps de parler. Cet applaudissement avoit un caractère qu'on ne peut décrire, distingué de ceux que le seul talent arrache souvent au spectateur, & dont il paie le plaisir qu'il en recoit, sans aucune relation à la personne de l'Auteur. C'étoit, en cette occasion, pour ainsi dire, un concert d'acclamations du cœur, qui entraîna bientôt la sensibilité de celle qui en étoit l'objet. L'abondance de ses larmes fut le premier signe de la reconnaissance que lui inspiroient les bontés du Public. On jugera aisément combien cela ranima le sentiment dont il étoit déjà affecté. Enfin on la laissa commencer; mais à chaque couplet de son rôle, elle fut applaudie comme jamais ne l'a été aucune des plus célèbres actrices.

Dans la comédie *du Legs*, où l'on sçait que Mlle PRÉVILLE avoit déjà eu la gloire de plaire & d'être fort applaudie après l'incomparable Mlle DANGEVILLE, les applaudissemens eurent encore, s'il étoit possible, plus de vivacité. Chaque

endroit du rôle qui avoit quelque relation à la cruelle situation de sa santé ou à son rétablissement, excitoit un mouvement impétueux & général. Animée apparemment par une circonstance aussi touchante, aussi flatteuse pour elle, Mlle PREVILLE joua de manière à justifier l'espèce d'excès dont l'assemblée, fort nombreuse, se trouvoit transportée.

C'est, dans ce moment, une chose fort avantageuse à la Comédie que le retour de cette Actrice, dont le rétablissement paroît affermi; sa grande intelligence lui donnant les moyens de remplir divers emplois dans lesquels on la voit toujours avec plaisir & où elle seroit difficilement remplacée au gré du public.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON a continué les représentations de *Tom Jones*, ainsi que des *Pêcheurs*. Nous avons précédemment parlé de ces deux Pièces.



SPECTACLES DES PROVINCES.

D E L Y O N .

Nous insérons ici la Lettre dont nous avons parlé à la fin de l'article des Spectacles du précédent volume qui n'avoit pu y trouver place.

M O N S I E U R ,

JE sors du spectacle de Lyon. On vient d'y représenter pour la première fois *le Philosophe sans le sçavoir*. Cette pièce qui mérite si bien les applaudissemens continuels que Paris lui a prodigués, a été reçue dans cette Ville avec les suffrages de tous les négociants. La distinction honorable que M. Sedaine a faite du commerce, en le rapprochant des plus nobles états de la vie, & les ménagemens qu'il a gardés avec la noblesse & le militaire, feront enfin connoître à la nation l'intérêt & la nécessité de l'union entre ces trois états, qui forment la base & le soutien des empires. Puissions nous, à l'exemple de nos voisins, secouer entièrement l'indigne préjugé de l'orgueil, & ramener chez nous l'abondance.

210 MERCURE DE FRANCE.

en révéran dans son comptoir le fils ou le frère d'un Duc & Pair du Royaume ! Une profession qui fait la grandeur d'un Etat, mérite, ce me semble, que le citoyen qui s'y dévoue, participe aux honneurs & aux dignités. Tel a été le sentiment de tous les peuples qui ont existé. Le François seul, par une inconséquence sans exemple, a pu jusqu'à présent attacher au commerce une dégradation avillissante. L'orgueil enfanta ce système inoui; tous ceux qui nous entourent ont ri de nos sottises & en ont profité. Le siècle enfin plus éclairé, ramène aujourd'hui la raison. Notre imagination s'épure, les préjugés disparaissent, & nous verrons bientôt les arts & l'état le plus essentiel de la vie civile, ressortir du néant où l'erreur de nos pères les avoit plongés.

On ne peut refuser aux principaux acteurs de cette ville les suffrages que méritent leurs talens distingués. La pièce a été portée à sa perfection, tant pour le jeu, que pour l'ensemble & la décoration du spectacle. Le rôle de *Vanderk père*, a été rempli par M. *Camelli*, celui de *Vanderk fils*, par M. *Dalainville*. Les scènes touchantes entre ces deux acteurs, ont été recueillies avec beaucoup d'attendrissement. La neuvième scène du quatrième acte, entre *Vanderk père* & *Antoine*,

joué par M. de la Ribardiere , a fait une sensation très-vive sur tous les spectateurs. Mais nos plus grands éloges sont réservés pour l'excellente actrice qui a joué le rôle de *Victorine*. Madame Camelli joint à la figure la plus heureuse , une ingénuité touchante & toutes les grâces de l'expression. Un sourire enfantin , des modulations de voix , une flexibilité d'organe où l'art ne s'apperçoit point , un grand jeu de physionomie , beaucoup de naturel , un usage consommé & la science certaine de son art. Toutes ces qualités réunies à la plus brillante jeunesse , en font , sans contredit , une des premières actrices de l'Europe , & peut-être la seule comparable à l'illustre Mlle *Doligny* , tant pour les talens , que pour la sagesse & le caractère. Je termine cet apologie , en vous priant de me croire , &c.

H I T I E S.

Lyon , ce 22 Mai 1766.

N. B. Nous avons déjà vu des lettres de Bordeaux qui faisoient mention du succès brillant qu'a eu la Comédie de M. COLLÉ , intitulée , *la Partie de Chasse de Henry IV*. Nous savions déjà que la scène du premier acte avoit tellement affecté les spectateurs , que leurs sanglots étoient l'écho

112 MERCURE DE FRANCE.

des Acteurs. Nous avons reçu depuis une lettre détaillée à ce sujet. Nous croyons que nos lecteurs verront avec plaisir & un grand nombre avec regret & envie l'impression que fait au théâtre un ouvrage que la seule lecture avoit déjà rendu si célèbre.

A Bordeaux, le 23 Juin 1766.

M O N S I E U R ,

LES invitations que vous faites dans vos Mercurès m'engagent à vous écrire les observations que j'ai faites sur le spectacle de Bordeaux : il me paroît mériter une distinction particulière. J'ose dire qu'il est parvenu à être un des meilleurs de l'Europe : il réunit presque au même point les talens des François & des Italiens. J'ai fréquenté les spectacles de Paris pendant douze ans, & j'ai vu représenter ici des pièces qu'on n'y auroit pas mieux rendues. C'est principalement à Monsieur le Maréchal de Richelieu que nous devons les talens des acteurs, dont plusieurs sont de son choix ; c'est à lui que nous devons la décence, l'ordre, la tranquillité dont nous jouissons au spectacle. Il est tellement suivi & si bien varié qu'il semble devenir insensiblement la source du goût

pour le genre dramatique dans ce pays-ci. On a présenté aux acteurs plusieurs pièces nouvelles. Pour encourager les talens naissans, ils en ont représenté quelques unes ; celles qui ont eu quelques succès, les doivent moins à la bonté de l'ouvrage qu'au zèle & aux talens des acteurs.

Le Philosophe sans le savoir a fait un grand plaisir aux Bordelois. Les endroits sur-tout où le commerce est mis dans un beau jour les a vivement frappés, je crois pouvoir dire, autant que le point d'honneur.

Ils jouent avec succès le *Tonnelier*, *Opéra-Bouffon*.

La Partie de Chasse de Henri IV qu'ils jouent à présent, & qui est à la cinquième représentation, enlève tous les suffrages. Depuis environ trois ans que je suis spectateur très-assidu, je n'ai rien vu de si applaudi & de si constamment suivi. La salle qui n'est pas petite, l'est trop ces jours-là, malgré la chaleur.

Le plus grand intérêt régné dans toutes les scènes où paroissent *Henri IV* & *Sully*, sur-tout dans celle où se fait le raccommodement : c'est le tableau le plus parfait, & le plus touchant de l'amitié réciproque d'un grand Roi, pour un grand Ministre, dont le souvenir sera toujours cher à la

France. La scène du repas & celle de la reconnoissance du Roi, ont fait aussi la plus vive impression. Les autres scènes dans le genre plaisant ont fait plaisir.

Les Acteurs ont si bien pris l'esprit de l'Auteur, qu'ils méritent de participer à sa gloire. M. *Dubois*, que nous avons vu avec plaisir dans tous les rôles dont il s'est chargé, n'a point trompé l'attente du public dans celui de Henri IV. Il a très-bien allié la dignité avec le ton du sentiment le plus passionné, & sur-tout de la bonté & de la candeur qui convenoient à son rôle. M. *Dalainval* a joint dans le rôle de *Sully* la fermeté & les égards, le respect & la familiarité. M. *Celignan* a très-bien rendu *Michau*, ce bon paysan plein de franchise, d'amour pour son Prince, qu'il a inspiré à toute sa famille, vrai miroir du bonheur. On a vu avec une grande satisfaction dans le rôle de *Catau* Mlle *Dugué* joindre le talent du chant à celui de la comédie enjouée. M. *Romainville* a joué *Lucas* avec ce naturel que Paris a admiré, & que la Province n'altère pas, & qui fait valoir les plus petits rôles.

Il seroit trop long de détailler les autres personnages qui ont été bien rendus, & de faire l'analyse de la Pièce que l'im-

J U I L L E T 1766. 215
pression a mise entre les mains de tout
le monde.

Je saisirai avec empressement les occasions que notre spectacle me fournira de vous assurer que je suis, &c. *BUENNOURS.*

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le second volume du *Mercur* du mois de Juillet 1766, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 22 Juillet 1766.

GUIROY.

T A B L E D E S A R T I C L E S.

A R T I C L E P R E M I E R.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

SUITE des Lettres originales de *Henry IV.* P. 5
IMITATION des pensées de Sainte *Thérèse.* 15
COUPLET chanté à S. A. S. Mgr. le Prince de
Condé. 16

COMPLIMENT des Grenadiers de la Garnison
de Lille, à leur Général, Mgr. le Prince de
Condé. 17

A M. de la Place, Auteur du *Mercur* de France. 18

A M. le Comte de *Montmorency-Laval.* 19

DIALOGUE des Morts. 29

A S. A. S. Mgr. le Prince de *Lævenstein.* 36

EPITAPHE qui est dans l'église de *Courtavon.* 37

216 MERCURE DE FRANCE.

ANECDOTE traduite de l'Anglois.	33
PORTRAIT.	41
ÉPÎTRE sur l'utilité de la satire.	43
ENIGMES.	52
LOGOGRYPHES.	53
CHANSON.	55

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DICTIONNAIRE portatif des Arts & Métiers.	57
HISTOIRE des progrès de l'esprit humain dans les Sciences exactes & dans les Arts.	69
LES Mémoires du Marquis de Solanges.	78
L'ART des Armes.	83
TRADECTION de la Pharsale de <i>Lucain</i> .	91
LE Voyageur François, ou la Connoissance de l'ancien & du nouveau Monde.	106
LA Raméide, poëme, par M. <i>Rameau</i> .	123
ANNONCES de Livres.	128

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

EXTRAIT de la séance publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon.	162
CE qui suit nous a été communiqué par un ami de M. <i>Clairaut</i> .	180

ARTICLE IV. BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

EXTRAIT des Mémoires lus à la séance publique de l'Académie Royale de Chirurgie.	190
---	-----

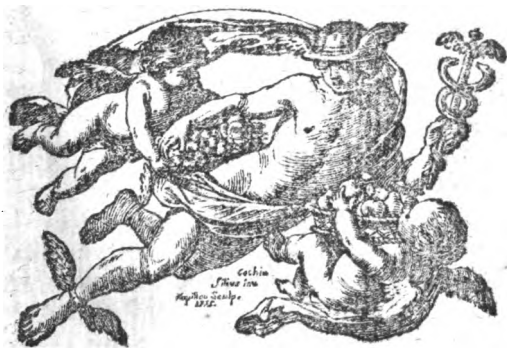
ARTICLE V. SPECTACLES

OPÉRA.	204
COMÉDIE Française.	206
COMÉDIE Italienne.	208
SPECTACLES des Provinces.	209

De l'Imprimerie de LOUIS CELLOT, rue.
Dauphine.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉE AU ROI. A O U S T 1766.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue du Foin.
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit, leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebus.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Les volumes du nouveau Choix des Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau , où l'on pourra se procurer quatre collections complètes qui restent encore moyennant 130 livres chacune brochée , d'ici au premier Septembre , passé lequel temps elles vaudront 170 liv. s'il en reste.



MERCURE DE FRANCE.

A O U S T 1766.

ARTICLE PREMIER. *PIECES FUGITIVES* EN VERS ET EN PROSE.

*LETTRE à M. DE LA PLACE, Auteur
du MERCURE, sur l'Anglomanie.*

N O T R E siècle, Monsieur, est fait pour accréditer le ridicule ; je ne fais quel esprit de vertige séduit nos prétendus raisonneurs. C'étoit peu sans doute pour eux d'avoir adopté le *pyrronisme*, d'avoir détruit des principes sages en les traitant de préjugés ; il falloit encore qu'ils fissent naître

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

tre une espèce de refroidissement pour la patrie, qui semble dédaigner tout ce qui porte le nom François. Sur les débris du patriotisme s'élève une manie dont tout ressent de la contagion ; les immortels ouvrages de nos ancêtres seroient dans l'oubli, si leur gloire dépendoit de ces novateurs. *Il faut, dit-on, donner à nos harangues, à nos écrits publics, une teinte de cette vigueur qui anime les discours anglois.* Sublime & nerveux *Bossuet* ! élégant *Fléchier* ! & vous, l'ami des hommes, aimable *Fénelon* ! vous n'êtes que des Orateurs froids & languissans ; cédez les couronnes dont nous orçons vos statues : vos juges sont des François.

Chaque peuple a ses mœurs, ses loix, ses préjugés, ses ridicules. Si le droit des gens veut qu'on les respecte, la loi de la nature exige que l'on aime ce qui tient à son pays. C'est le propre d'un sot de ne tirer de considération que du préjugé heureux qui peut faire estimer son pays ; c'est le propre d'un traître d'abandonner la cause de sa patrie pour lui préférer celle des étrangers. François ingrats, qu'une aveugle prévention rend indignes du nom que vous portez ! Quelle mère vous nourrit dans son sein ? Pour qui luit ce Soleil qui dore vos campagnes ? Pour qui cette terre féconde

se couvre-t-elle de végétaux excellens qui portent dans vos veines leur suc & la vie ? Pour qui coulent ces vins délicieux qui réparent vos forces & dissipent vos chagrins ?

Veut-on citer une action héroïque , on feuillette des annales étrangères. Veut-on parler d'un pays fertile en ressources , il faut l'aller chercher chez nos voisins. Veut-on louer de bons citoyens , on loue nos ennemis. Tel est le ton du siècle ; & l'homme impartial qui prétendra défendre la cause de sa patrie , sera regardé comme un être singulier qui n'a rien vu , comme un homme sans expérience.

J'étois un jour dans un de ces cercles frivoles où la singularité rassemble quelques jeunes étourdis qui vont y payer en ridicules le tribut qu'ils croient devoir à la nouveauté. Vous imaginez sans doute qu'on y parla de modes , de pompons , de nouvelles du jour ? Point du tout , on y traitoit les questions les plus abstraites. Ennuyé de ce jargon méthaphysique , je m'adressai au plus sensé de ces Messieurs. Mais , lui dis-je , le ton de la bonne compagnie est-il maintenant celui-ci ? .. Eh , de quel monde venez-vous ? me dit l'un de mes voisins. Ne voyez-vous pas que ces trois Messieurs reviennent de Londres ?

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Qu'ils doivent, du moins pendant quelques mois, afficher la *solidité*, arborer l'air & le ton de *penseur*, & ne voir en nous que des sots ?

Mais que reprochent un peu sérieusement à leurs compatriotes ces déterminés *Anglomanes* ? notre légèreté, notre inconstance, . . . Consultons les Jurisconsultes, ils conviendront que les loix constitutives de notre Monarchie se sont bien mieux conservées que les leurs : parcourons nos histoires, toujours le François, ami de ses Princes, ennemi généreux des étrangers qui veulent usurper ses droits, plein de respect pour ses loix, fidèle à sa religion, présente l'image d'un peuple constant dans ses vertus. Notre légèreté est, dit-on, dans nos goûts, dans nos usages, dans nos mœurs. . . . Qu'importe ? Ces ridicules, s'ils existent, sont des preuves de la tranquillité dont nous jouissons, de nos ressources. La terre est-elle inculte ? les manufactures oisives ? notre commerce altéré ? cent mille généreux citoyens ne sont-ils pas toujours prêts à verser leur sang pour la patrie ? . . . Vous nous rendez plus de justice, sages étrangers ! Si nous vantons votre fermeté, votre industrie, votre politique ; vous nous accordez le courage, la douceur, la délicatesse.

Citoyens prévenus , jetez les yeux sur les images sacrées de vos ancêtres ; comptez , si vous le pouvez , les hommes généreux qui ont bien mérité de la patrie. Ministre populaire dont une plume éloquente a célébré les vertus , généreux *Sully* , vertueux citoyen dont la tombe est tous les jours arrosée de nos larmes ! Respectable *Turenne* , apprîtes-vous des étrangers à mériter l'admiration de l'univers & nos regrets ? Négocians laborieux qui faites circuler nos richesses , & portez à nos voisins les preuves de nos ressources ; est-ce d'eux que vous tenez l'art de réaliser l'idée d'une république universelle ? Ecrivains illustres dont les leçons , en charmant nos loisirs , nous font aimer la vertu , n'êtes-vous pas nos compatriotes ? Artistes industrieux qui multipliez nos plaisirs , est-ce chez l'étranger que vos maîtres vous ont appris à donner aux plus durs métaux ces formes heureuses qui nous présentent l'image de la nature ennoblie par l'art ? On nous reprochoit autrefois de juger les étrangers avec trop de prévention ; que nous sommes changés ! Ne méprisons point la vertu quand elle se trouve même dans notre ennemi , mais aimons notre pays : un Philosophe ancien remercioit le Ciel d'être né Grec & non Barbare ; je le remer-

10 MERCURE DE FRANCE.

cie d'être François : ce titre est respectable pour moi. Il est encore des amis de la patrie qui savent apprécier les raisonnemens de ceux qui la méprisent, de généreux citoyens qui la servent de leurs bras, de leurs conseils, de leur industrie. Le sophiste raisonne, s'égare dans des chimères ; le bon citoyen agit : lui seul est sage, philosophe, honnête homme.

Je suis, Monsieur, votre, &c.

L*****, abonné au *Mercur*.

3 Juillet 1766.

LA SCRUPULEUSE.

C O N T E *,

A M^{de} la Comtesse DE M.

JE veux conter, d'un scrupule assez rare,
Et les effets, & le motif bizarre. ...

Vous qui savez, sans altérer son prix,
Soumettre aux loix de l'austère sagesse
L'aimable essain des grâces & des ris !
Sur mon récit daignez, belle Comtesse,
Laisser tomber vos regards indulgens.

Quand nous contons, nous autres bonnes gens,

* Par l'Auteur du Conte des trois Bossus

Nous allégeons le fardeau de la vie ;
Ce chétif lot ne vaut pas qu'on l'envie.
Point n'envions, nous, le sort plus heureux
De ceux auxquels la fortune constante
Départ ses dons. Au comble de leurs vœux ;
Satiété, dégoût, tout les tourmente.
Nous avons moins, mais nous jouissons mieux :
Tout est, pour nous, matière à jouissance.
Du doux plaisir que la simple apparence,
Dans le lointain, vienne luir à nos yeux ;
Voilà nos cœurs livrés à l'espérance.
Si rien ne luit, de la réminiscence,
Nous empruntons encore le secours ;
Car qui jamais n'eut que de tristes jours ?
Ainsi, des biens, si l'inégal partage
Paroît souvent un caprice du sort ;
De ses faveurs le différent usage
Dépend de nous & répare son tort.

Nous occupons tous un petit espace ;
Le mal l'étend, l'aise le rétrécit :
En action, chez les uns, tout se passe,
Lorsque la scène, ailleurs, n'est qu'en récit.

Quand nous contons, si le public approuve ;
Voilà pour nous, conteurs ou romanciers,
Notre salaire. Un seul mal que j'y trouve
Assez cuisant, c'est que nos créanciers

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Ne donnent pas cours à cette monnoie.
Oh ! Maître *Jean* *, ce cruel rabat-joie
De votre vie altéra le repos ;
On vous citoit , on admiroit vos œuvres ;
Mais ce n'étoient que stériles propos :
Vous avaliez , comme moi , des couleuvres ,
Bien est-il vrai qu'il en reste le los ,
A vos neveux transmis jusqu'à notre âge ,
Et force dons qu'un Prince bienfaisant
Verse sur eux. Si glorieux partage
Ne peut m'écheoir ; mon lot est suffisant ,
Si quelque jour de moi l'on dit en somme ,
Comme de vous , que j'étois un bon homme ;
Ainsi soit-il ! Je reviens à présent ,
Par le plus court , au fil de mon histoire.

Le possesseur d'un vaste territoire
Eut fille unique , & voulut qu'à Paris
Elle trouvât la perle des maris.
Que ne peut-on trouver quand l'or fourmille ?
Or ce mari , peut-être que la fille ,
Pour le trouver , n'eût fait tant de chemin ;
Car , en Bretagne , elle avoit sous sa main
Certain parent portant même nom qu'elle ,
Amant soumis , discret , tendre , fidèle ,
Bien fait , enfin de tout point à son gré ,
Et son parent dans un juste degré
Qui n'empêchoit de former alliance.
Mais ce parent avoit peu de finance ,

* *Jean Lafontaine.*

Et ce défaut le fit congédier.
 Ainsi c'étoit pour le faire oublier
 Que le patron dépaysoit sa fille.
 Mais qui peut faire oublier un amant ;
 S'il est aimé ? La fille étoit gentille ;
 Riche , de plus ; on manque rarement ;
 Avec ces dons , d'un époux en ville.
 La presse y fut ; il s'en présenta mille ;
 Un suffisoit ; un seul fut préféré.
 Un revenu bien clair , bien assuré ;
 Partage égal de biens & de naissance ,
 Firent ses droits sans plus de connoissance ;
 Il n'importoit qu'il fût ou noir ou blond ;
 Heureusement c'étoit un homme rond ,
 Et qui , peut-être , eût plu par sa franchise ;
 S'il n'eût trouvé la place déjà prise.

On se voyoit , on étoit en accords ,
 Quand la future ayant certains remords ,
 Au prétendu parla de cette sorte :
 « J'ai , lui dit-elle , une raison très-forte ;
 » Raison , scrupule , ainsi qu'il vous plaira ;
 » Pourquoi jamais entre nous ne sera
 » Conclu l'hymen que mon père projette ;
 » Si certains points que de vous je souhaite ;
 » Ne soient d'abord entre nous convenus.
 » Seront , *primo* , vos desirs contenus ,
 » Et n'en viendrez à consommer l'affaire ;
 » En second lieu , j'exige que la terre

14 MERCURE DE FRANCE.

» Où je suis née, & qui porte mon nom ;
» Reste toujours en ma possession ,
» Sans que jamais y puissiez rien prétendre.
» Toutes les fois que je voudrai m'y rendre ,
» Vous n'y mettrez aucun empêchement.
» *Item* , je veux y rester librement
» Tant & si peu que j'en aurai l'envie ;
» En disposer encore après ma vie.
» Quant à mon nom , point ne le changerai ,
» Et , jusques-là , si vous voulez me plaire ,
» Ce nom chéri que je conserverai
» Sera le vôtre & celui de ma terre. . . .
» Quant au surplus , terres , contrats , maisons ,
» Argent comptant , acquêts , fonds & très-fonds ,
» Tout est à vous , je n'y retiens obole. . . .
» Sur tous ces points je veux votre parole.
» Ce que l'on peut stipuler au contrat ,
» Y sera mis dans le meilleur format ;
» Pour ce qui n'est d'ordinaire rubrique ,
» Je veux de vous un serment authentique. . . .
» Mariés donc , nous serons bons amis ,
» Et rien de plus. » . . . Tous ces points sont promis ,
Hors le dernier , sur lequel on conteste. . . .
Changer de noms ? . . . De celui qui lui reste ,
Sans qu'il péricule il peut se départir :
Il est cadet , & de la branche aînée ,
Il sort déjà vingt autres rejettons.
Quant à la terre où la future est née ,
L'objet est mince , & pour les pensions :

Il peut quadrer. Mais avoir une femme
Jeune , gentille & n'en pouvoir jouir !
Déjà , pour elle , il se sent tout de flamme ;
C'est un talent qu'il ne veut enfouir.
Mais sur ce point la future tient ferme ;
Le futur croit , comme tout a son terme ,
Que ce scrupule , à son tour , passera ;
Qu'à l'ordinaire , à la fin tout ira ;
Puis le galant fait , autant que personne ,
Si sa moitié persiste en ses refus ,
Pour y pouvoir , combien la ville est bonne ;
Il jure donc & ne conteste plus ,
Très-satisfait , au prix d'une misère ,
D'avoir acquis une riche héritière.
Au père on tient ce beau secret caché ;
C'étoit encore une clause au marché.

On conclut donc... Le jour du mariage ;
Le mari , moins en époux qu'en amant ,
Voulut user des saints droits du ménage.
Il le tenta , mais ce fut vainement ;
A ses desirs s'opposa le scrupule ,
Et du serment la terrible formule
Revint toujours , & toujours l'arrêta.
Le bon époux , quelque temps , par morale ;
Ou par respect pour la foi conjugale ,
Sur cet article encore s'entêta ,
Puis tout-à-fait enfin s'en désista.

36 MERCURE DE FRANCE.

Le vieux papa vit son heure fatale
 Suivre de près la pompe nuptiale ;
 Ainsi la Dame, usant de tous ses droits ,
 Se trouva libre & vécut à son choix . . .
 Pas ne manqua de voler en Bretagne ,
 Et d'y rester un peu plus de neuf mois . . .
 Pas ne manqua le mari de compagne :
 Il en eut donc , & plus d'une à la fois . . .
 Le couple heureux vivoit avec décence ;
 On s'écrivait toujours pendant l'absence :
 Avec plaisir on chomoit les retours ,
 Hors que l'époux , peu constant en amours ,
 De sa moitié , d'humeur moins inégale ,
 Souvent reçut bonne mercuriale .

Depuis vingt ans on vivoit sur ce ton ,
 Lorsqu'un beau jour , au château de la Dame ;
 Vint débarquer certain Seigneur Breton ,
 Ami commun & parent de la femme .
 Au mariage il avoit assisté ;
 Depuis étoit passé dans l'Amérique ,
 Où , jusqu'alors , toujours étoit resté .
 Bien le reçut la Dame méthodique .
 Très-satisfait , il revint à Paris
 Pour s'équiper & revoir ses amis .
 Du nombre étoit l'époux de son hôtesse ;
 Aussi fut-il visité des premiers .
 Propos d'abord , de pure politesse ,
 Puis généraux , enfin particuliers . . .

- « Vous avez donc , dit l'époux débonnaire ,
» De ma moitié visité les états ?
» Qui peut si fort l'occuper dans sa terre ?
» Quels sont enfin ses travaux , ses ébats ? ...
» Vous avez vu tous les petits scrupules ?
» Vous semblent-ils , comme à moi , ridicules ? ...
» On ne peut moins ! dit l'honnête marin.
» J'en ai vu dix tous en très-bon chemin ,
» Aimable tous d'esprit & de figure ;
» Lestes , bien faits . . . « Par ma foi je vous jure
» Que ce récit me paroît hors de sens ,
» Répond l'époux ! — moi ?.. c'est de vos enfans
» Que j'ai voulu parler , je vous assure . —
» De nos enfans ? .. nous n'en eûmes jamais ;
» De votre part , c'est erreur toute pure . . .
» Nous nous trouvons trop contraires en faits ;
» Un de nous deux est très-loin de son compte ,
» Réplique encore le nouveau débarqué ;
» Sur le lieu même une visite prompte
» Vous fera voir ce que j'ai remarqué ;
» Dix beaux garçons ; la chose est assez claire ;
» Vous la verrez vous-même par vos yeux .
» S'ils sont de vous , ceci n'est mon affaire » ;

A ce propos , le mari furieux
Jure , tempête & part pour la Bretagne.
De son projet sa modeste compagne
N'a nul soupçon & ne compte sur lui :
Il est reçu comme on l'est chez autrui.

18 MERCURE DE FRANCE.

En arrivant , il voit la nape mise :

Quinze couverts excitent sa surprise....

« Quels sont ici les hôtes qu'on reçoit ,

» Dit-il aux gens ? ... « Personne de surcroît

» N'est attendu ; c'est la table ordinaire ,

» Lui répond-on... « Quoi... « Le père, la mère,

» Les dix enfans avec le Gouverneur ,

» Le Chapelain , enfin le Précepteur ;

» C'est compte rond... Qu'on appelle Madame... »

Elle paroît ; son auguste maintien

Le déconcerte & de fureur l'enflamme...

Par où , comment entamer l'entretien ?

Il ne le peut.... Elle , bien plus raffiné ,

Lui tend la main , l'embrasse avec franchise.

« De quel nuage est couvert votre front ,

Dit-elle ? « Hé , quoi ! vous gardez le silence ? »

« Joindre l'insulte au plus cruel affront ;

» C'est me traiter avec trop d'insolence !

» Dit-il enfin... « Quand votre trahison

» D'un trouble affreux empoisonne mon âme ;

» Vous sied-il bien d'en demander raison ?

» Moi , vous trahir ! interrompit la Dame.

» Mon cœur jamais n'en forma le dessein.

» Rappelez-vous un moment , je vous prie ,

» Quand & comment je vous donnai la main.

» Je ne voulois être que votre amie ,

» Vous le savez ; à peine notre hymen

» Fut-il conclu , que je protestai contre ;

» Et consommé , vous savez s'il le fut !..

» D'un faux hymen je voulois faire montre :
 » Tromper mon père étoit l'unique but
 » Où je visois en signant la formule.
 » Il étoit vieux ; je n'osai , par scrupule ,
 » Ouvertement choquer sa volonté.
 » Votre franchise & votre probité ,
 » M'aidoient encore à conduire l'affaire.
 » Or , un secret qu'il ne faut plus vous taire ;
 » C'est qu'en ces lieux un hymen clandestin
 » Depuis long-temps assuroit mon destin.
 » C'est à ce nœud que je restai fidelle ;
 » Et les doux fruits d'une union si belle ,
 » Dans le moment vont paroître à vos yeux..
 » Je vous promis de rester votre amie ;
 » Pour vous alors pouvois-je faire mieux ?
 » Et sur ce point me suis-je démentie ?
 » Si l'intérêt au doux nœud qui nous lie
 » Présida seul ; en vous donnant mon bien ,
 » Ce fut payer assez cher ce lien....
 » Notre amitié , jamais l'ai-je trahie? ...

» On reconnut toujours pour mon époux ,
 » Celui qu'ici vous allez voir paroître.
 » En sa présence en grace calmez-vous :
 » Il fait qu'ailleurs vous seul paroissez l'être ;
 » Et de vos droits ne se montre jaloux....
 » Lorsqu'à Paris je vous le fis connoître ,
 » Il occupa chez vous le second rang ;
 » Souffrez chez lui qu'à son tour il soit maître?

20 MERCURE DE FRANCE.

- » Comment !... c'est donc avec votre parent ;
- » Que vous avez conclu cet hymenée ?
- » Je croyois bien qu'il étoit votre amant ;
- » Pour votre époux , je ne vois nullement ,
- » Après la foi que vous m'avez donnée ,
- » Comment souscrire à cet arrangement :
- » Mais ne craignez aucun emportement ».

On a servi ; tout paroît en bon ordre.
Quoique sur rien l'on ne veuille démordre ,
Le nouvel hôte est accablé d'égards ;
Il peut à peine assouvir ses regards :
De ces enfans la candeur , l'innocence ,
La beauré même excitent sa pitié ;
De la maison le goût , l'ordre , l'aisance ,
Lui font encore admirer sa moitié ;
Tout dans ces lieux l'accueille , le carresse ;
Le maître même à le servir s'empresse :
S'il n'obtient pas encor son amitié ,
Pour lui du moins son cœur n'a plus de haine.

- Le repas fait , dans le parc on l'entraîne.
- « Voyez , lui dit la Dame au doux maintien ,
 - » Si l'on peut mieux faire valoir son bien !.
 - » Ces lieux sont beaux , nous les verrons ensemble ;
 - » Vous me direz tout ce qu'il vous en semble ;
 - » Depuis vingt ans , j'ai bâti , j'ai planté ;
 - » Mon revenu du double est augmenté.

» En vos talens j'ai grande confiance,
 » Dit-il, Madame, & tout ce que je pense
 » Sur l'exposé, c'est que depuis vingt ans,
 » Vous avez bien employé votre temps.
 » Mais revenons à notre grande affaire.
 » Vos fils sont bien ; l'aîné sur-tout me plaît.
 » Or, comme vous, Madame, je suis père,
 » Vous le savez. Tout restant comme il est,
 » A votre fils je donnerai ma fille ;
 » Nous ne ferons qu'une même famille.
 » Je sai quel nom ma fille portera,
 » Lorsque pour mien votre fils passera.
 » Pour éviter l'éclat le plus funeste,
 » Et des procès, sur-tout, que je déteste,
 » Je ne vois pas de plus juste milieu.

» Je voudrois bien que ce projet eût lieu ;
 » Etant de vous, votre fille m'est chère,
 » Reprend la Dame : il faudroit que la mère
 » Pût obtenir même droit sur nos cœurs ;
 » A-t-elle enfin naissance, esprit & mœurs ?
 » Car que mon fils s'allie à la crapule,
 » En vérité je m'en ferois scrupule » !

» Oh ! dit l'époux, je ne vous conçois pas ;
 » Et de scrupule à la fin je suis las !
 » Le voulez-vous ? c'est une affaire faite ;
 » Ou bien d'ici je fais prompte retraite,
 » Et nous plaidons... Pour sortir d'embarras ;

22 MERCURE DE FRANCE.

La Dame enfin consent à l'alliance ;
Le fils , le père en demeurent d'accord ,
Et dans les cœurs renaît la confiance.
La fille arrive ; à tout elle plaît fort :
Elle est admise , & la nôce s'achève
Bien à propos , car le trépas enlève
En peu de jours celui des deux maris
Qui seul avoit les faveurs de la Dame ;
Qui se rejoint à celui de Paris ,
Pour appaiser la douleur de son âme.

Pendant six mois elle pleure le mort ;
Puis du vivant la tendresse la touche ;
Tant qu'à la fin , maîtresse de son sort ,
Elle l'admet à l'honneur de sa couche.

Les dix enfans , bien vêtus , bien nourris ,
Des deux époux également chéris ,
Très-noblement vécurent en Bretagne.
La Dame vit ses desirs circonscrits :
Elle n'eut plus de cousin en campagne ,
Ni son époux de maîtresse à Paris.

N. B. On comprend bien que le Poëte n'a pu entrer dans tous les détails de l'aventure qu'il raconte. Pressé par son récit , il n'a pu dire que le mariage avec le Parisien fut déclaré nul , & qu'il en contracta un nouveau après la mort du mari véritable.



LE PÉLERINAGE D'AMOUR.

DANS L'île de *Paphos* est un bois de myrthes consacré à la Reine des Amours ; les fidèles colombes & les tendres tourterelles sont les seuls oiseaux qui osent en approcher : la Déesse s'y est fait élever un autel des mains des bergers voisins ; le plus vertueux habitant de la contrée en est le prêtre, & elle veut bien se servir de son organe pour apprendre ses volontés aux bergers qu'elle protège. On n'y voit jamais couler le sang des jeunes chevreaux ; jamais un avide sacrificateur ne cherche dans les entrailles palpitantes des victimes le sort ignoré des foibles mortels ; une couronne de fleurs cueillie dans les plaines émaillées où les jeunes bergères vont folâtrer avec leurs amans, ou les plus beaux fruits, sont les seuls présens qu'on lui offre. On n'y entend jamais le bruit de la foudre ; l'audacieux *Borée* n'ose ravager cette contrée paisible, les seuls zéphirs rafraîchissent l'air de leurs ailes, une eau toujours pure arrose & fertilise ces campagnes chéries de la Reine de *Paphos*. Tous les ans les jeunes bergères vont offrir à la

24 MERCURE DE FRANCE.

Divinité bienfaisante le don de leur cœur ,
 & les présens que leur fournit une terre
 prodigue ; la Déesse reçoit leurs offrandes ,
 & les comble de ses faveurs. La belle
Amaryllis faisoit l'ornement de cette contrée ; *Vénus* avoit présidé à sa naissance ,
 & lui avoit accordé ses plus précieux dons.
 Comme la rose brillante s'épanouit aux
 regards bienfaisans du Soleil , de même
 la jeune bergère croît en beauté par la
 protection de la Déesse. Elle a déjà accompli son troisième lustre. Sur ses lèvres
 vermeilles on voit errer le sourire enfantin ;
 la blancheur de son teint efface l'éclat des
 lys ; une blonde chevelure descend en
 ondes sur ses épaules ; elle est presque
 aussi belle que *Vénus*.

La Déesse , en la formant , lui a accordé
 le plus beau de ses dons , un cœur tendre.
 les jeunes bergers oublient leurs maîtresses
 pour venir soupirer auprès d'elle ; ses
 compagnes desirent ses charmes pour rap-
 peller leurs volages amans. La jeune beauté
 reçoit ces vœux avec indifférence ; aucun
 berger ne peut lui plaire : elle ne connoît
 pas encore *Lycas*. Cependant elle com-
 mence à soupirer , elle sent déjà les douces
 émotions que donne l'amour , son cœur
 palpite ; son troupeau seul objet autrefois
 de ses soins , languit de sa négligence ;
 l'ennui ,

L'ennui, la langueur font disparoître les roses de ses joues, ses yeux se mouillent de larmes, elle ne connoît pas la source de ses inquiétudes.

O *Vénus*, que j'adore ! toi, qui protèges ces habitans qui te sont chers, apprends moi le sujet de mes ennuis : telle étoit la prière qu'*Amaryllis* adressoit un jour à la Reine des Amours. La Déesse écoute ses vœux : elle ne pourroit voir périr une fleur si belle : c'est la compatissante Aurore qui rend la vigueur à la douce violette. La Reine des cœurs va secourir l'aimable bergère. Elle commande à *Morphée* de répandre sur elle ses pavots. Le Dieu des songes obéit ; *Amaryllis* est plongée dans un profond sommeil. *Vénus* se montre à elle, non telle qu'elle est à la cour du maître des Dieux, mais sous la forme d'une jeune & charmante bergère. *Amaryllis*, lui dit la Déesse, *Vénus* a entendu tes plaintes ; elle exauce tes vœux ; tu peux aller consulter son oracle. La jeune bergère éveillée, docile à la voix de sa bienfaitrice, prend le chemin du bois sacré. Les tourterelles, par leur chant, annoncent son arrivée ; les fleurs qu'elle foule renaissent sous ses pas ; le zéphir se joue dans les plis de sa robe légère ; des fleurs ornent sa belle chevelure : telle on nous

peint la charmante *Vénus*, parée des trésors du printems ! Les myrthes écartent leurs branches pour lui laisser un libre passage. Elle est saisie de respect à la vue de l'autel sacré ; son cœur, qui n'a jamais connu la crainte , triste enfant du crime , frémit d'une sainte horreur. *Vénus*, qui s'est rendue invisible pour observer ses pas , conduit par un autre chemin le berger *Lycas* ; il est aussi protégé de la Déesse : le cœur pur du vertueux *Palémon* méritoit une récompense ; elle lui a donné ce fils avec la promesse de le rendre heureux ; il vient prier la Déesse de lui accorder le bonheur dont elle l'a flatté. *Lycas* est le plus sage des bergers ; son âme est le siège de la candeur ; sur son front est peinte la douce ingénuité ; son souris annonce le plaisir ; jamais il n'a connu l'artifice. Semblable à ces utiles arbrisseaux qui croissent dans un verger fertile , *Lycas* docile aux leçons du vieux *Palémon*, avoit hérité de sa sagesse. Tel est l'amant que *Vénus* destine à la belle *Amaryllis*. *Lycas* apperçoit la bergère ; leurs yeux se rencontrent, l'effroi de la protégée de *Vénus* se dissipe , mais une rougeur aimable couvre son visage ; elle soupire ; le berger croit voir *Vénus*. Sage *Palémon* ! s'écrie-t-il , tu avois raison de m'assurer que *Vénus*

étoit la plus belle des Déeses. Puissante Divinité, daigne accorder à mon cœur le bonheur que tu lui a promis ! *Amaryllis* est interdite. Je ne suis pas, répondit-elle en tremblant, une Divinité, mais une foible mortelle qui vient consulter l'oracle. Le berger, surpris, ne peut croire que tant de beauté n'appartienne pas à une Déesse. Si c'est une bergère, disoit-il en lui même, & que *Vénus* veuille me l'accorder, il n'y aura pas de berger plus heureux que *Lycas*. Aussi tôt la voix de l'oracle se fait entendre ; c'est *Vénus* elle-même qui dicte ses volontés : *Lycas & Amaryllis doivent s'unir ensemble ; ainsi l'ordonnent les Dieux qui récompensent toujours l'innocence & la vertu.* *Lycas* ignore si la bergère qu'il voit est celle dont parle l'oracle ; un soupir d'*Amaryllis* lui apprend son bonheur. Il se jette à ses pieds ; elle partage ses transports ; leurs cœurs palpitent ensemble ; *Lycas* est heureux ; *Amaryllis* oublie ses chagrins, ils s'en retournent contens. Les bergers apprennent bientôt le bonheur de ce couple fortuné, & célèbrent par des fêtes l'union des deux amans.

Par un Abonné au Mercure.



B ij

RÉPONSE à des vers où l'on reproche à
Mde la Comtesse D***. son amour si
naturel pour le CAVAGNOLE.

QUAND, pour se consoler de l'absence du jour,
Zaïde, assise au bord d'un autel circulaire,
Du Soleil de midi attendant le retour,
Un radeau dans la main, passe la nuit entière ;
Si du fond d'un ciel obscurci,
Dans la plus chaude nuit le plus simple tonnerre
Vient à rouler d'un bruit tout ordinaire ;
Si d'un hibou l'ignoble cri
S'est produit par la cheminée ;
Si le coq n'a chanté qu'après minuit sonnée,
On murmure, on vous dit « C'est que Madame
» aussi
» Au Cavagnole est par trop adonnée ».
Malebranche & Pascal raisonnoient-ils ainsi ?
Hé quoi ! d'un doux espoir saisie,
On ne pourroit innocemment,
En proie à la triste insomnie,
De quelqu'heureux tableau chercher l'enchantement ?
Rendez-moi le repos, ou flattez ma chimère :
Un vieux plein répété, le gros plein qu'on espère,

A O U S T 1766. 19

Sont plus doux qu'un sommeil attendu vainement.

Hélas ! dans le cours de la vie ,

A combien de tableaux que l'orgueil vient offrir ;

Notre foible raison se fie !

Cet art de nier tout pour ne rien découvrir ;

Ces qualités du cœur qu'au mépris on immole ;

Sublimes négateurs , croyez-moi , venez tous

Métaphysiquement jouer au *Cavagnole* :

Vous nous paroîtrez bien moins foux.

Par M. D. M.

LE PAPILLON ET LE VER À SOIE,

F A B L E.

DANS les bosquets de *Flore*, au gré de ses desirs,
Un jeune papillon varioit ses plaisirs.

Plus loin , sur le rameau d'un mûrier solitaire ,

Un vermisseau

Lugubrement construisoit son tombeau.

De son travail obscur la pécure étoit fière :

Malheureux ! disoit-il à son heureux voisin ,

Le sage en ses projets considère la fin.

Nos jours à tous les deux s'écouleront bien vite :

Pour moi , grace à mes soins , voici mon dernier
gîte ,

Et j'attends l'heure du destin.

B iij

90. MERCURE DE FRANCE.

Mais toi , pauvre insensé ! qu'un feu léger dévore ,
As-tu fait ce matin tes adieux à l'aurore ? ...

Tandis qu'il péreroit , le rival des zéphirs
Leur donnoit à ses yeux de nouveaux déplaisirs...

Bref il en fait tant & tant que l'hermite ,
Dont la vertu n'y pouvoit plus tenir ,
Dans son tombeau se renferme au plus vîte.

Cependant , un beau jour , fatigué de dormir ,
Pour revoir la lumière il sort de sa cellule ...

Dieux ! ... qu'est-ceci , dit-il ? ... j'ai des aîles ! ..
volons ,

Je serois idiot si j'en faisois scrupule ;
Je n'ai que trop rampé : vive les papillons !
Papillon , mon ami , finissons nos querelles ;
Jouïssons du présent... voltigeons , j'ai des aîles.

ÉPITAPHE de M. le Maréchal DE
NOAILLES.

CY gît le vainqueur de l'envie,
Par elle-même regretté ;
Et si Noailles n'eût été ,
On ne connoîtroit point une si belle vie.

W.



ÉPÎTRE à une mère qui a allaité ses enfans.

P A R I S retentit de ta gloire :
Thisbé, tout vante tes attraits ;
Faut-il, qu'au temple de mémoire ;
Ma main grave aussi quelques traits ?
Faut-il m'ériger en copiste ,
De quelqu'intrépide rimeur ,
Qui , suivant les gens à la piste ,
Les endort pour leur faire honneur ;
Et , dans ces rimes éternelles ,
Du mauvais goût tristes enfans ,
Chante tes charmes plus piquants ,
Et tes appas plus nouveaux qu'elles ?
Ces belles ressemblent aux grands :
Chacun a le droit homicide
De leur présenter son encens :
Encor , au concert insipide
Faut-il que le Dieu qui préside ,
Prête l'oreille sans dégoût ;
Et sans grimace , jusqu'au bout ,
Avale le nectar perfide.
Tel est le destin qui t'attend ;
Mais ne t'en prends qu'à l'immortelle
Qui rendit ton sort éclatant :
Si *Vénus* t'avoit fait moins belle ,
Phœbus ne t'ennuieroit pas tant.

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

Qu'un autre , adorateur vulgaire ,
 Autour de toi , sous tes lambris ,
 Nous peigne , d'un air de mystère ,
 L'amour errant avec les ris !
 On sait , qu'à tes côtés assis ,
 Ces enfans ont quitté leur mère :
 Qu'épris de ton humeur légère ,
 Ce couple d'aimables bannis ,
 S'est réfugié dans Paris ,
 Et t'a fait le serment sincère
 De ne ne plus revoir de Cythère
 Les bosquets désormais flétris.

Reste-t-il quelque fleur nouvelle ,
 Dont on puisse te couronner :
 De mes rivaux la main cruelle
 N'a que trop sçu les moissonner :
 De rendre à ta beauté les armes ,
 Ils m'ont tous envié l'honneur ;
 Mais je n'en conçois pas d'alarmes ;
 J'en prends même un espoir flatteur :
 Ils ont tous parlé de tes charmes ,
 Et nul n'a parlé de ton cœur.

Tous ont peint l'amante volage ,
 Ses jeux , son charmant badinage ,
 Et son plus aimable courroux.
 Qu'ils prisent bien leur avantage ;
 Mon cœur n'en fera point jaloux.
 Moi , de la mère tendre & sage ,

Je peindrai les transports plus doux :
J'aime bien autant mon partage.

Ce n'est point au temple des arts ,
Séjour d'agréables prestiges ,
Où tout étonne mes regards ,
Que tu fais les plus grands prodiges.
Là tu ne fais que nous charmer ;
Mais quand , moins auguste & plus belle ,
Tu redeviens simple mortelle ,
Tu fais plus : tu te fais aimer.

Thélaïre me plaît , m'enchanté :
Je ressens toute sa douleur.
Cependant , si j'en crois mon cœur ,
Thisbé me paroît plus touchante.
Tes charmes séduisent mes yeux ;
Tes accens flattent mon oreille ;
La fable te pare à merveille ,
Mais la vérité te sied mieux.

Oui , lorsqu'à tes enfans rendue
Tu les caresses dans tes bras ;
— Lorsque pour s'offrir à ta vue ,
Ils se hâtent à petits pas ,
Et vont , d'une main ingénue ,
Presser tendrement tes appas :
C'est alors que l'âme est émue !
Alors , dans mes sens éperdus ,
Je sens naître un transport sincère ,
Et , dans mon trouble involontaire ,

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

Je doute qui j'aime le plus,
Ou des enfans , ou de la mère.

Abjurez enfin votre erreur ,
Vous qui d'un monde séducteur
Portez les chaînes arbitraires ;
Qui, victimes d'un faux honneur ,
Sacrifiez à des chimères
Vos jours, souvent votre bonheur :
Lorsque peut-être , au fond du cœur ;
Vous avez honte d'être mère ;
Qui, sur vos fils , gages prospères
Du nœud qui vient de vous unir ,
Ne jetez que des yeux sévères ;
Qui laissez à des mains grossières
Ce rendre soin de les nourrir ;
D'un devoir qui vous fait rougir
Chargez d'obscures mercénaires ,
Et les payez pour les remplir.

Rapprochez-vous de la nature :
Tisbé vous trace le chemin !
D'un monde méprisable & vain ,
Que vous importe la censure !
Là tout se succède & se suit :
Les mœurs , les habits , le langage ;
L'un par l'autre tout est détruit.
Ce n'est qu'un éternel passage
De l'enthousiasme au dédain ;

Les airs du jour, le ton, l'usage,
Ne sont plus ceux du lendemain.
La nouveauté c'est la méthode :
Sans elle rien n'auroit d'appas ;
Mais la vertu ne vieillit pas :
La nature est toujours de mode.

Croyez-moi, ce peuple d'amans ;
Qui se plaint sans cesse & desire,
Et ce tourbillon d'importans
Qui vous adore & vous déchire :
Leurs soupirs & leurs complimens,
N'ont pas le droit de vous séduire...
Que sont-ils au prix d'un sourire
Et d'un baiser de vos enfans ?

Poursuis, *Thisbé*, de l'imposture ;
Et du préjugé qui murmure,
Ose enfin étouffer la voix :
Il te sied de donner des loix :
Tu les reçois de la nature.

Ce préjugé n'est qu'un tyran,
Qu'ont accrédité nos faiblesses ;
Un méprisable charlatan,
Qui berce les sots de promesses.
Ce n'est point par des dons trompeurs
Que la nature nous attire :
Ses chaînes sont de ceuds de fleurs.

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

L'un nous veut arracher l'empire ,
L'autre le tenir de nos cœurs.

Poursuis : hélas ! c'est avec larmes ;
Que je perce dans l'avenir :
Un jour nous ravira tes charmes ,
Peut-être jusqu'au souvenir.
Tu perdras l'heureux don de plaire ;
Tout , excepté ton cœur de mère ,
Le temps ne peut te le ravir.
Ces traits , à qui l'on rend hommage ,
Ne sont qu'un fragile avantage
Où ton âme n'a point de part :
Tu dois tes charmes au hasard ;
Mais tes vertus sont ton ouvrage.

Par M. L..... g. o. d. l. c. d. r.

*VERS adressés à M. J. . . de Troyes par
Mde la Marquise DE L. F. . . . en lui
faisant remettre un cahier de musique.*

JE renvoie à J. . . . le sage ,
Non , comme on croiroit , un image ,
Mais musique où se lit mon nom ,
Quoiqu'il ne soit une chanson.

Réponse.

TROIS notes forment votre nom,
Et trois Grâces votre village :
Ma sagesse feroit chanson ,
Si vous me donniez votre image.

*VERS attachés sur le berceau d'un enfant
dont la mère est très-belle & le père un
sage d'un vrai mérite.*

AU lieu de fleurs sur ton berceau,
Ma main, heureux enfant, attache ce présage :
Comme l'amour, tu seras beau.
Et plus que lui tu seras sage.

DE SAULX.

L'AMOUR TEL QU'IL EST.

CONTE TIRÉ DU GREC.

ATHENES, la savante, pouvoit être aussi
appelée la voluptueuse. Elle unissoit le goût
des plaisirs à celui des arts; elle maintenoit,
elle perpétuoit les uns par les autres. Vainement
quelques stoïciens débitoient d'auf-

38 MERCURE DE FRANCE.

tères maximas ; vainement *Timon* prodiguoit les sarcasmes : un couplet d'*Anacréon* ramenoit tout dans l'ordre naturel. On sifflait la morale & par-tout on chantoit le couplet.

La grande affaire des Athéniens étoit de badiner toutes les affaires. Il n'y avoit que l'amour qu'on y traitât quelquefois sérieusement. On parloit cependant beaucoup dans Athènes d'une veuve qui, pouvant aimer encore, faisoit profession d'insensibilité, la vantoit comme une vertu, & prétendoit que cette vertu se retrouvât dans sa fille. Fuyez l'amour ! lui disoit-elle ; il seroit pour vous une source d'erreurs, de tourmens & de regrets ! Il vous promet des plaisirs, il vous trompera : ses biens sont chimériques, ses maux sont réels. On frémit en parcourant la liste de ses victimes : quel est jusqu'à présent le nombre des heureux qu'il a faits ? Ainsi parloit *Céphise*, & malheureusement elle ne moralisoit que d'après son expérience. Elle avoit aimé son époux avant que de le haïr : son époux l'avoit haïe après l'avoir aimée. On dit même que depuis son veuvage elle avoit eu de nouveaux griefs contre l'amour. Pouvoit-elle ne le pas croire dangereux ?

Il fallut bien aussi que *Flora* (c'est le

nom de sa fille) le crût tel à force de l'entendre dire. *Cinthie* avoit soin d'éloigner d'elle tout ce qui pouvoit la détromper. Elle s'empara de son esprit avant que rien pût éclairer son cœur. *Flora* n'avoit guères alors plus de quatorze ans. Elle étoit belle & promettoit de l'être encore davantage. Elle réunissoit tout ce qui étoit le plus propre à détruire dans un jeune homme, & même dans un vieillard, cette indifférence que sa mère vouloit nourrir en elle. *Cinthie* ne se dissimuloit point la difficulté de son entreprise : elle jugeoit que *Flora* feroit bien des captifs parmi tous ceux qui l'appercevroient ; elle jugeoit en même temps que *Flora* ne resteroit pas toujours libre si elle pouvoit tous les appercevoir. Quel parti prendre ? disoit cette veuve inquiète. Faut-il reléguer ma fille parmi les Prêtresses de *Minerve* ? L'asyle n'est point inaccessible aux traits de l'amour, aux stratagèmes des amans. De plus, une Prêtresse n'ignore pas toujours ce qu'elle devroit ignorer. Celles qui sont instruites instruisent les autres ; & de-là ces ennuis, ces regrets, que leur eût épargnés un heureux défaut de lumières. Je ne veux pas même que ma fille soit malheureuse en idée : je veux la soustraire à toutes celles qui peuvent nuire à son repos, & je ne

40 MERCURE DE FRANCE.

dois confier un pareil soin qu'à moi-même.

D'un autre côté, le séjour d'Athènes pouvoit rendre ce soin superflu. Quelque jeune séducteur pouvoit être mieux écouté que *Cinthie*. Il étoit même à croire qu'il le feroit. C'en fut assez pour déterminer cette mère prévoyante à fuir cette ville dangereuse : elle choisit pour sa retraite & pour celle de sa fille une maison qu'elle possédoit à la campagne, à quelques lieues d'Athènes. C'étoit un séjour isolé & presque ignoré. Une chaîne de côteaux & de bosquets l'enfermoit, pour ainsi dire, de toutes parts ; mais ces côteaux, ces bosquets & cette vallée formoient le plus riant paysage. On y jouissoit en repos des trésors & des ornemens de la nature. Elle s'y jouoit & s'y reproduisoit sous mille formes. Voyez, ma fille, disoit *Cinthie* à *Flora*, voyez si jamais Athènes vous offrit un pareil spectacle ? A la ville tout est prodige ; ici tout est vérité : rien n'y trompe l'âme ni les regards. Écoutez le ramage de ces oiseaux ; il charmera votre oreille, mais votre cœur n'en doit rien redouter. A la ville, à peine l'oreille est flattée que déjà le cœur est séduit.

Flora écoutoit les oiseaux & sa mère. Il faut bien, disoit-elle, que l'amour soit dangereux, puisque ma mère en dit tant.

de mal. Il faut bien que les oiseaux ne soient point amoureux, puisqu'ils paroissent si contents.

Ses idées ne s'étendoient pas plus loin ; mais *Cinthie* jugea qu'elles pourroient s'étendre. Cela n'est même pas douteux, disoit cette mère éclairée. Hé bien ! je veux moi-même en hâter le moment : je veux les faire éclore, mais pour les détourner. Elle crut en avoir trouvé un moyen fort simple & d'autant meilleur que sa fille étoit fort ingénue.

Elle affecta de décorer l'intérieur de sa retraite. *Flora* possédoit le dessein, mais jamais elle n'avoit dessiné que des objets indifférens, des fleurs, des oiseaux, la figure de quelques Déeses, &c. Il est temps, disoit *Cinthie*, d'offrir à ses yeux d'autres images. Ce qui frappe vivement les regards pénètre sans peine jusqu'à l'âme. Dès ce moment elle affecta de rassembler chez elle divers morceaux de peinture & de sculpture. Elle prenoit pour prétexte le soin d'embellir sa retraite ; mais ces tableaux, ces statues, ne présentoient que des images lugubres ; c'étoient par-tout des amans perfides ou malheureux. La fable, l'histoire de tous les temps, de tous les peuples, avoient fourni aux traits de cette collection. Ici, un groupe représentoit

42 MERCURE DE FRANCE.

Thisbé expirante à côté de *Pirame*, mort avant elle & pour elle. Plus loin on voyoit *Didon*, le poignard dans le sein, & mourante sur son bûcher. Là, un Peintre avoit représenté sur la toile une scène plus étendue : on voyoit au bord d'une île *Ariane* délaissée & tendant les bras vers le vaisseau qui emportoit son parjure amant. On voyoit dans un autre tableau *Médée* jalouse & furieuse égorgeant ses deux fils. Les autres objets n'étoient ni moins atroces, ni moins effrayans. La triste *Flora* ne pouvoit lever les yeux sans rencontrer de quoi affliger son cœur. Et c'est l'amour ! disoit-elle, c'est l'amour qui a causé tant d'infortunes !... Je l'avoue, on ne peut ni assez le fuir, ni assez le craindre.

Chaque jour fortifioit en elle cette prévention & rien ne s'offroit pour la combattre. Je crois avoir déjà dit que *Céphise* gardoit une retraite sévère ; aucun homme n'y pénétrait. La lecture contribuoit encore moins à égayer cette solitude. On n'y trouvoit que de gros livres de morale & de métaphysique. Ils ennuyoient *Flora*, & *Flora* se croyoit uniquement faite pour s'ennuyer.

La seule espèce d'amusement qui lui fût permise, étoit de dessiner & de peindre. Elle y réussissoit parfaitement, & c'est tou-

jours une consolation que de réussir à quelque chose. Il est vrai que cette occupation n'avoit rien qui pût égayer ses idées. Elle n'avoit pour objets d'imitation que des scènes tragiques, des catastrophes sanglantes, les peines, les disgraces de l'amour, & jamais ses consolations ni ses douceurs. Ma fille, lui disoit *Cinthie*, n'oublie pas de bien exprimer le désespoir d'*Œnone* trahie par l'infidèle *Paris* : tu peindras ensuite la fin désastreuse d'*Hélène*, séduite par ce parjure amant. *Flora* peignoit & frémissait.

Un an s'étoit écoulé depuis sa retraite. Au bout de ce temps, elle perdit sa mère qu'une maladie violente mit en peu de jours au tombeau. *Cinthie* eut à peine le temps de recommander à sa fille l'observation des principes qu'elle lui avoit tracés ; mais il étoit superflu qu'elle lui en parlât : ils étoient profondément gravés dans son âme ; & , devenue libre , elle se trouvoit moins disposée que jamais à faire usage de sa liberté.

On parloit beaucoup d'une résolution si bisarre. Elle fit la nouvelle du jour dans Athènes & n'y trouva point d'approbateurs. *Sténor*, jeune Athénien, s'en affligeoit encore plus qu'il ne la blâmoit. Il avoit apperçu *Flora* dans le temps qu'il étoit

44 MERCURE DE FRANCE.

encore possible de l'appercevoir, c'est-à-dire, avant que sa mère la dérobat aux murs d'Athènes. Il avoit tout employé, mais inutilement, pour pénétrer dans sa solitude, & il s'occupoit alors des moyens de l'en arracher.

Mais comment y réussir ? *Flora* étoit plus que jamais inaccessible. Elle n'admettoit auprès d'elle qu'une Athénienne célèbre dans l'art de peindre & qui la dirigeoit dans cet art. *Chérea* (c'étoit le nom de cette dernière) n'approuvoit point du tout la singularité de sa jeune élève. Elle eût désiré pouvoir la guérir de sa prévention, de ses craintes mal fondées. *Sténor*, qui la connoissoit, n'eut donc pas de peine à la mettre dans ses intérêts. Il avoit lui-même ce qu'il falloit pour la bien seconder ; une figure noble, intéressante, faite pour séduire ; ce qu'on appelloit alors de l'esprit, & qui en étoit vraiment : enfin, ce qu'il falloit pour intéresser l'âme & les yeux de toute femme capable de voir & de sentir.

Que ferons-nous ? disoit *Sténor* à *Chérea* ? comment parvenir à la détromper ? comment me présenter à ses yeux ? Ne vous y présentez pas encore, lui dit sa confidente. Ne lui montrons d'abord que votre image. Eh ! mon image elle-même,

reprit *Sténor*, va l'effaroucher ! — Laissez-moi faire , elle s'y accoutumera. Mettons seulement la main à l'œuvre. Je vais commencer par vous peindre. — Ah ! j'entends, vous m'allez représenter sous l'emblème de quelque ancienne victime de l'amour. L'allégorie est très-juste. — Non , je vais faire de vous le héros de l'indifférence , un *Hyppolite*. — Je ne lui ressemble en rien , je ne veux point lui ressembler. — N'importe, laissez-vous peindre , & laissez-moi le soin du reste.

Sténor donna plusieurs séances à *Chérea*. Elle fit de son portrait un fort grand tableau. Il y étoit représenté en chasseur & avec tous les attributs , tout l'attirail que suppose cet exercice. Il paroissoit en avoir toute l'ardeur. Changez l'objet de cet empressement, disoit *Sténor*, & jamais ressemblance n'aura été plus complète. Je veux, reprit *Chérea*, que notre insensible desire elle-même ce changement lorsqu'elle connoîtra le modèle du tableau ; & , en attendant, je veux qu'elle regrette que ce modèle n'existe plus.

Dès le jour suivant, *Chérea* fit transporter son ouvrage chez sa jeune élève. Il vous manquoit, lui dit-elle, ce morceau. Est-ce encore un amant perfide , reprit *Flora* ? — Non , ce ne fut pas même un

amant ; ce fut un modèle d'insensibilité.
 Il est bon d'avoir plus d'un exemple sous
 les yeux. — Volontiers ; mais son nom ?
 — C'est l'insensible fils du galant *Thésée*.
 Jamais fils ne suivit moins les traces de
 son père. *Thésée* aima toutes les fois qu'il
 en eut occasion, & il la cherchoit. *Hyppolite*
 n'en chercha, ni n'en saisit aucune. *Hyppo-*
lite, reprit *Flora*, dut s'en trouver bien,
 & *Thésée* fort mal. — Pardonnez-moi ; la
 fin de celui-ci fut moins triste que celle de
 l'autre. *Thésée* mourut vieux entre les bras
 de *Phèdre* : *Hyppolite* mourut jeune, em-
 porté & meurtri par ses chevaux. — Ah
 Ciel ! ah la cruelle destinée ! en vérité le
 sort est bien injuste ; car enfin *Hyppolite*
 n'étoit point amoureux ? — Hélas ! non.
 — *Thésée*, au contraire, l'avoit presque
 toujours été ? — Hélas ! oui. — Que sert-il
 donc de ne l'être pas ? — Je n'en fais rien.
 — N'importe, reprit *Flora*, c'est une ex-
 ception à la règle qui ne tire point à con-
 séquence. En parlant ainsi, elle regardoit
 l'image du prétendu fils de *Thésée*. Elle
 plaignoit l'infortune d'un héros si modeste
 & si bien fait. Je veux, dit-elle, copier
 ce tableau ; j'en aurai plus souvent occa-
 sion de réfléchir sur la fermeté du Prince
 qu'il représente ; j'apprendrai mieux à
 l'imiter.

N'en doutez point, lui dit *Chérea*, qui en doutoit beaucoup elle-même : c'est par les exemples que l'on s'instruit, que l'on se fortifie. Dès le jour suivant, la jeune solitaire mit la main à l'œuvre. Elle esquissa le fond du tableau & s'attacha à copier la principale figure. Il étoit naturel de passer ensuite aux accessoires : presque tous méritoient une sorte d'attention ; mais *Flora* n'en donnoit qu'à la figure du Chasseur. Elle aimoit à trouver des fautes dans son ouvrage pour le recommencer. Elle aimoit aussi à croire que la vue de cet objet devenoit pour elle une excellente leçon. — Que pouvoit-elle craindre en s'y arrêtant ? L'objet réel n'existoit plus. Sans doute qu'il eût été plus dangereux de le contempler ; car enfin, ajoutoit *Flora*, tout cet extérieur est frappant : ces yeux offrent un heureux mélange de douceur & de fierté ; ces traits sont réguliers & nobles ; on voudroit voir sourire ou entendre parler cette bouche ; on est forcé d'admirer cette taille. Il faut l'avouer, ce fut un bonheur pour les beautés de ce temps-là qu'*Hyppolite* se plût à les fuir : elles ne l'eussent pas fui, s'il les eût cherchées ; & je rends grâce à *Minerve* de n'avoir pas moi-même un pareil combat à soutenir.

Ainsi parloit *Flora*, & tantôt elle re-

48 MERCURE DE FRANCE.

retouchoit une main, tantôt un œil. *Chérea* s'aperçut qu'elle adoucissoit de jour en jour les regards du jeune Chasseur. Elle crut devoir la contredire à ce sujet. Voilà, disoit-elle, des yeux où il règne trop d'aménité. On fait qu'*Hyppolite* étoit fier & même un peu farouche..... Farouche ! interrompit *Flora*, le mot est dur : passe encore pour indifférent. Vous avez raison, reprit *Chérea* ; mais farouche est le mot propre. *Hyppolite* ne se borroit point à ne pas aimer, il avoit presque l'air de haïr. La chasse l'occupoit seule & lui parut seule digne de l'occuper. Je ne conçois point, reprit vivement *Flora*, quels attrait si puissans peut avoir la chasse. — Il faut qu'elle en ait beaucoup. Voyez, dans un de ces tableaux, *Adonis* mourant ; il s'étoit arraché des bras de *Vénus* pour chasser. — *Vénus* dut être bien piquée ! aussi, pourquoi l'aimoit elle ? mais lui même, rien ne l'excuse. Attaquer des animaux féroces est un amusement dangereux : en massacrer d'innocens est un plaisir barbare. — C'est toujours un plaisir. Que vouliez vous que fît *Hyppolite* ? qu'il aimât ? — Non : mais sans aimer, on peut avoir des amusemens plus paisibles. — Pardonnez-moi ; il faut qu'un jeune homme soit amant ou chasseur. La chasse est l'u-
nique

nique préservatif contre l'amour. — J'avoue que la chaste *Diane* en est un exemple. — Il est pourtant vrai que *Diane* eut quelques bontés pour *Endimion* ; mais une Déesse qui n'aime qu'une fois n'en doit pas moins passer pour insensible. — Il n'en doit pas être ainsi d'une mortelle ; mais expliquez - vous mieux. Tout chasseur est-il indifférent ? — Oui , lui dit *Chérea* qui avoit son dessein, tout chasseur cherche à perdre des momens que l'amour cherche à remplir. — J'ai donc eu tort d'éviter de les voir ? — Sans doute ; on peut les voir sans conséquence , à-peu-près comme vous regardez ces tableaux.

La jeune solitaire en crut *Chérea* qui , de son côté , préparoit un stratagème. Elle en instruisit *Sténor* qui fut prompt à la seconder. Il étoit devenu voisin de *Flora*. Il avoit , à force de soins & de dépenses , acquis une maison peu éloignée de celle qu'elle habitoit. Il parut aux environs , à jour nommé & vêtu en chasseur.

Ses habits, son attirail étoient les mêmes que dans son portrait ; la ressemblance en tous points étoit frappante. *Flora* se trouvoit alors sur une terrasse qui dominoit la plaine. Quelle fut sa surprise de voir à trente pas l'original de son tableau chéri ! Elle jeta un cri d'étonnement & peut-

C

être de joie. Il seroit difficile de bien peindre ce qu'elle éprouva. Elle n'eût pu le définir elle-même. Toutefois, cette sensation n'avoit rien que d'agréable; & *Flora* en éprouvoit la douceur sans en connoître ni en rechercher la cause.

Pour *Sténor*, il connoissoit mieux ses propres mouvemens; il ne doutoit pas que ce ne fût de l'amour, & de l'amour le plus vif. Cependant il falloit jouer l'indifférence: il falloit marquer plus d'empressement pour suivre un Daim que d'attention à contempler *Flora*. Il falloit la regarder sans paroître ni ému, ni flatté, ni surpris. C'étoit pour *Sténor* un rôle difficile, & qu'il joua un peu à faux. Toute femme tant soit peu expérimentée ne s'y fût point méprise; mais *Flora* s'y méprit. Elle vit *Sténor* la fixer & s'éloigner quelque temps après, en ne paroissant occupé que des suites & du succès de sa chasse. Vous ne m'avez point trompée, dit-elle, à *Chérea*, un chasseur est un homme tout-à-fait indifférent. Il n'est pas plus dangereux d'en être apperçue que de l'appercevoir. Celui qui s'éloigne ne paroît empressé qu'à faire la guerre aux animaux. Il a pour cet exercice la même ardeur que le fils de *Thésée*. Il est vrai qu'il lui ressemble aussi par les traits. Il lui ressemble ?

demanda négligemment *Chérea*. Quoi ! reprit vivement sa jeune élève, cette ressemblance ne vous a point frappée ? — J'y ai fait peu d'attention. — Vous étiez, sans doute, occupée d'autre chose : jamais rapport ne fut plus parfait dans tous ses points ! — J'en doute ; il y a bien peu d'hommes faits comme l'*Hyppolite* de votre tableau. — Et moi je vous soutiens que celui-ci est encore mieux fait. — Songez que cette figure d'*Hyppolite* est d'une régularité frappante. — Cela peut être. — Et vous voulez que la nature l'emporte sur tous les efforts de l'art ? — Pourquoi non ? l'art n'a-t-il pas été imaginé d'après elle ? — Au reste, nous allons mieux en juger : notre chasseur ne manquera pas de reparoître. — Je n'en crois rien, dit *Flora*, avec une espèce de dépit ; il s'est éloigné trop subitement pour avoir dessein de revenir.

Il ne revint pas, en effet ; on l'attendit en vain. *Chérea* lui avoit prescrit cette conduite ; mais qu'il lui en coûta pour s'y conformer ! Quoi ! disoit-il, j'ai vu *Flora*, celle que j'aime, celle qui m'est cachée depuis si long-temps ; ses regards se sont fixés sur moi, ils s'y sont arrêtés ; elle a paru me voir sans répugnance, peut-être même avec intérêt : & je la fuis ! & je me dérobe à sa vue que j'ai cherchée tant de

fois inutilement, que j'en chercherai peut-être aussi inutilement par la suite ! Mais il n'importe, ajoutoit *Sténor*, suivons la route qui m'est tracée : j'ai besoin des secours de *Chérea* ; ne paroissions point mépriser ses conseils.

Il s'éloignoit toujours en parlant ainsi. *Flora*, de son côté, ne quittoit pas encore la terrasse. Vous voyez que j'avois raison, disoit-elle à *Chérea*, rien ne reparoit. Il est surprenant, ajouta-t-elle, avec une espèce de chagrin, il est bien surprenant que ma pénétration l'emporte aujourd'hui à tant d'égards sur la vôtre !

Le jour suivant parut à *Flora* délicieux pour la promenade, & sa terrasse l'endroit le plus commode pour se promener, *Chérea* n'en convint que foiblement. Elle sentit que le moyen de l'exciter étoit de la contredire. C'est un moyen dont l'usage n'est pas moderne, mais il sera toujours efficace. *Flora* se promenoit depuis près d'une heure, quand *Sténor* parut au pied des murs de son jardin ; son attirail & son occupation étoient les mêmes que la veille : sa conduite fut peu différente. Le hasard lui fournit même l'occasion d'étaler son adresse aux yeux de *Flora*. Il s'applaudit de sa victoire ; mais, sur-tout, parce qu'elle lui offroit un prétexte de s'éloi-

gner moins subitement. *Flora* elle-même avoit pris part à son succès. Elle croyoit ne s'y intéresser qu'en faveur de sa ressemblance avec *Hyppolite*. Cette extrême ressemblance l'étonnoit toujours : mais plus elle examinoit *Sténor*, plus la comparaison lui devenoit favorable. Il lui paroissoit, en tout point, très-supérieur à la figure du tableau.

Il s'éloigna enfin, & *Flora* ne put rien voir dans ses yeux qui prouvât que ce fût avec regret. Il avoit encore scû se vaincre pour cette fois. C'en est assez, disoit-il, c'en est même trop : je ne pourrai jamais feindre plus long-temps, ni surtout cacher ma feinte. Comment se peut-il que *Flora* s'y méprenne ?

Flora s'y méprenoit cependant. Il faut, disoit-elle, que la chasse ait bien des attrait. Elle fait diversion à toute autre chose ; nulle autre chose ne peut distraire un chasseur. Ma retraite, au contraire, n'est point inaccessible à l'ennui ; je n'y suis point à l'abri des distractions. Quel dommage qu'il soit encore plus dangereux de la quitter !

C'étoit à *Chérea* qu'elle adressoit ce discours : il ne resta point sans réponse. Eh ! qui vous empêche, reprit cette dernière, d'égayer votre solitude ? je ne vous

54 MERCURE DE FRANCE.

parle pas d'y renoncer. Vous la croyez nécessaire à votre repos : tant mieux ! je prie *Minerve* d'y veiller toujours ; mais faut-il être éternellement claquemurée ? Tout ce qui avoisine votre retraite est presque aussi solitaire qu'elle-même ; osez parcourir cette espèce de désert. C'est le plus grand hasard du monde si vous y apercevez quelque trace de figure humaine. Et le chasseur ? lui dit *Flora*, en rougissant un peu. — Le chasseur n'y reviendra peut être plus. — Vous le croyez ? — Je le présume. Un chasseur n'adopte jamais un canton plutôt qu'un autre ; il ne consulte que l'intérêt de sa chasse. — Mais enfin , s'il y revenoit ? — Le grand malheur ! — Oh ! je crains sa rencontre. — Eh bien , attendez quelques jours , vous verrez durant cet intervalle s'il reparoit ou non ; mais encore une fois , peut-être a-t-il déjà perdu toute idée de revenir. Cette réflexion déplut à *Flora* sans qu'elle pût bien se dire pourquoi. Cependant elle suivit le conseil qu'on lui donnoit ; mais intérieurement elle souhaitoit que le doute de *Chérea* pût être démenti.

Il ne le fut point. *Chérea* prit les mesures nécessaires pour l'empêcher. Gardez-vous bien , dit-elle , à *Sténor* , de reparoitre d'ici à plus de huit jours. Huit jours !

s'écria *Sténor*, huit jours sont mortellement longs ! croyez-vous qu'un amant ? ...

— Tout amant extravague ; ayez de la prudence , autrement *Flora* ne cessera point d'en avoir. Alors elle lui détailla les raisons qui exigeoient de lui cette contrainte. Il n'en falloit pas moins pour maîtriser son impatience. Il consentit à ne reparoître de quatre jours.

Le lendemain *Flora* étoit sur la terrasse. Voyons, disoit-elle, si *Chérea* devine bien juste. Ce fut avec regret qu'elle s'en aperçut. Mais, enfin, il pouvoit n'en être pas ainsi le jour suivant. *Flora* revint à son poste plutôt que la veille & avec aussi peu de fruit. Je commence à croire, disoit-elle, que *Chérea* ne s'est point trompée ; après tout que m'importe ? j'en ferai plus libre & moins inquiète. Je pourrai parcourir ces lieux qu'il abandonne ; je ne pourrois les fréquenter, s'il n'y renonçoit pas.

Dès le troisième jour *Chérea* fit venir quelques instrumens de chasse. Que voulez vous faire de cet attirail ? lui demanda son élève. Je n'en fais rien, répondit-elle ; nous verrons. Qui sait si l'envie de chasser ne nous viendra pas ? La chasse n'est pas plus interdite à un sexe qu'à l'autre. Un arc, un javelot, peuvent très-bien figurer

dans nos mains. Il est vrai, reprit *Flora*, que des armes peuvent nous être utiles. Vous dites que la chasse est un préservatif contre l'amour : des armes peuvent en être aussi un contre les attentats des chasseurs.

Chérea prévoyoit ce que ne pouvoit prévoir *Flora* : elle sentoît, dis-je, que cette jeune solitaire n'ayant encore éprouvé aucun penchant, n'ayant même eu aucune occasion de les voir se développer, elle résisteroit d'autant moins aux premières impressions. Elle étoit donc persuadée que la chasse lui plairoit ; elle doutoit encore moins que ce genre d'amusement ne favorisât les vues de *Sténor*. La chasse pouvoit lui fournir mille moyens de rencontrer *Flora*, qui de son côté, n'auroit pas toujours les moyens ni, sans doute, la volonté de le fuir. Car enfin, disoit-elle, il faut bien que ces pauvres enfans se rapprochent & s'expliquent. Mais je veux que *Sténor* se montre plus tard qu'il ne se le propose ; je veux qu'il m'accorde le délai qu'il m'a refusé.

C'est à quoi *Sténor* ne consentit qu'avec répugnance ; mais enfin il l'accorda. Rien ne parut distraire les nouvelles chasseresses les trois premiers jours de leur exercice. *Flora*, durant cet intervalle, exerçoit son adresse. Je suis heureuse, disoit-elle,

que personne ne soit témoin de mon inexpérience. On ignore toutefois si, en parlant ainsi, elle redoutoit réellement toutes sortes de témoins. Ce qu'on n'ignore pas, c'est que toutes les fois qu'elle marquoit son coup, elle s'écrioit avec une sorte de complaisance : que diroit notre chasseur !

Lui-même entendit cette exclamation dès le premier jour qu'il se permit de reparoître. *Flora* alors ne l'apercevoit point ; mais elle en étoit aperçue. Il parut tout-à-coup à ses yeux, traînant un jeune faon qu'il venoit de percer d'une flèche. Il est à vous, cria-t-il à *Flora*, c'est de votre main qu'est parti le coup qui l'a terrassé. *Flora*, surprise de l'apparition & du discours, peut-être même flattée de l'une & de l'autre, parut cependant vouloir s'éloigner : mais elle ne fuyoit pas, & *Chérea*, qui survint à propos, n'eut pas de peine à la retenir. Qu'elle est belle ! disoit *Sténor* en lui-même. Ces armes, cet habit, donnent encore plus de jeu aux grâces de sa personne. On la prendroit pour *Diane*, ou plutôt *Diane* voudroit elle-même être prise pour *Flora*.

Sténor fut tout prêt d'oublier le rôle qui lui avoit été prescrit. Il alloit parler d'a-

8 MERCURE DE FRANCE.

mour à celle pour qui il devoit paroître indifférent. Un coup-d'œil de *Chérea* le remit sur la voie. Il ne parla qu'en chasseur déterminé. Cet exercice est donc bien délicieux ? disoit *Flora*. Quoi ! reprit *Sténor*, vous le suivez & vous ignorez ses plaisirs ? Je n'ai jamais connu de plaisirs, ajoutoit naïvement *Flora*. Mais, reprit *Sténor*, la chasse a les siens. Par exemple, quels délices de devancer l'aurore, de la voir se lever dans sa parure la plus brillante, de respirer la fraîcheur que le zéphire sème autour d'elle, de voir les fleurs s'embellir des larmes délicieuses qu'elle répand, d'écouter les oiseaux chanter leurs amours à l'instant même de leur réveil ! . . . Leurs amours ! interrompit *Flora* ; on m'a dit qu'un chasseur devoit mépriser l'amour : celui des oiseaux peut-il donc l'intéresser ? Il est vrai, reprit *Sténor* ; mais on aime à contempler de loin les périls dont on est exempt. Je vous suppose assise paisiblement sur les bords du Pyrée * : cette vaste mer qui s'offre à vos regards les étonne & les effraie, mais le spectacle en lui-même vous intéresse. Un vent léger sillonne à peine la surface des eaux ; on diroit que *Thétis* a choisi cette journée pour son triomphe, ou que *Vénus* doit célébrer le

* Port d'Athènes.

jour de sa naissance. Vous voyez dix vaisseaux s'empressez à fuir le rivage ; la voile s'enfle par degrés ; on entend les cris de joie des matelots ; ils chantent les louanges de *Neptune* & de *Bacchus*. Ils se croient déjà possesseurs des trésors que renferment les plus lointains climats ; ils pensent avoir enchaîné les vents & la fortune. J'avoue, reprit à son tour *Flora*, qu'un tel spectacle peut intéresser. Il en est de même du chant des oiseaux, ajouta *Sténor*, mais ne quittons pas le Pyrée. Le tableau change. Ce ciel, auparavant si pur, se voile & s'obscurcit ; le tonnerre gronde, l'air siffle avec fureur, la mer s'enfle & mugit. Les vaisseaux qui la couvrent sont tantôt portés vers les nues, tantôt précipités au centre de l'abîme. L'air, l'eau & le feu se les disputent. L'effroi, la consternation, remplacent les cris d'allégresse. On fait des vœux, mais on n'attend que la mort.... Arrêtez donc ! interrompit *Flora*, vous me faites frémir ! je vois bien que par cette peinture vous figurez les périls où l'amour nous expose. On me les a toujours dépeints sous de pareilles couleurs ! Il est vrai, dit alors *Chérea*, en s'adressant à *Sténor*, il est vrai qu'on ne lui fit jamais envisager l'amour que sous un aspect effrayant. Tout ce qui l'environne dans sa

retraite lui rappelle cette idée rebutante, & vous cherchez encore à l'aggraver ? Moi ! reprit l'Athénien, en faisant un nouvel effort sur lui-même, je ne fais que peindre d'après nature ; mais voici un exemple tout récent & dégagé de tout emblème. Peut-être on vous a parlé de *Sapho* la Lesbienne. On en a fait une dixième Muse, & , comme les neuf autres, elle se piquoit d'insensibilité. Les ans de *Sapho* se sont accrus avec sa gloire. On admiroit toujours ses ouvrages, mais on négligeoit sa personne. Elle n'a pu se résoudre à être négligée. Elle a voulu fixer le jeune *Phaon* ; ses liens n'ont pu le retenir. Vainement elle chantoit son nom dans ses vers & lui assuroit l'immortalité. *Phaon* disparut & mit les flots de la mer entre *Sapho* & lui. Mais *Sapho* vient de se précipiter dans ces mêmes flots qui avoient facilité l'évasion de son amant.

Ah, Ciel ! s'écria *Flora*, voilà un trait qui manque à ma collection. Que je plains *Sapho* d'avoir cédé à l'amour ! que de maux il entraîne à sa suite ! Ah ! puisque la chasse nous en préserve, je veux chasser tout le temps de ma vie.

Cette résolution n'effraya point *Sténor*. Il la préféroit à celle que *Flora* eût pu prendre de garder la solitude. Tout va

bien , lui disoit à demi voix la bonne *Chérea* , vous avez bien fait de charger le tableau. Vous verrez *Flora* desirer elle-même que les couleurs s'affoiblissent.

Sténor eût voulu poursuivre l'entretien , dût-il encore parler contre l'amour. Il avoit du moins l'avantage de parler à *Flora* ; mais il fallut se séparer. Ce qui le consola beaucoup , c'est que *Flora* dit tout haut à sa compagne qu'elle espéroit chasser le lendemain dans le même canton.

Ce n'étoit pas une de ces choses qu'il pût oublier. Le jour suivant il étoit au rendez-vous avant que *Flora* y vînt , & cependant elle y vint plutôt qu'à l'ordinaire. Il l'aborda avec ménagement , mais il n'eut recours à aucun prétexte. Savez-vous bien , lui dit-elle , que toute la nuit j'ai rêvé de tempêtes , de naufrages & de noyés ? Cette pauvre *Sapho* ne me sort pas de l'esprit ! J'avoue , répondit *Sténor* , que la catastrophe est affreuse. Comment avec tant de génie , ajoutoit *Flora* , comment *Sapho* n'a-t-elle pu ni prévoir ni prévenir cette fin déplorable ? — C'est que le génie nous aide à diriger les autres & nous égare souvent nous-mêmes. — Mais *Sapho* avoit long-temps vécu sans s'égarer ? — Trop long-temps peut-être. — Comment ? — C'est que vingt ans plutôt on ne l'eût pas

62 MERCURE DE FRANCE.

fuie, & qu'elle ne se fût pas noyée. —

Quoi ! vous eussiez voulu qu'elle aimât ?

— Je ne veux rien. Je dis seulement qu'elle-même voulant finir par aimer, elle devoit s'y prendre plutôt. — Mais dans tous les temps l'amour est à craindre. Ne vous souvient-il plus de l'avoir comparé à la plus horrible tempête ? — Belle *Flora* ! une tempête n'engloutit pas toujours le vaisseau. Le plus souvent il fournit sa

course & rentre au port chargé de richesses, orné de banderolles, & au milieu des cris de joie de ceux qui l'ont dirigé. Ainsi, ajouta *Flora*, votre comparaison n'étoit pas juste ? — Pardonnez-moi. Je n'ai jamais voulu dire que l'amour fût le malheur de tous ceux qu'il soumet. Je crois même que le nombre des amans fortunés l'emporte sur celui de ses victimes. — Quoi ! s'écria-t-elle avec embarras, vous ne cherchez donc point à l'éviter ? Jusqu'à présent, reprit *Sténor*, j'ai fait de mon mieux pour y réussir. En comparant ses dangers aux périls que court un vaisseau, je me suis tenu au rang des spectateurs ; j'en'ai contemplé le vaisseau que du rivage.

Cette réponse pouvoit tranquilliser *Flora*, mais on ignore si elle la satisfit. On reprit la chasse, qui ne fut pas des plus heureuses. *Sténor* étoit distrait, *Flora* rêveuse, &

Chérea plus attentive aux mouvemens qu'éprouvoit sa jeune élève qu'à ce qui se passoit dans la plaine. Elle ne doutoit point que la prévention de *Flora* ne s'affoiblît de jour en jour. Elle recommanda à *Sténor* de mettre autant de réserve dans sa conduite que dans ses discours. De son côté, il lui fit part d'un dessein qu'il jugea plus efficace que les discours les mieux préparés & la conduite la plus circonspecte.

On se rencontra encore les trois jours suivans, & l'entretien roula toujours à-peu-près sur la même matière. Il arriva seulement que *Sténor* parloit contre l'amour en homme qui n'en veut pas être cru sur sa parole, & que *Flora* penchoit beaucoup à ne plus le croire.

Deux jours après elle chassoit avec sa compagne. Le temps s'écouloit, & *Sténor* ne paroïssoit point. *Flora*, au fond, en étoit surprise, & *Chérea* feignoit de l'être. La jeune chasseresse étoit infatigable ; elle voulut se retirer plus tard qu'à l'ordinaire. La nuit étoit proche quand elle rentra, mais *Sténor* n'avoit point paru.

Il ne parut pas non plus le jour suivant. Pour *Flora*, elle se trouva plutôt fatiguée que la veille. Le soleil n'étoit pas encore prêt à disparoître, & déjà elle avoit quitté la plaine.

64 MERCURE DE FRANCE.

Qu'est-il donc arrivé à notre chasseur ? disoit-elle à *Chérea*. Je ne puis le deviner, répondit cette dernière. Je présume qu'il aura voulu essayer si la chasse n'est pas plus avantageuse dans un autre canton, & que nous pourrons le revoir demain dans celui que nous venons de parcourir. Et moi, reprit *Flora* avec vivacité, j'en veux demain parcourir un autre : j'ai aussi quelque envie de juger s'il me sera plus favorable.

Chérea ne se méprit point au ton de cette réponse. Elle avoit même prévu cette résolution, & elle étoit bien éloignée de la combattre. *Flora* dormit peu la nuit suivante. Quelle est donc cette inquiétude que j'éprouve ? disoit-elle : pourquoi m'occuper ainsi de l'absence d'un inconnu ? J'aurois dû moi-même éviter sa présence. Mais que dis-je ? pourquoi le fuir ? sa conduite prouve que j'aurois eu tort de le craindre.

Elle persista néanmoins dans sa résolution. Il est vrai qu'en préférant un nouveau canton à l'ancien, elle ne faisoit aucun sacrifice décidé. Le hasard pouvoit occasionner une rencontre avec *Sténor*, & *Flora* ne songeoit point à prévenir cet effet du hasard. *Chérea* la conduisoit & elle se laissoit conduire. Insensiblement elles arrivè-

rent auprès d'un petit bosquet très-agréable. Une fontaine en occupoit le centre & y répandoit une fraîcheur délicieuse. Une cascade naturelle procuroit à l'eau un doux murmure. Un gazon, des fleurs, tapissoient les bords de la fontaine : d'autres fleurs étoient éparées dans le bosquet, & quelques buissons heureusement placés ne permettoient point aux yeux d'en parcourir toute l'étendue. Divers oiseaux y formoient à leur manière un combat musical. Tout à coup ils furent interrompus par les sons d'une flûte, auxquels se joignirent l'instant d'après ceux d'une voix très-sonore & très-flexible. Elle chantoit les douceurs de l'amour & de la constance. « Aimable fils de
 » *Vénus*, disoit-elle, tu répands tes bien-
 » faits sur tous les humains ; tous les hu-
 » mains sont égaux à tes yeux. Du palais
 » tu passes dans la chaumière. Elle te pos-
 » sède même plus souvent que les palais.
 » Chez les bergers l'on se dit : je vous
 » aime ; & c'est un serment ; rien n'en
 » peut dégager. Le seul serment qu'on osât
 » rompre parmi eux seroit celui de n'ai-
 » mer jamais ».

Ces mots frappèrent vivement *Flora*. Un mois plutôt elle n'eût songé qu'à fuir : elle ne songea qu'à s'approcher. Cette voix, dit-elle à *Chérea*, est bien digne d'être

entendue. Écoutons de plus près pour n'en rien perdre ; mais évitons d'être aperçues pour ne point effaroucher la chanteuse. La chanteuse poursuit en ces termes :

« Cœurs indifférens ! ne vantez plus la
 » paix dont vous jouissez : elle est un som-
 » meil ; ce sommeil est un trépas. Pour
 » vous tout est mort , & vous l'êtes pour
 » tout ce qui existe. Et vous que l'amour
 » soumet à son empire ? la nature entière
 » est soumise au vôtre. C'est vous seuls
 » que l'astre du jour éclaire : vous seuls
 » qui connoissez le prix de ses bienfaits.
 » Que le jour est beau quand on aime !
 » Comme l'amour fait tout embellir ! Le
 » parfum de ces fleurs en devient plus
 » délicieux , l'émail des prairies plus vif ,
 » le crystal des eaux plus pur , le chant des
 » oiseaux plus harmonieux. Ce ruisseau
 » qui s'éloigne & se précipite vers sa pente ,
 » invite les amans à se rapprocher ; ce lierre
 » & cet ormeau leur prescrivent d'être insé-
 » parables ; tout leur parle dans la nature ,
 » & par-tout ils reconnoissent le langage
 » de l'amour ».

Chaque inflexion de cette voix pénétrait jusqu'à l'âme de *Flora*. Elle oublioit même de se défendre contre ces impressions. Elle oublioit jusqu'aux discours de sa mère , & disoit à *Chérea* : je voudrois que notre

inconnu entendît ces accens & ces paroles : j'épierois avec soin l'effet que produiroient sur lui les unes & les autres.

Jugez-en donc ! lui dit-il ; cet inconnu est à vos genoux. *Sténor* y étoit effectivement. *Flora* jetta un cri de surprise ; mais ses yeux ne marquoient nul courroux, nulle envie de fuir. Que faites-vous, disoit-elle à *Sténor* ? Cette attitude ne va point à un chasseur, à un ennemi de l'amour. Je ne dois pas moi-même. . . . Ah ! interrompit *Sténor*, oubliez une prévention injuste & si peu naturelle ! N'êtes-vous née avec tant de charmes que pour les soustraire à notre admiration ? Nous est-il possible de ne leur pas rendre hommage ? Cet hommage doit-il vous irriter ? *Flora* ne trouvoit point de réponse à ces questions. Mais enfin, dit-elle, vous savez que l'amour a causé bien des malheurs ; on m'en a toujours entretenue, & je n'ai pas encore vu d'exemple démentir ces maximes. Vous en verrez, lui dit *Sténor*, en collant sa bouche sur une de ses mains ; vous ferez vous-même cet exemple. En attendant, le hasard vous en offre un autre. Interrogez ce couple dont les accens ont mérité votre attention.

Ce couple ne chantoit plus, mais il ne s'étoit pas éloigné. De grace, dit *Flora*,

68 MERCURE DE FRANCE.

en s'adressant à la jeune personne qui avoit chanté , délivrez-moi d'un doute : croyez-vous à tout le bien que vous disiez de l'amour il n'y a qu'un instant ? Il nous en a plus fait , répondit-elle , que jamais nous n'en pourrions dire. Quoi ! reprit *Flora* , vous en parlez d'après vous-mêmes ? — Nous ne faisons que peindre ce que nous éprouvons. — Et depuis quand l'éprouvez-vous ? — Depuis que nous nous sommes aimés. Etes-vous unis ? demanda *Chérea*. Oui , pour jamais , répondit le jeune homme. Chaque jour nous bénissons nos chaînes , & nous prions l'amour de les resserrer. Chaque jour accroît notre bonheur , & tant que rien ne nous séparera , il ne cessera point de s'accroître.

Vous les entendez , belle *Flora* , disoit *Sténor* ; ils ont en effet le langage du bonheur & de la vérité. *Flora* commençoit à le croire & , qui plus est , elle n'affectoit plus d'en douter ; mais les images lugubres qui avoient si long-temps affligé ses regards , occupoient encore son esprit. Vous en jugerez , disoit-elle à *Sténor* , vous verrez si je dus en être vivement frappée. *Sténor* ne demandoit pas mieux que d'être pris pour arbitre dans cette matière. On abrégea le temps de la chasse ; on se rendit chez *Flora*. Voyez , disoit-

elle à *Sténor*, en l'introduisant dans un fallon, voyez si de tels exemples ont dû m'intimider... Mais, ô Ciel ! que vois-je moi-même ? Quel changement inattendu ! Comment ces tableaux ne sont-ils plus ce qu'ils étoient ? D'où provient cette métamorphose ?

Qu'on juge en effet si *Flora* dût être surprise ? Un spectacle tout nouveau s'offroit à sa vue. Au lieu de ces catastrophes terribles qui l'avoient effrayée jusqu'alors, elle n'appercevoit plus que des scènes tendres & propres à la rassurer. Tout dans ces tableaux annonçoit l'amour paisible & fortuné. Rien n'y blessait les regards, mais tout y intéressait l'âmé. Celle de *Flora* étoit vivement émue. On présume bien cependant qu'elle n'attribuoit à nul pouvoir magique le changement arrivé dans sa retraite. Elle ne doutait point que *Chérea* n'y eût contribué ; mais elle ne s'en plaignit pas amèrement. Vous me trompez ! lui dit-elle d'un ton qui prouvoit qu'elle ne regrettoit pas de l'être ainsi, vous me trompez ! Quel est votre dessein ? De vous rendre heureuse, lui répondit *Chérea*, de soustraire votre âme à une résolution peu réfléchie, à un préjugé funeste. Vous voyez *Sténor*, ajouta-t-elle ; son indifférence n'étoit que supposée ; sa tendresse pour

vous m'étoit connue : je le connois lui-même à tous égards , & à tous égards il est digne de vous.

Durant ce discours *Sténor* étoit aux genoux de *Flora*. Oui , lui disoit-il , je vous avois vue avant que *Cinthie* vous enterrât dans cette solitude : je vous adorai toujours depuis , même en désespérant de jamais vous revoir. C'est l'amour seul qui m'a inspiré la conduite que j'ai tenue ; il doit être mon excuse. D'ailleurs mes vœux sont aussi légitimes que mon amour est sincère.

On a pu voir *Flora* perdre successivement de sa prévention contre l'amour. Le changement des tableaux devenoit même à-peu-près superflu. Il acheva pourtant d'anéantir une crainte qu'un stratagème équivalent avoit fait naître ; mais il n'en fallut désormais aucun pour déterminer *Flora* en faveur de *Sténor*. En peu de temps il devint son époux & ne cessa point d'être son amant. Chaque jour elle s'étonnoit d'avoir pu craindre l'amour. Ses idées se fortifioient & s'étendoient de plus en plus. Vous m'avez bien jouée , disoit-elle à *Sténor* & à *Chérea* , mais je le méritois & je vous le pardonne. Je regrette seulement que le couple chantant du bosquet n'ait eu qu'une félicité factice. Il jouoit

assez bien son rôle pour mériter qu'il lui fût naturel. Rassurez - vous , lui répondit *Sténor* , ce rôle n'étoit point joué. Apôtés là pour me servir , ces jeunes gens n'en exprimoient pas moins leurs sentimens propres. On assure qu'ils sont encore les mêmes. Vous , ma chère *Flora* , conservez toujours les vôtres. Cet amour , qui causoit votre effroi , causera votre bonheur & le mien. Ce n'est pas cet amour frénétique , impérieux & jaloux , cette passion qui déchire l'âme au lieu de la consoler ; c'est cette charmante union des cœurs , aussi éloignée de la tiédeur que de l'emportement , aussi douce que sensible , qui occupe sans tourmenter ; qui ne néglige ni n'obsède ; en un mot , ce n'est point l'amour tel qu'on se plaît souvent à le peindre ou plutôt à le défigurer : c'est *l'amour tel qu'il est* , tel qu'il doit être.

Par l'Auteur des Contes Philosophiques.



ÉPIÎRE A MON ESPRIT.

DEUX mots : un instant , mon esprit ;
 J'ai des reproches à vous faire.
 Mais déjà votre orgueil s'aigrit !
 Tâchez cependant de vous taire.

Mille fois je vous ai surpris ,
 Dans la plus-sombre rêverie ,
 Timide , non par modestie ,
 Sans chaleur & sans coloris ;
 Tandis qu'un sot , plus intrépide ,
 A d'autres sots dicté ses loix ,
 Et semblant viser au solide ,
 Sans goût , sans finesse , sans choix ,
 Approfondit , tranche , décide.
 Pourquoi cète stupidité ?

Pourquoi , sur le haut ton monté ,
 Tantôt vous livrant à l'emphâse ,
 Prodiguez-vous ces mots savans
 D'hyperbole , d'antonommâse ,
 Et leurs compagnons affomâns ?
 Tantôt , singe de *Démosthène* ,
 Tenant le dez effrontément ,
 Pourquoi composez-vous sans peine

Dez

Des phrases à perte d'haleine,
Où la raison pêche souvent ?

Pourquoi, dans un autre moment,
Plus étourdi qu'un jeune Page,
A l'insipide persifflage
Vous livrez-vous aveuglément ? —
Ne faut-il pas suivre l'usage ? —
Eh ! doit-on risquer follement
Tout ce que la chaleur de l'âge
Peut inspirer à l'enjouement ?
Ami, tâchez d'être plus sage :
Plus de réserve à l'avenir ;
Sentez ce qui peut convenir
Aux temps, aux lieux, ainsi qu'au monde :
Quand le sot rit, la raison gronde.
Je vous connois d'autres défauts.
En pointes, comme en jeux de mots,
Chacun vous dit intarissable.
Cher esprit, pour un trait passable,
Et qui se présente à propos,
Il en est mille qu'il faut taire.
Croyez-moi, n'en lâchez aucun ;
Dussent-ils charmer le vulgaire,
C'est le tombeau du sens commun.

Il me revient souvent encore,
Que par fois un peu trop badin,
Vous plaisantez sur le prochain...
Fuyez ce genre, il déshonore.

D

74 MERCURE DE FRANCE.

L'on s'amuse d'un trait méchant ;
L'auteur est noté pour la vie.
Il est deux êtres qu'en tremblant
Reçoit la bonne compagnie ,
La coquette & l'esprit mordant.

Mais rassûrez-moi , je vous prie ;
Voulez-vous garder ce vieux ton ,
Cette fade galanterie
Que l'on reproche à *Céladon* ;
Et ces tournures empestées
Que l'antique *Ergaste* applaudit ?
Ah ! laissez ces phrases usées ,
Où l'amour ne fait ce qu'il dit.

On prétend qu'aux jeux de la rime
Quelquefois vous réussissez ;
Je ne veux point vous faire un crime
D'essayer ce genre d'escrime :
Il a des charmes , je le fais.
Mais soyez discret ; prenez garde !
Une bleüette , un rien séduit ;
On se livre , le regret suit ,
Et la Muse , un peu trop bavarde ,
A la Bastille ya sans bruit.
Le fiel amer , la raillerie ,
Bien moins encor la flatterie ,
Tristes fruits des siècles pervers ,
N'empoisonnent jamais vos vers ;

Avec plaisir je vous en loue.
Mais ici, mon esprit, j'avoue
Que j'ai très-souvent remarqué
Trop de recherche en vos pensées,
Je ne fais quoi d'alembiqué,
Nombre d'épithètes forcées,
Par fois visant au précieux.
Pourquoi se mettre à la torture ?
Le plus simple est toujours le mieux ;
Laissez la plume à la nature.
Souvent, en l'accablant de fleurs,
Le faux goût offusque ses traces,
Et sous les perfides couleurs
Vainement on cherche les grâces.

Ce que je vois, non sans douleur,
C'est votre inconstance ordinaire ;
Vous dévorez, avec chaleur,
Ce qui dans l'instant peut vous plaire ;
Vous vous occupez à la fois
D'histoire, de philosophie,
De politique, de chymie,
De vers, de physique, de loix,
De problèmes, d'anatomie ;
Vous voulez enfin tout savoir.
Si vous commencez un ouvrage,
Souvent, dès la vingtième page,
Il n'est plus en votre pouvoir
De vous y livrer davantage.

D j

76 MERCURE DE FRANCE.

N'approfondirez-vous donc rien ?
 Vous ne ressemblez que trop bien
 A cette abeille vagabonde,
 Qui, sur mille fleurs à la ronde,
 Dès l'aurore jusqu'à la nuit,
 Voltige, les pique & s'enfuit.

Je jugé par votre silence
 Qu'ici vous vous reconnoissez ;
 Voilà mon but, ma récompense.
 Adieu, mon esprit, c'est assez.

LE mot de la première Énigme du second volume du Mercure du mois de Juillet est *carte à jouer*. Celui de la seconde est *bouts-rimés*. Celui du premier Logogryphe est *aileron* ; dans lequel on trouve *ail, ire, rôle, Roi, lire, l'air, Noël, l'orme, la Loire, le Loir, le Nil, Léon, loi, lion, raie, rale, le, la, ré, là, laie, laine, Noël*. Celui du second est *courtage*, considéré par rapport à la Déesse des plaisirs, & au négoce ; & dans la simple division duquel il y a *Cour, & Tage, fleuve*.



É N I G M E S.

JE porte le nom magnifique
D'un certain bien des grands Seigneurs,
Mais je suis bien plus pacifique
Quand je jouis de mes honneurs.
Aussi le sort si bien me cache,
Que mon maître ne me peut voir,
Si fortement il ne s'attache
Devant la glace d'un miroir.
Tout le monde fait que je touche
A tout ce qui passe chez moi:
Mais je suis de si bonne foi,
Que j'en retiens moins qu'une mouche.

A U T R E.

DEPUIS long-temps on me met en usage,
A la ville, à la cour, je trouve de l'emploi,
Quelquefois même on m'en donne au village,
Et toujours on se plaît à se servir de moi.
Victime de la mode & jouet du caprice,
On fait me transformer comme un caméléon.
J'ai du corps humain j'orne le frontispice;
Là je suis à ses pieds : puis en changeant de nom,
Je suis des Rois l'ornement ordinaire.

D iij

78. MERCURE DE FRANCE.

Que je sois laid ou beau , je suis certain de plaire
A celui que je sers , qui , libre dans son choix ,
Parmi cent compagnons me prend de préférence.
Près du beau sexe enfin j'ai d'assez jolis droits.
Mais telle est de mon sort la maligne influence,
Quoiqu'utile en tout temps, jour , nuit , matin
& soir ,
Quand je perds mon éclat , on est las de me voir ,
Et souvent le dédain devient ma récompense.

LOGOGYPHE.

PARMI les commerçans je suis d'un grand
usage ,
De la Tamise au Nil , du Volga jusqu'au Tage ,
Comment savoir , sans moi , que tel vaisseau
marchand
Vient d'arriver ici des bords du Saint Laurent !
Ami , quatorze pieds composent tout mon être :
Combine , & tu pourras bientôt me reconnoître ;
J'offre presque à tes yeux ce Général Troyen
Qui porta sur son dos le reste de son bien ;
Le nautonier d'enfer ; des isles de l'Afrique ;
Deux prépositions propres à la logique ;
Un instrument de chasse ; un stupide animal ;
De musique une note ; un précieux métal ;

Une Ville en Bretagne ; une autre en Picardie ;
 Une pièce de guerre ; un pays en Asie ;
 Ce qui croît au Liban ; qui plus est , un oiseau
 Dont le propre est de vivre , & sur terre & dans
 l'eau ;

Le vainqueur de *Pompée* ; & l'un des douze
 Apôtres ;

Ce qu'on tire des instrumens ;
 Si je voulois t'en nommer d'autres ;
 Je t'occuperois plus long-temps.

Par M. L. C. DE C.

A U T R E.

EN considérant sur la terre
 Son aimable variété ,
 On voit que mon corps est ôté
 Du sein de cette bonne mère.

Si par mon rang , dans la nature ,
 Je paroïs ignoble à vos yeux ;
 Songez combien est précieux
 L'avantage que je procure.

Vantez ici mon excellence ,
 Vous qui , de langueur abattu ,
 Dans la plaine , par ma vertu ,
 Oubliez votre défaillance.

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

De la matière de mon être
Aisément on en forme deux ;
L'un est sonore, harmonieux ;
L'autre ... c'est dire trop peut-être.

Mais à quoi bon tant de mesure,
Pour la dernière assertion ?
L'autre, par son insertion,
Consolide l'architecture.

Par M. FÉRET, Notaire à Amiens.

R O M A N C E T E N D R E.

*A Mlle. D***.*

A H, que ma *Cleris* fait plaisir !
Que ses yeux sont séduisants !
D'un regard doux & sévère ;
Elle fixe les amans.
Dans un cercle, la plus belle
Est jalouse de ses traits.
Tout languit éloigné d'elle,
Tout renaît par ses attraits.

Non, ce n'est plus à Cythère,
Que *Vénus* fait son séjour ;

Amoroso.

Ah! que ma Clsè - vère El - le fixe les a -

mans Dans un cer - but renaît par ses attraits.

Miner.

Non ce n'est pl. - ge - re sôt le trône de la -

- m. Tous les c.^{rs} d'un mieux chanter - - ses apas.

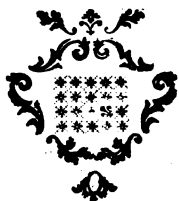
**THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.**

**ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.**

Les beaux yeux de ma bergère
Sont le trône de l'amour.
Tous les cœurs, d'un vol rapide,
Vont à l'envi sur ses pas.
Que ne suis-je un autre *Ovide*
Pour mieux chanter ses appas !

Je peindrois si bien ses charmes,
Par la douceur de mes vers,
Que l'on verroit à mes larmes
S'intéresser l'univers.
Plus amoureux que poète,
Plus tendre qu'ingénieur,
L'amour est mon interprète,
Il m'inspire par ses yeux.

Paroles & musique de M. D. L. S. . .



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE à M. DE LA PLACE , sur un
livre intitulé : *Histoires & paraboles*,
par le Père BONAVENTURE.

M O N S I E U R ,

J'AI lu un prétendu *Père Bonaventure*, & ce que vous avez dit dans le *Mercur* de Mai *, sur son ouvrage intitulé; *Histoires & Paraboles*. Je ne fais s'il a prétendu plaisanter, comme vous l'en soupçonnez; mais ce que je fais, c'est qu'il entend parfaitement la plaisanterie. Il a trouvé la vôtre ingénieuse & en a beaucoup ri. Si vous avez cru que ce fût un jeune auteur, qui voulant donner du sérieux, n'auroit donné que des plaisanteries déplacées, je crois, Monsieur, que vous ne serez pas fâché que je vous tire de cette erreur. Vous saurez donc que l'auteur de cette brochure

* Page 121.

n'a voulu que se délasser ; que c'est un homme fort connu dans la littérature par beaucoup de bons ouvrages ; qui a donné plusieurs méthodes pour apprendre le grec, & qui ont été trouvées si supérieures à celles qu'on avoit déjà, que l'Université de Paris a abandonné les anciennes pour prendre les nouvelles ; qui a donné un Dictionnaire hébreux & une grammaire pour apprendre cette langue sans le secours des points massorétiques, cependant avec plus de facilité ; qui a composé un grand ouvrage sur l'écriture sainte, avec des réflexions critiques, historiques & morales, mais qui n'a pas encore vu le jour. Je crois que le désigner de cette sorte, c'est assez le nommer : & s'il falloit le désigner par d'autres traits, on ajouteroit, homme estimé & aimé de tous ceux qui le connoissent, & même des gens de différentes robes & de différentes opinions, comme lui-même estime & aime la vérité & le mérite par-tout où il les trouve.

J'ai l'honneur, &c.

MASSÉ DE LA RUDELIÈRE,

Abonné au Mercure.

Aux Sables, le 26 Juin 1766.

D vj

HISTOIRE de LOUIS DE BOURBON, second du nom, Prince DE CONDÉ, premier Prince du Sang, surnommé le GRAND ; par M. DESORMEAUX.

IL est des noms & des exploits si glorieux qu'ils n'ont besoin que de leur propre éclat pour arriver sûrement à l'immortalité ; mais comme ces noms & ces actions illustres acquièrent, pour ainsi dire, une nouvelle vie, & fournissent aux hommes de continuelles leçons, lorsqu'ils sont consacrés par la Muse de l'Histoire, on ne peut trop souvent les retracer aux yeux de la postérité. Quelles obligations ne devons-nous donc pas avoir à l'Écrivain qui vient de nous donner les deux premiers volumes de l'Histoire du *Grand Condé*. Elle doit être d'autant plus grande, qu'il s'est surpassé dans cette nouvelle production, & s'y est montré supérieur à l'Auteur des *Révolutions des Indes*, des *Histoires d'Espagne* & de la *Maison de Montmorenci*.

Nous voyons avec plaisir que le jugement du public sur la nouvelle Histoire

de M. *Desormeaux* paroît assez conforme au nôtre : l'accueil favorable qu'il lui a fait, prouve en même temps combien lui est chère la mémoire d'un des plus grands hommes que la France ait produits. Cette excellente Histoire se vend à Paris, chez *Saillant*, rue Saint Jean - de - Beauvais ; *Desaint*, rue du Foin Saint Jacques ; & la veuve *Duchefne*, rue Saint Jacques. Elle est dédiée à Monseigneur le Prince de Condé. A qui M. *Desormeaux* pouvoit-il mieux en faire l'hommage qu'à celui qui marche de si près sur les traces de l'illustre Duc d'Enghien ? L'Épître que l'Auteur lui adresse est écrite avec cette noble simplicité qui caractérise la vérité.

“ J'ose présenter à V. A. S. l'Histoire
 „ d'un des Héros les plus célèbres qui ait
 „ paru en Europe ; sa grande âme respire
 „ dans la vôtre, Monseigneur, & vous
 „ n'êtes pas moins l'héritier de sa valeur
 „ & de ses talens que de son nom. Puisse
 „ le sang auguste & généreux qui a coulé
 „ dans ses veines, & qui coule dans les
 „ vôtres, produire à la patrie des défenseurs aussi long-temps que le nom de *Condé* vivra ! „

Cette épître dédicatoire est suivie d'un avertissement, où l'Auteur annonce que les deux autres volumes de son Histoire sont

86 MERCURE DE FRANCE.

actuellement sous presse , & qu'ils ne doivent pas tarder à paroître. Suit un discours préliminaire qui est une espèce d'introduction. M. *Deformeaux* y fait en peu de mots l'éloge du siècle de *Louis XIV*, auquel il donne avec raison la prééminence sur tous les siècles qui l'ont précédé ; il part de là pour tracer un portrait de son Héros qu'il compare à *Alexandre*. L'Auteur se plaint ensuite que le *Grand Condé* n'ait pas , ainsi que *César*, laissé des mémoires , qui eussent été une source intarissable de glorieuses leçons pour tous nos militaires & nos hommes d'état. Il se livre après à quelques réflexions sur la difficulté de son entreprise, dont il ne s'est chargé que sous les auspices de Monseigneur le Prince de *Condé* , & paroît douter d'un succès que le sujet seul qu'il a traité auroit dû lui faire espérer, quand bien même il n'eût pas été secondé par les talens dont il a donné des preuves. Il se propose enfin de ne pas s'écarter un moment de l'exakte vérité , & de parler également des vertus & des défauts de celui dont il écrit la vie. Telle est la règle que devrait se prescrire quiconque embrasse la profession d'Historien ; il seroit à souhaiter que tous ceux qui écrivent s'en montraissent aussi fidèles observateurs

que M. *Deformeaux*. On verroit moins de livres d'Histoire se métamorphoser en romans.

L'Ouvrage dont nous allons rendre compte est, comme nous l'avons déjà annoncé, divisé en deux volumes : le commencement du premier de ces volumes contient plusieurs détails fort curieux sur la naissance, l'enfance & l'éducation du Héros de cette Histoire. Nous nous contenterons de parcourir les principaux.

Louis de Bourbon, second du nom, nâquit à Paris le 7 Septembre 1621 ; il fut titré Duc d'*Enguien* ; nom heureux, dit M. *Deformeaux*, qui rappelloit la mémoire de *François*, Comte d'*Euguien*, vainqueur de *Cérifolles*, & grand-oncle du jeune Prince.

La naissance du Duc mit le comble aux vœux du Prince de *Condé* son père. A peine avoit-il vu le jour, qu'on le fit transporter en Berry, au château de *Mont-rond*. Sa constitution parut d'abord si foible & si délicate, qu'elle fit craindre pour sa vie. Le Prince cependant qui, au lieu de confier la première éducation de son fils à des femmes de qualité, le mit entre les mains de bourgeois pleines d'expérience, de sagesse & d'attention, eut la satisfac-

tion de voir le jeune Duc se fortifier peu à peu.

Lorsqu'il fut parvenu à l'âge de quitter les femmes, son père se réserva à lui-même les tendres & pénibles fonctions de gouverneur : il nomma seulement pour le seconder M. de la Bouffière, simple Gentilhomme, & choisit pour les précepteurs du jeune Duc les P. P. le Pelletier & le Maître-Gonthier, Jésuites. Le Prince composa en même temps à son fils une maison de quinze ou vingt officiers & domestiques choisis parmi les sujets les plus sages & les plus vertueux. C'est avec cette suite peu nombreuse que le Duc d'Enguien alla s'établir à Bourges dans le plus bel hôtel de la ville. Il alloit matin & soir au Collège des Jésuites, où il fit en peu de temps des progrès considérables.

“ Il eut le même succès à l'Académie „ qu'au Collège ; personne ne manioit „ un cheval, ne faisoit des armes, ne „ dansoit, ne jouoit à la paume, avec „ plus de grâces, d'adresse & d'agilité „.

Le jeune Duc n'ent pas plutôt paru à la Cour, où il fit en peu de temps l'admiration de tout le monde, “ que la Prin- „ cesse sa mère, qui n'avoit pas moins de „ charmes dans l'esprit que dans la figure,

„ voulut se charger de la seconde éducation de son fils. Elle n'oublia rien pour „ lui former le cœur & les sentimens, & „ lui donner cette fleur de politesse & „ d'agrément, cette urbanité exquise, la „ suite & l'appanage des beaux temps d'Athènes & de Rome, qu'on n'acquière „ aujourd'hui que dans le commerce des „ femmes Françaises „. Elle s'empressa de le conduire à l'hôtel de Rambouillet, où il lui fut facile de perfectionner les connoissances profondes & étendues qu'il avoit déjà acquises dans presque tous les genres. Nous sommes fâchés de ne pas mettre sous les yeux du lecteur l'éloge que fait M. *Desormeaux* de cette fameuse école qui étoit alors le rendez-vous de tout ce que la France avoit de plus illustre, de plus éclairé dans l'un & l'autre sexe. Il est probable que dans le cours de cet extrait nous éprouverons souvent de semblables regrets, mais nous sommes obligés de nous renfermer dans les bornes ordinaires d'une analyse.

Le Duc d'*Enguien* se plaisoit certainement beaucoup dans la société éclairée des *Sarrasin*, des *Voiture*, des *Benferade* & des plus beaux esprits de ce temps : mais son courage l'appelloit ailleurs. Le bruit des armes, qui retentissoit dans toute l'Europe,

89 MERCURE DE FRANCE.

remplissoit principalement son âme ; il ne soupiroit qu'après le moment où il lui feroit permis de signaler ses talens. Aussi rien n'égalâ sa joie lorsqu'il put obtenir du Prince *de Condé* de faire sa première campagne en qualité de volontaire dans l'armée commandée par le Maréchal *de la Meilleraie*.

Ce fut dans cette campagne , pendant laquelle les François prirent la ville d'Ar-ras , que le Duc *d'Enguien* commença par sa valeur , sa conduite , & une application infatigable , à jeter les fondemens de cette haute réputation qui lui mérita à vingt-deux ans le commandement d'une armée dont dépendoit le salut de l'Etat. A son retour il alla visiter à Ruel le Cardinal *de Richelieu* : ce Ministre , qui étoit alors au comble de la grandeur & de la prospérité , l'entretint pendant plus de deux heures des matières les plus sublimes & les plus épineuses. *Etonné du génie , des connoissances & de l'éloquence du Prince , il ne put s'empêcher de dire à M. de Chavigni , lorsque le Duc fut parti : je viens d'avoir une conversation de deux heures avec M. le Duc sur la religion , la guerre , la politique , les intérêts des Princes , l'administration d'un Etat ; ce sera certainement le plus grand Capitaine de l'Europe ;*

& le premier homme de son siècle , & peut-être des siècles à venir en toutes choses.

Quelque temps après cette entrevue , le Duc d'Enguien épousa *Clair-Clémence de Maillé-Brézé* , fille d'*Urbain de Maillé-Brézé* , Duc-Pair & Maréchal de France , & de *Nicole du Plessis-Richelieu*. Il ne consentit à ce mariage qu'avec beaucoup de répugnance & uniquement par complaisance pour son père. Une telle alliance flattoit trop la vanité de *Richelieu* pour qu'il ne fît pas éclater sa joie ; elle fut sans bornes ainsi que sa magnificence ; il en coûta à ce Ministre ambitieux un million , qui en vaudroit deux aujourd'hui , pour solemniser sa gloire & sa puissance.

Mais le Héros de ces fêtes étoit le seul qui n'y prenoit aucune part : il n'y avoit pas long-temps que son mariage avoit été célébré , lorsqu'il fut attaqué d'une maladie sérieuse qui le conduisit presque au tombeau. A peine en eut-il triomphé , que son ardeur le fit voler à l'armée de la *Meilleraie* , où il commanda les volontaires. Cette seconde campagne ne fut pas moins glorieuse pour le jeune Duc que la première. La prise d'Aire , à laquelle il contribua beaucoup , lui valut de nouveaux triomphes. Cette Ville malheureusement

92 MERCURE DE FRANCE.

retomba peu de temps après sous la puissance des Espagnols.

La campagne suivante fût bien dédommager les François de cette perte : *Louis XIII*, qui avoit porté lui-même le théâtre de la guerre en Roussillon, eut l'avantage de faire la conquête entière de cette province. Le Duc d'Enguien fit à son ordinaire des prodiges. Il se distingua sur-tout aux sièges de Colioure, de Perpignan & de Salces. Le Roi, témoin de ses succès, ne put s'empêcher de dire tout haut *que le Prince son filleul livreroit & gagneroit bientôt des batailles*. Jamais oracle ne fut justifié avec plus d'éclat.

A la fin de cette campagne le jeune Duc revint à Paris. La mort de *Richelieu* suivit de près son retour ; *Mazarin* succéda à ce Ministre. Le Roi alors, accablé de chagrin & consumé de langueur, paroissoit devoir bientôt terminer sa triste & pénible carrière : un nouveau règne annonçoit un nouveau plan, de nouvelles vues, de nouveaux événemens. M. *Desformeaux* entre ici dans le détail entier de ce qui accompagna la mort de *Louis XIII* : nous invitons le lecteur à lire ce morceau intéressant ; l'Auteur passe en revue toutes les intrigues & les cabales des Princes & des grands de ce temps ; il n'étoit rien qu'ils

ne missent en usage pour tâcher de gouverner le Royaume sous la minorité de *Louis XIV.* Le Duc d'Enghien, au contraire, n'aspiroit qu'à le défendre.

Ce Prince ayant fait demander au Roi mourant le commandement de l'armée destinée à couvrir la Champagne & la Picardie, il l'obtint, & se prépara aussitôt par des succès sans nombre à s'immortaliser dans les plaines de Rocroi. On sera sans doute charmé de voir le discours qu'il tint à ses soldats peu de temps avant la fameuse bataille de ce nom. *Les voici ces vieux ennemis, ces superbes Espagnols, contre lesquels nous disputons depuis si long-temps, de la gloire & de l'Empire; ils ne prétendent pas moins que de s'ouvrir les chemins de la capitale : c'est à nous à leur opposer toute notre fierté & notre valeur; j'ai promis à la Cour de ne revenir que victorieux. Il faut remplir aujourd'hui mon engagement : rappelez-vous la bataille de Cérifolles, gagnée par un Prince de mon sang & de mon nom : imitez le courage de vos ayeux ; je ne dégènerai point de celui de mon prédécesseur ; que le même ennemi qui servit en Italie, de trophée à sa gloire, honore aujourd'hui notre triomphe dans les plaines de Rocroi. Il n'est pas nécessaire de dire quelle impression dut faire*

94 MERCURE DE FRANCE.

une pareille harangue prononcée par un Prince du Sang. *Enguien* eut à peine fini de parler, qu'une intrépide ardeur s'empara de toutes ses troupes. Elles ne désirèrent plus que d'en venir aux mains : leurs vœux furent bientôt satis; faits le jeune Duc les conduisit enfin à une des actions les plus mémorables dont-il soit mention dans l'histoire. Une victoire complète fut la récompense du zèle & de la valeur avec lesquels elles combattirent. Mais ayant à leur tête un chef qui pour son coup d'essai surpassa les plus grands Capitaines de son siècle , étoit-il étonnant qu'elles fissent des actions prodigieuses? La description de cette journée remarquable est pleine de chaleur ; l'âme des combattans y respire toute entière.

Ce qui suit cette description , présente une image bien touchante : l'Historien parle du moment qui succéda au carnage & à la fureur , & dans lequel le jeune Prince se montra aussi généreux qu'il avoit paru formidable pendant le combat. « Les „ Espagnols , frappés de la grandeur d'âme „ du Duc d'*Enguien* , se réfugient auprès „ de lui , & jusques , pour ainsi dire , dans „ son sein , comme dans un asyle sacré „ qui pût seul les dérober à la mort. Son „ exemple toucha enfin les siens : ils con-

„ sentirent à faire quartier. Bientôt les
 „ vainqueurs & les vaincus se rassemblent
 „ autour de lui & le regardent avec
 „ admiration & attendrissement. La vic-
 „ toire, & sur-tout la clémence, sembloient
 „ prêter un nouvel éclat à la haute conte-
 „ nance de ce Prince, plus grand, plus
 „ fortuné en ces momens si chers à l'hu-
 „ manité, que lorsqu'au péril de sa vie,
 „ il enfonçoit les escadrons & les batail-
 „ lons ennemis „.

M. *Desormeaux*, après avoir peint son Héros, moissonnant les palmes de la gloire dans les champs de Rocroi, le représente faisant le siège de Thionville, & s'y distinguant de nouveau. La prise de cette Ville coûta beaucoup de sang & d'argent à la France. Cene fut qu'après l'avoir réduite & s'être rendu maître du cours de la Moselle, que le Duc d'*Enguien* vint se délasser dans les bras de sa famille des fatigues de la campagne. Il ne fut pas moins sensible aux témoignages d'amour & de reconnaissance que chacun à son arrivée s'empressa de lui donner. Mais dans des circonstances si capables d'enivrer l'âme la plus modérée, il sçut conserver une modestie & une retenue égales à ses exploits. Il y avoit à peine quinze jours qu'il goûtoit les douceurs du repos, lorsque les besoins

96 MERCURE DE FRANCE.

de l'Etat l'appellèrent sur les bords du Rhin. Sa présence sauva la Lorraine & l'Alsace de l'invasion dont elle étoit menacée par le Feldt Maréchal Comte *de Merci*, Commandant de l'armée de Bavière. Après avoir établi la paix dans ces Provinces, il se rendit à Paris, où il demeura jusqu'à ce que la campagne de 1644 l'obligeât à s'en éloigner.

Ce jeune Prince ne quitta la Capitale que pour voler à des conquêtes non moins brillantes que celles de l'année précédente. La ville de Fribourg venoit d'être assiégée par le Maréchal *de Merci*, auquel elle s'étoit rendue. Il y avoit déjà quatre jours que ce Général étoit en possession de la place, lorsque le Duc *d'Enguien* arriva sur les bords du Rhin. Il ne put apprendre sans une extrême affliction la nouvelle d'une pareille perte, & conçut dans l'instant le dessein de la venger. Ayant concerté avec le Vicomte *de Turenne* les moyens propres à favoriser son dessein, il ne pensa plus qu'à attaquer l'ennemi.

Ce fut alors que se livra le triple & célèbre combat de Fribourg : le premier, le 3 Août, l'autre le 5, & le 3^e le 9. La défaite *de Merci* valut au Duc *d'Enguien* & à *Turenne* la réputation des plus grands Capitaines de l'Europe. La fameuse retraite
de

de Merci ne lui acquit pas moins de gloire qu'à ses vainqueurs. Il essuya dans sa déroute un échec si considérable, que de quinze mille hommes à la tête desquels il avoit combattu, il n'en ramena pas plus de six mille. On ne peut rien voir de plus fierement dessiné que le tableau de ces fatales journées. La force & la rapidité avec lesquelles les moindres circonstances sont rendues sont aisément reconnoître le pinceau du peintre de Rocroi.

Les succès qui venoient de couronner les efforts du Duc d'Enguien ne l'engagèrent point à reprendre Fribourg. Quelque facile que lui parût une telle expédition, il préféra d'aller assiéger Philisbourg. La conquête qu'il fit de cette Ville importante fut accompagnée de la prise de quatorze autres Places fortes. Il termina cette campagne par subjuguier toute l'étendue du pays qui est entre la Mozelle & le Rhin, le Palatinat entier à l'exception de Frankendal, & tout le cours du Rhin depuis Philisbourg jusqu'à Hermestein, c'est-à-dire, plus de quatre-vingt lieues de pays.

Si la campagne de 1644 fut heureuse pour les François, les commencemens de celle qui la suivit ne laissèrent pas de leur être défavantageux. Le Vicomte de

E

98 MERCURE DE FRANCE.

Turenne, qui eut le malheur d'être surpris & battu à Mariendal par le Comte de *Merci*, jetta la France dans la plus vive consternation. Le désastre qu'elle éprouva étoit si grand, qu'il ne falloit rien moins que le Duc d'*Enguein* pour le réparer. On le vit triompher dans les plaines de Nordlingen des armées de l'Empereur & de l'Electeur de Bavière. Ce fut dans ces plaines que périt l'intrépide *Merci*. Sa mort excita des regrets universels. On peut dire avec justice qu'il s'en étoit rendu digne.

« Le nouvel éclat du Duc d'*Enguien* lui
 » valut un tribut d'éloges & de félicitations
 » de tous les Souverains alliés de la France;
 » les femmes, sur-tout, se distinguèrent.
 » La Duchesse de *Savoye*, la Landgrave
 » de *Hesse*, la Reine de *Suede*, lui écrivirent
 » de leurs propres mains les lettres les
 » plus flatteuses. *Christine*, qui faisoit une
 » profession particulière d'honorer le Duc
 » d'*Enguien*, jusqu'à dire que lui seul remplissoit
 » dans toute son étendue l'idée
 » qu'elle s'étoit formée du héros & du grand
 » homme, lui mandoit qu'il avoit eu le
 » secret de lui rendre par sa victoire le
 » nom de *Nordlingen* aussi cher & aussi
 » agréable qu'il lui avoit paru jusqu'alors
 » odieux & exécration : elle le remercioit

» d'avoir vengé le sang de tant de braves
 » Suédois qui avoient péri dans les mêmes
 » lieux ».

Des plaines sanglantes où *d'Enguien* venoit de se signaler, il se porta devant Nordlingen : cette Place se rendit sans aucune résistance; d'autres Villes imitèrent son exemple, & déjà le jeune Prince avoit investi la forteresse d'Hailbron, & elle alloit augmenter le nombre de ses exploits, lorsqu'il tomba dangereusement malade. Les progrès de sa maladie augmentèrent bientôt au point qu'on désespéra de sa vie. « A cette funeste nouvelle la France » entière donne des marques de la plus » vive douleur ; les troupes, sur-tout, » étoient inconsolables d'un accident qui » alloit leur ravir un Chef, sous les auspices duquel les armes françoises étoient » parvenues au comble de la gloire. On » le comparoit à *Alexandre* arrêté au milieu de la plus brillante carrière par la » jalousie de la fortune ; mais ce conquérant François eut ce nouveau trait de » ressemblance avec le conquérant de *Macédoine*, que l'art des Médecins le rendit enfin aux vœux de la patrie ».

Dès qu'il fut rétabli & que ses forces l'eurent mis en état de faire la campagne de 1646, il se chargea de commander

l'armée de Flandre sous les ordres de *Gaston*, Duc d'Orléans. Sa soumission à accepter ce commandement subalterne, après avoir eu dans toutes les campagnes précédentes la qualité de Généralissime, ne le rendit pas moins recommandable que les conquêtes rapides de Courtrai, de Bergues-Saint-Vinox, de Mardick, & surtout de Dunkerque, qu'il réduisit en treize jours. « Il faut remonter, pour ainsi dire, » jusqu'aux Romains pour trouver tant de » grandeur d'âme & d'élévation. C'est *Scipion* qui, après avoir vaincu *Annibal*, » subjugué l'Espagne, dompté l'Afrique, » consent de servir en qualité de Lieutenant sous les auspices de son frère ».

Lorsque la campagne de 1646 fut terminée, le Duc d'Enguien tourna ses pas vers la Capitale, où, peu de temps après son arrivée, il eut la douleur de voir mourir le Prince de Condé son père. Le jeune Duc succéda dès-lors aux titres de premier Prince du Sang, de Chef du Conseil de la Régence, de Grand-Maître de France, & de Gouverneur de Bourgogne & de Berry. On ne l'appella plus dès-lors à la Cour & dans tout le Royaume que *Monsieur le Prince*.

M. Desormaux, après avoir donné de justes éloges à la mémoire de l'illustre père

de son héros , fait un portrait de *Condé* aussi impartial qu'admirable. S'il y élève avec force les rares qualités de ce grand homme , il n'y déguise pas non plus ses imperfections. « Il ne lui manquoit , dit
 „ l'Historien , que les vertus d'un homme
 „ médiocre pour être le premier de tous
 „ les hommes „.

Condé eut à peine pris séance au Conseil , qu'il alla recueillir en Catalogne de nouveaux lauriers. “ La campagne de cette
 „ Province lui procura des plaisirs qu'il
 „ n'appartient qu'à un grand Capitaine de
 „ goûter. Il se voyoit dans ces mêmes
 „ lieux où *Jules César* , par la science des
 „ campemens , la connoissance des postes ,
 „ la supériorité de l'art , avoit forcé une
 „ armée égale à celle qui lui obéissoit , &
 „ composée de vieilles & excellentes trou-
 „ pes , commandées par des Généraux ex-
 „ périmentés , à mettre les armes bas sans
 „ combattre. *Condé* fut reconnoître plu-
 „ sieurs fois , les commentaires de *César* à
 „ la main , les rivières & les montagnes
 „ qui servirent de théâtre à ce fameux
 „ événement. Il suivoit les opérations du
 „ Général vainqueur , & les expliquoit en
 „ détail avec tant de clarté & de préci-
 „ sion , qu'on eût cru qu'il étoit l'auteur
 „ lui-même de cette manœuvre : tant il

„ est vrai qu'il n'y a guères que les grands
 „ hommes à qui il soit permis de saisir le
 „ génie les uns des autres „.

Nous terminerons ici l'extrait du premier volume de l'*Histoire de Condé*. Nous nous occuperons du second tome dans le *Mercur* suivant ; nous osons d'avance assurer nos lecteurs qu'il en sera plus satisfait encore que de celui dont nous venons de l'entretenir.

*SUITE de l'extrait de la traduction de la
 Pharsale de LUCAIN, par M. MAR-
 MONTEL ; deux vol. in-8° avec des
 figures : chez MERLIN, rue de la Harpe,
 vis-à-vis la rue Poupée.*

LE second volume de cette traduction n'offre pas de moindres beautés , que celui que nous avons déjà parcouru. Nous croyons que la meilleure façon de les faire connoître , est de suivre notre même méthode , & de continuer à citer les divers endroits qui nous ont le plus frappés. Nous commencerons aujourd'hui par la contagion qui désole le camp de *Pompée*.

“ Un soin plus pressant que celui de la

» guerre, occupe les Chefs, & leur ôte l'en-
 » vie de mesurer leurs armes. Dans l'en-
 » ceinte du camp de *Pompée*, la terre épuî-
 » sée ne donne plus d'herbages; les prai-
 » ries foulées aux pieds des chevaux, &
 » endurcies sous leurs pas rapides, refu-
 » soient de les nourrir. Ces courriers bel-
 » liqueux périssoient de langueur dans des
 » campagnes dépouillées; leurs jarrêts
 » tremblans fléchissoient; ils s'abattoient
 » au milieu de leur course, ou devant des
 » craiches pleines d'un chaume aride,
 » ils tomboient mourans de foiblesse, la
 » bouche ouverte, & demandant en vain
 » un herbage qui leur rendît la vie. La
 » corruption suivit la mortalité; l'air im-
 » mobile & croupissant se remplit de mor-
 » telles exhalaisons, qui condensées en
 » nuages, couvrirent le camp de *Pompée*.
 » Telle est la vapeur infernale qui s'élève
 » des rochers fumans de Nésis, des caver-
 » nes d'Inarimès, d'où *Tiphée* exhale sa
 » rage. Les soldats tombent en langueur;
 » l'eau plus facile encore, & plus prompte
 » que l'air à contracter un mélange im-
 » pur, porte dans les entrailles un poison
 » dévorant. La peau se sèche & se noircit;
 » le feu jaillit à travers les prunelles; un
 » rouge ardent colore les joues; le sang

» qui brûle dans les veines brise ses ca-
 » naux & s'exhale en tumeurs ; la tête
 » lasse & appesantie refuse de se soutenir.
 » Le ravage que fait le mal , est à chaque
 » instant plus rapide ; il n'y a plus aucun
 » intervalle de la pleine vie à la mort.
 » Dès qu'on se sent frappé , on expire. La
 » contagion se nourrit & s'accroît par le
 » nombre de ses victimes ; car les vivans
 » sont confondus avec les morts privés de
 » sépulture ; & l'unique devoir funèbre
 » que l'on rend à ces malheureux , c'est
 » de les traîner hors des tentes , & de les
 » laisser épars dans les champs ».

César avec les débris de son armée ayant
 passé dans la Thessalie , *Pompée* y marcha
 après lui. Les armées sont en présence ;
 & tandis que des deux côtés on est dans
 l'attente d'une action décisive , *Sextus* , le
 le plus jeune des fils de *Pompée* , en veut
 prévoir l'événement. Il va au milieu de la
 nuit consulter une Enchanteresse. Dans le
 charme de cette magicienne il y a une poé-
 sie prodigieuse ; & c'est sur-tout dans ces
 morceaux difficiles à rendre noblement &
 décemment dans notre langue , qu'il a
 fallu une adresse admirable. Celui-ci a
 trop d'étendue , pour pouvoir le citer en
 entier ; cependant la réponse du cadavre

que la magicienne interroge renfermant de beautés, que nous ne croyons pas devoir le passer sous silence.

« Alors le cadavre accablé de tristesse,
 » & le visage baigné de pleurs, lui répon-
 » dit : quand tu m'as rappelé du séjour
 » du silence, je n'ai pas eu le temps d'exa-
 » miner le travail des Parques. Mais ce
 » que j'ai pu sçavoir des ombres, c'est
 » qu'une discorde effroyable agite celle
 » des Romains, & que la fureur qui les
 » anime encore, trouble le repos des en-
 » fers. Les uns ont quitté l'Élisée ; les au-
 » tres ayant brisé leurs fers, se sont échap-
 » pés du tartare ; & c'est par eux que l'on
 » a sçu ce que les destins préparoient. Les
 » ombres heureuses paroissent conster-
 » nées ; j'ai vu les deux *Décus*, les vic-
 » times de la Patrie ; j'ai vu *Camille* &
 » *Curius* pleurer sur le malheur de Rome.
 » Le favori de la fortune, *Sylla*, se plaint
 » qu'elle trahit son fils. *Scipion* donne des
 » larmes au sien qui va périr dans la Ly-
 » bie. Le vieux *Caton*, l'ennemi de Car-
 » thage, prévoit en gémissant le sort de
 » l'héritier de ses vertus. Il ne vivra point
 » sous un maître. Toi seul, ô *Brutus*, ô
 » généreux Consul ! qui chassas nos pre-
 » miers tirans, toi seul, entre les justes,

E v

» tu montres de la joie. Mais le cruel *Ma-*
 » *rius*, le fier *Catilina*, & son complice
 » *Céthégus* triomphent. J'ai vu aussi les
 » *Drusus*, ces hardis partisans du peuple,
 » & les *Gracques*, ces fiers Tribuns dont
 » le zèle outré ne connut aucun frein, je
 » les ai vus se réjouir ensemble. Des mains
 » chargées d'éternelles chaînes font re-
 » tentir d'applaudissemens les noirs ca-
 » chots du Dieu des morts. Ce Monar-
 » que du sombre empire fait élargir les
 » prisons du Tartare; il fait préparer des
 » rochers aigus, & des chaînes de dia-
 » mans, & des tortures pour les vain-
 » queurs. O jeune homme, emporte avec
 » toi la consolation de sçavoir que les mâ-
 » nes heureuses attendent *Pompée* & ses
 » amis; & que dans le climat le plus paisible
 » & le plus serein des enfers, on garde une
 » place à ton père. Qu'il n'envie point à
 » son rival la foible gloire de lui survivre.
 » Bientôt viendra l'heure où les deux partis
 » seront confondus chez les morts. Hâtez-
 » vous de mourir; & d'un humble bucher
 » descendez parmi nous avec de grandes
 » âmes, en foulant aux pieds la fortune
 » & l'orgueil de tous ces demi-dieux de
 » Rome. Ce qu'on agite à présent se borne
 » à sçavoir entre les deux Chefs lequel pé-

» rira sur le Nil, lequel périra sur le Ti-
 » bre. *Pompée* & *César* ne se disputent
 » que le lieu de leurs funérailles » !

Cicéron vient demander à *Pompée* au
 nom du Sénat & de l'armée, de marcher
 à l'ennemi. *Pompée* cede à ses instances.
 Les apprêts de la bataille dans son camp
 offrent une comparaison superbe. « Le tu-
 » multe & le bruit règnent dans tout le
 » camp ; des mouvemens opposés suspen-
 » dent & précipitent tour à tour les batte-
 » mens de ces cœurs féroces ; plusieurs
 » portent sur le visage la pâleur de la mort ;
 » & sur leur front se peint leur destinée.
 » On ne peut se dissimuler que les armes
 » vont régler le destin du monde, & dé-
 » cider, pour l'avenir, si Rome est libre,
 » ou si elle est esclave. Chacun oublie ses
 » propres dangers, frappé d'un objet plus
 » terrible. Rome & *Pompée* les occupe
 » tous ; ce n'est pas pour soi, c'est pour
 » eux qu'on tremble. Pour être plus sûr
 » de ses coups, on aiguise la lance & l'é-
 » pée ; on renouvelle la corde de l'arc ;
 » on remplit le carquois de flèches acérées ;
 » ceux qui doivent combattre à cheval,
 » essayent le mord & les rênes, & se mu-
 » nissent d'aiguillons. Ainsi quand les
 » Géans attaquèrent les Dieux, s'il est per-
 » mis de comparer les travaux des hom-

„ mes à ceux des immortels , le glaive de
 „ *Mars* fut remis brûlant sur les enclumes
 „ de *Lemnos* ; le trident de *Neptune* rou-
 „ git dans la fournaise ; *Apollon* fit trem-
 „ per de nouveau les flèches dont il avoit
 „ blessé *Pithon* ; *Pallas* étala sur son égide
 „ les cheveux de la *Gorgone* ; & le Cyclope
 „ forgea de nouvelles foudres à *Jupiter* „.
Pompée & *César* s'avancent dans la plaine ;
 l'un & l'autre harangue son armée. Ces
 deux discours sont écrits avec une éloquence
 pathétique , qui semble avoir acquis une
 nouvelle force en passant par les mains de
M. Marmontel. Nous regrettons encore que
 leur étendue ne nous permette pas de les
 citer. Nous nous contenterons de rappor-
 ter les réflexions de *Lucain* sur la bataille
 qui va se donner. « Leurs mains meur-
 „ trières vont causer au monde des pertes
 „ que jamais le temps ni la paix ne peut
 „ réparer. Dans le carnage seront enve-
 „ loppées même les nations futures ; & les
 „ âges qui auroient dû voir la race hu-
 „ maine se reproduire , perdent aujour-
 „ d'hui cet espoir. Dans l'avenir , la puis-
 „ sance romaine sera mise au nombre des
 „ fables. De tant de villes florissantes , à
 „ peine l'Italie conservera-t-elle quelques
 „ ruines qu'on cherchera sous la poussière ;
 „ & nos campagnes ne seront plus qu'un

„ immense & triste désert. Mais nous qui
 „ avons sous les yeux les restes de gran-
 „ deur que le temps n'a pas achevé de dé-
 „ truire, nous voyons le crime de la guerre
 „ civile. Nos villes solitaires, nos campa-
 „ gnes incultes, tout nous retrace ses fu-
 „ reurs. Et dans quel épuisement n'a-t-elle
 „ pas laissé le genre humain ? Tout ce que
 „ la nature a fait depuis pour le renouvel-
 „ ler, n'a pas même suffi pour repeupler
 „ nos villes; Rome seule nous contient
 „ tous; l'Hesperie n'est cultivée que par des
 „ esclaves; Rome elle-même seroit en-
 „ core une effrayante solitude, si elle n'a-
 „ voit que ses citoyens. Elle est remplie
 „ de la lie du monde; & cette calamité l'a
 „ réduit au point de ne pouvoir un siècle
 „ après avoir une guerre civile. *Cannes*,
 „ *Allia*, noms funestes, les revers que
 „ vous rappelez sont peu de chose auprès
 „ de celui-ci. Rome vous a inscrits dans
 „ ses fastes; mais Pharsale n'y fera point
 „ nommée: Rome veut pouvoir l'oublier.
 „ Il n'est point de fléau dont le monde
 „ n'eût pu réparer les ravages, avec le
 „ sang que ce jour vit couler. La fortune,
 „ ô Rome, semble avoir voulu étaler à tes
 „ yeux tous les dons qu'elle t'avoit faits,
 „ & rassembler dans un même champ les
 „ Peuples & les Rois qu'elle t'avoit sou-

110 MERCURE DE FRANCE.

» mis, pour te faire voir en tombant toute
 » la hauteur de ta chute , & contempler
 » dans tes ruines, l'étendue de ta gran-
 » deur. Elle semble même n'avoir élevé si
 » rapidement ta puissance , que pour la
 » renverser avec plus d'éclat , tous les ans
 » la guerre avoit étendu tes conquêtes &
 » ton empire ; les deux pôles du monde
 » avoient vu la victoire suivre tes aigles ;
 » peu s'en falloit que tous les climats que
 » le soleil éclaire & que le ciel embrasse,
 » ne fussent à toi. Mais un jour fait ré-
 » trograder tes destins ; & seul il renverse
 » & détruit tout l'ouvrage de tant d'an-
 » nées. Ce jour affreux est cause que l'In-
 » dien ne redoute point nos faisceaux ; que
 » le Scythe & le Sarmate errant n'ont point
 » vu la charrue de nos Consuls leur tracer
 » l'enceinte des villes où ils devoient se
 » renfermer , & que le Parthe reste im-
 » puni de la défaite de *Craffus*. Le même
 » jour a vu la liberté épouvantée de la
 » guerre civile, s'éloigner de nous , & se
 » retirer au-delà du Tanaïs & du Rhin.
 » Le Scythe , le Germain en jouissent ; &
 » nous qui tant de fois avons voulu la ra-
 » cheter au prix de notre sang, nous avons
 » beau la rappeler , elle ne daigne pas
 » même tourner les yeux vers l'Italie ,
 » &c. »

Ce morceau , dont je supprime une bonne partie , est un exemple de cette déclamation qu'on a reprochée à *Lucain*; mais il est très-beau en lui-même , & il faut avouer que les défauts d'un homme de génie sont souvent respectables pour les hommes vulgaires. La description de la bataille de *Pharsale* est trop longue pour être citée. Mais c'est un des beaux endroits du poëme. Ce que nous rapporterons ici est la description du sommeil des soldats de *César* , & de *César* lui-même sous les tentes de *Pompée* & du Sénat après la bataille. « Des cohortes impies & sanguinai-
 » res dorment sous les tentes des Séna-
 » teurs; de vils scélérats occupent les pa-
 » villons des Rois; le soldat parricide re-
 » pose sur le lit de son père & de ses frères
 » égorgés; mais leur repos est un affreux
 » délire, leur sommeil un accès de fureur.
 » Les malheureux roulent dans leurs es-
 » prits toutes les horreurs de *Pharsale*; le
 » crime atroce veille au fond de leur âme;
 » ils se battent en songe; & leur main
 » ferre à vuide la poignée du glaive qu'elle
 » croit tenir. On diroit que ces campa-
 » gnes gémissent, que cette terre coupable
 » enfante des ombres, que l'air est souillé
 » par les mânes, que l'effroyable nuit des
 » enfers s'est répandue dans le ciel. La vic-

112 MERCURE DE FRANCE.

„ toire tourmente & punit les vainqueurs.
 „ Le sommeil ne leur fait entendre que le
 „ sifflement des serpens des furies, ne leur
 „ fait voir que leurs flambeaux. L'ombre
 „ du citoyen qu'ils viennent d'égorger,
 „ leur apparôit; chacun a sur lui sa vic-
 „ time qui le presse. L'un reconnoît les
 „ traits d'un vieillard, l'autre ceux d'un
 „ jeune homme immolé de sa main. L'un
 „ est poursuivi par le cadavre de son frère;
 „ l'autre a son père dans le cœur; & tous
 „ ces spectres réunis assiègent l'âme de Cé-
 „ sar. *Oreste*, *Penthée*, *Agavé* n'étoient
 „ pas plus effrayés de l'aspect des Eumé-
 „ nides vengeresses. Tous les glaives qu'a
 „ vu tirer *Pharfale*, tous ceux que le jour
 „ de la vengeance verra briller dans le Sé-
 „ nat, *César* les voit cette nuit en songe,
 „ toujours dirigés contre son sein. Il se sent
 „ comme déchiré par les fouets vengeurs
 „ des furies. Ah! si du vivant de *Pompée*
 „ tel est pour lui le tourment du remord;
 „ s'il a déjà tout l'enfer dans le cœur; quel
 „ sera bientôt son supplice „ ?

Un beau morceau de poésie & de phi-
 losophie, est une apostrophe du poëte à
César qui laisse les morts sans sépul-
 ture. „ Cruel! nous ne demandons pas au-
 „ tant de bûchers qu'il y a de morts; mais
 „ un seul qui consume à la fois tous ces

» peuples. Fais seulement entasser sur eux
 » les forêts de l'Æta ou du Pinde; & si
 » tu veux encore ajouter au malheur de
 » *Pompée*, qu'il en découvre la flamme
 » du milieu des mers. Quelle vengeance
 » veux-tu tirer des morts? Il est égal pour
 » eux que ce soit l'air ou le feu qui les con-
 » sume. Tout ce qui périt est reçu dans
 » le sein paisible de la nature; & les corps
 » subissent d'eux-mêmes la loi de leur dis-
 » solution. Si ce n'est pas aujourd'hui qu'ils
 » brûlent, ce sera quand la terre & les
 » eaux brûleront, dans cet embrâsement
 » dû monde, où la poussière de nos os-
 » semens & la cendre des globes célestes
 » se mêleront dans un même bûcher. Les
 » mânes de tes ennemis & les tiens n'au-
 » ront qu'un même asyle; tu ne t'élèveras
 » pas plus haut vers le ciel; tu n'auras
 » pas une meilleure place que les vain-
 » cus dans l'éternelle nuit; la mort n'est
 » point esclave de la fortune; la terre en-
 » gloutit tout ce qu'elle engendre; & ce-
 » lui des morts qui n'a point d'urne, re-
 » pose sous la voûte du ciel. Mais toi, d'où
 » vient que tu t'éloignes? que ne demeu-
 » res-tu dans ces champs empestés? Bois,
 » si tu l'oses, de ces eaux sanglantes; res-
 » pire cet air, si tu le peux; ces cadavres
 » te forcent à leur céder *Pharsale*. Le champ

114 MERCURE DE FRANCE.

» de bataille leur reste ; ils en ont chassé
» le vainqueur ».

» *Pompée* va trouver *Cornélie* à Lesbos.
C'est de cet endroit du poëme de *Lucain*,
que *Corneille* a tiré sa tragédie de la mort
de *Pompée*. La belle harangue des Lesbiens
à *Pompée* prouve que *Lucain* étoit ca-
pable d'une éloquence douce & simple.
» Alors le peuple de Mitilène accourant
» en foule au rivage, environne *Pompée*
» & lui dit : si notre isle fait à jamais sa
» gloire d'avoir eu en dépôt la digne moi-
» tié d'un si grand homme, daignez aussi
» *Pompée*, nous vous en conjurons, dai-
» gnez vous-même, ne fût-ce qu'une
» nuit, prendre pour asyle nos murs, &
» vous reposer au sein de nos dieux do-
» mestiques, sur la foi sainte & inviola-
» ble d'un peuple qui vous est dévoué.
» Faites de Lesbos un lieu mémorable &
» sacré, qu'on vienne voir dans tous les
» siècles, & qui excite la vénération de
» tous les voyageurs romains. Vous n'avez
» pas de refuge plus assuré dans votre fuite.
» Toute autre ville peut espérer de trou-
» ver grace auprès du vainqueur ; celle-
» ci ne peut plus s'attendre qu'à sa haine.
» D'ailleurs *César* n'a point de flotte, &
» nous sommes entourés de mers. Le plus
» grand nombre de vos amis sachant où

« vous êtes, viendront vous retrouver ; il
 » faut un lieu connu pour rallier vos for-
 » ces. Nos richesses, les trésors même de
 » nos temples vous sont offerts ; & que
 » ce soit sur mer ou sur terre que vous
 » vouliez employer notre brave jeunesse,
 » elle est prête à vous suivre. Disposez de
 » Lesbos & de tout ce qui est en son
 » pouvoir. Acceptez ce foible secours, de
 » peur que *Cesar* n'en profite. Enfin épar-
 » gnez à un peuple qui croit avoir bien
 » mérité de vous, l'humiliation de laisser
 » croire que vous n'avez compté sur lui, que
 » lorsque vous étiez heureux, & que vous
 » avez douté de sa foi dès que le sort vous
 » a été contraire ».

Pompée ne fut point insensible à la joie
 de trouver dans les Lesbiens un zèle si pur
 & si noble. Il s'applaudit, pour l'humani-
 tité, de voir que l'honneur & la foi n'é-
 toient pas encore exilés du monde. « Je
 » crois, leur dit-il, avoir assez prouvé
 » qu'il n'est aucun lieu de la terre qui me
 » soit plus cher que Lesbos. C'est à Les-
 » bos que j'ai confié toutes les affections
 » de mon ame ; c'est ici que j'ai retrouvé
 » ma maison, mes dieux, une seconde
 » Rome ; aussi n'ai-je pas cherché à gagner
 » un autre rivage ; & quoique vous eus-
 » siez à craindre le ressentiment de *César*,

116 MERCURE DE FRANCE.

» je n'ai pas hésité à vous livrer en moi le
 » moyen le plus sûr d'appaîser sa colère.
 » Mais c'est assez , généreux Lesbiens , de
 » vous avoir rendu coupables une fois ; je
 » dois aller chercher ailleurs de quoi réparer
 » ma ruine. Adieu, Lesbos, peuple à jamais
 » heureux d'avoir acquis par ta vertu une
 » renommée éternelle ; soit que ton exem-
 » ple engage les nations & les Rois à me
 » secourir , soit que tu ayes la gloire d'être
 » le seul qui dans mon malheur me sois
 » resté fidèle : car j'ai résolu d'éprouver en
 » quel lieu de la terre la justice règne , &
 » en quel lieu le crime fait la loi. Dieu ,
 » qui veille sur mes destins , s'il en est en-
 » core un seul qui me protège , reçois le
 » dernier de mes vœux ! Fais-moi trouver
 » par-tout des peuples comme le peuple
 » de Lesbos , qui , tout malheureux que
 » je suis , aiment mieux s'exposer à la co-
 » lère de *César* , que d'insulter à ma dis-
 » grace , ou d'attenter à ma liberté ».

Pompée assemble le Sénat sur la côte
 de Cilicie , à l'embouchure du *Celinus* ,
 & tient conseil pour décider s'il doit se
 réfugier chez le Parthe , en Egypte , ou
 chez le Numide. Cette délibération nous
 offre une scène digne de *Corneille* , & dans
 son genre. La harangue de *Lentulus* dans
 cette scène , est un des plus beaux mor-

ceaux de l'antiquité. Que de richesses nous sommes forcés de soustraire aux yeux de nos lecteurs ! On détermine *Pompée* à passer en Egypte. Dès qu'il se présente devant *Péluse*, les Ministres de *Ptolomée* s'assemblent pour délibérer sur le parti que ce Roi doit prendre. *Phorin*, pour acheter la faveur de *César*, opine à la mort de *Pompée*. Le Conseil du jeune *Ptolomée* avec ses Ministres a été imité par *Corneille* ; & *Corneille* est fort au-dessus de *Lucain*. Dans l'impossibilité où nous sommes de citer tous les beaux endroits de cette traduction, nous ne pouvons du moins nous dispenser de rapporter la mort de *Pompée*. Ce Romain « touchoit à sa dernière heure. En » passant dans la barque, il étoit tombé » au pouvoir de ses ennemis. Les assassins » tirent l'épée ; & le héros voyant le fer » levé sur lui, s'enveloppe le visage de sa » robe ; il est trop indigné contre le sort, » pour lui présenter sa tête à découvert. Il » ferme les yeux, & contient son âme, » de peur qu'il ne lui échappe en mourant » quelques plaintes ou quelques larmes qui » ternissent l'éclat immortel de son nom. » Mais si-tôt que le perfide *Achillas* lui » a enfoncé l'épée dans le sein, il se laisse » tomber sous le coup, sans pousser un » gémissement, sans daigner se plaindre

118 MERCURE DE FRANCE.

„ du crime. Immobile & muet, il s'éprouve
 „ il s'affermir contre la mort, & s'occupe
 „ de ces pensées : tout l'univers a les yeux
 „ sur toi ; l'avenir même est attentif à ce
 „ qui se passe dans cette barque ; prends soin
 „ de ta gloire, *Pompée*. Ta longue vie s'est
 „ écoulée dans les prospérités ; le monde
 „ ignore, à moins que ta mort ne le prou-
 „ ve, si tu sçais soutenir les revers. Ne
 „ conçois ni honte ni regrets, de périr
 „ sous les coups d'un lâche ; de quelque
 „ main que tu sois frappé, crois que c'est
 „ la main de *César*. Que ces traîtres dé-
 „ chirent mon corps ; qu'ils dispersent mes
 „ membres ; je suis heureux. Oui, grands
 „ Dieux ! je le suis ; ma vertu me reste ;
 „ & il n'est au pouvoir d'aucun de vous
 „ de m'enlever ce bien. Le malheur n'est
 „ attaché qu'à la vie ; le trépas va m'en
 „ délivrer. *Cornélie* & mon fils *Sextus* sont
 „ temoins de ce meurtre... O ma douleur,
 „ garde toi d'éclater ! laisse-les jouir de
 „ toute ma constance. S'ils admirent ma
 „ mort ; ce qu'elle aura d'illustre leur fera
 „ supporter ce qu'elle a d'affreux ».

La fin à l'ordinaire prochain.



*SUITE de l'extrait du VOYAGEUR FRAN-
ÇOIS, par M. l'Abbé DE LA PORTE ;
à Paris, chez VINCENT, rue Saint
Severin ; les tomes III & IV.*

Nous en sommes restés où les femmes, extrêmement adonnées au plaisir de l'amour, aiment particulièrement les Européens. Comme elles sont fort observées, il n'y a point de ruses dont elles ne s'avissent pour leur faire connoître la passion qu'elles ont pour eux. Un des excès qu'on leur reproche principalement, c'est de faire avaler à leurs maris un breuvage qui les plonge dans une espèce de démence. Ils chantent, ils rient, ils s'abandonnent à mille extravagances, sans savoir ce qu'ils font, ni ce qui se passe sous leurs yeux, quoiqu'ils les aient toujours ouverts. Ils s'assoupissent ensuite pour quelques heures ; & cet état achève de favoriser les desseins de la femme, qui jouit ainsi librement de ses amours. Lorsque le mari se réveille il croit avoir toujours dormi, & n'a aucune idée de ce qui vient de se passer en sa présence.

Dans les lieux les plus profanes, dans les exercices même les plus opposés aux bonnes mœurs, tous les Chrétiens de la domination Portugaise à Goa, sans en excepter les courtisanes, ont sans cesse entre les mains un grand chapelet de bois qu'ils portent à leur cou. A la Messe, dans le temps que le Prêtre montre la sainte hostie, ils lèvent tous les bras & crient de toutes leurs forces : *misericordia !*

Tous les Vendredis de Carême, après un Sermon qui se fait le soir, on expose, à la faveur de quantité de lumières, plusieurs figures de la passion conformes au sujet du Sermon qu'on vient d'entendre. Si c'est, par exemple, le moment de la flagellation, on présente au peuple un *ecce homo*, qu'on fait mouvoir & tourner de côté & d'autre. L'étoffe dont il est couvert tombe à ses pieds ; & la figure, toute chargée de plaies, tire des larmes & des soupirs de tous les spectateurs. Les femmes se distinguent principalement dans ces occasions ; elles commencent par crier de toutes leurs forces, font ensuite crier leurs servantes ; & si elles ne pleurent pas au gré des maîtresses, celles-ci, en les frappant, les font crier malgré elles.

Depuis que la splendeur de Goa a disparu avec la fortune des Portugais ; des familles,

familles, autrefois très-opulentes, sont tombées dans une misère extrême, sans rien perdre de leur fierté. On voit des femmes & des filles de condition venir le soir demander l'aumône en cachette. Elles demeurent à la porte, tandis qu'un domestique, qui les accompagne, vient faire un compliment de leur part au maître du logis. On leur envoie ce qu'on veut leur donner ; ou bien, si on a la curiosité de voir si elles sont jolies, on va soi-même porter son aumône. Alors elles montrent un billet de quelques Religieux qui attestent leurs richesses passées & leur misère présente. Quand elles sont d'une figure qui plaît, on les invite d'entrer pour faire la collation, & cette collation dure ordinairement jusqu'au lendemain.

La diminution de la puissance Portugaise dans les Indes a été attribuée par les dévots au peu de zèle des Portugais pour la religion, & par d'autres à leur extrême avidité. Voici de quelle figure on s'est servi pour exprimer cette double cause de leur décadence. On a dit qu'étant entrés dans les Indes le crucifix d'une main & l'épée de l'autre ; lorsqu'ils eurent trouvé beaucoup d'or, ils mirent le crucifix par terre pour remplir leur bourse, tenant toujours l'épée levée pour la défendre ;

F

122 MERCURE DE FRANCE.

mais ne pouvant plus la contenir d'une main, à cause de son trop grand poids, ils firent de l'épée comme de la croix, pour emporter plus aisément ce précieux métal. Il ne fut plus difficile alors aux autres nations de les vaincre & de les dépouiller.

Dans quelques royaumes voisins de Goa, les enfans apprennent ainsi à lire & à écrire : ils s'assemblent dans le vestibule du temple & apprennent du maître la même leçon. De peur de l'oublier, un d'eux en psalmodie une ligne sur un certain ton musical, & l'écrit en même temps sur le plancher, où ils sont tous assis en rond, & qu'ils ont couvert pour cela d'un fable très-délié. Après que l'un de ces enfans a écrit cette première ligne en la chantant, les autres la redisent & l'écrivent tous ensemble. Il recommence ensuite une autre ligne que ses camarades répètent de même, & toujours ainsi alternativement jusqu'à la fin de la leçon. Quand il n'y a plus de place sur le plancher pour écrire, ils passent la main dessus & y répandent d'autre fable, s'il est nécessaire, pour y tracer de nouvelles lettres, & continuent de la sorte pendant tout le temps qui leur est donné pour étudier. De cette manière les enfans apprennent à lire & à

écrire sans livre , sans papier , sans plume
& sans encre.

L'usage de frotter les planchers & d'enduire les murs de fiente de vache est fort commun dans le royaume de Visapour. Les habitans n'ont en vue que la durée, l'ornement & la propreté de leurs habitations. Comme ils ne se servent pas comme nous de carreaux solides, ils travaillent leurs planchers si légèrement, que pour les faire durer davantage & les rendre plus unis & plus polis, ils les enduisent de cette fiente détrempée avec de l'eau, si elle n'est pas liquide, & sans eau si elle est fraîche. En l'appliquant avec la main ou avec une truelle, ils rendent leurs appartemens solides, luisans & d'une couleur verte, parce que les vaches de ce pays-là ne se nourrissent que d'herbes. Cet enduit a cela de commode, qu'il se sèche promptement, & qu'on peut marcher dessus incontinent après qu'il y est appliqué. Il est vrai qu'il faut le renouveler au moins toutes les semaines ; mais c'est une chose facile & de peu de dépense. Des planchers polis de la sorte ont d'ailleurs de merveilleuses qualités contre la peste.

Le pays dont nous parlons est principalement remarquable par le nombre de ses pagodes, où l'on ne voit que des figures

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

ou monstreuseuses ou lascives. On voit entre autres celle d'une femme qui relève ses habits pardevant, & montre aux passans, avec une sorte d'affectation, ce que la pudeur commande à tout le monde de couvrir. On en voit une autre d'un homme & d'une femme qui s'embrassent dans l'attitude la plus indécente. L'Auteur fait aussi mention d'une fête composée d'une troupe de jeunes filles fort bien vêtues à leur mode, c'est-à-dire, d'une pièce de toile à fleurs, qui descend de la ceinture jusqu'aux pieds, & d'une autre industrieusement arrangée sur les épaules. Leur tête est ornée de fleurs jaunes & blanches, qui paroissent comme autant de pierreries sur leurs cheveux, & donnent beaucoup de grâce à ces jeunes nymphes. Elles tiennent au moins chacune deux petits bâtons qu'elles frappent l'un contre l'autre de concert & avec mesure, au son des tambours & de plusieurs instrumens qui les accompagnent. Une de la troupe chante seule un couplet de chanson, dont le refrain est répété par toutes les autres ensemble & du même ton sept ou huit fois. Elles avancent dans cet ordre jusqu'au temple, suivies de leurs mères & de leurs vieilles parentes qui ne les perdent pas de vue. Après avoir encore dansé devant le temple en l'honneur d'une

Péesse que le sexe regarde comme sa patrie, elles se rendent dans une espèce de jardin public. Là elles se séparent en différentes bandes & se remettent à danser. Ces danses ne consistent qu'à tourner doucement, jouant toujours de leurs petits bâtons en guise de castagnettes, & à se baisser en élargissant les jambes, comme si elles vouloient s'asseoir, chantant sans cesse le même refrain. Chaque compagnie choisit ensuite les endroits du jardin les plus agréables pour y souper.

Comme il n'y a point de barbiers publics dans les isles Maldives, les uns se râsent eux-mêmes, d'autres se tendent ce service mutuellement. Le Roi & les principaux Seigneurs se font faire le poil par des gens de qualité qui s'exercent à être barbiers, dit un homme d'esprit, comme en France à être cochers.

L'usage est aux Maldives de ne manger jamais qu'avec ses égaux ; &, comme il est difficile d'établir cette égalité dans chaque ordre, il arrive que les Maldivois se régalent rarement entre eux. Mais il est une autre manière de traiter ses amis, qui n'est peut-être pas moins galante. On arrange proprement sur une table couverte d'une nappe très-fine, un service composé

F iij

26 MERCURE DE FRANCE.

de plusieurs mets, & on l'envoie à la personne qu'on se propose de régaler.

Aucune loi ne condamne aux Maldives la simple fornication ; & les femmes s'y livrent avec autant de liberté que les hommes. Le jour elles restent chez elles ; ce n'est que de nuit que se font leurs visites de galanterie. Quand elles sortent le soir, elles doivent toujours avoir un homme à leur suite. Celui-ci les accompagne dans les maisons où elles savent qu'on les attend, & dont les portes ne se ferment jamais. Elles toussent à leur arrivée ; & le signe qui est entendu fait connoître à l'amant qu'il touche au moment de son bonheur.

Les Rois d'Achem, dans l'île de Sumatra, sont les plus voluptueux des Princes Asiatiques. Ils ont plus de huit cents femmes dans leurs palais. Les unes demeurent sans cesse auprès de leurs personnes, soit pour agiter & rafraîchir l'air avec de grands éventails, soit pour les amuser par leurs discours, les réjouir par leurs chants, ou pour satisfaire leurs desirs. Les autres montent la garde alternativement jour & nuit dans l'intérieur du palais. D'autres sont dans les cuisines ou dans les offices, où elles font

tout ce qui regarde immédiatement la personne du Roi. L'occupation des plus jeunes est d'apprendre le chant, la danse, & d'autres exercices qui peuvent les rendre agréables au Souverain. La modestie & la soumission sont des vertus si nécessaires pour celles même qui ont sçu lui plaire, qu'un faute légère est quelquefois punie de mort. Une esclave qui a été exposée en vente dans les basards du Royaume ne peut être admise au lit du Monarque; & le marchand qui oseroit la présenter se rendroit coupable d'un crime capital. Voici à ce sujet un trait de jalousie & de cruauté qui ne doit pas être oublié. On vantoit à un Roi d'Achem les charmes d'une jeune esclave qui servoit depuis quelques années aux plaisirs d'un de ses courtisans. Le Prince demanda à la voir; & comme il la trouva en effet très-jolie, il conçut pour elle une vive passion, & exigea que son maître lui en fit présent. Celui-ci s'en priva, par complaisance; mais, loin de lui savoir gré de ce sacrifice, il le fit empaler quelques jours après, parce qu'il avoit eu les prémices de cette femme. Ensuite le dégoût ayant succédé à sa passion, il fit punir l'esclave elle-même, pour la punir de l'ascendant qu'elle avoit pris sur lui.

118. MERCURE DE FRANCE.

Le Roi d'Achem est excessif dans ses récompenses comme dans ses châtimens. Quand un courtisan a mérité sa faveur, il lui fait présent d'un poignard orné de pierreries ; & dès ce moment le favori a le droit de prendre toutes sortes de vivres & de provisions où il les trouve sans rien payer, & de traiter tout le monde en esclave.

Une circonstance bien remarquable dans les châtimens dont on punit les criminels à Sumatra, c'est l'espèce de traité qui se fait entre le coupable & l'exécuteur de la justice. Celui-ci demande aux malfaiteurs combien ils veulent lui donner pour être mutilés proprement ; pour avoir le nez ou les oreilles coupés d'un seul coup ; & si la sentence ordonne la peine de mort pour recevoir le coup sans languir. Après avoir un peu marchandé sur le prix, l'affaire se conclut à la vue des spectateurs ; & la somme est payée sur le champ. Celui qui refuseroit de prendre ce parti, s'exposeroit à se voir emporter la joue avec l'oreille, ou couper le nez si haut que le cerveau seroit à découvert.

La lettre sur l'isle de Java contient des détails extrêmement curieux sur la Ville de Batavia & le Gouvernement des Hollandois dans les Indes Orientales. On

trouve dans la même Isle de Royaume de Bantan qui a cela de singulier, que les femmes qui vivent chez elles dans un continuel désœuvrement, sont néanmoins obligées, dans les incendies, d'apporter les secours nécessaires pour éteindre le feu. Ces accidens arrivent très-souvent; & ce sont les femmes qui fournissent l'eau, qui la versent sur les flammes, pendant que les maris sont sous les armes pour empêcher le pillage.

Un des beaux spectacles de l'isle de Borneo, sont les marchés qui se tiennent deux fois par jour dans de grandes places, le matin avant le lever, & le soir après le coucher du soleil. On n'y rencontre jamais que des femmes; les hommes se croient destinés à des occupations plus importantes. Toutes les jeunes filles des villages voisins y arrivent chargées de denrées que les femmes de la ville achètent à meilleur marché que si c'étoit les maris qui fissent les emplettes: la complaisance d'une part, la galanterie de l'autre renchérissoit la marchandise.

Dans toutes les Villes & dans les gros Villages des isles Moluques il y a des hommes dont l'emploi est de battre la caisse dans les rues à la pointe du jour pour éveil-

ler les personnes mariées & les exciter à remplir le devoir conjugal.

Quand un étranger arrive à Mindanao, une des isles Philippines, les insulaires se rendent à bord & lui demandent s'il n'a pas besoin d'un *camerada* ou d'une *pagali*. Ils entendent par l'un un ami familier, & par l'autre une intime amie. Soit qu'on refuse ou qu'on accepte cette politesse, on est obligé de la payer par un présent. Si on se rend à leur invitation, ce qui n'arrive que trop souvent, la nouvelle connoissance se cultive par la même voie. Chaque fois que l'étranger descend à terre, il est bien reçu chez son camarade & chez sa maîtresse. Il y mange, il y couche pour son argent ; & l'unique faveur qu'on lui accorde *gratis* est le bétel qui ne lui est pas épargné. On espère que la vertu de cette plante voluptueuse, en ranimant les feux de l'amour, appellera plus souvent l'étranger, & que ses visites multipliées augmenteront le revenu. Les femmes du plus haut rang ont la liberté de faire le rôle de *pagali* ; & très-peu s'en dispensent. La vice-royauté des Indes à Goa ne procure ni autant d'honneur ni autant de facilité de s'enrichir qu'en a le Gouverneur de Manille. Pendant tout le temps

de son administration, personne n'est en droit de rechercher sa conduite ; mais sitôt qu'il est hors d'exercice, chaque particulier peut porter des plaintes à son successeur durant l'espace de soixante jours. S'il s'est rendu coupable de vexation ou d'autres fautes dont il ne prévoit pas pouvoir se justifier, il tâche de séduire le nouveau Gouverneur à force d'argent, & il est rare que ce dernier y résiste. On assure que ces sortes d'accusations valent au moins cent mille écus à celui qui succède, & que le prédécesseur est obligé de les tenir prêts pour se mettre à l'abri d'un traitement plus rigoureux.

Rien n'est plus triste que les enterremens des habitans des isles Mariannes. Ils sont accompagnés de chants plaintifs, de sanglots, de larmes, de cris perçans, & de tous les signes de la plus grande désolation. Si le mort est un chef de peuplade, ou si c'est une femme de distinction, l'expression de la douleur n'a plus de bornes. On arrache les arbres, on brûle les édifices, on brise les bateaux, on déchire les voiles, & les lambeaux s'attachent au devant des maisons. L'affliction des mères se manifeste par des marques encore plus touchantes. Elles coupent les cheveux de l'enfant qu'elles pleurent & les conser-

F vj)

vent précieusement. Elles portent au cou une corde, à laquelle elles font un nœud toutes les nuits pour s'occuper sans cesse de l'objet de leur douleur. On ne sera peut-être pas fâché de lire ici quelques-unes des expressions vives, éloquentes & figurées que leur suggère la perte qu'elles ont faite. « Il n'y a plus de vie pour moi ; » ce qui m'en reste ne sera qu'ennui & » qu'amertume. Le soleil qui m'animait » s'est éclipsé ; la lune qui m'éclairait s'est » obscurcie ; l'étoile qui me conduisoit » a disparu : je vais être ensevelie dans » une nuit profonde & abymée dans une » mer de pleurs & d'amertume. Hélas ! » j'ai tout perdu ; je ne verrai plus ce qui » faisoit le bonheur de mes jours & la » joie de mon cœur ! Quoi ! la valeur de » nos guerriers, l'honneur de notre race, » la gloire de notre pays, le héros de » notre nation n'est plus. Il nous a quittés ; » qu'allons-nous devenir ? & comment » pourrons-nous vivre sans lui » ?

Les femmes jouissent aux îles Mariannes des droits qui ne sont ailleurs réservés qu'aux maris. Ceux-ci n'ont aucune autorité sur elles, & ne peuvent les maltraiter en aucun cas, même pour cause d'infidélité. Mais s'ils manquent eux-mêmes à la foi conjugale, l'épouse en tire une ven-

geance signalée, elles en informent toutes les autres femmes du canton qui se rendent à l'habitation du coupable, la lance à la main & le bonnet de leurs maris sur la tête ; elles ravagent ses maisons, coupent ses arbres, & font mille dégâts dans ses possessions ; de pareils usages donnent à l'épouse un empire absolu dans la maison ; & le mari n'y peut disposer de rien sans le consentement de sa femme. S'il n'a pas pour elle toute la déférence qu'elle croit pouvoir en exiger, elle le maltraite, le quitte, & rentre dans tous les droits de la liberté. Cette supériorité des femmes éloigne quantité de gens du mariage : la plupart prennent le parti d'entretenir des filles qu'ils achètent de leurs parens.

Au sortir des isles Mariannes, l'Auteur fait voile vers le Royaume de Siam. Les Siamois placent au rang des Dieux leur premier Législateur. C'est homme, à les en croire, a fait des choses extraordinaires. Premièrement il a abdiqué la couronne pour se faire hermite ; cela encore a-t-il eu des imitateurs. Mais, ce qui est sans exemple, c'est son excessive charité. N'ayant rien à donner à un pauvre qui lui demandoit l'aumône, il s'arracha un œil & le lui mit dans la main. Il fit présent à un

autre de sa femme, pour ne pas le renvoyer les mains vuides.

On trouve dans l'histoire de Siam un Roi qui fut condamné à perdre la vie par ses propres sujets ; cette révolution concourt précisément avec le temps où les Anglois conduisoient *Charles I* sur un échaffaut ; avec cette différence que les Siamois n'étoient encore que des barbares.

L'Auteur n'a rien négligé pour nous instruire des particularités intéressantes concernant les liaisons de *Louis XIV* avec un Roi de Siam, & les troubles que les Siamois appellent encore aujourd'hui *la tracasserie des François*. Après cette digression, qui n'est point déplacée, il rassemble dans plusieurs lettres très-curieuses tout ce qui peut donner une entière connoissance de ce peuple.

La principale rivière du Royaume de Siam a ses débordemens réglés comme le Nil. Lorsqu'ils tirent à leur fin, le Roi se rend sur le fleuve dans une gondole, non pour épouser, comme à Venise, un élément infidèle, & usurper sur lui une domination fastueuse & puérile, mais pour le prier modestement d'abandonner la plaine & de rentrer dans son lit. Pendant la cérémonie le peuple, à qui les Prêtres

font croire qu'il n'y a que le Roi qui puisse arrêter le cours des eaux, demeure prosterné sur le rivage, ne pouvant assez admirer la puissance du Monarque.

Le Roi de Siam n'a qu'une femme à qui l'on donne le titre de Reine. Elle gouverne sa maison en souveraine ou plutôt en despote, elle tient conseil sur toutes ses affaires avec ses femmes & rend justice à ses sujets. Elle a même ses châtimens ; & quand on lui fait des plaintes de quelque femme accusée de médisance, de faux rapports ou d'indiscrétion, elle la punit en lui faisant coudre la bouche.

Le nombre des maîtresses du Roi de Siam n'est point limité. La grandeur du Monarque consiste, au contraire, dans la multitude des Sultanes. Les Siamois étoient étonnés qu'un aussi grand Prince que *Louis XIV* n'eût qu'une femme & point d'éléphans.

Une des pratiques des Médecins Siamois consiste à fouler aux pieds le corps du malade, en montant sur lui pour amollir les parties ; &, ce qu'il y a de singulier, c'est que dans la grossesse même on a recours à cette opération pour obtenir un accouchement plus facile.

Les Talapoins ou Moines Siamois se divisent en quatre ordres qui forment une

136 MERCURE DE FRANCE.

espèce de hiérarchie ecclésiastique. Le premier est celui de *Sancrats*, qui sont comme nos Abbés réguliers. On nomme *Tchao-vats* les Prieurs, *Picous* les simples Religieux, & *Nem* les novices. Un Siamois qui veut embrasser cette profession, s'adresse au Supérieur de quelque couvent, qui assigne le jour de la cérémonie. Les parens & les amis accompagnent le postulant au son des instrumens ; il entre dans le monastère ; on lui rase la tête, les sourcils & la barbe : le Supérieur lui présente l'habit ; il doit s'en revêtir lui-même & laisser tomber le sien par-dessous. Pendant qu'il est occupé de ce soin, le Supérieur récite quelques prières ; & , après d'autres formalités, le novice se rend au couvent qui lui est destiné pour sa demeure. Ses parens donnent un repas à tous les Religieux ; & depuis ce jour-là il doit être privé de tout spectacle profane. Ces Moines sont obligés, sous peine du feu, de garder le célibat ; on ne leur fait jamais grace sur cet article, parce qu'ayant de grands privilèges, leur profession deviendrait nuisible à l'Etat, si les Siamois, naturellement paresseux & indolens, n'avoient un frein qui les empêchât de se faire religieux. Un des derniers Rois voulant en diminuer le nombre, les soumit à des examens rigou-

reux. Ceux qui ne donnoient point de preuves suffisantes de capacité , étoient réduits à la condition laïque ; & l'on réforma ainsi plusieurs milliers de Religieux. Cet expédient réussit infailliblement en France , où l'on se plaint encore plus qu'à Siam de l'excessive multitude des cénobites. De quelque qualité que soit un séculier à Siam , un Moine ne l'appelle jamais *Monseigneur* ; titre que prennent tous les Prélats du Royaume. Injurier un Talapoin , le battre , faire le plus léger larcin dans sa cellule , c'est un blasphème , c'est une profanation , c'est un sacrilège qu'on punit par le feu , comme parmi nous quand on frappe un crucifix ou qu'on vole des vases sacrés. Les Talapoins prêchent deux fois par mois dans les temps ordinaires , & tous les jours tant que durent les inondations. Si les auditeurs sont contents à un certain point , ils applaudissent à la doctrine qu'on leur prêche & à l'éloquence de l'Orateur , en criant : *fort bien , Monseigneur !* Le Prédicateur descend rarement de chaire sans recevoir des présens de ceux qui l'écoutent. Un Moine qui prêche souvent ne manque guère de s'enrichir. Si d'un côté les Talapoins ont de grands privilèges , ils sont tenus à des pratiques bien gênantes. Il ne s'agit pas seulement du

138 MERCURE DE FRANCE.

vœu de chasteté, dont les Moines se dispensent plus facilement en Europe, où l'on ne brûle pas ceux qui le violent; ceux de Siam sont encore assujettis à une infinité d'autres devoirs. Ils doivent fuir les chants, les danses, les assemblées; n'avoir sur eux ni or ni argent, ne parler que de choses qui regardent la religion; n'avoir sur soi aucune odeur, ne jouer d'aucun instrument, ne pas regarder de femmes ni leur parler dans un lieu secret. C'est un péché de songer en dormant qu'on voit une personne du sexe, & de s'éveiller dans l'agitation de son rêve. C'en est un de trop dormir, de ne pas se lever tout d'un coup, de se tourner auparavant de côté & d'autre dans son lit. C'en est un sur-tout, en voyant de jeunes filles, de tousser ou de faire du bruit pour leur faire tourner la tête, &c. Il est défendu de se lever avant le jour, parce qu'ils pourroient tuer dans l'obscurité quelque insecte qui se trouveroit sous leurs pieds. Ainsi quoique, la cloche les éveille avant le lever du soleil; ils ne s'en lèvent pas plus matin; & ils ont encore ce trait de ressemblance avec plusieurs de nos Religieux.

Dans ce tableau on reconnoît l'esprit & on croit presque lire l'histoire de tous nos ordres monastiques; mais pour ache-

ver la comparaison , l'Auteur ajoute qu'à Siam comme en Europe , quoique la journée d'un Moine paroisse remplie par la variété d'exercices que la règle prescrit , ces Religieux ne laissent pas de trouver le temps de se promener dans la ville , où l'on ne traverse pas une rue que l'on ne rencontre quelques Moines.

Il y a aussi des Talapoïnes à Siam , mais beaucoup moins que de Religieuses dans nos pays catholiques. Il est vrai qu'elles doivent être plus âgées que les nôtres quand elles prennent l'habit de l'ordre. Aussi n'ont-elles point d'autres habitations que celles des Talapoins. Comme elles ont au moins cinquante ans lorsqu'elles prennent le parti de renoncer au monde , on regarde cet âge comme une caution suffisante pour leur chasteté. S'il arrive néanmoins qu'elles s'en écartent , soit par un reste de penchant à la volupté , soit pour céder aux importunités de quelques jeunes Talapoins , on ne les brûle pas pour cela ; on se contente de les renvoyer à leurs parens qui leur font donner la bastonnade.

Ce qui doit paroître singulier de la part des Siamois , si respectueux envers les Talapoins , c'est leur façon de penser au sujet des mariages. On fuit alors les ecclésiastiques ; & l'on prendroit à mauvais augure

qu'ils y fussent présens. C'est que la religion n'entre pour rien dans ces sortes de cérémonies ; & la médiation des Prêtres, si zélés ailleurs à se mêler de pareilles affaires, seroit à Siam ou une cause de refus, ou une raison de divorce. Bien des gens pensent encore en France comme à Siam. Un usage qui distingue ces deux pays, c'est la rareté de ces sortes de séparations parmi les personnes de qualité. Le divorce n'a presque lieu que dans le peuple.

Les voitures de terre ne sont pas les plus communes à Siam, parce que les voyages les plus fréquens se font par eau dans des espèces de barques qu'on nomme *ballons*. S'il arrive que celle du Roi passe sur la rivière, tous les autres bateaux s'arrêtent ; les personnes les plus qualifiées se prosternent, & tout l'équipage en fait de même jusqu'à ce que le Monarque ait disparu : comme si c'étoit une marque de grandeur, a dit quelqu'un, de tenir des milliers d'hommes dans une posture indécente & contrainte. En France on se tient debout ; cette attitude nous distingue des animaux ; & c'est être véritablement grand, véritablement Roi, que de commander à des hommes.

Os homini sublime dedit, cœlumque tueri.

Dans les causes où l'on manque de preuves contre les criminels, outre la question, les Siamois ont recours à tous les moyens féroces dont usoient nos ancêtres dans ces temps de barbarie, où celui des deux accusés qui avoit le plus d'habileté, ou le plus d'artifice, c'est-à-dire, le plus malhonnête homme, étoit regardé comme le moins coupable. On y ajoutoit même l'épreuve du duel, autre trait de barbarie françoise, dont les Siamois ne se sont point encore avisés.

Les Siamois élèvent des coqs pour les faire battre ensemble, espèce de divertissement qui amuse fort les Indiens. C'est l'unique spectacle que les Prêtres voudroient abolir. Les nôtres ne déclament pas avec plus de force contre la comédie, que les Talapoins contre ces sortes de combats. Ils ont une fort mauvaise opinion du caractère & de la façon de penser d'une personne qui se plaît à ce spectacle cruel. Un de nos Rois, qui avoit le même goût, fit tirer le même présage, qui malheureusement ne s'est que trop vérifié.

Les divers spectacles sont employés à Siam, non-seulement aux réjouissances publiques, mais encore dans toutes les fêtes particulières, souvent même aux cérémonies funéraires, & sont mis au rang

142 MERCURE DE FRANCE.

dés usages religieux. L'opinion consacre dans ce pays, comme un acte de piété, ce que nos Casuistes condamnent en France comme un signe de réprobation. A l'égard des acteurs & des actrices, ce n'est ni le préjugé de la Nation, ni le genre des Pièces qu'ils représentent, qui jette une sorte de mépris sur leur état ; ce sont leurs mœurs, leur conduite, leur genre de vie, plus dépravés que dans les autres classes de citoyens.

Un amusement qui est fort du goût des Siamois, & même de la Cour, c'est ce que nous appellons le *cerf-volant*. Celui du Roi reste en l'air toutes les nuits pendant deux mois de suite ; & l'on nomme de graves mandarins qui se relevent successivement pour en tenir la corde ; ce qui nous paroîtroit incroyable, si nous n'avions vu de sages Magistrats, faire mouvoir avec un fil des figures de carton.

Les breuvages de ces femmes de Goa, qui causent au moins une stupidité de plusieurs heures, & inspire de l'amour aux amans, ne sont point ignorés de quelques Dames Siamois ; il faut convenir néanmoins qu'elles n'en font pas beaucoup d'usage. On les dit si attachées à leurs maris, que dans une ville emportée

d'affaut , il n'est point d'honnête femme qui n'aime mieux que son mari la tue , que de tomber au pouvoir d'un vainqueur qui pourroit lui manquer de respect.

Au royaume de Camboye , voisin de Siam , on a une si haute opinion de la sainteté des Ecclésiastiques de la première classe , qu'il leur est défendu de se mêler , comme dans quelques Cours de l'Europe , des affaires d'état , ni d'entrer dans le ministère. Ils ont à la vérité la confiance du maître ; mais lorsqu'il est question du gouvernement temporel , on estime que c'est une espèce de sacrilège dans un homme d'Eglise , d'impier sur les droits des laïques.

Les Péguans laissent leurs femmes , quand ils s'en dégoutent , & les vendent quand elles sont infidèles. Les plus considérables du pays abandonnent leur épouse à un autre la première nuit du mariage , afin , dit un homme d'esprit , qu'il les débarrasse d'une peine qui fait ailleurs l'ambition de tous les maris. Les Péguans louent leurs filles aux étrangers pour de l'argent. Le prix se règle sur la durée du commerce qu'on se propose d'entretenir avec elles. Le bail fini , la fille retourne chez ses parens , jusqu'à ce qu'elle trouve

l'occasion de se rengager. Si l'étranger part avant le terme expiré, elle peut se louer à d'autres ; mais à son retour, il est en droit de la reprendre. On la lui rend pour le tems de son séjour ; & elle revient ensuite au second possesseur, pour achever avec lui le reste de son bail. Un mari qui veut emprunter de l'argent, ne fait point de difficulté de mettre sa femme en gage. Si le créancier en jouit, il se paye par ses mains, & le débiteur s'acquitte. Dans nos pays policés, on s'acquitte de même ; mais le gage reste toujours chez le mari.

Dans les montagnes du Royaume de Bouton, il y a des passages si difficiles, qu'on est obligé de se faire porter sur le dos des habitans ; & ce qui doit paroître singulier, ce sont les femmes & les filles qui s'acquittent de cette corvée. A la vue d'une caravane, elles descendent de leurs habitations, ayant sur leurs épaules un bourelet auquel est attaché un gros coussin qui sert de siège. Elles sont trois qui se relayent tour à tour pour chaque homme, & le bagage est chargé sur le dos des boucs. Ces femmes qui portent les hommes, ne gagnent qu'une roupie en cinq jours, on paye le même prix pour chaque bouc.

Le

Le Supérieur général, ou le chef des Ecclésiastiques du Boutan se nomme le grand Lama. Les peuples sont persuadés que l'esprit de Dieu réside en lui, & ils lui donnent le titre de *Saint*. Ils croient que toutes ses décisions en matière de culte, sont vraies, & même infailibles. Il n'est pas seulement adoré des peuples du Boutan ; une multitude prodigieuse d'étrangers vont lui offrir leurs hommages, & recevoir sa bénédiction. Cette superstition va si loin, qu'ils révèrent jusqu'à ses excréments. On les ramasse avec soin chaque fois que cet homme satisfait aux besoins de la nature. On les fait sécher, on les met en poudre, on en compose des sachets que les Grands porte à leur col en forme de reliques, & auxquels ils attribuent la vertu de prévenir ou de guérir les maladies. Les Prêtres retirent un profit considérable de la distribution de ces ordures pulvérisées. Ils en remplissent de petites boîtes qu'ils font vendre dans les marchés, & dont les dévots assaisonnent leurs viandes. Le grand Lama a deux cents Prélats du premier ordre, répandus dans l'étendue de sa juridiction, & qui exercent sous son autorité toutes les fonctions pastorales & ecclésiastiques. Ce Clergé a beaucoup d'ascendant sur l'es-

G

prit des peuples, il gouverne les Grands avec le même empire, & toutes les richesses du pays sont entre ses mains. L'extrême pouvoir du grand Lama s'est accru insensiblement comme celui du Souverain Pontife de Rome. Des Princes Tartares firent pour lui ce qu'ont fait Charlemagne & d'autres Souverains en faveur du Saint Siège. L'autorité temporelle des grands Lamas fut d'abord reserrée dans des bornes fort étroites; mais elle s'étendit si considérablement, qu'elle se fit redouter des Princes mêmes à qui ils étoient redevables des premiers fondemens de leur puissance. Le pouvoir spirituel de ces Pontifes s'étend sur des royaumes fort éloignés; mais il y en a toujours quelques-uns qui se détachent de leur obéissance, & cet empire ecclésiastique a éprouvé de fréquentes diminutions.

On distingue deux sortes de religions au Tonquin & à la Cochinchine. Celle du Roi, des mandarins & des gens de lettres; celle des Eunuques, des femmes & du peuple. La première se réduit à honorer intérieurement un Dieu Souverain, à pratiquer les vertus morales & les préceptes de la loi naturelle. On ne connoît dans cette religion, ni prêtres, ni temples, ni forme établie pour un culte extérieur,

& par conséquent ni disputes, ni persécution. La seconde a ses idoles, ses pagodes, & des Ministres pour les desservir. La grossièreté de ces temples, le mépris qu'on a pour les prêtres, prouvent que ce n'est ni la religion des grands ni celles des riches.

Entraînés par la variété des matières, nous avons passé les bornes ordinaires d'un extrait en rendant compte de cet ouvrage agréable & instructif. Nos lecteurs actuellement en état de juger par eux-mêmes de la manière dont l'Auteur a traité son sujet, applaudiront sans doute au soin qu'il a pris de rapprocher continuellement de nos mœurs celles des différentes nations. Il justifie par-là le titre de son livre, en rend aux lecteurs François la lecture plus intéressante, & répand sur l'ouvrage un air d'observation & de philosophie qui ne se trouve dans presque aucun autre voyageur. Nous avons déjà fait remarquer avec quelle attention M. l'Abbé de la Porte écarte tout ce qui ne porte point avec soi le caractère de l'instruction, de l'agrément & de l'intérêt. Il évite par-là cette prolixité qu'on reproche aux autres relations de voyages, & réduit à un petit nombre de volumes ces collections nombreuses, dans

G ij

lesquelles on ne trouve pas même une infinité de choses curieuses & piquantes que présente à chaque page le *Voyageur François*. Il est vrai qu'il ne détaille pas le temps qu'il fait chaque jour, le vent qui souffle, les oiseaux qui volent, le pain qu'il mange, la nourriture qui se gâte, les passagers qui tombent malades, & mille autres accidens de la route qui remplissent les relations de la plupart des voyageurs. Il ne s'occupe que de ce qui lui paroît mériter une juste curiosité; & comme son but est d'intéresser & d'instruire, tout ce qui ne produit point ces deux effets ne lui semble pas digne de ses remarques. Jamais ni les préparatifs du voyage, ni tous ces petits événemens qui arrivent nécessairement, se devinent & se supposent, ne prennent la place d'un récit plus essentiel. En portant dans ses voyages le flambeau de la philosophie & de l'observation, l'Auteur y puise des connoissances utiles qu'il communique à ses concitoyens. Tous les objets faits pour exciter l'attention d'un lecteur philosophe font la matière de toutes ses lettres. Voilà ce qui mettra toujours le *Voyageur François* au-dessus de tant d'autres relations, & en particulier d'une certaine collection composée de soixante-

huit volumes in-12, & qu'on doit, dit-on, augmenter encore de quarante, pour achever d'instruire agréablement les lecteurs.

CÉLIANE, ou les Amans séduits par leurs vertus ; par Mde BENOIST. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez LA-COMBE, Libraire, quai de Conti ; 1766 : vol. in-12.

CE roman est précédé d'une épître dédicatoire & d'une préface, dans laquelle l'Auteur expose les motifs de son ouvrage. Le but qu'il s'y est proposé est de montrer, par l'exemple de ses héros, le danger d'une amitié trop intime entre des personnes engagées, conçue même avec les intentions les plus pures & formée sous les auspices de l'innocence. Ce sujet délicat & intéressant est difficile à traiter ; il exige beaucoup de talens & une grande connoissance du cœur & des passions : l'Auteur en a senti les difficultés sans en être rebuté ; voilà comment il rend compte des raisons qui l'ont déterminé à l'entreprendre. « Le » plus grand nombre des femmes, dit-il, » celles que les parens marient par des vœux

G iij

» d'intérêt ou de convenance, n'aiment
 » point celui à qui on les unit, & sont trop
 » jeunes pour avoir jamais connu l'amour :
 » de sorte que si, ce qui n'arrive que trop
 » souvent, elles ne prennent du goût pour
 » leur mari, il vient un moment où l'in-
 » différence est pour elles un fardeau insup-
 » portable ; & le vuide du cœur leur fait
 » chercher, à leur insçu, un objet propre
 » à l'affecter.

» C'est dans cet instant redoutable pour
 » le repos, c'est dans cette crise de l'âme
 » qu'il est important d'éclairer de jeunes
 » personnes sur les pièges que l'amour leur
 » tend chaque jour sous les séduisants de-
 » hors de l'amitié : leur inexpérience, la
 » pureté de leurs intentions, tout concourt
 » à leur perte. Comment éviter un écueil
 » dont on n'a pas d'idée ? &c. ».

Dans la vue de garantir du naufrage les
 jeunes personnes sensibles & vertueuses,
 on veut leur inspirer une sage défiance, &
 leur faire connoître cet écueil que la con-
 fiance en leur vertu & une aveugle sécu-
 rité leur dérobent trop souvent. « Combien
 » n'ont été criminelles, ajoute-t-il, que
 » pour avoir ignoré l'illusion qui les éga-
 » roit » !

Malgré le plus sincère attachement à
 ses devoirs, l'héroïne de cette fiction à

failli devenir victime de cette dangereuse disposition d'esprit ; & c'est comme par un miracle sur lequel il ne faut pas trop compter qu'elle échappe à sa défaite.

Céliane, jeune, belle, sensible, vertueuse, mais coquette, avoit, sans s'en douter, un penchant extrême à l'amour ; l'habitude de réfléchir & un système de conduite, fondé sur ses remarques plus que sur ses inclinations, lui faisoit maîtriser ses passions.

N'espérant pas trouver un engagement selon ses idées, *Céliane*, après avoir longtemps, sous divers prétextes, éludé le mariage, reçoit, des mains de ses parens, un époux qui, n'étant pas du choix de son cœur, n'obtint que son estime. Accoutumée à marcher dans le sentier de la vertu, les premières années de son mariage se passent dans une situation paisible : ses devoirs seuls régloient sa conduite. En butte aux séductions, environnée d'une foule d'adorateurs dont aucun n'avoit su toucher son cœur ; les triomphes qu'elle remportoit ne lui paroissant pas assez méritoires, elle desireroit d'aimer pour avoir des sacrifices à faire à la vertu. *Céliane* s'occupe de ce projet, le médite. En examinant les dispositions de son cœur pour l'amour, elle se persuadoit pouvoir en goû-

152 MERCURE DE FRANCE.

ter les douceurs sans devoir en redouter les tourmens & les erreurs. La difficulté de trouver un homme dont les sentimens fussent aussi vifs & aussi purs que les siens pour courir cette nouvelle carrière, son insensibilité jusqu'à ce jour, tout lui faisoit croire qu'elle n'étoit pas propre à l'amour, elle se flattoit pouvoir toujours lui échapper ; & désespéroit de voir accomplir son souhait, lorsque son mari lui présenta *Mozime*, jeune homme estimable dont il lui fit un brillant éloge. La modestie de celui-ci fut la première qualité que *Céliane* remarqua & admira en lui ; mais il étoit d'une timidité si grande qu'elle se crut obligée de lui donner des conseils : elle l'engagea en conséquence à venir fréquemment. Elle s'informe avec tant de zèle & d'intérêt de ses goûts, de ses principes, de ses inclinations ; *Mozime* goûtoit tant de douceurs à lui confier l'état de son âme, qu'ils se félicitent d'avoir trouvé l'un en l'autre ce bien précieux dont leur cœur étoit si avide, une amitié pure, sincère & désintéressée ; ils se livrent à ses charmes, dont les douceurs deviennent si essentielles à leur félicité, qu'ils ne peuvent passer un seul jour sans se voir. Les talens agréables qu'ils cultivoient & pour lesquels ils avoient le même goût font l'objet de leurs

premières entrevues ; mais cette amitié, dont ils se dissimulent le véritable caractère, devient si vive & si pressante que le besoin de s'en entretenir les force d'abandonner ces innocens amusemens *Céliane*, qui s'en apperçoit la première, un jour que tout lui paroît insipide, pour sortir de cet état, propose à *Moxime* de lui faire, sous le secret de la confession, le détail de ce qui lui étoit arrivé depuis son entrée dans le monde. Elle craignoit, sans se l'avouer, que *Moxime* ne lui fît la confidence de quelque penchant secret ; & cela arriva. *Moxime* avoit eu des engagements ; mais dans l'idée, dit-il à *Céliane*, que le véritable amour consistoit dans l'intelligence des cœurs, il s'étoit conduit dans ces liaisons d'après ce principe ; ce qui ne lui avoit pas réussi : la sagesse avoit déplu, on s'étoit lassé de ses soins. *Céliane*, étonnée de son peu de succès, le plaint & desireroit le consoler. " O Dieu ! s'écrie-t-elle, est-il „ de félicité plus parfaite que celle de „ deux cœurs unis par la vertu ? . . . Ah, „ *Moxime*, s'il étoit vrai ! . . . &c. „ *Moxime* s'alarme de ce doute, s'efforce de le dissiper par les protestations les plus sincères, avoue à *Céliane* qu'il l'aime ; que, par égard pour sa délicatesse & sa vertu, il s'étoit condamné sur cet objet à

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

un silence que les soupçons qu'elle faisoit paroître le forçoient de rompre.

Sincèrement persuadés qu'ils n'étoient chers l'un à l'autre que par un goût égal pour la vertu & la même ardeur à la pratiquer ; il y avoit six mois qu'ils jouissoient des douceurs de cette charmante situation sans desirer & même soupçonner rien de plus. “ Trop heureux amans, s'écrie leur Historien, si une si douce illusion avoit pu être éternelle,, ! mais l'amour faisant des progrès, les douceurs sont mêlées d'inquiétude. C'est ce qui arrive à nos amans : l'absence leur devient insupportable ; séparés l'un de l'autre ils ne sont susceptibles d'aucun plaisir, ils ne voyent dans la société que des travers ; cet effet si naturel de l'amour est on ne peut mieux rendu dans cet ouvrage. Un trait de coquetterie de la part de *Céliane* fait concevoir de la jalousie à son amant & allume des desirs dans son cœur : il gémit : il en écrit à *Céliane*, lui peint avec force l'état de son âme, son trouble, ses agitations, ses perplexités dont il est humilié & qu'il se reproche. *Céliane* est effrayée de cette lettre, s'en offense ; mais en y réfléchissant, elle croit devoir des consolations à son amant, tâche de ranimer sa vertu & son courage. “ Réellement *Moxime*, lui dit-elle, vous pre-

„ nez trop au grave une illusion passagère :
 „ s'il falloit ainsi analyser tous ses sentimens
 „ secrets, on seroit perpétuellement en
 „ discorde avec la raison, & on ne seroit
 „ jamais content de soi.

„ Depuis l'heureux instant où je vous
 „ ai vu, chaque jour m'a fait développer
 „ de nouvelles vertus en vous ; irai-je
 „ croire que vous les avez perdues en une
 „ heure ? &c. „. Elle termine cette lettre
 par engager *Mozime* à venir auprès d'elle...
 “ Venez donc, non pour vous affliger avec
 „ moi, car vous devez voir clairement
 „ que vous n'en avez pas de justes sujets,
 „ mais pour vous réjouir de ce que vos
 „ maux n'étoient qu'imaginaires „.

Cette lettre, en comblant de joie *Mozime*, rend si bien le calme à son cœur, qu'il se persuade que *Céliane* avoit eu raison d'appeller sa situation une illusion passagère. Plein de ces sentimens il vole aux pieds de *Céliane*, qu'il trouve sur le point d'aller faire des visites dans le plus simple négligé : elle avoit pris la résolution de faire le sacrifice de sa parure pour réparer le désordre que sa coquetterie avoit produit. Elle rencontra beaucoup de monde dans une des maisons où elle alla. On n'avoit point coutume de la voir dans un habillement si simple & si lugubre. On

veut expliquer la cause de ce changement, & l'Auteur fait voir avec beaucoup de finesse & d'intelligence qu'en cherchant à en pénétrer le motif, chacun des interlocuteurs développait bien mieux son propre caractère & peignait son âme.

Céliane, à qui l'effet qu'avoit produit sur les esprits sa métamorphose, n'étoit point échappé, en est humiliée; elle craint même que l'amour de *Moxime* n'en soit affoibli. *Moxime* est bien éloigné de ce sentiment. En réfléchissant sur l'intention de *Céliane*, il en découvre le véritable motif; sa reconnoissance & son admiration sont si grandes, que l'effet que *Céliane* s'étoit proposé n'a point lieu, & que ses desirs, loin de s'affoiblir, augmentent. Il en rougit, & écrit à *Céliane* qu'il a pris le parti de fuir pour ne plus la rendre témoin de sa foiblesse. Dans la réponse qu'il reçoit de *Céliane* il croit appercevoir qu'elle approuve son dessein; il s'en irrite & le lui confirme par une seconde lettre, ce qui cause un si grand trouble à *Céliane* qu'elle tombe malade. Revenue de cet accident, elle écrit à *Moxime* & lui défend de partir. Cet ordre le comble de joie & il s'y conforme. Les parens de *Moxime* l'obligent de les suivre à la campagne. Avant de leur obéir il prend

conseil de *Céliane*, qui l'invite à se rendre aux desirs de ses parens. Ce n'est pas sans de généreux efforts qu'ils se déterminent à cette dure séparation. Pendant cette absence une lettre de *Moxime* s'égare : huit jours s'écoulent sans que *Céliane* reçoive de ses nouvelles. En proie aux plus affligeantes idées, tourmentée des plus vives inquiétudes, elle passe tout ce temps dans les gémissemens & les larmes ; & , pour s'autoriser à en répandre sans compromettre sa gloire, elle se persuade que la mort lui a enlevé dans *Moxime* un ami estimable. Toujours ingénieuse à se tromper, ce malheur, en lui laissant la liberté de donner cours à sa douleur, lui paroît moins affreux que de se livrer à des soupçons injurieux pour son amant & humilians pour eile. Il y avoit trois jours qu'elle étoit accablée de ce chagrin lorsque *Moxime* arrive : tout s'éclaircit. Après une explication, nos deux amans sont obligés de se séparer pour quelques instans : *Céliane* profite de ce temps pour se livrer au sommeil, dont elle n'avoit pu goûter les douceurs depuis plusieurs jours. *Moxime*, à son retour chez *Céliane*, pénètre dans son appartement, la surprend endormie sur sa duchesse ; l'amour l'excite, le respect le retient. Au milieu de cette agitation il

veut prendre un baiser ; un soupir lui échappe & éveille *Céliane* , qui, charmée de son exactitude, lui prodigue les noms les plus doux. *Moxime* , transporté d'amour & abusé par les tendres témoignages qu'il reçoit de *Céliane* , la sollicite, la presse ; il devient entreprenant & téméraire. *Céliane* arrête ses tentatives & échappe au péril. Dans ce moment critique le mari de *Céliane* entre. Effrayée du danger qu'elle vient de courir, elle lui dit qu'après l'épreuve qu'elle vient de faire, il ne lui est plus permis de se confier en ses propres forces ; qu'elle lui doit l'aveu d'une illusion qui a manqué la perdre. Elle exige de *Moxime* , en présence de son mari, qu'il soit une année sans la revoir. Elle l'engage à se conformer aux vœux de sa famille en se mariant ; & consent de le revoir après ce temps comme un homme digne de son estime. *Moxime* quitte *Céliane* le désespoir dans le cœur ; mais il ne tenta point de s'affranchir de la loi qu'elle lui avoit prescrite. La sage précaution de *Céliane* , d'ôter à son amant les moyens de la voir, eut l'effet qu'elle en attendoit ; le temps, qui triomphe de tout, affoiblit leur passion. *Moxime* se marie : le terme de l'exil que *Céliane* avoit prononcé contre lui arrivé, il se présente chez *Céliane* , qui lie con-

noissance avec sa femme. Ces deux amans ne se revoient pas sans émotion ; mais également attachés à la vertu & à leurs devoirs, ils ne se livrent point à de coupables sentimens, & passent le reste de leur vie dans la paix & les douceurs d'une amitié pure & parfaite.

Ce roman est plein de chaleur & d'intérêt : le style en est facile, agréable & enjoué. Il y a des situations piquantes. L'amour y est analysé avec finesse ; les sentimens & les mouvemens de deux jeunes personnes que cette passion égare sans qu'ils s'en apperçoivent, malgré la pureté de leurs intentions, sont développés avec art : le but en est honnête. Il paroît que l'Auteur a atteint celui qu'il s'y est proposé, & qu'il étoit en droit de dire, comme il l'a fait en terminant sa préface : “ que l'on
 „ peut, sans trop présumer de l'humanité,
 „ espérer que les exemples qu'il présente
 „ serviront au moins d'avertissement à
 „ celles qui ont un sincère desir de respec-
 „ ter leur devoir „.



 ANNONCES DE LIVRES.

TRAITÉ des principaux objets de médecine, avec un sommaire de la plupart des thèses soutenues aux écoles de Paris, depuis 1762 jusqu'en 1764. On y a joint des observations de pratique ; par M. Robert, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris. Avec cette épigraphe :

*Opinionum commenta delet dies, natura judicium
confirmat.*

A Paris chez Lacombe, Libraire, quai de Conti ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; 2 vol. in-12.

Nous n'indiquerons qu'en gros les différentes parties de ce livre utile, dont nous promettons un extrait dans un de nos Mercurus suivans. Comme la médecine est partagée en deux branches principales, qui sont la théorie & la pratique, l'auteur a divisé son ouvrage en deux parties ; dans la première il discute quelques points de théorie les plus importants ; dans l'autre il s'occupe de l'histoire & de la guérison des maladies. Il renferme dans une seule section, tout ce qui concerne la théorie ; il en fait deux

de la pratique , l'une pour la classe des maladies aiguës , l'autre pour la classe des maladies chroniques. Le premier chapitre de la théorie roule sur le tissu cellulaire & ses propriétés. Ensuite l'auteur considère l'homme depuis l'instant de sa formation , jusqu'au moment où toutes ses fonctions sont développées , & ne suit d'autre ordre que celui de leur développement successif. Il s'étend beaucoup sur la circulation ; après quoi il entre dans le détail de plusieurs sortes de maladies.

INSTRUCTION des Négocians , ouvrage utile aux Juges & Consuls , & à tous ceux qui font le commerce ; par *P. J. Masson* , Imprimeur-Libraire ; nouvelle édition. A Blois , chez l'Auteur ; & à Paris , chez *Saugrain* le jeune , Libraire , rue du Hurepoix ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; un vol. in-12 , petit format.

Il n'y a point de Marchand en gros & en détail , à qui ce livre ne puisse être d'un usage presque continu. Tout ce qui concerne le change , la banque , les commissions , les registres , les sociétés , les billets , quittances , mémoires , lettres de crédit , juridiction consulaire , lettres de change , &c. est présenté ici avec des

définitions courtes & claires , & rendues plus claires encore par des exemples.

DISCOURS sur l'histoire ancienne , pour faciliter aux jeunes personnes de l'un & de l'autre sexe l'intelligence des auteurs anciens & modernes , pour se former un système général du gouvernement des peuples de l'Asie , de l'Afrique & de l'Europe ; dédié à S. A. S. Monseigneur l'Archiduc *Ferdinand* ; par M. l'Abbé C***. A Paris , chez *Saugrain* , Libraire ordinaire de Monseigneur le Comte d'Artois , quai des Augustins ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; vol. in-12.

La plupart de ceux qui , depuis M. *Bossuet* , ont présenté des plans d'histoire , se sont tous écartés de ce grand modèle. Ils ont offert des recueils de faits , de noms & de dates inutiles ; & au lieu de simplifier leur tableau , ils l'ont rendu monstrueux. L'auteur de ce livre s'est proposé une voie beaucoup plus courte , plus aisée , & plus analogue au génie de tous les états & de tous les âges. Tout son ouvrage n'est qu'un discours sur les Nations les plus célèbres de l'univers , & principalement sur le système de leur gouvernement , de leur politique , de leur ambition , & de leur énorme puissance. Ce

livre est divisé en deux parties : l'une comprend l'histoire des Egyptiens , des Carthaginois , & des Assyriens , & se termine à la conquête de Babylone par *Cyrus*. La seconde embrasse ces événemens fameux qui ont mis aux mains les Perses & les Grecs , & finit au renversement du trône des Séleucides par *Pompée*. Chaque peuple a son histoire partagée en trois époques principales , qui servent comme d'autant d'appuis pour se fixer dans l'examen des choses les plus capables d'intéresser quiconque veut réfléchir , raisonner & s'instruire.

LA Reine de Benni , nouvelle historique. A Amsterdam , & se trouve à Paris , chez *Grangé* , Imprimeur - Libraire , Pont Notre-Dame , près la Pompe , au Cabinet Littéraire ; 1766 : in-12 de 114 pages.

Nous n'avons pas trouvé dans ce petit roman des situations assez intéressantes , ni des détails assez piquans , pour nous engager à en donner un extrait ; c'est pourquoi nous nous contentons de cette simple annonce.

HISTOIRE générale & particulière de la Ville de Calais & du Calaisis , ou pays reconquis , précédée de l'histoire des Mo-

164 MERCURE DE FRANCE.

rins, les plus anciens habitans. Par M. *le Febure*, Prêtre de la Doctrine Chrétienne; avec cette épigraphe :

Vita usus, Deo, Patriæ & Regi.

Deux volumes in-4°. Paris; 1766 : chez G. F. *Debure*, le jeune, Libraire, quai des Augustins : avec approbation & privilège du Roi.

Ce savant & intéressant ouvrage, depuis long-temps attendu, vient dans l'instant de nous être remis ; & nous nous proposons d'en rendre compte dans les *Mercures* prochains.

GÉOGRAPHIE abrégée, par demandes & par réponses, divisée par leçons, pour l'instruction de la jeunesse ; avec une idée de l'ancienne Géographie ; & des systèmes du monde ; par M. l'Abbé *Langlet Dufresnoy* ; septième édition, revue, corrigée & augmentée. A Paris, chez N. M. *Tilliard*, Libraire, quai des Augustins, à S. Benoît ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; un vol. in-12, avec des cartes. Prix, une livre 16 sols, relié.

L'accueil que ceux qui s'intéressent à l'éducation ont fait aux éditions multipliées de cet Abrégé de Géographie, a engagé le Libraire, avant que de le réimprimer, à

le faire revoir avec soin pour profiter des avis de diverses personnes chargées d'éducation. C'est toujours l'ouvrage de M. l'Abbé *Lenglet* ; mais on y a fait des corrections, soit pour le style, soit pour le fond. De plus, on y a ajouté diverses choses qui ont paru nécessaires & relatives aux changemens qui sont arrivés depuis les premières éditions ou aux nouvelles connoissances. Le plus grand changement qu'on y ait fait regarde la description de la France, au sujet de laquelle on suit ici l'ordre des Gouvernemens ou des Provinces, au lieu de celui des Généralités que l'Abbé *Lenglet* avoit employé. Ce dernier ordre a paru, par l'expérience, sujet à bien des inconvéniens pour la jeunesse. Qu'on demande à un enfant, par exemple, où est Vezelai ; il ne pourra dire, que cette Ville est dans le Nivernois. Il ignoroit ainsi les noms de plusieurs Provinces & des Villes qui s'y trouvent, &c. On espère que les corrections faites à ce petit ouvrage le rendront de la plus grande utilité, même aux personnes avancées en âge. Cet abrégé est l'extrait de la Méthode pour étudier la géographie du même Auteur, dont une quatrième édition, revue, corrigée & augmentée, est actuellement sous presse. Elle sera en neuf volumes in-12, & paroîtra

MÉMOIRES du Chevalier de *Gonthieu*, publiés par M. *Delacroix*. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Durand*, Libraire, rue Saint Jacques, à la sagesse; 1766 : deux parties in-12. Prix 2 liv. 8 sols.

On ne trouve point ici des événemens qui étonnent; tout y est conduit avec simplicité. C'est le plus grand éloge que nous puissions faire d'un roman qui tire de sa simplicité même son plus grand intérêt & son principal mérite.

MÉMOIRES d'une Religieuse, écrites par elle-même; & recueillis par M. de L. ... A Paris, chez la veuve *Duchefne*, rue Saint Jacques, & chez *l'Esclapart*, quai de Gesvres : deux parties in-12; 1766.

Nous nous proposons de donner un extrait de ce roman intéressant & plein de chaleur.

LETTRE de feu M. l'Abbé l'*Avocat*, Docteur & Bibliothécaire de Sorbonne; dans laquelle il examine si les textes originaux de l'écriture sont corrompus, & si la vulgate leur est préférable. A Amsterdam, & se trouve à Caen, chez *G. le Roi*, Imprimeur - Libraire, rue Froide rue, &

• A O U S T 1766. 167

à Paris, chez *Despilly*, rue Saint Jacques,
à la croix d'or ; 1766 : in-8° de 140 pages.
Prix 1 liv. 4 sols.

Il résulte de cette lettre que les fautes de
copiste ou de traducteur, lorsqu'elles ne
sont pas contraires à la foi catholique &
aux bonnes mœurs, n'empêchent pas un
texte ou une version d'être intègre ; que
le texte hébreu de l'ancien testament &
le texte grec du nouveau n'ont aucunes
fautes de copistes contraires à la religion,
à la foi catholique & aux bonnes mœurs,
&c. &c.

Discours prononcé dans l'Académie
Royale des Sciences & Belles-Lettres de
Berlin, le 5 Juin 1766, jour de la réception
de M. *Bitaubé*. A Paris, de l'Imprimerie
de *Prault* ; 1766 : feuille in-8°.

Outre les complimens d'usage dans ces
sortes d'occasion, M. *Bitaubé* examine si
l'établissement des Académies est utile aux
sciences. La négative seroit déplacée dans
une séance académique ; on s'attend donc
que M. *Bitaubé* conclura pour l'affirmative.

LA Logique, ou l'Art de Penser, dé-
gagée de la servitude de la dialectique ; par
M. l'Abbé *Jurain*, Correspondant de l'A-
cadémie Royale des Sciences. A Paris,

168 MERCURE DE FRANCE.

chez Desventes & Compagnie, Libraires, rue Saint Jacques, près le Collège de Louis le Grand ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; vol. *in-12* ou *in-8°*, petit format de 279 pages. Prix 2 liv. 14 sols.

Le titre de cet ouvrage annonce assez une logique très-différente de celles qui ont paru jusqu'à ce jour, & qui ne doit rien contenir qui ait la moindre apparence des subtilités, des détours, des chicanes de la dialectique.

ODE à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince de Condé sur son entrée à Lille, le 23 Juin ; par M. le Tellier, Professeur de Rhétorique au Collège de Saint Pierre à Lille. Feuille *in-8°*.

Il y a dans cette Ode quelques strophes qui prouvent que l'Auteur peut s'exercer avec succès dans ce genre de Poésie.

A V I S

aux Souscripteurs pour l'édition du Corps du Droit Civil, avec la traduction des textes.

LA rareté des bonnes éditions du Corps du Droit Civil avoit engagé le sieur Hérissant, Imprimeur du Cabinet du Roi, à en proposer une nouvelle.

M.

M. *Hulot*, Editeur, avoit cru qu'elle feroit plus complete & plus utile s'il joignoit aux textes une traduction qui pût à la fois servir de commentaire ; mais des lumières supérieures ayant jugé que cette traduction feroit sujette à des inconvéniens, on avertit le public que cette édition projetée n'aura pas lieu.

Cependant l'ardeur que l'on a témoignée dans le royaume & dans les pays étrangers, pour la publication de cet ouvrage, peut faire croire qu'une nouvelle édition du Texte des Loix Romaines est devenue une entreprise absolument nécessaire.

On a, il est vrai, les éditions de *Vitré* & d'*Elzevir*, qui sont reconnues pour les plus belles & les plus exactes parmi celles qui ont paru jusqu'à présent. Mais, outre la finesse des caractères qui en rend la lecture fatigante, on fait qu'elles sont très-rares, & que les Jurisconsultes sont obligés d'avoir recours à d'autres éditions qui, sans être plus favorables à la vue, sont encore remplies de fautes essentielles.

Le sieur *Hérissant* se proposeroit donc aujourd'hui de réimprimer les seuls Textes des Loix, & d'exécuter son édition sur celles de *Vitré* & d'*Elzevir* comparées ensemble. Elle contiendrait trois volumes, à

H

cause de la forme des caractères, qui flatteroit la vue en la soulageant, & des augmentations importantes qu'on y joindroit d'après l'avis des personnes éclairées.

Outre les notes de *Godefroy* & celles d'autres Jurisconsultes qui se trouvent dans l'édition donnée par *Elzevir* en 1663, on y trouveroit des remarques tirées des meilleurs Auteurs qui ont paru depuis cette époque : tels sont *Noodt*, *Heineccius*, *M. Pothier*, &c.

Cette addition ne seroit pas la seule. Pour enrichir l'édition de tous les avantages qui peuvent contribuer à l'étude des loix, on y ajouteroit encore, 1°. un argument latin à la tête de chaque livre. 2°. Un sommaire, aussi en latin, pour annoncer les principales questions traitées dans chaque titre. 3°. Des notes marginales latines qui puissent faire saisir au premier coup-d'œil le passage du texte qu'on voudra consulter. 4°. Une table des matières étendue & raisonnée pour renvoyer aux différens textes, & qui contiendrait aussi la solution de toutes les questions de la Jurisprudence. 5°. Une seconde table intitulée, *Collatio Legum*. Celle-ci seroit destinée à rapprocher sur une même matière toutes les loix fugitives qui ont entre elles quelque rapport, & que *Tribonien* a placées

sous des titres qui leur sont étrangers.

De telles additions rendront infailliblement cette nouvelle édition supérieure aux précédentes. Les premiers Magistrats auxquels l'Imprimeur s'est fait un devoir d'en communiquer le projet, ont honoré d'un suffrage unanime cette entreprise dont ils connoissent l'utilité. Mais comme elle exige un travail considérable & de fortes dépenses, on ne peut la commencer qu'autant que le public témoignera y applaudir. On pourroit cependant assurer dès-à-présent, que le prix des trois volumes en feuilles ne passera pas soixante livres pour les souscripteurs.

Si les personnes qui ont déjà souscrit pour l'édition avec la traduction adoptent le nouveau projet, elles sont invitées à faire connoître leurs dispositions à cet égard : on leur remettra une nouvelle souscription, sur laquelle on rappellera les assurances qu'elles ont déjà données.

Quant à ceux qui ne seront pas dans le dessein d'y souscrire, ils sont priés de s'adresser directement aux personnes de qui ils tiennent leur première souscription, afin qu'en la leur remettant, on leur rende leurs avances.

Tous les préparatifs nécessaires à l'édition ci-devant projetée, en papiers, ca-

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

actères grecs & autres, étant déjà faits, l'Imprimeur sera en état de les mettre en œuvre pour la nouvelle édition dès qu'il sera assuré de mille souscriptions ; il n'y en aura d'ouvertes que jusqu'à ce nombre.

Il espère que le public fera connoître ses intentions, pour le plus tard, avant le premier Janvier 1767 ; à ce terme il lui rendra compte s'il aura reçu le nombre suffisant pour l'exécution de cet ouvrage.

Ordre des paiemens de la nouvelle souscription.

En assurant l'ouvrage on paiera 18 liv.

En retirant le premier tome, en

Décembre 1767, 18

— Le second tome, en Décembre

1768, 12

— Le troisième & dernier tome,

en Décembre 1769, 12

60 liv.

ON trouve à Paris, chez *G. Desprez*, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue Saint Jacques, au coin de la rue des Noyers, un ouvrage posthume de *M. Louis Boullenois*, ancien Avocat au Parlement, qui a pour titre, *Traité de la Personnalité & de la Réalité des Loix, Coutumes & Statuts, par forme d'Observations* ; deux vo-

lumes in-4°, le premier de 896 pages (sans compter l'avertissement de l'Editeur , un précis de la vie de M. *Boullenois* , & la préface), & le second , de 700 pages. M. *Boullenois* s'étoit déjà fait connoître par deux Traités excellens , l'un sur les questions mixtes , & l'autre sur les démissions de biens (*). Son ouvrage sur les statuts est le fruit de plus de trente années du travail le plus assidu & le plus constant. Aussi peut-on assurer que l'Auteur y a épuisé toutes les questions qui naissent de la contrariété des loix ; & que cette vaste matière est traitée avec autant de netteté que d'érudition. On a donc tout lieu d'espérer que l'ouvrage de M. *Boullenois* sera bien reçu au Barreau , où depuis long - temps l'on attendoit un traité méthodique & complet sur les statuts. L'Auteur a travaillé pour tous les Parlemens du Royaume , & le Traité qu'on annonce au public contient autant de dissertations sur les difficultés de Droit écrit que sur des points de Coutumes.

M. *Boullenois* a traduit l'ouvrage si estimé de *Rodenburg* sur les statuts. C'est là le fonds sur lequel il a travaillé , & le guide qu'il a suivi. On trouvera à la fin

(*) Le même Imprimeur a quelques exemplaires des *Démisions de Biens* , in-8°. qu'il donnera à 3 livres reliés.

H iij

du second volume ce Traité latin. On a cru que le Barreau seroit bien aise de lire l'ouvrage même de *Rodenburg*, qui d'ailleurs est infiniment rare aujourd'hui, & ne se trouve presque chez aucuns Libraires de France.

On avertit qu'on a tiré un assez petit nombre d'exemplaires, & qu'on les vendra 24 liv. reliés, & 21 liv. brochés.

EXAMEN d'un discours de *M. Thomas*, qui a pour titre, *Eloge de Louis, Dauphin de France* ; avec cette épigraphe tirée d'*Horace* :

Non ego ventosæ plebis suffragia venor. . .

Non ego nobilium scriptorum auditor & ultor.

A Paris, chez *H. C. Dehansy*, le jeune, Libraire, rue Saint Jacques, à Sainte Thérèse ; 1766 : brochure in-8° de 62 pages.

« *M. Thomas* a-t-il rempli l'attente des
 » vrais connoisseurs ? a-t-il peint son héros
 » tel qu'il étoit ? reconnoît-on Mgr. le
 » *Dauphin* dans tout ce discours ? Le por-
 » trait que *M. Thomas* nous en donne,
 » l'a-t-il tracé avec la vérité des couleurs,
 » la correction du dessein, l'ensemble que
 » l'on apperçoit de son génie ? . . . Le plan
 » de l'Auteur est-il vrai, est-il juste, est-il
 » nouveau ? Ses pensées sont-elles sages,

„ sont-elles exactes & judicieuses ? Ses
 „ expressions sont-elles claires , précises ,
 „ naturelles ? Ses principes sont-ils sûrs &
 „ raisonnables ? ... C'est, continue l'Au-
 „ teur de l'examen , ce que je me propose
 „ d'examiner ; les observations que j'ose
 „ faire au public pourront peut-être fixer
 „ son attention & diminuer le préjugé.
 „ Une critique juste & sensée fait apprê-
 „ cier un ouvrage à sa juste valeur ». Nous
 ne pouvons disconvenir que cet examen
 ne soit très bien , & ne puisse même ser-
 vir de modèle pour les écrits de ce genre.
 M. de Sainte - Albine , Censeur Royal ,
 chargé de rendre compte , suivant l'usage ,
 au Magistrat de la Librairie , de cette cri-
 tique , déclare que , quoiqu'elle soit *en*
général honnête & judicieuse , elle peut pa-
 roître *sévère en quelques endroits ; mais*
que l'humeur ne s'y laisse appercevoir nulle
part ; & que l'Auteur s'y montre animé par
son seul zèle pour la religion.



A R T I C L E I I I .

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

A C A D É M I E S .

P R I X proposés par la Société Royale
d'Agriculture de LIMOGES.

LA Société persuadée qu'elle ne peut contribuer plus efficacement à étendre les connoissances d'Agriculture & d'Economie Rurale , qu'en encourageant par des Prix les particuliers à multiplier les recherches & les essais & à les communiquer au public , a résolu (à l'exemple des autres Corps Académiques) de distribuer un Prix chaque année au meilleur mémoire qui sera donné sur le sujet indiqué. Elle a fixé la première distribution au mois de Janvier de l'année prochaine 1767.

Ce Prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 liv. ou la même somme en argent , au choix des Auteurs.

La Société propose pour sujet du Prix de cette première année : *la manière de*

brûler ou de distiller les vins la plus avantageuse relativement à la quantité & à la qualité de l'eau-de-vie , & à l'épargne des frais.

M. l'Intendant de Limoges , pour seconder les vues de la Société , a bien voulu promettre un autre Prix de pareille valeur sur un sujet de théorie au choix du Bureau d'Agriculture de Limoges , & ce Prix sera délivré dans le même temps que le premier , *au mémoire dans lequel on aura le mieux démontré & apprécié l'effet de l'impôt indirect sur le revenu des Propriétaires des biens fonds.*

Il paroît nécessaire de donner quelques éclaircissémens sur le sujet de ce second Prix , & de fixer avec exactitude l'état de la question.

Les personnes les plus éclairées dans la Science de l'Economie Politique savent depuis long-temps que tous les impôts , sous quelque forme qu'ils soient perçus , retombent nécessairement à la charge des propriétaires des biens fonds , & sont toujours en dernière analyse payés par eux seuls ou directement ou indirectement.

L'impôt que le propriétaire paye immédiatement sur son revenu , est appelé *impôt direct*. L'impôt qui n'est point assis directement sur le revenu du propriétaire , mais qui porte ou sur les frais productifs

H v

de revenu, ou sur les dépenses de ce revenu, est appelé *Impôt indirect*.

L'impôt indirect, malgré la variété des formes dont il est susceptible, peut se réduire à trois classes. L'impôt sur les cultivateurs, — l'impôt sur les profits de l'argent ou de l'industrie, — l'impôt sur les marchandises, passantes, vendues ou consommées. Ces trois classes & les différentes formes d'impositions dans lesquelles elles se subdivisent, peuvent retomber sur les propriétaires par un circuit plus ou moins long, & d'une manière plus ou moins onéreuse.

Les propriétaires payent l'impôt indirect de deux façons; en augmentation de dépense & en diminution de revenu. Si l'augmentation de la dépense ne tombe pas uniquement sur le propriétaire, mais sur le cultivateur, elle devient, quant à la partie supportée par celui-ci, augmentation de frais de culture, & par conséquent diminution de revenu. Si par les variations que les besoins de l'Etat amènent dans la quotité de l'impôt, la dépense des cultivateurs augmente d'une manière imprévue, la condition du cultivateur deviendra plus mauvaise, il ne pourra plus remplir les engagements qu'il a contractés antérieurement avec le propriétaire des fonds, sans

prendre ou sur le salaire de ses peines affecté à sa subsistance & à l'entretien de sa famille, ou sur ses avances affectées à la reproduction de l'année suivante ; laquelle sera diminuée à proportion : ce qui le forcera de chercher un second supplément toujours plus fort sur le fonds de ses avances. Ainsi tandis que la charge croîtra d'année en année, les produits diminueront toujours, & le cultivateur marchera à grands pas vers sa ruine totale, jusqu'au moment où le terme de ses engagements lui permettra (s'il peut encore les renouveler) de faire supporter la totalité de la charge au propriétaire en lui donnant un moindre prix de sa terre. L'impôt qui est ainsi prélevé sur le revenu, est appelé par quelques Écrivains *Impôt anticipé*.

De très-grands génies ont cru que la forme des impôts indirects mis sur l'industrie & les consommations, pouvoit avoir beaucoup d'avantages—en ce que le partage apparent des charges publiques entre tous les membres de la Société en rend le poids moins sensible—en ce qu'une partie de cette charge est payée volontairement—en ce qu'elle se proportionne même à la fortune des contribuables, qui ne paient qu'à proportion de leurs dépenses, & qui ne dépensent qu'en proportion de leurs

richesses, — enfin en ce que ces impôts sont quelquefois dans la main du gouvernement, un moyen d'écarter de certaines branches de commerce la concurrence des étrangers, & d'en réserver le profit aux nationaux.

D'autres prétendent au contraire que l'impôt indirect non-seulement retombe en entier sur les propriétaires des fonds, mais qu'il y retombe d'une manière beaucoup plus onéreuse, qui même a été évaluée dans quelques écrits au double de ce qu'on paieroit, si l'état avoit demandé directement aux propriétaires la même somme que le trésor public retire de l'impôt indirect.

Une question dont les conséquences sont aussi étendues & aussi intéressantes, a paru à la Société digne d'être proposée aux recherches des personnes éclairées.

La Société voulant donner à l'avenir aux Auteurs plus de temps pour les recherches & les essais qui leur seront nécessaires, croit devoir proposer en même temps les sujets pour les Prix qui seront distribués au mois de Janvier 1768.

Celui du Prix de la Société est : *l'Histoire du Charanson & les moyens d'en préserver les grains.*

Cette histoire doit comprendre 1°. l'histoire de l'individu, c'est-à-dire, la descrip-

tion de cet animal, son origine, sa manière de vivre & de s'établir dans les grains, ses différentes métamorphoses, la manière dont il se multiplie. 2°. l'histoire de l'espèce ; c'est-à-dire, la différence qui se trouve dans la marche des transformations & des générations de cet insecte suivant la différence des saisons, l'ordre dans lequel ces générations se succèdent d'une saison à l'autre & d'année en année. 3°. Les moyens les plus sûrs & les moins coûteux d'empêcher la multiplication de cet insecte & de préserver les grains de ses ravages.

La Société pense que ceux qui voudront travailler sur ce sujet, ne pourront mieux faire que de prendre pour modèle l'histoire que MM. du Hamel & Tillet ont donnée du papillon des grains, si commun dans l'Angoumois & le Poitou.

Le sujet du Prix donné par M. l'Intendant est : *la manière d'estimer exactement les revenus des fonds dans les différens genres de culture.*

On entend par le revenu des biens fonds, non le produit total des récoltes, mais ce qui en revient de net au propriétaire, déduction faite des frais de culture, charges, profits, & reprises du cultivateur, en un mot, ce que le cultivateur peut & doit en donner de ferme.

182 MERCURE DE FRANCE.

La Société voudroit qu'on indiquât des principes sûrs pour faire avec précision les calculs que fait nécessairement d'une manière plus ou moins vague, plus ou moins raisonnable, tout fermier qui passe le bail d'un fonds de terre qu'il entreprend d'exploiter, ou tout homme qui veut l'acheter.

Ces deux Prix seront délivrés au mois de Janvier 1768.

Toutes personnes seront admises à l'exception des Membres de la Société qui composent le bureau d'Agriculture de Limoges.

Les pièces pourront être écrites en françois ou en latin, & les Auteurs seront libres de leur donner toute l'étendue qu'exigera le développement du sujet.

Ils ne mettront pas leur nom sur leur ouvrage, mais un numéro & une devise, & ils y joindront un billet cacheté, sur l'extérieur duquel seront écrits le n^o, & la devise de la pièce, & dans lequel ils écriront leur nom & leur demeure. Ces paquets ne seront ouverts qu'après le jugement des Prix.

Les pièces seront adressées à M. l'Intendant de la Généralité de Limoges, lequel fera passer aux Auteurs les récépissés du Secrétaire de la Société. Il est nécessaire qu'elles parviennent au Secré-

A O U S T- 1766. 183

raire au plus tard dans le courant de Décembre 1766 pour les deux Prix de 1767 : & avant le premier Décembre 1767 pour les deux Prix de 1768.

Le Secrétaire délivrera les Prix sans autre formalité à ceux qui lui représenteront les récépissés des Pièces couronnées.

*SUITE du Méchanisme de l'Électricité
continue de notre globe appliquée à la
végétation des plantes, par M. GAUTIER
DAGOTY, Anatomiste pensionné du Roi.*

LA terre, par son électricité, anime les plantes, mais elle ne produit pas leurs semences, elle ne fait végéter que celles que Dieu a déposées dans son sein; elle ne sauroit, par exemples, former une amande sans un amandier; c'est pourtant de l'amande seule qu'a été produit le premier amandier, & ainsi de toutes les plantes & de tous les arbres qui multiplient par graines sur sa surface. Les champignons qui naissent avec des formes régulières, mais sans organe, & dont quelques Auteurs disent avoir observé les graines sans fleurs.

& sans utérus, & les étamines semblables à la poussière, ne sont que des végétations tirées des racines des végétaux ordinaires, comme les biffus dont les filets imperceptibles tiennent à celles des arbres ou à celles des plantes; & ces végétations se forment par la force active de la terre qui les dirige selon les corps qui servent à leur production.

Ces végétations ne portent aucune graine; on a confondu peut-être avec les graines ordinaires certaines parties globuleuses que l'on voit au microscope ou à la loupe, dispersées dans la substance du champignon, & des gouttes insensibles de rosée sur les petits filamens des biffus, qui peuvent aussi être des gommes légères & en petites larmes arrondies.

Les germes de la génération dans tous les individus du règne végétal, ont des parties séparées dans la plante où ils se forment, & s'attachent par le moyen de diverses organes, & ne sont jamais confondus avec sa substance entière, comme on le pretend dans les champignons; ni semés sur la surface des corps comme on veut le faire accroire dans les biffus.

On fait aussi naître les champignons sur des couches de fumier de cheval, où les parties végétales ne sont pas entièrement digé-

rées, & qui par ce moyen, servent d'organes à leurs productions ; leur prétendue graine n'a jamais existé en les faisant tremper dans l'eau pour les ramollir & en extraire les graines, comme plusieurs personnes ont essayé , en arrosant ensuite les couches de cette eau ; on n'a pas plus augmenté leur végétation qu'en les arrosant avec de l'eau toute pure.

Les mouffes qui naissent sur terre , sont différentes entre elles ; les unes ne sont que de l'espece des champignons, & sont plates & de plusieurs couleurs ; elles sont sans organes , & sortent des vieux bois , sur des murs, sur des roches & des pierres humides, mais à l'ombre : elles croissent sur la terre & sur les corps qui en dépendent par l'action électrique de notre globe ; comme les cheveux viennent aux hommes , les poils aux animaux , & les plumes aux oiseaux. Mais celles qui ont des tiges, des racines , & des feuilles , ont leurs graines imperceptibles à l'œil nud , & qu'on observe au microscope , qui voltigent après leur maturité & se repandent en divers lieux. Elles génèrent comme les plantes ordinaires , & entrent dans leurs classes. M. *Adanson* en admet dans sa 58^e famille des plantes , treize sortes , dont il nous donne un très-grand détail. Ces plantes ne sont chez

186 MERCURE DE FRANCE.

nous, presque d'aucun usage; mais en Laponie, où la terre ne produit ni fruit ni arbres, elles servent de pâturage aux Rennes qui forment les seuls troupeaux & les seules bêtes de somme de ce pays; & ces peuples malheureux, qui ne jouissent que de la plus petite portion des biens de ce monde, n'ont pas d'autre feu que celui qu'ils tirent de ces plantes, qu'il font seicher soigneusement, & dont ils font leur provision avant d'être enfermés par les neiges dans les prisons auxquelles la nature les condamne pendant six mois de l'année.

Les truffes d'Afrique, *testes Africanorum*, sont aussi des plantes, comme les mousses dont nous venons de parler, qui servent à leur tour d'aliment dans les lieux brûlés par l'ardeur du soleil, où rien ne végète hors de la terre. Elles croissent dans les déserts de Numidie, au milieu des sables, elles ont une écorce qui porte leur graine, aussi difficile à appercevoir que celle des mousses; elles multiplient dans ces lieux en abondance, sont d'un goût excellent, fortifient l'estomac, & réparent les forces abattues, ce qui arrive souvent par les excessives chaleurs de ce pays. Nos truffes forment de même leurs graines dans les tubercules de leur peaux. On en fait usage dans leur entière maturité si on veut les multiplier. Voyez le *Journal Économique*

d'Aoust 1765, & le Dictionnaire de Lemery.

Les végétations pierreuses, & les ruches marines qui viennent sur des rochers au bord des écueils, au milieu des mers & à leurs rivages, ne sont pas des plantes ; ces dernières, que l'on voit dans les cabinets des amateurs, ne sont que des nids d'insectes marins, comme nos ruches d'abeilles massives, formés en éventails, en gâteau, ou en cônes ; les autres sont des particules de diverses matières impulsées & accumulées par l'électricité & la force active de la terre, comme celles qui vont former les cornes des cerfs, par le secours de l'impulsion de leur sang & de leurs esprits. Ces impulsions font végéter, & arborescent des parties tendres & fluides, qui deviennent ensuite solides sur le crâne des taureaux, des beliers, &c. De même l'impulsion, dont nous venons de parler, fait croître sur des rochers de ces sortes de végétations. La terre ne manque d'aucun sel ; les eaux lui fournissent les parties fluides qui les lient, sur-tout celles de la mer qui la pénètrent dans les endroits que nous venons d'indiquer. Ces végétations sont autant de preuves de l'activité de la terre, que je démontre aujourd'hui. On peut comparer son action à celle du feu des chimistes, qui par son activité & le

188 MERCURE DE FRANCE.

secours du mercure , fait végéter les métaux qui s'arborisent alors de la même façon que les parties pierreuses , & forment des branches , des espèces de feuilles , & des fruits fort imparfaits , qui n'ont comme les végétations , dont nous venons de parler , aucune organisation , & que l'on regarde vainement comme des ébauches & des pierres d'attente. Il faut au contraire considérer dans les végétations pierreuses d'une part , l'activité de la terre , & de l'autre , les bornes de ses forces.

Toutes ces productions en général ne prouvent rien contre la génération constante des plantes organisées. Elles ne détruisent pas l'idée générale qu'ont eue les hommes jusqu'aujourd'hui , que les semences & les graines ne peuvent sortir de la terre sans le secours des plantes qui les produisent , & par conséquent qu'elles doivent avoir été créés & déposées dans son sein. Le Créateur sans se servir d'une cause seconde , comme quelques uns le prétendent sous le nom d'atomes ou de molécules , pour produire les êtres & établir l'ordre de l'univers , n'a jamais eu besoin de faire préalablement des particules de matière actives & passives , c'est-à-dire , de deux façons , ou de deux substances différentes en même temps , pour ensuite

doïer l'une des deux d'une qualité & puissance, qui ne peut émaner que directement de sa seule volonté : ce seroit alors faire des outils pour former son ouvrage. On veut comparer en ceci sa toute puissance à la foiblesse des hommes ; & si on abandonne à la matière entière le pouvoir de s'arranger elle même par l'ordre de Dieu, on tombe dans la même erreur. Car il est égal à un être qui peut tout de ranger tout lui même directement, ou d'ordonner que tout s'arrange de soi même ; & il est certain que Dieu n'a pas refusé de se montrer dans ses œuvres ; nous voyons en effet par-tout l'esprit de justice & de prévoyance qu'il faudroit que la matière eût si cela n'étoit point. Le sexe des plantes, ou les parties mâles & femelles, qui servent à leur génération, posées dans un seul individu, en sont des preuves, parce qu'elles ne peuvent pas chercher leur accouplement. Une ou deux plantes sont exceptées de cette loi, comme le chanvre & le dattier ; mais ils n'ont jamais été séparés depuis leur création. D'une autre part les hommes, les animaux, les oiseaux & les poissons qui peuvent chercher à produire, sont tous séparés en d'eux sexes, soit pour le besoin particulier de leur fœtus nouveaux nés, ou pour servir à l'union & à

190 MERCURE DE FRANCE.

la conservation de ce regne. Rien ne civilise plus & n'adoucit plus les mœurs. Les insectes vénimeux & nuisibles génèrent seuls. Toujours remplis de fiel & d'amertume, ils se font souvent mourir eux-mêmes comme le scorpion lorsqu'il n'a plus d'espoir de se sauver. Les autres utiles aux hommes, comme l'abeille, le ver à soie, s'accouplent ; & ceux bons à manger, comme l'escargot, s'accouplent doublement ; ils sont hermaphrodites & les seuls vrais hermaphrodites : car ceux que l'on a supposés parmi les hommes & les animaux, ne sont que des monstres dont les parties sont restées à moitié de leur développement.

Si ce que l'on vient de dire des insectes n'est pas général, & s'il y en a qui s'accouplent, ou qui génèrent seuls, avec des qualités différentes de celles que nous venons de leur attribuer, il y a des raisons que nous n'avons pas encore pénétrées, qui en sont la cause. Il est certain que tout & prévu, que le hazard & le concours des atomes sont des chimères, & que les bons mots de ceux qui n'ont pas d'autre raisonnement à mettre au jour pour détruire cette vérité, ne persuaderont personne, pour peu qu'on veuille réfléchir.

*Suite du projet de la collection des plantes
imprimées en couleur, de M. GAUTIER.*

Les botanistes anciens ne se sont attachés qu'aux plantes utiles à la Médecine & aux Arts. *Théophraste*, *Dioscoride*, & *Pline*, ont traité de toutes celles qui étoient connues de leur temps, & les ont divisées pour l'étude de la Médecine; mais leurs divisions ne sont pas capables d'apprendre à les connoître; elles ne servent qu'à étudier leurs vertus. Il y a trois sortes d'études dans la botanique : 1^o. celle de la connoissance des plantes, 2^o. celle de leurs vertus, 3^o. l'étude physique de leur génération : celle-ci fait la partie curieuse des plantes; les premières parties de leur étude sont les parties utiles.

L'étude médicale des plantes est assez connue. *M. Tournefort* & *M. Linnéus* ont parfaitement développé l'étude curieuse de leur fructification, ils en ont formé des classes pour apprendre à distinguer les plantes par la forme de leurs fleurs & le nombre de leurs étamines. On ne peut rien ajouter à leurs recherches. Mais les plantes ne sont pas toujours en fleurs, & il faut nécessairement les connoître par les autres parties qui les composent. L'étude

192 MERCURE DE FRANCE.

de leur connoissance est fondée sur la plante totale ; de sorte que cette étude ici reste toujours imparfaite ; & le peu qu'en ont écrit les Auteurs en les décrivant , est sans ordre & fort confus. Si on en excepte les fleurs & le fruit , comme nous venons de dire , on n'a du moins formé aucun système pour connoître indépendamment des fleurs , les plantes en toutes saisons ; car décrire des plantes , ou former un système général des plantes , sont deux choses bien différentes. C'est ce que l'on va observer.

Système pour connoître les plantes sans leurs fleurs & sans leurs fruits , par leurs racines , leurs tiges & leurs feuilles.

R A C I N E S.

Familles des plantes , considérées par la forme de leurs racines.

1^{ere}. *Nodeuses* ; l'iris , le roseau , le gramen , &c.

2^e. *Tronçonnées* ; l'angélique , la grande consoude , &c.

3^e. *Branchues* ; la lavande , le thin , &c.

4^e. *Spinacées* ; l'épinard , la levaische , &c.

5^e. *Barbues ou chevelues* ; les fromens , la corteuse , &c.

6^e. *Frangées* ; l'asarine , l'ellébore , &c.

7^e.

7e. *Bulbeuses* ; le safran, les oignons. *Bulbeuses & œuvées* ; l'ornitolagum. *Bulbeuses & gouffeuses* ; l'ail, &c.

8e. *Tubéreuses* ; le glayeul, la tubéreuse, le léontopétalon, &c.

9e. *Rapontiques & barbues*, ou *branchues* ; la rhubarbe. *Rapontiques & noduleuses* ; le nunéphar, &c.

10e. *Raphanes* ; les raves, les navets, la pivoine mâle, &c.

11e. *Diaraphanes* ; le gincin, le behen, la mandragore, &c.

12e. *Poliraphanes* ; le faux aconit de Matthioler, l'asphodèle, &c.

13e. *Testiculaires* ; le fatirion, le nard de montagne, l'orchis, &c.

14e. *Glanduleuses* ; la filipendule, la petite chelidoine, l'aranthé.

15e. *Ventriculaires* ; la fève d'Egypte, le cyclamen, &c.

16e. *Trassiques* ; le fouchet, le topinambour, &c.

17e. *Dentaires & écailleuses* ; la dentaire, l'orobanche, l'herbe musquée, &c.

18e. *Serpentines* ; la salcepareille, le glicirrhiza de Matt. &c.

19e. *Vermiculaires* ; le tussilage, la cori-dale de Matt. &c.

20 *Aragneuses & scorpicuses* ; l'aconit mineur de Matt. l'aconit de Plin., &c.

194 . MERCURE DE FRANCE.

21^e. *Pédiculaires* ou *palmipedes* ; en forme de pattes , & ayant des pattes ; le palma-christi de *Matt.* le glayeul , &c.

22^e. *Ridées* ; la pédiculaires des prés , la bouquetine frisée , &c.

Toutes les plantes découvertes jusqu'à présent peuvent être rangées sous ces vingt-deux familles ; & , pour déterminer entièrement leur caractère & les distinguer entre elles dans chaque famille , on ajoute aux racines les qualités suivantes.

Substance des racines en général.

1^e. *Ligneuses* ; le thin , la mélisse de jardin , la méliante , le ciste , &c.

2^e. *Nerveuses*, qui ont un centre ligneux ; le chardon , la chicorée , &c.

3^e. *Charnues* ; la rubarbe , les raves , le munéphar , le panicaut de mer , &c.

4^e. *Fongueuses & poreuses* ; le meum , la barbe de renard , &c.

5^e. *Molles* ; le lazer , le cerfeuil musqué , &c.

6^e. *Laiteuses* ; l'ascammonée , l'épine jaune , le peplus , le condrilla , &c.

7^e. *Glutineuses* ; la grande consoude , la fougère commune , &c.

Couleurs extérieures des racines.

1^e. *Blanches* ; le fenouil , le radix blanc , le pied de veau , &c.

2e. *Grises ou cendrées* ; le léontopétalon ; l'aristoloche , le chardon étoilé , &c.

3e. *Jaune pâle ou jaune foncé* ; le sceau de Salomon , l'asphodèle , la brione , &c.

4e. *Rouges , rougeâtres ou rouffes* ; la garance , la bétouine de montagne , le caille-lait ; &c.

5e. *Brunes ou noirâtres* ; la bistorte , le caméléon blanc , la galliote , &c.

6e. *Violettes* ; la hyacinte , &c.

7e. *Verdâtres* ; l'oreille de lièvre , la filicula , &c.

8e. *Noires* ; la branc-ursine , l'arifarum , le terrenoix , &c.

Couleurs intérieures des racines.

1e. *Blanches* ; le caméléon blanc , la branc-ursine , l'aspergès , &c.

2. *Grises ou cendrées* ; la buglose , l'élébore noir , le meum , &c.

3e. *Jaune pâle ou jaune foncé* ; l'aristoloche , la rubarbe , &c.

4e. *Rouge vif ou rouge foncé* ; la bistorte , la quintefeuille , la garance , &c.

5e. *Cramoisi* ; la béterave , &c.

6e. *Verdâtre* ; le léontopétalon , le polipode , &c.

L'on voit qu'une racine n'est pas également colorée extérieurement & intérieurement ; la branc-ursine est noire en dehors

196 MERCURE DE FRANCE.

& blanche en dedans, la bistorte est noirâtre en dehors & rouge en dedans, & ainsi de plusieurs autres, ce qui sert beaucoup à les caractériser.

L E S T I G E S.

Les tiges attachées aux racines servent aussi à la connoissance des plantes : après les avoir séparées par leur racines, comme l'on vient de voir, on les sousdivise par la forme des tiges, & on en compose les classes de chaque famille.

Classes des plantes considérées par leurs tiges,

1^e. *Rondes & fistuleuses* ; l'ail, la tulipe, l'orobanche, &c.

2^e. *Rondes, nodeuses, ébranchées* ; le roseau, les fromens, le calamus odoratus, &c.

3^e. *Rondes, rameuses & demi-rondes* ; la fausse guimauve, l'aconit, le coqueret, le fabago belgarum, &c.

4^e. *Anguleuses, ébranchées* ; le narcisse de Constantinople, le fouchet rond, le fouchet odorant, &c.

5^e. *Anguleuses, rameuses* ; le glouteron aigu, la vesse, la bistorte, &c.

6^e. *Quarrées, ébranchées* ; la garance cultivée, le chanvre, la bétouine, la banquette, &c.

7^e. *Quarrées & rameuses* ; le grateron ,
le caille-lait , le marrube , &c.

8^e. *Canelées , ébranchées* ; le narisse ,
le long plantin , &c.

9^e. *Canelées , rameuses* ; le fouci , l'an-
gélisque , l'ache de marais , &c.

10^e. *Rampantes & grimpanes* ; le lierre ,
la vigne vierge , &c.

Les tiges ont aussi d'autres qualités qui
les caractérisent , outre leurs formes qu'on
a choisies pour composer les classes ci-des-
sus , & ces qualités serviront à marquer
les diverses espèces dans chaque différente
classe.

Qualités extérieures des tiges.

1^e. *Unies* ; l'ornitolagum , le sceau de
Salomon , l'angélisque , &c.

2^e. *Poudreuses* ; la flambe , le lepidium
latifolium , &c.

3^e. *Veluës* ; la lunaire , la mélisse ro-
maine , &c.

4^e. *Après* ; la garance , la mélisse de
jardin , &c.

5^e. *Coroneuse* ; la jusquiame , la fange ,
le phyllum , &c.

6^e. *Epineuses* ; la verge à berger , le
rozier , la brugane , &c.

7^e. *Perforée ou tachetée* ; la serpentaire ,
la petite éfule , l'arifarum , &c.

498 MERCURE DE FRANCE.

8e. *Folliées & écailleuses* ; l'asphodèle ; l'achillæa , &c.

9e. *Enveloppées* ; l'orcis , le roseau , &c.

10e. *Nodeuses & bosselées* ; le chou rouge , l'agilops , le panis.

Qualités intérieures des tiges.

1e. *Creuses* ; le roseau , l'angélique , la guimauve , &c.

2e. *Ayant une moëlle* ; le napel , le sureau , &c.

3e. *Tendres & pleines* ; l'ornitogale , la pariétaire , &c.

4e. *Charnues* ; la triquemadame , &c.

5e. *Ligneuses* ; le psillum , la garde-robe , &c.

6e. *Spongieuses ou poreuses* ; le jonc , la masse d'eau , &c.

7e. *Laiteuses* ; le plexus , le péripocla , &c.

F E U I L L E S .

Les feuilles des plantes leur donnent le caractère le plus remarquable , & c'est par le port & la forme des feuilles que , sans balancer , les Botanistes distinguent ces plantes en tout temps. Les feuilles ne varient point dans leur forme & ne sortent pas de leur caractère général. Les variétés qu'elles peuvent avoir se trouvent

dans les feuilles de la plante naissante & sur celles qui accompagnent les tiges dans quelques-unes des espèces de plantes seulement, mais non pas sur toutes ; & en observant ces variétés, on tranche toute difficulté : ce qu'on aura soin de faire dans le détail de ce système.

Après avoir divisé les plantes par leur racines en *feuille*, & les ayant sous-divisées en *classes* par leurs tiges, on les partage ensuite en *genres* par la forme de leurs feuilles.

Genres des plantes pris dans la forme & le port de leurs feuilles.

1^e. *Communes* ; faites comme la feuille de laurier, d'olivier, de sauge, &c.

2^e. *Rondes & lunaires* ; comme les feuilles du ciste mâle, du fustet, du faux dictame, la petite lunaire, &c.

3^e. *Spatulaires* ; la beta rubra vulgaris, l'hormin, le pastel, &c.

4^e. *Linguales* ; l' scolopandre commune, le lapatum aquaticum, le cochlearia folio cubitali, &c.

5^e. *Auriculaires* ; la patte d'oye, l'archoche, la flèche d'eau, &c.

6^e. *Cardiales* ; la toutebonne, l'ortie morte, la lunaria major, le filiqua rotundiora, le marrube noir, &c.

200 MERCURE DE FRANCE.

7e. *Lancelées* ; le cenopodium , l'épi-fleuri , la mélisse , &c.

8e. *Découpées* ; la feuille de moutarde , la roquette , l'agrimoine , &c.

9e. *Frisées & fressurées* ; la rhubarbe , le choux frisé , la laitue frisée , &c.

10e. *Cépacées* ; l'ognon , la jonquille , &c.

11e. *Accussées* ; l'herbe aux puces , le safran , le fêtu , &c.

12e. *Gladiueuses & rubanées* ; l'iris , le narcisse , le gladiolus , l'algue marine , &c.

13e. *Ombellées* , la capucine , le nombril de Vénus , l'acetabulum , &c.

14e. *Perforées* , la perfoliata de *Matt.* le dipsacus , &c.

15e. *Bifolliueuses* ; le tabago belgarum , le clymenum , la vesse sauvage , le laurier alexandrin , &c.

16e. *Trifolliueuses* ; les tréfles sauvages , celles des prés , l'ancolie , &c.

17e. *Crucifères* , le quâdrifolium , l'herbaparis , &c.

18e. *Quinquéfoliueuses* ; la quinte-feuille , le chanvre , le pentaphylon album de *Matt.* &c.

19e. *Polifolliueuses* ; le réglisse , le bagna-dier , le mille-feuille , &c.

20e. *Palmeuses* ; le securidaca de *Matt.* le lonchitis , la fougère , &c.

21e. *Verticillées* ; l'hépatique des bois , la croisette , le galium arvense , &c.

22^e. *Panachées* ; le tithymalus paralius , la petite éfule , le thymelæa , &c.

23^e. *Filamenteufes , funiculaires , tubulaires* ; le fenouil , la férule , le meum , le ciprès , le tamaris , la fabine , &c.

24^e. *Epaiſſes* ; la jôubarbe , l'aloës , le tragus , &c.

25^e. *Epineufes* ; la blanc-urſine , le chat-don beni , &c.

26^e. *Hériffonnées* ; le genievre , &c.

Les feuilles divifées par leurs formes & leur port en vingt-fix genres , ont en outre des qualités comme les tiges & les racines qui les diftinguent.

Contours des feuilles.

1^e. *Unies* ; le ſceau de Salomon , l'iris , le muſle de veau , &c.

2^e. *Dentelées* ; la méliffe , l'épiſſeuri , le roſier , &c.

3^e. *Feftonées* ; le pied de poule , la moutarde , la cymbalaire , &c.

Attaches des feuilles.

1^e. *Caudacées* ; la routébonne , la ſauge , le marrube , &c.

2^e. *Queueſollicieufes* ; la roquette , le creſſon d'eau , le ſiſymbrium aquaticum , &c.

3^e. *Excaudacées* ; le ſceau de Salomon , le millepertuis , l'eſpatule , &c.

Texture des feuilles.

1^e. *Unies* ; la couronne impériale, l'iris, la tulipe, &c.

2^e. *Cotoneuses & lanugineuses* ; la jusquiame, l'œil de bœuf, &c.

3^e. *Veloutées* ; le bouillon blanc, la digitale, &c.

4^e. *Veluës* ; l'épi-fleuri, la mélisse romaine, &c.

5^e. *Apres* ; le psyllium, la crapaudine, &c.

6^e. *Grainues & grasses* ; la sauge, l'eruca maritima, &c.

7^e. *Poudreuses* ; le pavot, la fougère, &c.

8^e. *Tachetées* ; la pulmonaire, le char-don argentin, le cyclamen, &c.

9^e. *Canelées* ; le plantain, le sceau de Salomon, &c.

10^e. *Bosselées* ; la primevere, Pscolopendre commune, &c.

11^e. *A grosse côte* ; la bette, le chou blanc, &c.

12^e. *A dos aigu* ; le fouchet odorant, &c.

M. Gautier a déjà annoncé que ses planches imprimées en couleur, qui forment la collection qu'il donne au public, & pour lesquelles on souscrit, seroient accompagnées d'une table explicative dont le caractère sera encadré, & qu'au-dessus

du quadre, au lieu de chiffres, seront les notes qui indiquent le système de M. *Tournefort* & celui de M. *Linéus* en ce qui concerne les fleurs & les parties de la fructification, pour faciliter les amateurs de suivre le système qui leur fera plaisir ; & de plus, il annonce qu'il ajoutera les notes qui marquent les familles, les classes & les genres de celui que l'on vient d'exposer, pour connoître les plantes en toute faison.

Comme ce nouveau système peut faire plaisir, & que les Amateurs & les Etudiens feroient bien aise de l'avoir séparément de la collection annoncée, en forme d'agenda, accompagné d'une feuille seulement de chaque plante, selon l'ordre de leurs formes, avec une courte description des qualités de la feuille, de la racine & de la tige de chaque plante, on a conseillé à M. *Gautier* de le donner en même temps que sa collection. C'est ce qu'il va faire. Il sera in-4°. Les feuilles seront couchées à plat, avec leur couleur de grandeur naturelle. Il y aura plusieurs feuilles dans la même planche, & les grandes feuilles occuperont une feuille double de papier.

Pour mettre ce projet en exécution, l'Auteur propose une petite souscription à la portée de tous les Etudiens, qui sera du

L vj

204 MERCURE DE FRANCE.

prix de 12 liv. pour quarante planches, qui formeront un cahier où il y aura quantité de feuilles de diverses plantes, mises en ordre, suivant le système ci-dessus, pour pouvoir les trouver aisément en herborisant dans les campagnes. Le tout formera quatre cahiers de quarante planches chacun.

L'Auteur demeure actuellement place du quai de l'Ecole, à côté de M. Lecomte, Vinaigrier du Roi, en entrant par le quai, à main droite, la première maison neuve.

ERRATA.

A la dissertation de M. Gautier Dagoty, page 186, *testes africanorum*, lisez, *terfex afficanorum.* Page 187, *impulrées*, lisez, *impulsées*. Page 190, après le mot *mœurs*, ajoutez, *que l'amour des sexes.* Même page, *que tout & prévu*, lisez, *que tout est prévu.*



ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

FONDATION nouvelle de quatre Prix aux Ecoles de Chirurgie.

M. *Houftet*, ancien Directeur de l'Académie Royale de Chirurgie, chargé de l'inspection des Ecoles, touché de l'émulation des Etudiants, & rempli du desir de faire éclore des talens utiles à la patrie, vient de fonder à perpétuité quatre médailles d'or de la valeur de 100 livres chacune, pour être distribuées annuellement aux quatre Elèves qui auront le plus profité des exercices & des instructions de l'Ecole-pratique. Cette Ecole, établie par Arrêt du Conseil, du 4 Juillet 1750, a reçu sa dernière forme par un Règlement du Roi, du 19 Mats 1760. Sa Majesté, pour rendre ces exercices plus utiles & éviter la

206 MERCURE DE FRANCE.

confusion, ordonne qu'on n'y admettra chaque année que vingt Sujets, deux à la nomination de chaque Professeur, du nombre des Elèves seulement qui, natifs de quelques-unes des Villes des Provinces du Royaume, se destineront à y retourner pour y exercer leur profession. L'Ecole-pratique se tient pendant les mois de Décembre, Janvier, Février & Mars. On n'y est admis qu'après des examens publics qui constatent le fruit qu'on a retiré de la fréquentation des Ecoles. Il faut ensuite justifier par de nouveaux examens qu'on a mérité le prix du savoir & de l'habileté dans les opérations anatomiques & chirurgicales.

Les quatre Elèves couronnés l'année dernière 1765 sont : MM. *Baillant*, diocèse de Besançon ; *Eiquem*, diocèse de Bordeaux ; *Fignet*, diocèse de Vienne ; *Terras*, diocèse de Valence.

Ceux qui ont eu les prix cette année 1766 sont : M. *Francart*, diocèse de Reims ; *Terrel*, diocèse de Mâcon ; *Deschamps*, diocèse de Chartres ; & *Bourbier*, diocèse de Laon.



ARTS AGRÉABLES

G É O G R A P H I E.

ROUTE de Paris & de Versailles à Compiègne, dédiée à Mgt le Comte de Provence ; par le sieur *Denis*, Géographe des Enfans de France. Cette carte a cela de curieux, qu'elle indique non-seulement toutes les maisons & palais qui se voient lorsqu'on va de Paris ou de Versailles à Compiègne, mais elle apprend aussi quels sont les propriétaires actuels de ces mêmes maisons. C'est un amusement pour ceux qui sont obligés de faire ce voyage ; la carte à la main, ils n'ont aucune question à faire, pour satisfaire leur curiosité sur les différens objets qui s'offrent à leur vue.

Les environs de Compiègne, par le même Géographe. Les personnes qui aimeront à se promener dans le voisinage de cette ville, trouveront de grands secours en faisant l'acquisition de cette nouvelle carte, où l'on ne laisse rien à désirer pour la parfaite intelligence du pays.

CARTE topographique de la forêt & des environs de Compiègne, où sont très-exac-

tement placées les nouvelles routes, avec le jardin du Roi; corrigée sur les lieux, par *Denis*, même Géographe. Ces trois Cartes se vendent à Paris, chez l'Auteur, & chez *Pasquier*, rue Saint Jacques, vis-à-vis le collège de Louis le Grand, & à Compiègne, chez *Christophe*, Marchand, au Château.

G R A V U R E.

M. de *Loutherbourg*, Peintre Agréé de l'Académie Royale de Peinture, a gravé à l'eau-forte une suite de soldats, une suite de payfans, & une troisième de paysages : ceux qui voudront s'en procurer des exemplaires, s'adresseront chez l'Auteur, rue du Bacq, près les Missions étrangères.

ON trouve chez le sieur *Lattré*, Graveur, rue Saint Jacques, à la Ville de Bordeaux, un joli portrait du Grand *Newton*, gravé par *M. Gaucher*, peint par *M. le Chevalier Kneller*. Il est de la même grandeur de ceux de *Montesquieu* & *Descartes*, qui se trouvent chez le même Artiste; le prix de chacun de ces portraits, est de 1 liv. 4 sols.

M U S I Q U E.

D ICTIONNAIRE Lyrique portatif , ou Choix des plus jolies Ariettes de tous les genres , disposées pour la voix & pour les instrumens ; le tout recueilli & mis en ordre par M. *Dubreuil* , Maître de Clavecin : deux vol. *in-8°*. Prix 15 liv. broché en carton.

Des contestations mal fondées avoient suspendu depuis deux ans la publicité de cet ouvrage , qui enfin a été mis en vente depuis quelque temps. Nous l'annonçons avec confiance , non-seulement aux amateurs déclarés de la musique , mais à tous ceux qui en font le plus légèrement leur plaisir. Ce Recueil , dans lequel on a réuni presque tous les airs du genre françois & du genre italien , que le Public a goûté & applaudi , particulièrement dans ce qu'on appelle les Comédies à ariettes , ne peut qu'être infiniment agréable à tous ceux qui apprennent ou qui s'amusent à chanter , puisque le genre dominant dans la société est celui qui fait le fond de cette collection.

L'exécution de ce projet ne peut qu'en favoriser beaucoup le succès. Tous les airs

sont disposés sur la clef de *géré-sol* sur la seconde ligne, ou la clef d'*fut-fa* sur la quatrième, comme les plus connues; en sorte que ce Recueil convient également à toutes sortes de voix & d'instrumens, ainsi qu'aux personnes les moins habiles à la lecture de la musique. L'ordre alphabétique que l'on a suivi est très-commode, puisque la recherche du morceau que l'on desire est aussi prompte que la volonté; pour assurer encore & faciliter cette recherche, on a imprimé à la tête de chaque volume une table des airs contenus dans le Dictionnaire, lesquels sont désignés par les premiers mots des paroles qui sont dessous.

Une considération qui doit encore multiplier & perpétuer le débit du nouvel ouvrage, c'est qu'il n'y en a point de ce genre d'un prix plus modique proportionnellement à ce qu'il contient, si l'on considère le prix ordinaire des livres de musique. On trouve dans celui-ci plus de quatre cents airs avec les paroles, le tout gravé avec toute la netteté & le soin possible.

Ce Dictionnaire Lyrique se trouve à Paris, chez l'Auteur, rue de Poitou au Marais, & chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conty.



ARTICLE V.

SPECTACLES.

O P É R A.

ON continue les représentations des *Fragmens* qui ne cessent point d'être agréables au public. Mlle DURANCI a repris le rôle de *Roxane* dans l'acte turc : elle y est toujours fort applaudie, ainsi que M. & Mlle LARRIVÉE, qui n'ont pas discontinué un seul jour de jouer dans ce même acte.

La délicatesse de la santé de Mlle ARNOULD l'a forcée de prendre du repos. Mlle RIVIERE chante à sa place dans l'acte du Sylphe. M. LEGROS, dont le public avoit été privé par une indisposition, a repris le rôle de *Zelindor*, Mardi 29, avec un nouveau succès & tous les applaudissemens qu'il y mérite.

Par une distinction très-méritée, le rôle de *Zirphé* a excité l'émulation des principales Actrices. Mlle DUBOIS se chante actuellement avec beaucoup de succès : la force & l'étendue de sa voix y sont journellement applaudies.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Lundi, 14 Juillet, on donna une autre représentation de *l'Ecoffoise* & du *Legs*. Ces deux Pièces avoient été redemandées : elles furent encore extrêmement applaudies, & Mlle PRÉVILLE y reçut de nouvelles preuves du véritable intérêt dont elle a affecté le public & du cas qu'il fait de ses talens. Occupés de ce même objet dans le précédent volume, nous avons omis de faire mention du plaisir que tous les autres Acteurs ont fait dans *l'Ecoffoise* ; notamment Mlle DOLIGNI, toujours & plus que jamais admirable dans l'expression du sentiment & dans les grâces naïves dont elle le pare. Mlle FANNIER, dont nous avons déjà annoncé les dispositions & les progrès, a joué dans cette représentation le rôle de soubrette avec beaucoup de grâces & d'intelligence. Le public voit avec satisfaction cette jeune Actrice se former de jour en jour ; il y a tout lieu de présumer qu'elle confirmera, par le talent, la prévention agréable qu'elle inspire par sa figure.

Les tragédies représentées sur ce théâtre depuis le 12 du mois ont été *Phedre* &

Hyppolite, Brutus, Tancrede, dans laquelle Pièce Mlle DUBOIS a joué avec beaucoup de succès & d'applaudissemens le rôle d'*Amanaïde, Mahomet & Hypermnestre*. Les comédies, en grande Pièce, ont été le *Muet, le Jaloux désabusé, le Misanthrope, Turcaret, le Distrain, le Chevalier à la Mode, le menteur, Dupuis & Desronais, l'Esprit Follet*.

Mlle LIVRY, Actrice nouvelle, a débuté par les rôles de caractères. Le succès de ce début ayant paru douteux, on en rendra compte lorsque cette Actrice l'aura continué dans plusieurs Pièces.

On attend dans quelques jours la première représentation d'*Artaxerce*, Tragédie nouvelle de M. LE MIERRE.

COMÉDIE ITALIENNE.

DEUX nouvelles Actrices Italiennes ont débuté sur ce théâtre le 22 de ce mois, l'une par le rôle de mère & l'autre par celui d'amoureuse dans *les Amours d'Arlequin & Camille*. Elles continuent leur début les jours destinés à représenter des Pièces italiennes.

Le Jeudi 14 on donna la première re-

214 MERCURE DE FRANCE.

présentation de *la Clochette*, Comédie nouvelle en un acte & en vers mêlée d'ariettes. Les paroles de M. ANSEAUME, la musique de M. DUNI. Cette Pièce, dont les Auteurs sont connus d'une manière à en faire présumer favorablement, n'ayant été donnée encore que deux fois lorsque nous écrivons cet article, nous ne sommes pas en état d'en rendre un compte détaillé dans ce volume. Ce que nous pouvons attester, c'est qu'elle a fait plaisir à beaucoup de spectateurs dès la première représentation, qu'elle a encore été plus goûtée à la seconde, & qu'à présent le succès n'en paroît pas douteux pour les subséquentes. Le titre de cette Pièce annonce la source où l'on a puisé l'idée du sujet. C'est un ouvrage à-peu-près dans le genre *des deux Chasseurs & la Laitière*, que l'on revoit souvent sur ce théâtre & toujours avec satisfaction. Nous hasarderons de dire que s'il est quelques drames dans lesquels on puisse concilier ce mélange d'ariettes, sans blesser le goût & la raison, ce sont ceux de l'espèce de celui-ci, dont les sujets sont légers & uniquement tournés à l'amusement; sans prétention à la force d'intrigue, de caractères & des autres grandes parties de l'art.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le Mercure du mois d'Août 1766, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 11 Août 1766.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

L ETTRE à M. de la Place.	Page 5
LA Scrupuleuse, conte.	10
LE Pélerinage d'amour.	23
RÉPONSE à des vers où l'on reproche à Mde la Comtesse D***. son amour si naturel pour le Cavagnole.	28
LE Papillon & le Ver à soie, fable.	29
ÉPITAPHE de Mgr le Maréchal de Noailles.	30
ÉPÎTRE à une mère qui a allaité ses enfans.	31
VERS adressés à M. J... de Troyes par Mde la Marquise de L. F....	36
VERS attachés sur le berceau d'un enfant.	37
L'AMOUR tel qu'il est, conte tiré du grec. <i>Ibid.</i>	
ÉPÎTRE à mon esprit.	72
ÉNIGMES.	77
LOGOGRYPHES.	78
ROMANCE tendre. A Mlle D***.	80

216 MERCURE DE FRANCE.

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE à M. de la Place.	82
HISTOIRE de <i>Louis de Bourbon</i> , second du nom, Prince de Condé, &c.	84
SUITE de l'extrait de la traduction de la Pharsale de <i>Lucain</i> par M. <i>Marmontel</i> .	102
SUITE de l'extrait du Voyageur François, par M. l'Abbé de la Porte.	109
IANE, ou les Amans séduits par leurs vertus ; par Mde <i>Benoît</i> .	149
ANNONCES de Livres.	160

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

PRIX proposés par la Société Royale d'Agriculture de Limoges:	176
SUITE du Mécanisme de l'Electricité continue de notre globe appliquée à la végétation des plantes.	186

ARTICLE IV. BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE. Fondation nouvelle de quatre prix aux Ecoles de Chirurgie.	205
---	-----

ARTS AGRÉABLES.

GÉOGRAPHIE.	207
GRAVURE.	208
MUSIQUE.	209

ARTICLE V. SPECTACLES

OPÉRA.	211
COMÉDIE Française.	212
COMÉDIE Italienne.	213

Le retard de ce Mercure provient entièrement de l'Imprimerie. On en demande excuse au Public. On a pris des mesures pour y mettre ordre.

De l'Imprimerie de **LOUIS CÉLLOT**, rue Dauphiné.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. SEPTEMBRE 1766.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { JORRY, vis-à-vis la Comédie Française
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue du Foin.
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est à dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebus.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Les volumes du nouveau Choix des Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau , où l'on pourra se procurer quatre collections complètes qui restent encore moyennant 130 livres chacune brochée , d'ici au premier Septembre , passé lequel temps elles vaudront 170 liv. s'il en reste.



M E R C U R E

D E F R A N C E.

S E P T E M B R E 1766.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

V I S I O N M O R A L E.

Il est un vaste enclos, autrefois destiné
à recevoir les restes de notre existence, où
les corps déposés & privés des feux célestes
qui les animoient ne diffèrent plus de la
terre qui les enferme. Quelques marbres
antiques, des arbres qui poussent vers le
ciel de tristes rameaux, un silence éternel

A iij

● MERCURE DE FRANCE.

entretiennent l'horreur & la solitude de ces lieux.

Un jour qu'absorbé dans une rêverie profonde j'errois à l'aventure, le hasard conduisit mes pas dans ce triste séjour. Fatigué, je m'assis sur le gazon, & déjà mon âme appesantie cherchoit dans quelques instans de sommeil l'oubli d'elle-même, lorsque j'entendis ces paroles : « tu » t'abandonnes, & cependant le temps ne » ralentit point sa course ; ces momens » donnés à l'ennui, où ton cœur est » incapable de former aucunes bonnes » résolutions, ces momens sont perdus » pour toujours ». Eh qui est-tu, répondis-je, toi qui lis dans ma pensée ; quelle région habites-tu ? « J'ai vécu comme toi, » répondit la voix, dans un monde cor- » rompu & ingrat : mon âme habite actuellement ce cyprès dont l'ombre descend » sur ta tête ». Comment pourrai je croire, lui dis-je, un prodige si surprenant ? « Ecoute, repartit-elle : je parus privé de la » vie, on me descendit au tombeau, le » hasard enferma avec moi quelques semences de cet arbre, elles se nourrirent » de ma substance ; les esprits viraux trouvant ce corps organisé, s'y portèrent en » foule ; de mon sang il se forma une » nouvelle liqueur qui se répandit dans

„ toutes ses parties, & mon âme étonnée
 „ y passa avec elle. J'existe dans chaque
 „ feuille de cet arbre, dans chaque racine;
 „ des siècles se passeront avant que le temps
 „ m'ait détruit. Cependant je regrette celui
 „ que j'ai passé avec les hommes. Les Dieux
 „ ne m'ont point ôté la pensée, mais je
 „ ne puis la communiquer aisément; mes
 „ feuilles me servent d'organes, mais il
 „ faut qu'un vent modéré les agite; alors,
 „ combinant leurs mouvemens, je forme
 „ des paroles. Je t'ai vu quelquefois en ce
 „ lieu; le chagrin où tu m'a paru plongé,
 „ la vérité des mouvemens qui se pei-
 „ gnoient sur ton visage m'ont intéressé
 „ pour toi. J'ai formé le dessein de t'ins-
 „ truire; je veux t'apprendre l'art d'assu-
 „ jettir les desirs à la raison, de modérer
 „ la sensibilité du cœur & de vaincre les
 „ caprices de l'esprit. Tu soupîres?.. Tu
 „ doutes de l'effet de mes leçons? il ne
 „ tiendra qu'à toi d'en profiter..; Reviens
 „ dans ce lieu solitaire, je t'instruirai à
 „ jouir du bien présent sans l'empoison-
 „ ner par le regret du passé & la crainte
 „ de l'avenir. Je te donnerai des armes
 „ contre l'amour, contre l'ingratitude des
 „ hommes, contre leurs mépris mêmes.
 „ J'ai vécu sous le règne de *François I*,
 „ au milieu d'une cour galante. Persécuté

8 MERCURE DE FRANCE.

» par la Duchesse d'Angoulême , je fus
 » relégué dans ce pays. J'y trouvai le bon-
 » heur qui m'avoit fui à la cōur ; on peut
 » trouver dans son cœur la satisfaction que
 » les hommes nous refusent ». . . Dans ce
 moment un frémissement plus violent agita
 toutes les branches de l'arbre & me rap-
 pella entièrement à moi-même. Oui, lui
 dis-je, arbre divin ! je viendrai près de
 vous chercher la sagesse ; je sens déjà le
 courage renaître dans mon cœur. J'écouterai
 encore quelques momens, mais en vain ;
 l'arbre se tut, & la nuit qui s'avançoit
 me força de m'arracher de ces lieux, plein
 du doux espoir de commander à moi-
 même & d'acquérir ce vrai bonheur.

Ainsi tôt que les rayons du midi eurent
 cessé de brûler la terre je volai à mon
 cyprès philosophe. Cette langueur qui m'ac-
 cabloit la veille n'étoit plus dans mon
 maintien ni dans mon cœur. Pressé du
 desir d'acquérir une nouvelle science, je
 me hâtai de l'interroger. Mais, ô douleur !
 je n'entendis aucuns accens. Déjà je crai-
 gnois d'avoir été trompé par quelque illu-
 sion, lorsque le calme profond de l'air me
 rappella ce que l'arbre m'avoit dit la
 veille. O zéphir ! m'écriai-je, ce n'est point
 pour faire naître des fleurs que je t'appelle,
 c'est pour me faire entendre la voix de la

S E P T E M B R E 1766. 9

sagesse. Un souffle léger se glissant alors entre les feuilles, j'entendis la voix de mon cyprès. « A voir, me dit-il, la joie
» qui brille dans tes yeux, la tranquillité
» de tes actions, ne croiroit-on pas que
» les maux qui t'accabloient hier sont ap-
» paisés ? & cependant rien n'a produit en
» toi ce changement que la surprise & le
» charme de la nouveauté. Ses effets sont
» prompts, ils séduisent notre âme, mais
» ils durent peu, le secours du raison-
» nement est nécessaire pour soutenir ce
» qu'elle a commencé. Ainsi tu goûteras
» aujourd'hui mes leçons ; tu croiras sans
» doute les appliquer si l'occasion s'en trou-
» ve, mais ce ne sera peut-être que le mer-
» veilleux de ton aventure qui remplira ton
» cœur. Bientôt le bruit de mes feuilles
» te paroîtra semblable aux sons d'une
» voix ordinaire. Si ce n'est pas le desir de
» régner sur toi-même qui te conduit,
» tu retomberas dans le besoin des choses
» étrangères, & tu seras très-malheureux.
» Ainsi dans l'amour le cœur & les sens
» sont séduits, tout est enchantement ;
» mais si ce n'est pas la vertu qui nous
» attache à la personne aimée, bientôt les
» plus beaux yeux paroissent languissans ;
» ces grâces de détail, qui plaisoient tant, ne
» apperçoivent plus, & l'on cesse d'aimer.

A v.

100 MERCURE DE FRANCE.

» Pour mériter l'estime des hommes, il
» suffit de savoir régler ses actions suivant
» les loix civiles & de la société. Pour en
» être aimé, il suffit d'y répandre de la dou-
» ceur & de l'agrément. Les actes d'hu-
» manité, de bonté & de grandeur d'âme
» nous en attirent le respect, mais ce n'est
» point assez pour être heureux : le bon-
» heur est un échange continuel du bien
» qu'on donne & du bien qu'on reçoit ;
» il pourroit se trouver dans un repos con-
» tinuel de l'âme, dans le calme des sens :
» ces situations peuvent se comprendre,
» mais se réalisent peu. Cependant on y
» parvient à force de les chercher. Sem-
» blable au Peintre qui, pour imiter la
» nature, efface cent fois son premier trait,
» consulte, examine sous différens jours
» l'objet qu'il veut copier, &, lorsqu'il
» l'a saisi dans le véritable point de vue,
» le rend facilement : ainsi l'homme s'af-
» fecte vivement de ce qui l'entoure, s'en
» occupe, s'en inquiète, mais peu à peu il
» l'approfondit, s'il s'accoutume à le con-
» sidérer, il en devient le maître.

» Les principales causes de nos malheurs
» naissent de la vivacité des desirs, de la
» sensibilité du cœur & des caprices de
» l'esprit. Le seul & important ouvrage est
» de modérer cette sensibilité ; bientôt les

S E P T E M B R E. 1766. 11

» desirs seront moins vifs & les caprices
» moins fréquens. Es-tu disposé à entre-
» prendre cet ouvrage ? à détruire des ido-
» les élevées par tes mains, dont l'amour-
» propre & la parure soutiennent les autels ?
» où la foiblesse sacrifie chaque jour »... ?

Oui ! répondis - je alors ; si je dois trouver le bonheur que je cherche. Mais que vous m'effrayez ! Faudra-t-il me piquer d'une morale bien austère ? faudra-t-il renoncer aux plaisirs du sentiment ? à la douceur d'être aimé ? Tout cela est-il foiblesse ? ... Non, reprit aussi-tôt la voix, je ne veux point t'apprendre à mépriser tous ces biens, mais à pouvoir t'en passer lorsque la malignité & l'inconstance des hommes t'en priveront, sur-tout à ne point les chercher où ils ne peuvent se trouver... Alors un profond silence régna dans ce boccage. Rêveur, mais sans trouble, j'écrivis ces divines leçons, dont je craignois & desirois le fruit.

Par M. B. D. G.



A vj

A Mde DE. qui a demandé à l'Auteur, pour sa fête, ds vers comme tant de gens en font.

PAR un goût très-particulier,
Vous exigez, pour votre fête,
Des vers bien plats, un compliment bien bête.
A vous permis ; mais il est singulier
Que vous vous mettiez dans la tête,
Que ce soit moi qui fasse un tel bouquet.
La préférence a droit de me surprendre,
Et vous auriez tort de prétendre
Que je veuille en remplir l'objet.
A mon refus vous deviez vous attendre,
Il naît de l'impuissance & non pas de l'humeur :
En vivant avec vous je ne pouvois apprendre
Que ce qui charme & l'esprit & le cœur ;
Et lorsqu'on jouit du bonheur
De vous voir & de vous entendre,
On n'écrit rien que de flatteur,
Et l'on ne sent rien que de tendre.



MADRIGAL.

Vous voulez à la fois être insensible & Belle;
Et donner sans espoir les plus ardens desirs.
Pouvez-vous ignorer, adorable Isabelle,
Que le Dieu de l'amour est le Dieu des plaisirs?

*VERS d'un Etudiant en Droit, en dédiant
sa thèse de licence à un de ses oncles.*

DE mes foibles essais recevez les prémices;
Cher oncle; c'est le moins que doit à vos bontés
Mon âme dont toujours vous fîtes les délices.
Dans un étroit sentier je marche à pas comptés;
Je vous y vois de loin, je vous suis à la trace,
Et veux hâter mes pas trop lents;
Mais un prompt souvenir arrête mon audace:
C'est qu'il me manque vos talens.

Par l'Auteur du Madrigal.



L'AMANT MALHEUREUX.

O D E.

T OI sur qui le foible vulgaire
 N'ose lever les yeux tremblans :
 Toi qu'affronte le téméraire ,
 Pour cueillir des lauriers sanglans ;
 O mort ! tristement secourable ,
 De la lumière qui m'accable ,
 Que tardes-tu de me priver ?
 Viens finir ma peine cruelle ;
 Lassé de vivre je t'appelle
 Sans te craindre & sans te braver.

La jeune & charmante *Silvie*
 Embrâsa mon sensible cœur :
 Dieux ! je ne tenois à la vie
 Que par l'objet de mon ardeur ,
 Une trop flatteuse espérance
 Montroit à ma persévérance
 Le prix que méritoit ma foi :
 Dans mon allégresse suprême
 J'aurois quitté le diadème ;
 Heureux , j'étois bien plus qu'un Roi.

Chère illusion, doux mensonges ,
 Fixez l'erreur de mon sommeil.

S E P T E M B R E 1766. 11

Que dis-je ? sur l'aîle des songes.
Le bonheur fuit à mon réveil.
Lorsque du feu qui me dévore
Je fais à celle que j'adore
L'aveu dans mon sein renfermé ;
Fière de son indifférence ,
Sa vertu s'allarme & s'offense
Du sentiment qu'elle a formé.

C'en est fait. En vain tout Cithère,
Par l'attrait puissant des plaisirs ,
S'efforceroit de me distraire :
Mon cœur fidèle est sans desirs.
La nature en deuil me présente
Une solitude effrayante ,
Et l'horreur sombre des hivers.
Beauté , fortune , honneur , patrie ,
Vous n'êtes rien sans ma *Silvie* ,
Pour moi *Silvie* est l'univers.

Philosophie , illustre idole ,
Dont j'ai long-temps grossi la cour ,
Vantes-moins ton secours frivole :
Que peut la raison sur l'amour ?
Hélas ! plongé dans l'anertume ,
Du poison lent qui le consume ,
Mon cœur se plaît à se nourrir ;
Et , victime de ma tendresse ,
Je ne déplore ma foiblesse ,
Qu'avec la crainte d'en guérir.

16 MERCURE DE FRANCE.

Besoin du sage , amitié tendre ,
Divinité du malheureux !
Dans ton sein ne puis-je répandre
Les pleurs qui coulent de mes yeux ?
Je vis isolé sur la terre :
Le funeste jour qui m'éclaire
M'offre des objets détestés ;
Et la nuit déployant ses ombres ,
Ne peint que des images sombres
A mes esprits épouvantés.

N'ai-je point épuisé la rage
Du sort cruel qui me poursuit ?
Faut-il dans un climat sauvage
Chercher le repos qui me fuit ?
Seuls compagnons de l'infortune ,
L'ennui , la tristesse importune ,
Volent sur mes pas égarés ;
Et la jalouse défiance ,
Du fer aigu de la vengeance ,
Arme mes bras désespérés.

J'irai dans ce lieu formidable
Qu'habite la pâle douleur ,
Et j'apprendrai de mon semblable
A porter le poids du malheur.
Hélas ! couchés sur la poussière ,
Deux époux qu'unit la misère

SEPTEMBRE 1766. 17

S'offrent à mes tristes regards ;
Je vois la faim au teint livide ;
Je vois la nudité timide
Couverte de lambeaux épars.

^ Mais quoi ? ce couple né sensible ;
Dans les bras de l'adversité ,
S'abandonne au sommeil paisible
Qu'effarouche un cœur agité !
La nature , indulgente mère ,
Verse ce baume salulaire
Sur les blessures des mortels :
Les peines du corps passagères
Portent des atteintes légères ;
L'âme seule a des maux réels.

ENVOI à M. le Marquis DE S...

Au plus fortuné des amans ,
A l'aimable *Nestor* , dont l'enfant de *Cythère*
Sème l'hiver des roses du printemps ,
J'abandonne ces vers ; mais pourront-ils lui plaire ?
Eh ! qui sait compatir aux maux qu'il ne sent pas ?
J'aurois vaincu les rigueurs de ma belle
Si j'avois la figure & l'esprit de S... ;
A-t-il jamais rencontré de cruelles ?

Par M. DE G..... abonné au Mercure ;

A Bolene , au Comté Venaisien.

*VERS sur un portrait de M. DE CH....
dessiné en 1765 par M. VASSÉ, Sculp-
teur du Roi.*

L'AIR brave d'un guerrier, l'air bienfaisant d'un
sage,
C'est ton portrait, Ch.... & nul ne s'y méprend.
Si ton cœur n'eût pas été grand,
Qu'il eût fait mentir ton visage !

*CHANSON sur l'air : Le penchant a fixé
mon choix.*

QUAND de vous mon cœur a fait choix,
Hélas ! savois-je que votre âme,
Sensible à la plus vive flâme,
De l'amour eût reçu les loix ?
L'amant qui vous les fit entendre
Tout à vos yeux fait l'embellir.
Pour moi je ne puis vous offrir
Qu'un cœur moins heureux, mais plus tendre.

Quel sort, hélas ! de vous aimer
Sans espérance de vous plaire !

S E P T E M B R E 1766. 19

Eglé, ne soyez plus fèvre,
Ou bien ceitez de m'enflammer.
La voix du cœur est la moins sûre;
Mais, pour oublier sa leçon,
J'ai beau consulter la raison,
Je ne puis tromper la nature.

*ENVOI à Mademoiselle * * *.*

EN vous faisant l'aveu du feu qui me dévore,
De l'amour je suis la leçon.
Eglé, quand je vous dis que mon cœur vous adore,
Ce n'est rien moins qu'une chanson.

*VERS adressés à Mde DE P * * * en lui
envoyant un bouquet de fleurs artificielles
le lendemain de ses nœces. Par M. B * * *.
Capitaine au Régiment de * * *.*

P AR la plus heureuse imposture,
Le pinceau le plus délicat
N'imitera jamais l'éclat
Que vous devez à la nature,



*RÉPONSE par Mde DE P***, à l'Auteur
des vers précédens.*

Aux fleurs dont l'hymen me couronne ;
Vous ajoutez celles de l'amitié.
Quand c'est le sentiment qui donne ,
Mon cœur est toujours de moitié.

VERS à Mademoiselle. . . .

Les ris, les plaisirs, les grâces,
Jeune & charmante *Iris*, vous suivez en tous
lieux.

L'aimable enfant du plus vaillant des Dieux,
L'amour, le tendre amour aime à suivre vos traces;
Avec vous il sommeille, il règne dans vos yeux.

Une cour brillante, folâtre,
Sans cesse rend hommage aux attraits enchanteurs
Qui vous captivent tous les cœurs
D'un cercle qui vous idolâtre.
Le Ciel qui vous mit parmi nous;
Le Ciel, qui vous forma si belle,
Joignit à des appas si doux,
Le don flatteur d'être immortelle.

SEPTEMBRE 1766. 21

Non, jeune *Iris*, jamais, au grand jamais,
Vous ne finirez dans l'histoire ;
Malgré le temps, l'envie & tous ses traits,
On ira lire au temple de mémoire :
Iris, qui plut tant à nos yeux,
Fut plus brillante qu'une rose ;
Son esprit & son cœur l'ont mise au rang des
Dieux,
Et l'amitié fit son apothéose.

*VERS qui ont été gravés au-dessus d'une
fontaine que S. A. S. Mgr le Prince
DE CONTY a fait construire à Pougues,
où il étoit venu pour prendre les eaux
au mois de Juin dernier.*

SANS ornement j'errois dans la contrée :
CONTY parut & je fus décorée.
Ma source ne tarit jamais :
C'est l'image de ses bienfaits.

*Par M. BOUYS, Président
en l'Election de Nevers.*



ADELAÏDE, ou Mémoires d'une jeune Sauvage.

AM I Lecteur (en supposant que quelqu'un daigne me lire), ne comptez pas trouver ici, ni les grâces du style, ni l'élégance recherchée des termes. J'ai été élevée par des Sauvages ; ainsi j'ai besoin de beaucoup d'indulgence. Vous me blâmerez sans doute de m'exposer à votre censure ; vous n'aurez pas tort. N'importe, je me flatte que la raison pourra suppléer aux talens qui me manquent. Je me trompe ; elle n'est chez-nous qu'un instinct. Peuples policés, vous seuls la possédez ! Mais parlez ; quel est le moins barbare,

D'une raison qui vous égare,
Ou d'un instinct qui nous conduit.

J'étois encore dans l'enfance lorsqu'un naufrage me jeta sur les côtes d'une île du Canada, habitée par des peuples encore sauvages, avec ma nourrice & un vieux serviteur de mes pères. Ils nous reçurent, & fixèrent notre habitation dans un endroit assez agréable. Ma nourrice & mon

vieux gouverneur me donnèrent des principes solides de vertu, & quelque légères notions de vos sciences, de vos systêmes, & même de vos préjugés. Mon jeune cœur concevoit alors difficilement les derniers. Il y avoit déjà seize ans que je vivois dans une tranquillité profonde, jouissant du présent, oubliant le passé, & sans nul curiosité pour l'avenir. Etat heureux ! sécurité parfaite, & dont aucun mortel n'a peut-être jamais joui ! Lorsqu'un jour, après une tempête affreuse, nous vîmes nager sur le rivage deux hommes & une femme que nous jugâmes avoir besoin de secours. Mon gouverneur *Silvius* rassembla à l'instant ses voisins & y courut avec eux. L'on parvint heureusement à les garantir du péril qui les menaçoit. Je ne sais quel sentiment me guidoit vers eux & me faisoit partager leur sort ; mon cœur palpitait & ressentait des mouvemens qui lui avoient été jusqu'alors inconnus. C'étoit probablement la curiosité qui les faisoit naître, ou la joie de voir des êtres qui me fussent semblables : car, enivrée de la supériorité de mon existence, je refusois souvent à mes Sauvages l'avantage qu'ils avoient de posséder en moi une créature d'un ordre infiniment supérieur au leur. Mais revenons à nos nouveaux hôtes. Ils

14 MERCURE DE FRANCE.

parurent étonnés de nos généreux soins. Quel génie favorable nous a conduits sur ces heureux bords ? s'écria l'un d'eux (que j'appellerai *Dorimont*), avec le ton de la plus vive reconnoissance. Quel son de voix enchanteur ! quelles expressions ! Mes Sauvages ne m'avoient jamais rien offert de semblable. Vous avez des droits incontestables sur nous , lui répondit *Silvius* : les infortunés en ont toujours sur les cœurs sensibles : heureux de pouvoir signaler. . . Eh ! bon Dieu, dit ma bonne nourrice *Marcelle* ; trêve aux complimens, ces étrangers ont sans doute besoin de repos. Venez, Madame, notre demeure champêtre ne vous offrira pas les mêmes commodités que les lieux d'où vous êtes partie ; mais la franchise & la tranquillité habitent sous nos toits rustiques. . . Allons, *Silvius*, conduisons-les dans notre cabane. La bonne *Marcelle* disoit tout cela avec ce ton de vivacité que donne la candeur de l'âme. Arrivés dans notre habitation, je fus le premier objet qui fixa leurs regards ; je n'avois pas encore parlé : mes yeux les parcouroient avec cette timidité inséparable de la solitude. *Mainville* fut le premier qui me fixa ; j'en fut déconcertée en regardant *Eléonore*, (c'est le nom de la Dame), au point de le voir rire de mon trouble ;

trouble ; mon amour-propre en fut offensé ; c'étoit le premier écueil qu'il eût jamais rencontré. Se plaire à humilier la fille de ses bienfaiteurs ! Je trouvois de l'ingratitude dans ce procédé. La simplicité de mes mœurs , mon inexpérience me rendoient injuste quel terme pouvois-je réserver aux ingrattitudes dictées par le cœur ? L'art de concentrer au dedans de soi-même les divers mouvemens de son âme , sans laisser lire dans ses yeux le trouble de son cœur , n'étoit pas venu jusqu'à moi ; les miens étoient mes interprètes : ils peignirent mon dépit à ceux de *Dorimont* , que je rencontrai , & j'entendis quelques reproches qu'il fit à son ami. L'art , disoit-il , ne l'a pas formée , ses charmes sont l'ouvrage de la simple nature , pourquoi l'embarrasser par vos railleries ? Ah ! mon ami , respectons la simplicité de ses grâces. Sans trop comprendre ce langage , l'instinct me suggéra qu'il étoit flatteur : il fit renaître dans mon esprit cette tranquillité délicieuse qui y avoit toujours régné , & que cette scène avoit pensé détruire. Mon cœur avoit été susceptible d'intérêt , de pitié pour ces étrangers ; mais ma vanité offensée avoit presque anéanti tout ces sentimens. Le calme renaissoit enfin dans mon âme , le change-

B

26 MERCURE DE FRANCE.

ment de mes traits achevoit de le déceler. Quelle heureuse aventure ! s'écria *Mainville* ; quoi ! vous entendez notre langue ? Oui, lui dit *Dorimont*, & je n'en veut point d'autre preuve que cette rougeur charmante qui l'embellit encore, Comment, belle Dame, vous êtes Française, & l'on n'aura pas besoin d'interprète pour exprimer combien l'on est enchanté de vous voir embellir des lieux si sauvages ? La réponse au brillant de ce compliment étoit au-dessus de mes forces ; mes idées n'alloient pas au-delà du bon sens : je répondis tout simplement que j'ignorois le nom du pays qui m'avoit vu naître, mais que leur langue étoit la mienne. Nous nous félicitâmes mutuellement d'une rencontre si flatteuse. Elle me faisoit envisager un bonheur dont jusques-là je n'avois connu que le nom, Mon esprit errant & sans pouvoir se fixer sur aucune idée n'imaginait pas que ce terme désignât quelque chose de réel, C'étoit à mon cœur à apprécier cette prétendue réalité, mais il n'étoit encore qu'une matière informe ; les ressorts destinés à le faire mouvoir étoient encore trop neufs. Mais pourquoi cette *Eléonore*, dont je vous ai parlé, mon cher Lecteur, ne me témoignait-elle pas la même franchise &

la même vivacité dans ses félicitations que *Mainville* & son camarade ? Pourquoi, forcée de se mêler à la joie universelle, n'y apportoit-elle que froideur & qu'indifférence ? Sa conduite étoit pour moi un mystère impénétrable, mon inexpérience étoit un voile qui m'aveugloit totalement ; mais votre pénétration, Lecteur, voit sans doute au travers : l'amour seul faisoit tout ce vacarme. Vous l'avez dit. *Eléonore* étoit adorée de *Mainville*, elle l'aimoit, il le savoit ; un amant sûr de sa victoire est souvent prêt d'être inconstant : l'amour capricieux & bizarre éteint souvent son flambeau dans le calme heureux & paisible d'une tendresse mutuelle. *Mainville* étoit jeune, peut-être volage ; j'étois jolie : la singularité de mon sort, les grâces de la nouveauté (attraits séduisans pour un François !) tout sembloit à l'envi me prêter des charmes. Que de sujets de s'alarmer, & quels droits incontestables n'avois-je pas à la haine d'*Eléonore* ! car la haine & la rivalité sont compagnes inséparables. Mais cette haine m'inquiétoit-elle ? non ! que m'importoit ses sentimens, moi ? Cependant elle me fuyoit, & je ne la cherchois point. Elle abhorroit, disoit-elle, ces affreux déserts ; ils lui inspiroient un ennui mortel : elle pleuroit sans cesse & ne

28 MERCURE DE FRANCE.

quittoit pas le rivage, dans l'espérance d'y découvrir quelques vaisseaux. *Mainville*, fidèle confident de ses ennuis, les partageoit ; ses tendres consolations paroissoient quelquefois la calmer. *Dorimont* s'en occupoit peu ; & , tandis que nos amans se désoloient , lui , grand admirateur des ouvrages de la nature , se plaisoit à la contempler en moi , à la réformer & à l'embellir. Mon âme lui offroit le principe & le germe de toutes les vertus & de tout les vices ; il fallut les séparer , anéantir les uns & cultiver les autres. Vrai sage & vrai philosophe , quoiqu'encore dans l'âge où les erreurs de la jeunesse l'emportent trop souvent sur la sévère raison , il parsemoit de fleurs le chemin qui conduit à la vertu ; bien différent de nos fastueux philosophes , qui souvent ne prennent ce titre que pour devenir plus impunément nos censeurs. La vertu est douce & compatissante , me disoit-il ; c'est un trésor qu'on renferme dans son sein , & qu'on doit rougir d'employer pour accabler ceux qu'on en croit moins partagés que nous. Un fantôme gigantesque , enfant de l'amour-propre , prétend en vain se parer de ses traits ; son arrogance , l'aigreur , le fiel que distillent ses discours , la malignité de ses comparaisons le démasquent

à chaque instant. C'étoit ainsi que *Dorimont* m'appplanissoit les voies qui conduisent à la vertu, par conséquent au vrai bonheur. Mais l'amour, jaloux de ses droits, ne tarda pas à le percer de ses traits dans le sein même de la sagesse. Nos conversations, autrefois si sérieuses & si approfondies, perdirent insensiblement de leur sublimité. Je vis bientôt à mes pieds cette aimable philosophe me parler un langage qui m'étoit inconnu. Nos entretiens jusqu'alors n'avoient été fondés que sur la morale, sur la physique, sur la théologie ; mais étoit-ce ainsi qu'on devoit employer un temps si précieux, & sur-tout à notre âge ? Un jour que *Dorimont* me paroissoit plus triste & plus rêveur que d'ordinaire, je lui en demandai la cause ; un soupir fut toute sa réponse. Un peu plus d'expérience m'auroit aidée à entendre ce langage ; mais j'imaginai que *Dorimont* commençoit à s'ennuyer d'habiter si long-temps ces déserts. Ce soupçon étoit naturel & fondé sur le changement que je croyois appercevoir dans son caractère. Cette idée m'anéantissoit, & je résolus de savoir à quoi m'en tenir : cela m'étoit facile, car, loin de m'éviter, il paroissoit encore plus assidu auprès de moi. Je voulus donc lui témoigner mes craintes ;

30 MERCURE DE FRANCE.

mais, prête à les révéler, & mon courage & ma raison me refusèrent leurs secours ; je ne pouvois plus m'exprimer que par mes larmes. Il me trouva un jour dans cet affreux accablement : je lui causai les plus vives inquiétudes, & il me fallut subir de tendres interrogations auxquelles je ne répondois que par des pleurs. Enfin je me calmai & osai parler de mes alarmes. L'amour me rendit éloquente, il étoit mon juge & ma partie. *Dorimont* s'offensa de mes soupçons, m'en prouva l'injustice, jura par moi-même que la mort seule pouvoit désormais nous séparer ; mes propres desirs aidèrent à me convaincre qu'il disoit vrai, & je repris bientôt ma gaieté naturelle. Je voulus alors savoir la cause de l'en-nui où il m'avoit paru plongé ; mais je ne pus y réussir. Quel est donc ce secret (m'écriai-je avec douleur), que ma vive amitié, qu'un cœur aussi sincère que le mien ne soit pas digne de partager avec le vôtre ? Son embarras, son émotion, ses soupirs, tout auroit dû le révéler à toute autre femme que moi ; mais je n'en avois encore que la forme. Forcé enfin de s'expliquer plus clairement, il me peignit l'amour sous les traits les plus enchanteurs, ou plutôt tel que je le sentois sans le connoître. Mes yeux se défillèrent dans l'instant ; je

connus que j'aimois, & n'en aimai que d'autant plus l'objet de ma tendresse ; mais ce sentiment délicieux fut bientôt combattu par la crainte d'une rivale, & je laissai transpirer cette crainte. *Dorimont*, qui s'en apperçut, me marqua peu d'empressement pour la calmer ; sur quoi je le quittai, sans lui rien dire, avec le désespoir dans le cœur, & gagnai assez sur moi-même pour chercher à l'éviter pendant tout le restant de la journée. Après m'avoir cherchée & retrouvée le soir dans le même bosquet : vous montrez bien de l'indifférence, me dit-il, charmante *Adelaïde*, sur celle que vous me soupçonniez tantôt d'aimer ? L'intérêt que vous aviez l'air d'y prendre cesse donc de piquer votre curiosité ? Sans doute, lui dis-je, avec un air d'humeur dont je crus le voir sourire, & qui acheva vraiment de me fâcher : à quoi me serviroit cette connoissance, puisque cet objet de votre tendresse n'est probablement point dans ces déserts ? Vous pourriez vous tromper (s'écria tendrement *Dorimont*), & vous la verriez dans l'instant si j'étois sûre que mon choix pût vous plaire. Ici ? lui dis-je, en frémissant. Ah ! c'est donc *Eléonore* ; je m'en étois toujours doutée. — Non, belle *Adelaïde*, non, ce n'est point elle. Un autre objet plus digne

32 MERCURE DE FRANCE.

encore de mes vœux. — Un autre objet? ... ici? ... dans ces déserts? Ah c'est trop & trop long-temps me tromper! Voyez, dit-il, en sortant de sa poche une boîte qu'il me remit entre les mains : ouvrez ; voyez si je me trompe, & si celle que j'adore est ici aussi bien peinte de ma main qu'elle l'est dans mon cœur. Le Lecteur sera sans doute moins surpris que je ne le fus alors, à la vue de mon portrait peint par les grâces mêmes. Mon amant étoit à mes genoux, l'amour même étoit dans ses yeux ; j'ignorois l'art de déguiser mes sentimens, il les lut dans les miens, & dans cet instant d'yvresse mutuelle j'ignore encore maintenant (car je suis toujours franche !) j'ignore, dis-je, où nous auroit conduit la vérité de nos transports, si la bonne *Marcelle*, qui sans doute nous avoit suivis, n'étoit sortie tout-à-coup de derrière une haie, & ne m'avoit pas ramenée, en grondant, dans notre cabane.

Je voulus en vain revoir mon amant ; non-seulement on me le défendit, mais on m'ôta tous les moyens de le rencontrer. Cette conduite, qui me paroissoit bizarre, me revoltoit cruellement. Il fallut pourtant m'y soumettre, du moins en apparence, mais sans oublier ni mon amant.

S E P T E M B R E 1766. 33

ni mon amour. Je passai ainsi quelques jours dans une solitude que je trouvois affreuse, quoi que depuis long temps j'y fusse accoutumée. *Dorimont* employoit tout les moyens possibles pour l'abrégér, & rien n'égaloit son désespoir, lorsque *Eléonore* vint terminer heureusement nos maux. Après avoir cessé de craindre le pouvoir de mes charmes sur *Mainville*, elle avoit formé le projet de m'affranchir de ma prison en trompant la vigilante *Marcelle*, & pendant son sommeil mes trois amis devinrent mes libérateurs. Je ne peindrai pas la joie que nous ressentîmes *Dorimont* & moi, de nous revoir. *Eléonore* devint mon conseil & mon guide : elle m'apprit à distinguer l'honneur proprement dit d'avec les préjugés dont m'avoit accablée *Marcelle*. Nous devinmes inséparables & j'y gagnois beaucoup, quand un jour, en me promenant avec elle, je laissai tomber un petit portrait en émail que je portois, sans savoir pourquoi, dans ma poche ; & nous en admirions les charmes de la personne qu'il représentoit, lorsque *Mainville*, qui vouloit aussi le voir, poussa tout-à-coup un grand cri, en s'écriant : Ciel ! c'est ma mère. *Silvius* & *Marcelle*, qui arrivent dans l'instant, confirmèrent ce qu'avoit dit *Mainville*.

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

Vous êtes donc ma sœur, s'écria-t-il, en m'embrassant avec transport ? Vous êtes cette sœur dont mon père déplorait si vivement la perte, ainsi que celle de votre malheureuse mère ? Mon gouverneur lui en donna les assurances les plus positives ; nous nous embrassâmes mille fois tous les quatre, & *Dorimont* n'eut rien de plus pressé que de supplier *Mainville* de combler tous ses vœux en lui accordant ma main. Le Ciel, propice aux nôtres, ne tarda pas à faire paroître un vaisseau, qui voulut bien nous recevoir, & qui, pour comble de bonheur, nous débarqua en France, où nous ayons retrouvé nos parens & nos biens, & où *Mainville* est aussi heureux avec *Eléonore*, que je le suis & ai toujours lieu d'espérer de l'être avec le plus tendre & le plus fidèle des époux.

Par une Demoiselle de dix-huit ans, de la Province d'A..... abonnée au Mercure.



*SUR le portrait de Mde la Comtesse DE
F..... présenté par elle à son amie Mde
DE M.....*

UN certain jour que dans Paris ,
L'amour malin faisoit sa ronde ,
Pour faire enrager les maris ,
Sur-tout les maris du beau monde ;
Il vit avec étonnement
Clarice , au sein de son ménage ,
Bravant ses traits , vivant en sage ,
Près d'un époux tendre & charmant.
Comment ! dit l'amour en colère ,
Cette beauté qui de ma mère
Prit la ceinture & les attraits ,
Près de mon imbécille frère (*)
Osera braver tous mes traits ?
Il faut que ma main l'en punisse.
Au bout de quelque temps *Clarice*
Fit peindre ses divins appas.
(Ce fut dans l'ombre du mystère).
L'amour , instruit de cette affaire ,
En rit beaucoup , & dit tout bas :
La voilà dans mon séminaire !

* *L'Hymen* , fils de *Vénus*.

36 MERCURE DE FRANCE.

Et, puisque c'est dans le secret,
 Qu'elle fait faire son portrait,
 C'est pour un amant qui l'enchanter.
 Aussi-tôt que le Peintre eut fait,
 Cette miniature charmante,
 L'amour vint, d'un air satisfait;
 Offrir son adroit ministère,
 Pour la porter en grand secret
 À cet amant imaginaire.
 Mais l'amitié pure & sincère,
 Devant ses yeux, le même jour;
 Courut en faire un tendre hommage
 A la *Minerve* de notre âge....
 Qui fut bien sot ? ce fut l'amour.

*Par M***.*

*A M. l'Abbé DE B... nommé à l'E....
 de N....*

TOI qui nâquis d'un sang si fécond en héros,
 Docte Abbé, tes vertus, tes pénibles travaux
 Viennent de recevoir leur juste récompense :
 Mais tu n'est point le seul que ce jour rend
 heureux ;

LOUIS couronne moins tes vœux.
 Qu'il n'exauce ceux de la France.

*Par M. B. C. D. P. proche Bernay ;
 en Basse - Normandie.*

*ODE anacréontique à Mlle ***.*

A quinze ans, charmante *Glycère* ;
 Je te vis, je fus amoureux ;
 L'enfant qui commande à *Cythère* ;
 Étoit caché dans tes beaux yeux.

C'est de cette aimable retraite
 Que ce Dieu me perça le cœur.
 Que je gagnai dans ma défaite !
 Amour vainquit ; je fus vainqueur.

Timide, même en mon délire ;
 J'aimois, sans espoir de bonheur :
 Mon cœur parla, j'osai le dire ;
 Amour vainquit : je fus vainqueur.

Je te fis l'aveu de ma flamme ;
 Tu voulus t'armer de rigueur ;
 Ton visage trahit ton âme ;
 Tu rougis, & je fus vainqueur.

Cette rougeur que je fis naître ;
 Fut-ce alors amour ou pudeur ?
 Ce fut l'un & l'autre peut-être ;
 Mais, l'amour tout seul fut vainqueur.

38 MERCURE DE FRANCE.

Chaque jour , nouvelles tendresses ;
A tout instant , nouvelle ardeur :
Je t'accables de mes caresses :
Tu les reçois : je suis vainqueur.

Pouvois-tu bien être cruelle ?
Pouvois-je ne pas m'enflammer ?
Vénus te fit pour être belle :
L'amour m'avoit fait pour t'aimer.

A. V. à Aix.

*A M. DE COLONIA , Avocat Général au
Parlement de Provence.*

Pour toi , cher *Colonia* ;
Je méditois une épître ;
Apollon , sur ce chapitre ,
Aussi-tôt se récria ,
Et ce fut à juste titre
Que ma Muse s'oublia.
Au sein même de mon yvresse
Ma voix a refusé de prêter les accens.
J'ai convenu de ma foiblesse ;
J'ai vu mes efforts impuissans ;
Et dans le regret qui me presse
J'ai fait bien des raisonnemens.

S E P T E M B R E 1766. 39

Comment , me suis-je dit , avec si peu d'adresse ,
Pouvoir peindre en même temps ,
Les grâces d'une Déesse ,
Le duvet de la jeunesse ,
Et les roses du printemps ?
Peut-on louer le mérite ?
Peut-on chanter le talent ?
Ah ! le projet que je médite
Est un projet bien insolent.
Dans un dessein si téméraire
Le Dieu des vers lui-même eût échoué ;
Le digne fils d'un si grand père
A-t-il besoin d'être loué ?

Par le même.

D'Aix , le 29 Juin 1766.

FABLES NOUVELLES.

LA FORTUNE ET LE BONHEUR.

DEUX amis , quoique de caractères fort opposés , s'entretenoient un jour de leurs occupations & de leurs projets. L'un , vif & ambitieux , raconta avec chaleur à son ami tout ce qu'il avoit tenté , tous les voyages qu'il avoit faits , tous les expédiens qu'il avoit imaginés pour remplir le

vuide immense de ses desirs, & il conclut par ces tristes paroles : « ah ! mon ami, » qu'il est difficile de faire une grande » fortune » !

L'autre, plus modéré, plus sage & qui avoit été instruit par le malheur, lui conta à son tour comme il s'étoit accoutumé à vivre de peu, à cultiver son jardin, à bien gouverner sa famille, à mettre des bornes à ses desirs, & lui dit en finissant ces mots qu'il accompagna d'un regard tendre ! « Ah ! » mon ami, qu'il est aisé d'être heureux (1).

LA ROSE, LE PAPILLON ET LE MOINEAU.

APRÈS avoir voltigé autour d'une rose, un Papillon vint se reposer sur elle. La rose, qui se croyoit outragée, resserra ses feuilles & se ferma. Le Papillon, piqué d'un procédé si mal honnête, s'obstina à rester sur la rose. Un Moineau, aussi avide qu'étourdi, vint prendre le Papillon, &, du même coup de bec, déchira le sein de la fleur. . . Ah ! dit-elle, que n'ai-je souffert un instant son importunité ! il n'eût

(1). J'ai pris l'idée de cette fable dans une de celles de l'inimitable *la Fontaine*.

S E P T E M B R E 1766. 47.

sans doute point tardé à s'envoler. . . J'ai à me reprocher à la fois la mort du Papillon, ma fierté, ma coquetterie qui en est la cause, & le malheur personnel qui m'en arrive.

LA SAUTERELLE ET LE GUÊPIER (1).

PLUSIEURS Sauterelles empalées par des épingles, dont la pointe étoit recourbée en hameçon, étoient attachées à de longs fils, en plusieurs endroits d'une prairie, & devoient servir d'appas à des guêpiers. L'une des Sauterelles, généreuse & bien-faisante, dit à celui qui alloit fondre sur elle : « Arrête ! vois cette épingle qui me » traverse. . . Tu peux à présent me pren- » dre sans périr avec moi, puisque je te » montre le danger. Je souffrirai un peu » plus que si tu m'avalais tout d'un coup, » mais j'aurai, en mourant, le plaisir » d'avoir fait une belle action. — Toi, » mourir ! toi, si bonne, si généreuse ! » non, tu ne mourras point ; j'en jure par

(2) Le Guêpier, que l'on nomme aussi *Mérops* ou *Apiaster*, est un oiseau de l'isle de Chypre. Il est de la grandeur d'un Merle, & à-peu-près de la figure d'un Martin-Pêcheur.

42 MERCURE DE FRANCE.

» ma compagne & par mes enfans ». Aussi-tôt il redresse l'épingle avec son bec , il retire doucement la sauterelle , la va poser sur une herbe salubre qui guérit sa blessure , puis il la porte à son nid. Ceci n'est pas une proie , dit-il à ses enfans , c'est une divinité. Il leur raconte ce qui vient de lui arriver ; on accable de remerciemens & de caresses la bonne Sauterelle ; toute la famille , jusqu'aux petits sans plumes qui bégajoient encore , lui promettent qu'ils la respecteront & la chériront comme leur mère.

LE mot de la première Énigme du Mercure d'Août est le *palais de la bouche*. Celui de la seconde est *ruban*. Celui du premier Logogryphe est *correspondance* ; dans lequel on trouve *Enée , Caron , les Açores , or , donc , cor , âne , re , or , Rennes , Péronne , canon , Perse , cèdre , canard , César , André & son*. Celui du second Logogryphe est *calebasse , cucurbita* ; dans la division duquel on trouve *basse* , instrument de musique , & *cale* , morceau de bois ou de pierre fort mince qu'on met entre deux pierres pour les affermir , *assula*.

É N I G M E S.

JE suis une machine en espèces féconde ,
 Utile aux petits comme aux grands ,
 Pour les services que je rends.
 On me porte par-tout , sur la terre & sur l'onde ;
 Tout ce que je trouve d'immonde
 Doit toujours redouter mes dents.
 Sur toi-même , Lecteur , j'exerce mes talens
 Comme sur le reste du monde.

A U T R E.

QUE je suis éloigné de l'humeur de mes
 frères !
 Ils n'abhorrent rien tant que d'être solitaires ;
 C'est là de leur destin l'impitoyable loi :
 Il faut , pour subsister , qu'ils soient en compagnie ;
 J'ai pour elle , au contraire , une haine infinie ,
 Et quand j'y suis , c'est fait de moi.



 LOGOGYPHE.

Les peines, les travaux n'ont rien qui m'épouvante ,

Je résiste aisément aux plus fâcheux revers ;
Et celui que j'anime affronte sur les mers ,
Avec un air serein, le calme & la tourmente ;

Egalement tranquille au milieu des combats ;
Il voit à ses côtés la mort qui le menace ,
Semble braver ses coups ; & , tout rempli d'audace ,

Il l'attend , ou bien vole au-devant de ses pas .

Un autre trait , Lecteur , me fera mieux connoître :
En me coupant le cou , je deviens dangereux ;
Tâche alors d'éviter mes transports furieux :
Quiconque en est atteint , de lui n'est plus le maître .

...LV...2



A U T R E.

A M. FABRE, à Strasbourg.

L'AMANT auprès de sa maîtresse
Fait souvent usage de moi ;
Le courtisan avec adresse ,
Sait aussi me mettre en emploi.

Chloé, présomptueuse & vaine ,
Me reçoit d'un air dédaigneux ;
Si l'on me donne à *Célimène* ,
Elle baisse aussi-tôt les yeux.

Dans ma petite contexture ;
Vous trouverez facilement
Une patiente monture ;
Une baguette ; un élément :

De plus , ce qui nous fait descendre
Dans le sombre empire des morts ;
Le cri qu'un fiacre fait entendre ;
Un être qui n'a point de corps ;

Ce qui sert à certaine chasse
Que l'on fait toujours dans les bois ;
Enfin je vous offre une place
Où l'on s'amuse quelquefois.

E N V O I.

De cet ennuyeux verbiage
 Vous ne pouvez, cher *Fabre*, ignorer le sujet;
 Je l'ai trouvé de trop dans votre badinage :
 Il ne convient qu'à vous, je vous en fais hommage,
 Daignez l'agréer, s'il vous plait.

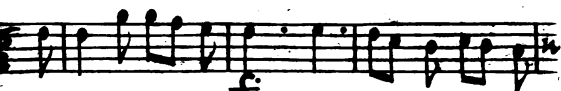
Par M. LAGACHE, fils.

Le 14 Mai 1766.

LES EFFETS DE LA FIDÉLITÉ.

A R I E T T E.

Des fidèles amans
 Rien ne trouble les chaînes;
 Ils n'ont jamais de peines
 Ni de tourmens.
 Le Dieu de la tendresse
 Comble tous leurs desirs,
 Leurs âmes sans cesse,
 D'une aimable yvresse
 Savourent les plaisirs.



Des fidèles amans Rien ne trouble les



aines, Ils n'ont jamais de peines Ni de tour =



as, Ni de tourmens, Ni de tourmens, Le Dieu de



sa tendresse Comble tous leurs de sirs, Leurs



mes sans cesse, D'une douce ivresse Sa =



purent les plaisirs, Savourent les plai =

Fin.



z sirs. Si ce Dieu plein de charmes, Fait



répandre des larmes. Non ce n'est jamais



1 des amans parfaits, Mais pour un vo



la ge Dont le cœur s'en-ga - - ge



Dans des nœuds nouveaux, L'amour n



que des maux; Des fidèles a-mans

SEPTEMBRE 1766. 47

Si ce Dieu plein de charmes
Fait répandre des larmes,
Non, ce n'est jamais
A des amans parfaits.
Mais pour un volage,
Dont le cœur s'engage,
Dans des nœuds nouveaux,
L'amour n'a que des maux.

*Par M. LAGACHE, fils, à Amiens
La Musique de M. DES,*



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

EXTRAIT du tome quatorzième de l'HISTOIRE NATURELLE. A Paris, de l'Imprimerie Royale ; 1766.

L'HISTOIRE Naturelle de M. de Buffon est dans une si haute estime par toute l'Europe, que nous pourrions nous borner à en annoncer les différens volumes à mesure qu'ils paroissent ; mais s'il est des ouvrages qui demandent qu'un Journaliste les fasse connoître, il en est d'autres dont lui-même il a souvent besoin pour enrichir le travail dont il est chargé. Ceux de M. de Buffon sont de cet ordre supérieur : on peut les regarder comme le commentaire le plus complet & le plus exact que nous ayons du grand livre de la nature, de ce livre négligé depuis tant de siècles, à la honte de l'esprit humain, & que le nôtre du moins peut se glorifier de commencer à consulter. Quelles facilités
pour

pour l'entendre & pour y faire de nouvelles découvertes, ne trouvera pas la postérité dans le quatorzième volume de cette Histoire ! La philosophie qui y règne n'a point l'air sauvage & rebutant de celle de l'école ; elle n'est point non plus défigurée par cette parure frivole qu'il n'y a pas longtemps on avoit cru nécessaire pour l'introduire dans le monde : plus imposante, plus effrayante même par le seul charme qui lui est propre, elle ne se montre nulle part dans les écrits de cet illustre Académicien qu'avec toute la majesté digne d'elle. Personne n'a plus contribué que lui, non-seulement à répandre le goût de l'Histoire Naturelle, mais à aggrandir la sphère des connoissances humaines, parce que personne n'a mieux ni plus clairement écrit que ce Philosophe sur les sciences même les plus abstraites. On adopte ses idées parce qu'il possède le grand art de les rendre aussi claires qu'elles sont ou vraies ou vraisemblables. Et combien est-il de sujets où l'esprit le plus pénétrant & le plus juste est forcé de s'en tenir au vraisemblable, dans l'impossibilité d'atteindre au vrai ? Quel avantage n'a pas alors M. de Buffon pour établir l'opinion qu'il embrasse, lui qui possède à un degré si éminent ce, qu'au rapport de *Quintilien*, *Aristote* appelle

C

50. MERCURE DE FRANCE.

vim dicendi quid in quâque re possit esse persuasibile ; ce qui est le caractère de la véritable éloquence.

Parmi les philosophes anciens ou modernes il en est qui ont affecté le mystère ou l'obscurité ; d'autres n'ont pas eu le talent de se faire entendre , & nous ne craignons pas de l'avancer , combien ne se sont pas entendus eux-mêmes ! M. de Buffon , toujours clair , toujours lumineux parce qu'il est toujours maître de la matière qu'il traite , donne sur toutes les parties de la physique les connoissances les plus approfondies à ceux qui sont faits pour y atteindre. Quelles preuves n'en trouve-t-on pas dans les discours sublimes intitulés : *de la nature , première & seconde vues* , imprimés à la tête des deux volumes précédens , & dont nous avons rendu compte dans un de nos Mercurus ? *La nomenclature des singes* , qui sert d'introduction à leur histoire dans le quatorzième tome , & la dissertation sur la dégénération des animaux qui le termine sont du même genre & de la même force. Par l'extrait que nous allons donner du premier de ces discours , & par quelques morceaux que nous allons mettre sous les yeux du Lecteur , on verra que ce Philosophe y traite encore de la nature en grand , & que c'en est en quelque façon une troisième vue.

L'Auteur commence par exposer & faire sentir, la solidité des raisons qui l'ont déterminé à rejeter toutes les méthodes qui ont été imaginées jusqu'ici pour entasser sous le nom de singes une multitude d'animaux d'espèces différentes & même très-éloignées. Il est à remarquer qu'il a eu en sa possession quarante de ces animaux, la plupart vivans.

Après avoir défini le singe avec cette précision qui lui est familière, il examine combien il existe d'espèces auxquelles on doit donner ce nom. Il en admet trois, & prouve que les anciens n'en ont connu qu'une seule, que les Grecs ont appelée *pithecos* & les Latins *simia*. C'est sur cet animal qu'*Aristote*, *Plin*e & *Gallien* ont fondé toutes les relations physiques du singe à l'homme : il en diffère néanmoins, sans parler des autres dissemblances, par un attribut qui, quoique relatif en lui-même, n'en est pas moins essentiel, c'est la grandeur. La taille de l'homme en général est au-dessus de cinq pieds ; celle du *pithèque* n'atteint guère qu'au quart de cette hauteur. *L'orang-outang*, c'est-à-dire, l'homme sauvage, nom que les Indiens lui ont donné, a cet attribut de grandeur. Cet animal est aussi haut, aussi fort que l'homme ; il fait porter des armes ; il se sert de pierres

C ij

pour attaquer & de bâtons pour se défendre ; il a de plus des traits approchans de ceux de l'homme , des oreilles de la même forme , de la barbe au menton & du poil ni plus ni moins que l'homme dans l'état de nature.

Après les singes se présente une autre famille d'animaux que *M. de Buffon* indique sous le nom générique de *babouins* , & dont il donne les caractères distinctifs. Il les fixe aussi à trois espèces. *Aristote* paroît seul avoir désigné la première par le nom de *simia porcaria*. L'animal que nous appelons *magot* forme une espèce intermédiaire entre le genre du singe & celui du babouin , attendu , comme le dit l'Auteur , que la nature ne connoît pas nos définitions , qu'elle n'a jamais rangé les êtres par genres , & que sa marche , au contraire , va toujours par nuances. Cet animal étant de la haute Egypte , les anciens l'ont connu. Les Grecs & les Latins l'ont nommé *cynocéphale* , parce que son museau ressemble assez à celui d'un dogue.

Les *guenons* ou singes à longue queue forment encore une autre famille également différente des deux premières. Les Grecs leur ont donné le nom de *kebos* ou *keros*. *M. de Buffon* en cite neuf espèces , qu'il indique par un nom particulier à

chacune. De ces neuf espèces deux seulement ont été connues des anciens, la *mone* & le *callitriche*, qui sont originaires de l'Arabie & des parties septentrionales de l'Afrique. *Les sept autres devoient nécessairement leur être inconnues, puisqu'elles sont natives & exclusivement habitantes des terres où les voyageurs Grecs n'avoient pas encore pénétré du temps d'Aristote.*

Voilà les animaux de l'ancien Continent auxquels on a donné le nom commun de *singe* : on l'a donné aussi aux bêtes qu'on a trouvées en Amérique avec des mains & des doigts, *sans faire attention que pour transférer un nom, il faut au moins que le genre soit le même ; & , pour l'appliquer juste, il faut encore que l'espèce soit identique* : or ceux-ci, dont M. de Buffon fait deux classes sous les noms de *sapajous* & de *sagoins*, sont très-différens de tout les singes de l'Asie & de l'Afrique : & de la même manière qu'il ne se trouve dans le nouveau Continent ni *singes*, ni *babouins*, ni *guenons* ; il n'existe aussi ni *sapajous*, ni *sagoins* dans l'ancien. Ces deux nouvelles familles, non-seulement diffèrent essentiellement des *guenons*, les seules auxquelles on puisse les comparer, mais elles diffèrent encore l'une de l'autre par un caractère remarquable. Tout les sapa-

jous se servent de leur queue comme d'un doigt pour s'accrocher & même pour saisir ce qu'ils ne peuvent prendre avec la main. Les sagouins, au contraire, ne peuvent se servir de leur queue pour cet usage.

M. de Buffon, à qui il n'échappe aucune des erreurs des Naturalistes qui l'ont précédé, & que rien ne peut satisfaire que le vrai, remarque encore que c'est sans raison suffisante que l'on a donné à toutes ces bêtes le nom de *quadrupèdes*, nom qui suppose que l'animal ait quatre pieds. *Pour qu'il y ait, dit-il, de la précision dans les mots, il faut de la vérité dans les idées qu'ils représentent. En faisant pour les mains un nom pareil à celui qu'on a fait pour les pieds, il faudroit nommer le singe quadrumane; & l'on diroit alors avec vérité & précision que l'homme est le seul qui soit biman & bipède, parce qu'il est le seul qui ait deux mains & deux pieds. En appliquant ces nouvelles dénominations générales à tous les êtres particuliers auxquels elles conviennent, il se trouve que sur environ deux cents espèces d'animaux qui peuplent la surface de la terre, & auxquels on donne le nom de quadrupèdes, il en faut retrancher presque un tiers, & que la liste des quadrumanes est au moins de quarante espèces. En effet, les vrais*

quadrupèdes sont les folipèdes & les pieds fourchus. De l'examen détaillé de tous ces différens animaux il résulte *qu'il y en a réellement plus d'un quart auxquels le nom de quadrupède disconvient, & plus d'une moitié auxquels il ne convient pas dans toute son acception.*

L'Auteur trouve dans tout ces faits une nouvelle preuve qu'il n'y a aucun de nos termes généraux qui soit exact, lorsqu'on vient à les appliquer en particulier aux choses ou aux êtres qu'ils représentent : ce qui provient de notre impuissance de combiner & de voir à la fois un grand nombre de choses. En comparant les œuvres de la nature aux ouvrages de l'homme, il prouve que *l'esprit, quelque actif, quelque étendu qu'il soit, ne peut aller de pair & suivre la même marche sans se perdre lui-même, ou dans l'immensité de l'espace, ou dans les ténèbres du temps, ou dans le nombre infini de la combinaison des êtres.*

C'est ici que commence cette partie sublime du discours où M. de Buffon semble avoir pénétré, & nous dévoiler réellement les secrets de la nature. Comme dans ses ouvrages tout est tellement lié, qu'on n'en peut rien retrancher qui n'y soit essentiel, nous nous garderons bien d'altérer ses idées en voulant sur chaque objet en

56 MERCURE DE FRANCE.

donner le précis (1) : nous avons indiqué la source ; ceux qui aiment la vérité , l'objet de tant de recherches philosophiques , auront plus de plaisir à y aller puiser eux-mêmes. Ainsi , pour remplir nos engagements , nous nous contenterons , en suivant le plan de cet excellent discours , d'en rapporter quelques endroits détachés , qui suffiront pour justifier ce que nous avons avancé.

Nous croyons devoir commencer par le morceau qui nous trace , d'une manière si lumineuse , l'origine & le progrès de toutes nos connoissances. *L'esprit* , dit M. de Buffon , quoique resserré par les sens , quoique souvent abusé par leurs faux rapports , n'en est ni moins pur ni moins actif. *L'homme qui a voulu savoir , a commencé par les rectifier , par démontrer leurs erreurs ; il les a traités comme des organes mécaniques , des instrumens qu'il faut mettre en expérience pour les vérifier & juger de leurs effets : marchant ensuite , la balance à la main & le compas de l'autre , il a mesuré & le temps & l'espace , il a reconnu tout les dehors de la nature ; & ne pouvant en pénétrer l'intérieur par les sens , il l'a deviné par comparaison & jugé par analo-*

(1) *Absit ut tam illustrem materiam familiari dicendi genere & extemporaneitate nostrâ violemus.*

gie ; il a trouvé qu'il existoit dans la matière une force générale , différente de celle de l'impulsion , une force qui ne tombe point sous nos sens , & dont par conséquent nous ne pouvons pas disposer , mais que la nature emploie comme son agent universel : il a démontré que cette force appartenoit à toute matière également , c'est-à-dire , proportionnellement à sa masse ou quantité réelle ; que cette force ou plutôt son action s'étendoit à des distances immenses , en décroissant comme les espaces augmentent. . . . La chaleur est une autre force nécessaire à la production des êtres vivans. . . . La lumière est une matière vive douée d'une élasticité & d'une activité sans bornes. . . . La formation & le développement des êtres organisés se font par le concours de toutes ces forces réunies ; l'extension , l'accroissement des corps vivans ou végétaux suit exactement les loix de la force attractive , & s'opère en effet en augmentant à la fois dans les trois dimensions.

Ce ne sont point ici des raisonnemens , ce sont des faits découverts & confirmés par l'expérience : il faut en démontrer la fausseté avant que d'oser prononcer, comme font quelques Écrivains , que la philosophie moderne ou le *Neutonianisme francisé* , comme il leur plaît de l'appeller, passera

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

avec la mode à laquelle il doit son principal mérite. Nous sommes très-éloignés de vouloir nous-mêmes nous donner pour juges d'aucun système, mais nous croyons ne pouvoir trop souvent attaquer & combattre ces préjugés nationaux dont les philosophes eux-mêmes ne sont pas exempts. Qu'importe que *Nevvton* soit Anglois s'il explique mieux qu'un autre les effets d'une première cause qu'il n'est pas donné à l'homme de connoître !

M. de *Buffon* prend ensuite le corps humain pour le module physique de tout les êtres vivans ; & les ayant mesurés, sondés, comparés dans toutes les parties, il fait voir que la forme de tout ce qui respire est à peu-près la même ; qu'en disséquant le singe on pourroit donner l'anatomie de l'homme ; qu'en prenant un autre animal, on trouveroit toujours le même fond d'organisation, les mêmes sens, les mêmes viscères, les mêmes os, les mêmes chairs, le même mouvement dans les fluides, le même jeu, la même action dans les solides . . . *Ce plan, toujours le même, toujours suivi de l'homme au singe, du singe aux quadrupèdes, aux cétacées, aux oiseaux, aux poissons, aux reptiles, est, dit M. de Buffon, un exemplaire fidèle de la nature vivante, & la vue la plus simple & la plus générale sous laquelle on puisse*

S E P T E M B R E 1766. 59

la considérer. Nous croyons devoir ajouter qu'aucun philosophe ne l'avoit encore présentée dans cette généralité, dont l'esprit ne peut saisir sans admiration l'ensemble & les rapports.

De ce grand tableau des ressemblances dans lequel l'Auteur nous représente l'univers vivant comme ne faisant qu'une même famille, il passe à celui des différences où chaque espèce réclame une place isolée, & fait voir, qu'à l'exception de quelques espèces majeures, telles que l'éléphant & le rhinocéros, &c. tous les autres semblent se réunir avec leurs voisins; que ceux même dont l'espèce nous paroît la plus parfaite, c'est-à-dire, la plus approchante de la nôtre, les singes se présentent ensemble & demandent déjà des yeux attentifs pour être distingués les uns des autres, parce que c'est moins à la forme qu'à la grandeur qu'est attaché le privilège d'espèce isolée. En effet, dans l'histoire de *l'Orang-outang*, si l'on ne faisoit attention qu'à la figure, on pourroit regarder également cet animal comme le premier des singes, ou comme le dernier des hommes; parce qu'à l'exception de l'âme, il ne lui manque rien de tout ce que nous avons, & parce qu'il diffère moins de l'homme pour le corps, qu'il ne diffère des

C vj

autres animaux auxquels on a donné le même nom de singe.

L'âme , la pensée , la parole ne dépendent donc pas de la forme ou de l'organisation du corps : rien ne prouve mieux que c'est un don particulier & fait à l'homme seul , puisque l'Orang-outang , qui ne parle ni ne pense , a néanmoins le corps , les membres , les sens , le cerveau & la langue entièrement semblables à l'homme.

Il est bien vrai que si l'on ne devoit juger que par la forme , l'espèce de ce singe pourroit être prise pour une variété dans l'espèce humaine. C'est pour faire sentir toute la fausseté de cette idée que l'Auteur entre dans des détails qu'il faut lire dans l'ouvrage même. Il y distingue parfaitement l'homme du singe ; il prouve que celui-ci n'est qu'une simple brute dont, malgré la conformité extérieure qui nous étonne, toutes les actions sont purement animales ; que dans l'homme , au contraire, tout annonce une intelligence qui le fait agir. *Le Créateur a compris sa forme , comme celle de tout les animaux , dans un plan général ; mais en même temps qu'il lui a départi cette forme matérielle , semblable à celle du singe , il a pénétré ce corps animal de son souffle divin : s'il eût fait la même faveur , je ne dis pas au singe , mais à l'es-*

pèce la plus vile , à l'animal qui nous paroît le plus mal organisé ; cette espèce seroit bientôt devenue la rivale de l'homme ; vivifiée par l'esprit , elle eût primé sur les autres , elle eût pensé , elle eût parlé. Quelque ressemblance qu'il y ait donc entre l'homme le plus sauvage & le singe , l'intervalle qui les sépare est immense , puisqu'à l'intérieur il est rempli par la pensée & au dehors par la parole.

Pour développer tout les moyens qu'a l'homme de perfectionner les facultés qu'il tient de la nature , M. de Buffon fait une remarque bien judicieuse , bien digne de l'attention du Lecteur , & que nous croyons qu'aucun philosophe n'avoit faite avant lui. *Il y a , dit-il , deux éducations qui doivent être soigneusement distinguées , parce que leurs produits sont fort différens ; l'éducation de l'individu , qui est commune à l'homme & aux animaux ; & l'éducation de l'espèce qui n'appartient qu'à l'homme. Un jeune animal , tant par l'incitation que par l'exemple , apprend en quelques semaines d'âge à faire tout ce que ses père & mère font : il faut des années à l'enfant , parce qu'en naissant il est beaucoup moins avancé , moins fort & moins formé que ne le sont les petits animaux. L'enfant est donc beaucoup plus lent que l'animal à recevoir*

62 MERCURE DE FRANCE.

l'éducation individuelle ; mais par cette raison même il devient susceptible de celle de l'espèce. Les soins continuels qu'exige pendant long-temps son état de foiblesse , entretiennent , augmentent l'attachement des pères & mères : & en soignant le corps ils cultivent l'esprit. . . . L'éducation , qui seule peut développer son âme , veut donc être suivie long-temps & toujours soutenue. Si elle cessoit , je ne dis pas à deux mois , comme celle des animaux , mais même à un an d'âge , l'âme de l'enfant qui n'auroit rien reçu seroit sans exercice , & , faute de mouvement communiqué , demeureroit inactive comme celle de l'imbécille , à laquelle rien n'est transmis. . . .

Dans l'état le plus sauvage de l'homme , la première éducation , l'éducation de nécessité , exige autant de temps que dans l'état civil ; parce que dans tout deux l'enfant est à-peu-près également foible , également lent à croître , & qu'enfin il périroit s'il étoit abandonné avant l'âge de trois ans. Or , cette habitude nécessaire , continuelle & commune entre la mère & l'enfant pendant un si long temps , suffit pour qu'elle lui communique tout ce qu'elle possède ; & quand on voudroit supposer faussement qu'elle ne possède rien , pas même la parole , cette longue habitude

S E P T E M B R E 1766. 63

avec son enfant ne suffiroit-elle pas pour faire naître une langue ? Ainsi cet état de pure nature , où l'on suppose l'homme sans pensée , sans parole , est un état idéal , imaginaire , qui n'a jamais existé. La nécessité de la longue habitude des parens à l'enfant produit la société au milieu du désert ; la famille s'entend & par signes & par sons , & ce premier rayon d'intelligence entretenu , cultivé , communiqué , a fait ensuite éclore tout les germes de la pensée. Comme l'habitude n'a pu s'exercer , se soutenir si longtemps sans produire des signes mutuels & des sons réciproques , ces signes ou ces sons , toujours répétés & gravés peu à peu dans la mémoire de l'enfant , deviennent des expressions constantes ; quelque courte qu'en soit la liste , c'est une langue qui deviendra bientôt plus étendue , si la famille augmente , & qui suivra toujours dans sa marche tout les progrès de la société. Dès qu'elle commence à se former , l'éducation de l'enfant n'est plus une éducation purement individuelle , puisque ses parens lui communiquent , non-seulement ce qu'ils tiennent de la nature , mais encore ce qu'ils ont reçu de leurs ayeux & de la société dont ils font partie.

Quelque long que soit ce morceau , nous nous flattons que le Lecteur nous saura gré

64 MERCURE DE FRANCE.

de l'avoir transcrit tout entier. Combien avons-nous sur cet objet de volumes de métaphysique qui ne font qu'égarer ceux qui cherchent à s'instruire ? Ici la marche de la nature se voit , se comprend ; on sent qu'elle ne peut être autre : disons mieux , ici la vérité est portée au degré d'évidence dont elle est susceptible.

M. de Buffon observe de plus que parmi les animaux même , quoique tous dépourvus du principe pensant , ceux dont l'éducation est la plus longue , sont aussi ceux qui paroissent avoir le plus d'intelligence. L'éléphant , qui de tous est le plus longtemps à croître , & qui a besoin des secours de sa mère pendant toute la première année , est aussi le plus intelligent de tous. Le cochon d'inde , auquel il ne faut que trois semaines d'âge pour prendre tout son accroissement & se trouver en état d'engendrer , est peut-être , par cette seule raison , l'un des plus stupides.

Quant au singe , dont il s'agit de décider la nature , quelque ressemblant qu'il soit à l'homme , il a néanmoins une si forte teinture d'animalité , qu'elle se reconnoît dès le moment de sa naissance ; il est à proportion plus fort & plus formé que l'enfant , il croît beaucoup plus vite & ne reçoit qu'une éducation individuelle ,

S E P T E M B R E 1766. 65

& par conséquent aussi stérile que celle des autres animaux. *Il est donc animal ; & malgré sa ressemblance à l'homme , bien loin d'être le second dans notre espèce , il n'est pas le premier dans l'ordre des animaux , puisqu'il n'est pas le plus intelligent.* A l'égard de l'imitation , qui paroît être le caractère le plus marqué de l'espèce du singe , & que le vulgaire lui accorde , comme un talent unique ; tout ceux qui ont observé cet animal sans prévention , conviendront qu'il n'y a rien de libre , rien de volontaire dans cette imitation. *Le singe ayant des bras & des mains , s'en sert comme nous , mais sans songer à nous : la similitude des membres & des organes , produit nécessairement des mouvemens & quelquefois des suites de mouvemens qui ressemblent aux nôtres : étant conformé comme l'homme , le singe ne peut que se mouvoir comme lui ; mais se mouvoir de même , n'est pas agir pour imiter.* Cette parité qui n'est que le physique de l'imitation n'est pas aussi complète que la similitude , dont cependant elle émane comme effet immédiat. Le singe ressemble plus à l'homme par le corps & les membres , que par l'usage qu'il en fait. Toutes les actions du singe tiennent de son éducation qui est

66 MERCURE DE FRANCE.

purement animale ; elles nous paroissent ridicules , inconséquentes , extravagantes , parce que nous nous trompons d'échelle en les rapportant à nous , & que l'unité qui doit leur servir de b  se est tr  s-diff  rente de la n  tre. Toutes ses habitudes sont excessives & ressemblent beaucoup plus aux mouvemens d'un maniaque , qu'aux actions d'un homme , ou m  me d'un animal tranquille. Il est insensible aux caresses & n'ob  it qu'au ch  timent. . . . L'esp  ce n'a jamais   t   domestique nulle part ; & par ce rapport , il est encore plus   loign   de l'homme que la plupart des animaux. *La docilit   suppose quelque analogie entre celui qui donne & celui qui re  oit. Or , le passif du singe a moins de rapport avec l'actif de l'homme , que le passif du chien ou de l'  l  phant , qu'il suffit de bien traiter pour leur communiquer les sentimens doux & m  me d  licats de l'attachement fid  le , de l'ob  issance volontaire , du service gratuit & du d  vouement sans r  serve.* Le singe diff  re aussi beaucoup de l'homme par le temp  rament. L'homme peut habiter tous les climats ; il vit , il multiplie dans ceux du Nord & dans ceux du Midi. Le singe a de la peine    vivre dans les contr  es temp  r  es & ne peut multiplier que dans les

S E P T E M B R E 1766. 67

pays les plus chauds. *Ainsi ce singe, que les philosophes avec le vulgaire ont regardé comme un être difficile à définir, dont la nature étoit au moins équivoque & moyenne entre celle de l'homme & celle des animaux, n'est, dans la vérité, qu'un pur animal, portant à l'extérieur un masque de figure humaine, mais dénué à l'intérieur de la pensée & de tout ce qui fait l'homme ; un animal au-dessous de plusieurs autres par les facultés relatives, & encore essentiellement différent de l'homme par le naturel, par le tempéramment & aussi par la mesure du temps nécessaire à l'éducation, à la gestation, à l'accroissement du corps, à la durée de la vie, c'est-à-dire, par toutes les habitudes réelles qui constituent ce qu'on appelle nature dans un être particulier.*

La question sur la nature des singes étoit une cause majeure portée depuis long-temps au tribunal de la philosophie, mais qui n'y restoit indécise que parce qu'elle n'avoit jamais été bien instruite. La voilà désormais si parfaitement discutée, & le jugement que nous venons de rapporter est si sagement motivé & si solidement établi, que nous ne doutons point qu'il ne soit pleinement confirmé par le Public éclairé, à qui seul il appartient de prononcer en dernier ressort. Nous ne

68 MERCURE DE FRANCE.

prétendons pas donner notre témoignage pour une autorité : nous sentons même, quelque plaisir que nous ayons pris à rendre justice à *M. de Buffon*, combien nos foibles éloges sont au-dessous de ceux qui lui sont dûs ; mais un ancien l'a dit : *care-ret fama magnorum virorum celebritate , si etiam minoribus testibus contenta non esset.* Symmachus , lib. VIII , epist. 2.

HISTOIRE des Révolutions de l'Empire Romain , pour servir de suite à celle des Révolutions de la République , par S. N. H. LINGUET , Avocat au Parlement.

Nous avons annoncé cet ouvrage dans l'un des *Mercur*es précédens. Nous avons dit qu'il méritoit d'être placé à côté de celui de *M. l'Abbé de Vertot*. Nous ne rétractons pas ce jugement que le Public paroît avoir confirmé : & nous espérons que l'extrait que nous en allons donner, ne détruira point cette idée dans l'esprit des personnes qui n'auront pas lu l'ouvrage en entier.

Il est précédé d'une épître à un ami de

l'Auteur, où celui-ci rend compte des motifs qui l'ont engagé à entreprendre la continuation d'un ouvrage aussi célèbre que les Révolutions de la République. Il parle modestement de lui-même, & de l'Abbé de Vertot avec les plus grands éloges. Il marque du regret de ce que cet habile Ecrivain n'a pas lui-même poussé son livre jusqu'à la chute de l'Empire, de ce qu'il a préféré d'écrire l'histoire des Grands Maîtres de Malthe plutôt que celle des Empereurs. Ici il est échappé par inadvertance à M. Linguet une expression peu mesurée à l'égard de *l'Ordre de Malthe*. Nous l'exhortons à profiter des avis sages que lui a donnés à cette occasion M. le Chevalier de R. & à faire disparaître cette faute dans une seconde édition.

M. Linguet donne une idée du sujet qu'il va embrasser. « C'est, dit-il, un des plus beaux que puisse traiter l'histoire. C'est d'abord le spectacle de la première République de l'univers, changée par un usurpateur en une monarchie immense. Celle-ci dégénère bientôt en une tyrannie cruelle. On voit les Romains, après avoir été si long-temps le plus superbe de tous les peuples, devenir les plus bas de tous les esclaves ; l'orgueil de ces fiers tyrans des Rois aboutit à une servitude telle qu'il

ne s'en retrouvera peut-être jamais d'exemple.

Cette espèce de prodige se consume dans l'intervalle qui sépare *Auguste* & *Domitien*. Rome alors, trop occupée de ses maux, laisse en paix les parties du monde qu'elle n'a point envahies. Ses armées ne se répandent presque plus au-delà de ses limites. Elle se couvre de barrières. Elle cache, pour ainsi dire, à la faveur de cet abri, des troupes qui ne sont plus destinées qu'à la défendre. C'est un lion dangereusement blessé qui retire ses griffes affoiblies. S'il les laisse encore quelquefois reparoître, c'est plus pour écarter les ennemis que dans l'espérance d'en faire sa proie.

Elle recouvre de temps en temps quelque espèce de vigueur, mais elle l'emploie à déchirer ses entrailles. Elle la fait servir à rendre plus pesant le joug qui l'écrase & la deshonne. Ses citoyens ne se distinguent presque plus que dans les guerres civiles. Leur ambition se réduit désormais à entrer pour quelque chose dans le choix d'un tyran.

Elle se ranime un peu sous les règnes des *Traians*, des *Adriens*, des *Antonins*, des *Marc-Aureles*. Ces génies bienfaisans ramènent par leurs vertus quelque ombre

de calme sur la terre. Ils effacent un peu la honte du trône, long-temps souillé par des infamies sanguinaires. La Providence place cette suite d'hommes vertueux entre la tyrannie de *Domitien* & celle de *Commode*, pour donner à l'Etat épuisé le temps de respirer, comme un Médecin habile ménage les forces de son malade, & prend soin de séparer par quelque intervalle de repos le commencement & la fin d'une opération douloureuse.

Ce moment de la félicité de l'Empire n'est pas le plus favorable pour l'histoire, Mais ses larmes, essuyées un instant, recommencent bientôt à couler. La couronne la plus brillante qu'il y ait eu dans le monde n'est presque plus portée que par des scélérats dignes des plus honteux supplices. Les crimes sont punis par des crimes. Le trône toujours souillé est toujours sanglant. Les honneurs, les dignités, tous les prix de la vertu sont prodigués aux excès les plus abominables en tout genre,

Vient ensuite le siècle de *Constantin*, qui finit le troisième & commence le quatrième de notre ère. Ce siècle à jamais mémorable donne au gouvernement une forme nouvelle. Rome cesse alors d'être la Capitale du monde. Un caprice politi-

72 MERCURE DE FRANCE.

que lui oppose tout-à-coup une rivale qui parvient bientôt à l'éclipser. Les Dieux qu'elle a cru les auteurs de sa fortune tombent humiliés devant un Dieu qu'elle a méconnu. Avec un nouveau culte elle voit s'établir de tous côtés dans son sein d'autres magistratures, d'autres maximes, une administration toute différente.

Cependant malgré les grandes qualités de plusieurs de ses Princes, malgré l'éclat de leurs règnes, l'Etat, miné depuis longtemps, n'en penche pas moins évidemment vers sa chute. Les indignes héritiers de *Constantin* de *Julien*, de *Théodose* succèdent à leurs places & non pas à leurs talens. Leurs divisions & leur mollesse ouvrent un chemin à des peuples sauvages que la nature semble produire alors exprès pour le malheur de l'Empire Romain. Des nations féroces & inconnues jusques-là viennent l'assaillir avec acharnement comme une proie digne de leurs efforts. Sa foiblesse leur tient lieu de forces. Après une vaine résistance il succombe enfin ; & de cette masse énorme, divisée par sa chute en une infinité de parties, se forment tous ces petits Etats qui occupent & désolent aujourd'hui le monde, comme faisoit autrefois celui dont ils sont les débris ».

Tel est le tableau que *M. Linguet* se propose

S É P T E M B R E 1766. 73
propose de peindre à la postérité. Il examine ensuite les matériaux que lui fournissent les anciens Historiens. Il en fait une critique sévère & qui paroîtra même outrée aux amateurs de ces restes précieux de l'antiquité. Cette épître, très-bien écrite, comme le reste de l'histoire, contient beaucoup d'idées nouvelles. M. *Linguet* ne fait grace à aucun des objets qui le choquent, il apporte toujours des raisons pour justifier ses jugemens ; & si quelquefois elles ne paroissent pas assez solides pour convaincre, l'adresse avec laquelle elles sont présentées, & sur-tout la manière dont elles sont rendues, suffit pour intéresser vivement le Lecteur. Nous allons tirer de l'histoire même quelques morceaux qui nous paroîtront les plus propres à en faire connoître le style.

AUGUSTE, premier Empereur.

Caractère d'Auguste.

« *Octave Cépius*, connu depuis & révé-
ré sous le nom d'*Auguste*, ne fut point une
de ces âmes vigoureuses, qui suivant sans
ménagement un penchant décidé pour le
vice ou pour la vertu, font le mal avec
audace & le bien avec sensibilité, & qui

D

ne se démentant jamais dans le cours d'une longue vie ; emportent sans partage au tombeau la haine ou l'estime des hommes.

C'étoit un esprit délié, indifférent à tout, hors son seul intérêt, prenant sans répugnance toutes les formes qui lui pouvoient être utiles, capable d'ordonner des crimes sans remords & de les réparer sans plaisir. Bienfaisant sans bonté, guerrier sans courage, inhumain sans passion, né pour tromper les hommes, & par conséquent pour devenir leur maître, il eut l'art d'allier tous les vices avec l'apparence de toutes les vertus.

On a pu voir dans l'Histoire de la République comment il parvint, à force de cruautés & de perfidies, à supplanter ses rivaux, à abattre toutes les ressources de l'Etat. Il fit couler sans pitié dans les proscriptions & dans les batailles, le plus qu'il put, de ce sang généreux transmis aux Romains par leurs ancêtres, & qui nourrissoit dans tous les cœurs l'aversion contre la tyrannie. Il traita la République comme ces chevaux fougueux à qui l'on ôte une partie de leurs forces pour s'assurer un usage paisible du reste.

Quand il la crut assez affoiblie, il ferma ses plaies. Après lui avoir enlevé le prin-

cipe de sa vigueur, il lui permit de vivre, mais avec le frein dont il eut soin d'empêcher qu'elle ne pût se défaire. Alors il la ménagea : il affecta pour elle une bonté, une douceur, qui n'avoient rien d'étonnant, puisqu'elle étoit devenue son bien.

Son nom n'est point parvenu jusqu'à nous avec l'horreur qu'il mérite. Il eut l'adresse de protéger & de paroître chérir les grands Ecrivains dont la nature honora son siècle. Les louanges que leur reconnaissance lui a prodiguées ont adouci les reproches que lui fait la sévérité de l'histoire.

D'ailleurs, à séparer ses actions du motif qui le conduisoit, il est digne d'une partie de leurs éloges. Quand il se vit au comble de la grandeur, il sentit qu'il falloit s'y soutenir par l'amour des peuples, après s'y être élevé par la crainte. Il changea de conduite sans changer d'esprit. Il devint clément parce qu'il crut avoir besoin de l'être, & le bien que son intérêt lui fit faire pendant ses dernières années effaça presque le souvenir des maux que le même intérêt lui avoit fait commettre pendant les premières.

Auguste reconnu Empereur.

* *Auguste, vainqueur d'Antoine, se fit*

D ij

reconnoître sans difficulté par le Sénat & par le peuple. . . . Il éteignit le feu des guerres civiles. Il calma ces secousses terribles qui avoient pendant quarante ans ébranlé l'Europe & l'Asie. À la liberté, qui n'étoit plus qu'un nom, un prétexte dont les hommes puissans se servoient pour tout renverser, il substitua un pouvoir juste & modéré, dont les Romains ne tardèrent pas à sentir tout l'avantage.

Il n'existoit plus de ces vieux Républicains dont le courage opiniâtre préféroit la mort à la servitude. Les plus furieux avoient péri dans les combats ou par les proscriptions. Presque tous ceux qui vivoient alors avoient passé leur enfance au milieu des périls & des discordes civiles.

Témoins de ce qu'avoit coûté à leurs pères l'amour de la République, & de leurs efforts infructueux pour la soutenir, ils craignoient de voir à la fin de leurs jours reparoître les scènes sanglantes de leur jeunesse. Ils aimoient mieux une soumission paisible que les orages de l'ancienne liberté. Dans l'obligation de recevoir un maître, ils prenoient sans choix & sans regret celui que leur donnoit la victoire.

Les citoyens que la naissance, le mérite ou les richesses appelloient aux premières places, & qui perdoient le plus à la révo-

lution, sembloient la desirer avec plus d'empressement. Ils appréhendoient avec raison que la tiédeur ne parût un crime, & que le nouveau Prince ne regardât un hommage tardif comme une marque de rivalité.

Les plus sages d'entr'eux se réjouissoient même de voir s'élever une autorité fixe, capable de réparer les désordres de l'ancien gouvernement. L'ambition, l'avidité d'un maître leur paroissoient moins redoutables que les caprices d'un peuple indocile & quelquefois furieux.

Les Provinces éloignées se félicitoient de l'établissement de cette nouvelle administration. Elles étoient lassées de dépendre d'un Empire agité depuis deux siècles par les querelles des grands. Elles espéroient trouver plus facilement sous une Monarchie quelques ressources contre l'avarice des Magistrats Romains, toujours nourrie par la nécessité où ils étoient de retourner riches à Rome pour y acheter de nouvelles dignités, & vainement combattue du temps de la République dans une ville où la violence, la brigue & l'argent étouffoient le pouvoir des loix.

Enfin le peuple même, à qui il ne restoit guère de ses anciens droits que celui de les vendre tous, y renonça volontiers quand

il vit *Auguste* travailler à lui assurer sa subsistance & des amusemens de son goût. Ce Prince s'établit donc, sans opposition, Chef & Magistrat suprême de la République.

Mort d'Auguste.

L'instant de la mort d'un usurpateur fait toujours une époque remarquable pour la nation subjuguée, sur-tout quand il ne laisse point d'enfans. L'ordre de la succession n'est pas encore établi. Les loix qu'il a violées, délivrées enfin de la main qui les tenoit renversées, semblent faire quelque effort pour se relever. Il s'agit alors, ou de leur rendre un nouvel être, ou d'en confirmer à jamais l'anéantissement. Or l'un & l'autre ne pouvant se faire sans blesser ou sans favoriser les intérêts d'une partie des citoyens, il en résulte des vues & des discours très-variés.

C'est ce qui arrivoit à Rome. L'affoiblissement visible d'*Auguste* y devenoit un spectacle intéressant. Il donnoit lieu à bien des réflexions. Tant que sa santé lui avoit permis de diriger avec vigueur les rênes de l'Empire, les peuples façonnés au joug n'avoient pas même eul'idée de le secouer. Mais quand sa caducité parut annoncer un changement prochain, il se fit dans les esprits une très-grande fermentation.

Quelques citoyens en petit nombre se demandoient inutilement s'il ne seroit pas possible de faire revivre cette liberté que la mollesse de leurs pères avoit laissé périr.

Les esprits factieux souhaitoient que la vacance du trône pût faire naître des désordres dont ils espiroient profiter de façon ou d'autre. Ils se souvenoient encore de ce qu'avoit valu la mort de *César* à ses vengeurs. Celle d'*Auguste* ne pouvoit pas fournir les mêmes prétextes. Mais c'étoit assez pour eux que le changement de Chef les autorisât en quelque sorte à remuer, soit pour s'élever eux-mêmes à des places distinguées, soit pour se faire payer plus cher par ceux qui auroient besoin de leur secours pour y parvenir.

Les gens modérés, accoutumés au gouvernement arbitraire, se bornoient à souhaiter que la puissance souveraine passât sans trouble entre les mains d'un nouveau Prince, & qu'il en usât avec autant de ménagement que son prédécesseur ; mais ils n'osoient se le promettre en voyant qui étoient ceux qui pouvoient y prétendre.

L'Empire regardoit nécessairement *Agrippa* ou *Tibere*. L'un avoit pour lui les droits du sang, l'autre le crédit de *Livie* & l'inclination d'*Auguste*. Mais *Agrippa*, né avec un caractère féroce, aigri par son

80 MERCURE DE FRANCE.

exil, ne paroïssoit avoir ni l'âge ni l'expérience nécessaire pour soutenir un si grand fardeau.

On trouvoit dans *Tibere* ces deux avantages. Malheureusement il étoit d'une famille où l'orgueil & la cruauté sembloient héréditaires. Il en laissoit souvent échapper des preuves, quoiqu'il s'appliquât à les cacher. La reconnoissance qu'il ne pourroit s'empêcher de marquer à sa mère faisoit craindre qu'elle ne voulût s'en prévaloir avec la hauteur naturelle à son sexe. Il faudra donc, disoient ceux qui se livroient à ces réflexions, plier sous une femme & deux ambitieux, qui vont accabler l'Etat & peut-être le déchirer.

Cependant la foiblesse d'*Auguste* redoubloit, & avec elle les précautions de *Livie*. Elle assiégeoit le vieillard mourant. Elle rappella avec précipitation son fils qui étoit parti pour se mettre à la tête d'une armée. Elle s'empara de tous les passages. S'étant ainsi rendue maîtresse absolue des derniers momens du vieil Empereur, elle eut le temps de prendre toutes les mesures qu'elle jugea indispensables. Alors le peuple apprit tout à la fois qu'*Auguste* ne vivoit plus & que *Tibere* régnoit ».



TIBERE, II^e EMPEREUR.

“ *Tibere*, adopté par *Auguste*, sentit bien qu’il falloit légitimer son élévation, au moins par le consentement du Sénat. Cette Compagnie, comme on l’a vu, avoit conservé l’apparence de ses anciens droits. *Auguste* avoit bien voulu tenir d’elle la confirmation de la place que les armes lui avoient donnée.

Tibere s’étoit, comme lui, saisi sur le champ de la réalité du pouvoir. Il n’avoit attendu aucun décret pour donner l’ordre à la garde, pour écrire aux armées, pour se rendre maître du trésor & de toutes les parties de l’administration. Mais, en exerçant l’autorité suprême, il étoit bien aise, pour l’affermir solidement, de paroître la recevoir d’un Corps qui, après avoir eu autrefois la puissance de faire des loix, sembloit conserver celle de les interpréter.

Tacite lui fait jouer dans cette vue une comédie aussi dangereuse au moins que ridicule. Il le représenté au milieu des Sénateurs prosternés à ses pieds, insultant à leur bassesse par une incertitude simulée, feignant de se croire indigne du trône qu’on lui offroit, & amenant enfin les choses au point, qu’en s’y plaçant, il ne

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

paroissoit ni le refuser ni l'accepter. *Fessus clamore omnium*, dit cet Ecrivain, *expostulatione singulorum*, *flexit paulatim*, *non ut fateretur suscipi à se imperium*, *sed ut negare*, & *rogari desineret*.

Il est bien probable qu'il affecta de se faire prier long-temps pour se mettre à la tête du gouvernement ; mais il ne l'est point du tout que ce fût, comme *Tacite* le prétend, pour se jouer du peuple & du Sénat. Il ne l'est pas davantage, que ce Prince artificieux se proposât de sonder les esprits par des refus apparens, & de s'assurer des prétextes pour punir un jour ceux qui n'auroient pas assez combattu son irrésolution. Il l'est encore moins qu'il ait consenti à laisser son acceptation enveloppée d'un nuage qui auroit pu rendre ses droits douteux & enhardir les mécontents.

Sa politique l'obligeoit à ne montrer que de la répugnance pour la couronne, afin de rendre la démarche du Sénat qui la lui offroit plus incontestable & moins suspecte. Mais, loin de paroître l'accepter d'une façon obscure, son intérêt exigeoit qu'il en rendît l'offre & l'acceptation également éclatantes, afin qu'il ne restât aucune doute sur l'authenticité de l'une & sur la légitimité de l'autre.

C'est aussi probablement ce qu'il fit.

Dans les révoltes qui suivirent de près son avènement, les soldats ne songèrent point à reprocher à son élection le moindre défaut de formalité. Ils ne parlèrent jamais de lui que comme du véritable Empereur, du seul Chef de la République.

Si cependant il y avoit eu le moindre soupçon d'illégitimité, si les choses en étoient demeurées au point que marque *Tacite*, qu'on eût pu reprocher au nouveau Prince de ne l'être que par une tolérance secrète, sans aucun acte public, n'auroit-on pas fait valoir hautement ce moyen contre lui ? Les troupes, pour l'intimider, ne l'auroient-elles pas traité d'usurpateur ? Dans la licence qu'occasionnoit une rébellion ouverte, ce reproche n'auroit-il pas trouvé sa place parmi tous ceux que l'histoire nous a conservés ?

C'est en tremblant que j'ose contredire *Tacite* d'une façon si précise : mais enfin, je demande qu'on oublie, si l'on peut, les Auteurs, & que l'on pèse seulement les raisons.

Portrait de Séjan.

Séjan avoit une physionomie heureuse, un caractère souple, un esprit adroit, avec le cœur le plus faux. Personne ne savoit

(Dvj)

84 MERCURE DE FRANCE.

ramper avec plus de noblesse ni étaler avec des manières plus polies un faste insultant. Il n'y a point de façon d'attirer de l'argent & le dépenser qu'il ne mit en usage.

D'ailleurs il étoit infatigable en tout genre. Il apportoit au travail une pénétration singulière avec une assiduité opiniâtre. Une santé robuste lui permettoit de se livrer à tous ces excès qu'on honore du nom de plaisirs dans les Cours polies ; mais il conservoit jusques dans la chaleur de la débauche le sens froid de l'ambition.

Il calculoit en homme habile l'utilité de l'amour plutôt que ses douceurs. Sachant combien les femmes sont en état de fournir des ressources puissantes au vice, quand elles lui consacrent des attraits destinés par la nature à orner la vertu, il n'oublioit rien pour séduire celles dont il avoit besoin, & il y réussissoit. Enfin il avoit toutes les qualités qui rendent ce qu'on appelle un grand Seigneur dangereux, méprisable & puissant ».

Il faut voir dans l'ouvrage même le récit de la puissance énorme de cet ambitieux favori & celui de sa catastrophe imprévue. L'un & l'autre sont peints avec une rapidité, une force qui prouvent ce qu'a dit l'Auteur dans son épître, qu'il s'est rempli de l'esprit de *Tacite*. C'est le

tableau le plus terrible des travers & des infortunes que peut produire l'éblouissement de la grandeur. Voici comme il le termine.

« Telle fut la fin déplorable d'un
 » des plus puissans Ministres dont l'histoire
 » fasse mention. Il avoit rempli pendant
 » une assez longue suite d'années le
 » poste de Souverain subalterne , & dans
 » cet intervalle il vit à ses pieds tout ce
 » qu'il y avoit alors de plus grands sur la
 » terre. Il étoit parvenu à la fortune par
 » des moyens criminels ; il en jouit avec
 » audace & la perdit avec ignominie.

« Quand on vient à compter depuis lui ,
 » jusqu'au Maréchal *d'Ancre* , tous les
 » malheureux qui , après avoir occupé des
 » places aussi brillantes , en sont tombés
 » par une chute aussi funeste , quel est le
 » particulier sage qui ne rende pas grâce
 » à la Providence de son obscurité ? Quel
 » est l'homme capable de réfléchir , qui n'é-
 » prouve pas plus de compassion que d'en-
 » vie , pour ces esclaves de la grandeur ,
 » & qui ne dise , en jettant les yeux sur
 » sa médiocrité , je n'ai pas leurs hon-
 » neurs , mais je ne crains pas leur sort !

Une chose qui caractérise l'ouvrage de *M. Linguet* , c'est qu'il étincelle ainsi de réflexions philosophiques & touchantes ,

86 MERCURE DE FRANCE.

& qu'on y trouve en même temps les événemens frappans de notre histoire moderne rapprochés avec art de ceux de l'ancienne, ce qui ne peut manquer d'opérer un contraste très-piquant pour le Lecteur.

M. *Linguet*, d'après des traits que lui fournissent les Historiens anciens eux-mêmes, révoque en doute les horreurs dont ils ont chargé la mémoire de *Tibere*. Les raisons qu'il en apporte méritent d'être pesées. Ce n'est pas que l'Auteur veuille être le panégyriste de ce Prince si décrié. M. *Linguet* ne songe qu'à trouver la vérité. C'est par égard pour elle qu'il dit : « *Tibere* fut un mauvais Prince, sans contredit. Il se fit détester de la noblesse, il sacrifia les têtes les plus élevées à sa tranquillité ; mais il ne paroît pas que les peuples fussent à plaindre sous son gouvernement. . . . Il est sûr que l'implacable *Tibere* entretenoit l'ordre & la paix dans ses vastes Etats. Il vouloit, comme un moderne célèbre l'a dit de *Louis XI*, avoir seul le droit d'être injuste. Parmi les barbaries qu'exigeoit son despotisme sanguinaire, il se rencontroit souvent des punitions qui sauvoient aux peuples bien des injustices.

C'est lui qui dit à un Gouverneur avide & soupçonné de se prêter trop aisément aux exactions des financiers : *Je veux bien*

qu'on tonde mes brebis, & non pas qu'on les écorche. Ce mot, digne sans doute d'une autre bouche, prouve un fond d'amour pour les hommes dans le Prince qui l'a prononcé. Ses Historiens, malgré leur acharnement à le noircir, ont laissé échapper des traits d'où l'on peut conclure qu'il méritoit des Juges plus équitables.

Auguste, tant loué par les Ecrivains qu'il payoit, ne put rester uni jusqu'à la mort avec deux amis à qui il devoit tout. *Agrippa & Mécène* se virent dans la disgrâce; &, malgré les flatteries que l'histoire prodigue au Prince, il est clair que le tort étoit de son côté.

Tibere, au contraire, conserva des amis jusqu'à la mort. La plume amère de *Tacite* ne reproche à aucun de ceux qui occupèrent ce poste, si périlleux en apparence, d'avoir employé des moyens honteux pour fixer la bienveillance du tyran. Il falloit bien que sa cruauté admît quelques distinctions. Cette âme féroce n'étoit point fermée à tous les sentimens humains, puisqu'elle s'ouvroit à ceux de l'amitié.

Dans les calamités publiques on lui voit montrer le plus grand zèle pour le soulagement des particuliers. Il faisoit prêter de l'argent sans intérêt pour prévenir les manœuvres des usuriers. Il y eut des famines

88 MERCURE DE FRANCE.

sous son règne ; mais il s'en faut bien qu'on puisse les lui reprocher. Au contraire , il n'épargna rien pour rendre moins sensible ce fléau dû , qu'à des stérilités imprévues , ou à des orages qui faisoient périr en mer les vaisseaux chargés d'approvisionner l'Italie. Il prodiguoit son argent , ainsi que ses soins , pour que la partie la plus indigente & la plus nombreuse de la nation n'en souffrît pas. *Plebes quidem acri annonâ fatigabatur , dit Tacite , sed nulla in eo culpa ex Principe , quin insecunditati terrarum , aut asperis maris obviam iretur , quantum impeditio diligentiaque poterat.*

Il s'appliquoit sur-tout à réprimer les vexations dans les provinces. Il veilloit pour empêcher qu'on ne les accablât de nouveaux impôts. Il vouloit que l'avarice fût bannie de la recette des anciens. Il défendoit même d'employer les coups & les saisies pour contraindre au paiement.

Les places qui donnent le droit de les recueillir sont ordinairement remplies par des hommes dont l'avidité fait tout le mérite. *Tibere* y élevoit des particuliers qu'il ne connoissoit que par la réputation de leurs vertus , & que le peuple lui-même y appelloit comme incapables d'en abuser. Il les y laissoit vieillir ; & , quoique *Taciti*

semble blâmer cette politique, il est aisé de sentir combien elle étoit sage.

Enfin il ne jouissoit en Italie même que d'un domaine fort borné. Ses domestiques n'avoient pas cet air insolent que les grands ont presque toujours la foiblesse de favoriser, & qu'ils regardent peut-être comme une preuve de leur supériorité, parce qu'ils se voyent servis par des hommes qui méprisent tous les autres. S'il avoit quelque intérêt à discuter avec les particuliers, la Justice ordinaire en décidoit. Il laissoit aux Tribunaux une liberté entière, même contre lui.

Qu'a donc fait de plus, pour le bonheur des peuples, le petit nombre de Princes dont la postérité chérit, avec raison, la mémoire ? Combien de règnes, décorés des titres les plus pompeux, sont bien loin d'offrir de pareils traits pour la ressource de l'adulation qui les célèbre ! Combien de Souverains seroient mis par leurs flatteurs sur la même ligne que *Trajan* ou *Henry IV*, s'ils avoient montré la centième partie de la bienfaisance que les plus cruels ennemis de *Tibere* ne peuvent lui refuser !

Tacite ajoute, il est vrai, qu'il ne faisoit point ces actions généreuses avec l'ex-

térieur affable qui leur donne un nouveau prix. Il les affoiblissoit en quelque sorte, suivant cet Ecrivain, par l'air repoussant dont il les accompagnoit. En multipliant les preuves de bonté, il ne sembloit curieux que d'inspirer la crainte.

Mais que prouve cette remarque, même en la supposant vraie ? Deux choses tout au plus. Premièrement, que *Tibere* à une grande générosité joignoit une certaine rudesse de caractère qui dépare souvent cette vertu sans la détruire. Secondement, que l'Historien hors d'état de dissimuler cette vérité contraire à son plan, mais connue de tout son siècle, s'attachoit à en diminuer la force par ses observations malignes ; & que se sentant obligé de lui rendre un hommage involontaire, il employoit pour l'éluder toute la sagacité de son esprit.

Si, depuis l'usurpation des *Césars*, les dignités n'avoient pas été le prix de la bassesse, *A. Vitellius* & son père, auroient pu passer pour des hommes illustres. Ils étoient parvenus à tous les honneurs, mais par des voies qui, sous un bon gouvernement, les en auroient écartés. C'étoient les flatteurs les plus rampans qu'on eût vus dans une Cour où les exemples d'une flatterie révoltante n'étoient pas rares.

Le père s'étoit prêté à la cruauté de

Tibère par des accusations , & le fils à ses plaisirs par des complaisances criminelles. Sous *Caligula* ils avoient continué ce métier , devenu lucratif & même honorable par les charges & les autres récompenses qui y étoient attachées.

Sous *Claude* , *Vitellius* se trouvant , par la mort de son père , le principal héritier des talens de sa famille , les développa avec éclat. Il s'étoit rendu nécessaire aux débauches de *Messaline*. Sa souplesse lui avoit conservé la faveur de l'impératrice *Agrippine* , & les affranchis même voyoient sans jalousie un courrivan docile , attentif à ne choquer personne & à ménager tout le monde.

Il s'étoit montré le premier idolâtre de la belle voix de *Néron*. Il s'étoit mis à la tête d'une députation qui fut faite en cérémonie , pour vaincre les scrupules de l'Empereur , & l'engager à monter en public sur le théâtre. Le musicien , par reconnaissance , donna au Député des Consulats & des gouvernemens. Ainsi vers le temps où nous sommes , *Vitellius* ancien Consul , étoit un personnage considérable aux yeux de ceux qui ne considèrent que les titres.

D'ailleurs il n'avoit aucun talent. Une vie passée dans la mollesse de Rome , lui

auroit ôté le courage , quand même la nature ne le lui auroit pas refusé. On lui reprochoit même des défauts qui ne sont pas toujours attachés à l'état de courtisan. Par exemple , il étoit d'une gourmandise inconcevable. S'il faut en croire les Historiens , il ne vivoit que pour manger. La table étoit son unique plaisir : & quoique ce penchant indigne d'un homme , ne soit pas toujours incompatible avec de grandes qualités , il paroissoit chez *Vitellius* absorber tous les autres.

C'étoient pourtant ces défauts ; cette incapacité qui lui avoient valu la nomination de la Cour pour le commandement des armées sur le Rhin. Comme on connoissoit leurs dispositions , on avoit cru en prévenir les suites en leur donnant un Chef qu'on croyoit à tous égards hors d'état d'en profiter.

On ne songeoit pas que l'éclat des dignités ne manque jamais d'en imposer au peuple , & que celui qui en est décoré lui paroît toujours un homme supérieur. Le vulgaire ne réfléchit ni aux vices qui les deshonnorent ni aux moyens qui les procurent. C'est à la place qu'il adresse ses respects , & rarement à celui qui l'occupe. On oublioit encore que tous ceux qui entouroient *Vitellius* ne lui ressembloient

pas, & que souvent l'ambition des Grands n'est que l'effet & l'instrument de celle des subalternes ».

Portrait d'Othon, rival de Vitellius à l'Empire.

« Othon étoit d'une famille peu connue avant lui. La conformité de ses goûts avec ceux de *Néron*, & l'amitié de ce Prince, qui en fut le fruit, l'avoient élevé au premier rang de l'Etat. Il ne s'étoit encore presque distingué que par les qualités que qui font réussir dans les Cours. Il possédoit sur-tout cet art de se ruiner avec noblesse, qui passe pour générosité dans un grand Seigneur, & qui deshonne un particulier. Sa dépense & ses dettes étoient incroyables.

Dans le plus brillant éclat de sa fortune, il la détruisit lui-même par un moyen qui affermit ordinairement celle des autres. Il avoit une belle femme. Au lieu de jouir en silence de son bonheur, il ne put s'empêcher de le publier. Le Prince, ennuyé de ces transports qui lui paroissoient exagérés, voulut voir la beauté qui les causoit. Il en coûta au mari indiscret son crédit & sa femme.

Celle-ci, avec les agrémens de son sexe,

en avoit l'ambition & la légèreté. Elle oublia bientôt, dans les bras d'un Empereur tout-puissant, un mari qui ne pouvoit pas lui donner la même considération. Elle conduisit insensiblement *Néron* jusqu'à l'épouser. Alors, pour se débarrasser d'un témoin importun, on relégua *Othon* dans l'Espagne avec le gouvernement d'une province qui s'appelloit alors *Lusitanie*, & qui comprenoit avec le Portugal, une partie de l'Andalousie, de l'Estramadoure, &c.

Il ne faut pas dissimuler ici que *Tacite* raconte ce trait différemment dans ses histoires & dans ses annales. Dans les premières il dit que *Néron* n'osant encore se défaire de sa femme *Octavie*, & ne sachant où placer la belle *Poppée*, qui dès-lors étoit sa maîtresse, il la fit épouser à *Othon*, comme au ministre de ses plaisirs. Je fais bien qu'un service de cette espèce étoit un moyen sûr de s'avancer rapidement à la Cour ; mais il n'auroit pas été naturel qu'une prompte disgrâce en fût le fruit. J'ai suivi le récit des annales, non sans observer que cette contradiction est un peu choquante : au reste ce n'est pas la seule que l'on trouve dans *Tacite*.

Un exil honorable ne parut pas à *Othon* un dédommagement suffisant de ce qu'il lui faisoit perdre. Il regrettoit probabl-

ment sa faveur encore plus que sa femme ; mais il ne pardonna jamais à *Néron* de lui avoir ôté l'une & l'autre. Après dix ans d'une vie obscure dans son gouvernement, il fut un des premiers & des plus zélés à soutenir *Galba* dans la révolution qui renversa *Néron*. Il l'accompagna à Rome ; & prévoyant dès-lors que la succession de ce vieillard ne tarderoit pas à être disputée, il travailla secrètement à se mettre en état d'y prétendre.

Il gagna facilement le peuple & les soldats, qui trouvoient en lui les manières, & sur-tout la prodigalité de l'ancienne Cour. Il avoit de plus pour lui un des principaux Ministres, dont il se proposoit d'épouser la fille. C'étoit à la vérité un homme décrié, sans talens, sans mœurs, détesté de tous les honnêtes gens ; mais il avoit trouvé moyen de se rendre tout puissant auprès de *Galba*. Son alliance & sa protection pouvoient être aussi utiles qu'elles paroissent honteuses ».

Situation des Romains au milieu des préparatifs qui se faisoient pour la guerre entre Othon & Vitellius.

« *Othon* avoit pour lui la Capitale & les noms du Peuple & du Sénat Romain,

96 MERCURE DE FRANCE.

Ils ne faisoient rien sans doute à la justice de sa cause , puisqu'ils n'en devoient la possession qu'à un crime ; mais ils lui fournissoient du moins un prétexte honnête pour attaquer son rival. Dans un temps où l'on ne voyoit dans les deux partis qu'une usurpation manifeste , celui qui avoit sçu s'approprier ces noms sacrés pouvoit paroître un peu moins odieux.

Vitellius , de son côté , se donnoit pour le vengeur de *Galba* , qu'il auroit détrôné si ce Prince avoit vécu. Il marquoit un grand ressentiment contre un crime qu'il auroit voulu commettre. Aux décrets du Sénat , par lesquels *Othon* le faisoit condamner , il opposoit les décrets de ce même Sénat , qui assûroient l'Empire au Prince tué par son ennemi. Tous deux combattoient ainsi de loin par des raisons dont ils se soucioient peu , en attendant qu'ils pussent faire combattre leurs armées , qui seules fendoient leurs droits & leurs espérances.

La guerre se préparoit de part & d'autre avec vivacité. Elle fournissoit de tristes réflexions à ceux qui étoient capables d'en faire. Ils rougissoient de voir par quels rivaux l'Empire alloit être disputé. En effet , s'il en avoit coûté du sang aux anciens Romains pour acquérir le droit de
vendre

vendre leur liberté, au moins ceux à qui ils la vendoient paroissoient être dignes de s'élever sur ses ruines.

Silla & Marius, César & Pompée étoient les premiers hommes de leurs siècles. Ils avoient poussé trop loin la vengeance & l'ambition ; mais ces défauts ne détruisoient point leurs grandes qualités. C'étoit à force de mérite qu'ils étoient parvenus d'abord à éblouir & ensuite à écraser leurs compatriotes.

Ce citoyen respectable dont on ne pouvoit prononcer le nom sans gémir, *Bru- tus*, avoit été vaincu par *Auguste*. Cependant ce dernier, déshonoré d'abord par des excès, s'étoit ensuite montré digne de sa fortune. Quarante ans d'une vertu feinte, mais aussi soutenue, aussi favorable que si elle avoit été sincère, lui avoient valu le pardon de ses anciens vices.

Galba lui-même, en attaquant *Néron*, avoit fait espérer aux Romains un Prince digne de les commander. S'il n'avoit pas soutenu sa réputation sur le trône, il falloit s'en prendre à la foiblesse de l'âge, & peut-être à celle de l'humanité. Au moins tous ceux qui avoient combattu pour ou contre ces hommes illustres, pouvoient sans honte avouer leur choix. Ils

E

trouvoient leur excuse dans le mérite du Maître, à qui ils se donnoient.

Mais ici quel parti prendre ? Pour qui se déclarer, quand les deux concurrens n'étoient célèbres que par leur infamie ? Tous deux élevés dans des Cours corrompues, s'y étoient distingués par une corruption plus profonde. *Vitellius*, au caractère rampant d'un flatteur, joignoit les vices d'une âme crapuleuse. Pour être aussi haï que méprisé, il ne lui falloit que la cruauté : encore étoit-il à craindre que ce ne fût le pouvoir de la développer, qui lui eût manqué, plutôt que l'inclination.

Othon cachoit ses défauts sous un extérieur plus brillant. Il étoit au moins plus actif. Mais sans parler de l'horrible événement auquel il devoit la souveraine puissance, cette activité employée autrefois à séduire, à égarer *Néron*, ne devoit-elle pas faire trembler pour l'avenir ? On lui connoissoit, on lui voyoit tous les goûts qu'il avoit autrefois tant loués dans le tyran.

Il venoit encore d'en donner une preuve effrayante. Le premier usage de son pouvoir avoit été d'ordonner qu'on achevât le *Palais d'or*, ce monument des malheurs de Rome & des larmes de ses habitans. D'ailleurs le bruit s'étoit répandu, qu'i

songeoit à contraindre le Sénat de réhabiliter la mémoire de *Néron*. Le peuple & les soldats n'avoient pas craint plusieurs fois, dans leurs acclamations, de lui donner le nom de ce Prince détesté. Il n'avoit paru ni le recevoir ni le refuser : mais l'incertitude même en pareils cas devenoit une acceptation. On craignoit qu'un Prince capable de s'entendre sans horreur donner le nom de *Néron*, ne le fût un jour d'imiter les excès qui l'avoient déshonoré. Tels étoient donc les deux hommes, pour la querelle de qui le sang Romain alloit couler encore.

Ceux qui raisonnoient ainsi, étoient des citoyens obscurs, de cet ordre médiocre, le seul où se trouvent quelquefois le bonheur & la sagesse, le seul aussi qui juge toujours sainement, & qu'on ne consulte jamais. Le bas peuple, très-indifférent sur le sort ou le mérite de ses Princes, ne regrettoit que l'interruption des jeux & des spectacles publics.

Les grands, uniquement frappés de leurs intérêts, ne s'occupoient qu'à cacher leur façon de penser. Si quelque chose les touchoit, ce n'étoit pas la nécessité humiliante d'élever sur le trône un de ces indignes concurrens ; mais la nécessité pé-

E ij

gilleuse de faire un choix qui pouvoit être démenti par la fortune.

Vitellius s'engagea à se démettre authentiquement. Il ne se réserva que des biens considérables sur la côte délicieuse de la Campanie , avec dix millions de revenu annuel. Il comptoit bien ne pas perdre à cet échange. Il n'avoit connu de la grandeur suprême que l'abondance & les plaisirs , & il ne croyoit pas que la pourpre impériale en fît un assaisonnement nécessaire: Cette façon de penser étoit juste. Elle auroit pu lui faire honneur , si elle n'étoit pas partie de l'abrutissement , plus que d'une fermeté éclairée.

Il ne manquoit pas de Conseillers qui tenant à sa fortune , plus qu'à sa personne , vouloient lui persuader que la sûreté de l'une dépendoit absolument de l'éclat de l'autre. Ce qui lui restoit de soldats voyoit avec indignation détruire son ouvrage. Soit attachement réel , soit espoir d'obtenir des conditions meilleures par une longue défense , ils auroient voulu que le Prince précipitât moins son abdication. Ils laissoient échapper contre lui des plaintes vives & même des menaces.

Il ne les écouta point. Déterminé à

une démarche qu'il croyoit nécessaire au moins pour lui, il se rendit lui-même sur la place publique, pour y accomplir la cérémonie de son déshérent. On en avoit été prévenu d'avance; & le jour où elle fut marquée, la curiosité y avoit conduit une prodigieuse foule de spectateurs.

C'étoit en effet un événement bien singulier. Il faut parcourir toute l'histoire jusqu'à nos jours, pour en retrouver dans la Perse moderne un nouvel exemple. Les Aghuans, maîtres d'Hispanhan, forcèrent le dernier des Sophis de se démettre aussi publiquement de sa couronne. Mais le foible *Scach-Husseïn*, en se dégradant, étoit à la discrétion de ses Maîtres. Il ne rencontroit par-tout que des yeux ennemis, & les mains qui l'avoient vaincu. Le fier *Mahmoud*, politique autant que féroce, songeoit bien moins à avilir son captif, qu'à s'assurer une espèce de droit sur sa conquête.

Ici c'étoit un Empereur Romain qui alloit au milieu de son peuple, entouré de ses soldats, quitter volontairement l'Empire. On le voyoit debout dans la place, couvert d'un habit de deuil, suivi de toute sa famille en larmes. On portoit même derrière lui son fils encore au ber-

ceau. Sa garde l'accompagnoit avec un silence d'abattement & de colère.

Cet air de consternation , cet appareil de désespoir faisoit sur tous les cœurs une impression douloureuse. Quand on venoit à penser à l'éclat qui l'avoit précédé , on oublioit combien *Vitellius* avoit peu mérité la pourpre : on n'étoit occupé que de la résolution funeste qu'il prenoit de s'en dépouiller.

On connoît le peuple : on sçait quel pouvoir ont sur lui les objets qui frappent ses yeux. Il finit presque toujours par s'intéresser vivement en faveur de ceux dont l'infortune ne lui offroit d'abord qu'un spectacle amusant. C'est ce qui arriva ici. On fut ému au premier coup d'œil , & bientôt attendri.

Vitellius déclara en peu de mots ce qui l'amenoit. Il implora la compassion publique pour lui , pour sa famille , pour son fils qu'il prit dans ses bras , & qui partageoit ainsi le désastre de sa maison , avant que d'en avoir connu la grandeur. Jusque-là il n'arracha que des gémissemens & des larmes. Mais quand on le vit baigné de pleurs lui-même , porter la main à son épée & la présenter au Consul , pour consommer sa renonciation , il s'éleva de toute l'assemblée un murmure d'improbation.

Le Consul déconcerté refusa de la recevoir. Des applaudissemens suivirent ce refus. Comme le Prince paroissoit plus embarrassé que satisfait, la place retentit de mille cris qui l'exhortoit à prendre courage. Il parut vouloir se retirer : mais en lui voyant prendre un autre chemin que celui du palais, les cris redoublèrent. Le peuple lui ferma toutes les rues, & ne laissa de libre que celle par où il étoit venu.

Ce malheureux Prince toujours foible, toujours indécis, se laissa plutôt conduire qu'il ne retourna lui-même. Il arriva au palais : il y rentra sans songer aux suites qu'alloit avoir son manque de foi, ou même se flattant peut-être que son sort alloit changer, il jugeoit de la puissance du parti qui lui restoit, par les forces des cris qu'il venoit d'entendre. Il ne pensoit pas que le peuple n'a point d'autres armes, & que ce ne sont pas celles-là qui font le destin de ses Maîtres.

Il est difficile de le plaindre. Sa naissance, sa conduite, & même sa personne, contribuoient également à le rendre méprisable. Son principal défaut, comme je l'ai dit, étoit d'aimer la table. Il paroît qu'il s'y livroit avec une indécence outrée. Mais il faut bien se garder de croire,

d'après *Suétone*, qu'il poussât la gourmandise jusqu'à dévorer dans les sacrifices des morceaux de pâte brulans, ou de la viande à demi-cuite & toute couverte cendres, ni qu'en passant dans les rues il s'arrêtât à la porte des cabarets, pour y manger avec avidité des restes froids & à demi-rongés, qu'on y étaloit, comme parmi nous, pour le petit peuple. La faim réduit à peine l'indigence à en faire usage. Il est évident qu'un Empereur Romain qui faisoit quatre grands repas, n'en pouvoit pas être tenté.

Finissons ce volume à la chute de *Vitellius*, & au récit des malheurs publics, qui ne se déterminèrent que par sa mort. Nous avons vu combien ils furent déplorables : mais sans nous arrêter aux infortunes des peuples, qui par les Loix établies sur la terre, sont toujours sacrifiés, jettons un coup d'œil sur celles des Princes que nous avons vu s'élever & tomber successivement. Elles sont bien plus justes, sans doute, & cependant elles excitent plus de compassion, parce que leur rang sembleroit devoir les en défendre.

Des huit premiers Empereurs Romains, depuis *Auguste* jusqu'à *Vitellius*, en voilà donc au moins six qui périrent d'une mort violente. *Caligula* est égorgé par ses

Officiers. *Claude* est empoisonné par sa femme. *Néron* se tue pour éviter le supplice. *Galba* est massacré par ses soldats. *Othon* renonce à la vie par le désespoir. Son vainqueur périt à son tour d'une façon aussi funeste & plus ignominieuse. Si quelque chose est capable de nous défabuser sur la vanité des titres & des honneur, n'est-ce pas de voir le trône des Césars, le comble des grandeurs humaines, ne procurer à ses possesseurs qu'une vie inquiète, une mort prématurée, avec une réputation flétrissante » ?

Nous nous sommes trop étendus sur le premier volume pour pouvoir citer aucun morceau du second. Nos Lecteurs y perdent. Nous regrettons que les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de parler des règnes sages, fortunés, des *Vespasiens*, des *Traians*, des *Adriens*, & des règnes orageux des *Commodes*, des *Caracalla*, des *Hélagabales*. Tous se trouvent peints dans l'ouvrage de M. *Linguet* avec les couleurs qui leur conviennent. Chaque événement dont il fait le récit lui fournit des allusions heureuses & des réflexions fortes, dont l'abondance ne domine point l'intérêt. C'est une toute autre manière que celle de l'Abbé de *Vertot*, mais qui a ses grâces & son caractère propre.

E v

Cet essai doit encourager M. *Linguet* à ne point s'écarter d'une carrière qu'il paroît cependant avoir dessein d'abandonner. Il doit songer que le Barreau n'est point incompatible avec la Littérature. L'esprit de discussion, qui semble lui être naturel, convient également à l'un & à l'autre, & le coloris brillant qu'il a l'art de répandre, même sur les objets les plus secs, est un gage des succès qu'il peut espérer en réunissant ces deux genres d'occupation. Nous l'inviterons seulement avec ses amis à se défier quelquefois de la hardiesse de ses idées, à prodiguer moins les comparaisons, qui sont plus placées dans un ouvrage de pur agrément, que dans une histoire sérieuse, & à se souvenir que dans cette partie il ne suffit pas que le style soit toujours pur, mais qu'il doit encore être toujours noble.



M É M O I R E.

*LE Lundi, 21 Juillet 1766, M. l'Abbé
MARTENOT, Chanoine d'Avallon,
Orateur des Chambres des Etats de
BOURGOGNE, intéressa vivement ses au-
diteurs par les discours qu'il y prononça,
& que l'on desire de voir imprimés. On
se contente d'insérer ici l'éloge qu'il fit
du ROI dans la Chambre de la Noblesse.*

„ J'AI prononcé le nom de notre Maître
„ (LOUIS LE BIEN-AIMÉ), & j'ai vu,
„ Messieurs, la tendre émotion de vos
„ cœurs. Illustres descendans des conqué-
„ rans de la Gaule, vous lisez dans les
„ annales de vos Maisons que vos braves
„ ayeux, sous ces chênes antiques que le
„ temps a respectés, élevoient à leurs Rois
„ des trônes de gazon : on voit encore
„ dans quelques-uns de vos châteaux ces
„ pavois si renommés sur lesquels ils por-
„ toient respectueusement leurs Souverains
„ dans les grandes solemnités ; & nos ne-
„ veux verront avec admiration dans les
„ fastes de ce siècle le modèle que vous

E vj

» leur avez tracé d'un trône plus digne
 » des Rois François ; ils liront que par
 » nos nouvelles mœurs nous leur avons
 » appris l'unique moyen d'être heureux
 » en plaçant nos Rois dans nos cœurs.

» Avouons-le, Messieurs, l'autorité &
 » la dépendance ne furent jamais ap-
 » puyées sur des bases plus solides ; la
 » puissance absolue est maintenant rete-
 » nue par la bonté. Notre fidélité est liée
 » par l'amour ; nos cœurs entre les mains
 » du Roi sont le gage tendre de notre
 » dépendance : le cœur du Roi entre les
 » mains de ses peuples est pour eux le gage
 » assuré de sa bienfaisance : disons mieux,
 » l'amour a appris au Roi à descendre
 » avec bienveillance jusqu'à ses peuples,
 » & il nous a appris à monter jusqu'à lui
 » avec une respectueuse confiance. O
 » qu'une couronne jette un éclat bien
 » doux lorsqu'elle orne la tête d'un Prince
 » qui mérite d'être chéri, & lorsque les
 » peuples l'envisagent avec les yeux de la
 » tendresse ! Voilà, Messieurs, ce que les
 » siècles à venir admireront, & ce qui fera
 » un sujet particulier de l'éloge du nôtre.
 » Ne nous en glorifions pas pourtant comme
 » de notre propre ouvrage. Ce prodige ne
 » doit nous flatter que parce qu'il a pris
 » naissance dans le cœur du meilleur des
 » Rois ».

S E P T E M B R E 1766. 109

P. S. L'on attend de ce laborieux Chanoine des notes utiles pour l'histoire ; il rendra publiques ses découvertes curieuses sur les antiquités de sa ville & de son église, sur l'agriculture du territoire ; il prouvera tout ce qu'il avancera par les expériences qu'il a vues ou faites, & par les monumens les plus authentiques ; il enrichira les cabinets des curieux de la connoissance des fossilles, des minéraux qu'il a découverts en grand nombre & peu connus ; il donnera aussi la liste de plusieurs médailles & médaillons rares & anciens qui démontrent l'antiquité des bâtimens dans lesquels il les a trouvés ; il dira en peu de mots ce qu'il fait de louable de ses anciens compatriotes.

ANNONCES DE LIVRES.

DISSERTATION historique & critique touchant l'état de l'immunité ecclésiastique sous les Empereurs Romains. A Soissons, chez les frères *Waroquier*, & à Paris, chez *Desprez*, rue Saint Jacques ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; un vol. in-12. Prix 2 liv. broché.

Cet ouvrage est une réfutation d'un au-

110 MERCURE DE FRANCE

tre livre qui a paru sur la même matière sous le titre d'*Examen impartial des immunités du Clergé*, & dans lequel ces mêmes immunités sont combattues fort au long. C'est au public à juger si ces immunités ont été bien attaquées, & si elles sont ici bien défendues.

L'AMI des pauvres, ou l'Econome politique ; ouvrage dans lequel on propose des moyens pour enrichir & pour perfectionner l'espèce humaine ; avec deux Mémoires intéressans sur les maîtrises & sur les fêtes. On a essayé des signes ou caractères nouveaux pour l'impression du dernier. A Paris, chez *Moreau*, rue Galante, *Piffot*, quai de Conti, *Knapen*, au Palais, *Brocas*, rue Saint Jacques ; 1766 : in-12. Prix 1 liv. 4 sols broché, & 1 liv. 10 sols relié.

L'Auteur de ces divers écrits s'est servi dans le dernier Mémoire d'une orthographe & d'une forme de caractère qui en rend la lecture presque impossible. C'est ce qui nous a le plus frappés dans ce Recueil.

GUIDE du Maréchal, ouvrage contenant une connoissance exacte du cheval, & la manière de distinguer & de guérir ses maladies ; ensemble un traité de la ferrure qui lui est convenable : par M.

S E P T E M B R E 1766. 111
Lafosse, Maréchal des petites Ecuries du Roi ; avec des figures en taille-douce. A Paris, chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conti ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; vol. in 4°.

Ceux qui savent jusqu'où M. *Lafosse* a porté les connoissances de son art, & la réputation dont il jouit dans sa profession, feront le plus grand cas de cet ouvrage utile, nécessaire même, & reconnoîtront, après l'avoir lu, que l'Auteur, si célèbre dans la pratique de la maréchallerie, ne se distingue pas moins dans la théorie de cette science. Nous donnerons bientôt un extrait de cet excellent livre.

PREMIER Rapport en faveur de l' inoculation , lu dans l'assemblée de la Faculté de Médecine de Paris, en l'année 1764, & imprimé par son ordre ; par M. *A. Petit*, Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris ; Membre des Académies Royales des Sciences de Paris & de Stockholm ; de la Société d'Agriculture, & ancien Professeur public d'Anatomie & de Chirurgie, & de l'Art des Accouchemens. A Paris, chez *Desaint junior*, quai des Augustins, près la rue Gît-le cœur ; avec approbation & privilège du Roi : brochure in-8° de 150 pages.

Y 12 MERCURE DE FRANCE.

SECOND Rapport en faveur de l'inoculation, lu dans l'assemblée de la Faculté de Médecine de Paris, au commencement de l'année 1766, & imprimé par son ordre; par le même Auteur que le précédent, & se vend chez le même Libraire qui l'a fait imprimer sous le même format. Prix 4 liv. 4 sols les deux volumes brochés.

Nous avons averti plusieurs fois que, vu la quantité prodigieuse de brochures qui s'impriment tous les jours sur l'inoculation, nous nous contenterions d'en annoncer les titres uniquement pour ne pas toujours répéter les mêmes choses.

ESSAI sur le rapport des poids étrangers avec le marc de France; lu à l'assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences le 9 Avril 1766, par M. Tillet, de la même Académie. A Paris, de l'Imprimerie Royale, & se trouve chez *Pancoucke*, rue de la Comédie Française; 1766 : in-4° de 70 pages.

Il est difficile de lire sur cette matière rien de plus clair, de plus précis & de plus instructif que ce Mémoire. L'Auteur joint aux connoissances propres du sujet une facilité d'écrire, une élégance qui le fait lire agréablement de ceux même à qui ces sortes de matières sont peu familières.

S E P T E M B R E 1766. 113

SECONDE distribution des planches qui doivent entrer dans le *Traité historique des plantes de la Lorraine.*

Cette distribution contient trente-sept planches nouvelles qui seront bientôt suivies d'une troisième distribution. On joint ici tant la liste des nouvelles que l'on distribue, que de celles qui ont déjà été distribuées. La souscription de l'ouvrage est toujours de 60 liv. payables en trois termes. Les planches qu'on donne aux souscripteurs sont très-bien gravées, & font honneur à la libéralité de ceux qui en ont fait les frais & qui y sont nommés, & à l'habileté des Artistes qui les ont exécutées.

ORAISON funebre de très-haut, très-puissant & très-excellent Prince Monseigneur *Louis Dauphin*, prononcée dans l'église du séminaire de Toul, le 21 Mars 1766; par M. l'Abbé *la Cour*, Chanoine de l'église cathédrale de Toul. A Toul, chez *Joseph Carex*, seul Imprimeur de la Ville & de Monseigneur l'Evêque; 1766 : in-4°.

« La religion est vengée par les vertus
» politiques du Dauphin; les vertus po-
» litiques sont sanctifiées & récompensées
» par la religion ».

114 MERCURE DE FRANCE.

PROSPECTUS d'une histoire générale & philologique de la musique ; par M. C. H. de Blainville. Feuille in-4°.

Prendre la science de la musique dès son origine, la parcourir, en développer les différens genres, tel est le plan qu'on se propose dans l'ouvrage dont on ne donne aujourd'hui que le *prospectus*. Le prix pour les souscripteurs sera de 12 livres en feuilles, dont on paiera moitié en souscrivant, & moitié en retirant l'exemplaire. On souscrira jusqu'au premier Octobre prochain, passé lequel tems, le prix sera de 24 liv. pour ceux qui n'auront pas souscrit. On souscrira à Paris chez l'Auteur, rue des Quatre Vents, au bureau de la petite poste, & chez Pissot, Libraire, quai de Conti. L'Ouvrage sera imprimé in-4°.

PROSPECTUS sur une nouvelle édition des Œuvres de Messire Jacques - Benigne Bossuet, Evêque de Maux ; 1766 : in-4°. de 20 pages.

Cette édition se fera in-4°. & l'on promet qu'on y réparera les fautes des éditions précédentes. Le *prospectus* que nous annonçons contient plusieurs particularités remarquables qu'il faut lire dans l'ouvrage même. On le trouve chez Boudet, rue Saint Jacques.

S E P T E M B R E 1766. 115

DÉFENSE de l'Agriculture expérimentale, ou Réfutation de l'extrait de cet ouvrage, inséré dans le Jourual Économique du mois de Juin 1765, pag. 251, 255; par M. de Sarcey de Sutieres, ancien Gentilhomme servant du Roi, précédé d'une lettre écrite à l'Auteur, & de sa réponse. A Paris, chez Claude Hérissant, Imprimeur & Libraire, rue neuve Notre-Dame; 1766: avec permission; brochure in-12.

C'est ici un de ces écrits dont il suffit de rapporter le titre en faveur de ceux que ces sortes de matières & de discussions peuvent intéresser.

LA Clôchette, Comédie en un acte en vers, mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le Jeudi 24 Juillet 1766; par M. Anseaume: la musique de M. Duny. A Paris, chez la veuve Duchesne, rue Saint Jacques, au Temple du Goût; 1766: avec approbation & privilège du Roi, in-8°. prix une liv. 4 sols avec la musique.

On a déjà parlé de cette pièce dans le Mercure précédent; on en parlera encore dans l'article des spectacles; c'est pourquoi on se contentera de cette an-

116 MERCURE DE FRANCE.
nonce qui apprend où elle se trouve imprimée.

Essai sur les maladies qui attaquent le plus communément les gens de mer, contenant une méthode courte & facile pour les connoître, les guérir, & même en préserver; ouvrage utile aux Chirurgiens navigans, & même à tous les marins qui se trouvent dans des bâtimens où il n'y a point de Chirurgiens. On y a joint quelques observations sur la méthode la plus sûre de secourir les noyés, & de traiter les fièvres de l'Isle Saint-Domingue, & des autres Colonies Françoises aux Antilles. Par G. M. Maître-ès-Arts & en Chirurgie. A Marseille, chez J. Mossy, Libraire, au parc. On en trouve quelques exemplaires à Paris chez Lacombe, Libraire, quai de Conti; 1766: un vol. in-12.

En attendant que nous donnions un extrait de cet ouvrage utile, ce titre peut suffire pour en donner une idée.

ORAISON funèbre de très-haut, très-puissant & très-excellent Prince Monseigneur *Louis Dauphin*, prononcée dans l'église des Carmes Déchaussés de la ville de Marseille, en présence de l'Acadé-

mie des Belles-Lettres de la même ville ,
le 22 Mars 1766 ; par M. l'Abbé *d'Ey-*
mar , Chanoine de la Cathédrale , &
Membre de ladite Académie. A Mar-
seille , chez *J. Mossy* , Libraire , au parc ;
1766 : avec privilège ; & se trouve à
Paris chez *Lacombe* , quai de Conti , in-4°.

« La grandeur de l'ame de Mgr le
» *Dauphin* , la bonté de son cœur , en
» ont fait le héros de l'humanité ; pre-
» mier point. Ses vertus & sa piété en
» ont fait le héros de la religion ; second
» point, C'est tout le plan de cet éloge ».

ORAISON funèbre de très-haut , très-
puissant & très-excellent Prince Mgr *Louis*
Dauphin , prononcée par M. l'Abbé *Am-*
phoux , dans l'église des Religieux de
Notre-Dame de la Merci de la ville de
Marseille , le 7 Février 1766. A Avignon ;
& se vend à Marseille chez *J. Mossy* ,
Libraire , au parc , & *Antoine Favet* , Li-
braire , sur le pont ; & à Paris , chez *La-*
combe , quai de Conti ; 1766 ; in-8°.

« Voyons dans Mgr le *Dauphin* une
» vie courte , mais réglée par la sagesse ;
» une longue mort , mais sanctifiée par
» la patience ».

MÊLANGES intéressans & curieux , ou

118 MERCURE DE FRANCE.

Abrégé d'Histoire naturelle , morale , civile & politique de l'Asie , l'Afrique , l'Amérique , & des terres polaires , tomes VI , VII , VIII , IX & X. A Paris , chez *Lacombe* , Libraire , quai de Conti ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; in-12.

Nous avons annoncé avec éloge les cinq premiers volumes de cet ouvrage qui mérite l'accueil que le Public lui a fait. Les cinq tomes suivans qui viennent de paroître , ne démentent point nos éloges , & méritent , comme les précédens , que nous en donnions un extrait détaillé dans un de nos prochains Mercures.

MÉMOIRES secrets , tirés des archives des Souverains de l'Europe , depuis le règne de *Henry IV* ; septième & huitième parties. A Amsterdam , & se trouvent à Paris , chez *Saillant* , Libraire , rue Saint Jean-de-Beauvais ; 1766 : in-12

Nous rendrons compte incessamment de ces deux volumes , comme nous avons déjà fait des six qui ont précédé. Les matieres renfermées dans les deux parties qui paroissent nouvellement , font desirer de plus en plus que l'Auteur ne se lasse point de son travail.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

LA famille noble de *Fiennes*, originaire du Boulonois, vous prie de rendre public, par votre Mercure, qu'elle descend de *Furfy de Fiennes*, dit de *la Planche*, Ecuyer, sieur de *Monthamel*, & qu'elle ne provient pas, comme il est dit dans *l'Histoire de Calais*, tome 11, page 397, d'une branche bâtarde de l'ancienne & illustre Maison de *Fiennes*.

J'ai l'honneur, &c.

LEFBVRE.

Le 21 Août 1766.



A R T I C L E III.
SCIENCE ET BELLES-LETTRES.

A C A D É M I E S.

PRIX d'Eloquence pour l'année 1767.

LE vingt cinquième jour du mois d'Août 1767, fête de Saint Louis, l'Académie Françoisse donnera un Prix d'Eloquence, qui sera une médaille d'or de la valeur de six cents livres *.

Elle propose pour sujet, l'*Eloge du Roi Charles V, surnommé le Sage.*

Il faut que le discours ne soit que de trois quarts d'heure de lecture tout au plus; & l'on n'en recevra aucun sans une approbation signée de deux Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris, & y résidans actuellement.

Toutes personnes, excepté les Quarante de l'Académie, seront reçues à concourir pour le Prix.

* Le Prix de l'Académie est formé des fondations réunies de Messieurs de Balzac, de Clermont-Tonnerre, Evêque de Noyon, & Gaudron,

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais ils y mettront une sentence ou devise telle qu'il leur plaira.

Ceux qui prétendent au Prix sont avertis que s'ils se font connoître avant le jugement, soit par eux-mêmes, soit par leurs amis, ils ne concourront point.

Les ouvrages seront envoyés avant le premier jour du mois de Juillet prochain, & ne pourront être remis qu'à *A. L. Regnard*, Imprimeur de l'Académie Française, rue basse de l'Hôtel des Ursins, ou grand'salle du Palais, à la Providence : & si le port n'en est point affranchi, ils ne seront point retirés.

LETTRE à M. DUPUI, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, au sujet de la solution par lui donnée de la question proposée aux Physiciens dans le JOURNAL DES SAVANS du mois de Mai dernier.

PERMETTEZ, Monsieur, qu'un Physicien de Kérénault en basse Bretagne ait l'honneur de vous faire part de quelques observations auxquelles la question pro-

F.

posée aux Physiciens dans le Journal des Savans du mois de Mai dernier , & la solution que vous en avez donnée , ont donné lieu. Ce problème m'a paru si important que j'ai cru qu'il seroit permis à un Philosophe bas Breton de s'en occuper ; l'esprit de calcul & de géométrie étant de tous les états & de tous les pays.

Voici la question telle qu'elle a été proposée aux Physiciens.

« On suppose qu'un corps A , mû par
 » la force F , parcourant l'espace AB fini ,
 » dans un tems T fini , rencontre à cha-
 » que instant de son trajet AB , un obsta-
 » cle uniforme qui termine son mouve-
 » vement au point B ; on demande de
 » déterminer le tems que le même corps ,
 » mû par la même force F , emploieroit
 » pour parcourir le même intervalle AB ,
 » dans le cas où il n'auroit aucun obstacle
 » à vaincre , pas même celui de la pe-
 » santeur dont on fait abstraction ».

Pour parvenir à la résolution de ce problème , vous appelez R la somme de tous les obstacles que le corps , mû par la force F , doit vaincre pour arriver du point A au point B , & vous observez que la force motrice se distribue à la somme de tous les obstacles , & qu'ainsi le corps s'ar-

ête en B , parce que la force qu'opposent tous les obstacles est égale à la force motrice , ou $F=R$.

2°. Vous observez que , si l'espace *AB* est sans obstacle quelconque , la force motrice *F* reste entière , sans partage , sans distribution.

3°. Appellant ensuite *X* le tems que doit employer le corps dont il s'agit , pour parcourir l'espace *AB* , dénué de tout obstacle , & établissant que les tems sont entr'eux en raison inverse des deux états de la force *F*. Après avoir exprimé l'état de la force *F* dans le premier cas , qui est celui de l'obstacle uniforme , par $\frac{F}{R}$ & dans le second , qui est celui de l'exclusion de tout obstacle , simplement par *F*. Vous en tirez cette analogie $\frac{F}{R} : F ::$

X : *T*. Donc , concluez-vous $\frac{FT}{R} = FX$,

& $X = \frac{T}{R} = \frac{T}{F}$, puisque $F=R$.

Telle est , Monsieur , votre solution. Vous finissez par dire que l'auteur du problème est tenté de croire que *X* est un infiniment petit de *T* ; sentiment que vous ne paroissez pas adopter.

Qu'il me soit permis de vous faire

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

trois observations sur la solution que vous proposez de la question donnée.

Je demande en premier lieu pourquoi exprimant par $\frac{F}{R}$, l'état de la force F , pour le cas de la résistance, vous n'exprimez pas par $\frac{F}{R-R} = \frac{F}{0}$ l'état de la même force pour le cas de non résistance, vu que l'on peut supposer une suite de résistances $R, R-1, R-2, R-3, R-4 \dots \&c.$ décroissantes à l'infini, pour arriver enfin à une résistance $R-R=0$, qui est la résistance proposée pour le second cas de la question.

Ainsi, supposant que la résistance R décroisse à l'infini jusqu'à devenir nulle, il en résulte que l'état de la force $\frac{F}{R}$ se change nécessairement en $\frac{F}{R-R} = \frac{F}{0}$. Et dès-lors votre analogie devient $\frac{F}{R} :$

$\frac{F}{R-R} = \frac{F}{0} :: x : T$. Qui prouve que X est un infiniment petit de T ; de même que $\frac{F}{R} = 1$ est un infiniment petit de $\frac{F}{0}$.

J'observe en second lieu que l'état réel d'une force qui doit vaincre une résistance, doit, relativement au mouvement qu'elle produira, être exprimée par cette force moins cette même résistance, & non point par la force divisée par la résistance. L'expression $\frac{F}{R}$, n'exprime point le mouvement que la force F imprimera au corps A , sur lequel elle exercera son action : si l'on nomme, v , la résistance uniforme que la force F devra vaincre dans chaque moment, l'expression de cette force, relativement au mouvement qu'elle devra produire, sera, à la fin du premier instant, $F - v$, à la fin du second instant, $F - 2v$, & successivement $F - 3v$, $F - 4v$ &c. dans chaque instant suivant ; & quand enfin la somme de toutes les résistances v sera égale à R , c'est-à-dire, quand $S. v = R$, dès-lors l'expression du mouvement sera $F - R = 0$. Expression bien différente de $\frac{F}{R} = 1$, qui résulte de vos principes.

Votre méprise ici est d'exprimer par l'unité, ce qui doit être exprimé par zéro, parce qu'il vous plaît très-gratuitement de diviser la force F , par la résistance R ,

126 MERCURE DE FRANCE.

que vous lui faites égale, pour exprimer l'état de la force F dans le cas de la résistance, au lieu de soustraire R de F , qui est le véritable état de cette force dans le moment où $R = S$. $v = F$. Si donc vous voulez exprimer les deux états de cette force pour l'instant où $R = S$. $v = F$, votre analogie sera $F - R = 0 : F :: X : T$, qui démontre encore que X est *un* infiniment petit de T . L'analogie précédente donne $\frac{F}{R} = 1 : \frac{F}{R-R} = \frac{F}{0} :: X : T$; ou $1 : \frac{F}{0} :: X : T$. L'on aura donc, en divisant, $\frac{0}{F} = \frac{X}{T}$. Et comme la présente analogie donne $0 : F :: X : T$; & en divisant $\frac{0}{F} = \frac{X}{T}$, il en résulte que ces deux analogies ne sont au fond que la même analogie, & en conséquence que X est un infiniment petit de T .

J'observe enfin en troisieme lieu que l'expression même $X = \frac{F}{T}$ résultante de votre propre analogie, entendue comme il convient, désigne toujours que X est *un* infiniment petit de T , vû que F , qui divise T , est infiniment grand par rapport à T . Et en effet le tems T est une

quantité purement linéaire, & la force F une grandeur de deux dimensions ; car toute force motrice F produit toujours deux choses : 1°. un tems T : 2°. une vitesse V , & est par conséquent toujours égale au tems multiplié par la vitesse. Ainsi $F=TV$, & TV étant toujours égal à l'espace E parcouru, il s'ensuit que $F=TV=E$, puisqu'en effet l'effet ultérieur de la force étant de produire l'espace, l'espace qui est toujours le produit du tems par la vitesse, sera donc toujours égal à la force, comme la cause est égale à son effet. Or que le tems T soit supposé exprimé par une ligne, & la vitesse V par une autre ligne, il est clair que TV sera une surface. Mais toute surface est infinie par rapport à une ligne droite. Donc $\frac{T}{F} = \frac{T}{TV}$ est une quantité infiniment petite ; puisque TV , qui est une surface, une grandeur de deux dimensions, est infiniment grande par rapport à T qui est purement linéaire. Posons, pour rendre ceci plus sensible, que la même ligne exprime le tems T & la vitesse V , ou, ce qui revient au même, que le tems soit égal à la vitesse ; alors $\frac{T}{TV} = \frac{T}{TT} = \frac{T}{F}$. Si l'on fait actuelle-

F iv

128 MERCURE DE FRANCE.

ment le tems T égal à 1 moment , dès lors $\frac{T}{TT} = \frac{1}{1} = 1$. Si le tems fini T , qui est susceptible de division à l'infini , est divisé en deux momens égaux , alors

$$T=2 , \& \text{ par conséquent } \frac{T}{TT} = \frac{2}{4} = \frac{1}{2}.$$

Or $\frac{1}{2}$ est moindre que 1. Si l'on divise le le même tems T en trois momens égaux ,

$$T=3 , \& \text{ alors } \frac{T}{TT} = \frac{3}{9} = \frac{1}{3} , \text{ qui est}$$

moindre que $\frac{1}{2}$. En continuant de diviser ainsi , le même tems fini T en un plus grand nombre de momens égaux ,

$\frac{T}{TT}$ fera successivement égal à une quantité toujours moindre , $\frac{1}{4} , \frac{1}{5} , \frac{1}{6} , \frac{1}{7} \dots \&c.$

& si enfin le tems T étoit divisé en un nombre infini de momens égaux , ainsi qu'on doit le concevoir divisé , pour avoir la somme des élémens du tems , il est clair alors que l'expression $\frac{T}{TT}$ fe-

roit une quantité infiniment petite. Donc

$$\frac{T}{F} = \frac{T}{TV} = \frac{T}{TT} \text{ est une quantité infi-}$$

niment petite. Car vous remarquerez , Monsieur , qu'il ne vous est point libre ici de diviser le tems fini T dans un nombre arbitraire de momens égaux ,

Votre solution ne vous donnant que

$$\frac{T}{F} = \frac{T}{TV} = \frac{T}{TT}, \text{ (dans le cas où l'on$$

supposera $T=V$,) vous ne pouvez déterminer arbitrairement le nombre de momens égaux dans lequel il conviendra de diviser le tems T ; car si vous vous fixiez à deux , à trois , à quatre . . . &c. momens , il ne tiendrait qu'à moi de diviser le même tems T dans un plus grand nombre de momens égaux , & de trouver en conséquence le tems x cherché toujours plus petit. Ce qui démontre

que votre expression $x = \frac{T}{F}$ ne renferme rien de déterminé , ni de fini , puisque vous ne pouvez déterminer , même arbitrairement , aucun nombre fini de parties du tems donné T , qu'on ne puisse en assigner un autre beaucoup plus grand , & trouver en conséquence le tems cherché toujours plus petit. Vous voilà donc forcé à diviser le tems T dans un nombre infini de momens égaux , & dès-lors

$$\frac{T}{TT} = \frac{T}{F} = \frac{T}{VT} \text{ devient un infiniment}$$

petit. C. Q. F. D.

J'ajoute que dès qu'il est démontré , comme il vient de l'être , qu'une force F appliquée à un corps qui n'oppose au-

$F \quad v$

130 MERCURE DE FRANCE.

cune résistance, lui fait parcourir une espace E fini dans un tems X infiniment court, il s'ensuit que la vitesse V de ce corps doit être infinie; & attendu que cet état est impossible dans la nature, où l'on ne voit nulle vitesse infinie, il en résulte encore que tout corps, quel qu'il soit, résistera toujours, soit dans le plein, soit dans l'espace pur, à l'action de toute force motrice qui seroit établie pour le mouvoir. Qu'en conséquence la résistance R sera toujours en rapport fini avec la force F donnée pour la vaincre. Et comme la somme de toutes les résistances R doit toujours être égale à la force F , il s'en suit que tout mouvement, tant céleste que terrestre, doit toujours finir dans un tems plus ou moins éloigné, puisqu'il y aura toujours un tems fini T où $S.R = F$ & où par conséquent $F - S.R = 0$.



NOUVELLE solution de ce problème important sur le jet des bombes ; par le fils de M. TRINCANO , Professeur de Mathématiques de l'Ecole Royale des Chevaux-Légers de la Garde Ordinaire du Roi , Maître de Mathématiques en survivance des Pages de la Chambre de Sa Majesté, &c.

P R O B L Ê M E.

Déterminer l'angle sous lequel on doit pointer le mortier pour atteindre un but situé au-dessus, ou au-dessous, ou au niveau de la batterie avec une charge de poudre donnée.

LA premiere solution de ce problème proposé à l'Académie des Sciences par M. Blondel, Maréchal des Camps & Armées du Roi , est de M. Buot , la seconde de M. Romer , & la troisieme de M. de la Hire ; M. Blondel dit en avoir trouvé une quatrième qu'il ne donne pas ; j'ai tenté la résolution de ce problème par le calcul algébrique , il m'a donné pour résultat une solution complete qui détermine

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

tous les cas. Voici mon procédé en faveur des Géomètres de mon âge , & particulièrement en considération de MM. les Eleves du Corps Royal de l'Artillerie ; cette matiere fait un point capital de ce qu'ils doivent savoir , &c.

Solution. Soit le sommet O d'une montagne situé au-dessus du niveau ABE de la batterie A ; la force du jet ou la moitié de l'amplitude horisontale sous l'angle de 45 degrés avec la charge donnée , représentée par AT ; on sçait que cette droite AT est le quart du parametre du diametre AM de la parabole à décrire ; ainsi ce parametre sera $AR = PAT = 4$. Cela posé , si je suppose le problème résolu , & que $AD = y$ est la ligne de projection , la verticale correspondante $DO = X$ sera la ligne de chute égale à l'abscisse AM de la parabole cherchée AVO , correspondante à l'ordonnée $OM = AD = y$: mais dans toute parabole le carré d'une ordonnée à un diametre est égale au rectangle de l'abscisse par le parametre de ce diametre , on aura donc $AD^2 = MO^2 = DO \times AR = AM \times AR$ ou $px = yy$.

Dans ce problème , la distance horisontale de la batterie à l'objet O , exprimée par $AB = b$ est donnée de même que

S E P T E M B R E 1766. 133

la hauteur de la montagne $BO = a$, où il est facile de déterminer ces deux lignes par la trigonométrie; on aura donc $DB = a + x$, & dans le triangle rectangle

ABD , on a $\overline{AB}^2 + \overline{BD}^2 = \overline{AD}^2$ ou $bb = aa + 2ax + xx = yy$, mais $px = yy$, donc $bb + aa + 2ax + xx = px$, d'où, transposant px dans le premier membre de l'équation & $bb + aa$ dans le second, on aura $xx + 2ax - px = -bb - aa$; & si pour rendre le premier membre un carré parfait on ajoute le carré de la moitié du coefficient $2a - p$, du second terme $2ax - px$, on aura $xx + 2ax - px + aa - ap + \frac{1}{4}pp = aa - ap + \frac{1}{4}pp - bb - aa$, ou $xx + 2ax - px + aa - ap + \frac{1}{4}pp = \frac{1}{4}pp - bb - ap$, & si on tire la racine carrée de part & d'autre, on aura $x + a - \frac{1}{2}p = \sqrt{\frac{1}{4}pp - ap - bb}$, ou

faisant passer $a - \frac{1}{2}p$ dans le second membre, on aura $x = \frac{1}{2}p - a \pm \sqrt{\frac{1}{4}pp - ap - bb}$; formule qui renferme tous les cas pour les jets au-dessus de l'horison de la batterie. Elle fait voir 1°. que le problème est impossible toutes les fois que $\frac{1}{4}pp$ sera plus petit que $ap + bb$; car, dans ce cas, on auroit une racine imaginaire, puisqu'il faudroit tirer la racine carrée d'une

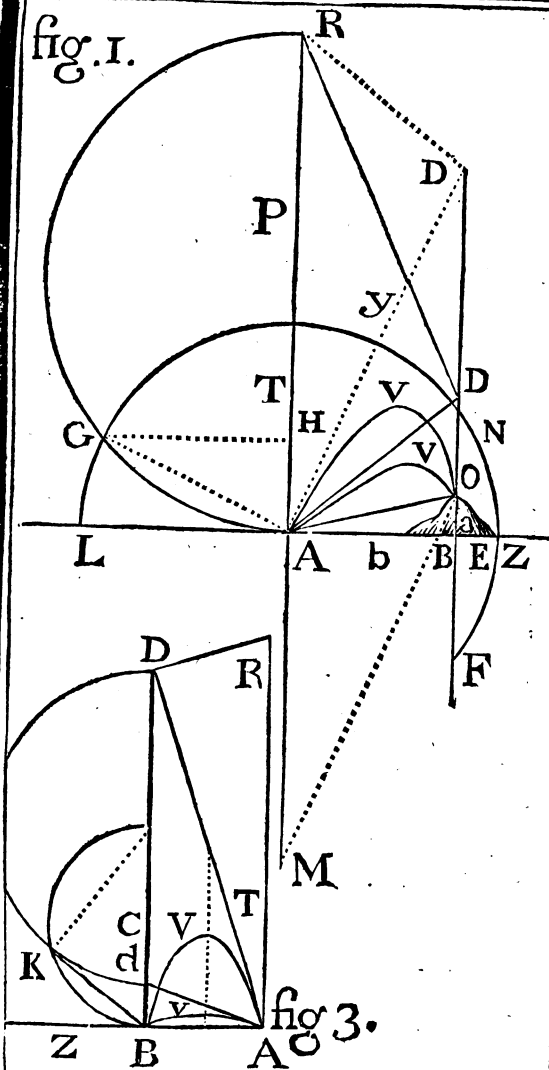
134 MERCURE DE FRANCE.

grandeur négative, racine qui n'existe pas; 2°. il faut ici que a soit moindre que $\frac{1}{4}p$; car si $a = \frac{1}{4}p$, l'équation devient $x = \frac{1}{4}p \pm \sqrt{bb}$, valeur imaginaire; 3°. il faut donc dans tous les cas possibles que $\frac{1}{4}pp > ap + bb$, & que $b < \frac{1}{2}p$; car si $b = \frac{1}{2}p$, on auroit $bb = \frac{1}{4}pp$, & l'équation deviendrait $x = \frac{1}{4}p - a \pm \sqrt{-ap}$, valeur imaginaire; 4°. enfin, si $a = 0$, l'équation devient $x = \frac{1}{4}p \pm \sqrt{\frac{1}{4}pp - bb}$ qui est la formule pour les portées horizontales; elle fait voir que le problème n'est possible que lorsque la portée horizontale b est égale ou plus petite que $\frac{1}{2}p$, double de la force de la charge C. Q. F. R.

Construction de l'équation $x = \frac{1}{4}p \pm \sqrt{\frac{1}{4}pp - bb}$, ou de la formule pour les portées horizontales.

Je décris fig. 3. sur la verticale $BL = \frac{1}{2}p$ un demi-cercle BKL ; je porte la distance horizontale $AB = b$ du point B où la bombe doit tomber sur la circonférence en K ; je tire la corde $BK = AB = b$ & $LK = \sqrt{\frac{1}{4}pp - bb}$ par la propriété du triangle rectangle BKL du point L , comme centre & pour rayon $LK = \sqrt{\frac{1}{4}pp - bb}$;

fig. I.



136 MERCURE DE FRANCE.

je décris le demi-cercle dKD , ce qui détermine les directions AD , Ad , ou les angles DAB , dAB , sous lesquels on doit pointer le mortier pour atteindre le but B ; car, par cette construction $x = DB$

$= \frac{1}{2}p + \sqrt{\frac{1}{4}pp - bb}$ & $x = dB = \frac{1}{2}p - \sqrt{\frac{1}{4}pp - bb}$. Les droites DB , dB étant déterminés, les angles DAB , dAB sous lesquels on doit tirer le sont aussi; puisque dans les triangles rectangles DAB , dAB , on connoît les côtés AB , DB ; AB , dB ; qui forment l'angle droit DBA ; on trouvera donc la valeur des angles DAB , dAB , par ces deux analogies de trigonométrie.

1°. Le côté AB est au côté BD comme le sinus total est à la tangente de l'angle cherché DAB .

2°. Le côté AB est au côté Bd comme le sinus total est à la tangente de l'angle cherché BAd . C. Q. F. 1°. D.

Fig. 1. Construction de l'équation $x = \frac{1}{2}p - a \pm \sqrt{\frac{1}{4}pp - ap - bb}$, formule pour les portées au-dessus du niveau de la batterie.

Je décris sur $AR = p = 4AT$ un demi-cercle; je fais $AH = AT - BO = \frac{1}{4}p - a$; je tire l'ordonnée HG & la corde AG .

$\equiv \sqrt{\frac{1}{4}pp - ap}$, par la propriété du cercle, du point A comme centre avec une ouverture de compas $\equiv AG = \sqrt{\frac{1}{4}pp - ap}$; je décris une portion de cercle LNEF qui coupe la verticale indéfinie BO en N & en F, ce qui donne $BN = FN$ moyenne proportionnelle entre $LB = \sqrt{\frac{1}{4}pp - ap} + b$ & $BE = \sqrt{\frac{1}{4}pp - ap} - b$; conséquemment $BN = BF = \sqrt{\frac{1}{4}pp - ap - bb}$; je fais $ND = \frac{1}{2}p$, on a donc $BD = \frac{1}{2}p + \sqrt{\frac{1}{4}pp - ap - bb}$ & $OD = \frac{1}{2}p - a + \sqrt{\frac{1}{4}pp - ap - bb} = x$; je fais $Fd = \frac{1}{2}p$ conséquemment $od = x = \frac{1}{2}p - a - \sqrt{\frac{1}{4}pp - ap - bb}$, ce qui donne les directions cherchées AD, Ad, ou les angles DAB, dAB, sous lesquels on doit pointer le mortier pour atteindre le but O, situé au-dessus du niveau de la batterie A; les angles DAB, dAB se déterminent par les analogies ci-dessus. C. Q. F. 2° D.

Quoique la formule précédente, fig. 2. pour les portées au-dessus du niveau de la batterie, peut servir pour les portées au-dessus du niveau, je vais en faire le calcul. En nommant $DO = x$, $BO = a$, $AB = b$, on aura $DB = x - a$, $AD = y$;

138 MERCURE DE FRANCE.

le triangle rectangle DBA donne $\overline{AD} = \overline{DB} + \overline{AB} = DO \times AR$ ou $yy = xx - 2ax + aa + bb = px$, d'où $xx - 2ax - px + aa + ap + \frac{1}{4}pp = aa + ap + \frac{1}{4}pp - aa - bb = \frac{1}{4}pp + ap - bb$, tirant la racine quarrée, & transposant, on aura enfin

$x = a + \frac{1}{2}p \pm \sqrt{\frac{1}{4}pp + ap - bb}$; équation pour les portées au dessous du niveau de la batterie qui se construit comme la figure 2 l'indique; on fait $AA = AT + BO = \frac{1}{4}p + a$; on a de même $BN = \sqrt{\frac{1}{4}pp + ap - bb}$, $ND = \frac{1}{2}p$ & $x = DO = a + \frac{1}{2}p + \sqrt{\frac{1}{4}pp + ap - bb}$; enfin si on fait $Fd = \frac{1}{2}p$, on aura $dO = x = a + \frac{1}{2}p - \sqrt{\frac{1}{4}pp + ap - bb}$; le reste comme ci-dessus C. Q. F. enfin D.

J'ai dis que j'étois un jeune Géometre; ceux qui seront curieux de savoir mon âge, la solution du problème suivant leur apprendra. Je serois flatté que Messieurs les Eleves de l'artillerie & du génie voulussent employer un moment de leur loisir à la résolution de ce problème, c'est une conséquence à déduire du principe dont M. le Camus a fait usage dans la construction de son pro-

S E P T E M B R E 1766. 139
blème des trois points N , O , A ; ou si
ce principe que M. le Camus paroît avoir
omis à dessein , leur est inconnu , ils le
trouveront dans ma solution de ce pro-
blème sur le jet des bombes ; ils me
donneront par là des preuves certaines
que manouveller solution leur est agréable..

Problème. Si on ajoute quinze ans à
l'âge que j'aurai le 19 Septembre 1766 ,
& qu'on multiplie ce nombre d'années
par l'âge que j'aurai alors , on aura un
produit qui surpassera autant 320 , que
l'âge que j'aurai pour lors excédera huit
ans.

*EXTRAIT * d'un Mémoire lu à l'Académie
des Sciences au mois d'Août 1765 , au
sujet des Éclipses de Soleil des 16 Août
1765 , & 5 Août 1766. On ne donne
ici que ce qui concerne l'Éclipse de cette
année 1766. Par M. DUVAUCEL.*

LES éclipses de soleil ont été de tout
temps des phénomènes intéressans , soit
qu'elles fussent partiales ou totales. Et leur

* Cette Pièce auroit paru plutôt, si les bornes du
Mercure l'eussent permis.

140 MERCURE DE FRANCE.

révolution périodique , qui est environ de dix-huit ans onze jours , faisant qu'une observation faite d'une éclipse peut procurer plus de précision dans l'annonce que l'on fera lors de son retour en corrigeant l'erreur des tables , il arrive qu'il est non-seulement nécessaire de les calculer , mais encore on ne peut employer trop d'exactitude dans leurs calculs ; c'est aussi à quoi l'on a eu égard. Et ce n'est que d'après un calcul rigoureux qu'on a tiré les résultats qui suivent ; & ceci est d'autant plus nécessaire pour l'éclipse de cette année , qu'elle se trouvera être visible à Paris dans plusieurs de ses retours périodiques , comme on le verra ci-après. On a marqué aussi en quels endroits cette éclipse doit paroître annulaire.

La conjonction a été calculée avec les tables de M. *Clairaut* ; il se trouve qu'elle arrivera à Paris le 5 Août , à cinq heures cinquante-deux minutes , cinquante-cinq secondes du soir ; la latitude au temps de la conjonction sera de trente-deux minutes quarante-deux secondes. Ensuite ayant fait les calculs nécessaires , j'ai cherché de quelle grandeur l'éclipse sera à Paris , Louisbourg , Quebec , Boston & à Saint-Yago , une des îles du Cap-Verd.

S E P T E M B R E 1766. 148

A Paris.

L'éclipse commencera à 5 heures 45 minutes 30 secondes ; le point du contact du bord inférieur du soleil, faisant avec son vertical un angle de 37 degrés 24 minutes. La plus grande phase arrivera à 6 heures 36 minutes 4 secondes, la grandeur de l'éclipse étant alors de 12 minutes 33 secondes, ou 4 doigts & $\frac{8}{10}$ de doigt. Le soleil se couchera à 7 heures 25 minutes, éclipsé d'une minute 58 secondes. .

A Louisbourg.

La plus grand phase arrivera à 2 heures 9 minutes 24 secondes du soir, la grandeur de l'éclipse étant alors de 30 minutes 23 secondes. Le soleil débordera du côté du nord d'une minute 13 secondes, & du côté du midi de 37 secondes. La durée de l'anneau sera de 6 minutes 10 secondes.

A Québec.

La plus grande phase arrivera à une heure 40 minutes 28 secondes du soir, la grandeur de l'éclipse étant de 27 minutes 30 secondes, ou 10 doigts & $\frac{4}{10}$ de doigt. Le soleil débordera du côté du midi de 4 minutes

142 MERCURE DE FRANCE.

9 secondes. Il ne s'en faudra que de 2 minutes 20 secondes que la lune ne soit tout à fait sur le soleil.

A Boston.

La plus grande phase arrivera à une heure 13 minutes du soir, la grandeur de l'éclipse étant alors de 24 minutes 20 secondes, ou 9 doigts & $\frac{2}{10}$ de doigt.

A Saint-Yago.

La plus grande phase arrivera à 6 heures du soir, la grandeur de l'éclipse étant alors de 29 minutes 50 secondes. Le soleil débordera du côté du midi d'une minute 36 secondes, & du côté du nord de 20 secondes. La durée de l'anneau sera de 3 minutes 15 secondes. Le soleil se couchera éclipse de 18 minutes 25 secondes.

Les différens endroits de la terre où cette éclipse sera annulaire seront disposés ainsi qu'il suit, sçavoir au lever du soleil à 4 heures 15 minutes du matin, sous la latitude 55 degrés 41 minutes 40 secondes, & 197 degrés 19 minutes 30 secondes de longitude; à huit heures $\frac{1}{2}$ du matin, sous la lat. de 65 degrés 30

S E P T E M B R E 1766. 143
minutes, & 255 degrés de longitude. Ce
fera ici le lieu où la centralité fera la
plus proche du pôle, ensuite elle ira en
s'éloignant; cette pénombre traversera la
baye d'Hudson, le pays méridional de la
terre des Esquimaux, l'embouchure du
fleuve S. Laurent, l'Isle Royale & la par-
tie boréale de l'Acadie, traversera l'o-
céan, & sera annulaire à 5 heures du
soir, sous le 21 degrés 53 minutes de
latitude, & 343 degrés 24 minutes de
longitude; endroit remarquable en ce
que c'est un point où l'éclipse du premier
Avril 1764 fut aussi annulaire sur les 7
heures environ du matin; enfin elle aura
lieu aux Isles du Cap-Verd, & finira au
coucher du soleil sous le 14 degrés 13 mi-
nutes 10 secondes de latitude & 0 degré
32 minutes 15 secondes de longitude.

Cette éclipse fut observée à Paris le
11 Juin 1676; sa plus grande phase fut de 6
doigts environ sur les 9 heures du matin;
on l'observa aussi en 1694 le 22 Juin.
Sa plus grande phase fut aussi de 6 doigts,
& arriva à 4 heures après midi. En 1730,
le 14 Juillet, on l'observa à Paris vers
sa fin, le soleil s'étant levé, éclipsé de 3
doigts; & en 1743, le 25 Juillet, elle fut
de 9 doigts 25' sur les 10 heures 55 mi-
nutes du matin; & elle fut annulaire en

144 MERCURE DE FRANCE.

Ecosse, où M. le Monnier s'étoit transporté exprès pour l'observer. En 1802, le 27 Août, à 5 heures 37 minutes du matin, le soleil se leva éclipié de 4 doigts 55' ; & en 1820, le 7 Septembre à 11 heures 40 minutes du matin, le soleil sera éclipié de 9 doigts 10 minutes. Elle aura encore lieu à Paris en 1874 le 10 Octobre sur les 10 $\frac{1}{2}$ du matin, elle sera d'environ 4 doigts 15 minutes ; mais ce tems se trouve si éloigné, qu'il cesse de nous intéresser.

SÉANCE publique de la Société Littéraire de CHALONS-SUR-MARNE.

CETTE Société a tenu le 19 Février 1766 une séance publique, dans laquelle a été lu un Mémoire de M. de Chulette, sur le gouvernement des troupeaux, & les moyens de multiplier les prairies en mettant à profit les usages des communautés.

M. de Chulette réduit à trois chefs les inconvéniens qui se trouvent dans la façon ordinaire de gouverner les troupeaux.

Premier inconvénient : les troupeaux ne sont point assez nourris, & la plu-
part

part de leurs alimens sont mal sains. Les meilleurs sont destinés au cheval ; les bestiaux & autres troupeaux pendant un hiver de cinq à six mois , sont nourris des pailles les plus chétives , souvent gâtées. Si on les mène en pâture , ils sont forcés de se remplir d'herbages gelés , corrompus & pourris. Après l'hiver , ces animaux exténués n'ont d'autre ressource que l'herbe qui commence à se reproduire , & qui est détruite aussi-tôt qu'elle paroît. Après la récolte , qui est le meilleur tems , les troupeaux ont consommé en deux mois les herbes qui pouvoient leur fournir une nourriture convenable ; il ne reste de ressource pour les deux autres mois que les pousles des grains qui , étant tombés sur terre pendant la récolte , ont germé & fournissent une herbe pernicieuse pour les bêtes à laine.

Pour procurer aux bestiaux & autres troupeaux une nourriture saine & abondante , il n'est pas de moyen plus efficace que de changer en prairies artificielles toutes les prairies naturelles , à commencer par celles qui sont ingrates & stériles. Telles sont en particulier ces étendues immenses connues sous le nom de *pâtis* , usages ou communes , terrains qui ne sont d'aucun rapport , & ne servent qu'à

G

entretenir l'abus ; une communauté y jet-
tant ses troupeaux, sans s'embarrasser s'ils
peuvent s'y nourrir ou non. L'expérience
a démontré que ces terrains étant culti-
vés, produiront huit fois plus de four-
rages. Les bestiaux pourront se nourrir
dans les étables ; la population de l'es-
pèce devenue plus saine & plus vigou-
reuse, fera des progrès sensibles ; l'Agric-
ulture y gagnera par la qualité des en-
grais qui seront infiniment meilleurs.

Second inconvénient : les troupeaux
sont les trois quarts du tems épars dans
les campagnes. On ne peut douter que
l'intempérie & les vicissitudes des saisons,
les diverses propriétés & abus des ali-
mens, ne soient les causes les plus pro-
chaines des maladies qui attaquent ces
animaux. D'ailleurs, ces courses nous font
perdre les engrais qu'on en pourroit tirer.

Troisième inconvénient : les troupeaux
gouvernés comme ils le sont ordinaire-
ment, gênent l'agriculture, & s'oppo-
sent à ses progrès. Les troupeaux conduits
dans les endroits écartés sur les bords
des grains ensemencés, y causent des dé-
gâts, soit avec leurs pieds, soit en brou-
tant les lisieres des grains, en abattant
les berges des fossés & les comblant, en
rongeant les haies, & forçant les clô-
tures.

On ne devoit les mener aux champs que pour les exercer une heure ou deux par jour aux heures les plus favorables , & non pour y chercher leur subsistance.

Il résulte de ce Mémoire que les bestiaux gouvernés suivant la méthode y indiquée , se multiplieront , les engrais par conséquent , ce qui conduit à une double abondance.

Ensuite ont été lues de nouvelles observations de M. *Vanier* , D. M. à Vitri , sur la culture du froment & du seigle ordinaires.

Première observation fondée sur l'expérience. Le froment & le seigle semés après l'hiver au temps qu'on sème les mars , donneront un beau fannage , mais point d'épis. Le seigle & le froment sont des plantes bisannuelles qui ne fleurissent & ne fructifient que la deuxième année , quelque chose qu'on fasse pour obtenir leur fruit plutôt.

Mais ces deux espèces de grains semés au temps des mars soutiendront l'hiver suivant , quelque rude qu'il puisse être , donneront leurs épis quelques jours avant les autres , mais beaucoup plus nombreux & plus forts.

Seconde observation. Du froment semé le premier Août , a levé parfaitement ,

C ij

148 MERCURE DE FRANCE.

& a rendu l'année suivante une belle moisson qui s'est trouvée mûre quinze jours avant celle des fromens semés en Octobre. Cette avance de récolte peut être regardée comme un avantage, sur-tout dans les années froides & pluvieuses.

Troisième observation. Le froment semé au mois d'Août 1763, étoit de la récolte de 1762, ce qui prouve que le froment germe bien, quoique semé après une année de récolte.

On a expérimenté avec succès de ne semer du froment que de l'année précédente. On ménage la paille, n'étant point obligé de battre le froment de l'année pour la semence. Le grain de l'année précédente est exempt de mille & de charbon; mais il faut semer par journal un demi-boisseau plus qu'à l'ordinaire, peut-être à cause des insectes & des souris qui auroient pu altérer un peu le bled dans les greniers.

La séance s'est terminée par la lecture que M. *Delestrée* a faite de quelques observations sur un phénomène qui s'est présenté à lui dans une plante de mays.

Il est constant que les épis qui portent le grain ne sont pas les mêmes qui portent les fleurs. Cependant il s'est trouvé sur un épi à fleurs une branche qui por-

S E P T E M B R E 1766. 149
toit en même temps & des fleurs & des
embryons garnis de leurs filamens; ces
embryons sont devenus des grains plus
petits à la vérité que ceux des autres épis
à fruits. M. *Delestrée* après avoir rendu
compte de cette découverte, a essayé d'en
découvrir les causes, auxquelles il se pro-
met de donner plus d'étendue.

SÉANCE publique de l'Académie de LA
ROCHELLE.

Extrait d'une Lettre écrite à M. D. L. P.

JE vous envoie, Monsieur, l'extrait de
la séance que l'Académie a tenue le 21 de
ce mois. L'ouverture s'en fit par M. *Mer-
cier Dupaty*, Trésorier de France hono-
raire, en sa qualité de Directeur. Il lut
des observations sur le Commentaire du
Théâtre de *Corneille* par M. de *Voltaire*,
sujet également épineux & délicat. Comme
cet ouvrage est destiné à l'impression, il
suffira, pour vous donner une idée du
style de l'Auteur, de vous transcrire ici
quelques traits détachés; voici l'exorde:

« Le temps fixe la réputation des Auteurs
» & le degré de gloire dont ils doivent

G iij

» jouir. Tandis qu'il voit se perdre dans
 » les abîmes de l'oubli la réputation usur-
 » pée & éphémère d'une foule d'Ecrivains,
 » il lit au temple de mémoire, gravés en
 » caractères ineffaçables, les noms de *Cor-*
 » *neille* & de *Racine*. Là, ces deux illuf-
 » tres créateurs de la scène françoise, assis
 » au plus haut rang sur le même trône,
 » plongent leurs regards sur la troupe des
 » Auteurs qui ont essayé de marcher sur
 » leurs traces & de courir la carrière dra-
 » matique. La place éminente dont ils
 » sont en possession depuis un siècle ne
 » les a pas mis hors des atteintes de la
 » critique, que l'envie accompagne pres-
 » que toujours. Victimes de la jalousie de
 » leurs contemporains, ils l'ont encore été
 » après leur mort. ... Pour moi, Messieurs,
 » lorsque je lis les sublimes ouvrages du
 » grand *Corneille*, & ceux du tendre *Ra-*
 » *cine*, que sa douceur & son exactitude
 » n'empêchent pas d'être aussi sublime,
 » mes idées s'étendent & s'ennoblissent,
 » je les regarde dans la république des
 » lettres avec autant d'admiration que je
 » contemple dans la nature deux chênes
 » antiques, qui, poussant leurs racines
 » jusqu'au centre de la terre, élèvent leurs
 » têtes altières au-dessus du tonnerre, &c. »

La fin de ce discours fit une impression

flatteuse sur l'auditoire, qui en marqua sa satisfaction. « Permettez-moi, Messieurs, » dit l'Orateur, de vous rendre des témoignages publics de la reconnoissance dont je suis pénétré. En accordant parmi vous une place à mon fils, quelles obligations ne vous aurons-nous pas l'un & l'autre ? Il prendra de vous, Messieurs, des leçons de cette véritable philosophie, qui, cherchant sans cesse à connoître & à pratiquer la sagesse & la vertu, ne travaille qu'à en inspirer l'amour aux autres hommes. Il apprendra que la première loi de la philosophie, & la première qualité d'un homme de lettres, est de se rendre utile & agréable à la société ; utile, en lui faisant part avec modestie du fruit de son travail ; agréable, par une douceur de mœurs & de caractère qui en font tout le charme : il en pourra donner des exemples dans vos écrits & dans votre commerce, & les progrès qu'il fera feront la meilleure manière dont il pourra justifier votre choix ».

M. de Montaudouin, Associé de l'Académie, si célèbre par l'étendue de son commerce, & par-là même le bienfaiteur de la patrie, joint aux connoissances les plus profondes de son état, un goût éclairé des belles-lettres. Le Lycée Rochelois a

souvent retenti de ses ouvrages ; je ne veux rien ôter du Mémoire qu'il avoit envoyé à l'Académie, & qui fut lu par M. de la Faille. Il n'y a pas aujourd'hui un seul homme de génie dans toute l'Europe qui ne s'intéresse aux matières du commerce, sur-tout quand elles sont traitées par les maîtres.

Observations sur le commerce.

Il est des préjugés utiles que l'on doit respecter, il en est de nuisibles que tous les bons esprits doivent s'efforcer de détruire. Il n'en est point de plus capable d'affecter la puissance réelle & relative d'une nation, que l'indifférence pour une profession aussi nécessaire que celle du commerce. En vain la législation s'est efforcée de répandre sur les négocians la considération qui est dûe à tant de titres à leurs travaux ; en vain nos meilleurs écrivains ont concouru au même but, en faisant connoître leur utilité. Par quelle fatalité la raison humaine, qui a fait tant de progrès depuis quelque temps, & qui commence à préférer l'utilité au frivole, & le travail honorable à la honteuse oisiveté, n'a-t-elle pas encore pu déraciner les profondes préventions qui s'efforcent

S E P T E M B R E 1766. 153

depuis si long-temps d'avilir le commerce? Déjà l'agriculture, si honorée par les sages & si dédaignée par la multitude, commence à recouvrer ses anciens honneurs. Déjà l'on reconnoît que cette laborieuse classe d'hommes qui s'occupe sans cesse de la subsistance des autres, & qui la prépare par les travaux les plus pénibles, a des droits sur l'estime comme sur la reconnaissance publique. Mais il semble que les éloges que l'on ne peut s'empêcher de faire d'un art qui a pour objet le premier des besoins, seroient incomplets si on ne les accompagnoit d'une satire toujours amère, souvent indécente du commerce; & l'on peut dire en général que les plus grands panégyristes de l'agriculture sont en même temps les plus grands détracteurs du commerce. Il ne s'agit plus d'examiner si cette dernière profession peut être exercée par la noblesse : on lui fait des reproches bien plus graves ; *c'est*, dit-on, *une classe stérile & même nuisible*. Cependant le commerce est à l'agriculture & aux arts ce que le mouvement est à toute la nature. Arrêtez le mouvement, la vie cesse; & la terre, réduite à l'état d'inertie, ne présentera plus que le palais vaste & lamentable de la mort, & de la désolation qui l'accompagne. L'essence du commerce est la circulation entre

G v

254 MERCURE DE FRANCE.

les hommes des différentes productions de la terre, de l'eau & de l'industrie. En vain une nation aura un grand nombre de cultivateurs: si elle n'a pas des négocians occupés sans cesse à calculer les besoins de l'univers & à ouvrir des débouchés aux fruits de cette culture, au sein de l'abondance elle se trouvera dans la misère, elle manquera de tout, excepté de ce qui est nécessaire pour satisfaire le premier des besoins. Elle sera sans finances, par conséquent sans puissance & sans considération au dehors. Ses cultivateurs seront découragés par la richesse même de leurs moissons, & la récompense de leurs travaux sera d'autant plus bornée qu'ils sont plus fructueux en apparence. Considérez, au contraire, une nation sans sol propre à la culture, mais adonnée à la navigation & au commerce, elle saura se faire de vastes campagnes de la mer même: elle fera plus; elle aura sans cesse d'amples provisions de grains, & elle pourvoira aux besoins même des peuples qui les ont cultivés. Tel est l'empire du commerce, qu'il peut réparer tout, jusqu'à l'oubli de la nature, & que sans lui tout languit, & l'abondance est une ruine. C'est donc une grande erreur de croire que l'agriculture seule est la base de la puissance. Il n'y a que l'agriculture, fécondée par l'industrie.

S E P T E M B R E 1766. 155

& par le commerce, qui puisse revêtir un corps politique de toute la force dont il est capable. La méprise des Ecrivains qui ont traité cette importante matière, vient de ce qu'ils ont considéré une nation comme isolée, & n'ayant aucune relation avec les autres. Mais les peuples de l'Europe ne sont pas dans ce cas : ils sont dans une rivalité continuelle, & des besoins mutuels les mettent dans une sorte de dépendance réciproque. Il est évident que le peuple qui fera le commerce le plus étendu prendra l'ascendant sur les autres, & deviendra avec le temps le peuple dominateur. L'avarice des nations, dit le sublime *Montesquieu*, se dispute les meubles de tout l'univers. Le peuple qui possède le plus d'effets mobiliers est le plus riche. Il résulte de ces vérités incontestables, que la puissance des nations se mesure sur le nombre de ses négocians, de ses matelots, de ses navires, &c. En 1600 l'Angleterre avoit en argent monnoyé six millions cinq cents mille livres sterlings. En autres effets mobiliers, dans lesquels on comprend les navires & les maisons, 130 millions.

En fonds de terres . 80 mill. 166 m. 666.

Total, . . . 216 millions $\frac{2}{3}$.

En 1660 elle avoit plus
du double.

G. vi.

156 MERCURE DE FRANCE.

En 1688 elle avoit près
du triple.

En 1749 l'argent mon-
noyé montoit à . . . 30 millions.

Les autres effets mobi-
liers à 600 millions.

Les fonds de terre à . 370 millions.

1000 millions sterl.

Ainsi, dans moins d'un siècle & demi, la
richesse de l'Angleterre s'est accrue à peu
près dans la progression de 1 à 5. Ce fait
seul suffit pour prouver les grands avan-
tages que le commerce procure. Il se trouve
lié à un autre fait qui donne à cette preuve
l'évidence la plus complète. On évaluoit
en 1660 la marine marchande angloise à
500 mille tonneaux, en 1688 à 800 mille,
& en 1749 à 1600 mille. Ainsi la naviga-
tion angloise a doublé en soixante-un ans.

On peut juger de-là si les négocians font
une classe stérile & nuisible, & si le com-
merce extérieur est peu important. Mais
pourquoi combattre sérieusement des er-
reurs aussi visibles ? Pourquoi s'amusar à
démontrer des vérités qui sont des axio-
mes ? Quand on est obligé, dit un grand
homme, de prouver des vérités aussi clai-
res, on court risque de perdre sa peine.
Terminons ces observations avec un Poëte :

» *Aversus mercaturis delirus, & amens* ».

S E P T E M B R E 1766. 157

Vous croirez difficilement, Monsieur, que le discours qui suit soit l'ouvrage d'un homme qui n'a pas vingt ans accomplis. C'est l'éloge du Chancelier de l'Hopital, par M. Mercier Dupaty fils ; Trésorier de France, qui paya ainsi le tribut de sa réception. J'ai pensé que pour vous faire mieux connoître le mérite de ce discours il falloit vous en donner, non pas l'analyse, mais différens morceaux qui eussent entre eux une sorte de liaison. On ne voit guère dans un extrait que ce que l'analyste veut montrer, mais on découvre l'Auteur en entier dans les citations de son ouvrage ; celui-ci commence par ce tableau :

« Le seizième siècle produisit en même
» temps toutes les vertus & tous les crimes ;
» semblable à ces climats où l'on voit les
» différentes saisons à côté l'une de l'autre.
» On diroit que la nature ait choisi ce
» temps pour se donner à elle-même le
» spectacle de toutes ses forces. Je la vois
» d'abord allumer chez tous les peuples le
» génie, le fanatisme & l'ambition ; éten-
» dre les bornes des sciences & des empi-
» res ; & pour rendre la fermentation plus
» générale, ouvrir des routes inconnues
» plus près du soleil, & remettre à quelques
» hommes hardis la clef du Nouveau Mon-
» de : ensuite, pour donner & communiquer

158 MERCURE DE FRANCE.

» l'impulsion, elle distribue sur le globe
 » un certain nombre de ressorts, c'est-à-
 » dire, quelques âmes fortes & vigoureu-
 » ses dont les circonstances feront des hé-
 » ros ou des scélérats. Elle enfante au
 » milieu des glaces du nord *Christierne* &
 » *Gustave* ; elle met *Soliman* à Constan-
 » tinople, *Charles - Quint* en Espagne,
 » *Léon X* en Italie, sur les bords de la
 » Seine *François I*, sur ceux de la Tamise
 » *Henry VIII* ; elle fait de plus trois fem-
 » mes, *Elisabeth*, *Marie Stuard* & *Médi-*
 » *cis*, & semble attendre après cela les
 » événemens ».

L'Orateur parle ainsi de la naissance
 de son héros. « La fortune n'approcha
 » point de son berceau, & l'*Hopital*, en-
 » entrant dans la vie, n'y trouva aucun
 » privilège pour être inutile ; il ne fut ni
 » noble, ni riche. Ses ancêtres ne furent
 » sans doute que vertueux, car l'histoire
 » les a passés sous silence. La
 » pauvreté, l'exil, les prisons, furent ses
 » premiers maîtres. Le malheur & la per-
 » sécution s'emparent de sa jeunesse &
 » l'entraînent hors de la France sous un
 » climat étranger. C'est loin de sa pa-
 » trie qu'il va apprendre à lui être utile
 » un jour. Il parcourt toute l'Italie, fuyant
 » devant la guerre, & cherchant la vérité

S E P T E M B R E 1766. 159

» & l'instruction : il la demande à tous les
 » objets , à tous les événemens qui se ren-
 » contrent. Sur un champ de bataille, cou-
 » vert de morts , il vient mettre le prix à
 » la vie des hommes. Au milieu des épreu-
 » ves & des périls son âme se développe
 » & se fortifie ; cependant le plus grand ,
 » le plus impérieux , le plus pressant de
 » tous les besoins , celui de connoître &
 » d'apprendre , le domine sans cesse. C'est
 » à Padouë qu'il viendra se recueillir avec
 » lui-même & forcer la méditation de
 » faire éclore le germe de la vérité dans
 » son cœur. La méditation ! ce supplément
 » pénible de l'expérience ; cette habitude
 » si fatigante & peut-être si funeste à
 » l'homme , qui use & vieillit l'âme
 » comme le temps use le corps » . . .

« L'Italie étoit devenue le temple des
 » arts & l'asyle des muses. Plus séduisant ,
 » plus tendre que la lyre d'*Orphée* , qui
 » ne charma que des tigres , le chalumeau
 » de *Pétrarque* , en célébrant *Laure* , avoit
 » adouci les hommes , & ce fut au flam-
 » beau de l'amour que se ralluma celui des
 » sciences. La nature étoit alors , ou décou-
 » verte , ou devinée , ou pressentie , ou dé-
 » crite par les plus grands Ecrivains ; & les
 » plus habiles Artistes l'imitoient. *L'Arioste*
 » traçoit toutes les bisarreries de l'imagina-

» tion, *Guichardin* prouvoit la morale par
 » des exemples; *Machiavel* s'occupoit à ex-
 » traire de l'histoire tout le poison qu'elle
 » contient, à réduire la tyrannie en prin-
 » cipes, & à apprendre aux hommes tous les
 » moyens de cesser de l'être; *Le Tasse*
 » chantoit *Armide*; *Michel-Ange* peignoit
 » la Divinité ».

Les études de *l'Hopital* sont présentées
 sous ces traits : « Muni d'une raison qu'au-
 » cun instituteur n'avoit corrompue, il se
 » livra à l'étude & aux sciences. . . . Il
 » voit en ouvrant les annales & comparant
 » le passé avec le présent, la force remuant
 » tout dans l'univers physique comme dans
 » le monde moral; les âmes même mises
 » à la chaîne & sous le joug, les autels &
 » les trônes ensanglantés, toutes les infir-
 » mités à l'entrée de la vie & durant son
 » cours, les pestes, le fanatisme & les
 » conquérans : la guerre, souvent moins
 » cruelle que la paix, pendant laquelle
 » l'esclavage germe avec les moissons, cir-
 » cule avec le luxe; presque par-tout &
 » presque toujours l'or, la seule vertu, la
 » justice un vain nom, l'honneur un pré-
 » jugé ou un prétexte, &c. ».

A son retour d'Italie *l'Hopital* entre
 dans le Parlement de Paris. « Dans ces
 » malheureux temps de discorde & de

» trouble tout corrompoit ou étoit cor-
 » rompu. Le Parlement ne voyoit guère
 » parmi ses Membres que des jeunes gens
 » ignorans ou frivoles , ou des hommes
 » prostitués à la crainte ou à la Cour. Le
 » relâchement dans les devoirs , l'avilif-
 » sement des âmes étoit excessif & général;
 » car on remarqua les vertus de *l'Hopital* ,
 » on les loua , & on les craignit.
 » La loi , ce lien nécessaire de la société ,
 » cet heureux dédommagement des sacri-
 » fices de notre liberté , remplaça sous lui
 » la nature , en montrant encore de l'éga-
 » lité parmi les hommes. Le noble & le
 » puissant connurent que le blazon n'est
 » pas le code des loix , le riche s'étonna
 » que la justice ne fût plus à prix , le pau-
 » vre ne put croire que sans ayeux & sans
 » pain on pût être vertueux & avoir rai-
 » son , &c. ».

Quelque temps après *l'Hopital* est chargé
 des intérêts de *Henry II* au Concile de
 Trente. « Ce Prince laisse la couronne
 » & la vie dans un tournois : sa mort est
 » le signal d'une guerre civile de trente
 » années. Je ne ferai point ici le portrait
 » de ce Prince , il est confondu dans la
 » foule de ces hommes dont le nom seul
 » a régné. D'ailleurs il y a des âmes sans
 » physionomie & sans caractère qui échap-

» pent aux pinceaux. *François II*, âgé de
 » seize ans, dont l'esprit étoit aussi foible
 » que le corps, ramassa le sceptre; & *Catherine de Médicis*, sa mère, saisit les
 » rênes du Gouvernement. Cette âme
 » ardente & cruelle, comprimée pendant
 » long-temps, va prendre l'essor & assou-
 » vir à loisir son ambition.

» Deux étrangers, le Cardinal de *Lor-*
 » raine & le Duc de *Guise*, que la politique
 » fausse & inquiète de *Médicis* avoit fait
 » Ministres pour les opposer aux Princes du
 » Sang, veulent engloutir toute l'autorité.
 » Ils écartent du trône le Roi de Navarre
 » par des affronts; le Prince de *Condé*, par
 » une ambassade; le Connétable de *Mont-*
 » morency, par un exil, s'emparent du
 » peuple par l'hypocrisie & par des promes-
 » ses, captivent *Médicis* en se saisissant
 » des nœuds de toutes les affaires, & *Fran-*
 » çois II, en présentant à son cœur *Marie*
 » *Stuard*, leur nièce & Reine d'Ecosse,
 » Princesse pleine d'esprit, de grâces & de
 » talens, dont les malheurs ont fait pardon-
 » ner les crimes; fatale à ses amans, à ses
 » amis, à ses maris; l'instrument & la vic-
 » time de la politique dans trois Royau-
 » mes; maltraitée de la fortune & sur-tout
 » de la nature, car elle fut assez malheu-
 » reuse pour être plus belle qu'*Elisabeth*, &c.

S E P T E M B R E 1766. 163

» Sur ces entrefaites le Chancelier *Olivier*
» est ravi à la France : il manque aux Prin-
» ces Lorrains un homme sans crédit, sans
» intrigue & sans fortune, que la reconnois-
» sance puisse engager à vendre sa conscien-
» ce. *Médecis*, de son côté, qui sent sa faute
» & ses maîtres, veut un homme dont l'in-
» tégrité, l'attachement à ses devoirs & à
» sa patrie, serve de contrepoids à l'auto-
» rité de ses Ministres : *l'Hopital* est nom-
» mé chancelier de France..... Assis au
» gouvernail de l'Etat, tandis que le fer
» de *Damoclès* est suspendu sur sa tête, il
» ne voit que la patrie & la postérité.... Une
» assemblée des Etats à Orléans, un Synode
» national, le Colloque de Poissy, si fameux
» par les efforts que firent *l'Hopital* & la
» raison, pour ramener les esprits : voilà les
» monumens de son amour pour l'humana-
» nité & pour la paix. Mais la révolte in-
» discrète des protestans, mais la conjura-
» tion d'*Amboise*, mais une Reine qui n'eut
» que des caprices, jamais de volontés, tra-
» versent continuellement ses projets, &c.
» Cependant le sang couloit de toutes
» parts, & la licence effrénée du fanatisme
» faisoit regretter la guerre. *L'Hopital* n'a-
» voit point d'autres armes qu'un édit ; ce
» remède, pour être salutaire, devoit être
» prompt. Il envoie sur le champ l'Edit,

164 MERCURE DE FRANCE.

» aux Gouverneurs des Provinces & aux
 » Juridictions inférieures avant que de l'a-
 » voir fait enregistrer au Parlement.
 » Cet événement ne découragea point les
 » *Guises*. Pour rendre la mort du Prince
 » de Condé plus solennelle & plus sûre ,
 » ils font signer son Arrêt par toute la
 » Cour ; *l'Hopital* refuse constamment de
 » se deshonorcr. Vous ne ferez point ou-
 » bliés ici, généreux amis de ce grand hom-
 » me, *Dumortier* & *Sancerre*, qui vou-
 » lûtes, comme lui ; que votre nom allât
 » pur à vos neveux. Le glaive est aiguilé,
 » les échaffauds sont prêts ; les *Guises*,
 » impatiens , comptent les soupirs qui
 » restent encore au malheureux Prince ;
 » une révolution subite vient arrêter tout :
 » la mort fond comme un éclair sur *Fran-*
 » *çois II*. Les *Guises*, craignant de perdre
 » le fruit de leurs intrigues, volent à l'ins-
 » tant chez *Médicis*. Ils la conjurent
 » de leur abandonner les Princes du Sang ;
 » ils font parler la patrie , le bien public ,
 » son intérêt personnel , & sur-tout la reli-
 » gion. Le mot fatal est sur ses lèvres, mais
 » son irrésolution accoutumée l'y retient ;
 » elle demande quelques momens de ré-
 » flexion & envoie chercher *l'Hopital*. Le
 » Chancelier accourt, & trouve la Reine
 » fondant en larmes. Il profite de cette

„ crise de sensibilité , non pour discuter
 „ ses remords, mais ses intérêts : il lui
 „ montre les Princes du Sang comme une
 „ barrière qui éloigneroit toujours du trô-
 „ ne les Princes Lorrains, lui découvre les
 „ moyens de se servir d'eux & de n'en rien
 „ craindre ; il ajoute un portrait des *Gui-*
 „ *ses*, le calcul exact de leur crédit, & de
 „ leurs forces, un détail de leurs manœu-
 „ vres, le sommaire de leurs projets, de
 „ leur crainte & de leur espérance. *Médici*
 „ dut encore à *l'Hopital* quelque temps
 „ après la Régence, &c. „

Voici, je crois, un des meilleurs por-
 traits que vous ayez vu de *Philippe II.*
 „ Tel que ces feux cachés, qui fermentant
 „ ensemble, ébranlent à plusieurs milliers
 „ de lieues les bornes du monde ; *Philip-*
 „ *pe II*, Roi d'Espagne, du fond d'un
 „ cabinet, agitoit toute la terre. Son es-
 „ prit répandu par-tout comme la va-
 „ peur qui produit la foudre, troubloit
 „ successivement le globe par des orages.
 „ Ses yeux infatigables veilloient nuit &
 „ jour sur les filets que sa politique avoit
 „ rendus depuis le Mexique jusqu'au fond
 „ de la Sicile. La grandeur de ses Etats,
 „ le nombre de ses Sujets, ses Ministres,
 „ les troupes de *Charles-Quint*, l'or du
 „ Pérou, & l'Inquisition l'avoient rendu

66 MERCURE DE FRANCE.

„ le plus mauvais & le plus redoutable
 „ des Princes. La postérité , juge incor-
 „ ruptible des Rois & vengeur des peuples,
 „ après avoir fait le dépouillement de cet
 „ homme, ne lui laissa en propre qu'une
 „ superstition bisarre & cruelle, le génie
 „ & le phlègme des crimes, des instans
 „ de justice, une dissimulation profonde,
 „ un peuple esclave, des débauches ou-
 „ trées. Ce fleuve impétueux se débor-
 „ doit continuellement dans l'Europe.
 „ Presque dans le même temps il veut dé-
 „ trôner *Elisabeth* qui avoit refusé sa
 „ main, soumettre la Hollande & s'em-
 „ parer de la France après l'avoir troublée
 „ par la religion. Il envoie des vaisseaux
 „ à Londres, des armées dans les Pays-
 „ Bas, le Duc d'*Albe* & des Fanatiques
 „ en France; mais tous ses projets furent
 „ traversés ou rompus par des obstacles
 „ qu'un homme comme lui ne pouvoit
 „ prévoir, & que tout son or ne pouvoit
 „ détruire : la mer, l'amour de la liberté
 „ & l'*Hopital*, &c. »

Après ce grand morceau je dois finir ra-
 pidement la première partie de cet extrait :
 l'*Hopital* s'oppose aux cabales du Duc
 d'*Albe*, rend des services qui empêchent
 les succès de l'Espagne, & cependant perd
 la confiance de *Charles IX*, abandonne

S E P T E M B R E 1766. 167

la Cour & se retire à la campagne pour pleurer le malheur de survivre à sa patrie.

« Nous l'avons vu jusqu'ici, dit l'Orateur
» avec des courtisans & avec des Rois ;
» voyons - le maintenant à sa véritable
» place , dans la solitude & avec des hom-
» mes. Ce ne furent point ses dignités qui
» firent sa grandeur , elle étoit dans son
» âme , simple , pure & libre. La perte de
» sa fortune ne lui coûta pas un regret ,
» ne lui ôta pas une vertu. Faisons voir
» maintenant l'influence que *l'Hopital* eut
» dans notre législation ; entrons dans son
» cœur , délassons nous à la source de ses
» vertus ; & si un grand génie & de grands
» talens nous paroissent mériter un éloge ,
» nous finirons , par le lui donner ». Cette
seconde partie fut réservée à une autre
séance , &c.

Je suis , &c.

À la Rochelle , le 29 Avril 1766.



A R T I C L E I V.

B E A U X - A R T S.

A R T S U T I L E S.

C H I R U R G I E.

*LETTRE du Frère COSME à M. MER-
TRUD, Chirurgien - Démonstrateur au
Jardin du Roi à Paris.*

MONSIEUR, quoique la réputation dans votre art me soit plus à charge qu'à profit, & qu'elle doive paroître étrangère à mon état, le bien public me force néanmoins d'en défendre les brèches lorsqu'il paroît qu'elle est attaquée à son préjudice.

Vous vous appellerez sans doute qu'en 1761 (Mercure de Juillet, second volume, page 155), je me plaignis à vous-même qu'il m'étoit revenu que vous aviez débité, dans un cours public d'opérations de Chirurgie, des faits à la charge du lithotome caché qui étoient visiblement contraires à la vérité, je vous priois de me détromper
par

par vous-même, & qu'à ce défaut, je serois obligé de prendre quelque autre voie. Le délai fixé pour cette réponse étant fini, je rendis ma lettre publique, &, malgré cette représentation dont vous ne vous êtes jamais justifié, il m'est encore revenu que vous avez de nouveau avancé au Jardin du Roi publiquement le 10 Mars de la présente année, sans aucunes preuves qui pussent vous servir de cautions : premièrement, que je n'étois pas l'auteur du lithotome caché, &c. Si vous vous fussiez donné la peine de lire mon premier recueil, chez d'Houry fils, rue de la Vieille-Bouclerie, page 3 & 4, vous y auriez trouvé que je n'y prétend d'autre mérite que celui d'avoir approprié le bistouri caché attribué à M. Bienaise, pour faire l'incision dans l'opération de la taille, pour laquelle opération je l'ai nommé *lithotome caché* ; vous y auriez vu avec tout le genre humain que je n'ai rien usurpé.

Secondement, que vous avez beaucoup déclamé contre la défectuosité de cet instrument ; entr'autres défauts, qu'il ouvre la rectum, le fond de la vessie, & qu'il coupe l'artère honteuse ; que, de plus, il ne peut servir que d'instrument inutile, puisqu'il ne fait qu'achever une incision commencée avec un autre qui peut la finir.

H

toute entière , & que la multiplicité d'instrumens est toujours un défaut dans cette opération , &c. On ne m'a point rapporté que vous ayez cité de preuves , ce qui me dispense de les détruire. Mais , s'il est vrai que vous ayez supposé ces faits , la multitude des opérations faites & guéries , dont vos Confrères & tout Paris pourroient vous instruire , ne vous auroit-elle pas détrompé ? Permettez-moi de vous représenter , que contester présentement les avantages du lithotome caché pour faire l'incision de la taille plus facilement & complètement qu'avec aucun autre instrument connu , c'est contester qu'il fasse clair en plein midi. Quelles ne doivent donc pas être les précautions d'un Professeur public , tant pour conserver son propre honneur , qui lui doit mériter la confiance , que pour préserver ses Elèves d'être induits en erreur ?

Troisièmement , que je prétendois me donner la gloire d'être l'auteur du bannissement des pansemens dans l'opération de la taille , pendant que la pratique de plusieurs grands maîtres , & celle du Frère *Jacques* m'avoient précédé , &c.

Outre que je ne prétends qu'à la gloire de me dire un serviteur inutile , je n'ai fait qu'exposer dans le recueil déjà cité les raisons de convenance pour bannir les

pansemens de l'opération pratiquée avec le lithotome caché. J'en ai appuyé les avantages par des preuves suffisantes, sans égard ni critique des opérations faites par d'autres opérateurs & d'autres instrumens, & même sans m'informer ni chercher si aucuns gens de l'art l'avoient pratiqué, s'ils en avoient donné des règles par écrit avant la dissertation que j'ai publiée sur ce fait, &c. Si d'ailleurs vos allégations sont vraies, n'auroit-il pas fallu prouver le vice de ma proposition, & citer en même temps les écrits qui ont donné ces règles avant le mien ? Ce seroit donc là encore une supposition purement gratuite.

Quatrièmement, le 12 suivant, dans la leçon que vous avez faite sur la paracanthèse, on assure que vous avez rapporté qu'une femme hydropique à qui vous aviez fait cette opération plusieurs fois, laquelle vous donnoit six livres chaque fois, s'étoit adressée par la suite à moi, afin sans doute d'épargner la dépense ; mais qu'elle avoit payé cette économie d'un prix bien différent ; que vous vous étiez informé un jour, en passant chez elle quelque temps après, ce qu'étoit devenu son mal ; que l'ayant trouvée morte, vous aviez demandé comment cet accident étoit arrivé ; qu'on vous avoit assuré qu'il avoit succédé à l'instant

H ij

472 MERCURE DE FRANCE.

de la dernière ponction que je lui avois faite ; qu'ayant poussé vos questions jusqu'à savoir comment je m'y étois pris pour manœuvrer , vous aviez connu par la réponse , que j'avois percé le foyer , qu'en conséquence vous n'aviez point été surpris de la promptitude de cette catastrophe. Il ne manquoit à ce rapport que de citer le nom , l'adresse de la malade , & l'époque du temps auquel ce fait étoit arrivé.

Quoi que cette dernière histoire me soit aussi étrangère qu'inconnue , & sans aucun rapport à l'effet du lithotome caché ; comme elle tend néanmoins à la dégradation indirecte de cet instrument , en insinuant aux Elèves que si je suis incapable des règles , & encore plus de l'exécution de la paracenthèse pour laquelle le moindre sens commun en chirurgie suffit , à plus forte raison , pour construire quelque chose d'utile pour des opérations beaucoup plus difficiles : c'est là l'unique raison de ma surprise & de ma réclamation sur ce fait. Car , quoique je doive , par état , comme tout bon citoyen , m'irriter contre l'impof-ture , je proteste que la conservation d'une réputation personnelle dans l'art de guérir n'y est pour rien.

En conséquence de ces rapports faits par gens qui assurent avoir assisté à vos

S E P T E M B R E 1766. 179

leçons, ayez agréable de me détromper ou d'articuler les preuves que vous avez de ces faits, afin que je puisse vous détromper vous-même, & qu'à votre tour vous en fassiez autant aux Elèves dans vos leçons. Si vous y manquez, ne serai-je pas en droit de dire : jusqu'à quand ne pourr-on plus instruire des Elèves dans un art si précieux, sans y mêler quelque germe étranger dont on est infecté soi-même ?

Si vous me refusez une réponse, comme vous l'avez fait en 1761, sous huit jours de la présente date ci-dessous, je n'y comptai plus.

Je suis, &c.

Envoyée à M. Mertrud le 2 Juin 1766, à sept heures du matin, avec cette note : *je ne l'affranchis point afin d'être assuré qu'elle vous est parvenue.*

Envoyée au Mercure vingt-un jours après sa date, douze jours après le terme du délai donné.



H D

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.

Les glorieux travaux du Maréchal de Saxe & la reconnoissance publique pour tant de services signalés qu'il a rendus à sa patrie adoptive, étoient des titres plus que suffisans pour engager M. de Marcenay de Ghuy, à placer son portrait dans la suite qu'il grave des hommes les plus illustres de la France depuis *François premier*.

Ce nouveau portrait est le quatrième de cette suite qui a commencé par ceux de *Henri IV*, *Sulli*, & le Chancelier de l'Hôpital. C'est d'après l'original que M. le Comte de Turpin a bien voulu communiquer à l'Auteur, qu'il a gravé le portrait qui rappelle aux militaires l'ami des Officiers & le père des soldats.

M. de Marcenay va graver immédiatement celui du Maréchal de Turenne, ce grand Général qui sçut tempérer l'éclat de ses vertus héroïques, par une bonté dont il y a peu d'exemples.

Cette estampe se trouve chez l'Auteur, rue d'Anjou, Dauphine, la dernière porte

S E P T E M B R E 1766. 175.
cochère à gauche, & chez M. *Wille*, Graveur du Roi, quai des Augustins, à côté de l'Hôtel d'Auvergne. Elle est la vingts-septième de l'œuvre.

LE sieur *Bresson de Maillard*, Graveur & Privilegié pour les ouvrages de dessein, & vignettes des Enfans de France, enseigne l'art de peindre sans maître & d'exécuter sur le champ différentes sortes d'ouvrages, desseins à la grecque & autres, tant en fleurs, que figures d'animaux, ornemens, cartouches, rubans, armoiries, & la façon de les colorier, & d'exécuter soi-même des sujets tant en meubles que pour peindre sur soie.

On trouvera chez ledit sieur en sa nouvelle demeure, rue Saint Jacques, près & adossée à l'église des Mathurins, même boutique qu'occupoit le sieur *Neuveux*, aux Armes de Bourgogne, à Paris, un assortiment de desseins, caractères en cuivre, & ce qui est nécessaire pour s'en servir, Comme aussi une suite de petites estampes, devises, emblèmes, sentences choisies, fables & autres très-proprement gravées & enluminées, bouquets, souhaits de bonnes fêtes & étrennes, papiers peints en vignettes, étiquettes & enveloppes de la

H iv

178 MERCURE DE FRANCE.

M. *Péters*, Peintre de S. A. R. Mgr le Prince *Charles* de Lorraine, Gouverneur des Pays-Bas, gravée par *J. G. Wille*, Graveur du Roi, & dédiée à l'Impératrice Douairière, Reine de Hongrie, de Bohême, &c.

Cette estampe, qui, par la magie du burin de M. *Wille*, nous représente tout *le fini* du tableau original, ne peut que beaucoup ajouter à la réputation justement méritée de son Auteur.

ON trouve chez M. *Greuze*, à l'adresse ci-devant indiquée, une autre jolie estampe gravée par le sieur *P. C. Ingouf*, & représentant une petite fille avec un capucin de carton dans ses bras. Cette estampe, d'après le tableau de M. *Greuze*, tiré du cabinet de M. de la *Live*, Introduceur des Ambassadeurs, est bien gravée & d'un grand effet.

LE sieur *Patour*, Graveur, vient de mettre en vente une estampe intitulée *le doux repos*, d'après un tableau de M. *Noël Hallé*, & dédiée à M. le Marquis de *Villette*, Maréchal des Logis & Camps de la Cavalerie. C'est une mère qui a les yeux tendrement fixés sur un enfant dormant sur ses genoux ; ce qui forme un

S E P T E M B R E 1766. 179
tableau aussi naturel qu'intéressant, & qui,
par le talent du Graveur, ne pourra man-
quer de plaire aux amateurs d'un art dont
les progrès n'ont jamais été aussi rapides
qu'ils le sont aujourd'hui. A Paris, chez
l'Auteur, rue Saint Jacques, vis-à-vis le
Collège de Louis le Grand.

C O M M E R C E.

**RAPPORT & comparaison des différens
poids & mesures, tant de contenance que
d'étendue des pays étrangers, avec les
poids, mesures & aunages de Paris; sui-
vis d'une table des pays & villes par or-
dre alphabétique: ouvrage très-bien exé-
cuté & très-utile à tous Marchands & Né-
gocians. A Paris, chez *Desnos*, Géographe
& Ingénieur pour les globes & sphères;
rue Saint Jacques, à l'enseigne du globe.
Prix une livre 4 sols.**

D E S S E I N.

**LE sieur François, Graveur du Cabi-
net du Roi, inventeur de la manière de
graver des estampes qui imitent toutes
sortes de desseins, & en conséquence pen-
sionnaire de Sa Majesté, annonce qu'il
vient de graver un très-beau croquis au**
H vj

crayon noir de *Parocel*, représentant une marche de cavalerie qui va joindre une armée. Cette gravure n'a point été faite au marteau & au ciselet, comme il en a montré la manœuvre aux autres Graveurs dans le goût du crayon, mais de la manière qu'il s'est conservée secrète pour la perfectionner. C'est un travail qui n'est point du tout mécanique, & qui se fait comme si on dessinoit, & dont il ne communiquera le secret qu'aux Artistes de l'Académie Royale de Peinture. Et s'il a été honoré d'une pension pour avoir procuré au Public des copies de Graveurs pour leçons de dessin; il marque du moins sa reconnaissance en cherchant à lui procurer des originaux par les plus grands hommes. Ceux qui ont vu cette gravure conviennent qu'on ne peut imiter plus parfaitement le dessin; & les plus habiles Dessinateurs se sont trompés en la comparant avec le dessin même. Le prix de cette estampe est de 40 sols.

Le même sieur *François* invite les Savans à lui communiquer les Mémoires qu'ils pourront avoir sur la vie de *Desaguliers*, Professeur de Physique expérimentale à Londres; & de *Musschenbrock*, Professeur de Physique en Hollande, & Au-

S E P T E M B R E 1766. 18^e
teur des *Essais de Physiques*, en deux vol.
in-4°. Il attend des instructions à cet égard
pour mettre sous presse le sixième volume
de l'*Histoire des Philosophes Modernes*
par M. Saverien ; ce volume comprend la
classe des Physiciens. Il témoignera pu-
bliquement & en particulier sa reconnois-
sance à ceux qui voudront bien lui don-
ner les instructions qui sont nécessaires à
l'Auteur de cette Histoire.

Sa demeure est toujours à la vieille
poste, rue Saint Jacques.

AUTRES GRAVURES.

L'APPROCHÉ du Camp, & les Soldats
en repos, estampes très-bien gravées d'a-
près *Dietricy*, par C. le Vasseur ; se trou-
vent chez l'Auteur, rue des Mathurins,
vis-à-vis celle des Maçons.

LE Bacha en promenade, d'après P.
Metay, & gravée par l'Empereur ; ainsi
que le Petit Napolitain de M. Greuze,
gravé par F. P. Ingout, se vendent chez
l'Empereur, Graveur du Roi, rue & porte
Saint Jacques, au-dessus du petit Marché.

LE Public est averti que le portrait de
M. de Voltaire & celui de M. Rousseau

182 MERCURE DE FRANCE.

de Genève qui sert de pendant au premier, gravés tous les deux par M. Michel, d'après les desseins qui sont dans le cabinet de M. le Marquis de Villette, sont présentement entre les mains de M. Duret, Graveur, rue du Fouare, qui, pour en procurer plus facilement l'acquisition, a réduit le prix de ces deux portraits à 15 sols pièce, qui, auparavant se vendoient chacun 3 livres.

Annnonce des douze Ports de France, avec leur numéro, à quatre pour chaque suite, qui ne se séparent pas. Prix 9 livres chaque estampe, & trente livres chaque suite de quatre estampes.

Première suite.

Numéro 1. Le port neuf, ou l'arsenal de Toulon, vu de l'angle du parc d'artillerie.

Nº. 2. L'intérieur du port de Marseille, vu du pavillon de l'horloge du parc.

Nº. 3. La madrague, ou pêche du thon, vue du golphe de Bandol.

Nº. 4. L'entrée du port de Marseille, vue de la montagne appelée tête de mort.



S E P T E M B R E 1766. 185

Seconde suite.

Nº. 5. Le port vieux de Toulon , vu du côté des magasins aux vivres.

Nº. 6. La ville & la rade de Toulon ; vues à mi-côte.

Nº. 7. Le port d'Antibes en Provence ; vu du côté de la terre.

Nº. 8. Le port de Cette , en Languedoc , vu du côté de la mer , derriere la jettée.

Troisième suite.

Nº. 9. Vue de la ville & du port de Bordeaux , prise du côté des Salinieres.

Nº. 10. Vue de la ville & du port de Bordeaux , prise du Château-Trompette.

Nº. 11. Vue de la ville & du port de Bayonne , prise à mi-côte sur le glacis de la citadelle.

Nº. 12. Vue de la ville & du port de Bayonne , prise de l'allée de Boufflers , près la porte de Mousserolle.

Suite des estampes d'après M. Vernet , gravées par Lebas , Graveur du Cabinet du Roi , rue de la Harpe , dans la portecochère en face de la rue Percée , à Paris , 1766.

Départ pour la Pêche ,	3 liv.
Port de mer d'Italie ,	3

184 MERCURE DE FRANCE.

Troisième vue d'Italie,	3 l.
Quatrième vue d'Italie,	1 15 f.
Quatrième vue d'Italie,	1 15
Cinquième vue d'Italie,	8
Sixième vue d'Italie,	8

La Dlle *Lemaire*, & les Associés de *l'Histoire Universelle*, dont l'ouvrage est au jour en six volumes, quatre de l'histoire sacrée & deux de l'histoire profane, demeurent rue Saint Iacinte, porte Saint Michel, maison de M. *Pichon*, Président au Parlement de Paris, & chez le sieur *Legas*, rue de la Harpe à Paris.

M U S I Q U E.

LE retour du printemps, cantatille à voix seule, & symphonie, dédiée à M. de *Voltaire*. Par M. *Légar de Furcy*, Maître de chant, Organiste de Saint Germain le vieux, & de l'Eglise Royale de Sainte Croix de la Bretonnerie. Prix 3 liv. 12 sols. Les parties sont gravées séparément pour la facilité de l'exécution. Les paroles sont de M. *le Brun*. A Paris, chez l'Auteur, Parvis Notre-Dame, près la porte du Cloître, & aux adresses ordinaires.

S E P T E M B R E 1766. 189

Ariettes périodiques , à voix seule , avec accompagnemens de violons , — alto basso , haut - bois & corps - de - chasse ; avec un simple accompagnement de violon & basse , différent du premier pour la facilité de l'exécution , gravé au-dessus & au-dessous de la partie chantante ; dédiées à Mgr le Duc d'Ayen ; par MM. *Philidor & Trial* , Compositeur & Directeur de la Musique de S. A. S. Mgr. le Prince de Conti , n°. 13. Prix 3 livres. A Paris , chez M. la Chevaliere , Marchand de Musique du Roi , rue du Roule , à la croix d'or.

IL paroît une arriette nouvelle tous les 15 jours. L'abonnement est de 48 livres pour Paris , & de 54 livres pour la Province , à cause du port franc , & l'on souscrit à la même adresse.

Cet ouvrage , digne des deux Associés qui l'ont entrepris , continue de se débiter avec succès.

ON vient de mettre en vente des *trio* pour deux violons & basse avec des cors-de-chasse *ad libitum* ; par M. *Bonneau*. Ils sont composés dans un genre , moitié de chambre , moitié d'orchestre ; le Musicien , comme l'Amateur , y trouvera du travail qui pourra le satisfaire. L'Auteur

186 MERCURE DE FRANCE.

à eu soin de marquer par des liaisons, &c. le coup d'archet, & d'y placer les notes de goût dont il les a cru susceptibles ; ce qui, étant observé, en rendra l'exécution plus facile, plus nette & plus agréable. Il seroit à souhaiter que tous les Auteurs en fissent de même.

Ils n'auroient pas le désagrément d'entendre déguiser leur musique par des coups d'archets opposés, ou des additions souvent nuisibles à l'ouvrage.

Ces trio se vendent chez Mlle Castagnery, rue des Prouvaires, à Paris.

ARIETTES du combat de sentiment, composées par M. *Pouteau*, Organiste de Saint Jacques de la Boucherie, & de Saint Martin des Champs : prix, 1 liv. 4 sols. A Paris, aux adresses ordinaires de musique



ARTICLE V.

SPECTACLES.

OPÉRA.

LES mêmes fragmens, dont nous avons parlé dans chacun des Mercurès précédens, ont été continués pendant tout le mois d'Août. Mlle DUBOIS a toujours été fort applaudie dans le rôle de *Zirphé*, qu'elle a chanté sans interruption jusqu'au 22 du mois, & qu'elle n'a quitté que pour laisser entendre une Débutante dont nous parlerons. Nous ne laisserons jamais échapper les occasions de rendre justice au zèle & à la constante assiduité de service de tous les sujets qui en donneront autant de preuves que Mlle DUBOIS, aux talens de laquelle on doit aussi des éloges, particulièrement en cette occasion.

M. SLINGSBY, Danseur étranger, a paru dans les entrées de M. D'AUBERVAL, au second divertissement de l'acte turc, pendant quatre représentations ; il y a fait grand plaisir & a reçu toujours des applau-

dissemens fort vifs & fort nombreux. On a sur-tout remarqué son agile légèreté, une grande précision & une variété de pas fort agréable, quoiqu'ils parussent difficiles. Dans le brillant de son exécution on a reconnu assez de *fini* & une grande disposition à contracter, en peu de temps, l'habitude de soumettre aux graces moelleuses du goût françois les moyens avantageux que la nature & l'exercice lui ont donnés.

Mlle *Rosalie*, jeune Chanteuse des chœurs, a débuté dans le même acte par le rôle de *Zaïde*. Une honnête assurance lui a laissé, dès le premier jour, la liberté de faire entendre une jolie voix, une assez bonne manière de chant, & en même temps de développer ses bras sans disgrâce & souvent à propos. Elle a de l'adresse dans le chant, & joint à de l'intelligence des indications de sentiment. Elle a été fort applaudie & toujours de plus en plus à chacune des représentations où elle a joué, ce qui paroîtra naturel quand on saura que cette jeune Actrice réunit à des dispositions si heureuses pour le talent, une figure agréable, une taille élégante, légère & fort bien dessinée pour le théâtre.

Le Vendredi, 22 Août, Mlle *Beauvais*, dont nous avons, avec autant de justice

S E P T E M B R E 1766. 185

que de vérité, beaucoup loué la belle voix, en rendant compte de quelques Concerts Spirituels, a tenté de chanter le rôle de *Zirphé* dans l'acte de *Zélindor*. Il s'en faut bien que le sort de cette dernière Débutante ait été aussi heureux que l'autre. Une timidité, un trouble plus considérables encore à la seconde représentation qu'à la première, ont si pleinement absorbé toutes ses facultés, qu'il a paru ne lui être pas possible de jouir un moment des organes de la voix & de ceux de l'oreille. On avoit eu les plus grandes espérances sur elle pour le grand genre, mais il ne nous reste malheureusement, aujourd'hui, qu'à la plaindre & à desirer que l'obstacle, qui s'oppose opiniâtrement à aucun progrès de sa part, puisse n'être pas toujours invincible.

Le même jour M. D'AUBERVAL reprit ses entrées avec un nouvel éclat, de nouvelles grâces & une perfection de moëlleux & de liant dans les pas les plus comiques, qui lui procurèrent les plus grands applaudissemens qu'on puisse recevoir au théâtre.

On doit donner les *Fêtes Lyriques*. Ce Ballet est composé de fragmens ou de trois entrées de différens Auteurs. La première, intitulée *Lindor & Ismene*, est une entrée d'un Ballet intitulé *les Romans*, dont on a pris les paroles de feu M. DE BONNEVAL,

150 MERCURE DE FRANCE.

avec quelques changemens & quelques corrections pour les remettre en musique. L'Auteur de cette nouvelle musique est M. FRANCEUR, Ordinaire de la Musique du Roi & de l'Académie Royale, neveu de M. FRANCEUR, Surintendant & Chevalier de Saint Michel. Nous ne donnons point d'extrait de cet acte, parce qu'il doit se trouver dans un de nos Journaux du temps où a été représenté le Ballet des Romans. M. PILLOT chantera le rôle de *Lindor*, jeune Prince, amant d'*Ismene*. Mlle DUBOIS celui d'*Ismene*, jeune Princesse, amante de *Lindor*. M. GELIN celui de *Grand Prêtre* des Sauvages. Mlle FONTENAY le rôle de l'*Amour*. La musique de cet acte est bien composée au gré des connoisseurs, & d'un très-bon genre.

La seconde entrée, intitulée *Anacréon*, dont la musique est du célèbre RAMEAU, a été représentée sur le théâtre de la Cour à Fontainebleau en 1754, & ne l'avoit pas encore été sur le théâtre de l'Opéra à Paris. L'extrait du poëme de cette entrée doit se trouver dans le Mercure du temps où il a été représenté à la Cour. Ce n'est pas l'ouvrage qui a été donné à Paris sous le même titre il y a quelques années, dont la musique étoit aussi de RAMEAU. Dans celui-ci M. LARRIVÉE chantera le

S E P T E M B R E 1766. 191

rôle d'*Anacréon*, ainsi que Mlle LARRIVÉE celui de *Chloé*, jeune fille élevée par les soins d'*Anacréon*, avec *Batille*; M. LE GROS chante ce dernier rôle & complètera l'agrément avec lequel cet acte doit être exécuté par les Acteurs. La musique avoit été retravaillée par le célèbre RAMEAU; elle est digne de toute sa réputation.

La troisième entrée, intitulée *Erosine*, pastorale héroïque en un acte, a été représentée sur le théâtre de la Cour, à Fontainebleau, devant Leurs Majestés, en Novembre 1765. C'est un des ouvrages donnés à la Cour pendant ce voyage, qui a fait le plus de plaisir, relativement au poëme & à la musique. Nous prions de voir ce qui en a été dit, avec moins d'exagération que de retenue, dans nos Mercuriales de ce tems. Le poëme est de M. DE MONTCRIF, de l'Académie Française; la musique de M. BERTON, Maître de Musique de l'Académie Royale.

Le rôle d'*Erosine* devoit être chanté par Mlle ARNOULD, mais sa santé ne lui ayant absolument pas permis de l'entreprendre, il le fera par Mlle DuBOIS qui a donné en cette occasion une nouvelle marque de zèle. Celui de *Zameris*, amant d'*Erosine*, par M. LE

492 MERCURE DE FRANCE.

GROS ; *Zelima*, compagne d'*Erosine* ;
par Mlle DU BRIEULLE.

On conçoit bien qu'il ne nous est pas possible de rendre un compte plus détaillé de ce nouvel Opéra.

Tous ces différens actes seront remis avec soin , dépense & beaucoup de goût , en habits & en décorations. Il y en a une toute nouvelle pour la fin du dernier acte qui représente le palais du Dieu des richesses. Cette décoration qui réunit la beauté des plans , la richesse , le goût , la galanterie , l'accord & l'éclat , est du ton le plus lumineux , & mérite à tous égards des applaudissemens universels.

Nous aurons occasion de reparler & de reprendre avec plus de détail l'exécution de cet Opéra dans le prochain Mercure.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Tragédies représentées sur le théâtre françois depuis le dernier Mercure , ont été *Zaïre* , de M. DE VOLTAIRE ; *Œdipe* , du même ; *le Cid* , de CORNEILLE ; *Britannicus* , de RACINE ; les *Horaces* , de CORNEILLE ; *Medée* , de LONGPIERRE.

Le

S E P T E M B R E 1766. 199

Le mercredi 20 Août, la première représentation d'*Artaxerces*, Tragédie nouvelle, par M. LE MIERE. Cette Tragédie a été fort bien reçue & très-applaudie; il y a un second acte d'une grande beauté, qui laissoit craindre que les actes subséquens ne pussent se soutenir; mais les Spectateurs furent agréablement surpris en trouvant encore jusqu'à la fin de nouveaux motifs de satisfaction & d'applaudissemens. A la troisième représentation, elle a été encore plus applaudie qu'à la première; on y demanda l'Auteur avec une espèce d'enthousiasme & la plus longue obstination. Nous citons cependant avec quelque sorte de peine, dans les vrais succès, cette bruyante formule de suffrages, trop dégénérée aujourd'hui en polissonnerie dans nos parterres, & à laquelle commencent, ainsi qu'a fait M. LE MIERE, à ne se plus prêter les Auteurs qui cherchent une distinction plus solide & qui évitent de se compromettre.

A la première représentation d'*Artaxerces*, le dénouement ne fit pas tout l'effet qu'il a produit depuis, faute de concert dans l'action; ce qui a été rectifié dès la représentation suivante. Nous ne sommes pas en état de donner de plus grands détails actuellement sur cette

I

Tragédie , ayant à peine été jouée trois fois dans le moment où cet article est à l'impression. Nous ne pouvons néanmoins nous refuser de publier déjà ce qu'a mérité & obtenu d'applaudissemens le talent de Mlle DUBOIS , qui n'avoit pas encore paru avec autant d'honneur pour elle & de satisfaction pour le Public que dans le rôle qu'elle y remplit. On n'a pu même se refuser à y reconnoître des traits de maître en plusieurs endroits ; ce que l'on ne peut attribuer à aucune imitation dans un rôle qu'elle joue la première. Nous aurons occasion de rendre aux autres principaux acteurs la justice qu'ils méritent , lorsque nous donnerons l'extrait de cette pièce ; ce que le peu de tems & le peu d'espace qui nous restent nous obligent de remettre au prochain Mercure. C'est avec d'autant plus de regret , que nous sommes persuadés des nouveaux suffrages que nos Lecteurs accorderont à l'Auteur en prenant une connoissance approfondie de cet ouvrage.

Les principales Comédies données sur le théâtre à la fin de Juillet & dans le courant , sont *les Femmes Savantes* ; *l'Ecoffoïse* , & *le Cercle* , spectacle demandé ; les *Menechmes* , les *Bourgeoises à la mode* , le *Tartufe* , la *Surprise de l'Amour* , dans

S E P T E M B R E 1766. 195
laquelle Mlle PREVILLE a fait le plus grand plaisir & a eu les plus grands applaudissemens; ce rôle étoit nouveau pour cette actrice. On y avoit joint *Dupuis & Desfronais*. Ce spectacle avoit été demandé; la *Gouvernante & l'Oracle*, spectacle encore demandé; le *Légataire*, le *Préjugé à la mode*, les *Dehors trompeurs*, l'*Avare*, une reprise de la *surprise de l'Amour*, le *Distrait*, *Démocrite*, le *Chevalier à la mode*; une seconde représentation de *Démocrite*.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES représentations de la *Clochette*, (Comédie en un acte & en vers, mêlée d'ariettes, par M. *Anseaume*, musique de M. DUNI) se continuent encore avec une assez grande affluence de spectateurs & beaucoup d'applaudissemens.

Tout le monde connoît le *Conte* qui fait le sujet de ce petit drame. Voici à peu près comme on l'a traité pour le transporter au théâtre.



ANALISE DE LA CLOCHETTE.

TROIS personnages seulement forment l'intrigue & l'action légère de cette Comédie. *Colinette*, jeune bergère, jouée par Mlle LARUETTE. *Colin*, berger, amant de *Colinette*, par M. CLAIRVAL. *Nicodeme*, vieux Fermier, par M. LARUETTE.

Nicodeme est riche ; il vient d'acquérir la ferme du canton (on n'a pas besoin de dire que la scène est près d'un village) ; à force d'argent il a supplanté *Colin*, qui étoit en concurrence pour le fermage. *Nicodeme* seroit heureux sans l'amour, mais il aime *Colinette* ; elle n'a rien, il voudroit cependant l'épouser, cela la tourmente. Le vieux Fermier & *Colin* se font confidence réciproquement de leurs sentimens pour la jeune Bergère sans prévoir leur rivalité ; celle-ci aime *Colin*, mais ils sont brouillés depuis quelques jours ; *Colin* n'en peut deviner la cause, il en est au désespoir. Toute ridicule que paroisse la poursuite de *Nicodeme*, elle lui fait naître cependant quelques soupçons sur la constance de sa Bergère, qui, par dépit & pour piquer son Berger, feint un moment de ne pas rebuter les vœux du vieux Fermier ; mais quand elle est seule avec celui-ci, elle finit par lui déclarer nettement qu'il n'y a rien à faire.

Colin, persuadé que la fortune a séduit *Colinette*, veut s'expliquer avec elle, mais elle se refuse à cette explication. Dans les reproches qu'ils se font, on connoît que la Bergère a conçu de la jalousie d'une *Lison* à laquelle elle croit que *Colin*, dans la dernière fête, a fait des agaceries. Le Berger, de son côté, reproche vivement à *Colette* la préférence qu'elle affecte pour *Nicodeme*. Ils se séparent donc sans s'être entendus & aussi brouillés qu'ils étoient auparavant; *Colin* reste persuadé que *Colinette* a résolu de se donner à *Nicodeme*; mais ce bon homme le dissuade, en convenant franchement qu'il a été pleinement éconduit: cependant il lui reste une ressource, qu'il confie obscurément à *Colin*. La Bergère est responsable de tous les moutons qu'elle garde. *Colin* entrevoit quel est le stratagème du Fermier, il veut le punir. *Colinette* a élevé un agneau qui fait ses délices; il porte au col une petite clochette suspendue à un ruban que *Colin* avoit donné à la Bergère; il ne lui est pas difficile de prévoir que c'est cet agneau que *Nicodeme* a détourné afin de faire ses conditions pour le rendre. En effet, la jeune Bergère est désolée de la perte de son agneau, dont elle craint la mort. *Nicodeme* affecte d'ignorer la cause de sa douleur & de l'apprendre d'elle-même. Il promet d'employer tant de soins à chercher

198 MERCURE DE FRANCE.

l'agneau perdu, qu'il promet affirmativement de se retrouver & de le rendre. Sur cet espoir *Colinette* le flatte & lui promet de son côté qu'à ce prix elle l'aimera bien. *Colin* rencontre *Nicodeme*; il fait semblant de ne pas savoir ce que c'est que le monton perdu : ils se raillent mutuellement ; c'est un persiflage villageois, dans lequel le Berger a tout l'avantage. Il a trouvé l'agneau dans la cachette où *Nicodeme* le recéloit ; il s'en est saisi & revient muni de la clochette qu'il a détachée. Il se tient dans un buisson. Le vieux Fermier revient au désespoir de n'avoir plus retrouvé l'agneau où il l'avoit caché. *Colin* fait entendre la clochette ; ce bruit trompe le bon homme, qui croit que c'est l'agneau perdu : en se retirant ainsi de buissons en buissons, *Colin* le fait courir longtemps, jusqu'à ce qu'enfin, par ce son trompeur, il l'ait conduit dans une cabane où il l'enferme par dehors. Cette scène produit un petit jeu de théâtre fort agréable.

Colinette revient sur la scène où elle se croit seule. *Colin* s'est caché dans un bosquet & *Nicodeme* est enfermé dans la cabane. *Colinette* déplore l'inutilité de ses recherches ; elle ne compte plus sur la promesse de *Nicodeme* ; elle pense que son peu de succès l'empêche de réparaître, pendant qu'il l'appelle de dedans la cabane. La Bergère ne sait ce que cela veut dire ; le Fermier lui

crie qu'il est en prison , & la conjure de venir le délivrer. Lorsqu'elle y va , *Colin* , toujours caché , fait sonner la clochette ; elle court du côté d'un bruit si intéressant ; elle fait un cri de surprise en trouvant *Colin* au lieu de l'agneau. Il veut engager la Bergère à l'écouter , mais elle ne veut rien entendre qu'on ne lui ait rendu son cher agneau. Le Berger le lui promet. Elle s'assied sur le gazon en lui tournant le dos , mais elle l'écoute , & il la conjure si tendrement de croire les protestations de sa constance & de sa fidélité , que la Bergère commence à entrer en explication sur *Lison*. Le Berger se justifie facilement. Cette *Lison* & *Lucas* , prêts d'être mariés , avoient eu querelle ; tout le Village l'avoit pressé de les réconcilier , c'est ce qui avoit donné lieu à la conversation avec cette Bergère & aux soupçons de *Colinette*. Elle en croit son Berger ; sa colère est désarmée.

Pendant cette scène , intéressante pour les deux amans , le pauvre *Nicodeme* , toujours enfermé , se croyant abandonné de tout le monde , avoit pris le parti de sauter plutôt par la fenêtre que de rester dans cette retraite. Il descend comme il peut par dessus le toit , & il approche lorsque le Berger & la Bergère , enchantés l'un de l'autre , se renouvellent les plus vives assurances de leur tendresse. Il arrive assez tôt près du bosquet pour être témoin d'un baiser surpris par *Colin* à *Coli-*

nette, & pardonné avec plaisir par celle-ci. Ils apperçoivent *Nicodeme*, qui leur dit qu'il est assez instruit de leurs sentimens pour s'appercevoir qu'il ne manque plus à leur affaire que le Tabellion ; ils en conviennent, & lui se console par l'idée du dédommagement qu'il trouvera dans le produit de la ferme.

Cette Pièce est terminée par un vaudeville dont nous transcrivons le dernier couplet adressé au Parterre.

- « Messieurs, cette Pièce nouvelle
- » N'est en soi qu'une bagatelle ;
- » C'est à vous d'y mettre le prix.
- » Daignez en cette circonstance
- » Nous prouver par votre indulgence
- » Que vous nous traitez en amis ;
- » Et chaque jour quand la clochette
- » En ces lieux fait drelin, drelin, drelin ;
- » Accourez dans cette retraite,
- » Et n'en sortez qu'avec dessein
- » D'y revenir le lendemain.

Telle est le précis de ce petit ouvrage ; sur lequel nous répéterons ce que nous avons déjà dit dans le précédent *Mercur*, Le petit nombre de personnages, la simplicité de l'intrigue & des caractères, les petits jeux de théâtre, tels que dans celui-ci

S E P T E M B R E 1766. 201
& dans la Pièce des Chasseurs , nous paroîtront toujours plus convenables à ce genre de théâtre & plus propres à faire supporter le mélange , peu naturel & très-irrégulier dans les drames , de l'arriette avec le dialogue parlé. Nous devons ajouter que dans cette Pièce la musique vocale offre des chants fort agréables & qui n'ont point le ridicule mérite de mettre la langue & sa prosodie à la torture sous les efforts de la musique soi-disant savamment & richement travaillée.

C O N C E R T S P I R I T U E L

LE Concert du 15 Août , fête de l'Assomption , a commencé par *Lauda Jerusalem*, nouveau Motet à grand chœur de M. l'Abbé d'HAUDIMONT, Maître de Musique de l'Eglise des S. S. Innocens. Cette nouvelle production d'un Auteur en possession de plaire au public a été reçue avec plaisir.

M. BALBASTRE en a fait un vif dans le Concerto d'orgue de sa composition qu'il a ensuite exécuté , & dont nous avons récemment parlé avec les éloges qu'il mérite.

Après ce Concerto Mlle THIBAUT , de la Musique de feu S. M. le Roi de Pologne , Duc de Lorraine & de Bar , a débuté par *Conserva me*, &c. Motet à voix seule de LEFEBVRE. On lui a trouvé la voix étendue & d'une qualité agréable , des

L V

cadences heureuses & un chant d'assez bonne manière : elle a été très-vivement applaudie.

M. FRITZERT, privé de la vue dès sa naissance, a exécuté un Concerto de violon de la composition de M. GAVINIËS. Cet Artiste a été accueilli de la façon la plus flatteuse, & méritoit de l'être ainsi, en écartant même ce que sa situation a d'inconcevable par rapport à ses talens.

Mlle PRIEUR a aussi débuté dans ce Concert par un Motet à voix seule de LEBEURE, *Quam bonus Israel*, &c. Elle a de la voix, des cadences & assez de méthode : la qualité de son organe n'est peut-être pas aussi flatteuse qu'il seroit à souhaiter : peut-être aussi a-t-elle été altérée par l'émotion inséparable de tout début. Quoi qu'il en soit, le Public a été bien aise de l'entendre, & le lui a marqué de manière à l'encourager beaucoup.

Le Concert a été terminé par *Diligam te Domine*, nouveau Motet à grand chœur de M. GIBERT. C'est son premier ouvrage connu dans ce genre, & il lui fait honneur. On a généralement rendu à M. GIBERT toute la justice qui lui est due ; son Motet annonce un Artiste formé par l'étude des maîtres de l'art. On auroit désiré que les chants des récits, sans rien perdre du pathétique, eussent été d'un genre plus analogue au goût du grand nombre des auditeurs, qui préfèrent aux efforts de l'art une mélodie heureuse & simple dans sa parure.

Ce Concert, où Mlle FEL & M. RICHER se sont encore singulièrement distingués, a été fort nombreux & très-brillant. On a su gré aux Directeurs de leurs soins à y rassembler autant de nouveautés, & de la manière satisfaisante dont elles étoient distribuées, ce qui a concouru à le rendre agréable & piquant.

A R T I C L E V I.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Paris.

LE Roi a bien voulu , pour le soulagement de ses peuples , suspendre , pendant plusieurs années , la levée des Milices ; mais , jugeant qu'un plus long délai pourroit être nuisible à un établissement aussi utile à la sûreté qu'à la gloire de ses Etats , Sa Majesté s'est fait représenter les différens moyens qui peuvent faciliter la levée de ces Milices , en les rendant moins onéreuses aux Provinces ; & , après les avoir examinés , elle a résolu de faire connoître ses intentions sur la manière dont lesdites Milices seront levées & entretenues à l'avenir ; & , en conséquence , Elle a rendu une Ordonnance , datée du 27 Novembre dernier , & contenant cinquante-deux articles , dont voici l'extrait :

Par le premier article , les cinq bataillons de Milice des Provinces & Généralités du Royaume , y compris les quatre des Duchés de Lorraine & de Bar , & celui de la Ville de Paris , seront composés de sept cents dix hommes chacun , pour former un Corps de soixante-quatorze mille cinq cents cinquante hommes. Le second article & les suivans , jusqu'au douzième inclusivement , déterminent la composition des bataillons & des com-

I vj

pagnies , leurs noms , leur rang & leur uniforme , les appointemens & la solde. Suivant les autres articles , il ne sera levé chaque année qu'un quart des hommes nécessaires pour compléter les bataillons de Milice. Le premier quart sera levé dans le courant des mois de Février & Mars prochain. Les garçons , ou hommes veufs sans enfans , demeurant actuellement dans les villes & villages dépendans des Provinces & Généralités , de l'âge de dix-huit ans & au-dessus jusqu'à quarante , de la taille de cinq pieds au moins sans chaussure , & de force convenable à servir , tireront au sort ; & , au défaut de garçons , les jeunes gens mariés , de l'âge de vingt ans & au-dessous , & de préférence ceux qui n'auront point d'enfans , seront assujettis à tirer au sort. Aucun passager & vagabond ne pourra être admis dans les bataillons de Milice , & aucun ne pourra substituer un autre homme à sa place. La même Ordonnance contient les précautions à prendre contre les engagements simulés , défend de donner retraite à aucun garçon sujet à la Milice , d'établir aucune contribution ou cotisation en faveur des Miliciens , & d'enrôler les hommes assujettis à tirer. La manière de tirer au sort , de diviser & d'examiner les hommes sujets à la Milice , avant de procéder au tirage , est indiquée dans les vingt-deuxième & vingt-troisième articles. Le vingt-quatrième , qui contient près de dix pages , désigne ceux que Sa Majesté exempté de tirer à la Milice & ceux qui y seront assujettis. Le temps du service des Miliciens est fixé à six années : on fera des recherches sur les Miliciens qui paroîtront sans congé dans leurs Paroisses pendant le temps de leur service. Le reste de l'Ordonnance concerne l'assemblée des bataillons , l'examen des Miliciens en

État de servir , la livraison de l'habillement , équipement & armement , l'assemblée des Régimens des Grenadiers Royaux , les appointemens & solde au quartier d'assemblée des bataillons , les gratifications pour le départ , le décompte du linge & chaussure pendant la route , à l'arrivée des bataillons dans les Places , les appointemens & solde des Régimens des Grenadiers Royaux au quartier d'assemblée , le remplacement des Grenadiers qui viendront à manquer , le rappel des Officiers des bataillons de Milice dans les revues des Régimens de Grenadiers Royaux , le renvoi des Miliciens infirmes , le choix des Officiers , leur traitement , les défenses faites aux Miliciens de s'engager dans les troupes & aux Officiers de les recevoir , le nombre des congés accordés aux Miliciens pendant l'hiver , les revues des Commissaires des Guerres , l'admission des Miliciens aux Invalides , leurs privilèges & exemptions , &c. Par le dernier article , Sa Majesté entend que les Miliciens aient la liberté d'aller travailler où bon leur semblera pendant la paix , & que les Communautés qui pourront leur fournir de l'occupation les emploient de préférence à tous autres.

L O T E R I E S.

Le soixante-deuxième tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville s'est fait le 25 Février , en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 89698 ; celui de vingt mille livres au numéro 83294 , & les deux de dix mille livres aux numéros 81551 & 91881.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'est fait le 5 Mars. Les numéros sortis de la roue de fortune sont , 79 , 63 , 86 , 83 , 55.

M O R T S.

Charles de Rohan , Prince de Montauban , Comte de Rochefort , Gouverneur des Villes & Citadelle de Nîmes & de Saint-Hippolite , Lieutenant-Général des Armées du Roi , est mort à Paris le 25 Février , âgé de soixante-douze ans.

François , des Comtes de Baschi , Comte de Cayla , Lieutenant-Général des Armées du Roi , Gouverneur de Saint Omer en Artois , & ci-devant Inspecteur général de Cavalerie & de Dragons , & Colonel du Régiment de la Reine , est mort à Montpellier le 27 Février , dans la soixantedix-huitième année de son âge.

Charles-Adrien , Comte de Ligny , Mestre de Camp de Cavalerie , est mort le 19 Février , âgé de cinquante & un ans.

Henry Janßen , Chevalier , Baron de la Grande-Bretagne , & ancien Capitaine aux Gardes Angloises , est mort à Paris le 20 Février , âgé de soixante-cinq ans.

Jean Hellot , de l'Académie Royale des Sciences , & de la Société Royale de Londres , est mort à Paris le 15 Février , âgé de quatre-vingt ans. Il avoit été chargé de la composition de la Gazette de France depuis 1718 jusqu'en 1732.

Louise-Thérèse de Menou , veuve de Henry-François de Lambert , Lieutenant-Général des Armées du Roi , & Gouverneur d'Auxerre , est morte le 28 Février , dans la cinquante deuxième année de son âge.

Marie-Françoise de Montagny , épouse de Christophe-Léonar , Comte de Mornay , Brigadier des Armées du Roi , est morte le 2 Février au Château de Montchevreuil.

S E R V I C E S.

Le fleur Dezanglis , Brigadier des Armées du Roi , ancien Ecuyer de main de Sa Majesté , a fait célébrer un Service pour Mgr le Dauphin dans l'Eglise des Récollets de Sezanne en Brie.

Les fleurs Thomassin , Gentilshommes de Bourgogne , au nombre de cinq frères , dont trois sont Gardes du Corps du Roi , Compagnie de Beauvau , & les deux autres anciens Officiers de Cavalerie , ont fait célébrer aussi , conjointement avec la Demoiselle Thomassin , leur sœur , un Service solennel pour le même objet dans l'église paroissiale d'Arc en Barois , & ont fait distribuer du pain & du vin à cent pauvres qui avoient assisté à cette cérémonie.

L'Evêque de Bazas a fondé à perpétuité , dans son Eglise Cathédrale , un Service annuel pour feu Monseigneur le Dauphin.

François Julien , Vicomte de Blois , Chevalier Seigneur de Calande , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis , Capitaine des Vaisseaux de Sa Majesté au département de Brest , y est mort subitement , dans la quarante-huitième année de son âge. Il étoit fils de Jean Timothée , Comte de Blois , mort de ses blessures sur le dernier Vaisseau qu'il a commandé le célèbre du Guaytrouin , & frère Pâliné de N.... Comte de Blois , aussi mort sur mer au commencement de la dernière guerre. Le Vicomte de Blois , issu d'une ancienne maison originaire de Champagne étoit entré au service dès l'âge de douze ans , & s'étoit distingué dans plusieurs occasions. Il avoit épousé en 1760 Demoiselle Thérèse-Françoise-Agathe de Boisbilly , unique fille de feu Laurent-Fran-

çois Chevalier Seigneur de Boisbilly, Président à la Chambre des Comptes de Bretagne, mort à Nantes, en 1753, généralement regretté pour la supériorité de ses talens, de ses vertus & l'aménité de ses mœurs.

AVIS DIVERS.

*AVEC privilège du Roi, & permission de
M. le Lieutenant - Général de Police de
Paris, signé FREYDEAU.*

LE sieur *Benoist*, connu des grands du Royaume; pour faire l'Elixir de *Garrus* dans toute sa pureté, continue depuis la mort de la veuve *Garrus* à le faire à la satisfaction de la Cour & du public, & notamment de la Reine, dont Sa Majesté fait usage.

M. *Senac*, Conseiller d'Etat, premier Médecin du Roi, voulant que le public jouisse des avantages d'un si parfait Elixir, a engagé le sieur *Benoist* à donner au public, rendu à Rouen, frais de Caisse, d'Emballage & de Voiture, à huit livres, ce que la veuve *Garrus* vendoit douze livres, & à quatre livres ce qu'elle vendoit six livres.

Les bouteilles seront cachetées.

Le Bureau établi en la Ville de Rouen pour la distribution dudit Elixir, est chez M. *Leroi*, Marchand Vinaigrier, sur le port.

Le Public est averti qu'il y a plusieurs particuliers à Rouen qui contrefont ledit Elixir, & trompent le public.

Le sieur *Benoît*, Officier de la Reine, a son laboratoire hors la Barrière de Grenelle, fauxbourg Saint Germain, en sa maison, proche les Invalides.

Le Mémoire de la propriété dudit Elixir & la manière de s'en servir sont ci-après, avec permission de Monsieur le Lieutenant de Police. L'Elixir de *Garrus*, trouvé a la succession du sieur *Benoît*, se vend chez la veuve *Hommet*, sa nièce, rue du Sépulchre, fauxbourg Saint Germain, près la Croix rouge.

Propriétés de cet Elixir.

Quoique l'on ait déjà annoncé dans différens Journaux les vertus, propriétés & effets de cet Elixir, on se croit encore obligé de les détailler ici, & d'expliquer en peu de mots que ses principales actions consistent à fortifier la nature, conserver la santé, la maintenir & la rétablir.

On s'en sert avec succès dans toutes les maladies contagieuses, particulièrement dans les fièvres malignes, la petite vérole, la rougeole, bubons pestilentiels, & dissenteries.

Il guérit toutes sortes de coliques, tous maux d'estomac, l'asthme, & appaise les vomissemens.

C'est un des meilleurs balzamiques, des plus sûrs cordiaux, & le stomachique le plus efficace qu'on ait encore trouvé pour toutes les maladies qui attaquent le genre nerveux, comme léthargie, apoplexie, paralysie, & fixe tous les mouvemens irréguliers, soit tremblans, palpitans, concussifs, ou convulsifs.

Cet Elixir, à proprement parler, est un remède universel, puisqu'il fortifie la nature, purifie le sang, fait faire une parfaite digestion, détruit la chaleur contre nature, rétablit la chaleur naturelle,

270 MERCURE DE FRANCE.

& la principale opération est d'aider la nature, & de lui donner la force d'évacuer sans violence.

C'est un spécifique assuré pour toutes les indigestions, les foiblesses d'estomac & pour toutes les maladies qui attaquent le cerveau.

Cet Elixir est encore un remède souverain dans les suppressions aux femmes en couches, & aux suppressions du flux menstruel, d'où dérivent tant de fâcheux accidens. Et pour la suppression des règles, il en faut prendre tous les matins une cuillerée avec une cuillerée d'eau, à jeun, pendant un mois; deux heures après un bouillon.

Manière de se servir de cet Elixir.

La dose de ce remède est d'une cuillerée à bouche avec autant d'eau mêlée ensemble; & l'on peut l'augmenter & diminuer, selon l'âge & le tempérament des personnes; & la manière de s'en servir est différente, suivant l'état de la maladie.

Dans les fièvres malignes & dysenteries, on en prendra de six heures en six heures, & dans l'intervalle un bouillon. Si les quatre premières prises ne guérissent point la fièvre & les accidens qui l'accompagnent, on continuera la même dose; si la fièvre est diminuée, on en prendra deux fois par jour seulement.

Dans les fièvres tierces & quartenes, il le faut prendre au commencement du frisson, & pur.

Dans la petite vérole, jusqu'à ce que l'éruption soit entièrement faite, il en faut prendre de six heures en six heures, & dans l'intervalle un bouillon; cependant quoiqu'elle soit bien sortie, & que tous les accidens soient diminués, on ne laissera pas d'en prendre une prise par jour pendant les quatre ou cinq jours suivans. Comme il arrive

S E P T E M B R E 1766. 211

quelquefois, & trop souvent, que ce qui avoit paru au-dehors rentre, il faut en cette occasion prendre l'Elixir pur de quatre heures en quatre heures.

Dans les vomissemens, on doit s'en servir autant de fois que le vomissement reprendra, jusqu'à ce qu'il cesse.

Dans la douleur des coliques, il en faut prendre de deux heures en deux heures, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement passée; & si la douleur est violente, il le faut prendre pur.

Lorsque l'on est sujet aux indigestions, maux & foiblesses d'estomac & l'asthme, il est essentiel de prendre de l'Elixir, soit avant soit après le repas, c'est-à-dire en quelqu'état que l'on se trouve, & à l'heure de la journée qu'on le juge à propos.

A l'égard des maladies qui attaquent le cerveau, comme apoplexie, &c. on le prendra pur d'heure en heure, jusqu'à ce que l'on soit soulagé; après quoi on continuera de quatre heures en quatre heures, ou de six heures en six heures: en un mot, il faut doubler ou diminuer suivant que le mal est pressant, ou qu'il diminue ou cesse.

Il arrête la gangrene, qui arrive très-souvent à la fin des fièvres malignes, & est efficace contre toutes sortes d'ulceres, bleesures & contusions; il faut en ces occasions en baigner les parties affligées deux fois par jour, & en prendre à l'ordinaire par la bouche.

Il est exempt de corruption, & il ne diminue jamais rien de la vertu, en quelque temps qu'on le garde.

Après la mort du sieur *Garrus*, M. le Maréchal de *Villars* fit donner par la veuve au Roi le secret de cet Elixir; & Sa Majesté, en considération des

212 MERCURE DE FRANCE.

effets merveilleux & extraordinaires qu'il fait, lui a promis qu'il ne seroit pas mis au jour pendant qu'elle vivroit, & lui a donné par brevet du 21 Mai 1723, une pension de 1000 livres, avec permission de le vendre & débiter.

Cet Elixir est une liqueur des plus agréables à prendre : on ne citera pas toutes les personnes à qui ce remède a conservé & même sauvé la vie ; on se contentera seulement de dire que les Rois, les Princes & les personnes de qualité & autres en font usage ; ce remède est le principal de tous ceux qui peuvent le plus contribuer à la conservation de la santé.

Le prix de la bouteille contenant demi-septier est de douze livres, & la demie bouteille de six livres.

Pomade souveraine pour la guérison radicale des hémorrhoides.

MARIN, Valet de chambre de Madame d'Argenlieu, donne avis qu'il possède le secret inmanquable de composer une Pomade souveraine pour la guérison radicale de ceux qui sont incommodés des Hémorrhoides. L'expérience qu'il a déjà faite, lui fait espérer que le public lui accordera sa confiance, fondée sur le nombre des certificats qu'il a des personnes qu'il a traitées.

On s'adressera au Suisse de l'Hôtel, rue Sainte Anne, la troisième porte à droite, en entrant par la rue des Petits-Champs, près les nouvelles Catholiques.

Avis à Messieurs les Gens de Lettres.

COMME il y a encore plusieurs Auteurs qui n'ont point envoyé leur article à la veuve Du-

E P T E M B R E 1766. 213

chesne, pour être inséré dans la *France Littéraire*, on diffèrera l'impression de cet ouvrage jusqu'au premier Octobre. On prie Messieurs les Gens de Lettres de vouloir bien ne pas différer d'envoyer la liste de leurs ouvrages.

LE sieur CAILLOT, ancien Chirurgien-Valet-de-Chambre de feu M. le Riche de la Pouplinière, Fermier Général, débite depuis dix-huit ans, avec le plus grand succès, une teinture balsamique, pour les coupures, coups à la tête, les plaies simples & récentes, pour les brûlures récentes, pour les piquures des mouches à miel, des guêpes, des cousins, pour les douleurs de rhumatisme, pour les entorses, pour les efforts dans les poignets & autres parties du corps, & pour les maux de tête; & le beaume qu'on appelle d'Arabie, pour les coups de feu, pour les vieux ulcères, pour les brûlures anciennes, & pour les panaris.

Il y a des bouteilles à 3 livres, à 1 liv. 4 sols, & à 12 sols. Son adresse est, rue Montmartre, à la pointe Saint Eustache, chez la Marchande Lingère, à la Picarde, vis-à-vis les boucheries, au troisième sur le devant.

A Monsieur DE BA PLACE, auteur du *Mercur*.

IL y a, Monsieur, une faute d'impression dans votre *Mercur*, second volume de Juillet 1766, page 38, ligne sept. C'est le *l* avec apostrophe au devant de mon nom: je vous supplie, Monsieur, de m'en sauver le ridicule en faisant insérer ce billet dans le premier *Mercur*.

214 MERCURE DE FRANCE.

Moins j'ai de droit au *de*, plus ma gratitude sera vive pour cette grâce; daignez, Monsieur, recevoir d'avance l'hommage de ce sentiment, & celui de la considération très-distinguée avec laquelle je suis, &c.

*Hirfingen, proche Altkirch en
haute Alsace, ce 2 Août 1766.*

*HELL, Bailly du Comté de Montjoye & du
Département du haut Bailliage de Landze.*

A P P R O B A T I O N.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le Mercure du mois Septembre 1766, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 27 Septembre 1766.

GUIROY.

T A B L E D E S A R T I C L E S.

A R T I C L E P R E M I E R.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

V	ISION morale.	Page 5
A	Madame de ***.	12
M	ADRIGAL.	13
V	ERS d'un Etudiant en Droit.	<i>Ibid.</i>
L'	AMANT Malheureux, Ode.	14
V	ERS sur un portrait de M. de Ch. ...	15

S É P T E M B R E 1766. 215

CHANSON sur l'air : <i>Le penchant a fixé mon choix.</i>	<i>Ibid.</i>
VERS adressés à Mde de P***.	19
RÉPONSE par Mde de P***.	20
VERS à Mademoiselle. . . .	<i>Ibid.</i>
VERS qui ont été gravés au-dessus d'une fontaine.	21
ADELAÏDE, ou Mémoires d'une jeune Sauvage.	22
VERS sur le portrait de Mde la Comtesse de F.	35
A M. l'Abbé de B. . . .	36
ODE anacréontique à Mlle***.	37
A M. de Colonia, Avocat Général au Parlement de Provence.	38
FABLES nouvelles. La Fortune & le Bonheur.	39
La Rose, le Papillon & le Moineau.	40
La Sauterelle & le Guépier.	41
ÉNIGMES.	43
LOGOGRYPHES.	44
LES EFFETS de la fidélité. Ariette.	46
ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.	
EXTRAIT du tome quatorzième de l'Histoire Naturelle.	48
HISTOIRE des Révolutions de l'Empire Romain.	68
MÉMOIRE lus à l'assemblée des Etats de Bourgogne par M. l'Abbé Martenot, Chanoine d'Avallon.	107
ANNONCES de Livres.	109
LETTRE à M. de la Place.	119
ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.	
A C A D É M I E S.	
PRIX d'Eloquence pour l'année 1767.	120
LETTRE à M. Dupui, de l'Académie Royale	

216 MERCURE DE FRANCE.

des Inscriptions & Belles-Lettres , &c. 128
EXTRAIT d'un Mémoire lu à l'Académie des Sciences au mois d'Août 1765. 139

SÉANCE publique de la Société Littéraire de Châlons sur Marne. 144

SÉANCE publique de l'Académie de la Rochelle. 149

ARTICLE IV. BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE. Lettre du Frère *Cosme* à M. *Mertrud* , Chirurgien-Démonstrateur. 168

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE. 174

MUSIQUE. 184

ARTICLE V. SPECTACLES

OPÉRA. 187

COMÉDIE François. 192

COMÉDIE Italienne. 195

CONCERT Spirituel. 201

ARTICLE VI. NOUVELLES Politiques. 203

Avis divers. 208

De l'Imprimerie de Louis CELLOT, rue Dauphine.

SEP 11 1940

